

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE



THÈSE

pour obtenir le grade de Docteur en Sciences Humaines et Sociales

SPECIALITE : Géographie

École Doctorale 355 « Sciences Humaines et Sociales »

Formes et acteurs du changement territorial dans les périphéries du Monde Dynamiques urbaines et mutations rurales en Bolivie

présentée par

Louis Arreghini



soutenue publiquement le 23 mars 2011 devant un jury composé de :

M ^{me} Geneviève CORTES	Maître de Conférences, HDR, Université de Montpellier 3	Examinatrice
M. Hervé DOMENACH	Professeur, Université d'Aix-Marseille 3	Rapporteur
M. Loïc GRASLAND	Professeur, Université d'Avignon	Directeur de thèse
M. Hubert MAZUREK	Chargé de Recherches IRD, UMR LPED, Marseille	Examineur
M. Manuel de la FUENTE	Professeur, Université San Simon de Cochabamba (Bolivie)	Rapporteur
M. Pierre USSELMANN	Directeur de Recherche émérite CNRS, UMR ESPACE, Avignon	Examineur

Formes et acteurs du changement territorial dans les périphéries du Monde

Dynamiques urbaines et mutations rurales en Bolivie

Louis Arreghini



Crédit photographique : Hubert Mazurek et Louis Arreghini

Copyright : Université d'Avignon et des pays du Vaucluse (UAPV) et Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Remerciements

Je voudrais remercier, en premier lieu, le professeur Loïc Grasland d'avoir reçu avec bienveillance ce projet en dépit de ses imprécisions. De m'avoir aidé à le consolider, d'avoir levé mes doutes méthodologiques et épistémologiques et rappelé sans cesse les fondements de la discipline géographique. Merci pour cette exigence de rigueur qui a bonifié ce travail. Merci enfin d'avoir su trouver les réponses ajustées à mes nombreux « à quoi bon ? ».

Je remercie particulièrement Hubert Mazurek, chercheur à l'IRD, d'avoir supervisé ce travail de bout en bout ; de m'avoir consacré de son temps et de ses connaissances ; d'avoir fait preuve en toutes circonstances de patience, de tolérance, de fermeté, toutes qualités attachées à un sens pédagogique dont j'ai pu profiter dès le premier jour de notre rencontre. Si la teneur de cette thèse devait avoir une quelconque valeur scientifique, elle le doit assurément à Hubert Mazurek.

Mes remerciements vont aussi aux professeurs Hervé Domenach et Manuel de la Fuente qui ont accepté la charge de rapporteur. Je connais leurs responsabilités et engagements respectifs dans l'enseignement et la recherche et apprécie d'autant plus leur rôle dans ce jury.

Enfin, j'exprime ici ma gratitude vis-à-vis des professeurs Geneviève Cortés et Pierre Usselman d'avoir accepté de consacrer de leur temps et de leur talent pour évaluer et sanctionner ce travail.

Une thèse, c'est un long chemin parsemé de rencontres qui ont influencé son destin. Il n'est matériellement pas possible de les citer toutes, aussi demanderais-je aux personnes suivantes de les représenter : Juan de Dios Algorañaz, Evgenia Bridikhina, Jorge Córdova, Ismael Gonzales Tapia, Bertha Gozalves Kreutzer, René Pereira Morato, Ekaterina Pivinskaia, Gustavo Prado Robles, Carlos Roca Avila, Mary Selva Viera,

au nom de toutes les Boliviennes et de tous les Boliviens, pour l'immense dette que j'ai contracté en une décennie de présence interrogative en ce pays si attachant.

Merci à Astrid van den Bedem pour sa faculté de créer l'harmonie, sa minutieuse traque des coquilles et pour cette pression sur la forme de cette thèse pour m'obliger à l'améliorer.

Dédicaces

À toutes ces femmes qui ont tant enduré pour que je vive : Nguyễn Thị Chính (grand-mère Cù Hộ), Cù Cả Ché, Bá Hiền, Di Nga Cụt, Trần Thị Nga, Huệ Anne Gabert, Nguyễn Thị Mùi (Bác Bích), Nguyễn Thị Gái, Lê Thị Liên Tâm (Yvette), Lê Thị Lan (Thérèse Regina), avec un spécial hommage à mes grand-mères : Nguyễn Thị Nhâm et Regina Arreghini, admirables femmes amoureuses,

j'essaie de faire en sorte que chaque jour de ma vie soit un hommage à leur héroïsme tissé d'amour au quotidien.

À ces hommes qui ont vécu d'exil et m'ont laissé en héritage, la nostalgie de leur pays imaginaire : Lê Sỹ Đương, Trần Bá Chí (Cậu Chiểu), Giuseppe Botton, Amilcare et Lucien Arreghini,

je ne l'échangerai pas pour tout l'argent de Potosi.

À toi mère, aux multiples facettes, je te sais gré de m'avoir réservé les meilleures, celle de l'amour et celle de l'insouciance. Nous aimions jouer à cache-cache et le monde était notre terrain de jeu,

il est moins ludique depuis que tu en es partie.

À toi Lê Sỹ Đức, frère Jacques qui m'a tant sonné les cloches. Ton autorité était légère et simple à vivre, faite de sérieux et de facétie, de sévérité et de facilité. Les lampions multicolores que tu as semés pour m'indiquer le chemin du pays imaginaire se sont éteints,

le monde est moins onirique depuis que tu n'y es plus.

Les mots qui suivent vous appartiennent.

Résumé

Dans un monde globalisé, les territoires de la périphérie du monde entrent dans un processus de changement continu sous les contraintes de multiples acteurs, transnationaux, étatiques et locaux. Cette thèse s'est fixée comme objectif de révéler la spatialité de ces changements ainsi que les jeux d'acteurs qui y contribuent dans le cas de la Bolivie. Les hypothèses, qui postulent un irréversible processus d'autonomisation des territoires, ont résisté à l'épreuve des faits : les bouleversements politiques et sociaux intervenus pendant la période de la réalisation de ce projet. La thèse présente d'abord un positionnement épistémologique qui propose d'articuler l'espace et ses acteurs dans une perspective modélisatrice. Elle expose ensuite un cadre systémique de mise en cohérence des éléments de structuration et de changement territorial qui place, au centre, un système idéal construit à partir des signaux échangés par les acteurs afin de maîtriser ce changement territorial : signaux de domination, de pression ou de séduction engendrant des relations d'exploitation, de conflits ou de coopération. Ce système idéal est relié à des sous-systèmes matérialisés (organisation politico-administrative, système de villes et espaces de l'économie) qui subissent l'impact des changements étudiés. En effet, les politiques territoriales sont les rétroactions d'un tel système. Le traitement de chaque sous-système matérialisé correspond à un changement d'échelle géographique. Les modèles spatiaux à base de chronochorèmes complètent l'étude dynamique du changement. Ces choix méthodologiques permettent une lecture géographique des résultats suivants :

- L'efficacité des mouvements sociaux réside moins dans la matrice sectorielle et professionnelle que dans leur assise territoriale.
- L'État concentre ses réformes sur le sous-système matérialisé de l'organisation politico-administrative car il semble n'avoir prise ni sur le système des villes, ni sur les espaces et territoires de l'économie. Il n'est jamais parvenu jusqu'à présent à un accord qui lui aurait permis d'équilibrer dépenses sociales et investissements productifs. Un consensus social devra également être trouvé pour rendre viable un État plurinational. L'État concentre sur lui la majorité des signaux et établit ses politiques territoriales en fonction de leur pression.
- La toute puissance technologique et financière des acteurs transnationaux se heurte à l'efficacité des mouvements sociaux. Toutefois, ces acteurs restent à terme des pièces importantes d'un jeu où, pourvoyeurs d'activité et d'emplois, ils continueront à produire de l'espace et à consommer des territoires.

Abstract

In a globalized world, satellite territories undergo continual change process constrained by multiple, transnational, public and local actors. This thesis aims to reveal the spatiality of these changes as well as the sets of actors who contributed to it in Bolivia. The assumptions, which assume an irreversible process of empowering territories, have withstood the proof of facts: political and social upheavals occurred during the period of the realization of this project. The thesis starts with epistemological considerations which propose to articulate space and its actors in a modeling approach. Then the thesis presents a systemic conceptual framework providing coherence within territorial structure and changes which focus on a system built from the signals exchanged by the actors to control this territorial change: signals of domination, pressure or seduction, generating relation of exploitation, adversarial or cooperation. This conceptual system is connected to effective subsystems (politico-administrative organization, system of cities and territories of the economy) which undergo the impact of the studied changes. Indeed, territorial policies are the results of the feedbacks of such a system. Dealing with each effective subsystem needs to focus on different geographical scales. The spatial models containing chronochorèmes supplement the dynamic study of the change.

This methodological approach allows a geographical reading of the following results:

- Social movements' efficiency is better explained by its territorial origin than the sectoral and professional matrix.
- The government focuses its reforms on the politico-administrative sub-system because it seems not to have stranglehold either on the system of cities, or on economics territories. Until now, it never managed to achieve an agreement which would have enabled to balance welfare expenditures and productive investments. A social consensus will have also to be found to make viable a multinational nation. The nation concentrates the majority of the signals and establishes its territorial policies according to their pressure.
- The technological and financial all-power of the transnational actors face up to the effectiveness of social movements. However, these actors remain in the long term important providers of activity and employment and will continue to produce space and to consume territories.

Resumen

En un mundo globalizado, los territorios de la periferia del mundo están ingresando dentro de un proceso continuo de cambio bajo restricciones de parte de múltiples actores, transnacionales, estatales y locales. Esta tesis plantea como objetivo revelar la *espacialidad* de estos cambios así como los juegos de actores que contribuyen a la espacialidad en el caso de Bolivia. Las hipótesis, que asumen un irreversible proceso de *autonomización* de los territorios, pasaron la prueba de los hechos; es decir, las convulsiones políticas y sociales producidas durante el período de la realización de este proyecto. La tesis presenta primero un planteamiento epistemológico que propone articular el espacio y sus actores en una perspectiva de modelización. Expone luego un marco sistémico que pone en coherencia los elementos de estructuración y de cambio territorial cuales colocan, en el centro, un sistema conceptual construido a partir de señales intercambiadas entre los actores con el fin de controlar este cambio territorial: señales de dominación, de presión o de seducción que generan relaciones de explotación, de conflictos o de cooperación. Este sistema conceptual está vinculado con subsistemas materializados (organización política-administrativa, sistema de ciudades y espacios de la economía) que sufren el impacto de los cambios estudiados. En efecto, las políticas territoriales son las retroacciones de tal sistema. El tratamiento de cada subsistema materializado corresponde a un cambio de escala geográfica. Los modelos espaciales a base de *cronocoremas* completan el estudio dinámico del cambio.

Estas opciones metodológicas permiten una lectura geográfica de los resultados siguientes:

- La eficacia de los movimientos sociales radica más en su base territorial y menos en la matriz sectorial y profesional.
- El Estado concentra sus reformas en el subsistema materializado de la organización política-administrativa, pues no parece influir en el sistema de ciudades, tampoco en los espacios y territorios de la economía. Hasta la fecha, nunca llegó a un acuerdo que lo habría permitido equilibrar gastos sociales e inversiones productivas. Habrá que encontrar también un consenso social para volver viable un Estado plurinacional. El Estado concentra en sí mismo la mayoría de los señales y establece políticas territoriales según las presiones.
- La toda potencia tecnológica y financiera de los actores transnacionales chocan con la eficacia de los movimientos sociales. Sin embargo, estos actores quedan al final piezas importantes de un juego dónde, siendo proveedores de actividades y empleos, van a seguir produciendo espacios y consumir territorios.

Lexique

Acteurs transnationaux : firmes multinationales et/ou institutions financières internationales

Altiplano : plateau d'altitude qui s'étend entre les deux cordillères andines

Anillo : primer, segundo, tercero, cuarto anillo ; voies circulaires desservant le plan radio-concentrique de la ville de Santa Cruz

Acteurs transnationaux : acteurs agissant au niveau global, firmes transnationales, institutions internationales. Synonyme : acteurs de la sphère globale.

Ayllu, Marka, Suyu : organisations territoriales traditionnelles dans les Andes du local au régional

Amérindien : terme générique utilisé dans cette thèse pour désigner la population primo-arrivante dans les Amériques, comme substantif et comme adjectif (population amérindienne)

Aymara : seconde communauté linguistique de Bolivie dont l'aire d'origine s'étend sur l'*Altiplano*

Barraquero : dans la filière de la noix du Brésil, contractant intermédiaire entre les récoltants (*zafreiros**) et l'entreprise de conditionnement (*beneficiadora**)

Beneficiadora : entreprise de conditionnement de la filière de la noix du Brésil

Bloqueo : moyen d'action civique qui consiste à bloquer les voies d'accès stratégiques

Bosque chiquitano : forêt de région sèche typique à la région de la Chiquitania

Brecha : défrichement linéaire dans les zones de colonisation

Cabildo : grand rassemblement populaire pour compter ses forces, protester, affirmer une position commune, avec prise de parole des *leaders* d'opinion. Moyen d'action civique très utilisé à Santa Cruz

Campesino : paysan amérindien

Cerco : moyen d'action civique qui consiste à isoler un centre de pouvoir (La Paz ou Santa Cruz)

Cerro Rico : montagne de Potosi d'où a été extraite la quasi-totalité de l'argent nécessaire à l'économie européenne à partir du XVI^e siècle

Chaco : plaines sèches du Sud-Est de la Bolivie.

Chapare : région chaude au Nord du département de Cochabamba productrice de feuilles de coca (synonyme : *trópico cochabambino*)

Chiquitania : région boisée des Terres basses à l'Est de Santa Cruz, territoires traditionnels des indiens *chiquitos**

Chiquitos : amérindiens habitants des plaines à l'Est de la Bolivie

Chiriguano : constellation de peuples indigènes du Chaco* insoumis qui a constitué, tout au long du processus de colonisation, une menace permanente pour les Espagnols établis dans les Andes.

Chorème : structure élémentaire de l'espace géographique.

Chorogramme : représentation graphique d'un chorème ou d'un modèle graphique.

Chronochorème : évolution d'un chorème dans sa dimension historique

Cocalero : producteur de feuilles de coca.

Comité civique : association à la fois corporative et territoriale ayant pour objectif la défense des intérêts d'un département ou d'une ville

Globalisme : Selon Ulrich Beck, le globalisme est la réduction de la globalisation à la seule dimension économique et prétend substituer le marché global au champ politique en tant que pourvoyeur de normes juridiques, sociales et écologiques

Guarani : troisième communauté linguistique de Bolivie habitant le *Chaco**

Hacienda : grand domaine foncier de type latifundiaire

Indio, Indígena, Campesino* : trois façons de désigner la population amérindienne du milieu rural. *Indio* est la désignation née de la méprise de Christophe Colomb qui pensait être arrivé aux Indes et désignait ainsi les natifs des Amériques. En Bolivie, *indio* s'est progressivement empesé d'une charge péjorative. Les Amérindiens préfèrent être désignés par le terme *indígena* pour signifier leur état de primo-occupants ou par *campesino* pour insister sur leur condition paysanne

Institutions internationales (FMI, BM, BID) : Fond Monétaire International, Banque Mondiale, Banco Interamericano de Desarrollo. Institutions financières internationales opérant prioritairement dans les périphéries mondiales.

Latifundio : très grande propriété foncière à la mise en valeur incertaine et dont le propriétaire pratique l'absentéisme

Mallku : titre attribué en général à des dirigeants amérindiens d'exception.

Mancomunidad : association de Municipales en vue de reconstitution d'une entité territoriale préexistante ou en vue de coopération intercommunale

Marcha : moyen d'action civique qui consiste à marcher collectivement à partir de son territoire jusqu'au centre de pouvoir en prenant soin de médiatiser l'action

Minifundio, microfundio : petite propriété foncière morcelée dont la viabilité s'avère problématique

Modèles spatiaux : terme générique pour désigner les modèles qui utilisent la dimension spatiale (modèles mathématiques, statistiques, iconiques, etc.)

Mojos et Chiquitos : confins orientaux de l'Audience coloniale de Charcas constitués par des territoires dont l'administration est confiée aux ordres religieux

Municipe (municipio) : l'échelon le plus bas de la décentralisation, entre l'OTB* et la Province

Nomothétique, nomothétiste : la géographie nomothétique recherche des lois. Le géographe nomothétiste aime les théories, les modèles, les lois de l'espace et les lois dans l'espace.

Norte integrado : « Nord intégré » ; zone de colonisation agricole au Nord de Santa Cruz intégrée à l'économie urbaine de l'agglomération et à l'économie nationale

Orient (l') : ou les *Orients*, synonymes de *Terres basses*, l'Orient au singulier se rapporte finalement à Santa Cruz, le département oriental le plus dynamique. Il s'oppose aux *Andes*, ou *zone andine*, parfois désignées aussi par le terme *intérieur*, plus rarement *l'occident*

Pantanal : région marécageuse de grande extension dans les Terres basses

Quechua, Aymara*, Guarani* : les trois communautés linguistiques les plus importantes de Bolivie. Les deux premières occupent la zone andine (*Altiplano* et vallées), la troisième occupe les Terres basses au Sud-Est du pays (cf. *Chaco*)

Qullasuyu : partie sud de l'Empire Inca, correspondant *grosso modo* à la partie andine de la Bolivie contemporaine. Il constituait avec *Chinchaysuyu*, *Cuntisuyu* et *Antisuyu*, un ensemble appelé *Tawantisuyu*.

Salar d'Uyuni : En Amérique du Sud, Salar désigne une étendue désertique recouverte de sels divers. Le Salar d'Uyuni, avec plus de 10 000 km², est le plus grand salar situé à l'Ouest du département de Potosí. Il présente un fort potentiel d'exploitation du lithium

Socle ou tableau ou grille de la chorématique : tableau des 28 chorogrammes représentant les 28 chorèmes de base proposés par Roger Brunet

Zafra : période de récolte (par exemple la canne à sucre) ou de ramassage (par exemple la noix du Brésil)

Zafrero : ouvrier agricole en période de récolte ou ramasseur indépendant

Sigles

AIDeR : Approche Intégrée du Développement Régional

ALCA: Área de Libre Comercio de las Américas

BID: Banco Interamericano de Desarrollo

CAN: Comunidad Andina de Naciones

CEPAL: Comisión Económica para América Latina

CIAT : Centro de Investigación de Agronomía Tropical

CIDOB: Confederación Indígena del Oriente Boliviano. L'organisation a gardé le sigle mais s'appelle à présent: Confederación de los Pueblos Indígenas de Bolivia

CLHB: Compañía Logística de Hidrocarburos de Bolivia. Compagnie chargée de la distribution des hydrocarbures privatisée dans les années 90

COB: Confederación Obrera Boliviana

CODEPO : Consejo de Población

COFECAY: Consejo de Federaciones Campesinas de los Yungas

COMIBOL : Corporación Minera de Bolivia. Entreprise minière publique créée en 1952 suite à la nationalisation des mines d'étain

CONAMAQ: Consejo de Ayllus y Marqas del Qullasuyu

CPESC: Coordinadora de Pueblos Étnicos de Santa Cruz, née de la scission d'avec la CIDOB

CSCB: Confederación Sindical de Colonizadores de Bolivia

CSUTCB: Confederación Sindical Única de Trabajadores Campesinos de Bolivia

DSLPE : Document de Stratégie de Lutte contre la Pauvreté, exigé par la Banque Mondiale et le FMI en vue de la qualification pour obtenir une aide financière

ETPA: Estrategia de Transformaciones Productivas del Agro

FAO: Foods and Agriculture Organization

FEJUVE: Federación de Juntas Vecinales

FMI : Fond Monétaire International

FNMCB-BS: Federación Nacional de Mujeres Campesinas de Bolivia – Bartolina Sisa

IBCE: Instituto Boliviano de Comercio Exterior

IDE: Investissement Direct Étranger

INE : Instituto Nacional de la Estadística

INRA: Instituto Nacional de Reforma Agraria

IRD (exORSTOM) : Institut de Recherche pour le Développement

LPED : Laboratoire Population Environnement Développement

LPP: Ley de Participación Popular

LPPDA: Ley de Participación Popular y Decentralización Administrativa, paquet législatif qui concerne à la fois la décentralisation municipale (LPP) et la décentralisation départementale (LPDA)

MAS: Movimiento Al Socialismo

MERCOSUR : Mercado del Cono Sur

MIDDEN : Migrations, Dynamiques Démographiques et Environnement

MIP: Movimiento Indígena Pachakuti

MNR: Movimiento Nacional Revolucionario

MRTKL: Movimiento Revolucionario Tupac Katari de Liberación

MSM: Movimiento Sin Miedo

MST : Movimientos Sin Tierra

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OTB : Organización Territorial de Base

PDM, POA: Plan de Desarrollo municipal et Plan de Organización Anual. Les deux documents de base de la LPP*

PMOT, PDOT: Plan Municipal de Ordenamiento Territorial et Plan Departamental de Ordenamiento Territorial. Introduction de l'aménagement du territoire dans le processus de la décentralisation

TIOC: Territorios Indígenas Originarios Campesinos

YPFB: Yacimientos Petróleos Fiscales Bolivianos

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : _ARMATURE ACADEMIQUE	
1 CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE	7
1.1 HYPOTHÈSE 1 : L'ÉTAT MODIFIE SON SYSTÈME DE RELATIONS AFIN DE FAVORISER L'AUTONOMIE DES TERRITOIRES	11
1.2 HYPOTHÈSE 2 : LES TERRITOIRES SE CONSTRUISSENT EN FONCTION DE CAPACITÉS ENDOGÈNES ET INFLUENCENT LA MODIFICATION DU SYSTÈME DE RELATIONS	12
1.3 HYPOTHÈSE 3 : LES ACTEURS DE LA SPHÈRE GLOBALE EXERCENT UNE CONTRAINTE DANS LE SENS DE LA FRACTURATION DES TERRITOIRES	14
1.4 UNE MÉTHODOLOGIE MULTI-ÉCHELLE POUR UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE	16
2 CHAPITRE 2 : POSITIONNEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE	55
2.1 QU'EST-CE QUE LA GÉOGRAPHIE ?	55
2.2 MOTS ET SENS EN GÉOGRAPHIE	98
2.3 CONCLUSION DU CHAPITRE	102
3 CHAPITRE 3 : LES ESPACES PÉRIPHÉRIQUES À L'ÈRE DE LA GLOBALISATION	105
3.1 QUELS CENTRES POUR LES PÉRIPHÉRIES DU MONDE ?.....	105
3.2 PÉRIPHÉRIES DANS UN SYSTÈME-MONDE	107
3.3 LES PAYS ANDINS DANS LE DÉBAT SUR LA MONDIALISATION, LE DÉVELOPPEMENT ET LE TERRITOIRE	112
3.4 LES PÉRIPHÉRIES FACE À L'ORDRE ÉCONOMIQUE LIBÉRAL-IMPÉRIAL	115
3.5 CONCLUSION DU CHAPITRE 3	116
DEUXIEME PARTIE : LES SYSTEMES MATERIALISES	
4 CHAPITRE 4 : L'ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE DE LA BOLIVIE	117
4.1 DE LA PLANIFICATION À LA DÉCENTRALISATION : UN CHANGEMENT DE PARADIGME DANS L'ORGANISATION SPATIALE DE L'ÉTAT.....	118
4.2 LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION TERRITORIALE : LA PRODUCTION DE L'ÉTAT-NATION DANS SON ESPACE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE.....	124
4.3 LES FORMES DE LA CONSTRUCTION TERRITORIALE : PÉRIPIÉTIES DE L'ORGANISATION SPATIALE EN BOLIVIE	163
4.4 LES STRUCTURES DE LA CONSTRUCTION TERRITORIALE	187
4.5 CONCLUSION : PERMANENCE ET RÉVOLUTION DANS L'ORGANISATION SPATIALE DE L'ÉTAT.....	192
5 CHAPITRE 5 : LES ACTEURS LOCALISÉS ET EN MOUVEMENT : VILLES, TERRITOIRES, RÉSEAUX ET MOBILITÉ	197
5.1 LA VILLE	198
5.2 TERRITOIRE ET RÉSEAU	255
5.3 MIGRATIONS ET MOBILITÉS : ACTEURS DE LA DYNAMIQUE DES VILLES ET DES TERRITOIRES	272
5.4 CONCLUSION – VILLES, TERRITOIRES ET MOBILITÉ : SYSTÈMES ET MODÈLES.....	275
6 CHAPITRE 6 : ESPACES ET TERRITOIRES DE L'ÉCONOMIE	281
6.1 EST-CE POSSIBLE, ET SOUHAITABLE, DE SORTIR D'UNE ÉCONOMIE DE RENTE ?	283
6.2 LES SOURCES DE L'ÉCONOMIE DUALE	292
6.3 CONCLUSION : LA DIFFICILE IMBRICATION DES ÉCONOMIES	344
TROISIEME PARTIE :ACTEURS ET FORMES : INTERACTIONS GEOGRAPHIQUES DANS LES PERIPHERIES DU MONDE	
7 CHAPITRE 7 : SYNTHÈSE : LES DYNAMIQUES TERRITORIALES ET LES AGENTS DU CHANGEMENT	355
7.1 APPORTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DE LA THÈSE	355
7.2 LES ACTEURS DE LA SPHÈRE GLOBALE : AGENTS DES TURBULENCES SPATIALES EN PROVENANCE DU CENTRE.....	356
7.3 DANS LES TERRITOIRES, LES MOUVEMENTS SOCIAUX : LABORATOIRES DU CHANGEMENT DANS LA PÉRIPHÉRIE	367
7.4 L'ÉTAT : IMPACTS DES POLITIQUES PUBLIQUES SUR LES DYNAMIQUES TERRITORIALES.....	374
7.5 LE PARADIGME DE LA GOUVERNANCE LOCALE	385
7.6 AVANCÉES MÉTHODOLOGIQUES.....	393
8 CONCLUSION GÉNÉRALE	401

INTRODUCTION

Introduction

Cette thèse se propose d'explorer la relation entre les concepts de *territoire* et celui de *développement* à travers un constat et une hypothèse forte. Le constat est que dans les espaces périphériques du monde, le territoire, qui n'était pas pris en compte dans les politiques de développement, se trouve à présent au cœur des stratégies de développement. L'hypothèse est qu'il est organisé par trois catégories d'acteurs qui interagissent de manière dynamique et systémique, et participent à la construction d'un *paradigme politico-institutionnel* dans lequel prennent place leurs négociations en vue de *l'organisation de l'espace* politique et économique et la *gouvernance des territoires*. L'hypothèse concerne particulièrement ce paradigme politico-institutionnel qui évolue inéluctablement d'un fonctionnement de type « hiérarchie descendante » par la planification centralisée à une approche par la décentralisation et l'autonomie des territoires (Boisier, 2004), et ce, en dépit d'épisodes de gouvernement autoritaire qui ne peuvent, au mieux, que retarder ce changement de paradigme. Ces acteurs se composent de :

L'État, qui sous de multiples pressions, modifie son système de relation au territoire et au monde ; le territoire lui-même, doté de capacités organisationnelles endogènes, qui, à travers des stratégies de développement ou de survie, influence ce système de relations ; des acteurs de la sphère globale (Entreprises transnationales, réseaux d'entreprises, institutions internationales), capables de peser sur l'action de l'État, de profiter de la différenciation des territoires et de jouer dans le sens de leur fracturation ; entre ces trois catégories, les acteurs « d'interface » tels les ONG agissent d'autant plus librement sur les territoires que l'État y lâche son emprise. L'interaction entre les groupes d'acteurs se traduit par des relations en constante évolution malgré certains rapports (par exemple les rapports de domination) et certaines hiérarchies (par exemple la hiérarchie urbaine) qui semblent pérennes. L'intérêt de notre entreprise repose sur la mise en perspective des éléments de stabilité et les champs de force qui font et défont les territoires, de les confronter aux principales théories géographiques liées au thème traité, élaborées en d'autres temps et/ou en d'autres lieux, et aussi de dégager quelques éléments de prospective.

Cette hypothèse sera testée en la situant dans un contexte géographique et des réalités sociales, politiques et économiques s'y rattachant : il s'agit d'un *pays andin*¹, la Bolivie ainsi que les villes et les territoires qui le composent ; elle sera confrontée aux débats actuels autour des concepts de territoire, de développement, de planification, d'aménagement, de décentralisation.

Outre ces débats, l'implication au niveau théorique et conceptuel de ce projet se mesure aussi aux apports des dimensions qui le composent :

- La théorie des villes et les concepts de mobilité et de réseaux s'avèrent indispensables pour identifier et comprendre les structures et dynamiques territoriales induites par les interrelations entre les acteurs.
- L'approche économique de la géographie, car ici, en écho à l'interrogation d'Adam Smith sur l'origine de la richesse des nations (Smith, 1776), on s'interroge sur l'origine de la pauvreté de la nation bolivienne. Le regard géographique s'arrêtera sur l'économie duale qui caractérise la Bolivie, l'économie différentielle des territoires et le complexe introversion/extraversion. L'approche économique est doublée d'une entrée sur le politique. État-nation au goût d'inachevé, la Bolivie est toujours à la recherche simultanée d'une gouvernementalité² (autorité politique rationalisée et légitimée) et d'une gouvernance (circuits de négociation en vue de décisions publiques) ajustées aux spécificités d'un pays multiculturel. Elle est aussi à la recherche d'une gouvernabilité, équilibre subtil entre les deux notions précédentes (Arreghini, 2009).
- Le rôle de l'État qui navigue au gré des modes et des idéologies entre le paradigme de planification et celui de décentralisation, mais qui aura du mal à s'opposer, en dépit d'épisodes autoritaires, à la marche inéluctable des territoires vers plus d'autonomie et plus de pouvoir de décision les concernant.

¹ La majeure partie du territoire national de la Bolivie s'étend hors de la zone andine. Néanmoins, son centre de gravité politique et même démographique demeure axé sur les Andes.

² Notion définie par Michel Foucault comme mode spécifique d'exercice du pouvoir.

L'apport de cette thèse à ces différents débats se fera essentiellement :

- Par une approche qui privilégie la globalité et la complexité et qui se voudrait systémique : les acteurs interagissent au sein d'un système avec des stratégies identifiées et des flux relationnels à explorer ;
- Sur le théâtre géographique : au sein du monde, défini comme système de systèmes (Dollfus, 1995, 2001 ; Brunet et Dollfus, 2000 ; Durand, Lévy, Retailé, 1993), irrigué par les technologies d'information et de communication qui créent de nouvelles inégalités ou entérinent les anciennes (Castells, 2002), les espaces périphériques intéressent peu les analystes, sans doute parce que, en tant qu'espaces dominés, ils ne pèsent guère sur les décisions stratégiques des espaces dominants. Ils ont pourtant, à tous les niveaux géographiques, des stratégies et des capacités organisationnelles qui leur permettent d'influencer les systèmes relationnels mondiaux et leur propre intégration dans un monde globalisé. Les espaces périphériques sont aussi largement confrontés au problème de la pauvreté qui fait l'objet de nombreuses stratégies de lutte pour la résorber. Finalement, le choix d'un espace périphérique du monde donne l'occasion de tester le domaine de validité des connaissances acquises sur d'autres espaces ;
- Par son approche multi échelles : qui permet de compléter les cohérences identifiées à un niveau par d'autres cohérences à un autre niveau ;
- Par son optique méthodologique intégrée fondée sur l'approche multi échelles qui autorise l'exploration des éléments du système et la synthèse.

L'hypothèse de travail sera déclinée en questions auxquelles la méthodologie devra contribuer à esquisser les contours des réponses. L'hypothèse étant multifactorielle, il faudra construire un complexe méthodologique capable de répondre aux besoins de ses différentes entrées. Les données, les méthodes et les outils qui composeront ce complexe méthodologique seront mis en perspective dans un tableau décliné à la fin du chapitre 1 qui expose la méthodologie.

Cette thèse se développe dans le cadre de la discipline géographique. La géographie est une science ancienne, complexe, pleine de contradictions. Elle suscite des débats passionnés en son sein et des controverses avec des disciplines voisines. Tout travail élaboré de la dimension d'une thèse se réclamant de la géographie doit soumettre une discussion épistémologique pour

indiquer d'où l'on tient son discours. Toutefois, à défaut de dégager un hypothétique consensus dans la pratique, je postule d'ores et déjà qu'un travail géographique doit aborder différentes dimensions :

- **La dimension morphologique de l'espace :** on identifie ses productions, ses créations, ses récurrences et ses contingences, on analyse sa nature (en particulier la relation entre espace et territoire³), ce qui va bien au-delà d'une simple description du décor d'un *Theatrum Mundi* où se déroulera l'action. Ce n'est pas faire preuve de fétichisme que d'affirmer que l'espace et la société interagissent et que les formes spatiales ont du sens (Brunet, 2001b).
- **La dimension sociale de l'espace :** on identifie les acteurs, on analyse leurs aspirations, leurs stratégies, les signaux⁴ qu'ils s'envoient, les outils de régulation qu'ils mettent en place afin de définir ou de préserver leurs droits à produire de l'espace et à forger du territoire.
- **La dimension réticulaire et le caractère systémique de l'espace :** qui est constitué de lieux et de liens, de territoires et de réseaux, d'organisation et d'interactions, de structures et de dynamiques (Bonnemaison, 1986a, 1986b). On identifie ces structures et ces dynamiques, on analyse les types d'organisation et de réseaux mis en place.

Ce cadre de la géographie et des différentes dimensions composant un travail géographique posés, cette thèse se décline en sept chapitres :

Les trois premiers chapitres concernent le cadre académique préliminaire de ce travail : on y énonce, en premier lieu, la problématique et la méthodologie associée ; le deuxième chapitre donne l'occasion d'exposer un positionnement épistémologique indispensable au vu de la complexité des courants de la géographie et de la diversité des pratiques des géographes, mais

³ Cette relation a été étudiée en détail dans : Espacio y territorio. Instrumentos metodológicos de investigación social (Mazurek, 2006b).

⁴ Les signaux sont pris ici dans le cadre de la théorie de l'information, à savoir qu'ils composent des messages en vue de communiquer. Mais puisqu'ils sont émis dans un jeu de stratégie et de rôle avec pour objectif la maîtrise de l'espace, les signaux peuvent aussi servir à brouiller les signifiés et les intentions. Ils deviennent des indices émis pour tromper, reçus comme éléments d'analyse.

aussi du fait de pratiquer la géographie en milieu tropical ; les espaces périphériques, qui méritent un traitement spécifique, constituent le sujet de discussion du troisième chapitre. Le concept de périphérie sera mis en perspective avec son partenaire épistémologique, le concept de centre.

Les trois chapitres suivants constituent autant d'expositions thématiques complémentaires. Chaque thème sera présenté dans sa dimension morphologique (les types d'espace) et sa dimension sociale (les acteurs) :

Le quatrième chapitre examine l'organisation spatiale de l'espace étudié, dans son ensemble, dans son contexte géographique et dans le détail de ses composants. La dimension politique occupe la place centrale de ce chapitre, qu'on se réfère à *la politique* comme processus de décisions en vue de l'administration des territoires, ou *au politique* comme ensemble de traits attachés à la structure, la conquête et à l'exercice du pouvoir de l'État.

Le cinquième chapitre sonde les villes et les territoires du terrain bolivien étudié. Les villes sont des êtres géographiques complètement liés à l'histoire de l'humanité, à la fois concrets et insaisissables. Qu'elles forment ensemble un système ne fait plus de doute depuis les travaux pionniers de Walter Christaller et même de Giovanni Botero⁵ (Pumain, Gaudin, 2002 ; Botero, 2003), entretenant des relations de complémentarité ou de rivalité.

Le sixième chapitre rend compte de la dimension économique des espaces et territoires qui constituent le terrain d'étude. On y mettra à jour les différents espaces et territoires de l'économie, leurs articulations et leurs ruptures, ainsi que les flux qui les irriguent.

Un septième chapitre, en forme de synthèse récapitulative, clôt ce travail par l'étude des dynamiques territoriales. Les modèles proposés puiseront leurs éléments explicatifs dans les analyses thématiques effectuées, récapituleront la totalité des signaux envoyés par l'ensemble des acteurs et feront le point sur les politiques induites ainsi que leurs impacts sur la production de l'espace économique, la création, la survie et la destruction des territoires.

⁵ Giovanni Botero : *Delle cause de grandezza e magnificenza delle Città*, publié en 1588 selon Denise Pumain et Jean-Pierre Gaudin, en 1598 selon la Biblioteca Italiana

PREMIERE PARTIE :

ARMATURE ACADEMIQUE

Chapitre 1

PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE

1 Problématique et méthodologie

Nous considérons qu'il existe trois types d'acteurs, qui agissent selon des stratégies propres et dont les actes influencent la conformation et le devenir des territoires. Ce sont les acteurs globaux (ou transnationaux)⁶, l'État et les acteurs locaux des territoires⁷ eux-mêmes. Dans les espaces périphériques du monde, il existe aussi une catégorie hétérogène d'acteurs d'interface que constituent les Organisations Non Gouvernementales (ONG). L'impact de leur action sur les territoires peut être non négligeable, mais leurs signaux s'avèrent souvent brouillés. Ils feront donc l'objet d'un traitement spécifique. Les stratégies des acteurs majeurs s'expriment à travers des relations réciproques et des signaux ou des informations qu'ils s'envoient mutuellement. Si des objectifs poursuivis par chaque groupe d'acteurs débouchent sur une certaine cohérence stratégique, la nature des signaux et les types de relations qu'ils induisent dépendent des rapports de force et des tactiques guidées par des cycles conjoncturels (politiques, sociaux, économiques). On distingue :

Les signaux de domination et les relations d'exploitation : Les entreprises exploitent les ressources et/ou les qualités organisationnelles des territoires et profitent de toutes les externalités, créées intentionnellement pour elles ou non. Dans un contexte de déploiement du capitalisme mondialisé, les entreprises transnationales peuvent compter sur une idéologie néolibérale, historiquement triomphante, largement diffusée par des canaux médiatiques et académiques et mises en œuvre par les institutions internationales comme la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI). Les signaux de domination émis par les entreprises s'expriment aussi, dans un contexte de hiérarchie spatiale mondiale, sur un espace

⁶ Les acteurs globaux sont à la fois des entreprises globales, parfois des réseaux d'entreprises, et aussi des institutions internationales chargées de diffuser les pratiques de gouvernance conformes aux paradigmes d'économie politique en vigueur.

⁷ Le concept de territoire sera discuté dans le chapitre 6. Dans le contexte présent, on considère les territoires comme des êtres géographiques complexes et en mouvements qui possèdent des qualités intrinsèques (ressources naturelles et humaines, capacités organisationnelles, etc.), dont les différences de potentiels sont exploitées par les entreprises.

périphérique dont les productions marchandes ne sont pas destinées à satisfaire les besoins locaux, mais sont dirigées vers des marchés mondiaux qu'elles maîtrisent (Adda, 1998 ; 49).

Les signaux de pression et les relations de conflit : Chaque groupe d'acteurs possède ses propres capacités de pression : les entreprises à travers leur savoir-faire technologique, leur maîtrise du marché et leur puissance économique ; les institutions internationales en s'appuyant sur leur puissance financière ; les sociétés territorialisées par leurs capacités de mobilisation ; l'État grâce à la détention des moyens matériels et immatériels de coercition et par l'usage d'une violence légitimée. La plupart des signaux de pression convergent vers l'État parce qu'il possède les clefs juridiques et institutionnelles de l'organisation territoriale. L'État subit toutes sortes de pressions que ce soit par le haut ou par le bas. Il y répond différemment en fonction de qui exerce la pression et en fonction de son intensité. Mais l'État possède aussi quelques moyens de pression surtout vis-à-vis des territoires.

Les signaux de séduction et les relations de coopération ou de convention : Aux pressions de la sphère globale, l'État a pu répondre par des politiques de capitalisation et de désengagement du secteur productif. Il tâche aussi de répondre aux attentes des bailleurs de fonds en menant des politiques de maîtrise des grands indicateurs socio-économiques (maîtrise budgétaire, taux de croissance économique, etc.), souvent en réduisant ses dépenses sociales (éducation, santé, politique de relance, etc.). Il peut aussi, à l'inverse, envoyer des « signaux négatifs » (réglementation contraignante, nationalisation) propre à éloigner les investissements. Vis-à-vis des sociétés locales, la réponse aux pressions se trouve dans les politiques de décentralisation, dans l'aménagement du territoire et dans la mise en œuvre de la participation dans le cadre de nouveaux pactes de gouvernance. Le territoire, de son côté, essaie d'attirer des entreprises ou de susciter leur création afin de générer des activités, des emplois et des revenus.

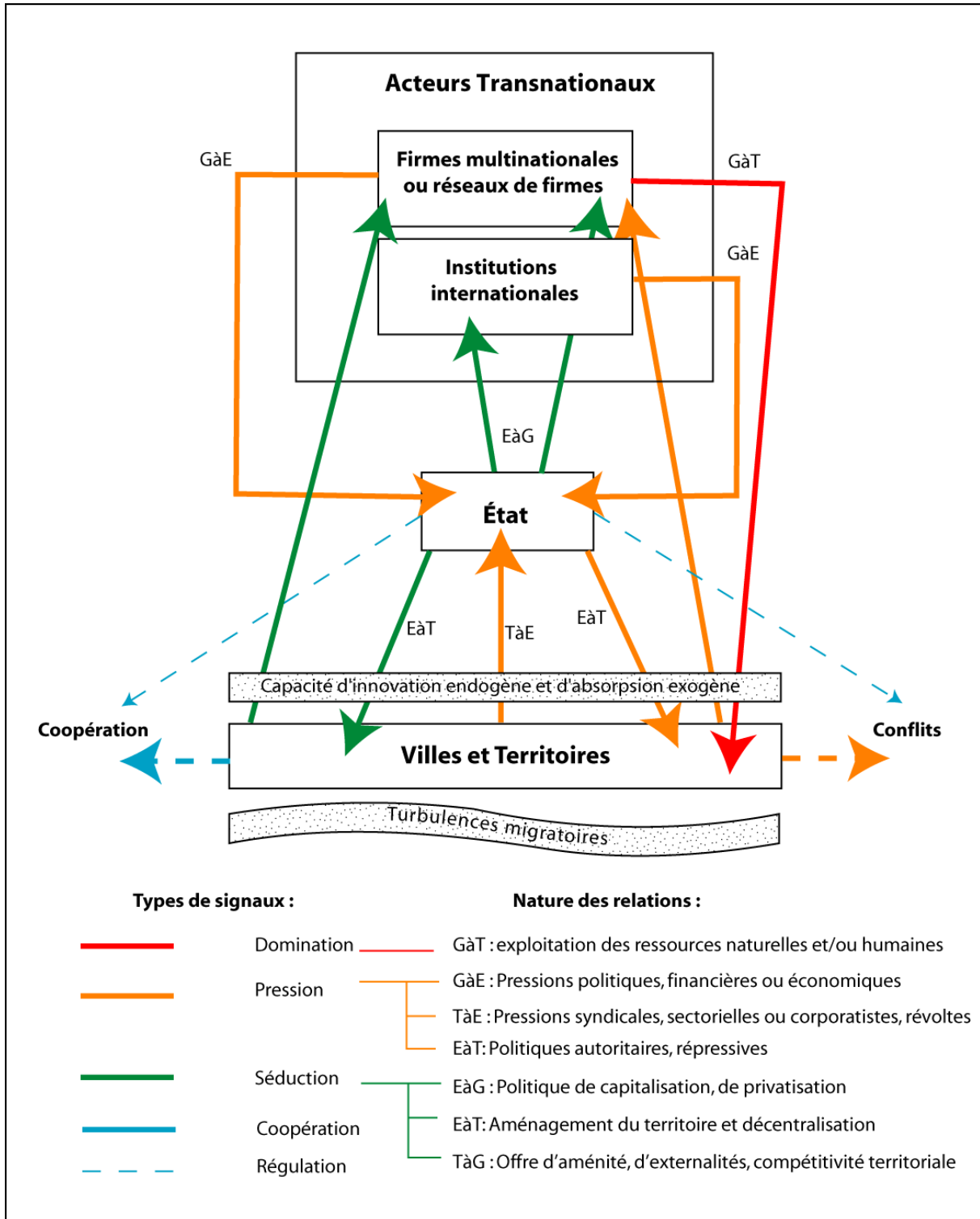
Les acteurs et les flux d'informations qui les lient constituent un système idéal exposé dans la figure n° 1.1. Les couleurs permettent de distinguer la nature des signaux envoyés ainsi que leur signification. On distingue ainsi les signaux de pression convergeant vers l'État (flèches de couleur orange). Il y répond plutôt par des signaux de séduction (flèches de couleur verte). Mais il arrive aussi à l'État d'inverser les signaux de pression lorsqu'il se sent en état de force. Les messages de pression de l'État vis-à-vis des acteurs globaux sont souvent tactiques

et ne perdurent jamais. Pragmatisme politique et économique oblige, ce sont plutôt les signaux de séduction (couleur verte) qui finissent par s'imposer. En revanche, vis-à-vis des territoires, l'État n'hésite pas à utiliser des signaux contradictoires : des signaux de pression qui se traduisent par des politiques territoriales autoritaires ou par des épisodes répressifs vis-à-vis des contestations, et des signaux de séduction, par les politiques d'aménagement du territoire et de décentralisation. La relation État – Territoires est assurément la plus complexe et la plus passionnante à analyser.

Bien que l'État puisse lui aussi, en tant que producteur ou percepteur, exploiter ses territoires, c'est une relation qui n'est pas naturelle, car l'État doit théoriquement protéger ses territoires. Ce n'est pas le cas des entreprises qui entretiennent sans complexes des relations d'exploitation vis-à-vis des territoires (flèche de couleur rouge). En outre, elles attendent de ces territoires qu'ils offrent une palette variée d'externalités (infrastructures, main-d'œuvre formée et/ou nombreuse, docile et acceptant des bas salaires, matières premières et énergies abondantes, etc.). C'est cette exigence qui déclenche des comportements de compétition entre les territoires et la recherche de la meilleure combinaison d'externalités possibles pour attirer les entreprises s'appelle *compétitivité territoriale* (Camagni, 2002). Ces signaux de séduction des territoires vis-à-vis des entreprises (flèche verte) peuvent se muer en signaux de pression (flèche orange) lorsque les territoires se mobilisent contre leur exploitation.

Les autres éléments du système concernent directement les territoires. Il s'agit, d'un côté, de leurs capacités endogènes d'innovation et d'organisation, qui agissent comme un filtre plus ou moins puissant sur les contraintes extérieures (les signaux de pression de l'État ou de domination des acteurs globaux), et de l'autre, des turbulences migratoires qui les agitent constamment. Ce sont des thèmes qui seront traités dans le chapitre 6 sur les espaces et territoires de l'économie.

Figure 1.1 - Du global au local : un système relationnel et communicationnel



Sources : élaboration personnelle

L'objet de cette thèse est donc d'explorer, à travers les segments relationnels d'un système de communication, l'influence respective des trois grandes catégories d'acteurs (acteurs globaux, État, acteurs du territoire) sur les dynamiques et les mutations des territoires de la Bolivie, à travers le développement de leur stratégie, l'impact des politiques des uns et des actes de résistance ou de coopération des autres. Une focale particulière pointera sur le couple acteurs institutionnels/acteurs locaux directement affectés par les décisions. Loin de les considérer comme *Deus ex Machina*, on examinera aussi avec soin les échanges de signaux entre les acteurs de la sphère globale avec respectivement l'État et les territoires, car les politiques préconisées par les institutions internationales et les activités des firmes transnationales ont assurément un impact important sur la conformation et le devenir des territoires.

L'identification des acteurs, l'examen des signaux qu'ils s'envoient et l'analyse des impacts sur les formes et l'organisation territoriales passent par la formulation de trois hypothèses complémentaires :

1.1 Hypothèse 1 : l'État modifie son système de relations afin de favoriser l'autonomie des territoires

L'État se désengage de la sphère productive, mais s'efface aussi des domaines du social et des investissements « improductifs » (éducation, santé, services, etc.) pour mettre les territoires en contact direct avec la sphère globale et d'autres niveaux d'intervention comme les institutions supranationales. Ses politiques de capitalisation ou de décentralisation, parfois accompagnées d'aménagement du territoire visent cet objectif.

Ce désengagement s'accompagne d'une redéfinition de son domaine d'intervention vers un renforcement de son rôle de régulateur, d'animateur, d'organisateur d'externalités et de garant de la cohésion du système et de la nation. Mais ce faisant, l'État renonce à ses idéaux d'égalité nationale, de solidarité territoriale et à l'équité dans l'accès aux ressources.

L'épisode néolibéral des années 80 et 90 a accéléré la tendance, après une longue période de planification étatique et de politiques de substitution des importations. Les crises financières à répétition (crise asiatique de 1997, crise argentine de 2001, crise étasunienne des subprimes de 2008) ont abouti à une fin politique de cette phase néolibérale pour la plupart des pays d'Amérique latine sans que cela ne signifie pas pour autant un retour à la planification

hiérarchique centralisée. Dans le domaine de l'activité économique, le retour de l'État devrait se stabiliser sur la recherche d'une légitime maîtrise industrielle de quelques secteurs-clés. En revanche, on ne devrait pas assister à une remise en cause de la marche des territoires vers plus de décentralisation et plus d'autonomie.

On examinera donc les outils de régulation et de négociation qui ont été mis en place ainsi que la façon dont ils sont implémentés. Que signifie réellement le concept de décentralisation pour l'État et comment le traduit-il sur le terrain ? Existe-t-il un débat sur l'aménagement du territoire derrière les mesures concrètes ? Comment l'État gère-t-il les pressions contradictoires, de nature sociale et culturelle, mais aussi sectorielle et corporatiste de la part des sociétés locales, de nature idéologique, financière et économique de la part de la sphère globale ? Au-delà des réformes, réussira-t-il à s'imposer comme garant de l'unité d'une entité nationale qui a de plus en plus de mal à trouver ses axes de cohérence, alors que les réformes décentralisatrices introduisent d'indéniables forces centrifuges ?

1.2 Hypothèse 2 : les territoires se construisent en fonction de capacités endogènes et influencent la modification du système de relations

Ces capacités endogènes, liées aux ressources et aux compétences individuelles et collectives (dynamisme, organisation, etc.), se combinent et font du territoire un être géographique complexe et en constante évolution. Elles fondent ainsi la spécificité des territoires andins, dans leurs structures comme dans leurs dynamiques. Elles expliquent aussi les trajectoires différentes des territoires de la Bolivie, en particulier entre le monde andin, de cultures majoritaires amérindiennes et l'Orient, qui présente un profil socioculturel plus diversifié. On retrouve toutefois les caractéristiques suivantes :

1.2.1 Permanence de l'économie duale

Arthur Lewis, en exposant sa théorie de l'économie duale, a développé une thèse d'évolution normative : les travailleurs de l'économie de subsistance passeraient dans l'économie intégrée et les salaires allaient augmenter petit à petit par gain de productivité (Lewis W. A., 1954). Mais l'ouverture au monde et la capitalisation récente n'ont pas fait basculer les pays andins dans l'évolution normative imaginée par Lewis. On constate une permanence de l'économie

duale et même son renforcement tant dans le milieu rural (économie de subsistance) que dans le milieu urbain (secteur informel).

Quelles places peuvent occuper les territoires de l'économie duale et comment vont-ils réagir face aux opportunités offertes par l'espace ouvert par les réformes politico-administratives ? L'économie duale va-t-elle évoluer vers une économie « triale » avec mise en place d'un nouveau secteur économique fondée sur des territoires à forte composante culturelle occupant une niche économique (filiales *quinoa*, noix du Brésil, écotourisme, etc.) ?

1.2.2 Importance des villes dans le développement territorial

Alors que l'on assiste à l'émergence de territoires sans ville (phénomène de dépoliarisation et de marginalisation extrême), et des villes sans territoire (centres qui se débarrassent de leur hinterland), les villes de la zone andine continuent à jouer un rôle central dans les dynamiques territoriales. On précisera ce rôle en fonction du niveau dans la hiérarchie.

Le rôle historique de la ville est de polariser son espace afin de l'organiser en aires de desserte. Par la ville passent aussi les réseaux de distribution en termes d'équipement collectif et de transferts de solidarité. Cette organisation a un coût que les centres de la périphérie sont de moins en moins enclins à assumer. L'évolution vers plus de concentration spatiale constatée par les économistes et les géographes se traduit dans les espaces périphériques du monde par une marginalisation accrue de territoires où la dégradation des services et des équipements publics les transforment en périphéries délaissées. On en verra des exemples dans les enquêtes sur les infrastructures et services du Département de Santa Cruz.

Que se passe-t-il lorsque des territoires sans villes –ou presque- se retrouvent, par la grâce de la décentralisation, maîtres de leur gestion et autonomes dans leurs décisions ? Dans le cas contraire, quelles sont les conséquences territoriales lorsqu'une ville, déconnectée de son environnement comme le peut être Cobija par rapport au département de Pando, se retrouve dans la même situation ?

Au-delà des cas particuliers, la fracture territoriale de la Bolivie entre le monde andin et les terres basses orientales se traduit par une évolution divergente de leur système urbain respectif. Quelle est la signification de l'instabilité du système urbain de la Bolivie ? Est-il le reflet d'un modèle spécifique ou est-ce une situation transitoire dans le processus de développement ?

1.2.3 Une triple dynamique territoriale : concentration, enracinement et turbulence

On constate une concentration de l'activité sur des agglomérations qui disposent déjà de la masse suffisante pour bénéficier des effets d'entraînement ; la persistance des turbulences territoriales au gré des économies d'aubaines autour des activités extractives, de prélèvement (cueillette, exploitation forestière) ou de spéculations agricoles. Enfin, l'éveil politique des sociétés indigènes se double d'une affirmation des modèles culturels et de retour à l'économie de subsistance.

Cette triple dynamique des territoires accentue de puissants clivages économiques et sociaux, sectoriels et régionaux, qui fracturent durablement les sociétés andines. Elle met en exergue la dimension du rural, qui, en dépit de l'importance de l'urbanisation, reste une des questions centrales de la problématique du développement posée à la zone andine.

1.3 Hypothèse 3 : les acteurs de la sphère globale exercent une contrainte dans le sens de la fracturation des territoires

Les acteurs transnationaux, par pressions directes ou indirectes, sont impliqués pour partie dans les dynamiques et le développement inégal des territoires. En particulier, ils portent des responsabilités dans le développement et la pérennisation de l'économie duale, dans la concentration de l'activité et des hommes, dans la turbulence des territoires de fronts pionniers et dans l'exclusion économique et sociale à l'origine de replis identitaires. L'impact environnemental est aussi considérable avec l'avancée des fronts pionniers et les problèmes de pollutions massives non contrôlées par une activité d'extraction minière de longue date.

Les institutions issues des Accords de Bretton Wood ont orienté les politiques vers le désengagement de l'État de la sphère économique et sociale. Le FMI conditionne ainsi ses prêts au respect de l'orthodoxie néolibérale et la Banque Mondiale, son aide à l'ouverture au marché mondial. La soif inextinguible des marchés globaux pour les produits primaires et l'inondation du marché local par toutes sortes de produits manufacturés à bas prix précipitent le démantèlement du régime socio-économique mis en place à partir de la révolution de 1952, avec une participation de l'État à la sphère productive. Les conséquences les plus visibles sont

un gonflement du secteur informel et une mainmise externe sur les ressources naturelles les plus lucratives.

Des zones de conflits apparaissent autour des lieux d'exploitation des ressources naturelles (mines, hydrocarbures, terres de colonisation de l'Orient). L'arrivée de marchandises nouvelles met à mal l'agriculture traditionnelle. Des zones agricoles ne sont plus cultivées. On constate une évolution dans l'alimentation, moins de tubercules et de céréales traditionnelles et plus de riz importé.

Malgré leur impact important sur le destin des territoires, en particulier depuis le retour à la démocratie au milieu des années 80 en Bolivie, les acteurs transnationaux peuvent subir des inversions de pression qui limitent leurs capacités à influencer les territoires. C'est le cas, au début des années 2000, lorsque les soulèvements populaires ont contrecarré les habituelles mainmises des firmes transnationales sur les ressources naturelles (Boisier, 2005). Le dernier cycle de révoltes a commencé à Cochabamba où les soulèvements populaires ont abouti à l'expulsion du concessionnaire de la distribution de l'eau, un consortium dirigé par la firme transnationale Bechtel⁸. La firme transnationale française Suez-Lyonnaise des eaux, concessionnaire majoritaire de la distribution de l'eau pour l'agglomération de La Paz – El Alto (Aguas del Illimani) allait subir le même sort lors d'un conflit social de même ampleur en 2004. Enfin, ce sont les concessions très avantageuses octroyées au consortium américain *Pacific LNG* pour l'exploitation du gaz qui ont été à l'origine du soulèvement populaire en 2003 qui a abouti à la destitution du président Gonzalo Sanchez de Lozada et à l'accession d'Evo Morales, premier président amérindien de l'histoire du Continent, à la magistrature suprême. C'est l'échec conjugué des institutions financières, qui ont forcé à la privatisation de l'exploitation des ressources naturelles, et des entreprises transnationales qui ont profité de l'aubaine.

Dans ce jeu d'échange à trois- entreprises, État, territoires - les entreprises se trouvent souvent en position de force, mais il arrive que les signaux de pression s'inversent. Comment vont-

⁸ L'entreprise *Aguas de Tunari*, consortium dirigée par la firme étasunienne Bechtel. Cet épisode est connu sous l'expression « guerre de l'eau de Cochabamba », ce qui témoigne de la violence de la révolte populaire.

elles réagir à ces inversions ? Y aura-t-il un nouvel équilibre sur la base d'une négociation entre les firmes, l'État et la société civile (les sociétés territorialisées) pour un nouveau pacte d'exploitation ?

Ces trois hypothèses sont liées car elles concernent trois angles de vue sur le système d'échange de signaux des trois catégories d'acteurs qui interviennent sur l'organisation des territoires. Elles suscitent une série de questionnements qui imposent la mise en place d'une méthodologie idoine susceptible d'y répondre. C'est l'objet du chapitre 1.4.

1.4 Une méthodologie multi-échelle pour une approche systémique

L'idée que l'espace est structuré et qu'il existe des outils et des méthodes spécifiques pour en rendre compte est maintenant largement admise dans la communauté géographique française, au-delà des querelles de courants (Brunet R., 1980 ; Brocart M., 1993 ; Brunet R., Dollfus O., 2000). Ces outils et ces méthodes sont à présents nombreux : outils mathématiques et statistiques, cartographiques, instruments variés d'observation de la terre, modélisation, méthodes d'enquête, etc. L'arsenal est vaste et continue à s'élargir tant il y a de géographes motivés par les progrès des modèles spécifiques à la géographie ou transférés d'autres disciplines. Je partirai d'une citation de Blaise Pascal pour éclairer le choix d'une approche et des méthodes qui lui sont associées : « *Mais les parties du monde ont toutes un tel rapport et un tel enchaînement l'une avec l'autre, que je crois impossible de connaître l'une sans l'autre et sans le tout* » (Pascal, Faugère, 1844 ; 72). C'est une position opposée à celle de René Descartes qui stipule qu'il faut décomposer un problème complexe en autant de parties élémentaires qu'il faudra pour le comprendre, parti-pris à l'origine de la voie analytique privilégiée par la science en Occident. Contrairement à l'approche réductionniste préconisée par Descartes, la proposition de Pascal suggère qu'il est important d'étudier les relations entre les éléments qui nous intéressent et qu'il faut toujours les mettre en perspective d'un « tout » qu'ils conforment. C'est une vision « système », que je ferai mienne à la lettre de B. Pascal. Cela se traduit concrètement par une *approche systémique* qui posera le problème de la production de l'espace et de la création de territoires sous la forme d'un système de systèmes, ainsi qu'un recours à une méthode privilégiée d'analyse et d'identification de structures spatiales qu'est la *chorématique*. Cette dernière est surtout connue et débattue pour ses vertus *analytiques* (identifier des structures élémentaires de l'espace), aussi associer le *modèle*

chorématique à un *modèle systémique* peut sembler quelque peu incongru à des spécialistes qui n'admettent de pratique des systèmes que dans le cadre de la théorie globale de la complexité. Mais cette association prend tout son sens si nous la mettons dans la perspective de la dialectique entre le tout et les parties telle que la suggère la proposition de B. Pascal. Après une exposition circonstanciée, à la fois théorique et méthodologique, des éléments factuels d'une approche systémique, on fera l'inventaire des matériaux nécessaires à la mise en œuvre pratique de cette approche : outils, méthodes, données. Enfin, on verra comment systémique et chorématique peuvent être méthodologiquement associées et en quoi cette association peut apporter une plus-value pour cette thèse.

1.4.1 Une approche systémique ?

Dans ce travail, il sera souvent question de système, de modèle, de théorie. Il fera appel à des notions comme organisation, régulation, interaction. Il rappellera souvent la complexité des problèmes à traiter et insistera aussi sur la nécessité de prendre du recul pour retrouver un sentiment de globalité dans lequel se meuvent les acteurs et les organisations. On trouvera dans les pages suivantes des modèles, des schémas sagittaux d'organisation et d'interprétation, etc. En bref, on découvrira tout l'arsenal de ce qui pourrait s'apparenter à une systémique de la problématique acteurs - territoires, mais est-ce le cas ? C'était au début de l'entreprise un vœu, une inclination et peut-être une nécessité méthodologique la plus naturelle et la plus ajustée à la nature du sujet à traiter. Mais le sujet *système/système* est aussi complexe que les thèmes et les problèmes dont il est sensé rendre compte.

1.4.1.1 *Système et géographie*

Une petite révision des pratiques en géographie montre que l'utilisation de la notion de système et les avancées théoriques de la discipline géographique en matière d'approche systémique, en dépit de la diversité des pratiques (Orain, 2001), n'offrent pas une très grande netteté épistémologique des domaines de définition et des limites d'application (Durand-Dastès, 1984 ; Guermond, 1984). Pourtant beaucoup de géographes, même les plus attachés aux approches anthropologiques, parlent peu ou prou de systèmes, voire de *système* ou de *système*, mais peu explicitent le domaine théorique dans lequel ils utilisent ces notions. C'est une situation qui a pu transformer le regard de quelques géographes d'une indifférence polie à une critique sévère envers la modélisation systémique (Bailly, Hussy, 1984 ; II), à

laquelle ils reprochent un caractère mécaniciste⁹. À moins qu'il ne faille répondre de façon plus large à un soupçon de succomber à « *l'effet Montesquieu* » (Bourdieu, 1982 ; 238)¹⁰ comme on succombe à une mode quelle qu'elle soit, ou de céder aux *Prodiges et vertiges de l'analogie* (Bouveresse, 1999)¹¹. Cette mise en garde contre l'analogie superficielle, voire dénuée de sens, se double d'une méfiance vis-à-vis de la « ressemblance » comme outil de savoir typique des époques pré-modernes (cf. M. Foucault, 1966 ; 54 : Les quatre similitudes). De fait, l'engouement des géographes pour la modélisation systémique qui a suivi les travaux pionniers en France (Aurillac, 1983 ; Auriac, Brunet 1986 ; Brunet, Dollfus, 2000) n'a guère dépassé un petit courant logé, pour la plupart, dans le grand courant de ceux qui ont participé à la mise en place de la *Nouvelle Géographie*. Les autres la considèrent comme une mode qui passera comme elle est venue. La difficulté même pour les géographes praticiens de la systémique pour s'entendre sur un corpus méthodologique *a minima*, prélude à un soubassement théorique qui la pérennise, est-elle inhérente à ce corpus scientifique même, somme toute encore récent, ou est-ce dû à la nature de la discipline géographique dispersée en un large éventail de pratiques et de courants ? Pour qui n'a jamais fait cas de la systémique, un *Que sais-je ?* sur la question suffit à s'en faire une idée (Durand, 2007), mais pour une application scientifique, une documentation plus détaillée s'avère indispensable. La principale référence, qui a débouché sur le transfert et le développement de l'approche systémique en géographie, est un texte assez difficile, doté d'une armature de démonstration mathématique à

⁹ Les auteurs concluent leur article critique en postulant qu'il ne peut y avoir de système que dans la nature, non dans le social, position particulièrement radicale.

¹⁰ Pierre Bourdieu, commentant les écrits de Montesquieu sur l'influence du climat sur les peuples, met en garde contre la « *baisse de vigilance logique qui s'observe toutes les fois que l'inconscient social trouve son compte* » en ces termes : « *Ce serait rendre justice à l'auteur de l'Esprit des Lois que d'attribuer son nom à l'effet d'imposition symbolique tout à fait spécial que l'on produit en surimposant aux projections du fantasme social ou aux préconstructions du préjugé l'apparence de science qui s'obtient par le transfert des méthodes ou des opérations d'une science plus accomplie ou plus prestigieuse. Effet qui [...] a trouvé son terrain d'élection dans les sciences sociales où l'on ne compte plus les « théories » obtenues par imitation mécanique de la biologie et surtout de la physique* ».

¹¹ De son côté, le philosophe Jacques Bouveresse met en garde contre les tentatives de transferts et d'analogies mal maîtrisées de la mathématique et de la physique vers la philosophie, cachant souvent des discours philosophiques indigents sous un vernis scientifique. Même si les propos de J. Bouveresse intéressent aussi *a priori* les géographes, assez friands de ce genre de transferts et d'analogies, il existe fort heureusement des réussites en matière de transferts de modèles physiques ou mathématiques vers la géographie. Par exemple Franck Auriac pour l'approche systémique et Denise Pumain pour les modèles gravitaires.

l'usage de la biologie et des sciences de la nature en général (Bertalanffy, 1993). Cette difficulté originelle d'accès aux sources, en fonction du bagage mathématique de tout un chacun, a sans doute pesé sur les exigences différentielles des géographes vis-à-vis de la pratique de la systémique. Certains exigent une formalisation mathématique poussée, d'autres se contentent d'une conceptualisation tout aussi rigoureuse, mais sans le carcan d'une formalisation mathématique pas forcément adaptée à l'étude des sociétés dans leur dimension spatiale ; d'autres encore pratiquent sans exigence, ce qui a sans doute causé des difficultés à la diffusion de cette approche¹². Ces mises en garde, en particulier celles qui sont émises par d'éminents auteurs sont sérieuses mais n'ont pas pour objectif de discréditer l'approche systémique, bien au contraire. Elles visent à souligner les embûches qui ont parsemé le chemin de nos aînés dans leurs tentatives de transférer et de théoriser la systémique en géographie. Les difficultés et les apories n'ont pas disparu de notre propre chemin. Elles sont de trois sortes et peuvent s'exprimer sous forme d'objections, déjà mises à jour par L. von Bertalanffy lors de sa propre tentative de formulation d'une *théorie du système général* :

- **L'objection tautologique** pourrait se résumer par l'expression « rien de nouveau sous le soleil ». Les outils et les méthodes mises en œuvre par la systémique sont déjà utilisés depuis toujours dans d'autres contextes. La notion de système fait intrinsèquement partie du vocabulaire de la géographie. A-t-elle besoin d'un nouveau jargon (systémie, systémique) pour enrober une pratique sans rien apporter de véritablement novateur ? Si les attentes se focalisent sur l'ultime outil et la dernière méthode universelle qui nous permettraient de résoudre une fois pour toutes tous nos soucis épistémologiques et pratiques, la déception est certaine. L'apport de la systémique réside plutôt dans une manière de poser les problèmes sous l'angle de l'organisation, de la relation et de la modélisation qui permettent de mettre à jour un domaine d'énonciation laissé en déshérence par l'approche réductionniste cartésienne.

¹² Un simple coup d'œil dans l'Espace Géographique montre qu'à côté d'articles construits, bien problématisés et démonstratifs, il en est d'autres confus, dans lesquels l'abondance des références et citations et l'emploi du vocabulaire systémique tiennent lieu de caution d'un travail dont on peine à deviner quelle est la problématique ou le sens des schémas présentés.

- **L'objection idéologique** concerne les dangers de l'analogie exprimés plus haut. Plus précisément, elle met en garde contre le raisonnement analogique entre un système naturel et un système social figeant ce dernier dans une totalité qui finit par devenir totalitaire. On a en mémoire le fâcheux précédent du *darwinisme social*, où des courants de pensée racistes prétendaient adapter la théorie de l'évolution des espèces de Charles Darwin aux sociétés humaines pour justifier les hiérarchies et les dominations. Mais en formalisant les systèmes sociaux de façon ouverte et dynamique, et donc en perpétuelle évolution ou mutation, on échappe à l'objection. Von Bertalanffy, plutôt que l'analogie, préfère évoquer *l'isomorphisme*, mettant l'accent, non sur la similitude des objets étudiés (des sciences de la nature et des sciences de l'Homme et de la société), mais sur le niveau d'abstraction atteint et l'applicabilité des modèles conceptuels à différents phénomènes.
- **L'objection scientifique** rappelle que l'approche systémique apporte une faible valeur explicative. L'approche systémique présente en effet une bien faible autonomie concernant l'explication des phénomènes étudiés. Deviendra-t-elle un jour autonome ? Est-ce nécessaire d'acquérir cette autonomie ? Ne faut-il pas fixer ici la limite de l'approche systémique ?

Ce dernier type d'objection ouvre le vaste débat sur la *causalité* et la *finalité* dans les sciences. Pour le parangon de la science qu'est la physique, seule compte la causalité, susceptible dans un enchaînement de cause à effet, de fournir l'explication. La finalité est à ranger dans le rayon des accessoires de la métaphysique, de ses « causes finales » et de sa vision téléologique. Le modèle mécaniste d'explication de la physique et des sciences de la nature en général a pu séduire un temps les géographes, mais la géographie a fini par soumettre deux questions irréductibles à ce modèle : d'une part les contingences physiques, d'autre part le libre-arbitre des acteurs. Une contingence, cela peut être par exemple la découverte d'un gisement d'hydrocarbure qui modifie les débats sur l'aménagement du territoire et le développement local. Le libre-arbitre renvoie à la question de son exploitation : va-t-on exploiter ce gisement ? Quand ? Comment ? Avec qui ? Quelles en seront les conséquences environnementales et économiques et sociales ? Dans un assez vieux texte (Baulig, 1959), le géographe Henri Baulig pose clairement ce double thème spécifique à la géographie : d'une part, la tension qui traverse la discipline entre la causalité pure (on dira aussi le déterminisme)

et la contingence absolue qui conduirait à ne se préoccuper que du « modèle de l'unique » ; d'autre part, l'auteur discute aussi de la réalité et des limites du libre-arbitre de la vie en société. La complexité des sociétés, dit-il, nécessite une voie de recherche entre la causalité linéaire et la contingence. Pour cela, le géographe dispose de « *la notion familière du milieu, conçu dynamiquement comme un réseau d'interactions* ». Les propos d'H. Baulig dans cet article des *Annales* de 1959 pourraient être repris dans un manifeste pour une approche systémique : « [...] *différentes fonctions assurent la cohésion et la vie de l'organisme, hors duquel elles ne sauraient s'accomplir : le tout implique les parties et les parties, le tout. Une telle réciprocité dépasse de beaucoup une simple causalité linéaire : elle procède apparemment d'un principe ordonnateur, qui ne peut guère être qu'une finalité interne* ».

Le géographe Paul Claval a aussi réfléchi au problème de la causalité et de la finalité en géographie (Claval, 2003). Il relate que les géographes ont eu un temps un attrait pour les causalités linéaires et temporelles des sciences de la nature, mais butaient sur l'application à l'espace. Finalement, il fait les mêmes analyses que H. Baulig et aboutit aux mêmes conclusions, si ce n'est qu'il exprime clairement un plaidoyer pour une approche systémique en phase avec l'élargissement des centres d'intérêt des géographes.

Lorsqu'on aborde l'étude d'un système social, on peut éventuellement se passer de l'explication issue d'une causalité linéaire mécaniste. On ne peut en revanche renoncer à une compréhension du fonctionnement du système, c'est-à-dire sa finalité intrinsèque. Ainsi, dans notre cas de la Bolivie, tous les acteurs globaux ou locaux s'accordent pour donner un sens au système communicationnel et relationnel exposé au début de cette thèse : *il sert à réguler par des politiques ciblées la production de l'espace et l'usage des territoires ; il arbitre aussi les conflits d'intérêt et d'usage sur ces territoires*.

Commencer un chapitre sur la justification d'une approche adoptée par l'exposition de ses difficultés et de ses apories, reflète un état d'esprit dubitatif quand il s'est agi de documenter sérieusement une pratique qui m'a toujours paru naturelle. La bibliographie a finalement apporté autant de perplexité que de réponses aux questions. Mais la géographie a toujours suscité des débats sur ses concepts et ses pratiques. Au-delà des débats, il est intéressant d'examiner comment sont traitées les notions de système et de systémique dans les articles comme dans les ouvrages de références les plus récents de la géographie française :

Une recherche sur les principales revues de géographie francophone (L'espace géographique ; Géocarrefour ; Espace et Société ; Géographie, économie, société ; Annales de Géographie ; Hérodote ; Cybergéo) montre que la thématique système/systemique est peu traitée et lorsqu'elle l'est, l'on ressent un certain malaise. Le sujet d'abord, on y aborde de préférence des thématiques environnementales, autour du risque naturel ou technologique par exemple, et très peu les systèmes sociaux¹³. La démarche ensuite : il suffit pour certains auteurs de mener une analyse multifactorielle ou de manier plusieurs paramètres explicatifs pour décréter qu'on traite le sujet sous l'angle systémique. Il y a beaucoup d'ambiguïté autour de la notion d'analyse de systèmes et d'approches ou de démarches systémiques (tant et si bien que des personnalités scientifiques comme L. von Bertalanffy ou J.-L. Le Moigne préconisent de ne pas adjoindre les notions d'« analyse » et de « système »), de quoi rendre perplexe quiconque cherche des informations sur la modélisation systémique en géographie.

Heureusement, des ouvrages de référence et quelques articles¹⁴ ôtent un doute qui grandissait au fur et à mesure qu'on avançait dans la documentation de la systémique vue du côté des revues traditionnelles de géographie. Deux groupes de géographes francophones ont produit des écrits intéressants sur le thème. Le groupe le plus ancien s'articule autour d'un paradigme « marxiano-système » autour de Roger Brunet et de Franck Auriac¹⁵ auxquels on pourrait adjoindre un précurseur en la personne de Raymond Dugrand¹⁶. Le groupe est en accointance avec le *Groupe Dupont* auquel s'adjoint d'autres personnalités scientifiques (François Durand-Dastès (1984, 1995), André Dauphiné (2003a, 2003b), Yves Guermond (1984), etc.). L'autre groupe de géographes qui a contribué à renforcer la modélisation systémique en géographie s'articule autour d'un « *urban dynamics* » à la française (Pumain, 2003 ; Pumain, Bretagnolle, 2010 ; Pumain, Sanders, Bretagnolle, Glisse, Mathian, 2009 ; Pumain, Sanders, Saint-Julien, 1989 ; Dauphiné 2003b). À ce groupe, on peut adjoindre les personnalités

¹³ L'article de Scouart M., Lambin E. F. dans *L'Espace géographique : Approche systémique des causes de la déforestation en Amazonie brésilienne* (2006), aborde à la fois l'aspect environnemental, social et organisationnel du problème.

¹⁴ La revue électronique *Cybergéo* est le relais préférentiel des travaux et avancées théoriques et méthodologiques sur le paradigme systémique en géographie

¹⁵ Franck Auriac : *Système économique et espace : le vignoble languedocien*, publié en 1983.

¹⁶ Raymond Dugrand : *Villes et campagnes en Bas-Languedoc*, publié en 1963.

scientifiques qui ont travaillé sur la théorie des jeux, autour des notions de négociation et de décision et investissant les champs de la géopolitique, de la question territoriale, de la gestion et de l'aménagement du territoire (Moine, 2006 ; Pecqueur, Pérache-Gadeau, 2010 ; Dauphiné, 2003c) ; la théorie du chaos (Dauphiné, 1995) ; les simulations multi-agents ou par les automates cellulaires ou encore à l'aide de fractales (Langlois, 2010 ; Dubos-Paillard, Guermond, Langlois, 2003), mis en œuvre essentiellement autour de l'étude de la croissance urbaine. Tout cela forme un ensemble assez cohérent autour des notions de *simulation*, de *modélisation*, du paradigme de la *complexité*, des concepts *d'émergence* et *d'auto-organisation*, du recours méthodologique aux *bases de données* et des outils d'analyse spatiale offerts par les *systèmes d'information géographique*, et aux traitements privilégiés des thèmes de la *dynamique urbaine* (croissance et organisation), ainsi que le thème de *l'aménagement du territoire* (gestion et planification territoriale). Une cohérence perçue par la géographe Denise Pumain qui a pu parler d'école française de la modélisation qui « *prône les va-et-vient entre théorie et modèle, modèle et terrain, observation et simulation*¹⁷ [...] ». Il est notable que, contrairement aux spécialistes de la systémique des autres disciplines qui souhaitent proscrire l'usage du terme « analyse » avec celui de « système » ou de « systémique » parce qu'il renvoie à l'approche réductionniste, les membres potentiels de cette « école française de la modélisation » n'affichent pas ces scrupules et revendiquent même *l'analyse des systèmes* comme une spécialité géographique qui a précédé *l'auto-organisation*, puis la *complexité* comme concepts privilégiés d'une théorie géographique du changement et des *dynamiques des systèmes spatiaux* (Pumain, 2003 ; Guermond, 2005b).

D'autre part, on peut compter sur une gamme de produits collectifs, en particulier les publications des colloques *Géopoint* ou les *brouillons Dupont*. La Géographie universelle éditée scientifiquement par R. Brunet se révèle aussi fort utile, en particulier le premier Tome « Mondes nouveaux ».

Parmi les productions plus personnelles se détache une contribution théorique d'André Dauphiné : *Les théories de la complexité chez les géographes* (Dauphiné, 2003a). Science

¹⁷ Compte-rendu pour l'Espace géographique de l'ouvrage collectif « Modélisations en géographie, déterminismes et complexités » (2005a), dirigé par Y. Guermond

combinatoire par excellence, il en a coûté à la géographie de franchir le « Rubicon scientifique » qui sépare le compliqué, ensemble fini de composantes plus ou moins stratifiées, du complexe qui conforme un système dynamique de connexions, d'interactions, de rétroactions entre les composantes. La faute en est, selon l'auteur, au peu d'appétence montrée par les géographes vis-à-vis de la théorisation et de la modélisation. A. Dauphiné distingue quatre formes de complexité en géographie qui me seront utiles dans ma propre formulation systémique :

- La complexité due à un grand nombre de composants en interaction : je vais définir un système spatio-génétique composé de sous-systèmes idéels et matérialisés en interactions, rétroactions, unis par des flux d'information, de décisions et d'effets.
- La complexité due à l'imbrication des niveaux spatiaux : la question du choix des échelles en géographie se traduit par plusieurs niveaux de construits systémiques.
- La complexité due à l'imbrication des niveaux d'organisation : ce qui se traduit pour le cas de la Bolivie par des chevauchements de compétences territoriales, par la confrontation des légitimités et par la multiplication des conflits d'usage.
- La complexité due à un comportement spatial chaotique : l'enchevêtrement d'une organisation spatiale politique arbitraire, de la rotation des centres d'une économie d'aubaine et de la migration comme variable d'ajustement, entraîne une instabilité spatiale permanente y compris pour le système urbain.

Les contributions personnelles en matière d'approche systémique concernent aussi des applications. Outre la thèse de Franck Auriac et les débats qui l'ont précédée (Aurillac, Durant-Dastès, 1981), on peut citer aussi le travail de Jacques Maby sur le vignoble languedocien qui décidément inspire les géographes qui se réclament de l'approche systémique (Maby, 2002). Son mémoire de HDR est articulé autour de ce qu'il nomme « la systémie géographique » qui est l'art de la modélisation systémique en géographie. J. Maby propose d'encadrer la pratique de la modélisation systémique par huit propriétés spécifiques à la géographie (action, ouverture, emboîtement, composition, interaction, organisation, régulation et finalisation). Nous aurons l'occasion de développer plus avant l'apport des géographes à la théorie du système et à la modélisation dans le chapitre sur l'approche épistémologique.

Les auteurs français qui s'intéressent à l'approche systémique ont certainement une dette envers les pionniers anglophones. Ils n'ont toutefois rien à leur envier actuellement. Dans le monde anglo-saxon, le travail encyclopédique de Bennett et Chorley (1978) fait office de précurseur dans l'application de la théorie des systèmes à la géographie, bien dans l'air du temps d'une discipline qui se voulait de synthèse. Les auteurs contemporains insistent plutôt sur l'analyse spatiale et l'outil SIG pour justifier de leur intérêt pour l'approche systémique (Goodchild et al., 2000).

Les ouvrages spécialisés qui abordent la théorie et la pratique des systèmes ne sont pas légion en géographie. Néanmoins, leur qualité supplée largement la faible quantité de la production. Mais pour utiles que soient ces ouvrages de référence pour la recherche, ils s'avèrent moins révélateurs de l'état de la discipline que les traitements des concepts liés au système et à la systémique par des ouvrages généralistes destinés à un public large. Ainsi, l'Encyclopédie de la géographie (Bailly, Ferras, Pumain, 1995) consacre trois chapitres sur un total de 57 au traitement du concept de système. *Les systèmes de villes*, thème traité par Denise Pumain (chapitre 32) fait écho aux *Systèmes agraires* de Claude Moindrot (chapitre 24), tandis qu'Olivier Dollfus s'intéresse à la *Géopolitique du système-monde* (chapitre 34).

Les systèmes agraires constituent le thème le plus ancien traité par la géographie puisqu'il remonte à l'époque classique de l'intérêt des géographes pour les trois grands types de paysages observés en Europe (openfield, bocage et paysages méditerranéens). Le *système agraire* est ainsi décomposé par C. Moindrot en *paysage agraire* plus la *structure foncière* ; le paysage lui est composé de la *structure agraire* plus l'habitat. Mais cette géographie agraire qui identifie des systèmes clos sur eux-mêmes, reste essentiellement descriptive. Les systèmes agraires identifiés semblent figés dans l'espace et le temps car les géographes s'intéressaient plus aux permanences qu'aux dynamiques.

En revanche, avec le système de villes, la théorie, la modélisation et la systémique font leur apparition. Les villes dépendent les unes des autres, sont en relation de complémentarité ou de rivalité et sont capables collectivement d'autoreproduction (Pumain, 1995).

Avec Olivier Dollfus, le système devient mondial (Dollfus, 1995). L'auteur définit le système-monde comme un « méta-système » géographique (composé de pavages et de réseaux comme tous les systèmes géographiques) qui contient tous les autres systèmes géographiques. Le système-monde construit par Dollfus semble un système sans régulation,

ni même d'autorégulation puisqu'il ne dispose pas de *boucles de rétroactions négatives* qui puissent freiner sa fuite en avant. Cette absence est le problème majeur du système-monde, puisque celui-ci génère une croissance débridée et des inégalités qui s'accroissent. Les « hiérarchies enchevêtrées » et les libertés dont jouissent les nombreux sous-systèmes rendent le système-monde imprédictible et exigent, selon l'auteur, une « base de réflexion spécifique » qui est la géopolitique.

Le traitement du concept de système dans *l'Encyclopédie de la Géographie* est finalement un excellent résumé de l'évolution de la géographie d'abord à travers l'élargissement de ses centres d'intérêt et la distance focale de ses échelles de plus en plus petites. Cet éloignement volontaire de l'observation directe du paysage a facilité un passage vers plus d'abstraction, plus de théorie et plus de complexité dans la recherche de la compréhension et de l'interprétation des structures et des processus en œuvre dans la production de l'espace et de la création de territoires.

Les deux principaux dictionnaires de la géographie¹⁸ traitent différemment du concept de système et de la systémique. Dans *Les mots de la géographie* (Brunet, Ferras, Théry, 1993), le système est défini de façon précise mais succinct : il possède une structure et sa dynamique est animée par des interactions et des boucles de rétroactions négatives ou positives qui déterminent son évolution. C'est en quelque sorte le minimum syndical et cela reflète les limites d'un dictionnaire spécialisé qui souhaite rester précis et rigoureux et éviter de tomber dans l'exercice encyclopédique.

La fiche « système » du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* est plus fouillée, plus complète, mieux documentée, plus utile donc. On y apprend que l'étude des systèmes consiste à scruter leurs relations, leur organisation, leur comportement, leur évolution et qu'ils se déclinent en systèmes fermés, ouverts et autonomes. La systémique, associée à la modélisation, est définie comme tentative de théorisation constructiviste qui vise à doter toutes les disciplines scientifiques d'un même corpus fondé sur les notions d'organisation, régulation, auto-organisation, rétroaction, etc. La systémique est présentée

¹⁸ Les mots de la géographie. Dictionnaire critique (Brunet, Ferras, Théry, 1993) et le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (Lévy, Lussault, 2003)

comme différente de l'analyse de systèmes qui elle, nécessite une formulation mathématique poussée notamment par des équations différentielles. L'auteur de la notice fait une revue des auteurs (dont nous détaillerons les apports au prochain sous-chapitre) et des disciplines (physique, biologie, économie, écologie, sociologie, etc.), qui ont constitué depuis plusieurs décennies un véritable patrimoine de théories et méthodes, de notions et de pratiques applicables ou transposables à la géographie. Bien que s'adressant à un large public non spécialiste, la notice « système » du Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés est suffisamment détaillée et documentée pour inspirer des travaux de recherche.

Avant de proposer un modèle conceptuel qui mette en cohérence les systèmes matériels et idéels qui conforment le système global spatio-génétique, c'est-à-dire qui rende compte à la fois de la production de l'espace et de la création de territoires dans un espace de la périphérie du monde, il est utile de faire le point sur quelques références qui ont participé à la légitimation philosophique, épistémologique et méthodologique de l'approche systémique.

1.4.1.2 Références philosophiques, épistémologiques et méthodologiques de l'approche systémique

La géographie était peu présente lors de la mise en place de ce patrimoine commun théorique, méthodologique et même philosophique (Erwin Laszlo parle de révolution cosmologique à propos de l'apport de L. von Bertalanffy) de la systémique. D'autres disciplines s'en sont chargées et parmi les pionniers, le biologiste Ludwig von Bertalanffy figure parmi les personnalités scientifiques les plus citées. Lorsqu'il publie *General system theory*¹⁹, le savant affiche d'énormes ambitions et parle de nouveau paradigme pour la science en invoquant Thomas Kuhn. L'ouvrage consacre plusieurs chapitres au développement mathématique de la théorie des systèmes, mais l'auteur donne l'impression de chercher caution auprès des prestigieuses sciences de la matière qui imposent leurs normes à toute prétention scientifique. L'essentiel est ailleurs comme le précise l'auteur lui-même qui refuse la réduction de la

¹⁹ L'ouvrage n'est publié qu'en 1968 alors que L. von Bertalanffy avait fait des propositions théoriques sur les systèmes dès les années 30. Curieusement traduit en français par *Théorie générale des systèmes*, l'auteur avait pourtant bien l'ambition de proposer une théorie d'un système général commun, ou tout du moins transposable, à toutes les disciplines et en tout lieu. L'auteur place même l'espoir d'une réconciliation des deux cultures scientifiques (sciences de la nature et sciences de l'Homme et de la société) dans la théorie du système général.

théorie du système à un simple catalogue d'équations différentielles. Il part du constat que si l'approche réductionniste cartésienne a permis des progrès spectaculaires pour les sciences de la matière, il n'en est pas de même pour les sciences de la vie et encore moins pour les sciences de l'Homme et de la société. Celles-ci ont besoin d'une nouvelle approche : l'approche systémique, dont les progrès méthodologiques et épistémologiques escomptés pourraient même ouvrir une nouvelle voie de progrès pour les sciences de la matière. En effet, l'auteur annonce : « *La théorie générale des systèmes pourrait devenir plus tard un important système normatif pour les sciences* », plus loin : « *La théorie générale des systèmes devrait donc devenir un important moyen méthodologique, contrôlant et incitant le passage des principes d'une discipline à l'autre* » (von Bertalanffy, 1993 ; 78). L'auteur consacre un chapitre entier au concept de système dans les sciences de l'Homme et de la société, et même un autre pour son application à la psychologie et à la psychiatrie²⁰. Pour mériter le sceau de la science, les sciences sociales doivent se conformer comme « [...] *une tentative légiférante, non pas comme description des particularismes, mais comme classement des faits et effort de généralisation* » (von Bertalanffy, 1993 ; 199). Vue sous cet angle, une science sociale ne peut pas être autre chose qu'une *science des systèmes sociaux*. Pour illustrer ce point de vue, ce précieux auteur met à notre disposition une théorie et une méthodologie qui « [...] *incorpore à la fois le maintien et le changement, la préservation du système et les conflits internes* ». Il promet de surcroît que toute application débouchera à la fois sur la compréhension et la prédiction, l'idéal poursuivi par toute science humaine. Parallèlement, un auteur comme Bernard Walliser (1977) explore de façon critique et utile les propriétés synchroniques et diachroniques des systèmes. Même si la réalité de l'application de la systémique en géographie apporte son lot de difficultés et d'apories, j'ai tenu à commencer par leur exposé, le cadre théorique et méthodologique proposé par L. von Bertalanffy semble assez solide pour tenter l'aventure.

²⁰ Un souffle optimiste et même enthousiaste traverse l'ouvrage de L. von Bertalanffy au point qu'il évoque même la géographie comme partie prenante des progrès épistémologiques et méthodologiques de la théorie des systèmes ! « *Mais on ne prévoyait pas encore que la théorie générale des systèmes jouerait un rôle aussi important dans l'orientation moderne de la géographie* » (von Bertalanffy, 1993 ; XIV). Il parle bien sûr des années 50 et 60 et de la révolution de la *Nouvelle Géographie* en train de se faire.

L. von Bertalanffy (1993 ; XVII) évoque une « [...] philosophie des systèmes, c'est-à-dire une réorientation de la pensée et de la vision du monde issue de l'introduction du concept de système comme nouveau paradigme scientifique ». Cependant son apport se fait essentiellement du point de vue épistémologique et méthodologique. On cherchera l'armature philosophique de l'approche systémique dans la contribution d'Edgar Morin autour du concept de complexité (Morin, 2005). En mettant en perspective la théorie du système général et le concept de complexité, E. Morin trace une voie pavée de considérations qui sont comme autant de guides²¹ : en pratiquant la science par cette approche, nous abandonnons la prétention de contrôler et de dominer le réel, mais devons accepter de composer, négocier, dialoguer avec lui. Ce point de vue adopté, la géographie n'est plus une entreprise, consciente ou inconsciente, qui fournit les outils de domination de la nature et des hommes, mais un discours raisonné qui accepte la tension permanente entre l'ordre et le désordre, le connu et l'inconnu, ainsi que l'incomplétude et l'incertitude comme parties de la connaissance. Par ailleurs, le concept de complexité permet aussi de singulariser l'approche systémique, d'une part des discours-systèmes descriptifs, anciens ou nouveaux, dont la géographie classique regorge, d'autre part, du domaine de l'analyse des systèmes qui ne se distingue guère de l'approche réductionniste cartésienne en cours. Edgar Morin rêve d'une unité de la science réalisée à travers les trois grands domaines de connaissance du matériel, du biologique et de l'anthropologique, disposés en cercles concentriques avec le matériel (physis) au centre. Une unité qu'il imagine incluante, bien différente de la tentative hégémonique et excluante de l'uniformisation épistémologique du positivisme logique. Bien intéressante aussi pour notre propos est l'idée d'E. Morin de prendre en compte les dimensions de l'inventivité et de la créativité dans la sphère anthropologique pour toute théorie autour de la dynamique ou de l'évolution. C'est cette créativité qui crée les boucles de rétroaction dans nos systèmes sociaux et qui semblent amener de façon cyclique, des solutions parfois antagonistes, mais jamais à l'identique. Nous aurons l'occasion de l'exposer dans ce travail.

²¹ Ces considérations sont : l'ouverture du système, l'organisation, l'information, l'auto-organisation, l'inclusion du sujet.

Enfin, dernier auteur retenu pour documenter le cadre de référence épistémologique et méthodologique de l'approche systémique : Claude Le Moigne, par son travail, complète et documente les intuitions que L. von Bertalanffy n'a pas eu le temps de mettre en œuvre. Ce qui préoccupait L. von Bertalanffy, et aussi E. Morin, était la double culture scientifique (sciences de la nature et sciences de l'Homme et de la société) qui fracture la vision et la pratique de la science et souvent oppose les scientifiques. Il concevait sa théorie du système général comme un pont qui relie les deux cultures scientifiques²². La préoccupation de J.-L. Le Moigne concernait aussi une fracture culturelle : la culture de l'action de l'ingénieur (la pratique) et la culture de la réflexion du scientifique (la théorie). C'est une fracture artificielle mais bien réelle dans l'organisation institutionnelle de la recherche et l'auteur espère la réduire avec sa propre version de la théorie du système général. En dénommant *théorie de la modélisation systémique* sa propre contribution à la théorie du système général, l'auteur entend faire progresser la réflexion du point de vue épistémologique comme du point de vue méthodologique (Le Moigne, 1994). Pour la pratique, il nous exhorte à sortir de la logique « analytico-organique » pour nous imprégner de la logique « systémo-fonctionnelle » dans nos tentatives de modélisation. Dans cette perspective, il est plus important de savoir le détail de sa composition. Outre une impressionnante bibliographie sur la question, qui dissipe l'impression lacunaire laissée par les géographes, l'ouvrage majeur de J.-L. Le Moigne est un véritable traité à l'usage des chercheurs qui y trouveront à la fois des méthodes et des pistes à explorer, ainsi qu'une armature épistémologique fondée sur des concepts aussi utiles que : représentation, organisation, information, mémoire, décision, action, rétroaction, auto-organisation. C'est à la fois une boîte à outils et un fond d'arguments d'une utilité indéniable.

L'apport majeur de J.-L. Le Moigne à la théorie du système général, à mon sens, est qu'il ait su formaliser le fait que *la systémique est intimement liée avec la modélisation*²³. L'état de

²² Il est remarquable que ce soient les représentants des sciences du vivant (Bertalanffy en tant que biologiste et Georges Canguilhem en tant que médecin, par exemple) qui aient ressenti le plus cette insatisfaction et aient tenté d'élargir le champ épistémologique au-delà de la domination épistémique des sciences de la nature.

²³ L'économiste Géry Lecas (2006) relie « modélisation systémique » et « constructivisme » à travers les principes qui le fondent : représentativité (relation sujet/objet) ; téléonomie (privilégier le processus pour la compréhension) ; conjonction (relier pour connaître) ; ouverture.

l'art, régulièrement renouvelé, que propose l'auteur élargit la légitimité de l'approche systémique et de la modélisation, qui est son versant méthodologique et pratique, même si elle était déjà assurée par l'apport des géographes. Mais il s'avère toujours salutaire de fureter hors de sa propre discipline lorsqu'on est en prise avec un débat dont les termes cachent parfois des enjeux qui ne sont que partiellement scientifiques.

Cette documentation générale à la fois philosophique, épistémologique et méthodologique de la systémique, ainsi que les applications des géographes constituent un cadre assez stable et sûr pour accompagner ma propre problématisation de cette thèse autour d'une modélisation systémique à plusieurs échelles, géographie oblige. J'ai cheminé prudemment car l'expérience montre que le passage à la pratique à partir d'une documentation théorique révèle toujours des difficultés inattendues.

1.4.1.3 Application

Quelles sont les conséquences politiques, sociales, économiques des échanges de signaux entre les acteurs, conceptualisés dans la problématique par le modèle relationnel et communicationnel (figure 1.1), et quelles en sont les traductions géographiques en termes d'organisation spatiale et territoriale ? Comment relier ce modèle conceptuel aux dynamiques urbaines et aux mutations rurales, modèle dont on a pressenti le rôle central et qui a présidé à l'élaboration de la problématique de cette thèse ? La réponse est à la fois modeste et ambitieuse. Elle est modeste car elle renonce à recourir aux avancées les plus récentes en matière de modélisation systémique en géographie, par exemple autour de la théorie des jeux ou le recours aux automates cellulaire. Le sujet traité, plutôt « généraliste », aurait nécessité la construction d'une immense base de données socio-économiques et environnementales et la mise au point d'outils de traitement hors de portée. L'ambition est plutôt à rechercher dans la tentative de mise en cohérence d'un nombre important de matières (thèmes et données) qui rendent compte à la fois des formes spatiales et du jeu des acteurs qui les ont produites ou créées. Pour cela, on construira un modèle systémique qui va puiser directement sa pertinence dans les définitions des fonctions et propriétés des systèmes définies parmi les textes de références (ceux de Walliser, de Le Moigne ou encore de Bertalanffy).

Le modèle systémique qui englobe le contenu de cette thèse va présenter les caractéristiques suivantes :

- C'est un système géographique ouvert et hiérarchisé et sa hiérarchie emboîtée correspond aux structures spatiales spécifiques révélées par chaque échelle du géographe. Le système est composé de systèmes (ou sous-systèmes) qui à leur tour peuvent être observés comme étant composés de sous-systèmes autonomes mais ouverts.
- Ce modèle-système est traversé par des informations (signaux) et des énergies (conflits, coopération) qui vont générer des effets (politiques territoriales) sur des sous-systèmes qui composent le modèle-système général.
- Les effets vont générer des boucles de rétroactions qui vont soit se renforcer (rétroactions positives), soit renverser les effets produits par d'autres effets antagonistes (rétroactions négatives).

Il est temps de construire ce modèle-système avant de poursuivre plus avant sur du « concret ». La première distinction que je ferai concerne la dimension idéale et matérielle des systèmes. En quelque sorte, le champ socio-spatial circonscrit par cette thèse est articulé par deux types de systèmes : un *système idéal* (ou conceptuel) où s'affrontent les acteurs à travers des signaux et des relations, que j'ai déjà exposé ; des systèmes matérialisés qui concrétisent les résultats des affrontements ayant lieu au sein du système conceptuel. En voici les détails :

- Le système idéal conceptuel central : bien que toute formulation de système soit du domaine du construit et donc peut être considéré comme conceptuel, je réserverai cette appellation au système qui n'a pas de matérialité immédiat, tel que le système relationnel et communicationnel exposé graphiquement par la figure 1.1 et qui forme l'ossature conceptuelle de cette thèse. Ce système s'appuie sur des éléments matériels pour fonctionner (routes, rues, barrages, infrastructures, comme théâtre des conflits ; tables de négociation ou de signature de contrats, etc.), mais il en demeure pas moins, dans ses effets et sa finalité, un système dématérialisé et entièrement conceptualisé par l'auteur de cette thèse. Il se trouve en position centrale et entretient des interrelations avec chacun des autres systèmes matérialisés.
- Les systèmes matérialisés : dans le cadre de cette thèse, les systèmes matérialisés (aménagement politico-administratif des territoires, système des villes et organisation

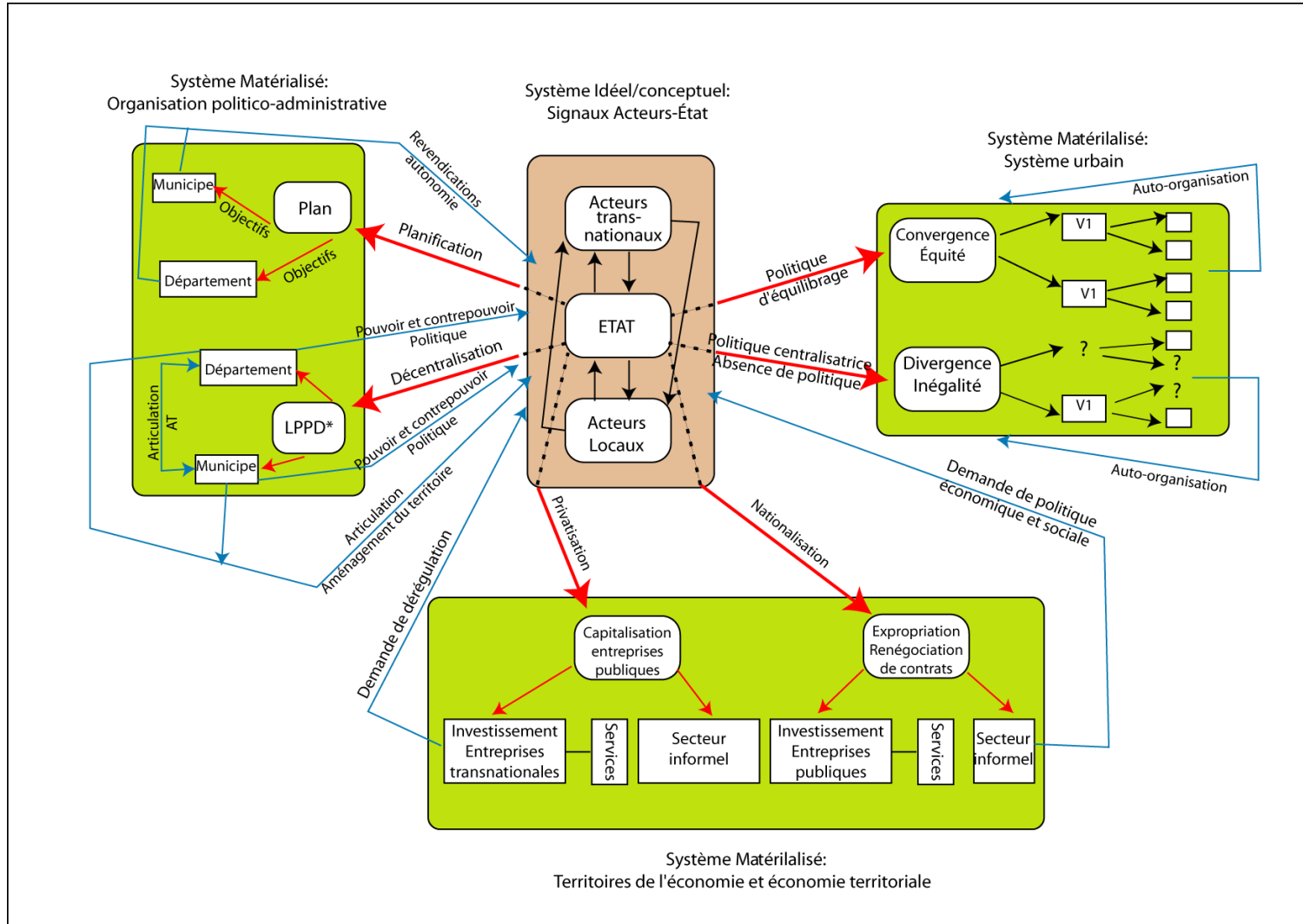
spatiale de l'économie) sont à la fois la résultante du système conceptuel et un enjeu pour les acteurs qui interagissent au niveau du système conceptuel. On analysera donc les composantes de ces systèmes matérialisés pour identifier les indices spatiaux (structures spatiales) qui traduisent concrètement les jeux et les enjeux.

Les deux catégories de systèmes sont reliées par des interrelations en un métasystème qu'on nommera *système spatiogénétique*. En effet, c'est dans le cadre de ce métasystème que se produisent les espaces à vocation essentiellement économique et que se forment les territoires multidimensionnels. Il s'y exerce aussi cette créativité anthropologique dont parle E. Morin et qui se traduit, dans le cadre de la Bolivie, au-delà de la simplicité des enjeux, par une complexité des situations territoriales.

On constatera que ce niveau de conceptualisation systémique équivaut à une échelle plus petite que le système mis à jour dans la figure 1.1 et qui détaille les signaux que s'envoient les acteurs. On peut aussi réaliser une focale inverse et mettre à jour, sur une échelle plus grande, les interactions plus détaillées et plus précises entre acteurs. En effet, ni les acteurs transnationaux, ni les acteurs territoriaux ne sont des catégories homogènes. Les firmes transnationales se livrent entre elles à un jeu de concurrence et d'alliances stratégiques. Les acteurs locaux feront de même autour de la production, de la création et de l'usage de l'espace et des territoires. Les affrontements et les alliances des acteurs locaux territorialisés se font dans le cadre de partis politiques, de syndicats ou d'autres regroupements de la société civile comme les mouvements sociaux que je détaillerai dans le chapitre 4 (Organisation spatiale). Les acteurs transnationaux vont profiter de cette hétérogénéité et tisser des alliances avec telle ou telle catégorie d'acteurs locaux, représentés par tel ou tel parti ou syndicat.

Dans la figure 1.2, exposant le système spatiogénétique, les effets produits par le système sont représentés en rouge tandis que les rétroactions sont traduites par la couleur bleue. Examinons dans le détail les effets et rétroactions entre le système idéal/conceptuel et les différents systèmes matériels avec lesquels il entre en interaction :

Figure 1.2. Un système spatiogénétique dans la périphérie du monde



Sources : élaboration personnelle

Effets et rétroactions entre le système idéal central et le système matérialisé organisationnel politico-administratif :

- Une politique de planification centralisée, plus ou moins autoritaire, avec des objectifs fixés pour chaque échelon territorial est une machinerie lourde. Les pertes occasionnées (inefficacité institutionnelle, inadéquation des objectifs, corruption, etc.) et le sentiment de dépossession génère comme rétroaction une demande de décentralisation administrative et des revendications politiques d'autonomie.
- Une politique de décentralisation génère deux types de rétroactions. D'une part, les entités territoriales décentralisées vont exiger de l'articulation entre les niveaux de décision, d'autre part, les instruments de gestion de l'autonomie vont renforcer les capacités politiques locales qui vont agir sur les rapports de force au niveau du système idéal central (Caravedo, 1988).

Effets et rétroactions entre le système idéal central et le système matérialisé économique :

- Une politique de privatisation se traduit par la capitalisation des entreprises publiques et leur accaparement par des capitaux transnationaux. Le désengagement de l'État de la sphère productive rejette les salariés victimes de « plans sociaux » dans le secteur informel. La boucle de rétroaction est émise par l'environnement des firmes capitalistes qui réclament à la fois une dérèglementation des marchés locaux et une protection juridique de leurs investissements.
- Une politique de nationalisation met plus de temps à produire des effets potentiels (par exemple une réduction du secteur informel) car les incertitudes sont plus élevées (où trouver les compétences professionnelles et technologiques ? Avec qui s'allier ? Quels types de firmes mettre en place : publique, mixte, privée avec participation, joint-venture ? quel message délivrer « aux marchés » ?, etc.). Néanmoins, c'est la société civile qui va émettre une boucle de rétroaction positive en réclamant des politiques sociales de redistribution et des politiques économiques de création d'emplois et de revenus.

Effets et rétroactions entre le système idéal central et le système des villes :

- Une politique d'équilibrage territorial vise à faire émerger une armature urbaine homogène et bien hiérarchisée. L'aménagement du territoire est conçu comme un

instrument de convergence territoriale. La redistribution des services dans les centres hiérarchisés obéit à des principes d'accessibilité et d'équité territoriale.

- Une politique de concentration des services qui vise à favoriser le regroupement urbain répond à des critères d'efficacité économique. Il se produit dans un premier temps une divergence territoriale. Des territoires vont se développer et d'autres périlcliter. le système urbain est incomplet et présente des lacunes dans son réseau. L'absence de politique urbaine produit sensiblement les mêmes effets.

Le système urbain évolue lentement car il possède une certaine inertie. Les politiques à son endroit produisent des effets sur le long terme. Quant aux boucles de rétroactions, elles prennent place aussi sur le temps long. Elles sont formalisées par la théorie urbaine qui postule des lois qui finissent par rendre homogène le semi urbain et sa hiérarchie. Les théoriciens de la modélisation systémique nomment le phénomène *auto-organisation*.

1.4.1.4 *Ultime plaidoyer pour une modélisation systémique en géographie*

La géographie est une discipline traversée de tensions et de contradictions qui ont généré des situations conflictuelles et des fractures. Ce qu'apporte spécifiquement la modélisation systémique à la géographie est une dédramatisation de ces tensions. Les lignes de fractures se transforment en interfaces dialogiques qui apportent des éclairages complémentaires à une problématique posée. Ainsi, les approches *idiographique* et *nomothétique* ne sont plus opposées mais complémentaires grâce à la modélisation qui peut aussi bien déboucher sur un modèle spécifique que sur un modèle générique. Pour faire face à leur crise structurelle, les différentes disciplines des sciences sociales entament un cycle de convergence épistémologique (Wievorka, 2007). Dans ce contexte, la géographie affronte un problème de lisibilité. Pour rendre plus apparente sa spécificité on peut mettre en cohérence l'étude de la morphologie spatiale et celle de la stratégie des acteurs. La morphologie spatiale sans les acteurs court le risque d'un vain exercice spatialiste, tandis qu'une focalisation exclusive sur la stratégie des acteurs sans l'espace noie la pratique de la géographie dans un creuset anthropo-sociologique où d'autres disciplines sont mieux armées pour en tirer partie.

1.4.2 La chorématique

Si la systémique constitue une des façons les plus élégantes et les plus complètes de poser une problématique géographique en mettant en cohérence la morphologie spatiale et l'interaction

des acteurs (en stratifiant réseaux de lieux et réseaux sociaux), la chorématique sert spécifiquement à identifier les structures spatiales élémentaires. En tant que méthode de modélisation, la chorématique est loin d'atteindre l'ambition philosophique, épistémologique et méthodologique de la modélisation systémique, et cette modestie même en fait un complément méthodologique ajustée à la dimension spatiale. Pourtant, Roger Brunet, l'auteur des chorèmes insiste sur le caractère déductif de sa méthode, fondée sur des processus spatio-génétique connus obéissant à des logiques. Ce faisant, il remet en selle le déterminisme par une entrée socio-spatiale alors que les géographes l'en avait chassé par la sortie physique et environnementale. Après avoir exposé la méthode, on en cernera les limites et l'on verra en quoi elle peut se révéler utile à notre problématique.

1.4.2.1 Fondements d'une méthode de modélisation des organisations de l'espace géographique

Écoutons Roger Brunet l'auteur de la méthode nous en exposer la nature, les fondements, le cadre et les limites de son application. En premier lieu, il nous livre cette définition : « *[Les chorèmes] sont autant de signes exprimant, en général, des stratégies de domination de la nature et des autres. La combinaison de ces chorèmes produit l'organisation spécifique des espaces particuliers* » (Brunet, 1980).

Cette définition nous enseigne, en premier lieu, que la nature du chorème est double, à la fois structure spatiale élémentaire et signe. Cette double nature contient en germe des difficultés qui sont de l'ordre de la confusion et d'ambiguïté dont peu d'adeptes ont conscience. En effet, le chorème en tant que structure spatiale est indissociable de sa représentation graphique²⁴. La première source de confusion vient des fonctions du chorème. Il faudra distinguer les fonctions de modélisation et de communication, qui pour être différentes, ne sont pas toujours synchrones. Ainsi, les vertus heuristiques des chorèmes reposent justement sur les qualités composées d'un raisonnement géographique et d'un support graphique. Ce chassé-croisé entre modélisation et « auto-communication » finit par devenir fluide avec l'expérience dans la

²⁴ Les apories liées à l'utilisation des chorèmes ne lui sont pas spécifiques mais communes à tous les modèles iconiques comme les croquis d'interprétation, les représentations de modèles mathématiques ou logiques ou la cartographie par exemple.

pratique. En revanche, lorsqu'il s'agit vraiment de communiquer, dans le cadre d'un dialogue scientifique ou une diffusion de résultats à un public plus large, les règles de la sémiologie graphique et de la communication (relation signifiant/signifié, maîtrise et ajustement du langage entre l'émetteur et le récepteur, déformation entre intention et interprétation, etc.) s'imposent pleinement et demandent donc un traitement spécifique. Les spécialistes des modèles graphiques, lorsqu'ils exposent le problème de la double fonction des modèles graphiques et de la représentation spatiale (André, Bailly, Clary, Ferras, Guérin, 1990), n'insistent pas assez sur cette double nature des modèles graphiques et l'ambiguïté inhérente à ce type de modélisation.

La seconde source d'ambiguïté est plus subtile et concerne le statut du chorème : est-ce un *signe*, comme le suggère R. Brunet, qui indique implicitement une intention de communiquer ? Est-ce un *indice*, que la nature crée par contingence ou que les sociétés impriment dans l'espace comme trace de leurs activités ? Le linguiste Rémi Jolivet et le géographe Georges Nicolas, qui lancent le débat, pensent que la référence à la linguistique, à base d'analogies avec ses démarches et ses concepts, introduit plus de confusion qu'elle n'éclaire la chorématique²⁵. Ils somment les géographes qui souhaitent utiliser la méthode chorématique de choisir entre signe et indice (Jolivet, Nicolas, 1991). Mais plutôt qu'un choix qui mutilerait une méthode qui légitime sa pertinence par le lien qu'elle établit entre la structure spatiale et sa représentation graphique, il est préférable de compléter la clarification entreprise sur la nature du chorème avec la distinction de ses fonctions de modélisation et de communication. On attribuera donc un statut unique de « structure spatiale élémentaire » au chorème, en refusant la superposition entre cet objet (réel ou construit) et sa représentation graphique qui avait débouché sur cette position : « *un chorème est une structure élémentaire de l'espace, qui se représente par un modèle graphique. Par un glissement attendu, il est souvent employé pour sa représentation même* » (Brunet, 1986 ; 2). Le peintre René Magritte s'est insurgé ironiquement contre un tel glissement dans ce fameux tableau où, sous le dessin

²⁵ Le linguiste Rémi Jolivet et le géographe Georges Nicolas avancent que « [...] un objet concret produit d'une intention de communication sera la manifestation concrète d'un signe (objet abstrait), alors que si cette intention est absente, il sera la manifestation d'un indice » (Jolivet, Nicolas, 1991 ; 536).

d'une pipe, il avait cru bon de rappeler : « Ceci n'est pas une pipe ». Malheureusement, l'auteur des chorèmes ne facilite pas cette clarification puisque s'il a conscience que : « *l'espace n'est pas fait pour communiquer, n'a pas de message à délivrer, n'a même pas de sens général* », il n'en n'affirme pas moins à la phrase suivante : « *[l'espace] a des significations, ses signes ont des signifiés [...]* » (Brunet, 2001 ; 196). On peut comprendre que certains, sans pour autant être linguistes, puissent avoir du mal à admettre qu'un ensemble de signes avec leurs signifiés n'aient pas vocation à communiquer. Ces discussions, loin d'être oiseuses, constituent, me semble-t-il, une clarification salutaire qui aide à réfuter bon nombre de critiques de la chorématique parmi les plus pertinentes. Pour aller jusqu'au bout de cette tentative de clarification, j'oserais avancer une proposition qui consiste à nommer *chorogramme*²⁶ la représentation graphique du chorème. Une tel parti pris obligerait du moins les géographes à reconsidérer leur construit qui a tendance à focaliser plus sur l'aspect communicationnel du chorème et moins sur sa pertinence en tant que modèle. Il permet aussi d'assumer totalement l'abstraction, avec laquelle les géographes ont tant de difficultés, qui accompagne le chorème en tant que modèle.

En définitive, en distinguant nettement les fonctions de modélisation et de communication, en refusant superposition entre le signifié (la structure spatiale) et le signifiant (la représentation spatiale), on peut réaffirmer l'importance du signifiant pour bien comprendre, puis donner à comprendre, le signifié, ce qu'exprime cette proposition : « *la chorématique sert à exprimer l'essentiel de l'organisation d'un espace géographique. Sa valeur est liée à la qualité des représentations obtenues* ». (Brunet, 1997 ; 203).

Le deuxième élément intéressant de la définition de R. Brunet concerne *la domination de la nature et des hommes*. Il s'agit d'une hypothèse forte sans laquelle la chorématique verserait dans un vain exercice spatialiste. Est-ce que toute la production de l'espace terrestre porte le résultat d'actes de domination de la nature et des hommes ? Répondre par l'affirmative établit la chorématique comme une méthode universelle. Une réponse négative oblige à avancer

²⁶ Selon la référence qu'est le dictionnaire Grec-Français de Anatole Bailly, le suffixe *gramma* renvoie à la fois à l'écriture et au dessin, d'où son utilisation pour tout ce qui a trait au langage, à la représentation et à la communication (chronogramme, épigramme, télégramme, etc.)

quelles seraient les autres hypothèses qui sous-tendent la production de l'espace, éventuellement s'il existe de l'espace économiquement, politiquement et socialement non produit, et définir les limites du domaine d'application de la chorématique.

Le troisième élément signifiant dans la définition de R. Brunet se rapporte à *combinaison*. Le chorème est, en quelque sorte, un modèle élémentaire de la récurrence spatiale, traduisant des *lois* inhérentes à la nature physique de l'espace (distance, taille, espacement, et même contingences spatiales maîtrisées, etc.) et des *lois* inscrites dans l'espace (règles d'actions sociales, de production et d'organisation de l'espace tels que : habiter, s'approprier, communiquer, exploiter, gérer). La combinaison des chorèmes produit le modèle spécifique de l'espace étudié. Par cette opération, on passe du simple au complexe et du nomothétique à l'idiographique. En ce sens, on peut parler de complémentarité entre chorématique et systémique cette dernière a pour horizon la modélisation du complexe et se révèle capable de mettre en tension positive idiographie et nomothétie.

1.4.2.2 Le socle de la chorématique : un monde clos ?




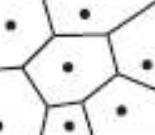














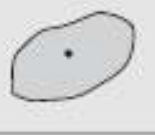









R. Brunet propose un tableau de la chorématique (appelé aussi socle ou grille) composé de 28 chorèmes issus du croisement de 4 variables topographiques (le point, la ligne, l'aire et le réseau qui est la mise en relation des trois premières variables) et de 7 processus géographiques (maillage, quadrillage, gravitation, contact, tropisme, dynamique territoriale et hiérarchie).

Ce tableau est issu d'une réflexion collective menée par le groupe de recherche de la *Maison de la Géographie* au sein du réseau GIP RECLUS au cours des décennies 80 et 90. R. Brunet, qui en a fait la synthèse, avait incité à sa critique et réfutation, au sens poppérien du terme, dans l'espoir de le faire évoluer. Il y a eu peu de critiques constructives²⁷ et depuis sa création le socle n'a subi que quelques retouches d'ordre cosmétique.

²⁷ La plupart des critiques focalisent sur l'aspect graphique de la chorématique (schémas géométriques simplificateurs, etc). Le numéro 76/1995 de la revue Hérodote consacré presque exclusivement à la critique des chorèmes dépasse rarement le niveau des conflits personnalisés, à l'exception de la contribution de Michel Sivignon qui relève des tautologies et la confusion entre lois géométriques et lois de la société.

Figure 1.3. Tableau ou socle de la chorématique

Variables topologiques

	POINT	LIGNE	AIRE	RESEAU
Maillage				
	Chef-lieu	Limite administrative	Etat, région...	Centres, limites et polygones
Quadrillage				
	Tête de réseau carrefour	Voies de communication	Aire de desserte irrigation, drainage	Réseau
Hierarchie				
	Semis urbain	Relation de dépendance	Sous-ensemble	Réseau maillé
Contact				
	Point de passage	Rupture, interface	Aires en contact	baie site de pont
Attraction				
	Points attirés satellites	Lignes d'isotropie Orbites	Aires d'attraction	Liaisons préférentielles
Dynamique territoriale				
	Évolutions ponctuelles	Axes de propagation	Aires d'extension	Tissu du changement
Tropisme				
	Flux directionnel	Ligne de partage	Surfaces de tendance	Disymétries

D'après Roger Brunet (1986)

Processus géographiques

Sources : Roger Brunet, 1980, 1986, 1990, etc.

Dès lors, faut-il faire confiance en ce socle comme référence pour pratiquer la chorématique ? La réponse est évidemment affirmative et beaucoup de tentatives de modélisation seraient inspirées de ne pas oublier cette référence en cours de route. Toutefois, l'acceptation des prémisses du socle de la chorématique est accompagnée, en ce qui me concerne, par quelques objections externes (le socle est-il entièrement satisfaisant, universel ?) et internes (n'y a-t-il pas des contradictions au sein du système clos qu'est le socle de la chorématique ?).

Objection interne n°1 : logique de construction des chorèmes. On considère que le socle est complet, qu'il n'y a rien à changer ni parmi les quatre variables topographiques, ni parmi les sept processus géographiques de production de l'espace. En revanche, on relève quelques imprécisions dans le détail. Ainsi, la variable topographique réseau devrait logiquement définir, avec l'une des sept variables de production géographique, un chorème qui devrait contenir les trois autres variables topographiques. C'est bien le cas pour le croisement maillage/réseau qui produit un *chorème* nommé justement *Centres, limites et polygones* et dont le *chorogramme* (représentation graphique) est bien la composition des trois autres chorogrammes (chef-lieu, limite administrative et État, région). Le croisement quadrillage/réseau produit un chorème qui obéit à la même logique de composition point/ligne/aire ; de même les autres croisements (hiérarchie/réseau, contact/réseau, attraction/réseau, dynamique/réseau et tropisme/réseau). Le problème vient de la dénomination des chorèmes :

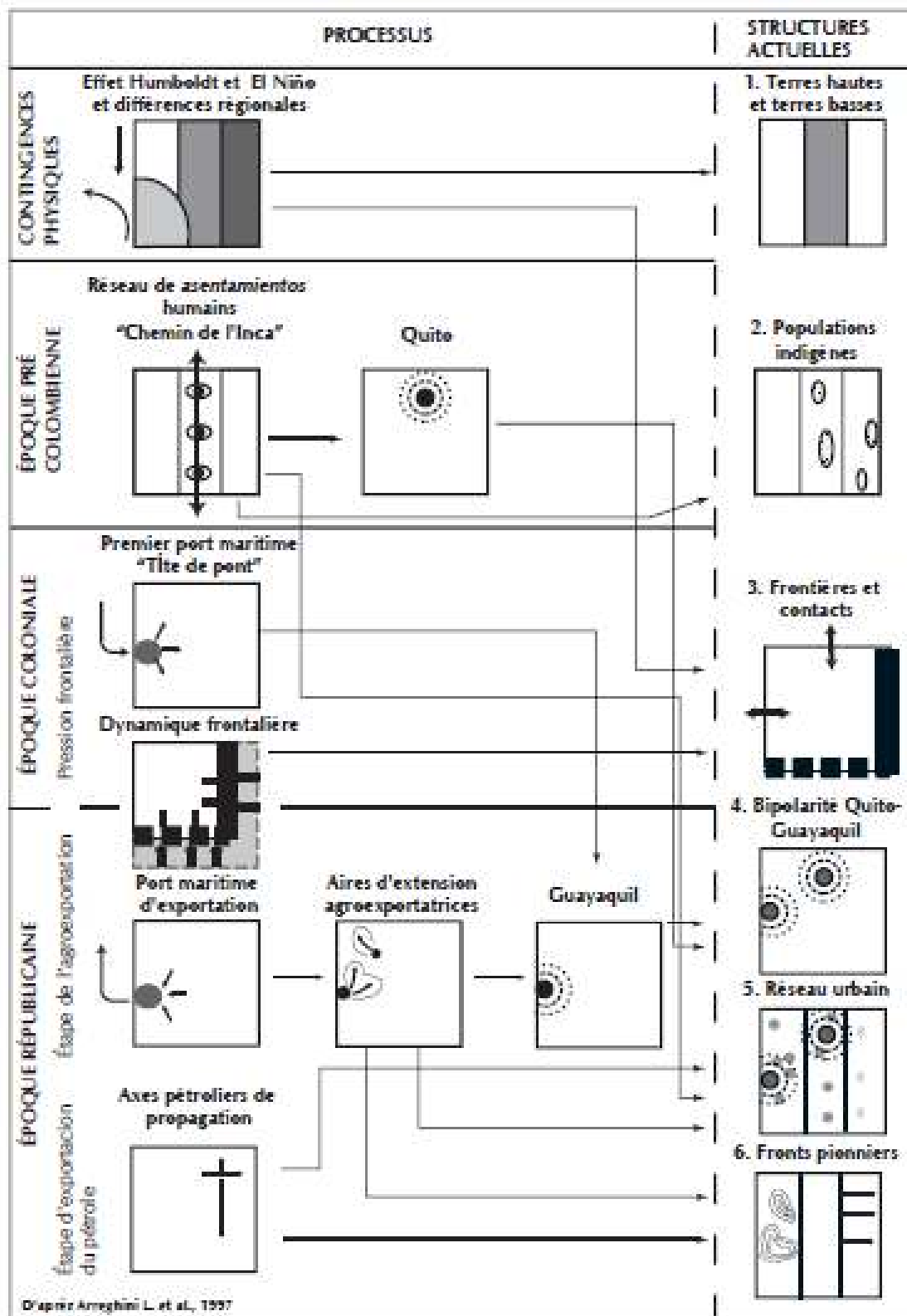
- Le chorème issu du croisement hiérarchie/réseau devrait s'appeler *réseau hiérarchisé* et céder son nom, *réseau maillé*, qui ne comporte pas l'idée de hiérarchie, au chorème issu du croisement maillage/réseau. Le chorème issu du croisement quadrillage s'appelle juste *réseau*, ce qui prête à confusion avec la variable topographique réseau. C'est un réseau de quadrillage territorial, sans idée de hiérarchie non plus, si ce n'est une idée d'occupation raisonnée du terrain. Pourquoi ne pas le nommer *réseau de quadrillage* tout simplement ?
- Ce n'est que du détail, mais pour les croisements hiérarchie/ligne et hiérarchie/polygone, les chorèmes nommés *relation de dépendance* et *sous-ensemble* traduisent imparfaitement l'idée de *limites hiérarchisées* et *d'entités géographiques gigognes*.

Objection interne n°2 : structures et dynamiques. Lorsqu'on évoque des structures spatiales élémentaires, on donne l'impression de quelque chose de figé, alors qu'entrent en jeu des processus et des dynamiques qui créent, font évoluer et disparaître les structures spatiales et donc, les chorèmes. Pour plus de clarté partageons le socle de la chorématique en deux parties : en haut, les variables géographiques *maillage*, *quadrillage* et *hiérarchie* forment un ensemble cohérent de dispositions destinées au contrôle territorial ; en bas, *attraction*, *dynamique territoriale* et *tropisme* forment trois aspects de la dynamique de l'espace. Entre les deux, *contact* constitue une variable géographique d'interface. Lorsque les énergies sont stables (climat, forces sociales, économiques ou militaires en présence), la zone de contact est stable, mais en cas de défaillance, elle peut se déplacer drastiquement. Pour faire avancer le débat sur la prise en compte des structures et/ou des dynamiques territoriales par la chorématique, les géographes Hubert Mazurek et Louis Arreghini proposent de revisiter le socle de la chorématique à travers la notion de *gestion du risque*. En effet, les chorèmes sont le résultat d'un permanent chassé-croisé entre la dimension structurelle et la dimension conjoncturelle de la gestion du risque, entre d'une part une histoire politique et institutionnelle des sociétés et les adaptation/mutation du capitalisme mondial et d'autre part un ensemble d'aléas, d'incertitudes, de crises, d'absence de prévisibilité qui font réagir les territoires de façon opportuniste (Arreghini, Mazurek, 2004 ; 246). « *Les processus et les structures élémentaires de l'espace sont divisés en deux groupes selon qu'ils sont déterminés par la dimension structurelle du risque (chorogrammes sur fond blanc dans la figure 1.3) ou par sa dimension conjoncturelle (chorogrammes sur fond gris). Parmi les chorèmes liés à la perception structurelle du risque, se retrouvent ceux qui ont trait au maillage, au quadrillage et à la hiérarchie des éléments. Ils dérivent de la volonté de s'appropriier et de contrôler l'espace. Ce contrôle est censé éloigner l'incertitude [...] et augmenter la prévisibilité. [...] Les chorèmes liés à la perception conjoncturelle du risque se rapportent à l'attraction, au tropisme et à une partie des dynamiques, résultats de leurs facteurs conjoncturels et des stratégies d'opportunités* ». Cette grille de lecture du socle de la chorématique constituée des notions de perception structurelle et conjoncturelle du risque met à jour et en modèles les tensions permanentes entre, d'une part les superstructures de régulation (Communautés, États, etc.) créées par les groupes humains afin de maîtriser l'espace et en faire un lieu sûr, et d'autre part, le capitalisme mondialisé qui crée des aléas, des incertitudes et de l'instabilité afin de se repaître des différences. Cela complète les hypothèses de domination de la nature et des autres

qui accompagnent le développement de la chorématique et éloigne encore plus les soupçons de spatialisme liés à la méthode.

Objection interne n°3 : la dimension historique des chorèmes. Puisque les structures spatiales sont agitées de processus et de dynamiques, leur évolution nécessite la prise en compte de la dimension historique. D'une part, parce qu'un chorème d'ordre conjoncturel finit souvent par se muer en un chorème structurel avec le temps. D'autre part, le chorème, en tant que structure spatiale a une vie, c'est-à-dire qu'il naît, se développe et parfois meurt. Ainsi en est-il du réseau urbain de l'*Altiplano* bolivien, à titre d'exemple. Pour étudier cette dimension historique des chorèmes, le géographe Hervé Théry propose le concept de *paléochorème*, qui est un chorème hérité du passé et s'avère souvent un *chorème structurel*, et le concept de *chronochorème*, c'est-à-dire, un chorème identifié dans la succession de son évolution (Théry, 1986). Comme la profondeur historique est importante pour connaître le sort des *chorèmes conjoncturels*, le concept de chronochorème a été mis à profit pour tenter de les qualifier. Ainsi, la figure 1.4 est le résultat d'un travail collectif sur l'identification des structures de l'espace équatorien et s'est réalisé en plusieurs étapes (Arreghini et al., 1997) : les structures spatiales sont identifiées après une phase d'analyse des données et sont confrontées au tableau des chorèmes. Une fois validés les chorèmes spécifiques à l'espace et à la thématique étudiés, on recherche leur origine en identifiant des structures spatiales historiques encore en vigueur ou disparues (se sont les paléochorèmes). On cherche aussi à reconstituer leur genèse en remontant par étapes successives, à partir de périodes historiques connues pour être *spatio-génétique*, vers la ou les structures à l'origine du chorème en vigueur (ce sont les différents chronochorèmes). Ainsi, dans le cas particulier de l'Équateur, l'exercice débouche sur un seul *chorème conjoncturel* qui est le front pionnier amazonien lié à l'exploitation du pétrole, connu pour son instabilité territoriale et ses conflits d'usage. Les cinq autres chorèmes, dont la genèse remonte à loin dans le temps historique, sont des *chorèmes structurels* stabilisés. Les chronochorèmes ont été adoptés dans cette thèse afin d'introduire une épaisseur historique aux différents modèles proposés. Enfin, un auteur comme Jean-Paul Deler propose le concept de chorotype comme archétype de modèle spatial hérité du passé (Deler, 1988).

Figure 1.4. Paléochorèmes et chronochorèmes de l'Équateur

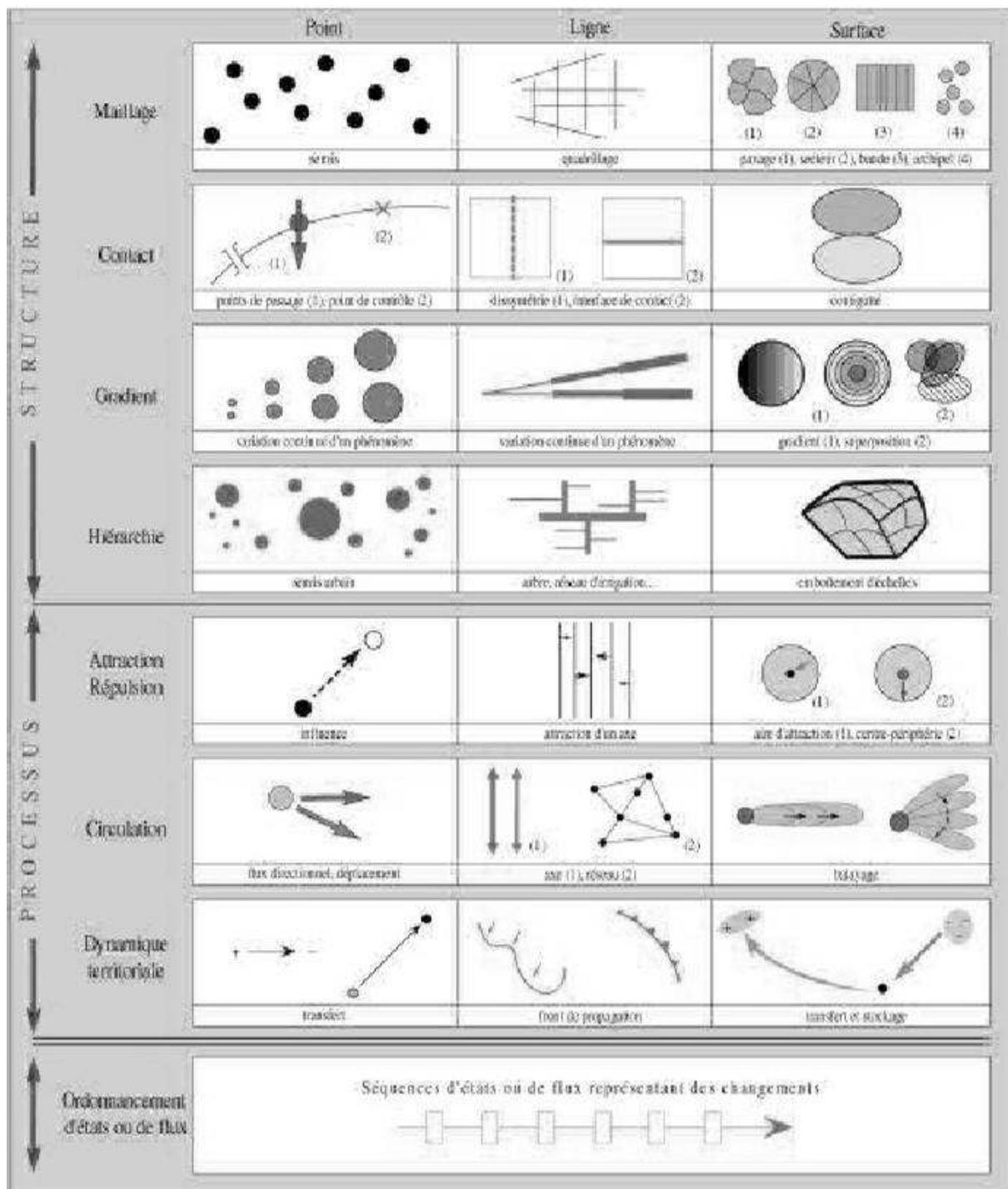


Objection externe : le socle de la chorématique est-il universel ? Même si R. Brunet souhaite une application universelle de sa méthode, en tout temps, en tout lieu et à toute échelle, elle a été conçue à l'origine sur des exemples à des échelles mésos où les récurrences spatiales statistiques sont les plus faciles à mettre en évidence. Le socle de la chorématique s'applique-t-il aux grandes échelles où se pratiquent généralement les études monographiques ? La réponse nous est donnée par un groupe d'agronomes et de géographes qui, pour leurs propres besoins de modélisation spatiale, ont élaboré une « grille chorématique » qu'ils présentent comme ajustée aux réalités de leur objet d'étude : l'ingénierie territoriale, des études de cas de sociétés rurales où les inférences statistiques laissent le pas aux « inférences logiques » (Cheylan et al., 1997). Ces auteurs recherchent un outil à la fois heuristique (construire un raisonnement sur le territoire ; interpréter les stratégies d'acteurs) et pédagogique, c'est-à-dire, susceptible d'aider à la négociation entre professionnels de l'aménagement et acteurs territoriaux (Michel, Lardon, 2001 ; Benoît, Deffontaines, Lardon, 2006 ; Lardon, Capitaine, 2008). Comme un des principaux théorèmes du groupe d'agronomes modélisateurs stipule que « *l'acceptation d'un modèle par les acteurs territoriaux est inversement proportionnelle à son abstraction* », on devine qu'une attention particulière est donnée à la dimension pédagogique, didactique et communicatrice de la chorématique afin de réduire, autant que possible, son degré d'abstraction.

La chorématique, dans sa phase de maturation au sein de la Maison de la Géographie de Montpellier, comme dans sa phase de développement par la pratique, a donné lieu à une intense activité théorique, en particulier sur la dimension morphologique de l'espace. Par exemple, elle a permis de préciser des notions tels « les espaces-couloirs » (Antheaume, Arreghini, 1995). Les avancées théoriques et méthodologiques de la chorématique ont aussi profité à d'autres domaines de traitement de l'image comme la cartographie (Arreghini, 1995, 1996)

Madeline Brocart de son côté a élaboré une grille chorématique en cherchant à « *revenir aux sources de la sémiologie graphique* » (Brocart, 1993). Si sa tentative est restée anecdotique, c'est sans doute à cause de l'oubli d'une hypothèse forte qui à l'instar de R. Brunet, leste les chorèmes d'une dimension sociale qui leur évite de rester un vain exercice de spatialisation des données.

Figure 1.5. Grille chorématique des géo-agronomes



Sources : Cheylan et al., Mappemonde 94/4

On ne s'attardera pas sur la discussion sur le caractère quelque peu déterministe des chorèmes, ni sur leur soubassement structural qui témoigne d'une approche structuraliste de la géographie. Ils ont été largement discutés en leur temps, j'en ai exposé les termes et je renvoie

ces débats déjà anciens à la bibliographie (Jolivet, Nicolas, 1991 ; Sivignon, 1995 ; Hérodote n° 76, 1995). Cependant, le structuralisme congénital des chorèmes induisent des limites dont il convient de prendre conscience. Dans une suite logique temporelle :

Structure ----→Conjoncture---→Hyperconjoncture (rupture)----→Prospective

la chorématique se situerait entre structure et conjoncture. Cela correspond à un cycle cumulatif de la production de l'espace et à une certaine pérennisation des structures et dynamiques spatiales, ce qui rend possible leur éventuelle identification. En revanche, tout changement dans l'Hyperconjoncture et toute rupture spatiogénétique (crise économique, politique ou sociale) introduisent une incertitude devant laquelle la chorématique s'avère démunie. Il y a toujours un délai entre un changement (rapport de force politique, désengagement brutal du capital, innovation d'un mouvement social, etc.) et les traductions spatiales identifiables. En matière de prospective, les limites sont du même ordre. S'il n'y a pas de rupture spatiogénétique, la chorématique peut éventuellement servir de support à la prospective selon un modèle éprouvé, par exemple, le modèle d'exploitation colonial. En cas de rupture, la chorématique n'est plus d'aucune utilité pour la prospective. Par ailleurs, les contingences spatiales sont très nombreuses dans les périphéries du monde, en particulier, celles qui fonctionnent sur un modèle extractiviste. Et la chorématique, en tant que méthode déductive, est parfaitement démunie face à la contingence spatiale. Néanmoins, ces limites ne rendent pas réhivitoires le recours à la chorématique car elle apporte, dans le cadre de leur domaine de validation, un éclairage singulier, intéressant et complémentaire sur les formes spatiales et les acteurs qui les ont produit ou créées.

1.4.3 Pratiques, outils, données

La systémique et la chorématique constituent donc l'armature méthodologique de cette thèse. Leur exposition critique a permis d'en cerner les limites et même d'anticiper des propositions d'amélioration. La pratique devrait les entériner. Reste qu'il faut alimenter ces dispositions méthodologiques par un ensemble de données et d'outils. Cet ensemble sera constitué en un complexe méthodologique intégré. Celui-ci devra correspondre à une approche comparative multi-échelle. Il privilégiera trois niveaux géographiques : le niveau national, le niveau local et le niveau supranational. Ce niveau suprarégional sera mis ponctuellement à contribution lorsqu'il s'avèrera pertinent pour la compréhension ou la comparaison. Il en sera de même

pour l'espace monde. Enfin, la nouveauté est qu'il contiendra des données de différentes sources, données socio-économiques et environnementales, dont la mise en commun, pour problématique que cela soit, offre un potentiel de traitement, et une richesse de résultats accrue. Les éléments constitutifs de ce complexe méthodologique se déclinent en outils d'analyse et en données. Ils seront réunis au sein d'un tableau (page 50) pour voir à quelle hypothèse ou question ils seront susceptibles d'apporter des éléments de connaissance. Ce tableau comporte en colonnes les différents types de données, d'outils ou de méthodes et en ligne les groupes d'hypothèses d'un côté, de l'autre, la nature des données²⁸. On voit par ce tableau ce qu'on peut attendre des données et des méthodes en fonction des hypothèses émises.

Ce tableau comporte des croix là où la donnée, l'outil ou la méthode s'avéraient *a priori* utiles pour documenter une hypothèse. C'est en quelque sorte la situation idéale ou idéalisée au début de cette entreprise. Arrivé au terme de cette thèse je suis revenu à ce tableau afin de le confronter à l'épreuve de terrain. Les données, outils et méthodes effectivement utilisés ou mis en œuvre ont été mis en rouge. Ceux qui se sont révélés d'une utilité secondaire ont été coloriés en orange. L'on se rend compte que les images satellites traitables ont constitué un manque. J'ai dû me contenter des images existantes dans le domaine public.

²⁸ Les données peuvent être localisées ou non. Les échelles géographiques sont numérotées de 1 à 3, de la plus grande vers la plus petite.

1.4.3.1 Les outils

L'instrumentation de ce projet peut se décliner en deux groupes d'outils : les outils d'analyse et de traitement d'images et les systèmes d'information géographique ; les outils d'analyse statistiques des données localisées. À ce deuxième groupe se rattachent la cartographie statistique et les modèles spatiaux iconiques (type chorèmes) même si ceux-ci nécessitent d'autres sources pour leur élaboration. La différence fondamentale entre ces deux groupes d'outils réside dans leur définition de l'analyse spatiale. Pour les outils de traitement d'images et les systèmes d'information géographique, l'analyse spatiale est essentiellement un exercice géométrique qui met en œuvre le croisement de couches d'information. L'identification de structures spatiales et d'indices permettant de déduire les formes d'organisation spatiales des sociétés est possible mais uniquement dans le domaine du visible. L'analyse spatiale selon les outils statistiques, cartographiques et les modèles spatiaux explore les domaines visibles et invisibles et permet véritablement d'identifier tous les acteurs présents ou absents, leurs stratégies de conquête ou de résistance, leurs intentions affichées ou cachées (Salem et al., 1989, 1992 ; Salem, Arreghini, 1991).

1.4.3.1.1 L'analyse spatiale des images issues des capteurs spatiaux

Le nombre et la variété des capteurs satellitaires autorisent une véritable approche hiérarchique des problèmes. Le changement d'échelle d'observation se fait par simple augmentation de la résolution de l'image. Avec les images issues de la technologie spatiale, on constate de *visu* l'axiome qui postule que les structures spatiales ne sont pas transposables d'une échelle à l'autre et que chaque échelle révèle et hiérarchise des structures qui lui sont propres. L'imagerie satellitaire est surtout utile comme données de cadrage et se révèle intéressante lors de mutations brusques de l'espace entraînant des modifications importantes d'ordre organisationnel ou environnemental. Ainsi, à l'échelle locale est-il possible de localiser avec précision l'expansion d'un front pionnier par exemple. En outre, la méthode hiérarchique appliquée aux images satellitaires permet, à chaque niveau géographique, de réaliser un échantillonnage spatial.

Malheureusement, la couverture satellitaire des périphéries du monde est en général incomplète et difficile d'accès. Ma région d'étude n'échappe pas à cette pénurie. Mes tentatives institutionnelles pour procurer à nos partenaires et à moi-même des images SPOT à

prix abordable se sont soldées par des échecs. Je me suis donc contenté des images existantes dans le domaine public.

1.4.3.1.2 Les modèles statistiques

Lorsque les différenciations spatiales sont tranchées et les changements radicaux, comme c'est souvent le cas dans les espaces périphériques en mutation, l'observation des tableaux de données statistiques les décrivant révèlent déjà les structures fortes de l'espace étudié. Un premier approfondissement est possible grâce aux outils de l'analyse exploratoire des données. La visualisation graphique des données par variation de points de vue finit par donner à l'observateur une connaissance quasi intime de sa base de données du point de vue des individus comme des descripteurs. La connaissance de la structure du tableau est un prélude à la connaissance des structures spatiales et à leur hiérarchie. L'étape suivante est de trouver un modèle statistique qui ajuste au mieux l'information contenue dans le tableau. La recherche de ce modèle approfondit et affine notre connaissance de l'espace et surtout l'échange et la communication deviennent possibles. L'analyse exploratoire des données est avant tout un état d'esprit. Il faut en outre du temps pour se forger une pratique toujours en mouvement, assez intuitive et qui ne produit pas toujours les résultats escomptés.

1.4.3.1.3 La cartographie

La cartographie accompagne naturellement la mesure statistique, son traitement et son analyse. Cartes analytiques supportant des indicateurs sélectionnés pour leur pertinence, cartes de synthèse hiérarchisant et distribuant un phénomène, tout concourt à faciliter les comparaisons en fixant spatialement les niveaux. La carte sert d'abord à nous communiquer à nous-mêmes les étapes et itérations de la recherche. Elle permet d'affiner les hypothèses, de les reformuler ou de les réorienter. Enfin la carte construit le discours de la démarche, de l'interprétation et de la découverte. Parce qu'elle sera soumise à la réfutation, il faudra fournir outre les clefs de son interprétation, les clefs de sa fabrication. Le traitement statistique et cartographique d'un sujet, même déjà traité par ailleurs, apporte toujours des éléments nouveaux factuels ou de réflexion qui enrichissent les débats. À titre d'exemple, on renvoie à ce travail, déjà ancien et pourtant toujours actuel dans sa conception, de l'analyse des équipements des tribus kanak de Nouvelle-Calédonie (Arreghini, Waniez, 1991). La cartographie thématique et statistique bénéficie d'une longue tradition française à l'université jalonnée par des ouvrages de référence et/ou de synthèse parmi lesquels se distinguent les

auteurs comme Jacques Bertin²⁹, Roger Brunet³⁰, Luc Cambrezy et René de Maximy³¹, Jean Lefort³².

1.4.3.1.4 Les modèles spatiaux (mathématiques et iconiques)

Le recours aux modèles spatiaux est une pratique ancienne en géographie. Les géographes utilisent volontiers des supports graphiques pour formaliser leurs itinéraires méthodologiques en matière d'analyse spatiale ou pour communiquer leurs résultats. L'avènement de la chorématique dans les années 80, accompagnée d'hypothèses fortes concernant les relations homme-territoire ainsi que d'un appareil théorique poussé, autorise le recours aux modèles spatiaux dotés d'un support graphique. Par rapport aux modèles généraux de l'analyse spatiale (Christaller, Von Thünen, etc.), elle tire peut-être son originalité lorsqu'elle prétend confronter des concepts spatiaux dérivés de la physique et de la géométrie avec les règles d'organisation des sociétés. Étroitement associée aux modèles statistiques et à la cartographie, la pratique de la chorématique permet de réaliser une décomposition puis reconstruction de l'espace étudié. Elle reste valable autant pour identifier les singularités que les récurrences spatiales et les récurrences historiques. Elle cadre dans le projet d'analyse territoriale où il faut identifier à la fois les institutions, les acteurs et leurs stratégies ; les logiques des firmes globales à mettre en perspective avec les logiques des acteurs locaux. La chorématique, intégrée à notre complexe méthodologique, sera développée en plusieurs applications :

- l'identification des structures et des dynamiques spatiales au niveau élémentaire en général à la fin de grand chapitre ;
- la recherche des processus actuels ou passés à l'origine des structures spatiales identifiées. La figure 1 illustre cette recherche effectuée pour identifier les structures spatiales de l'Équateur ;
- l'aide à la lecture de cartes statistiques ;

²⁹ Jacques Bertin : La graphique et le traitement graphique des données, 1975

³⁰ Roger Brunet : La carte mode d'emploi, 1987

³¹ Luc cambrezy et René de Maximy : La cartographie en débat. Représenter et convaincre, 1995

³² Jean Lefort : L'aventure cartographique, 2004

- la composition de modèles est un exercice de synthèse souvent utile pour accompagner l'identification des structures spatiales en chorématique. Elle apparaît redondante lorsque qu'on adopte une approche systémique.

1.4.3.2 Les données

Un aspect souvent négligé est la constitution d'une base de données. L'ambition affichée de créer un complexe méthodologique adapté au projet doit s'accompagner d'une stratégie d'acquisition de données *ad hoc et a priori*.

- La principale source de données est constituée par les recensements de la population et les enquêtes officielles du genre inventaire communal ou enquêtes socio-économiques. On recherchera donc une collaboration active avec les instituts producteurs de ces enquêtes : INE en Bolivie, et accessoirement les Instituts des pays voisins. Le recul de plusieurs décennies de recensement autorise une approche par analyse diachronique utile pour évaluer les dynamiques.
- Il existe des nombreuses sources de données recueillies par les ministères, les administrations, les organismes ou les entreprises élaborées pour leur besoin de gestion et leurs propres analyses sectorielles et qu'on essaiera de collecter à chaque fois que cela s'avèrera utile pour répondre aux questions générales ou techniques nécessaire à la compréhension du sujet.
- L'imagerie satellitaire, dans la mesure de son accès, pourra fournir des données de cadrage et permettre d'identifier des dynamiques spatiales. Ces images pourront aussi entrer dans l'élaboration d'un protocole d'enquête de terrain.
- Des enquêtes ciblées pourront compléter les données censitaires dont les délais décennaux ne permettent pas de saisir avec finesse toutes les dynamiques spatiales. La Bolivie ne faisant pas d'inventaire communal, nous avons entrepris une grande enquête des infrastructures, services et commerces au niveau des 1400 communautés rurales du Département de Santa Cruz. Les résultats de cette enquête donnent un éclairage unique sur la situation des territoires dans l'Orient. Cela ouvre des perspectives pour les années à venir.

Chapitre 2

POSITIONNEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE

2 Positionnement épistémologique

2.1 Qu'est-ce que la géographie ?

Cette question identitaire et existentielle surgit de façon récurrente lorsqu'on est géographe, tant les moments de doute semblent inhérents à notre condition. Parfois on se contente d'une définition, parfois on ressent le besoin de lire ou d'écrire un traité pour épuiser la question. En ce qui me concerne, cette question générale découle d'une autre plus pragmatique : qu'est-ce qu'une thèse en géographie ? Toutes deux ont surgi alors que ce projet était déjà bien avancé, bien mûri dans ses intentions comme dans sa formulation. Puis les doutes ont surgi, fruits de la confrontation entre une formation universitaire orientée et partielle, avec des savoir-faire techniques et un outillage théorique utiles mais vite limités, une pratique professionnelle en milieu tropical et des contradictions qui en sont issues. Les conditions de ma présence dans un pays de la zone intertropicale mises en perspective avec des situations existentielles intenses vécues sur le terrain et l'évolution inédite d'une situation politique ont tôt fait de miner quelques certitudes finalement pas très ancrées. Sans pour autant remettre en cause la problématique et les hypothèses définies pour ce projet, la confrontation au terrain m'a obligé à un recentrage à la fois sur les fondamentaux de la discipline géographique et à une réflexion plus approfondie sur la nature de ce projet en particulier.

2.1.1 Une genèse et un cadre institutionnel

Cette thèse s'est bâtie à partir d'une opportunité, elle-même accompagnée d'une conviction : l'auteur partait dans un cadre professionnel pour un long séjour dans un pays de la zone intertropicale, la Bolivie. Il allait mettre à profit cette opportunité et les fréquentes tournées sur le terrain pour accumuler les éléments constitutifs de son projet de thèse : enquêtes, rencontres, échanges, bases de données exclusives.... Et rien de tel que l'empirique « vérité du terrain » pour étayer une thèse.

Par ailleurs, le cadre professionnel offrait une situation idéale pour faire d'une pierre deux coups. Les fruits de mon travail constitueraient la matière première de la thèse. L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) m'emploie pour faire de la recherche, mais me

demande aussi de m'impliquer dans des projets d'application auprès de nos partenaires locaux et dans leur formation. L'enchaînement institutionnel dans lequel je m'inscris est le suivant : l'UMR 151, associant l'Université de Provence et l'IRD au sein du laboratoire Population, Environnement, Développement (LPED) abrite l'équipe Migrations, Dynamiques Démographiques et Environnement (MIDDEN) qui lui-même accueille le programme *Approche Intégrée du Développement Régional (AIDeR)*³³. Le programme AIDeR compte aussi sur l'appui institutionnel, matériel et méthodologique du Centre International d'Agronomie Tropicale (CIAT) dont le siège est à Cali, Colombie. Localement, nous avons noué des alliances stratégiques :

- Des collaborations institutionnelles avec les ministères de la planification et de la décentralisation ; avec le *Consejo de Población (CODEPO)*, officine gouvernementale chargé des études et de la prospective en matière de la population ; avec la Préfecture de Santa Cruz pour participer à la définition et à l'élaboration de son Plan d'Aménagement du Territoire ; avec certaines municipalités comme Potosi ou Oruro pour des questions d'aménagement ou des problèmes plus ciblées de pollution.
- Des collaborations académiques avec des universités publiques³⁴ avec lesquelles nous avons développé des formations associées à nos programmes de recherche pour le développement.

Mais entre la vie rêvée d'une thèse modèle et la réalité du terrain, il y a de nombreuses occasions de s'égarer et de perdre le fil d'un projet *a priori* idéal. Les difficultés matérielles (instabilité politique, institutionnelle et sociale, changement fréquent d'interlocuteur, partenariat volatil, blocages institutionnels et blocages routiers, catastrophes climatiques, etc.) sont un peu le lot quotidien des professionnels de l'IRD et paraissent banals. Ils cèdent le pas à des difficultés bien plus difficiles à résoudre et qui sont d'ordre moral, éthique, voire, métaphysique. Immergé professionnellement dans la société locale, l'équilibre entre recherche et actions de développement n'est pas simple à trouver. L'adaptation aux contingences locales

³³ Informations sur le site : <http://www.lped.org/>.

³⁴ Universidad Mayor de San Andrés (UMSA) de La Paz ; Universidad Autónoma Gabriel René Moreno (UAGRM) de Santa Cruz

passé parfois par des chemins inattendus. Ainsi, mes 18 mois de séjour à Santa Cruz ont été encadrés par deux phénomènes naturels aux conséquences catastrophiques. Il s'agit d'abord d'*El Niño*³⁵ qui a sévi sur plusieurs mois à cheval sur les années 2007 et 2008. Les inondations qui ont touché le département de Santa Cruz l'année suivante ont été à peine moins dramatiques. Dans ces conditions, les enquêtes programmées lors de ces périodes se sont transformées en actions d'aide d'urgence aux populations totalement démunies face aux intempéries. Paradoxalement, c'est en ayant en permanence en tête cette question apparemment saugrenue dans ces contextes : *Qu'est-ce que la géographie ?*, que j'ai pu traverser ces périodes bouleversantes sans me perdre, sans trahir la mission confiée par l'IRD (faire de la recherche pour le développement ; proposer des formes originales de recherche-action ; nous impliquer dans la formation dans les pays du Sud), tout en ajustant mon comportement aux situations d'extrême détresse rencontrées.

La question du *contenu* d'une thèse en géographie renvoie à la question sur la *nature* de la géographie. Elle est passionnante comme furent passionnants l'histoire de la discipline et les grands débats qui l'ont jalonnée. Mais on a tôt fait de s'abîmer dans l'insondable profondeur épistémologique d'une science vieille de 2500 ans. Outre d'aider à comprendre en quoi son héritage influe sur notre discours, ce chapitre sert à situer ce travail dans le foisonnement des pratiques et des courants de la géographie contemporaine.

2.1.2 Un héritage passionnant et parfois lourd à assumer

L'héritage dont il est question ici est double, à la fois disciplinaire et philosophique. Qu'est-ce que la géographie a légué aux géographes et qu'est-ce que les géographes ont fait pour la géographie, d'une part ; qu'est-ce la science occidentale, en particulier les sciences sociales, a imprimé en nous dans son rapport à l'*Autre*, d'autre part ? Plonger dans cet héritage relève d'un souci légitime de savoir d'où l'on vient et d'où l'on parle.

³⁵ El Niño est un phénomène climatique cyclique dû à une élévation de la température de l'Océan Pacifique. Il occasionne des pluies diluviennes dans les tropiques et de sécheresses sur l'Altiplano. Selon un rapport de la Banque mondiale (41069-BO, 2007) El Niño de 2007-2008 s'est soldé par 34 morts et affecté plus de 258460 personnes dans tout le pays. Les pertes matérielles ont été estimées à 443,3 millions de dollars, soit 4% du PIB.

Explorer le passé, dans ses lumières comme dans ses zones d'ombre, n'a de sens que si cela révèle des éléments qui nous aident à construire notre épistémologie personnelle, logée dans une posture collective commune à ceux qui partagent nos conceptions, nos confrères, nos collègues et aussi nos maîtres. Cette recherche passe d'abord par l'examen de quelques jalons historiques signifiants pour cette recherche épistémologique, puis par un regard apaisé sur les rapports de l'Occident avec les autres cultures, constater, à travers le prisme de l'aventure coloniale, leur évolution.

2.1.2.1 La géographie n'est pas coupable

Examinons tout d'abord dans l'histoire de la géographie les quelques repères qui aident à comprendre ce que nos maîtres nous ont transmis, ce qu'ils se sont gardés de nous transmettre, le tout mis en perspective avec le foisonnement de la discipline, dans les thèmes, les problématiques, les méthodes et les outils mis en œuvre. Ce foisonnement est contemporain et peut-être reste-il encore fragile. Ainsi Roger Brunet déclare que « *les géographes ont la science timide* » (Brunet, 1997), déplorant qu'ils soient, dans leur ensemble, timorés à s'inscrire dans les débats épistémologiques contemporains. Par ailleurs, les confidences d'une douzaine de géographes de renom dans un ouvrage collectif (Allemand, 2007) où chacun donne son avis sur l'état de leur discipline³⁶ témoignent d'une certaine retenue généralisée. Si le sentiment de crise est unanimement rejeté, soit dans sa négation, soit dans son dépassement, une majorité de géographes contemporains parmi les plus reconnus posent encore un regard circonspect et pessimiste sur la discipline. Il y a comme une difficulté à être et à se définir comme géographe, en dépit d'un sentiment général de soulagement au fait que la géographie soit revenue dans le giron des sciences sociales et participe activement à ses débats épistémologiques. L'origine de ces problèmes existentiels est sans doute complexe. Nous croyons que l'examen sans complaisance mais sans contrition de son histoire a aidé la géographie à réaliser une mutation salubre dont nous recueillons, nous qui n'avons pas connu cette période de bouleversements épistémologiques, ses fruits.

³⁶ Comment je suis devenu géographe, par Antoine Bailly, Augustin Berque, Roger Brunet, Paul Claval, Armand Frémont, Valérie Gelézeau, Rémy Knafou, Jacques Lévy, Jean-Robert Pitte, Denise Pumain, Jean-François Staszak et Yvette Veyret.

La géographie française moderne a été portée sur les fonts baptismaux après la défaite de 1870 de la France face à une Prusse mieux organisée et mieux conseillée par ses instruments et ses connaissances géographiques. C'était le diagnostic de l'époque. En ce sens, le célèbre ouvrage d'Yves Lacoste, *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre* (Lacoste, 1976), au-delà de son caractère provocateur, ne faisait que rappeler une réalité présente dans la conception et le développement de la géographie moderne. Les spécialistes de l'histoire de la géographie soulignent, à l'instar de Paul Claval, qu'il y avait deux fées penchées sur le berceau de la géographie française moderne, le nationalisme et l'impérialisme, et leurs conséquences, le militarisme et le colonialisme. Celui-ci déclare : « *C'est donc la montée du nationalisme français, exacerbée par la défaite, qui explique la place soudain faite à la géographie dans la société française. Les recherches sur l'histoire des sociétés de géographie soulignent, de leur côté, le poids de l'expansion impérialiste* » (Claval, 1998). Vincent Berdoulay consacre d'ailleurs les deux premiers chapitres de son ouvrage *La formation de l'école française de géographie* (Berdoulay, 1981) pour traiter respectivement du nationalisme et de l'impérialisme³⁷ comme thèmes fondateurs de cette école. C'est dans ce contexte géopolitique qu'allait se mettre en place le paradigme étonnamment stable de cette *école française de géographie*, d'abord dans l'imitation du modèle allemand, puis dans l'affirmation d'une spécificité revendiquée.

Certes, nationalisme et colonialisme n'ont pas été les uniques leviers de l'institutionnalisation d'une discipline géographique en France au tournant du XX^e siècle. Le contexte scientifique de l'époque, en particulier les thèses évolutionnistes, lamarckisme et darwinisme ont largement influencé les destinées de la géographie, en particulier la promotion de la géographie humaine. Les géographes français se sont démarqués des thèses de Darwin, qui postule une mutation des êtres et leur impitoyable sélection naturelle. Leur préférence pour le lamarckisme dérive peut-être, à l'instar de la position idéaliste d'Élisée Reclus, de considérations morales autour des notions de coopération et de solidarité dans les efforts d'adaptation des espèces au milieu. Les relations avec les autres disciplines des sciences sociales ont aussi influencé le positionnement de la géographie, en particulier son courant

³⁷ Chapitre 1 : Le défi allemand ; chapitre 2 : Le mouvement colonial.

dominant vidalien. Il lui fallait se démarquer de l'emprise de l'histoire avec laquelle elle a toujours eu partie liée. Le conflit est en revanche plus violent avec la sociologie durkheimienne dont l'expansion, par la morphologie sociale, confina la géographie en marge du champ social et l'obligea à une position défensive en réduisant ses thèmes et ses définitions autour d'une *science des lieux*, une discipline des réalités matérielles, une analyse superficielle des relations homme/milieu (Claval, 1998).

Cependant, la question coloniale est loin d'être épuisée. Nous y sommes confrontés quotidiennement en Bolivie, à travers les fractures géographiques, sociales et politiques qui divisent le pays. Et la discipline géographique est interrogée sur son rôle passé et présent dans le *paradigme colonial*, en tant qu'auxiliaire (aide de camp selon une expression, quelque peu désobligeante) et en tant que théoricienne du colonialisme. Un géographe s'interroge (Clayton, 2007) : « *Est-ce que la géographie est une science colonisatrice par essence, ce qui fait qu'on ne pourrait la sauver ?* ». On remet en cause ses concepts, ses pratiques, ses outils (exploration, cartographie, cadastre, inventaire des ressources, représentation du paysage, géographie politique et régionale, urbanisme, GIS...) parce qu'ils ont servi l'Empire.

Il est bien sûr légitime de mettre à jour, « déconstruire » les discours et dénoncer des situations de domination passées dont l'impact se fait encore sentir, ou des pratiques et des discours actuels dans lesquels l'esprit colonial va se loger là où l'on ne s'y attend pas. Qui n'y souscrirait pas ? Mais quelques contre-exemples montrent que la géographie, comme outil intellectuel, a aussi servi pour « résister contre l'Empire ». On pense à Brian Harley, brillant cartographe au fait de la technologie, des techniques et des méthodes de cartographie les plus sophistiquées mais qui savait comment déconstruire les cartes les plus anodines pour débusquer les systèmes de pouvoir tapis derrière (Gould, Bailly, 1995). Un autre contre-exemple nous est fourni par le célèbre géographe nomothétiste Peter Gould, inventeur de l'expression *New geography*. Il relate comment grâce à son inventivité le géographe S. Openshaw, spécialiste des systèmes d'information géographique, a confondu les statisticiens au service du gouvernement britannique. Il s'agissait de savoir si l'incidence des cas de leucémie d'enfants relevés autour de la centrale nucléaire de Sellafield était due à son activité. Une simple répartition des cas sur une carte ne prouvait rien car, sur le plan statistique, les regroupements de cas n'étaient pas significatifs, concluaient les statisticiens. Openshaw imagina alors un système de grilles à plusieurs résolutions et testa neuf millions d'hypothèses

spatiales. Les résultats (incidence de leucémies en fonction de la distance à la centrale) se révélaient significatifs quelle que soit la résolution d'analyse. Citons David Harvey qui après avoir fait cet immense effort de théorisation de la *Nouvelle Géographie*³⁸ refuse de s'en contenter et a pris la tête de la contestation radicale³⁹ à cause de potentiel aliénant de cette *géographie nomothétique* pratiquée sans discernement. Citons également William Bunge qui a sacrifié sa carrière de géographe nomothétiste⁴⁰ pour pratiquer une géographie subversive et mettre ses connaissances et son savoir-faire au service des exclus de la ville⁴¹. En ultime exemple de pratique de la géographie contre l'Empire, relatons le coup d'éclat d'Yves Lacoste dénonçant dans les médias le cynisme des Américains qui ont bombardé en 1972 les soubassements alluviaux du Fleuve Rouge au Viêt-Nam pour fragiliser les digues et faire croire à une catastrophe naturelle lorsqu'elles céderont à la saison des pluies (Lacoste, 2008).

De Bacon à Foucault, la relation entre savoir et pouvoir a été explorée et analysée *ad libitum* par les savants et les scientifiques. La géographie, pas plus que les autres sciences, n'échappe aux dangers potentiels d'une telle relation, ni à son emploi erroné pour manipuler, dominer ou détruire. Mais elle n'a pas manqué de « héros », qui l'ont servie et s'en sont servi pour défendre les dominés et les démunis. En ce sens, s'il peut y avoir des géographes critiquables, voire condamnables, la géographie, comme moyen intellectuel de connaissance n'est pas anodine mais elle n'est pas coupable⁴². Elle s'est efforcée tant de fois d'approcher l'idéal du *savoir émancipateur* et de diffuser cet idéal qui traverse l'histoire des sciences et de la philosophie, depuis Platon et sa métaphore de la caverne, jusqu'à nos jours où l'être humain semble toujours incapable d'évaluer les conséquences écologiques de sa présence sur Terre.

³⁸ David Harvey, 1969, *Explanation in geography*

³⁹ David Harvey, 1973, *Social justice and the city*

⁴⁰ William Bunge, 1964, *Theoretical geography*

⁴¹ William Bunge, 1971, *Fitzgerald, geography of a revolution*

⁴² Cette formule inspirée du titre du livre de Paul Krugman, « La mondialisation n'est pas coupable », n'est en rien un ralliement à toutes les thèses pro mondialisation qu'il y défend avec conviction et un talent certain, et sur lesquelles il porte à présent un regard plus critique, crise du système financier de 2008 oblige.

2.1.2.2 *L'héritage colonial ou changer le regard sur l'altérité*

L'histoire de la projection de l'Occident dans le monde est irrémédiablement liée à l'entreprise coloniale symbolisée par la *dispute ou controverse de Valladolid* (Las Casas, 1908), par le dégradant sentiment de supériorité ethnique de Juan Ginés de Sepúlveda et par la grâce raisonnée de Bartolomé de las Casas. Pour défendre la cause des amérindiens, ce dernier adopte une position pragmatique. Son propos n'est pas de critiquer le fait colonial, mais il place le premier garant du système, le roi Philippe II, face à ses responsabilités. « *Puisque Dieu, par sa Providence, a ordonné en ce monde [...] que des royaumes et des provinces soient établis des rois comme pères et pasteurs [...] on ne peut douter de la bonne volonté que les mêmes rois ont d'y faire régner le droit*⁴³ » (Las Casas, 1821). Il appartient donc à Philippe II, qui tient son pouvoir de Dieu, de faire régner l'ordre et la justice sur Terre. Dès qu'il sortira de l'ignorance (en lisant le mémoire sur la destruction des Indes), s'il ne prend aucune mesure pour y mettre fin, il devra répondre de toutes les exactions commises en son nom devant le tribunal de Dieu. Ces rares hommes qui se dressent solitaires, pour défendre une certaine idée de l'humanité et des vertus qui lui seraient inhérentes - justice, dignité, compassion - sauvent en quelque sorte son honneur. Mais, face au consensus, au véritable rouleau compresseur du *paradigme colonial*, que peuvent faire ces sentinelles de la cause humaniste ? Dans le contexte de l'Espagne du XVI^e siècle, il ne vient à l'idée de personne, ni même à B. de las Casas, de contester le bien-fondé de la colonisation du Nouveau-Monde (Las Casas, 1875). Trois siècles plus tard, il s'avère toujours aussi compliqué de tenir un discours anticolonialiste cohérent et porteur. L'expression politique contre la colonisation fut aussi longtemps disparate, difficile et contradictoire et n'a jamais dépassé le stade de l'argumentation morale (Liauzy, 2007). Et les objecteurs de conscience du système, qu'ils s'appellent Bartolomé de Las Casas ou Élisée Reclus n'ont jamais dénoncé que les abus les plus criants sans jamais remettre en cause le principe même du colonialisme et de l'impérialisme (Baudouin, 2003)⁴⁴.

⁴³ Extrait de la version française : *Très brève relation de la destruction des Indes*, mille et une nuits, 1999

⁴⁴ Dans son mémoire de quatorze remèdes pour les affaires indiennes remis en 1516 au Cardinal Cisneros, Bartolomé de Las Casas « leur fait grâce (aux encomenderos) de ce qu'ils peuvent avoir des esclaves noirs ou blancs (c'est-à-dire musulmans), qu'ils peuvent les emporter de Castille... ». Plus tard, à la page 30, chapitre 129

Ma position sur le débat sur le colonialisme est aussi empreinte de pragmatisme : en quoi m'apporte-t-il un éclairage à ma recherche sur le positionnement disciplinaire et scientifique d'où se tiendra mon discours, et en quoi m'aide-t-il à tenir une posture ajustée dans ma relation au terrain bolivien ? En ce qui me concerne, une distance sans cesse « refocalisée » à ce terrain passe par la réflexion sur l'altérité. Edward Said (Said, 2005) résume parfaitement cette réflexion : « *L'esprit du chercheur doit toujours faire activement, en lui-même, une place à l'Autre étranger. Et cette action créatrice d'ouverture à l'Autre, qui sinon reste étranger et distant, est la dimension la plus importante de la mission du chercheur* ». C'est un exercice exigeant, mais d'abord qui est donc *l'Autre étranger* ? Le sociologue Georg Simmel nous livre une piste dans un article tout en nuances (Simmel, 1979). Lorsque nous nous établissons en un lieu pour un temps, nous sommes l'Autre étranger. Nous devenons membre d'un groupe bien qu'aucun lien organique ne nous unit. Une double dimension de distance et de proximité établit une combinaison relationnelle particulière qui donne la couleur des échanges. C'est une situation privilégiée car nous pouvons jouer de cette combinaison. Être attentif sans être mêlé aux partialités, être présent et se tenir à l'écart des particularismes ; nous recueillons parfois confidences et révélations exclusives. Cette relation particulière, Simmel l'appelle *objectivité*. Elle n'est pas sans rappeler le rôle de juge que les villes italiennes de la Renaissance attribuaient aux étrangers car ils étaient libérés des liens familiaux et/ou factieux. C'est aussi le cas d'une certaine tradition clanique en Nouvelle-Calédonie de confier le rôle du chef à un étranger. C'est une situation que l'on perd en tant qu'étranger, lorsque, par exemple pour complaire à notre interlocuteur, nous glissons dans une partialité et déséquilibrons le groupe. L'interaction est possible car nous partageons des caractéristiques (similitudes) qui peuvent être très générales comme d'appartenir à l'humanité.

du Tome 5 de son histoire des Indes, Las Casas se juge « coupable d'inadvertance » et se repent d'avoir pensé qu'il puisse « acheter » la liberté des indiens contre des esclaves noirs. De son côté, Élisée Reclus, pourfendeur du colonialisme, défendit pourtant la colonisation de l'Algérie. Il explique que l'« Afrique mineure » est européenne avec des arguments d'ordre physique dans la Nouvelle Géographie Universelle (« *la partie centrale de la Maurétanie, de cette île de l'occident, qui par sa géologie, de même que son climat et ses produits appartenaient jadis au continent nord [...]* ») et des arguments d'ordre politique et culturel dans L'homme et la Terre (« *C'est aux nations latines et surtout la France, qu'il faut rattacher l'Afrique mineure mais cette contrée est beaucoup plus européenne qu'africaine [...]* »).

Quel rôle a joué la géographie dans l'entreprise coloniale de l'Europe ? Une réponse large est donnée depuis une trentaine d'années par une mouvance fortement institutionnalisée dans le monde académique anglophone. Le *postcolonial*, à l'instar de la mouvance postmoderne dont elle partage le même engouement pour tout ce qui est *post*, est conçu comme une critique du discours idéologique de la modernité, comme une arme théorique globale qui intervient dans les débats existants et résiste à certaines constructions philosophiques et politiques⁴⁵. « *Dans son acception la plus large, l'étude du « postcolonialisme » peut être considérée comme impliquant la plupart des humanités et des sciences sociales, depuis l'anthropologie et la science politique jusqu'à la philosophie, la musicologie, l'économie et la géographie* » (Lazarus, 2006). Dans ce contexte de radicalisation du discours fondée sur une aversion égale aux grands systèmes de discours normés, nommés « grands récits » par les postmodernes (marxisme, structuralisme, etc.) et les mouvements de résistances et de luttes contre la domination coloniale, la géographie est considérée comme une créature du système colonial. La présentation qu'en fait Jane M. Jacobs (Espace (post)coloniaux in : Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines, Belin, 2001) laisse dubitatif et donne une impression de patchwork hétéroclite⁴⁶. La perplexité grandit avec la contribution de Claire Hancock (introduction du chapitre 3 : La géographie postcoloniale) lorsqu'elle cite par exemple Joël Bonnemaïson parmi une liste de « *géographes français [qui] pratiquent la géographie postcoloniale sans en revendiquer l'étiquette* »⁴⁷. Daniel Clayton (Clayton, 2007) souligne aussi le caractère éclectique et l'hétérogénéité conceptuelle des géographies réunies sous

⁴⁵ Neil Lazarus citant Homi K. Bhabha dans : Penser le postcolonial. Une introduction critique. 2006, Éditions Amsterdam.

⁴⁶ « Tout comme il y a une certaine confusion entre les termes de colonialisme et d'impérialisme, il y a prolifération d'usages et de significations implicites attachés au terme de postcolonialisme ». Jane M. Jacobs, chapitre : les limites du postcolonial.

⁴⁷ Le travail remarquable de Joël Bonnemaïson sur le Vanuatu repose sur une immersion complète dans la vie d'un clan de l'île Tanna. Un tel prix payé pour un travail scientifique va bien au-delà de l'empathie. Joël Bonnemaïson a vécu *comme* un Ni-Vanuatu. C'est ce qui a permis cette finesse analytique marquée de ses publications sur la dimension culturelle complexe de ces peuples et de leur perception géographique exclusive (L'arbre et la pirogue ; Les hommes-lieux). Mais une sympathie avec le sujet, fut-elle fusionnelle, ne présume pas d'une idéologie (le postcolonial). La « sympathie » avec son objet d'étude était d'ailleurs un critère défini par Pierre Gourou comme gage de qualité pour faire de la « bonne géographie », avec un sens esthétique sûr sur les paysages tropicaux. Joël Bonnemaïson appartenait à cette école française de géographie tropicale héritière de la géographie coloniale. Le citer parmi les géographes « postcoloniaux » est un contresens qu'il l'aurait sans doute fait sourire.

l'étiquette postcoloniale. Il suggère qu'il s'agit d'un ensemble de pratiques qui consiste à « « décentrer » et à « décoloniser » la pensée et la connaissance occidentales, afin de contester le moule blanc /masculin/bourgeois/eurocentrique de l'establishment intellectuel occidental, et ce faisant de valoriser les expériences et les connaissances des groupes colonisés, marginalisés, exclus ». Il précise en outre que le postcolonialisme peut être défini comme projet thérapeutique ou rédempteur (sans doute pour les blancs/masculins/bourgeois/eurocentriques).

Le travail de Vincent Berdoulay (Berdoulay, 1995) et celui de Claude Liauzu (Liauzu, 2007) sont d'une tout autre portée. Ils dressent un constat précis du rôle des sciences sociales en général dans l'élaboration du paradigme colonial (stéréotypes d'inégale valeur des civilisations, inégalités anthropologiques, etc.). V. Berdoulay souligne le rôle central de la géographie dans l'élaboration et la diffusion des valeurs nationalistes et impérialistes, dans un contexte de compétitions entre les puissances européennes. Claude Liauzu, de son côté, décrit un paradigme colonial tellement puissant qu'il semble qu'une simple objection anticoloniale relèverait du miracle. Pourtant l'anticolonialisme a existé en dépit de la pression de l'Empire pour contrarier son expression. L'auteur nous en dresse les éléments, étudie les acteurs, leurs contradictions, leurs faiblesses, leur humanité, leur évolution et celui du mouvement. Ce sont des documents importants qui démontrent que le manque de nuances que la mouvance postcoloniale reproche à la « science occidentale » n'est pas toujours là où elle le prétend.

Dans *l'Orientalisme* (Said, 2005) et dans *Culture et impérialisme* (Saïd, 2000), Edward Said nous livre, entre autres, cet enseignement : notre production artistique et scientifique plonge profondément dans le paradigme politico-culturel dominant de notre propre culture. Pierre Bourdieu parle d'*inconscient social*⁴⁸ (Bourdieu, 1982) pour expliquer cet étonnant fond mythologique que partagent tous les savants d'une époque, en dépit de leurs désaccords. Même les œuvres les plus visionnaires qui arrivent à sublimer leur contexte culturel et ont

⁴⁸ Ce que parler veut dire, chapitre 3 : La rhétorique de la scientificité : contribution à une analyse de l'effet Montesquieu. « Montesquieu n'a pas eu besoin d'Aristote, ni de Bodin, ni de Chardin, ni de l'abbé Du Bos, ni de Arburthnot, ni d'Espiard de la Borde, ni de toutes les « sources méconnues » que les érudits n'en finissent pas de découvrir, pour produire les principes fondamentaux de sa « théorie » des climats : il lui a suffi de puiser en lui-même, c'est-à-dire dans un inconscient social qu'il avait en commun avec tous les hommes cultivés de son temps [...] ».

donc vocation à l'universalité, ne peuvent s'en extraire. Y porter éclairage (en avoir conscience si c'est nous qui tenons le discours) n'enlève rien à leur valeur, au contraire, cela contextualise leurs auteurs et les humanise. Bien avant E. Saïd et P. Bourdieu, le sociologue René Zavaleta Mercado avait exploré cet inconscient social des élites politiques et morales de la Bolivie des XIX^e et XX^e siècles ruinées par le darwinisme social, et mis à jour le racisme anti amérindien comme valeur unanimement partagée⁴⁹ (Zavaleta, 2008).

Une ultime question concerne la géographie que l'on pratique dans la zone intertropicale. Y a-t-il lieu de la distinguer ? A-t-elle une spécificité ? Peut-on se contenter d'avancer que les terrains tropicaux sont une occasion pour élargir les domaines d'application de nos théories conçues dans la zone tempérée ? Des géographes ont apporté des éléments de réponse à ces questions de diverses manières.

L'ouvrage *Tropiques, lieux et liens* paru en 1989 est un florilège de textes de géographes de l'ORSTOM (à présent IRD) et de leurs réseaux en hommage aux géographes tropicalistes Gilles Sautter et Paul Péliissier. Cette géographie tropicale qu'ils pratiquent est définie par G. Sautter et P. Péliissier, et leur mentor Pierre Gourou, comme une application à l'étude de l'environnement naturel et des sociétés qui l'exploitent (Péliissier, 1966 ; Avant-propos). C'est une géographie idiographique, fondée sur des monographies, qui se méfie des théories, des modèles. Les analyses se font à grande échelle, les mots-clés sont : terroir, paysage, paysans, systèmes agraires, milieu, lieu. Le terrain est une étape obligatoire, la géographie relève d'une expérience physique, concrète, charnelle avec un lieu, une sorte d'éducation sentimentale qui débouche sur une charge affective et émotionnelle qui laisse une place importante à la dimension du plaisir (Sautter, 1989). L'expérience géographique, à travers cette liaison intime au lieu débouche sur la fidélité à une certaine tradition. La géographie tropicale n'est pas à proprement définie si ce n'est « *qu'il est avantageux et instructif de comparer les domaines tropicaux d'Asie, d'Amérique, d'Océanie et d'Afrique* » (Gourou, 1989 ; préface). P. Gourou

⁴⁹ Le troisième et dernier chapitre de son ouvrage intitulé « El estupor de los siglos » est consacré à l'étude des justifications morales d'une société raciste et excluante à travers l'analyse des textes des intellectuels mineurs ou de grande envergure comme Gabriel René Moréno ou Juan Manuel Pando. Seul Franz Tamayo échappe à la « ruine pure de la pensée » et pratique même un « darwinisme social à l'envers », dotant l'amérindien de valeurs physiques et morales qui ont déserté les blancs (Zavaleta, 2008 ; 160).

précise que les populations du monde tropical se caractérisent par « *un faible niveau d'abondance* » et qu'il appartient aux géographes de rendre « *un service capital aux peuples tropicaux en faisant apparaître que leur pauvreté n'est pas le produit d'une fatalité physique mais résulte de facteurs de civilisation [...]* ». P. Gourou s'est par ailleurs illustré dans la défense de la position coloniale française en Indochine et dans le déni à la population autochtone à son émancipation politique⁵⁰. Son concept de civilisation l'autorise, lors de ses premières leçons au Collège de France, à qualifier la zone tropicale comme impropre à l'instauration d'une civilisation supérieure et donc vouée aux civilisations et économies attardées, l'Asie tropicale constituant l'exception qui confirme la règle (Bruneau, 2000). Ce qui étonne, ce n'est pas qu'une telle approche idiographique de la géographie continue à se pratiquer, mais plutôt qu'il existe encore des géographes qui hiérarchisent les hommes et les sociétés en fonction d'hypothétiques aptitudes civilisationnelles. Bien que n'ayant pas eu de rapport avec cette « géographie des tropiques » telle que l'a définie ce « monument de la géographie française » qu'est P. Gourou (Raison, 2009), il est intéressant de savoir qu'elle s'est épanouie à l'IRD (Ex ORSTOM) dans lequel je m'inscris institutionnellement et professionnellement.

Le recueil de textes *L'Empire des géographes* (Singaravelou, 2007) apparaît épistémologiquement plus ambitieux. Au niveau des concepts et des définitions, Paul Claval y propose trois moments-clés dans le rapport de la géographie occidentale au monde : le temps de la géographie de la découverte ou de l'exploration, puis la géographie coloniale, et enfin la géographie tropicale. C'est une géographie à base de savoirs pratiques, concrets et utiles à l'œuvre coloniale qui se développe, avec force enquêtes, récupération et analyse des savoirs vernaculaires. Cette démarche est fondamentalement restée la même pour les géographes qui travaillent dans la zone intertropicale où les données officielles sont rares et peu fiables. La géographie coloniale, au même titre que la géographie régionale métropolitaine, s'est vue assigner un rôle de redressement national après la défaite de 1870. Or le succès de cette

⁵⁰ Michel Bruneau dresse un portrait de Pierre Gourou dans la Revue française d'anthropologie (n°153, janvier-mars 2000). Parmi d'abondantes citations, ce jugement du maître : « *Il est déplorable de voir des jeunes gens, par ailleurs peu nombreux, se compromettre dans une agitation politique absolument vaine, et reposant avant tout sur une phraséologie qui endort les réflexions personnelles et l'effort original, alors qu'un champ immense s'ouvre à leur activité dans le domaine de la production* » (1936, Les paysans du Delta tonkinois, Paris, EFEO)

dernière, sanctionné par une reconnaissance internationale d'une école française vidalienne, n'a pas entraîné le succès de son homologue colonial. Ce fut au contraire au détriment de celle-ci car elles étaient de fait en concurrence institutionnelle. Les auteurs s'interrogent sur les concepts qui composent le paradigme de cette géographie construite en milieu tropical, qu'elle s'intitule géographie coloniale ou géographie tropicale. Ils ont remarqué qu'elles reposent sur des analyses mésologiques où la question du déterminisme physique⁵¹ est centrale (Singaravelou, 2007). La zone intertropicale est présentée comme insalubre, inculte, impropre à l'essor d'une civilisation, etc. Le questionnement concerne aussi l'articulation entre les trois temps des géographies des tropiques. La géographie des tropiques fut souvent une géographie de seconde main. Elle n'élaborait pas ses données mais travaillait sur du matériau apporté par les acteurs des colonies⁵² (explorateurs, administrateurs, militaires, etc.). L'essor de l'exploration devait moins à la géographie institutionnalisée qu'aux *sociétés de géographies* dont le rôle était de promouvoir la connaissance des pays tropicaux et faciliter les départs. Contrairement à la géographie vidalienne, la géographie coloniale de M. Dubois se voulait utilitaire et connectée à la demande sociale (Zytnicki, 2007). Ce dernier se repliera à Bordeaux devant l'hégémonie de la géographie régionale vidalienne. Quand P. Gourou prendra le relais dans les années 40, le passage entre la géographie coloniale et la géographie tropicale s'effectuera naturellement en douceur, sans rupture ni remise en cause.

L'originalité de l'impérialisme européen ne réside pas dans une certaine avidité, ou une cupidité, ni même dans un sentiment de supériorité ou l'idée de mission civilisatrice. La plupart des empires historiques ont cultivé ces considérations qui accompagnent et justifient leurs conquêtes et leur domination. Cette originalité loge dans un imaginaire spécifique où les Européens ont puisé bien des motivations pour créer de puissantes formes d'expression artistiques, culturelles, économiques et organisationnelles. Paul Claval souligne ce fait en

⁵¹ Si le déterminisme physique, climatique, voire latitudinal, semble une question close pour la géographie française, il constitue encore le soubassement idéologique d'un courant de pensée vivace dans le monde anglo-saxon. L'ouvrage imposant de David S. Landes : *Richesse et pauvreté des nations* (2000), constitue un exemple typique d'utilisation de la « géographie », dans le sens du déterminisme physique, pour expliquer les inégalités et la pauvreté dans le monde.

⁵² Cf. le portrait du géographe fait par Antoine de Saint-Exupéry dans le *Petit Prince* (partie XV). L'auteur brosse le portrait d'un vieux monsieur sérieux, qui recueille son information auprès des voyageurs et réalise des enquêtes de moralité auprès de ceux-ci.

commentant ce qu'il appelle une « méditation de Hegel » : « *L'Europe incarne le présent. L'Orient est la terre du passé et l'Afrique au Sud du Sahara n'est pas encore entrée dans l'histoire. C'est la tâche des explorateurs et plus largement des Européens que de l'y faire entrer* » (Claval, 2007). On pourrait reprendre l'idée d'Hegel sur cette temporalité spatialisée de l'Europe en la couplant à l'exploration de son imaginaire collectif et de ses motivations⁵³.

Il s'est produit deux évolutions majeures dans la pensée occidentale dont les effets psychiques s'imposeront avec plus d'intensité à partir du XV^e siècle. Il s'agit d'abord de la boucle du temps dont le dénouement et le déroulement linéaire n'ont pas pu se réaliser sans une certaine angoisse devant les perspectives vertigineuses ouvertes. Le deuxième changement est la réappropriation de la rotondité de la terre et finalement la complétude de sa mesure au XVIII^e siècle grâce à l'invention du chronomètre de marine. Cet apprivoisement de la rotondité de la terre et la mesure précise du temps possèdent au contraire une propriété apaisante. En Europe on a donc déployé ce prisme linéaire du temps sur la rotondité terrestre fixant ainsi une réalité tangible à ce temps qui s'échappait en couplant temporalité et globe terrestre. À l'Est se trouve le paradis perdu, le berceau civilisationnel où exercer la nostalgie de ses origines. À l'Ouest, l'Europe place son espérance et son avenir en une terre promise. Le reste, Afrique et Océanie, se situe en dehors de cette ligne du temps spatialisé. Une telle disposition a des incidences sur le regard que pose l'Occident sur les autres peuples qu'ils soient situés ou non sur cette ligne. Dans l'Orient, ils seront considérés parfois comme des descendants dégénérés, indignes de figurer sur le tableau idyllique des origines de la civilisation, parfois avec respect comme les berceaux civilisationnels de niveaux comparables à celui de l'Europe⁵⁴. La terre

⁵³ Georg Wilhelm Friedrich Hegel est considéré comme le dernier philosophe à avoir proposé un système philosophique global, support d'une pensée totale. Pour Jeanne Hersch (1981 ; 259) : « *Hegel a construit un système grandiose, le troisième grand système de la philosophie occidentale, après Aristote dans l'Antiquité et Thomas d'Aquin au Moyen-âge* ». De son côté, l'Encyclopedia Garzanti di filosofia précise (2002, 693) : « *Le système qu'il élabore, tendant à l'organisation unitaire des disciplines philosophiques, investit tous les champs du savoir dans une synthèse grandiose* ». Mon propos n'est pas de citer avec désinvolture Hegel, ni de participer à ce débat anachronique sur son racisme supposé (Olivier Pironnet, Monde Diplomatique, novembre 2007 ; Obenga, 1996 : Volney, Cheikh Anta Diop et le Sphinx) mais de tester, d'après une idée du philosophe, une hypothèse sur l'imaginaire européen à travers une temporalité spatialisée.

⁵⁴ Hegel présente la Chine comme un Empire modèle où règne l'égalité parmi les sujets et la méritocratie parmi l'élite administrative, mais pas la liberté indispensable au progrès : « *La dignité est, ainsi, endossée par ceux qui sont les plus dotés en connaissances scientifiques. C'est pourquoi l'État chinois est souvent élevé comme idéal, qui devrait servir d'exemple. [...] Le principe dominant de la Chine est en fait l'égalité. La Chine est l'Empire*

promise prendra souvent l'allure d'une fuite en avant dans l'accumulation matérielle, la domination et l'exploitation des autres, parfois celle des rêves qui se concrétisent dans la construction de communautés utopiques (valorisation de colonies de sociétés paysannes, phalanstères). Quoiqu'il en soit, les communautés humaines autochtones qui vivent dans le *far-west* européen, quelles que soient leurs réalisations passées ou présentes, ne peuvent prétendre au titre de civilisation. Elles devront participer à l'édification de la nouvelle société projetée ou disparaître. Le destin des espaces africains et océaniens, réputés hors-temps ou hors-histoire, dépendent de leurs capacités onirogènes. Sans capacité à faire rêver, comme c'est le cas pour une grande partie du continent africain, ils deviendront des lieux de pillage des ressources et d'exploitation des Hommes. S'ils disposent de cette capacité, ils constituent des havres où l'Occidental ira chercher refuge pour échapper à la tyrannie du nouvel espace-temps longitudinal qu'il s'est créé. Ainsi, Gauguin⁵⁵ ne se rend pas à Tahiti pour retrouver une quelconque origine mais pour échapper au temps. Pour lui comme pour ses contemporains, les origines, ce sont les origines de la civilisation. Le pays du « bon sauvage » est au-delà des origines dans un hors-temps primitivisé. On s'y rend, toujours provisoirement, pour oublier le temps, le temps de la réflexion pour se souvenir d'où l'on vient et le temps de l'effort pour se forger un avenir⁵⁶. Cette temporalité spatialisée de l'Europe explorée dans son imaginaire et ses motivations renvoie à la vision téléologique du monde, à peine remise en cause par la courte parenthèse épicurienne (Épicure, 2006 ; Long, Sadley, 2001), qui a traversé toute

de l'égalité absolue ». L'Inde est considérée comme le pays des merveilles. Puisqu'il y règne la liberté, elle accède à la philosophie : « [...] *La culture artistique des Indiens a été extrêmement valorisée et leur poésie et philosophie sont considérées comme supérieures de celles de la Grèce* ». (Hegel, *Filosofia della storia*, La Nuova Italia, 1975). Traduction personnelle de la version italienne.

⁵⁵ Jean-François Staszak (Staszak, 2008, in : *L'empire des géographes*) reproduit un texte de Pierre Loti (*Le Mariage de Loti*) et souligne les nombreuses références temporelles qui le truffent pour conclure : « *Les termes en italiques manifestent que le voyage en Polynésie est pour le narrateur un voyage dans le temps, vers le passé de l'Humanité. Le mot primitif qui servira à nommer le mouvement artistique à l'origine duquel se trouve Gauguin, est lâché* ». À mon sens, le terme primitif, ainsi que la nature des références temporelles soulignées par J.-F. Staszak (antédiluvienne, période éteinte du lias, âges détruits, rêveries éternelles, restes oubliés de races primitives) ne renvoient pas à un temps mais un hors-temps, non pas à l'histoire mais à la pré-histoire. D'ailleurs, le texte de Loti précise : « [...] *qui vivent là-bas d'immobilité et de contemplation, qui s'éteignent tout doucement au contact des races civilisées (c'est moi qui souligne) [...]* ». *Loti déplore donc la mort de ce hors-temps lorsqu'il entrera en contact avec le temps linéaire des « races civilisées* ».

⁵⁶ Confinés par la puissance militaire et logistique de l'Angleterre, les Français ont fait de l'Algérie (et dans une moindre mesure de la Nouvelle-Calédonie) leur terre promise, leur *far-west*.

l'histoire de l'Occident avec une étonnante constante et qu'expose Clarence J. Glacken dans son immense fresque historique *Histoire de la pensée géographique*⁵⁷ (Glacken, 2000, 2002, 2005, 2007). Dès les premiers mots de la préface de cet imposant ouvrage, l'auteur pose les trois thèmes fondateurs de la pensée géographique occidentale : La terre créée pour l'Homme, l'influence de la nature sur l'Homme et la civilisation, l'action de l'Homme sur la nature : « *Dans l'histoire de la pensée occidentale, les hommes n'ont cessé de se poser trois questions concernant la terre habitable et leurs relations à elle. La terre [...] a-t-elle été créée intentionnellement ? Ses climats, son relief, [...] ont-ils eu une influence sur la nature morale et sociale des individus, sur la formation du caractère et de la nature morale et sociale de la civilisation humaine ? Au cours de son long bail sur terre, de quelle manière l'homme l'a-t-il changée ?* ».

Enfin, la géographie souffre-t-elle d'une espèce de péché originel, d'avoir été auxiliaire d'une entreprise coloniale de l'Europe, soutenue par une vision linéaire et téléologique du temps ? Dans un petit fascicule publié pour l'UNESCO (Levi Strauss, 1952) Claude Lévi Strauss stipule que, « [...] le péché originel de l'anthropologie consiste dans la confusion entre la notion purement biologique de race [...] et les productions sociologiques et psychologiques des cultures humaines ». Il est vrai que l'anthropologie physique était une discipline reine à la fin du XIX^e siècle et a diffusé profondément dans la société une vulgate raciste associant caractères physiques et aptitudes civilisationnelles, en particulier à travers les manuels scolaires⁵⁸. Si l'on interrogeait les géographes sur ce que serait le péché originel de la géographie moderne, il y aurait sans doute divergence parmi la profession. Pour les uns, il s'agirait d'un problème épistémologique d'ordre « technique » : l'impossible conciliation entre géographie physique et géographie humaine ; d'autres désigneraient sans hésitation

⁵⁷ Titre original paru en 1967 : *Traces on the rhodian shore*.

⁵⁸ « La vulgarisation de l'anthropologie, sa place dans les manuels scolaires, en particulier ceux de Paul Bert, a répandu une vulgate qu'on retrouve dans « Le tour de France par deux enfants » avec cette image célèbre des quatre races, la blanche étant la « plus parfaite » et la noire ayant « les bras très longs ». Claude Liauzu, *L'histoire de l'anticolonialisme en France*, Armand Colin, 2007. L'histoire de ce Tour de France renforce son intérêt en tant qu'instrument de diffusion de cette vulgate faite de renforcement du sentiment national et plus largement de sentiment de supériorité des Européens sur le reste du monde. Publié sous pseudonyme énigmatique (G. Bruno) et longtemps attribué à son dernier mari, c'était en fait l'œuvre d'Augustine Fouillée, qui connut un succès de masse avec 8,5 millions d'exemplaires diffusés au total.

l'école vidalienne, ses notions de possibilisme et de genre de vie, sa définition comme science des lieux qui exclut la référence épistémologique du social ; d'autres encore évoqueront le rôle central de la géographie dans l'entreprise coloniale, en tant que son précieux auxiliaire et son théoricien zélé. Le péché originel de la géographie moderne ne serait-il pas tout cela à la fois ? Service zélé aux États-nations impériaux dans leurs pires œuvres nationalistes et colonialistes qui ont ravagé le globe durant le XX^e Siècle (deux guerres mondiales, génocides, asservissements, etc.) et enfermement disciplinaire sclérosant ?

Ce voyage historique au cours duquel nous avons mis à jour et récupéré, bon gré mal gré, notre héritage culturel et scientifique, aura permis d'y voir plus clair sur le lieu d'où nous tenons notre discours. Une objection serait que l'on aurait pu en faire l'économie dans une thèse de géographie car il est commode de penser que depuis l'avènement de la *Nouvelle Géographie*⁵⁹, notre pratique est en rupture épistémologique avec la géographie classique, son paradigme vidalien ou colonial, ses présupposés néo-lamarckiens, son approche inductive, ses méthodes descriptives et son idéologie teintée d'*a priori* civilisationnels, et qu'il peut glisser dans les oubliettes de l'histoire. Mais, d'une part il est nécessaire de mettre à jour les différentes facettes (dimension institutionnelle, culturelle et historique) qui sous-tendent tout discours à vocation scientifique. D'autre part la cécité historique laisse la porte ouverte à la révision et à la manipulation de l'histoire par tout groupe de pression capable d'y tailler une mémoire ajustée à ses propres besoins.

Il est temps de poser le cadre épistémologique actuel, et plus précisément notre grille de lecture, sur lequel bâtir notre projet. Il y a de nombreuses façons d'aborder ce cadre épistémologique. Une première dimension consiste à chercher un regard extérieur, par les relations avec les disciplines voisines comme l'histoire ou la sociologie à travers leur propre réflexion épistémologique, ou recueillir des réflexions sur les points de vue des grands textes théoriques (histoire des sciences, philosophie). L'autre dimension est le regard que les géographes posent sur leur propre pratique. Il s'agit d'analyser les pratiques des géographes, explorer leurs savoir-faire (Claval, 2001). Une autre perspective interne cherche à fonder une

⁵⁹ Terme proposé par Peter Gould pour désigner la géographie qui fonde sa pratique sur les modèles et l'approche quantitativiste. Nous discuterons de la Nouvelle Géographie au chapitre suivant.

géographie théorique et une pratique normative de la discipline (Brunet, 2001). Une fois dégagé notre cadre épistémologique, nous expliciterons quelques notions et concepts de la géographie ou qui regardent directement le thème de cette thèse.

2.1.3 Épistémè comme regard critique sur la discipline

2.1.3.1 *L'influence du contexte scientifique – Avatars épistémologiques d'une science ancienne*

La géographie moderne française a longtemps vécu en vase clos. Cette géographie dite classique était peu intéressée par la critique sur ses pratiques, ni par la réflexion sur les conditions de production de ses savoirs et les procédures de vérification et de légitimation de ses discours (Raffestin, Lévy, 2005). Elle était en outre rétive à la théorisation, se méfiait du monde des idées et entretenait des relations difficiles avec les autres disciplines. Telle était cette géographie de l'école régionale vidalienne et de sa concurrente mineure, la géographie coloniale/tropicale. Bien que cette géographie semble une géographie du passé, il en est resté une certaine difficulté dans la profession à se confronter avec la théorie et le monde des idées. Des géographes revendiquent encore cette aversion pour les « *spéculations intellectuelles trop théoriques, préférant les problèmes concrets*⁶⁰ ». Cette géographie sensuelle qui fait la part belle à l'observation, esthétisante à l'occasion, continue son bonhomme de chemin sans se préoccuper des modes, des ruptures épistémologiques et des changements de paradigmes. Cette habitude d'ignorance de ce qui se fait ailleurs s'accompagne d'une certaine réciprocité. La géographie n'a généralement pas bonne réputation auprès des autres disciplines.

C'est dans ce contexte que dans les années 50 se produit une rupture épistémologique qui va remettre à jour « une des tensions les plus constantes de la géographie [...] qui oppose une méthodologie singularisante et une méthodologie universalisante » (Robic, 1995). Cela se passe aux États-Unis où l'approche idiographique prônée par Richard Hartshorne (Hartshorne, 1939) exposée dans son ouvrage *The nature of geography* est adoptée unanimement comme une évidence. Cette position est ébranlée par F.K. Schaefer (Schaefer, 1953) qui dénonce ce

⁶⁰ Jean-Robert Pitte, *Comment je suis devenu géographe*, 2007, sous la direction de Sylvain Allemand.

qui constitue le titre de son ouvrage : *Exceptionalism in geography*. Une génération de géographes (W. Bunge, D. Harvey, P. Gould, P. Haggett, etc.) s'engouffreront dans la brèche et lanceront la vague de la Nouvelle Géographie qui se fixera comme un nouveau paradigme, avec pour objectif la recherche de lois spatiales, en privilégiant l'outil mathématique et statistique et les modèles. Cette approche normative est popularisée en France par le Groupe Dupont à travers les Géopoints.

Le travail de théorisation de la Nouvelle Géographie est encouragé par la diffusion des thèses néopositivistes et par les théories de Karl Popper sur la logique de la recherche scientifique (Popper, 1973). Avec ses propositions sur la falsifiabilité (ou réfutabilité) et la testabilité des théories, les méthodes déductives et hypothético-déductives font leur entrée en géographie. *A contrario*, sa critique de l'induction (Popper, 1974) nous enseigne aussi pourquoi les choix épistémologiques de nos aînés (théorie néo-lamarckienne plutôt que darwinisme, induction plutôt que déduction⁶¹) les ont amenés à des limites qu'il fallait dépasser. Mais le mouvement de balancier entre singularité et universalité, qui caractérise la géographie, s'est réamorcé puisque le projet normatif de la Nouvelle Géographie, à peine théorisé, est remis en cause, d'une part par l'approche radicale fondée sur le marxisme, d'autre part par l'approche humaniste qui puise ses sources d'inspiration essentiellement dans la phénoménologie, l'espace vécu ou les représentations. Il s'ensuivra une bonne décennie d'affrontements passionnés suivie d'une période de conflits de basse intensité. Mais il n'y aura plus jamais de paradigme dominant car les nouvelles approches se sédimentent sans chasser la précédente. On assiste, depuis les années 80 à une inflation des nouveaux paradigmes (présentés comme tels), surtout en provenance des États-Unis, les derniers en date profitant de la mode des « post » (poststructuralisme, postcolonial, postimpérialisme, postmodernisme). Bien plus que

⁶¹ Karl Popper, *La quête inachevée*, 1974. Dans le chapitre XXXVII : Le darwinisme comme programme de recherche métaphysique, l'auteur expose : « *Il me semble que le darwinisme est dans la même relation avec le lamarckisme que :*

Le déductivisme	avec	L'inductivisme
La sélection	avec	L'instruction par répétition
L'élimination critique de l'erreur	avec	La justification

Le caractère logiquement intenable des idées situées à droite de ce tableau fournit une sorte d'explication logique du darwinisme ».

la mise en évidence des *seuils épistémologiques* par Gaston Bachelard qui marque un arrêt à l'accumulation d'une période scientifique, c'est le travail de l'historien des sciences Thomas Kuhn qui a sans doute contribué à instaurer une mode des ruptures et des « paradigmes » en géographie (Kuhn, 1983).

Derrière la complexité apparente due à la multiplication des courants qui semblent introduire des forces centrifuges dans la discipline géographique, il apparaît important de faire l'analyse de ce qui réellement sépare les géographes et ce qui au contraire est gage d'une certaine cohésion disciplinaire. C'est ce que je tenterai dans le chapitre 2.1.4, après avoir exposé l'influence de la philosophie des sciences sur l'évolution épistémologique de la géographie.

2.1.3.2 L'influence de la philosophie de la science

Nous avons vu dans le chapitre précédent comment, en dépit d'un superbe isolement, la géographie moderne française subissait l'influence du contexte scientifique global. Mais la multiplicité des références et le foisonnement des pratiques des géographes contemporains montrent qu'ils sont devenus perméables aux débats sur la nature de la science. Un des enjeux majeurs est la discussion sur l'unité ou la multiplicité de la science, en particulier sur la place des sciences humaines. Doivent-elles se fondre avec l'approche et les méthodes des sciences physiques et des sciences de la nature, ou revendiquer un statut à part ? De par son histoire millénaire et son double grand écart (entre les sciences physiques et les sciences de la nature au cours du XVIII^e siècle, puis entre les sciences naturelles et les sciences sociales au tournant du XIX^e et du XX^e siècle) la géographie est doublement concernée par ce débat.

Nous nous en tiendrons aux environnements épistémologiques de la philosophie de la science qui ont aidé à la sortie de crise de la géographie française vers le milieu du XX^e siècle, d'abord en consolidant la *Nouvelle Géographie* nomothétique après sa révolution, puis en fournissant des arguments aux approches radicales et humanistes, enfin en permettant l'épanouissement de multiples courants.

2.1.3.2.1 L'orientation néo-positiviste et l'objection poppérienne

Le XX^e Siècle a vu se structurer une puissante orientation en philosophie des sciences portée par des cercles de savants de multiples disciplines. Le *Cercle de Vienne* est celui qui a créé la synergie nécessaire à la concrétisation d'une des deux orientations (l'autre étant la phénoménologie) qui ont marqué la philosophie des sciences. Les mots-clés empirisme,

positivisme et logique s'associent selon les auteurs pour désigner ce courant : empirisme logique, néo-empirisme (Montenot, 2002 : 471) ; positivisme logique (Popper, 1974 : 118) ; néo-positivisme (Laugier in Wagner, 2002 : 1013).

S'appuyant sur les progrès de la logique, de la mathématique et de la physique, le programme du Cercle de Vienne propose une épistémologie fondée sur l'analyse logique des énoncés en les soumettant au critère *vérificionniste* du sens. Énoncé protocolaire, logique inductive et vérification par l'expérience sont les trois piliers de l'empirisme viennois qui rejette la partie métaphysique de la philosophie comme dénuée de sens.

Karl Popper partageait la conception néo-positiviste des membres du Cercle de Vienne, mais avait sa propre idée sur la méthode de démarcation entre science et non-science. Il rejette la logique inductive et la vérification au profit de la logique hypothético-déductive et de la *falsification* (Popper, 1981 ; 109).

Suite à l'objection poppérienne, le modèle conceptuel dominant de la science reste positiviste : elle est réaliste, cumulative, se fonde sur l'expérience (empirie), les hypothèses et la théorie ; elle se démarque des autres activités et croyances humaines ; elle utilise une terminologie et des concepts précis et suit une méthode hypothético-déductive. C'est cet ensemble apparemment cohérent que Thomas Kuhn va remettre en cause.

2.1.3.2.2 *Les thèses de Thomas Kuhn : logique et révolutions scientifiques*

T. Kuhn va introduire l'idée d'un processus moins linéaire qui consiste en périodes accumulatives, qu'il nomme *science normale*, entrecoupées de périodes de crises et d'incertitudes faites de ruptures, voire de révolutions. Il introduit le concept de *paradigme*, sorte de consensus théorique et pratique et culturel partagé par une communauté scientifique.

T. Kuhn introduit la thèse de l'*incommensurabilité* qui signifie l'incompréhension entre les communautés scientifiques pratiquant des paradigmes différents. Cette thèse, mal comprise ou mal interprétée, introduit des éléments centrifuges aux seins de disciplines les plus cohérentes. Qu'est-ce qui distingue les géographes entre eux : les thèmes traités (exemple : le système des villes rhénan, le système agraire du village de Sob au Sénégal), les approches (idiographiques et nomothétiques), le vocabulaire (exemple : terroir et finage), les méthodes (qualitatives et

quantitatives), les concepts (exemple : espace et territoire), les matrices conceptuelles (néopositivisme, marxisme, individualisme méthodologique) ?

2.1.3.2.3 *L'École de Francfort : Théorie critique de la domination et possibilités émancipatrices du savoir*

La critique radicale de la géographie puise ses arguments dans l'œuvre sociologique, économique et philosophique de Karl Marx. Les savants de *l'École de Francfort* en donnent une relecture critique susceptible de supporter une recherche sociale qui privilégie une certaine autonomie des sciences sociales autour du thème du *savoir émancipateur*. Mais l'avènement des totalitarismes en Europe et l'analyse de la société américaine qui les accueille réduisent leur optimisme sur les possibilités émancipatrices du savoir. Reste la critique de la société et la mise à jour des racines de ses formes modernes d'oppression, ainsi que le lien entre la domination de la nature et la domination des hommes. Ainsi, la lecture de *La dialectique de la raison* (Horkheimer, Adorno, 1974) dévoile des tableaux de la société empreint d'un profond pessimisme aux allures visionnaires.

Dès les années 40, Max Horkheimer et Theodor W. Adorno dressent un sombre tableau d'une « activité scientifique moderne [dont] la rançon des grandes inventions était une décadence croissante de la formation théorique ». Selon eux, l'aliénation des masses, par les despotismes (politiques ou économiques) vient de la faiblesse de l'intelligence théorique contemporaine, faiblesse qu'ils tentent, presque désespérément, de combler. Le pessimisme des auteurs se reporte sur la Raison elle-même, qui semble régresser dans l'idéologie et la mythologie. La domination des régimes totalitaires va faire place à l'aliénation par le marché. Ils écrivent : « Mais l'esprit ne peut survivre lorsqu'il est défini comme un bien culturel et distribué à des fins de consommation. La marée de l'information précise et d'amusements domestiqués, rend les hommes plus ingénieux en même temps qu'elle les abêtit » et prédisent que les grands groupes industriels remplaceront les groupes fascistes dans la domination, l'oppression et l'aliénation des masses.

2.1.3.2.4 *Phénoménologie, existentialisme et humanisme*

La géographie nomothétique a sensiblement évolué sous la critique radicale marxisante, mais les attaques de la part de géographes humanistes ont constitué une véritable rupture dans la discipline. La Géographie humaniste mobilise souvent la phénoménologie de Edmund

Husserl et l'existentialisme de Martin Heidegger pour s'élever contre ce qu'elle considère comme « [...] la dictature intellectuelle de méthodes quantitatives de la nouvelle géographie sur tout autre forme de pensée dans la discipline » (Sanguin, 1981). Cette réaction est l'écho d'une orientation épistémologique globale qui s'élève contre ce qu'elle considère comme un fourvoiement du projet philosophique avec l'évacuation de la métaphysique. Les géographes citent abondamment Yi-Fu Tuan (15 références dans l'article de A.-L. Sanguin, 1981) ou Anne Buttimer, considérés comme les pionniers de la géographie humaniste. Les auteurs contemporains qui rencontrent le plus de succès s'appellent Armand Frémont, Augustin Berque et Paul Claval, auteur prolifique de la géographie sociale et culturelle.

2.1.3.2.5 L'épistémologie « à la française »

Ce sont des milieux scientifiques anglo-saxons qui trouvent un air de famille entre des auteurs aussi divers que Jacques Derrida, Gilles Deleuze et Jean-François Lyotard, mais aussi Gaston Bachelard, Georges Canguilhem⁶² et Michel Foucault. Mais la *french touch* en matière d'épistémologie, recouvre des réalités fort différentes et même opposées. Les éléments qui résument le mieux ces différences sont d'une part la position de Gaston Bachelard⁶³ et d'autre part, celle de Jean-François Lyotard⁶⁴. Si le premier introduit un « relativisme modéré » dans la pratique scientifique, son projet reste toutefois dans le cadre du modernisme et l'idéologie du progrès. Le second en revanche sort de ce cadre pour adopter une posture postmoderne fondée sur un relativisme global et radical.

Arrêtons-nous un instant sur l'apport de Gaston Bachelard en matière d'épistémologie. Il conçoit l'activité scientifique comme un *projet* et non comme un *constat*. C'est avant tout un programme normé et consensuel de résolution de problèmes. Il ne s'agit pas de regarder autour de soi et de rendre compte, mais bien de se forger des capacités de problématisation

⁶² Canguilhem G., 2006, La connaissance de la vie, Librairie J. Vrin, Paris

⁶³ Bachelard G., 2004, La formation de l'esprit scientifique, 256 pages, 1^{ière} édition en 1938, Vrin, Paris.

Bachelard G., 2009, Le nouvel esprit scientifique, 183 pages, 7^e édition, 1^{ière} édition en 1934, Quadrige/PUF, Paris.

⁶⁴ Lyotard J.-F., 1979, La condition postmoderne, 109 pages, Les éditions de minuit, Paris.

(posséder un *sens du problème* selon G. Bachelard) et de mettre en place des processus ou un programme pour résoudre les problèmes identifiés. Sans question à résoudre, point de science et les résultats participent à la mise en place de normes évolutives.

Le principal concept que G. Bachelard introduit est *l'obstacle épistémologique*, qui naît de la pratique même de la science ainsi que des autres pratiques sociales. Des dimensions multiples et complexes de ce concept, apparaît la notion de *rupture épistémologique* destinée à surmonter l'obstacle. Mais contrairement à la position de T. Kuhn, la rupture bachelardienne n'implique pas de faire table rase du passé et la notion *d'incommensurabilité des paradigmes* lui est étranger. Bachelard préconise de fuir les usages, les habitudes, les évidences fondés sur des lieux communs qui forment le soubassement des symboles collectifs et des stéréotypes.

Si nous suivons G. Bachelard dans son raisonnement, ça serait les valeurs culturelles même de chaque société qui constitueraient la principale source des obstacles épistémologiques à la science. En effet, dans la vie ordinaire, les opinions et les certitudes partagées sont forgées pour obtenir un consensus utile à la sécurité matérielle, psychologique et affective des membres d'un groupe. Ils forment des môles culturels autour desquels s'agglutinent les individus et les institutions. Un laboratoire de recherche n'échappe pas à ce processus. Mais pour qui souhaite pratiquer la science selon Bachelard, il faut faire sauter ces môles, sortes de complexes socioculturels sans doute utiles à la vie ordinaire mais qui deviennent des obstacles épistémologiques à la vie scientifique. La vision discontinuiste de G. Bachelard concerne deux niveaux de rupture :

- La rupture entre la pensée ordinaire (les opinions, les stéréotypes, les habitudes) et la pensée scientifique (la capacité de problématisation renouvelée)⁶⁵.
- La rupture due à une mutation de la pensée et à des révolutions spirituelles à cause de refontes régulières et totales des systèmes de savoir, essentiellement par la pratique de

⁶⁵ G. Bachelard (2004, p.286) : « À notre avis, il faut accepter, pour l'épistémologie, le postulat suivant : l'objet ne saurait être désigné comme un « objectif immédiat » [...]. Il faut donc accepter une véritable rupture entre la connaissance sensible et la connaissance scientifique. ». (2004, p.16) : « On ne peut rien fonder sur l'opinion : il faut la détruire. Elle est le premier obstacle à surmonter. »

la science. Les scientifiques sont les premiers concernés car ils doivent reconstruire régulièrement leur raison mise à mal par les refontes du savoir.

L'épistémologie de G. Bachelard n'inspire pas beaucoup les géographes, corporation qui a du mal à se départir d'une attitude empiriste et réaliste⁶⁶. Son constructivisme affiché⁶⁷ et sa notion d'obstacle épistémologique posent des difficultés aux géographes. Elle met en cause ce qui constitue en quelque sorte un fonds de commerce de la géographie, à savoir le sens de l'observation : « *La première expérience ou, pour parler plus exactement, l'observation première est toujours le premier obstacle pour la culture scientifique. En effet, cette observation première se présente avec un luxe d'images ; elle est pittoresque, concrète, naturelle, facile. Il n'y a qu'à la décrire et à s'émerveiller. On croit alors la comprendre.* » (Bachelard, 2004 : 22-23). Mais c'est sans doute la place réservée à l'espace dans la pensée de G. Bachelard qui rebute le plus les géographes : Dans le discours préliminaire de l'ouvrage *La formation de l'esprit scientifique*, l'espace est considéré tout simplement comme le premier des obstacles épistémologiques !

Pourtant l'épistémologie bachelardienne devrait être d'un grand secours pour la géographie ne serait-ce que par son inscription dans un *relativisme modéré* et nous préserve de deux types d'excès : l'excès de *scientisme* lorsque la pensée positive nous mène à adopter des postures radicales et quelque peu hermétiques sur les critères de définition de la science ; l'excès de relativisme, ou *relativisme radical*, qui remet en cause les hiérarchies dans les activités humaines et les valeurs attribuées aux résultats des activités scientifiques.

2.1.3.2.6 *Y a-t-il une spécificité des sciences humaines et sociales – et de la géographie – du point de vue épistémologique ?*

⁶⁶ G. Bachelard critique la « méconnaissance réaliste » en ces termes : « Le lieu apparaît comme la première des qualités existentielles, la qualité par laquelle aussi toute étude doit finir pour avoir la garantie de l'expérience positive. » (Bachelard, 1971-2001, p. 33).

⁶⁷ G. Bachelard (1996, p. 16) : « Pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de question, il ne peut y avoir de connaissance scientifique. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit. »

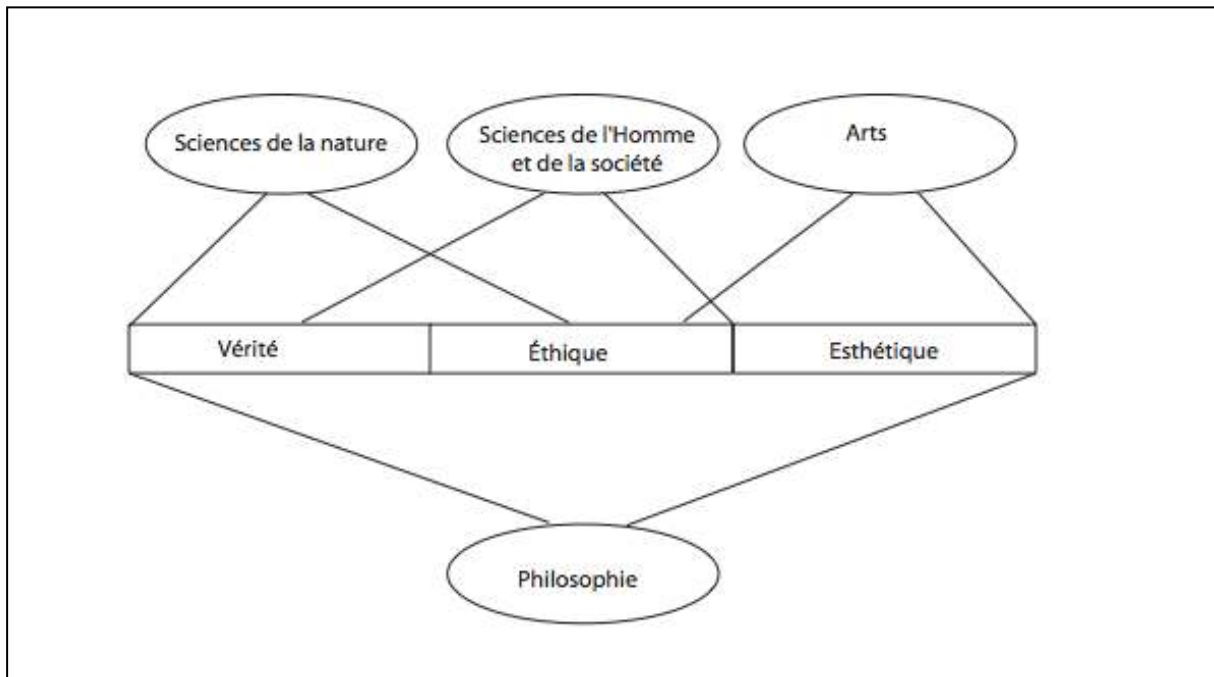
L'existence d'un débat sur l'unicité et la spécificité des sciences humaines sous-entend la domination d'un modèle que sont les sciences de la nature⁶⁸. Le prestige dont bénéficie la science physique auprès de l'ensemble de la société, détermine une fascination vis-à-vis du modèle hypothético-déductif et nomothétique, encadré par l'outil mathématique et orienté sur la prédictivité. À la suite des considérations de l'historien et philosophe Wilhelm Dilthey sur les sciences de l'esprit, on a coutume d'avancer que pour les sciences de la nature, il s'agit de chercher l'explication des choses, des phénomènes et des processus, alors que pour les sciences de l'Homme et de la société, on cherche à les comprendre et à les interpréter.

À la suite de W. Dilthey, on pourrait aussi suggérer que *grosso modo*, les sciences de la nature se concentrent sur la recherche du vrai, les sciences de l'Homme et de la société s'occupent plus volontiers de la recherche du bien et du sens, tandis que l'art est l'activité par excellence de la recherche du beau. La figure 2.1 : *Champs des activités cognitives et intellectuelles*, montre qu'il y a interférence entre les champs d'activité, en particulier entre les sciences de la nature et les sciences de l'Homme et de la société. Ainsi, bien qu'il puisse exister des scientifiques de la nature qui puissent s'adonner exclusivement à la recherche de la vérité, et on ne leur tiendrait socialement pas rigueur, il en est de plus en plus qui introduisent la dimension éthique dans leurs activités de recherche. De même, il existe des praticiens des sciences sociales pour affirmer que la vérité n'étant qu'un concept historicisé et spatialisé, elle n'entre pas dans leur champ d'intérêt. C'est une position nettement plus inconfortable que le cas des scientifiques de la nature qui estiment que l'éthique n'est pas de leur ressort. En effet, il est difficilement concevable que les sciences de l'Homme de la société ne s'occupent que de la dimension éthique (ou exclusivement de la recherche de la vérité d'ailleurs, comme l'a prétendu la Nouvelle Géographie au début de sa révolution). Nous sommes sans doute au cœur de ce qui fait la spécificité des sciences sociales, elles doivent chercher en parallèle le vrai et le bien, s'occuper de vérité et d'éthique, faire cohabiter intuition et précision, mettre en perspective la justesse et la justice. De son côté, l'art pourrait se contenter, sans qu'on lui en

⁶⁸ Lena Soler, physicienne et épistémologue, dans *Introduction à l'épistémologie* interroge en guise de titre de chapitre : « *La physique est-elle la norme de toute science digne de ce nom ?* ». La réponse concernant les sciences de la nature et les sciences humaines est nuancée. La méthode expérimentale, spécifique à la physique, peut s'appliquer aux sciences de la nature, mais l'expérience modifie l'objet ce qui met à mal sa reproductivité. Quant aux sciences humaines, l'auteure milite pour un pluralisme méthodologie qui respecte leurs spécificités.

tienne rigueur, de la dimension esthétique, dans son activité. Mais, il est de bon ton que l'artiste s'engage ou même recherche la vérité comme critère esthétique.

Figure 2.1 : Champs des activités cognitives et intellectuelles



Sources : élaboration personnelle

Dans ce dispositif, la philosophie est une activité à part, globalisante. Elle embrasse tous les champs des activités cognitives et intellectuelles. Les philosophes ont bien sûr un débat sur la nature, le statut et l'étendue de leurs champs d'activité⁶⁹. Nous ne devenons pas tous philosophes parce que nous nous intéressons aux conditions de génération de la connaissance dans notre discipline. En revanche, lorsque qu'un éminent scientifique comme Gaston Bachelard réfléchit à l'activité scientifique et extrascientifique, la portée de son message en fait un philosophe à part entière.

⁶⁹ Gilles Deleuze et Felix Guattari, dans *Qu'est-ce que la Philosophie* (1991), un texte abscons qui fait l'impasse plutôt sur l'accessibilité, soutient que la philosophie est l'unique activité cognitive à créer des concepts, à l'exclusion de la science qui n'opère non pas par concepts mais par fonctions.

L'idéal de scientificité fondée sur la trilogie procédurale expérimentation – mathématisation – prédiction et sur le modèle *nomothético-déductif* est difficilement tenable pour les sciences de l'Homme et de la société. W. Dilthey va ouvrir la voie d'une diversification méthodologique en théorisant les spécificités des sciences de l'Homme et de la société vers la fin du XIX^e siècle. Un demi-siècle plus tard, M. Horkheimer (Horkheimer, 1974 : 18-19), déplorant que « *les sciences de l'homme et de la société s'efforcent de suivre l'exemple des sciences de la nature et de leurs succès* » et qu'elles soient obligées « *d'imiter, tant bien que mal, les sciences de la nature dont un destin plus fortuné met l'utilité pratique au-dessus de toute question* », militera pour leur autonomie complète s'appuyant sur une « théorie critique ». L'auteur estime que « [...] *ce n'est pas dans les sciences de la nature, fondées sur la mathématique présentée comme Logos éternel, que l'homme peut apprendre à se connaître lui-même ; c'est dans une théorie critique de la société telle qu'elle est, inspirée et dominée par un souci d'établir un ordre conforme à la raison* » (Horkheimer, 1974 : 28). Cette apologie s'oppose à l'empirisme logique qui cherche à unifier la science, évidemment sous sa propre bannière. Il en résultera un clivage entre la « vraie science » et les « humanités » et le fossé qui les sépare ira en s'élargissant tout au long du XX^e siècle. Une telle fracture, d'origine méthodologique, traverse les disciplines et la géographie, en tant que science plurimillénaire, porte en elle les stigmates d'une double rupture sciences formelles (physique/mathématique) – sciences de la nature – science de l'Homme et de la société.

Très récemment, Immanuel Wallerstein, en théoricien et contempteur du système-monde capitaliste, prétend même qu'une telle séparation fait partie d'une stratégie délibérée de l'Occident pour imposer trois concepts destinés à justifier sa conquête du monde : *l'universalisme scientifique*, fondé sur les sciences de la nature ; le *droit d'ingérence*, qui permet de s'imposer partout dans le monde ; le *particularisme essentialiste*, prélude à une justification d'une hiérarchie entre les peuples⁷⁰ (Wallerstein, 2006).

⁷⁰ Cf. chapitre 1.2.2. Discussion sur le colonialisme et l'altérité.

Le divorce entre les deux types de cultures scientifiques atteint son paroxysme dans les années 90 avec l'affaire Sokal-Bricmont⁷¹. Le canular d'Alan Sokal et ses conséquences sont symptomatiques de l'isolement des disciplines et du degré d'incompréhension auquel chaque culture scientifique était parvenue, chacune vis-à-vis de l'autre. La mise au point du philosophe Jacques Bouveresse (1998) me paraît salutaire en ce qu'elle désamorce l'esprit de corps que prenait de plus en plus la teneur de la polémique (sciences sociales contre sciences physiques, scientifiques français contre scientifiques américains, etc.)

Tous ces avatars n'ont au fond que peu changé les rapports de force entre les cultures scientifiques. Dans l'Université française et les EPST⁷², où se réalise la recherche publique, les sciences de la nature restent hégémoniques et le modèle hypothético-déductif et nomothétique la référence. Face à ce modèle, les sciences humaines (et la géographie) finissent par adopter trois types d'attitude sources de conflits à l'intérieur des disciplines :

- Exiger que toute activité de recherche se conforme au modèle idéal : ce fut la tentation d'une partie des instigateurs de la révolution de la Nouvelle Géographie nomothétique. C'est aussi une tendance d'une certaine géographie *spatialiste* qui se spécialise dans la recherche méthodologique autour des outils de spatialisation des données.
- Rejeter ce modèle idéal : C'est le cas de la géographie culturelle et une partie de la géographie sociale (et bien sûr le courant postmoderne, marginal en France). On revendique une spécificité radicale des sciences sociales qui exige d'avoir son approche et ses méthodes propres et exclusives.
- Construire un pluralisme méthodologique qui concilie le meilleur des deux mondes : c'est l'attitude la plus risquée car on s'expose à un rejet unanime par accusation d'œcuménisme. On nous somme de choisir entre l'approche nomothétique et

⁷¹ Le physicien Alan Sokal a soumis un article parodique truffé de références fausses en physique mais également de citations absconses d'auteurs éminents ayant influencé la mouvance postmoderne (*Transgressing the boundaries : toward a transformative hermeneutics of quantum gravity*. Social Texts #46/47. Spring-summer 1996). L'auteur publie par la suite, en collaboration avec le physicien Jean Bricmont un ouvrage : *Imposture intellectuelle*, où il dénonce les abus des auteurs en sciences sociales qui font référence à la physique dans leurs œuvres. A. Sokal et J. Bricmont vont déclencher une importante polémique qui va diviser la communauté scientifique, en particulier parmi les sciences sociales.

⁷² Établissement Public des Sciences et Techniques.

l'approche idiographique. Cependant, construire un pluralisme méthodologique en géographie revient à chercher comment loger du social lorsqu'on travaille sur du spatial ou comment caler la dimension spatiale lorsqu'on travaille sur du social. La complexité des thèmes que traite la géographie, et le fait qu'en sciences sociales le sujet et l'objet d'étude interagissent de façon permanente, oblige à généraliser une telle approche.

Nous adoptons cette dernière posture car construire un pluralisme méthodologique prend tout son sens si l'on considère que les clivages disciplinaires sont conventionnels et ont été établis après des luttes institutionnelles pour définir les champs disciplinaires. Il ne s'agit pas de remettre en cause ni les disciplines, ni les spécialisations. Le pluralisme méthodologique se construit plutôt dans l'échange, la collaboration et la complémentarité des approches.

2.1.3.3 De l'endogamie à l'exogamie : la marche vers l'interdisciplinarité

L'instauration d'une discipline scientifique se fait en deux mouvements. Il y a d'abord un temps d'institutionnalisation. On cherche sa place, on se confronte à des disciplines concurrentes. Cela se traduit par des conflits de limites, on élève des barrières, on se fabrique son isolat. On se souvient des efforts de l'école de géographie française pour gagner en scientificité et se démarquer de la pesante tutelle de l'histoire. On a exposé aussi la polémique entre les géographes vidaliens et les sociologues durkheimiens. Au-delà des querelles épistémologiques, il s'agissait avant tout de définir son pré-carré, sa chasse gardée. Dans un deuxième temps, lorsque les disciplines se patinent, les disciplines voisines ne se ressentent plus comme concurrentes mais comme complémentaires. On établit des ponts, on monte des programmes pluridisciplinaires, on tente de travailler ensemble. Dans ce contexte, les géographes vont devoir perdre l'habitude de l'endogamie.

Claude Lévi-Strauss (anthropologue et ethnologue), Pierre Gourou (géographe) et Émile Benveniste (linguiste) font figure de précurseurs pluridisciplinaires en s'associant autour de la revue *L'Homme*. Georges Benko (géographe) et Alain Lipietz (économiste) constituent une autre paire pluridisciplinaire célèbre (Benko, Lipietz, 1992, 2000). Il y a aussi des associations de géographes avec des spécialistes de sciences de la nature ou sciences fondamentales, par exemple, les équipes de l'IRD ou celles formées à la maison de la télédétection de Montpellier autour de thématiques fortes, à la manière des départements académiques des

Universités américaines. Les temps difficiles où les géographes avaient la « science timide » semblent révolus.

2.1.4 Épistémè comme exercice d'introspection : la question de la place du social en géographie

2.1.4.1 *Des écoles aux courants : les conditions d'une liberté épistémique*

Le foisonnement de la discipline géographique, la multiplication de ses curiosités, l'éclatement de sa machine à concepts, le fourmillement de ses méthodes, qui contrastent avec le moule de la fabrique uniforme de géographes classiques, témoigne d'une vitalité nouvelle⁷³. Elle inquiète parfois. On trouve les nostalgiques d'un passé révolu, l'âge d'or rêvé d'une discipline monolithique qui équilibrait son côté physique avec son côté humain⁷⁴. D'autres redoutent la multiplication des controverses qui introduisent des forces centrifuges. On craint aussi un éclatement disciplinaire préjudiciable du point de vue du maintien de son institutionnalisation et de sa perte d'influence parmi les sciences sociales car à défaut d'unité, une cohérence disciplinaire demeure indispensable. La situation contemporaine de notre discipline comporte toutefois quelques bonnes nouvelles :

- Il n'existe plus d'école nationale de géographie. C'est la fin définitive d'une époque née des rivalités des puissances européennes et qui ont amené chacune d'entre elles à construire sa géographie au service exclusif d'un projet national.
- Il n'y a plus d'écoles (au pluriel) de géographie. Roger Brunet l'exprime avec un enthousiasme à peine contenu : « Les thèses de doctorat ne se ressemblent plus, le moule des années 50 et 60 est cassé. [...] On respire un air de liberté. Appréciez, vous qui venez de naître au travail de géographe » (Brunet, 1997).

⁷³ Une vitalité qui date déjà en témoigne l'ouvrage collectif de Isnard, Racine et Reymond qui appliquent à leurs propres contributions la diversité des courants de la géographie (Isnard, Racine, Reymond, 1981)

⁷⁴ « La géographie humaine ne doit pas être coupée ni de la géographie physique - la discipline y perdrait, au-delà de son unité, sa raison d'être - ni des diverses sciences humaines auxquelles elle est liée sans dépendre d'aucune d'entre elles » Pierre Merlin, Géographie humaine, 1997, PUF-Fondamental

- Le débat se focalise sur les idées et non plus sur leur porteur. Tout comme les relations entre les disciplines en sciences sociales sont passées d'un mode concurrentiel à un mode collaboratif, les relations internes à la discipline se sont également civilisées. Le temps de la maturité a sans doute apaisé les esprits et les rancœurs⁷⁵. Les divers courants qui irriguent la discipline ont acquis une épaisseur qui autorise un débat plus serein. On peut de nouveau afficher nos faiblesses, être curieux de nos erreurs, confronter nos lacunes respectives.
- On a, semble-t-il, dépassé le « fétichisme de l'espace ». À l'accusation de *spatialisme*, les pionniers de la Nouvelle Géographie et leurs héritiers ont tenté d'y remédier, par l'élargissement du champ de l'analyse spatiale (variation d'échelle, élargissement des curiosités, prise en compte des dimensions comme la perception, le pouvoir, etc.), en s'intéressant aux systèmes et aux acteurs dans leur contexte spatial, ainsi qu'aux conditions de leurs activités (dimensions politique, économique, culturelle), en s'adossant à des théories. Plus généralement, on en est revenu à remettre sous tension les dualismes essentiels de la discipline au bénéfice de la pratique de la géographie : singularité/universalité, nature/culture, idéal/matériel, etc.

Mais la fraîcheur de ce souffle nouveau, le goût de ce vent de liberté, ne s'apprécie à sa juste valeur qu'en se pliant à des contraintes, en assumant des contradictions, et finalement en se fixant des devoirs. Dans le long glissement de la discipline, tout au long du XX^e siècle, d'une « science des lieux » vers une « science des lieux de la société », la question récurrente est comment traiter du social en géographie. Faut-il recourir à une (ou plusieurs) théorie(s) du social en géographie ? Si la réponse est oui, faut-il la définir *a priori*, développer une théorie spatio-sociale ou l'importer depuis une science spécialisée (sociologie, anthropologie) ? Ou bien, faut-il la loger *ad hoc*, et donc chercher l'article en interne parmi les travaux théoriques des géographes ? On peut aussi décréter qu'il n'y a pas besoin de théorie particulière pour

⁷⁵ Signalons le rôle positif du Festival de la Géographie de Saint-Dié des Vosges qui, à mon sens, a beaucoup fait dans la pacification des esprits. C'est autant un lieu de débat, de rencontre de géographes et une vitrine de leurs savoir-faire et de leur production. Le public, composé essentiellement de curieux non-spécialistes, a forgé un succès populaire à la manifestation et les débats tenus sous les projecteurs de la société civile ont pris une tonalité de retenue et d'écoute mutuelle.

appréhender le social puisqu'il est déjà contenu dans le spatial⁷⁶. Les réponses sont aussi intéressantes à extraire d'un ouvrage aux choix assumés comme *Horizons géographiques* (Benko, Stromayer, 2004) que d'un recueil tel l'*Encyclopédie de la géographie* (Bailly, Ferras, Pumain, 1992) dont l'objectivité encyclopédique n'est qu'apparente.

La critique radicale de Jean-Bernard Racine (Racine, 1976) a sans doute contribué à la prise de conscience de l'insuffisance d'une approche uniquement spatialiste. À se contenter de commenter les structures spatiales qui sortent de leurs analyses factorielles, les géographes donnent l'impression qu'ils rendent compte d'un déterminisme spatial et qu'ils acceptent l'ordre social sous-jacent aux disparités et aux inégalités qu'ils mettent à jour. Le discours géographique comporte en effet deux niveaux :

- Un niveau opérationnel, méthodologique, fait d'une démarche et d'un corpus cohérent d'outils qu'on mobilise pour connaître et décrire une réalité sociale.
- Un niveau idéologique, implicite ou explicite, qui fait prendre position sur cette réalité sociale révélée (entériner, dénoncer, etc.).

2.1.4.2 Le social en géographie en théories et en pratiques : les associations et les clivages

On renoncera à l'utopie du recours à une théorie du social *a priori* à l'usage de la géographie. Reste à explorer les possibilités d'une théorie *ad hoc*. Quelques géographes ont réfléchi sur cette question du social au sein d'une théorie géographique. On pense au duo William Bunge⁷⁷ et David Harvey⁷⁸, théoriciens de la géographie nomothétique qui ont lancé par la suite le mouvement de critique radicale de cette même géographie qu'ils ont contribué à établir sans pour cela renoncer au meilleur des acquis méthodologiques de la géographie nomothétique. Même Roger Brunet, cible favorite des contempteurs du « spatialisme », propose une théorie géographique dans laquelle le social occupe une place centrale. Il définit l'espace comme une production sociale sans statut particulier, ni inférieur ni supérieur à celui

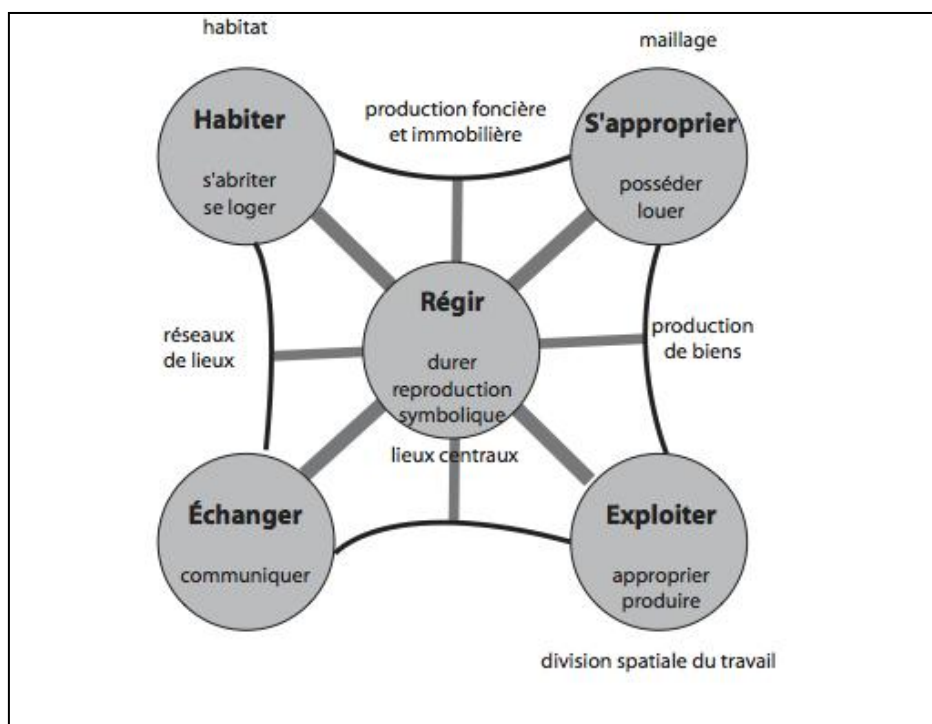
⁷⁶ C'est la position de Roger Brunet qui demande à ce qu'on abandonne une expression comme « socio-spatial » stipulant que « spatial » se suffit à lui-même car il contient le social.

⁷⁷ William Bunge, Fitzgerald : *A geography of a revolution*, 1971.

⁷⁸ David Harvey : *Social justice and the city*, 1973.

des autres productions sociales. Puisque la plupart des productions sociales ont généré des sciences sociales spécifiques pour les étudier, il en conclut que : « *Cette production sociale, comme toutes les autres, appelle et mérite sa science et son spécialiste. C'est la géographie et c'est le géographe* » (Brunet, 2001). L'auteur définit cinq types d'action producteurs d'espace (s'approprier, habiter, exploiter, échanger et régir). Ces actions répondent à des besoins individuels ou collectifs (besoin de sécurité, d'abri, de possession, d'activité, de communication et d'organisation). R. Brunet propose un schéma (figure n° 2.2) qui montre les relations entre ces actions convergeant vers un « régir » central qui vise à pérenniser le système social dans sa dimension spatiale. Enfin, R. Brunet parfait sa théorie en définissant les « producteurs » d'espace, acteurs absents à la fois dans la géographie naturaliste classique et la géographie nomothétique à ses débuts. « *L'espace n'est rien sans ses créateurs, qui sont en même temps ses usagers. Les producteurs de l'espace sont tous des « acteurs sociaux » ; mais leurs pouvoirs sont fort inégaux. Les uns marquent lourdement l'espace, d'autres l'affleurent* ».

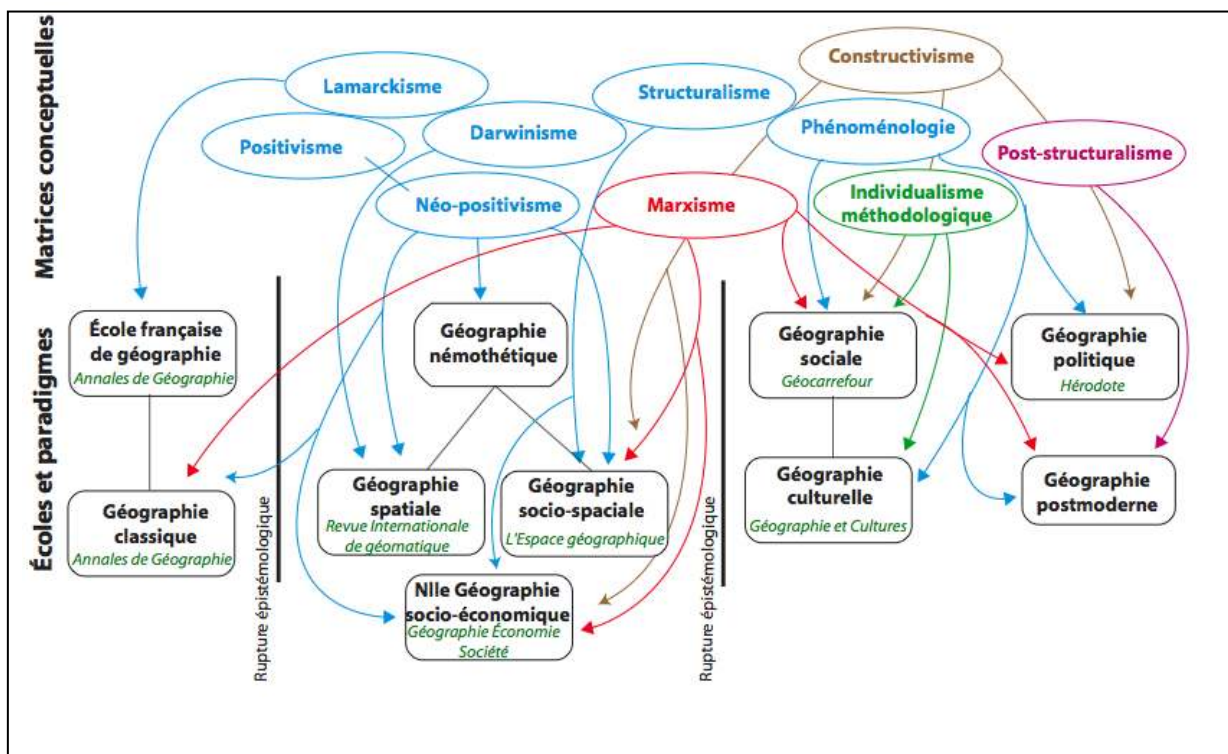
Figure 2.2 : Fondements de la vie sociale et production de l'espace géographique



Sources : Roger Brunet - Le déchiffrement du monde

R. Brunet met en perspective ces acteurs avec l'espace géographique à la fois donné, construit et à construire (ou à transformer) : « *L'espace géographique est organisé, il a ses lois, ses structures et ses règles de transformation. Les lois fondamentales de l'espace géographiques tiennent à la distance et aux espacements : distances par rapport aux centres et aux lieux d'action, espacement des personnes et des activités* ». D'autres géographes ont aussi fait des efforts pour introduire la dimension sociale dans l'espace géographique. Pour apprécier les contributions, il s'avère à présent utile de brosser un tableau des différentes façons dont le social s'est niché dans les théories géographiques (ou s'est absenté), c'est-à-dire chercher en quoi les grandes matrices conceptuelles des sciences sociales ont influencé les géographes dans leur pratique et leur conception de l'espace géographique. La figure n° 2.3 expose une proposition de classification des pratiques des géographes sous forme de « courants » et les matrices conceptuelles communes aux sciences sociales qui les ont influencés.

Figure n° 2.3 : Influence des matrices conceptuelles sur les courants de la géographie française



Sources : élaboration personnelle

Ces matrices conceptuelles se partagent en deux niveaux : les systèmes ou attitudes philosophiques comme le positivisme, le positivisme logique ou la phénoménologie et des courants de pensée en sciences sociales comme le structuralisme, le marxisme ou l'individualisme méthodologique. Le lamarckisme et le darwinisme n'apportent pas directement de théorie sociale mais leur influence respectivement sur la géographie vidalienne et une certaine géographie spatiale justifie leur présence.

Le néo-positivisme est à l'origine de la *géographie nomothétique*. Celle-ci se scinde en *géographie spatiale* (exemple de revue ou elle s'exprime : Revue Internationale de Géomatique) et *géographie socio-spatiale* qui subit l'influence conjuguée du structuralisme et du marxisme (exemple de revue : Espace Géographique). Dans cette zone d'influence, on rajoutera la *Nouvelle Géographie Économique* qui vient de la mouvance de l'Économie spatiale et de la Science Régionale (exemple de revue : Géographie, Économie, Société).

La phénoménologie et à une moindre mesure l'individualisme méthodologique (Boudon, 2009) portent leur influence sur la *géographie sociale* et la *géographie culturelle*. Le marxisme en superposant son influence à la géographie sociale créera le courant de *géographie politique* (exemple de revue : Hérodote).

La géographie postmoderne ne se reconnaît aucune influence de la part des grandes matrices conceptuelles des sciences sociales occidentales (Besse, 2004). Toutefois, les transfuges comme David Harvey et ses thèmes de prédilection ainsi qu'une posture résolument subversive (relativisme de la connaissance et de la science, demande de contextualisation du discours scientifique, reconnaissance du discours des dominés, etc.) trahit une influence marxiste. Toutefois, cette influence reste marginale. Ce qui caractérise l'attelage hétéroclite qu'est le post-modernisme est l'opportunisme épistémologique et la volonté de se situer hors de toute influence des matrices conceptuelles.

Le marxisme a donc joué un rôle de premier plan dans la relation de la géographie avec le social (Pailhé, 2003, Van Beuningen C., 1979). Il n'a pas créé de courant particulier mais a irrigué un large éventail de courants. Il a ainsi pénétré le courant néo-classique au tournant des années 50, influence idéologique faite de posture politique et non dans la pratique. Un des

représentants parmi les plus représentatifs est Pierre George⁷⁹. Les critiques de ce courant se sont avérées bénéfiques puisqu'une partie des géographes nomothétistes ont intégré l'héritage marxiste dans leur pratique. Son intégration dans la géographie est au contraire plus d'ordre conceptuel et méthodologique qu'idéologique. On peut parler d'une filière méridionale de géographes marxistes (Raymond Dugrand, Roger Brunet et Franck Auriac) plus intéressés par l'outil de connaissance de la société que représente l'approche marxienne que par l'orthodoxie marxiste. Enfin, le marxisme a aussi essaimé comme source de théorie du social sur une partie du courant de la géographie sociale à travers le traitement des thèmes des inégalités sociales, « [...] *la compétition, la distinction, les luttes sociales et leurs effets spatiaux : exclusion, ségrégation, relégation, marginalisation, polarisations diverses, etc.* » (Di Meo, Buléon, 2005 : 9).

L'influence grandissante du marxisme dans la géographie comme source de théorie du social a suscité une proposition alternative de Paul Claval, une géographie sociale plus globale et moins économiste, qui mettrait les comportements et les représentations au centre de la démarche (Claval, 1973, 1977). Avec la contribution d'Armand Frémont et un groupe de géographes sociaux (Frémont, 1976 ; Frémont, Hérin, Chevalier, Renard, 1984) la géographie sociale complète son offre théorique en se référant explicitement à la phénoménologie par la primauté de l'individu dans sa dimension existentielle par rapport à l'approche économique. L'effort théorique consentie par ces derniers les constituent en référents, sorte de pères fondateurs de la géographie sociale avant de se voir renier par une partie des géographes sociaux, sous l'influence de la géographie postmoderne, parce qu'ils avaient publié des *Atlas des inégalités*. Il faudra attendre deux décennies avant qu'un nouvel effort théorique et conceptuel d'envergure ne structure de nouveau la géographie sociale, relançant l'intérêt pour l'exploration du couple spatial/social. Avec la proposition théorique de Guy Di Meo et Pascal Buléon (2005), l'influence du marxisme, que Paul Claval a tenté d'évacuer (Claval, 1977), se fait de nouveau sentir, au sein même de la construction théorique. Mais cette influence est le moindre des éléments constitutif d'une proposition théorique qui met en perspective

⁷⁹ En publiant *Sociologie et Géographie*, Pierre Georges cantonne la discipline géographique à l'étude des conditions naturelles et la subordonne à la sociologie qui s'occupe du reste. Une posture qui n'est pas sans rappeler la position des géographes vidaliens face aux sociologues durkheimiens.

morphologie spatiale, temporalité et acteurs et intéresse donc directement cette thèse. Cette proposition, plutôt riche et ambitieuse a été préparé par plusieurs publication de G. Di Meo (1991 : *L'Homme, la société, l'espace*, défend la méthode dialectique et présente les acteurs endogènes, exogènes et transitionnels ; 1998 : *Géographie sociale et territoire*, propose déjà une typologie de l'espace avant de faire du territoire, l'objet de son ouvrage). Elle tente de concilier les influences conjuguées, *a priori* inconciliable, de la phénoménologie et du structuralisme. Elle met conceptuellement en tension l'individu, la société et l'espace. Elle se décline dans les concepts fondamentaux de *formation socio-spatiale* (présentée comme outil d'analyse et comme résultat de cette analyse) et *combinaison socio-spatiale*. Pour dresser un parallèle fondé sur l'idée de pérennisation des structures spatiales, la formation socio-spatiale est au chorème structurel ce que la combinaison socio-spatiale est au chorème conjoncturel. Les uns sont constitués dans l'épaisseur historique des différentes couches du vécu des sociétés et des espaces, les autres résultent de processus plutôt récents et dont la pérennisation n'est pas assurée. Toutefois, en dépit de l'intérêt théorique et méthodologique de la proposition de Di Meo-Buléon, quelques restrictions empêchent son adoption dans le cadre de cette thèse : la typologie des acteurs, qui semble exclure les acteurs institutionnels comme l'État (est-il un acteur endogène, exogène, transitionnel ?), l'acteur individuel quelque peu surévalué dans sa liberté, ses capacités à imprimer sur l'espace la complexité de sa propre territorialité. Nous savons, avec R. Brunet, que les individus-acteurs sont inégaux face à l'espace : si quelques-uns ont les moyens politiques et socio-économiques de labourer lourdement l'espace de leur empreinte, d'autres doivent s'unir pour espérer faire autre chose que de l'affleurer.

La figure 2.3 expose les principales matrices conceptuelles qui ont influencé les courants de la géographie française, les systèmes d'affinités et d'opposition entre ces courants en fonction de ces matrices et les tentatives de conciliation des approches qui semblaient *a priori* inconciliable. Dans : *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Gumachian et al. (2003) proposent quatre théories ou approches à base de ces matrices conceptuelles pour l'ensemble des sciences sociales : les *approches holistiques*, où l'acteur est un sujet historique qui lutte pour le contrôle social de son groupe d'appartenance des orientations socio-spatiales de son territoire (position de Roger Brunet, par exemple), s'oppose à *l'individualisme méthodologique*, où le sujet est un acteur rationnel (position de Raymond Boudon) ; le *constructivisme structuraliste*, où l'acteur est guidé par des *habitus* (position de Pierre

Bourdieu), s'oppose au *constructivisme interactionniste* où l'acteur dispose de liberté, de personnalité et pluralité dans ses choix (position de Guy Di Meo).

On ne saurait clore ce panorama de la géographie, plutôt française, sans parler du plus français des auteurs sud-américains, en l'occurrence Milton Santos. Sa personnalité, ses choix philosophiques, scientifiques et politiques, son apport théorique à la discipline, hors des courants et des modes, sont autant de traits qui méritent qu'on s'arrête sur la teneur de son apport. Milton Santos est classé parmi les géographes radicaux, mais sa radicalité est plus visionnaire que militante, même si elle a pu parfois s'exprimer crûment comme lorsqu'il présente la *compétitivité* comme une nouvelle idéologie qui a remplacé celle du *développement* qui elle-même a supplanté celle du *progrès* : « *L'action hégémonique, elle, a pour base la compétitivité, qui se présente déjà avec « son évangile, ses évangélistes et son Église ».* C'est ainsi qu'une nouvelle bible, le *World Competitiveness Index [...] retient 130 critères pour mesurer la compétitivité des entreprises et de leur environnement [...]. Quant aux villes internationales, elles commencent aussi à être classées en fonction de leurs capacités à rivaliser entre elles, c'est à dire à attirer les activités jugées les plus intéressantes par les entrepreneurs les plus agressifs* » (Santos, 1993). Cherchant à identifier la nature de l'espace (Santos, 1997), M. Santos souhaite contribuer à la théorie sociale critique, comme l'avait tenté aussi Adorno et Horkheimer en leur temps, par la géographie en plaçant l'espace au centre de la contribution. Pour M. Santos, historicité et spatialité doivent constituer un couple absolument indissociable (Santos 1972, 1997). L'espace ne peut se comprendre ni s'interpréter sans l'épaisseur de l'histoire qui l'a constitué. L'auteur ambitionne aussi de mettre sur le même plan espace d'objets et espace d'actions, afin d'insuffler une dynamique dans l'analyse spatiale. Le fait d'analyser l'espace à travers la diffusion de ce que l'auteur appelle l'action hégémonique l'oblige à définir l'ultime période de l'histoire du monde comme déterminée par un milieu technico-scientifique-informationnel propice à cette diffusion. S'il s'avère indispensable d'étudier la verticalité de cette action hégémonique et l'horizontalité des espaces qui en subissent les conséquences, il n'en est pas moins impératif de considérer l'espace dans sa dimension ontologique et plus particulièrement de s'intéresser à cette « espace au quotidien » où se forment les résistances à l'action hégémonique, faites d'alternatives à l'universalisme idéologique qui l'accompagne. Ce qui frappe dans l'œuvre de M. Santos, c'est qu'on ne décèle ni optimisme, ni pessimisme dans sa description des enjeux de l'espace. Le rouleau compresseur technico-idéologique du capitalisme mondialisé est bien

identifié et son efficence tisse un horizon présenté comme indépassable par ses chantres qui en viennent à décréter la fin de l'Histoire. Mais la créativité du local, du territoire, des lieux qui le composent, de cet espace au quotidien, selon l'expression de M. Santos, offre une infinité de possibles et de devenirs. L'avenir de l'espace reste donc ouvert. Beaucoup d'événements politiques et sociaux récents, en particulier, ceux intervenus en Bolivie illustrent la position de Milton Santos contre les leures des forces sociaux-économiques qu'il met à jour.

Finalement, ce qui apparaît dans l'analyse des courants de la géographie contemporaine, c'est que les matrices conceptuelles apparaissent bien moins discriminantes qu'on pourrait le penser. Il y a certes un clivage entre des groupes néo-positivisme, structuralisme et marxisme se côtoient assez bien et s'opposent au couple phénoménologie et individualisme méthodologique. Mais la matrice marxienne transcende ce clivage et il s'avère qu'elle n'est pas entièrement incompatible avec la matrice phénoménologique. La tentative de synthèse assez convaincante de G. Di Meo et P. Buléon de leur géographie sociale en mettant en perspective structuralisme et phénoménologie, influences sociales et prégnance du vécu individuel, dans la structuration des espaces et des territoires, montrent que canaux qui relient les matrices conceptuelles et les courants de la géographie ne sont pas parfaitement étanches. Ce qui en revanche s'avère bien plus discriminant, ce sont des approches et des pratiques géographiques (nomothétique ou idiographique ; quantitatif ou qualitatif). Les conflits qui secouent la discipline se focalisent d'ailleurs sur ces aspects triviaux alors que les influences des matrices conceptuelles devraient susciter des débats bien plus passionnants.

Ce rapide panorama de la discipline montre les clivages et les affinités des courants d'une géographie qui a retrouvé une dynamique. Ce n'est pas un cadre figé car la dynamique qui l'anime arrive par le haut, d'où se déversent les influences des matrices conceptuelles. C'est là où réside une partie de cette liberté épistémique contemporaine dont parlait Roger Brunet.

L'approche adoptée dans cette thèse se situe dans le courant que j'ai intitulé *géographie socio-spatiale*. Plutôt celui incarné par Roger Brunet, *son fondement de la vie sociale et de la production de l'espace*, et moins le courant atypique représenté par Gui Di Meo et Pascal Buléon avec leurs *formations et combinaisons socio-spatiales*. Le sujet que je me propose de traiter tient sa complexité dans la variété des éléments qui entrent dans le système à explorer et qui couvrent les domaines de l'environnement, de l'économie, de la ville et de la politique.

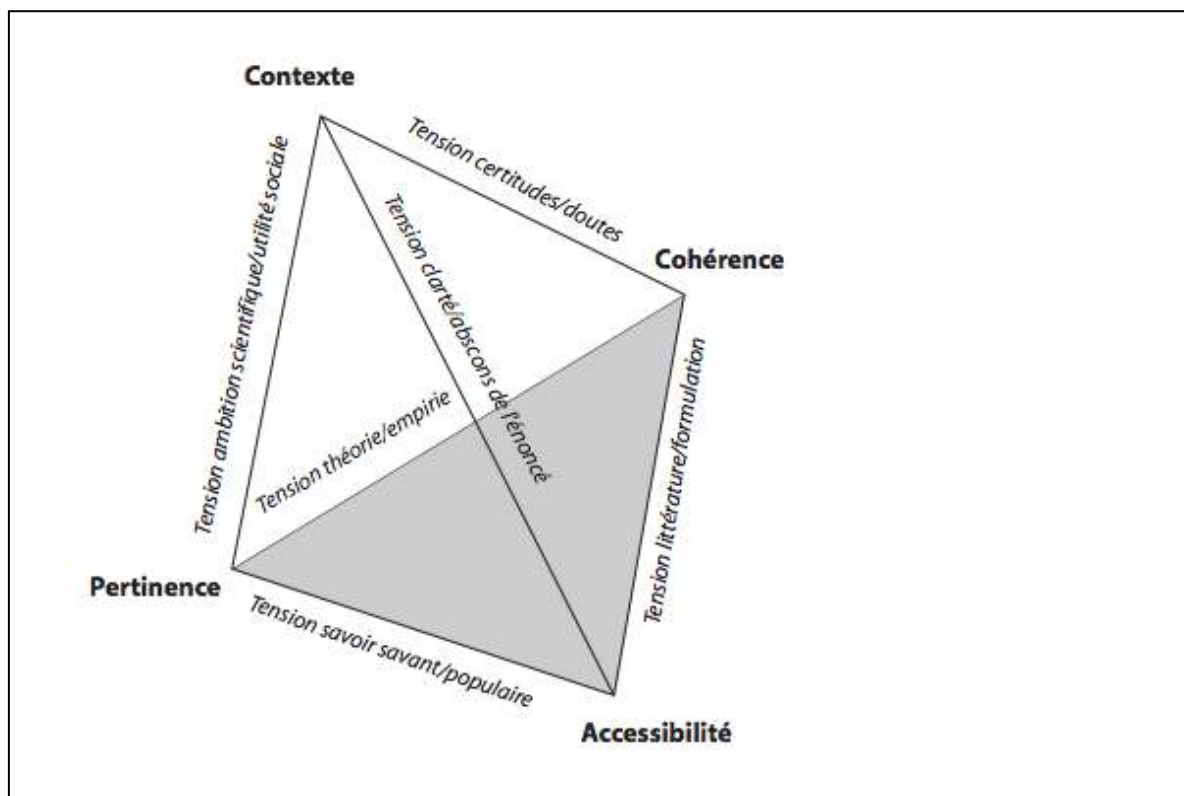
Il faudra sans doute aller chercher quelques briques théoriques ailleurs, par exemple le domaine politique, et essayer de les intégrer au mieux dans notre édifice théorique et méthodologique. La question sera sans doute de trouver l'articulation optimale entre le spatial et le social. On ne peut présager des résultats de cette extension du domaine théorique rendue nécessaire pour traiter ce sujet. C'est seulement à la fin de ce parcours qu'on découvrira la nature des ajouts : simples emprunts ou proposition d'un nouvel édifice théorique. Cela reste dans les limites d'une ambition raisonnable. On s'aidera de quelques principes qui dérivent de tensions :

- Tension qui traverse la discipline géographique, entre singularité et universalité, et qu'on rétablira pour les besoins de la cause.
- Tension psychologique personnelle entre une propension au pragmatisme et une propension à l'idéalisme.
- Tension entre le spatial et le social.

Enfin, on dispose de « *repères pour l'action scientifique* » que nous propose Jacques Lévy (1999) et qui se résument aussi à une triple tension entre trois pôles (figure n° 2.4). Le pôle de la *cohérence* est lié à la formulation de notre objet ; le pôle de la *pertinence* renvoie à l'adéquation avec la réalité qu'on cherche à percer ; le pôle de *l'accessibilité* concerne l'intelligibilité du discours et sa réception/évaluation dans un cadre culturel précis. Chaque pôle est mis en tension avec un autre équilibre des tendances opposées et permet d'éviter les écueils (excès d'empirisme, ou d'abstraction, ou d'ésotérisme, ou de sens commun). Pour que ce schéma, déjà bien utile tel quel, puisse s'adapter à ma propre démarche, je lui ai adjoint le pôle du *contexte* qui chapeaute le tout en un trièdre. Le contexte signifie conscience du lieu symbolique de réflexion et du discours, et aussi du lieu objet de réflexion et de destination du discours. Le contexte ne renvoie pas à un relativisme radical tel que le prônent les tenants du postmodernisme. Il souligne plutôt un scepticisme modéré, un souci d'être en éveil face à la construction théorique et aux manifestations de la réalité. Avec la mise en tension du *contexte* et de la *pertinence*, on ajuste le projet entre son *ambition scientifique* et son *utilité sociale*, tandis que la mise en tension entre *contexte* et *cohérence* met en équilibre nos *certitudes* scientifiques et nos *doutes*. Enfin, le *contexte* mis en relation avec *l'accessibilité* nous soumet à une tension dans la formulation de nos énoncés et nous oblige à chercher l'équilibre entre leur caractère abscons et leur intelligibilité. Peut-être apporte-t-elle une certaine lucidité tout

au long du processus ; lucidité sur le domaine d'intelligibilité (on voudrait s'adresser, outre à notre communauté disciplinaire, à ceux qui nous ont fait don de leur temps et de leur confiance) ; lucidité sur le milieu dans lequel nous travaillons, lucidité sur nos motivations, nos lacunes, nos limites. Le contexte est finalement une sorte de mise en vigilance globale et non pas uniquement scientifique. Il n'est sans doute pas indispensable au travail scientifique tel qu'on le conçoit, du moins dans la sphère baignée d'influence néo-positiviste. Mais il n'est pas possible de l'évacuer car cela nous ferait manquer l'essentiel, ni de le laisser s'épanouir, car cela nous mènerait au relativisme radical, à l'impuissance peut-être à une certaine forme de désespoir.

Figure n° 2.4 : Pôles et tensions de la démarche scientifique



Sources : Jacques Lévy : Le tournant géographique (complété par l'auteur)

2.2 Mots et sens en géographie

2.2.1 Des mots et des sens : vocabulaire de l'espace

Pour terminer ce tour d'horizon épistémologique, je souhaite revenir brièvement aux sources grecques de la géographie. Les deux projets originaux des Grecs au sujet de la terre étaient d'une part, d'en prendre sa mesure, de donner un ordre de grandeur à sa rotondité et d'autre part, de décrire sa superficie, sa nature physique, les peuples qui l'occupent et les relations de ces peuples entretiennent entre eux et avec leur environnement et de chercher une clef pour ajuster notre *être au monde*. Ce projet de plaquer un système de mesure pour à la fois maîtriser la rotondité du globe terrestre et situer exactement tout objet à sa superficie a pris du temps, jusqu'à l'invention du chronomètre de marine au XVIII^e siècle. Le projet de décrire, faire l'inventaire des ressources et des peuples, fut aussi couronné de succès. Strabon, en nous offrant sa *Géographie*, a fait aussi acte de fondation de notre discipline, même si lui-même a souhaité offrir cette paternité à Homère dont il fait l'éloge dès les premiers chapitres de son ouvrage (Tardieu, 1867). La langue grecque ne possède pas la concision du latin, mais elle offre un important potentiel sémantique pour accompagner l'imaginaire des hommes. L'historien Polybe⁸⁰ utilise le mot *chorographie* (χωρογραφία) pour désigner ses activités de description des théâtres de son œuvre historique. En quelque sorte, en bon historien, il se servait de la *chorographie* pour planter le décor de ses fresques historiques. Strabon⁸¹, de son côté, use aussi volontiers du terme *chorographie* pour désigner ses activités de géographe. Dans ses textes apparaît le verbe *chorographier* (χωρογραφέω) qui renvoie à l'art de décrire les territoires. L'auteur se désigne même à l'occasion comme *chorographe* (χωρογραφος). Polybe l'historien a mis son talent au service de la République impériale romaine⁸² tandis que

⁸⁰ Polybe de Mégalopolis, historien, II^e siècle av. J.C. [éd. de Schweighauser, 1789-95 ; de FR. Hultsch, 1867-71] in : Bailly, 1950, Dictionnaire Grec-Français, Librairie Hachette, Paris.

⁸¹ Strabon d'Apamée, géographe, I^{er} siècle av. J.C. – I^{er} siècle ap. J.C., [éd. de G. Kramer, 1844-52 et de F. Dübner et C. Müller, 1853-57, Didot] in : Bailly, 1950, Dictionnaire Grec-Français, Librairie Hachette, Paris.

⁸² Fustel De Coulanges (1858) dans sa thèse *Polybe ou la Grèce conquise par les Romains*, explique que Polybe, versé dans l'art militaire a épousé la cause romaine après avoir séjourné à Rome comme otage de la Ligue Achéenne. Selon lui, les Grecs, épris de liberté, sont incapables de s'organiser et de dépasser leurs conflits internes dans les cités et entre les régimes municipaux, engendrant luttes, haines et corruption. « Il [Polybe] renonça à l'indépendance, d'abord par peur de la démocratie, ensuite par admiration pour Rome. Sans trahison

Strabon, passé à la postérité comme géographe⁸³, sans charge officielle, travaillait aussi dans le cadre de l'Empire romain. Pragmatique, il estimait que son travail pouvait rendre service au prince comme au citoyen : « *Enfin, la variété d'applications dont est susceptible la géographie, qui peut servir à la fois aux besoins des peuples et aux intérêts des chefs [...]* ». Qu'avons-nous conservé du double héritage de la géographie grecque symbolisée par les apports respectifs d'Ératosthène et de Strabon ? Cet héritage apparaît quelque peu tronqué comme s'est amputé le champ sémantique grec conservé par la géographie moderne et contemporaine. Ainsi *topos* a servi à forger des notions qui renvoient plutôt à la tangibilité et à la mesure (toponymie, topographie, topométrie, etc.). En revanche, *chôra*, qui a ouvert un autre champ sémantique pour les Grecs de l'époque hellénistique n'a pas été exploité en géographie moderne et contemporaine. Nous ne nous arrêtons pas ici sur les hautes considérations des penseurs contemporains comme Augustin Berque ou Jacques Derrida qui ont émis des propositions sophistiquées à partir du concept de *chôra* (ou *khôra*). Plus trivialement, nous constatons son absence dans l'élaboration de notions ou de concepts rattachés à l'espace. Les géographes puisent dans la langue latine le potentiel sémantique (*locus, territorium, regio, extendere*) pour désigner l'espace qui implique sa relation avec les hommes et des choses. Ce choix de la concision latine plutôt que l'expressivité de la langue grecque n'est sans doute pas anodin pour une discipline qui très tôt a revendiqué sa nature scientifique.

Ce choix privilégié de la langue latine fait, il faut suivre à présent le destin conceptuel des mots qui structurent le discours géographique. D'abord les concepts fondamentaux : que signifient *espace, territoire, lieu* ? Quel est leur parcours épistémologique respectif ? Quels liens entretiennent-ils entre eux ? Les relations conceptuelles espace/territoire/lieu ont évolué au gré des paradigmes qui ont structuré historiquement la discipline. Il ne s'agit pas, dans les lignes qui suivent de présenter une impossible revue exhaustive des auteurs qui ont dit des

et sans intérêt personnel, il crut que la conquête romaine était la seule ressource et la seule espérance pour son pays. Il la vit avec joie s'accomplir, il en félicita la Grèce, et écrivit un livre pour la glorifier ».

⁸³ Strabon fut autant historien que géographe puisqu'il a poursuivi l'œuvre de Polybe en écrivant une histoire en 43 volumes entièrement perdue. En revanche, les 17 volumes de sa géographie nous sont parvenus et c'est donc le Strabon géographe qui est passé à la postérité.

choses sérieuses sur les concepts fondamentaux de la géographie. Le plus important est d'identifier les étapes de l'évolution de ces concepts, leur illustration, forcément subjective, traduit déjà l'orientation épistémologique exprimée dans cette thèse.

Paradoxalement, l'espace n'est devenu l'un des concepts centraux de la géographie que très récemment, au mieux, à partir des années 50. Il n'apparaît dans les dictionnaires de géographie qu'à partir des années 90⁸⁴. S'il n'était pas absent du vocabulaire des géographes des époques préclassique et classique, on lui préférerait alors les termes de *milieu*, *région*, *paysage*. À partir des années 50, son utilisation se répand mais est loin de faire l'unanimité. Il concerne essentiellement trois approches : les *courants spatialistes* dérivés de la géographie nomothétique ainsi que l'approche systémique, les *courants radicaux* autour du paradigme de la *production de l'espace* et les *courants humanistes* autour du concept d'*espace vécu*.

L'approche nomothétique et spatialiste de la géographie relie volontiers l'espace à sa dimension géométrique, en témoigne la plupart des 8 acceptions trouvés dans *Les mots de la géographie* (1992, 1993) et les mots associés : intervalle, séparation, espacement, place, étendue. Au contraire, l'approche humaniste insiste sur la dimension ontologique et perceptive de l'expérience humaine de l'espace (Fremont, 2009, 1976).

Dans l'approche radicale de la géographie, l'espace est fortement lié à la dimension économique de l'activité des hommes. L'espace devient un produit social, voire une marchandise dont la valeur est fixée par le jeu classique du capitalisme qui engendre un processus de valorisation et de dévalorisation de toute marchandise. Nous avons vu que la notion d'espace est plutôt dense chez Milton Santos, très éloigné de l'espace support neutre de la *Nouvelle Géographie* : « [...] *l'espace résulte de l'inséparabilité entre système d'objets et système d'actions [...]* » (Santos, 1997 : 70). Plus loin : « *Le paysage est l'ensemble des formes qui [...] expriment ce qui restent des relations qui se sont succédés dans un lieu donné entre l'homme et la nature. L'espace, ce sont ces formes plus la vie qui les animent* » (Santos, 1997 : 72). L'espace santosien est donc complexe, « hybride » et se passe volontiers du

⁸⁴ Le dictionnaire critique « les mots de la géographie » (1992) qualifie l'espace de « mot vital pour la géographie », tandis que le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (2003) reconnaît que « l'espace est un concept ardu ».

territoire pour se connecter directement avec le *lieu*, bout d'espace au quotidien qui contient le vécu et sa créativité et avec le *paysage*, construit d'éléments morphologiques qui traduit l'histoire de l'activité des hommes sur l'espace. Avec Roger Brunet, l'espace devient géographique, une production humaine pour satisfaire les besoins fondamentaux des hommes en sociétés : habiter, s'approprier, échanger, exploiter et régir. Ce faisant, l'Homme « territorialise » l'espace. R. Brunet associe donc l'espace au territoire (et non au lieu ou au paysage comme M. Santos). D'ailleurs, avec l'irruption du sujet et de l'acteur au centre de la réflexion épistémologique des courants radicaux et humanistes de la géographie, le territoire va prendre une importance inégalée dans l'histoire de la discipline, au détriment de l'espace produit des radicaux et de l'espace vécu des humanistes. Vue sa place privilégiée dans le cadre de cette thèse, le concept de territoire aura droit à un développement spécifique au chapitre 5 : Les acteurs localisés et en mouvement.

Par ailleurs, le développement récent de la géographie met en exergue du vocabulaire lié à l'espace et la notion d'ensemble comme : distance (associé à métrique), proximité et proxémique qui qualifient les relations spatiales entre les objets géographiques entre eux ; organisation

2.2.2 Des mots et du sens : comment peut-on être géographe ?

Laissons Strabon exposer son projet : « La géographie, que nous nous proposons d'étudier dans le présent ouvrage, nous paraît être autant qu'aucune autre science du domaine du philosophe ; [...] et qui tend à nous faire mieux connaître le ciel d'abord, puis toutes les richesses de la terre et des mers, aussi bien les animaux que les plantes, les fruits, et les autres productions propres à chaque contrée, cette variété, disons-nous, implique encore chez le géographe ce même esprit philosophique, habituer à méditer sur le grand art de vivre et d'être heureux ». La proposition de Strabon appelle une précision. Même si nous nous en tenons à la pratique des Grecs anciens, la philosophie est un domaine fort complexe qui renvoie à un type d'activité intellectuelle spécifique qui tente d'organiser rationnellement et spéculativement un savoir. Cette activité se décline en pratiques complémentaires. L'une d'elles relève de l'ontologie, une méditation rationnelle ou une spéculation métaphysique sur l'essence et l'être qui aboutissent souvent à des propositions qui définissent un système descriptif du monde ou de l'Univers. Une autre, plus pratique s'occupe de l'aspect moral et utilitaire de la philosophie en cherchant une manière d'être au monde. La géographie de Strabon renvoie sans doute aux

deux aspects de la philosophie de son époque (organisation d'un savoir et application pratique du savoir) mais insiste sur le second : « mieux connaître » qui n'a de sens que si cela nous aide dans l'« art de vivre et d'être heureux ». Cette double proposition de chorographier/philosopher et mesurer la terre est raisonnable et pourrait constituer une base de réflexion disciplinaire ; Strabon et Ératosthène symbolisent les deux facettes de notre héritage grec. Peut-être faut-il s'y référer pour progresser dans la recherche d'une cohérence disciplinaire en conservant cette richesse dans la diversité des courants de la géographie et introduire mieux (plutôt que plus) de social dans notre approche spatiale et mieux de spatial dans notre approche sociale. Il se pourrait qu'on puisse enfin se sentir à l'aise dans notre identité disciplinaire et répondre avec sérénité à cette sempiternelle question : comment peut-on être géographe ?

2.3 Conclusion du chapitre

Ces quelques points résumés nous serviront de points de repère pour la suite de cette thèse :

- La géographie est une science vieille de 2500 ans et a connu, lors de sa longue histoire, une double migration des sciences physiques vers les sciences de la nature et des sciences de la nature vers les sciences sociales.
- L'institutionnalisation de la géographie au XIX^e siècle vers une *science des lieux* et son refus de participer aux débats scientifiques ont failli lui être fatal.
- Les écluses institutionnelles de la discipline n'ont pas tenu et elle a été traversée par l'influence de la philosophie des sciences, des méthodes des autres disciplines et des grandes matrices conceptuelles qui traversent l'histoire de la science occidentale et qui irriguent ses courants.
- D'un handicap à cause des incertitudes sur son objet, elle en a fait un atout et la discipline affiche un foisonnement de courants à l'aise dans leur approche, leurs curiosités, leurs méthodes.
- À ce stade de son évolution, la géographie nécessite une théorie du social adaptée à la dimension spatiale, c'est-à-dire à cette production spécifique des sociétés qu'est l'espace. L'approche marxienne reste pertinente en dépit des idéologies marxistes qui, tout au long du XX^e siècle, ont entaché les outils de connaissance de la société laissés

par Karl Marx. L'autre approche susceptible de fournir à la géographie une théorie du social *ad hoc* est l'individualisme méthodologique.

- Foisonnement ne signifie pas œcuménisme. Cette thèse est encadrée par la modélisation systémique, nourrie par l'analyse des acteurs-créateurs de l'espace et des territoires et par l'analyse morphologique des productions spatiales. Elle puisera en priorité dans l'approche marxienne les besoins théoriques pour aborder la dimension sociale de l'espace. En ce sens, elle subit l'influence des idées de Milton Santos, d'Immanuel Wallerstein. Elle est imprégnée de la démarche des géographes comme David Harvey et William Bunge, qui après avoir théorisée les bases de la *New Geography*, en ont fait une critique radicale pour son oubli des acteurs dans l'espace géographique, oubli qu'ils ont eux-mêmes contribué à combler. Elle professe une dette envers Roger Brunet pour sa façon de mettre en perspective espace et territoire d'un côté, territoire et acteur de l'autre, et d'avoir proposé des outils et des méthodes, qu'il a présenté lui-même comme perfectibles, pour explorer ces perspectives. La place modeste réservée à l'approche originale du groupe de *l'urban dynamics* à la française (autour de Denise Pumain) est due à l'ampleur du sujet traité ici. Il en est de même des propositions d'une personnalité comme Guy Di Meo, très ajusté au sujet, mais qui pour des raisons inverses n'offrent pas l'éventail méthodologique dont j'avais besoin. Le retour aux sources des auteurs fondamentaux de l'approche systémique et d'autres approches modélisatrices comme la chorématique n'est pas un retour en arrière épistémologique. C'est une démarche qui permet de poser des bases solides pour revenir avec prudence aux avancées les plus contemporaines de la géographie. Par ailleurs, cette thèse démontre qu'il est donc possible de faire de la géographie dans la zone intertropicale sans adopter le point de vue idiographique de la géographie tropicale.

Chapitre 3

LES ESPACES PÉRIPHÉRIQUES

À L'ÈRE DE LA GLOBALISATION

3 Les espaces périphériques à l'ère de la globalisation

3.1 Quels centres pour les périphéries du monde ?

Il a été question, dès l'introduction de cette thèse *d'espaces périphériques du monde*. Or la périphérie, hors de son sens commun géométrique, est un concept géographique et à ce titre se doit d'être explicité. En géographie, périphérie et centre forment un couple, uni par des relations dissymétriques de *domination* et de *dépendance*. Si ce *couple conceptuel* est si important pour la géographie, c'est parce qu'il s'intéresse avant tout à la différenciation spatiale et analyse volontiers les causes des inégalités territoriales. Le géographe, à l'aise avec les échelles, sait que le rapport centre-périphérie peut s'étudier à divers niveaux géographiques, depuis l'intra-urbain jusqu'au niveau du système-monde, en passant par des échelles mésos (système de villes, provinces d'un pays autour d'une capitale, etc.). Cette propriété géographique de l'espace favorise le développement du capitalisme et ce dernier produit volontiers ce couple centre-périphérie afin d'assurer sa reproduction élargie.

Mais le concept de centre-périphérie peut dépasser la dualité de son horizon relationnel. Le centre domine souvent plus d'une périphérie, c'est une situation banale. Cependant, une périphérie peut aussi être dépendante de plusieurs centres, du moins plusieurs centres peuvent se disputer sa domination. Dans ce cas, une approche systémique s'impose. La définition de centre-périphérie proposée par le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Lévy, Lussault, 2003) prend des allures systémiques : « Le couple centre/périphérie est utilisé pour décrire un système spatial fondé sur la relation inégale entre deux types de lieux ». Centres et périphéries se conjuguent plutôt au pluriel et des auteurs en ont même fait des typologies. L'historien Fernand Braudel a plutôt évoqué ce couple centre-périphérie à partir des espaces de domination. Lorsqu'il fixe ses règles pour évoquer son concept d'économie-monde à partir de son ouvrage majeur *Civilisation matérielle et capitalisme* comme à travers l'étude de l'exemple italien (Braudel, 1979 et 1994), l'unique pôle dominant occupe la place centrale. Ce pôle s'appuie sur un réseau de pôles dominés dont le rôle est de constituer des relais pour administrer tous les espaces composant l'économie-monde. Comme il ne peut y avoir qu'un seul pôle dominant, l'auteur décrit une sorte de longue rotation des pôles au fur et

à mesure de l'expansion de l'économie-monde européen qui s'étend sur plusieurs siècles, du XIV^e au XIX^e siècles. Ainsi Venise, premier pôle dominant du capitalisme européen va céder sa primauté à Anvers qui perdra son hégémonie au profit de Gênes, puis d'Amsterdam, Londres et enfin New-York. Les auteurs de *Le Monde, Espace et Systèmes* (Durand, Lévy, Retaillé, 1993) proposent une typologie des espaces dominés : les *périphéries intégrées* sont de petits espaces qui profitent par proximité des bienfaits du centre où sont accumulées les richesses, le savoir, les capacités d'apprentissage, d'innovation, etc. ; les *périphéries annexées* reçoivent les activités dont les centres ne veulent plus ; la plupart des espaces font partie de l'immensité des *périphéries exploitées* au profit des centres. Les espaces périphériques du monde dont il est question dans cette thèse, et en particulier la Bolivie, font partie de ce groupe des *périphéries exploitées*. Enfin, le dernier groupe, composé essentiellement de pays africains, qui forment un type de *périphéries délaissées*, parce qu'ils n'ont pas grand-chose à offrir aux centres. Le monde que décrivent les auteurs n'est plus celui divisé en économies-mondes de Fernand Braudel. C'est un monde unifié multipolaire. Entretemps, le géographe Alain Reynaud s'est fait précurseur en géographie dans l'exploration du couple centre-périphérie (Reynaud, 1981). Sa typologie est bien plus détaillée (Hyper-centre, centre dominant, périphérie intégrée-exploitée, périphérie intégrée-annexée, associat, périphérie dominée, périphérie délaissée, périphérie qui compte sur ses propres forces, isolat). La préoccupation de l'auteur est la justice socio-spatiale s'appuyant sur la notion de classe socio-spatiale, puisque l'espace est économiquement et statutairement discriminant. Pour cela, il développera des exemples à partir d'ensembles nationaux (France, États-Unis, URSS).

Puisque, selon F. Braudel, le couple centre-périphérie est lié au développement du capitalisme, il est naturel que la théorie marxiste se soit emparée de ce concept dual pour mettre à jour les systèmes de domination et de dépendance pérennisés. Ce sont des économistes spécialistes du développement inégal (Raul Prebisch, Hans Wolfgang Singer, Samir Amin) qui vont s'appuyer sur le couple centre-périphérie pour développer leur thèse de la dépendance, de l'échange et du développement inégal du point de vue des espaces dominés. À contre-courant des thèses évolutionnistes en économie comme celle de Rostow, ces auteurs insistent sur la dimension structurelle du développement inégal, de l'impossibilité du rattrapage et prône de ce fait une rupture avec les espaces dominants.

Quels sont les centres des périphéries du monde évoquées dans l'introduction de cette thèse ? C'est d'abord l'Europe, celle de la conquête, l'espagnole et la portugaise, qui, par une économie de prédation, a durablement créé les conditions primitives de leur domination. Ce sont ensuite les centres de décision des firmes transnationales qui opèrent sur les territoires de ces périphéries. Plus généralement, dans un monde devenu multipolaire, les centres de ces périphéries se situent dans les pôles de décision capables de peser économiquement, par leurs firmes transnationales, mais aussi par les institutions financières internationales à leur service, d'influencer politiquement par les systèmes de coopération, les ONG, etc. Ces pôles se trouvent essentiellement dans le continent nord-américain et en Europe, mais dans une certaine mesure, aussi dans le Brésil voisin. En analysant le couple centre-périphérie depuis la périphérie, le centre est réduit à ses représentants sur place : administrateurs de sociétés, représentants de gouvernements du Nord impliqués dans les processus de coopération, classes sociales locales et partis politiques alliés, etc. On échappe à l'essentialisme qui consiste en une vision *spatialiste primaire* d'un espace réel (le Nord) qui en domine un autre (le Sud). Il s'agit bien d'entités précises (firmes, classes dominantes) localisées dans le Nord qui dominant, éventuellement avec des alliés locaux, les sociétés du Sud.

Le couple périphérie-centre dont il est question dans cette thèse se situe donc au niveau mondial, dans ce système-monde économique qui s'est déployé à partir de l'économie-monde de F. Braudel. C'est un contexte qui suscite débat, sur les hiérarchies spatiales établies à ce niveau et sur le réseau mondial sous toutes ses formes. Les géographes ont mis du temps à se situer à ce niveau mondial de l'étude de l'espace. Ils commencent à s'y sentir enfin à l'aise, notamment grâce à l'apport d'un Olivier Dollfus analysant le système-monde (Dollfus, 1990, 1995, 2001), ou d'un Levy se préoccupant de la dimension épistémologique de la mondialisation pour les sciences sociales (Levy, 2007).

3.2 Périphéries dans un système-monde

Dans un monde globalisé, où la transaction économique a pris le pas sur toute autre forme d'échange, l'espace est composé d'un réseau de systèmes qui se hiérarchisent en fonction de leur composition économique, stratégique et culturelle. Cette hiérarchie n'est pas nouvelle et a été analysée en termes de *polarisation/métropolisation* (Boudeville, 1972), en termes d'opposition entre les *centres* et les *périphéries* (Reynaud, 1981, 1995), en termes de *division*

internationale du travail, selon les économistes, division spatiale du travail, selon les géographes (Brunet, 2001a) associée à la théorie des *avantages comparatifs* (Ricardo, 1817), et en termes de *dépendances* et *d'interdépendances*. Ces modèles et théories ont été critiqués à cause de lacunes (non prise en compte de la [mauvaise] gouvernance locale pour les théoriciens de la dépendance ; évacuation de la dimension du pouvoir et de la domination chez les tenants du libre-échange), ou s'avèrent insuffisants à rendre compte de la complexification des systèmes spatiaux et de leurs interrelations. Ce qui change fondamentalement c'est l'importance qu'a prise la dimension réticulaire dans l'organisation de l'espace mondial. Au sein de cette dimension, la position des villes et des territoires (dans ou hors des flux, aux nœuds ou sur les arêtes) revêt une importance primordiale pour leur évolution.

Les hiérarchies spatiales du système-monde actuel se sont établies sous la justification idéologique, par les économistes néolibéraux, de la théorie des *avantages comparatifs* de David Ricardo⁸⁵ (Ricardo, 1817). En vertu des principes de cette théorie, chaque pays, quelles que soient ses performances, se voit réserver une place dans le système-monde. Cependant, des pans entiers d'espaces dépourvus d'*avantage absolu* se retrouvent comme retranchés du monde et de la nouvelle division spatiale des activités. De fait, l'avantage comparatif, qui leur donnerait une place, aussi modeste soit-elle, suppose l'immobilité d'un capital, qui en fait devient de plus en plus volatil, et une certaine viscosité du facteur travail, qui lui au contraire est plus mobile que jamais, en particulier le travail qualifié. Il y a eu certes contestation de ce paradigme économique qui fonde la domination des centres de la *triade*. États-Unis-Europe-Japon sur les périphéries sud-américaines, africaines ou asiatiques. Ainsi, dès les années 40 et 50, les théoriciens de la dépendance et de l'échange inégal (R. Prebisch, H. W. Singer, S. Amin, E. Emmanuel) ont contesté les approches orthodoxes du développement fondées sur les théories linéaires de la croissance (théorie du décollage de Rostow). Les thèses de ces auteurs –militants de la maîtrise politique des choix économiques et sociaux des pays sous-développés– ont été à l'origine de la mise en place de politiques de substitution des

⁸⁵ Cf. « Principles of political economy and taxation » ouvrage dans lequel D. Ricardo expose la théorie des avantages comparatifs.

importations en Amérique latine. Leur échec patent souligne à quel point la domination est globale, politique, socioculturelle ou idéologique, et non seulement économique. Une approche systémique permet de poser les termes de ces relations du point de vue de l'économie-monde, comme du point de vue relatif de tel ou tel espace au sein de cette économie (Durand M.-F., *et al.*, 1993).

Des inégalités spatiales se constatent à toutes les échelles, du finage villageois jusqu'au système-monde. D'ailleurs, les géographes, qui privilégiaient certaines échelles (grandes échelles ou échelles mésos), se sont dotés des instruments et des méthodes multi-échelles pour explorer ces inégalités et y confronter leurs concepts les plus spécifiques comme *lieu, milieu, champ, territoire, région*, dans une approche fondée sur l'intégration entre *structure, dynamique, modèles et systèmes* (Brunet R., 1997).

Dans ce contexte, le rapport centre – périphérie, permet encore de poser quelques problèmes fondamentaux des espaces périphériques du monde dans leurs relations internes, régionales et globales, à condition de dépasser la métaphore géométrique qui contraint toute abstraction. Si l'on revient vers la thèse du géographe Alain Reynaud, qui repose essentiellement sur la bipolarisation politique du monde de l'époque et l'analyse du capital, on s'aperçoit que les centres sont fluctuants. Ainsi, les pays du Golfe apparaissent-ils comme un centre grâce à leurs excédents en capitaux. S'il fallait actualiser ce modèle, d'autres centres, comme la Chine, rejoindraient sans conteste le centre par la concentration de l'activité industrielle de ces dernières décennies et les énormes excédents de capitaux que cela a induit.

Le traitement du rapport centre – périphérie, proposé dans l'ouvrage *Le monde. Espaces et Systèmes* (Durand M.-F., *et al.*, 1993), met l'accent sur le rapport de domination spatiale à l'échelle du globe. Selon les auteurs, il n'y a qu'un seul centre à trois localisations géographiques et cinq types de périphéries en fonction de leur relation au centre (périphéries intégrées au centre, annexées, exploitées, délaissées ou comptant sur leurs propres forces). C'est une vision hiérarchique de l'organisation spatiale du monde qui, malgré son indéniable

intérêt, n'épuise pas le discours sur l'organisation des espaces et la dynamique de leurs relations⁸⁶.

Mais le modèle centre – périphérie suscite ses détracteurs. Passons sur l'objection postmoderne qui préconise l'abandon du concept pour cause de lien idéologique avec le colonialisme (Collignon, 2007). L'objection la plus sérieuse nous vient de Pierre Veltz, pour qui le modèle centre – périphérie perd peu à peu de sa pertinence, du moins au niveau mondial, parce que 1) des espaces dominés sont découplés des espaces dominants ; 2) le monde se complexifie avec des pôles dans la périphérie et des périphéries dans les pôles (Veltz P., 1996). Les remarques de Pierre Veltz sont justes, mais juger de la pertinence ou non d'un modèle tel que le rapport centre – périphérie ne peut se départir d'une question d'échelle géographique. Ainsi, à l'échelle du globe, la carte présentée dans *Le monde. Espaces et Systèmes* donne une vision schématique pertinente pour cette échelle, à condition de distinguer déjà les différences dans les périphéries. Pierre Veltz signale des différenciations à l'échelle régionale où des centres vont apparaître sur un espace périphérique. Nous verrons que la Bolivie n'est pas avare de ce genre de paradoxe. La nature même de ces centres est différenciée en fonction des stratégies qu'ils vont développer (se connecter au réseau monde, polariser leur espace, diffuser leur développement, assécher leur environnement, etc.). Aller dans le sens d'une plus grande échelle d'observation désagrège souvent les cohérences observées à l'échelle supérieure.

Le maniement des échelles est sans doute la clef pour mettre en perspective ces cohérences pour ce qu'elles sont : des structures, des processus, des relations, dont l'identification est intimement liée à l'échelle d'observation.

Les positions sur la question du rapport centre – périphérie expriment plusieurs notions qu'il convient de distinguer :

⁸⁶ Il faut souligner ici le rôle paradoxal d'Internet, qui dans sa conception, réticulaire et « anhiérarchique » (pour ne pas dire anarchique), autorise des espoirs de rééquilibrage entre les centres et les périphéries. Mais la réalité des réseaux physiques et des flux réels introduit une fracture numérique qui se superpose aux autres fractures au détriment des périphéries (fractures économiques, sociales, éducatives, culturelles). Manuel Castells évoque ces questions dans son ouvrage *Galaxie Internet* (Castells, 2001).

- les notions de pôle et de polarisation : la théorie s'est d'abord focalisée sur la polarisation de l'espace où la distance joue un rôle central ; puis elle s'est intéressée aux réseaux de pôles et à la métropolisation où la distance devient secondaire,
- les notions de domination et de dépendance à l'origine d'une hypothèse forte de la structuration de l'espace.

Dans ce contexte, les *périphéries exploitées ou délaissées* que conforment les pays des Andes centrales dont la Bolivie (selon Durand et al., 1993), développent comme modes de fonctionnement les mutations territoriales à répétition et la mobilité perpétuelle de leurs populations. L'économie est *duale*, selon l'expression de l'économiste Arthur Lewis (Lewis, 1954), entre un secteur capitaliste qui exploite des ressources non renouvelables (mines, hydrocarbures), ainsi que des ressources renouvelables mais épuisables (agroforesterie) et un secteur traditionnel voué à la subsistance, peu ou pas connecté aux réseaux du système-monde. Mais l'existence de réserves foncières et minérales non encore exploitées, couplées avec des réformes institutionnelles (réformes agraires), a suscité un véritable mouvement d'exode qui touche une grande partie des populations des villes comme des campagnes qui migrent au gré des opportunités. L'instauration d'une économie d'aubaine a commencé dès l'époque coloniale. Mais les pays andins, qui l'ont subie, ne semblent pas pouvoir la surmonter et les cycles économiques se suivent et se ressemblent. Ainsi, depuis le XVII^e siècle, la Bolivie a subi les cycles de l'argent, du quinquina, du caoutchouc, de l'étain et du pétrole (Deler, 1989, 1991), sans jamais réussir à diversifier son économie. Et les immenses réserves de gaz naturel découvertes récemment dans le département de Tarija pourraient ne déboucher que sur un cycle de plus, si le pays ne cherchait, à travers de nouvelles réformes institutionnelles couplant aménagement du territoire et décentralisation, à tenter d'optimiser les ressources et les énergies, à maîtriser et à assurer son développement. Toutefois, l'élection d'Evo Morales, chef de file du MAS⁸⁷ à la Présidence de la République, le 17 décembre 2005, rebattait de nouveau les cartes des réformes institutionnelles avec l'irruption des masses paysannes amérindiennes au centre du jeu politique. Ce bouleversement politique, véritable

⁸⁷ Movimiento Al Socialismo

révolution par les urnes, aura-t-il une répercussion sur le changement de paradigme de la gestion des territoires de la planification vers la décentralisation ? Ce changement politique arrive à point, en tout cas, pour tester une des hypothèses fortes de cette thèse qui est l'inéluctabilité de la décentralisation et de la gouvernance locale.

Pour comprendre les dynamiques et les enjeux spatiaux dans l'espace andin, éventuellement se mettre en condition de faire de la prospective, il est nécessaire d'identifier :

- les processus : les mutations territoriales et la mobilité des populations ;
- les mécanismes : les relations entre les différents niveaux d'acteurs. Les acteurs de la sphère globale jouent bien sûr un rôle important, émetteurs et récepteurs de messages, mais aussi acteurs pesant fortement sur le devenir des territoires à travers des institutions globales ou régionales et des entreprises. On focalisera sur les politiques de planification, d'aménagement du territoire et/ou la décentralisation comme réponses de l'État aux pressions venant de la sphère globale et de la sphère locale ;
- les acteurs : les institutions et les firmes globales, l'État, les territoires (y compris les villes), les groupes locaux qui coopèrent ou s'affrontent pour approprier un espace ou s'approprier le droit de créer ces territoires et disposer des ressources afférentes.

3.3 Les pays andins dans le débat sur la mondialisation, le développement et le territoire

3.3.1 Le global et le local

Dans la nouvelle dialectique entre le global et le local, les firmes globalisées essaient de tirer profit au mieux des qualités des territoires. Elles développent leurs stratégies d'exploitation des externalités offertes par les technopoles, les districts bien dotés en main-d'œuvre qualifiée mais aussi les territoires dotés en ressources naturelles et les zones à bas salaires. L'intégration régionale s'est érigée pour tenter de réguler cette relation entre les entreprises et les territoires afin de favoriser leur développement. Dans les Andes, le concept d'intégration régionale s'est traduit d'abord par la signature du Pacte Andin en 1969, qui tombe en déshérence dans les années 80. Sa réanimation dans les années 90 a abouti à l'instauration de la Communauté Andine des Nations (CAN). Son importance oblige les États à redéfinir leurs

rôles et à les recentrer sur l'appui à la recherche, la gestion de l'information scientifique et technique pour le compte des entreprises et la définition de règles pour fluidifier et atténuer les effets néfastes des marchés. En Europe, où l'intégration régionale est assez avancée, l'État, poussé par la vague néolibérale, se désengage de certains champs d'intervention et incite les territoires à se mettre en relation directement avec les niveaux supérieurs de régulation. Surtout, il cherche d'un côté à séduire les firmes et de l'autre à accroître l'attractivité des territoires. Dans la périphérie du monde, comme en Bolivie, la tentation de désengagement est grande, tant l'État subit des pressions de la part des sociétés locales. Au niveau local se développe une véritable économie d'archipel (Veltz P., 1996) : les zones métropolitaines, les districts industriels, les systèmes de production localisés, les îlots d'innovation, émergent de larges pans d'espaces délaissés et dépolarisés, voués au pire à la marginalisation et à l'abandon, au mieux, à l'économie de prédation des fronts pionniers et des activités extractives. Pour Pierre Veltz, la question n'est pas de savoir si l'État va s'effacer au profit des niveaux infranational et supranational. Il est d'analyser comment va s'effectuer l'articulation entre ces niveaux.

Nous verrons que l'élection à la tête de l'État d'Evo Morales, leader syndicaliste paysan, aura des répercussions sur le système relationnel qui unit les différents acteurs. Il ne s'agit plus d'envoyer des messages de séduction aux acteurs de la sphère globale mais des messages de pressions. Quant aux territoires, la teneur des messages change aussi radicalement, puisqu'il n'est plus question de décentralisation, ni d'articulation. L'État prétend revenir à la planification centralisée, prenant le contre-pied de toutes les tendances qui régissent les relations entre les États et les territoires depuis plusieurs décennies. En quelque sorte, profitant d'une conjoncture politique nouvelle qui a favorisé son accession au pouvoir, et profitant de tendances lourdes de l'économie (exemple : les valeurs stratégiques croissantes des matières premières), le gouvernement d'Evo Morales entend renverser les perspectives (et les pressions) dans les relations de l'État avec la sphère globale et les territoires.

3.3.2 Territoires périphériques et réseaux-monde

Avec peu de prise sur la logique des réseaux des firmes et celles des firmes globales, quelles solutions peuvent envisager les territoires périphériques ?

- Participer à ces réseaux lorsque cela est possible, à la place la plus exposée aux aléas du marché (agriculture d'exportation, industrie extractive) ;
- Avoir la tentation du repli sur soi. Le succès des mouvements indigénistes témoigne de cette tentation face à la marginalisation ;
- Attendre de l'État la mise en place de cadres institutionnels pour faciliter l'invention et l'insertion.
- Inventer de nouvelles formes d'organisation sociale et économique ; explorer des nouvelles voies relationnelles régionales et Nord/Sud (comme par exemple, le commerce équitable, la coopération décentralisée, la recherche d'une niche économique possédant un avantage absolu), instaurer des nouveaux termes d'échanges fondés sur la gestion globale des ressources collectives environnementales ; diversifier les centres avec qui commercer. Au-delà des dynamiques spatiales, allant dans le sens d'une concentration des activités, les territoires andins se présentent tous avec des capacités endogènes d'évolution.

3.3.3 L'intégration régionale, enjeux politiques et économiques

Dans les années 70, avec un regain de dynamisme dans les années 90, l'intégration régionale a constitué une tentative de réponse collective à la mondialisation de l'économie. La Communauté Andine des Nations (CAN) a cristallisé espoirs et ambitions de l'ensemble des pays de l'arc andin. Mais c'est une voie longue et parsemée d'embûches, ainsi que le montre l'histoire mouvementée du Pacte Andin devenu la CAN après l'accord de Carthagène de 1969. Et les simples accords commerciaux, au sein de la CAN n'ont pas résisté à la pression baissière du marché mondial et à l'instabilité politique chronique des États de la CAN. La Bolivie a eu à en souffrir lorsque sa filière soja, qui représente 1/3 de ses superficies cultivées, est entrée en crise à la fin des années 90. Les exemples multiples comme la crise de la canne à sucre, du coton et du café au Pérou témoignent des dysfonctionnements récurrents de la CAN. D'autre part, un pays comme la Bolivie, située géographiquement au centre du continent sud-américain, est écartelé entre deux projets d'intégration régionale que sont la CAN et le

MERCOSUR⁸⁸ auxquels il participe. Enfin, la mise en place de l'ALCA⁸⁹ (Área de Libre Comercio de las Américas) qui vise à unifier l'ensemble du continent américain au sein d'un marché commun unique, introduit de nouvelles forces centrifuges qui mettent à mal les tentatives d'intégration régionale dans la zone andine ((Dabène, 1997 et 2000).

Le quatrième sommet des Amériques qui s'est tenu les 4 et 5 novembre 2005 en présence de tous les chefs d'État concernés par l'ALCA et qui devait entériner l'ouverture du marché commun des Amériques s'est soldé par un fiasco. Cet échec cuisant pour les États-Unis se traduit aussi par un coup d'arrêt de la CAN. À défaut d'accord global, les États-Unis ont signé des accords commerciaux bilatéraux (en particulier avec la Colombie) introduisant une force centrifuge au sein de la CAN. Au milieu de la décennie 2000, la coopération et l'intégration régionale, fondées sur le « consensus de Washington » qui prône la dérèglementation en matière économique et de commerce, ne constituent plus des options de développement.

À la même époque, sous l'impulsion du Venezuela d'Hugo Chavez, quelques pays de la zone Caraïbes, de l'Amérique Centrale, ainsi que l'Équateur et la Bolivie, conforme la *Allianza de los Pueblos Bolivianos de Nuestra America (ALBA)*, sous-titrée « *Tratado de libre-Comercio de los Pueblos* ». L'alliance, qui se veut globale, se caractérise par sa dispersion géographique et la discontinuité de ses membres. Elle apparaît finalement comme un club politique qui vise à contrer avant tout à l'hégémonie des États-Unis.

3.4 Les périphéries face à l'ordre économique libéral-impérial

Au tournant du XXI^e on assiste à l'émergence de nouveaux centres économiques en quête de périphéries. Le Brésil avec la compagnie nationale d'hydrocarbure Petrobras, l'Inde avec la firme Jindal opérant sur le gisement de fer du Mutún, possèdent déjà des intérêts en Bolivie. Et le gouvernement bolivien incite fortement la Chine à venir investir. Mais la présence économique étatsunienne et européenne reste majoritaire, bien que les investissements aient

⁸⁸ Mercado del Cono Sur

⁸⁹ Les efforts en vue d'établir l'ALCA (ou la ZLEA en français : Zone de Libre Échange des Amériques ; FTAA dans son sigle anglophone : Free Trade Area of the Americas) ont commencé officiellement lors du sommet des Amériques de Miami en décembre 1994 pour 34 pays du continent.

baissé depuis l'avènement du gouvernement Morales. Les relations de la périphérie bolivienne n'ont jamais été simples avec ses centres occidentaux. L'hégémonie occidentale est souvent vécue sur le mode impérial, et donc mal acceptée. Les révoltes contre l'ordre « libéral-impérial » sont fréquentes : révoltes intellectuelles, quand les économistes théoriciens du développement inégal prônent la rupture et la mise en place d'une économie de substitution ; fréquentes révoltes populaires aussi (révolution de 1952, guerres de l'eau à Cochabamba et El Alto, guerre du gaz en 2003). En temps de soumission, les périphéries extrêmes sont celles qui profitent le moins des retombées de la prospérité des centres. Mais en temps de remise en cause de l'hégémonie, c'est au contraire dans les périphéries les plus extrêmes où l'on trouve l'inventivité et les succès dans les révoltes contre l'ordre libéral-impérial qui impose sa domination et les termes des échanges.

3.5 Conclusion du chapitre 3

Il était important de consacrer quelques pages à la notion de périphérie du monde et aux relations qu'entretient le *local* que l'on étudie, entité concrète, avec le *global* entité a-morphe (sans forme ou multiforme) et difficilement saisissable, et pourtant bien prégnant dans la vie des territoires. Il fallait d'abord expliciter de quoi l'on parle lorsqu'on énonce *périphérie du monde*. Ensuite, les réponses originales des *espaces périphériques du monde* face aux conditions existentielles de la mondialisation présentées comme un horizon indépassable (la globalisation réduite au globalisme, c'est-à-dire à la dimension du libéralisme économique), montrent qu'il existe potentiellement des alternatives et que celles-ci pourraient bien surgir des espaces périphériques. Enfin, bien définir les notions permet de mieux rendre compte de ces réponses.

Avec ce chapitre se closent les parties consacrées à l'explication académique de cette thèse, c'est-à-dire l'exposition des constituants : hypothèse, méthodologie, choix épistémologiques, définitions génériques. Ils constituent un cadre minimum pour ce genre de travail. On n'a bien sûr pas épuisé les besoins d'explicitation et de définitions concernant les notions qui apparaîtront au cours de cette thèse. Lorsqu'ils apparaîtront, ils seront explicités à même le texte. Les chapitres suivants seront consacrés à explorer les sous-systèmes du système général exposé dans le chapitre méthodologique.

DEUXIEME PARTIE :

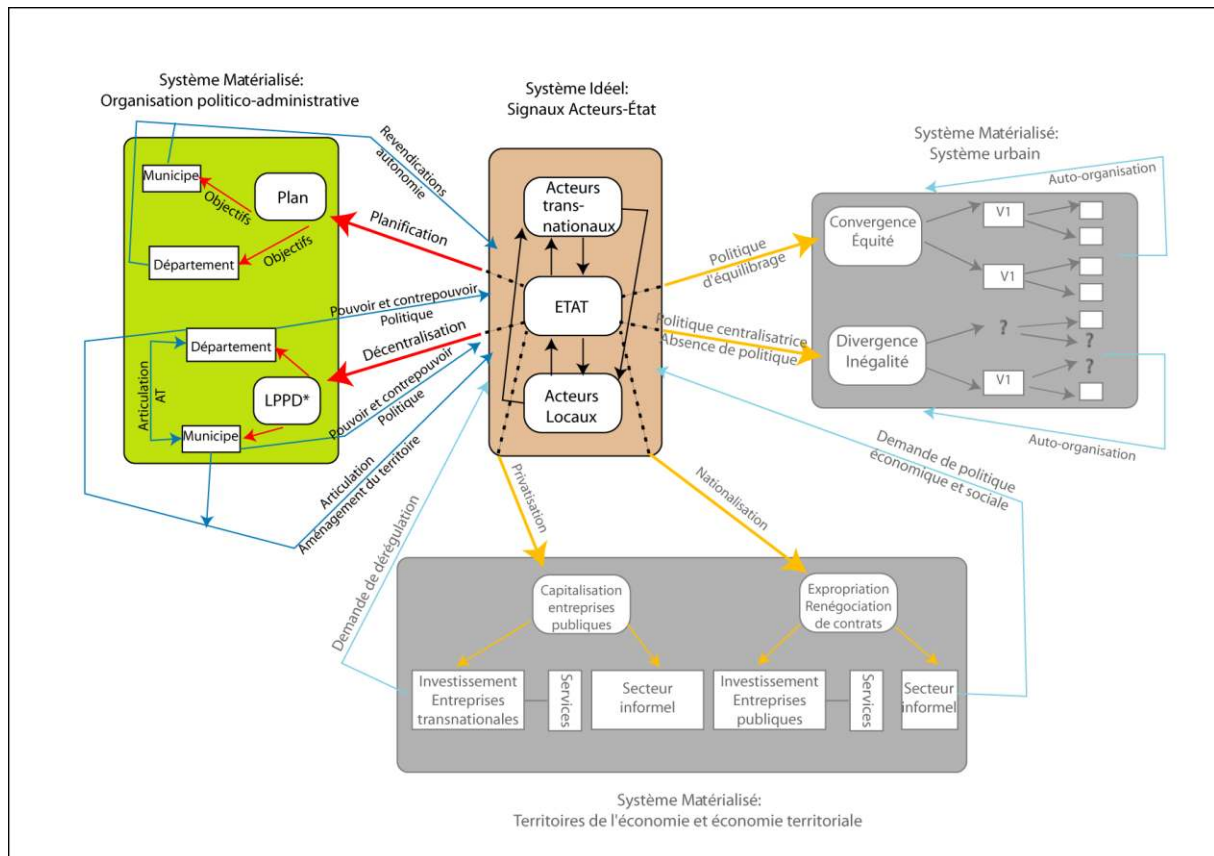
LES SYSTEMES MATERIALISES

Chapitre 4

L'ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE DE LA BOLIVIE

4 L'organisation politico-administrative de la Bolivie

Figure 4.1. Système matérialisé exploré dans ce chapitre : Organisation politico-administrative



En couleur : les systèmes explorés. Sources : élaboration personnelle

Les États andins ont connu une évolution similaire entre les années 50 et la fin des années 90. La plupart ont connu une période de planification étatique, plus ou moins autoritaire, et de tentative d'industrialisation, puis d'abandon de ce paradigme pour celui de décentralisation. Mais le débat et la mise en place de la décentralisation diffèrent grandement selon les pays. Pour les uns, la décentralisation s'accompagne d'une réflexion sur l'aménagement du territoire. Pour les autres, la décentralisation est déconnectée de toute réflexion sur l'aménagement du territoire et se résume à un simple transfert de ressources, moins souvent de compétences. Dans le cas de la Bolivie, la situation est paradoxale entre un régime politique plutôt centralisateur mais un pouvoir central faible et souvent absent, et des régions

livrées à elles-mêmes et disposant par la force des choses d'une assez large autonomie de fait, à défaut de disposer des outils légaux pour l'organiser.

4.1 De la planification à la décentralisation : un changement de paradigme dans l'organisation spatiale de l'État

L'État andin possède une longue tradition interventionniste en matière économique et sociale. Dès les années 40, sous l'impulsion des théoriciens de la *Comisión Económica para América Latina* (CEPAL), il opte pour un modèle volontariste fondé sur la planification étatique et l'industrialisation (Ortiz, 2008), et donc la concentration des activités et l'abandon de grands espaces nationaux livrés à eux-mêmes. Parallèlement, les politiques d'importation de produits alimentaires produisent les mêmes effets de marginalisation des espaces voués à l'agriculture locale. Les années 50 et 60 ont vu se développer des réformes parfois drastiques comme les réformes agraires ainsi que la nationalisation des entreprises exploitant les ressources naturelles (mines et hydrocarbures essentiellement). À partir des années 80, avec le retour en force du paradigme néolibéral, et poussés en cela par les grands bailleurs de fonds internationaux, les États andins se sont dotés de politiques économiques fondées sur la privatisation des entreprises publiques et le désengagement de l'État de la sphère productive. L'accroissement du secteur privé par capitalisation des entreprises publiques s'est traduit par deux tendances opposées : un début de stabilisation des grands équilibres macro-économiques et une précarisation de la population active qui se rabat massivement sur le secteur informel.

Ce mouvement général de capitalisation s'est souvent accompagné d'un ensemble de réformes institutionnelles en vue de renforcer la décentralisation. Ainsi, de la logique de planification, inspirée par la CEPAL, où l'espace était quasi absent, on est passé à la logique de décentralisation où l'espace se retrouve au centre des préoccupations.

Comment la décentralisation ou l'aménagement du territoire en sont-ils arrivés à occuper une place centrale dans la réflexion sur le développement dans des États andins à tradition centralisatrice ? Les limites en ressources obligent à la recherche de leur optimisation : l'idéal serait de libérer les énergies locales et les accompagner par des réformes institutionnelles ajustées à la gouvernance locale. Il s'agit d'aider à mettre en place des externalités pour susciter et/ou attirer des entreprises, à structurer un territoire afin d'y créer les conditions de

son développement, et plus précisément susciter et accompagner l'émergence d'un projet territorial. En effet, les économistes hétérodoxes soutiennent que les éléments qui constituent les avantages (absolus ou relatifs) d'un espace se trouvent dans le *milieu* et non dans les entreprises localisées dans son espace géographique (Camagni R., 2002). Les ressources naturelles, le travail et même le capital deviennent des facteurs secondaires face aux capacités organisationnelles et synergiques des populations locales couplées aux externalités offertes par tous les échelons gouvernementaux, du pouvoir local au pouvoir national.

Ce sont là des considérations théoriques, mais qui aident à dépasser le paradigme néolibéral, facteur d'aléas économiques et amplificateur d'inégalités pour la région andine, et redonne au territoire toute la place qui lui revient dans la recherche de solutions pour le développement. Dans la réalité, les réformes politiques entreprises jusqu'à présent, en particulier les réformes agraires, suivies des « ajustements économiques structurels » des années 80 visant à juguler l'hyperinflation, ont généré plusieurs types de dynamiques spatiales :

- la consolidation d'un réseau urbain de premier niveau ;
- la revendication indigéniste à dimension territoriale ;
- la multiplication des fronts pionniers internes ;
- une certaine « mobilité » dans le semis des petites villes (disparitions dans la zone andine, multiplication dans les Orient du pays) ;
- un tropisme vers les zones de rupture ou d'interface (zones de colonisation et zones frontières).

Les projets politiques autour de la décentralisation et même de l'aménagement du territoire ne manquent pas d'ambiguïté. Cela peut s'avérer une méthode commode pour désengager l'État de ses responsabilités. Puisqu'il s'avère incapable de réunir les fonds pour financer ses prérogatives, autant les décentraliser. Mais ce peut être une opportunité pour doter les territoires d'un cadre institutionnel *ad hoc* et d'instances de gouvernance locale capables de mettre en œuvre les synergies nécessaires à l'amorce du développement local. Se pose le problème de la solidarité nationale car tous les territoires ne sont pas également dotés, en ressources naturelles et humaines et en capacités organisationnelles face au défi du développement. Les territoires et les sociétés locales, participent au débat et même

l'influencent directement par des innovations économiques et sociales souvent dictées dans l'urgence des crises. La décentralisation, même dotée d'un financement, se heurte à des contraintes :

- l'inexpérience et la faible capacité d'expertise et de gestion des élus et des techniciens locaux, ce qui nécessite une formation à la gouvernance locale et à l'animation territoriale ;
- la non-maîtrise des transferts financiers ou fiscaux et la corruption dans la mesure où cela peut remettre en cause des objectifs locaux de développement et nationaux de croissance ;
- le problème de la solidarité entre régions décentralisées, qui est loin d'être acquise et le risque, dans le contexte andin, d'introduire des forces centrifuges particulièrement déstabilisantes. Il existe aussi un risque d'affaiblissement du pouvoir central qui ne pourra jouer son rôle de régulateur ;
- les problèmes de conflits entre pouvoir local, régional et pouvoir national, surtout lorsque les niveaux de compétences sont mal articulés.

Mais la question de la décentralisation ne se résume pas à un « paquet technique ». Elle est intimement liée à la dimension politique, et même sociale et culturelle. Elle peut être liée aux questions de droits et de participation citoyenne (De la Fuente, 2010a) ou encore renvoie à une vision autochtone et traditionnelle du fonctionnement démocratique territorial et comme dimension indépassable de l'exercice de la démocratie locale (FES-ILDIS, 2005, Yampara, 2001). L'enjeu est sans doute d'implémenter une nouvelle forme de démocratie participative à échelle multiple tout en conservant l'État comme instrument irremplaçable de régulation politique, économique et sociale.

Dans les faits, les collectivités territoriales régionales, en l'occurrence les 9 départements, jouissent depuis toujours d'une grande autonomie en raison, non pas d'une organisation favorable de l'État, mais du fait de son absence. Cette autonomie par défaut s'est traduite par des destins économiques régionaux divergents, au gré des cycles de l'économie extractive qui caractérise la Bolivie.

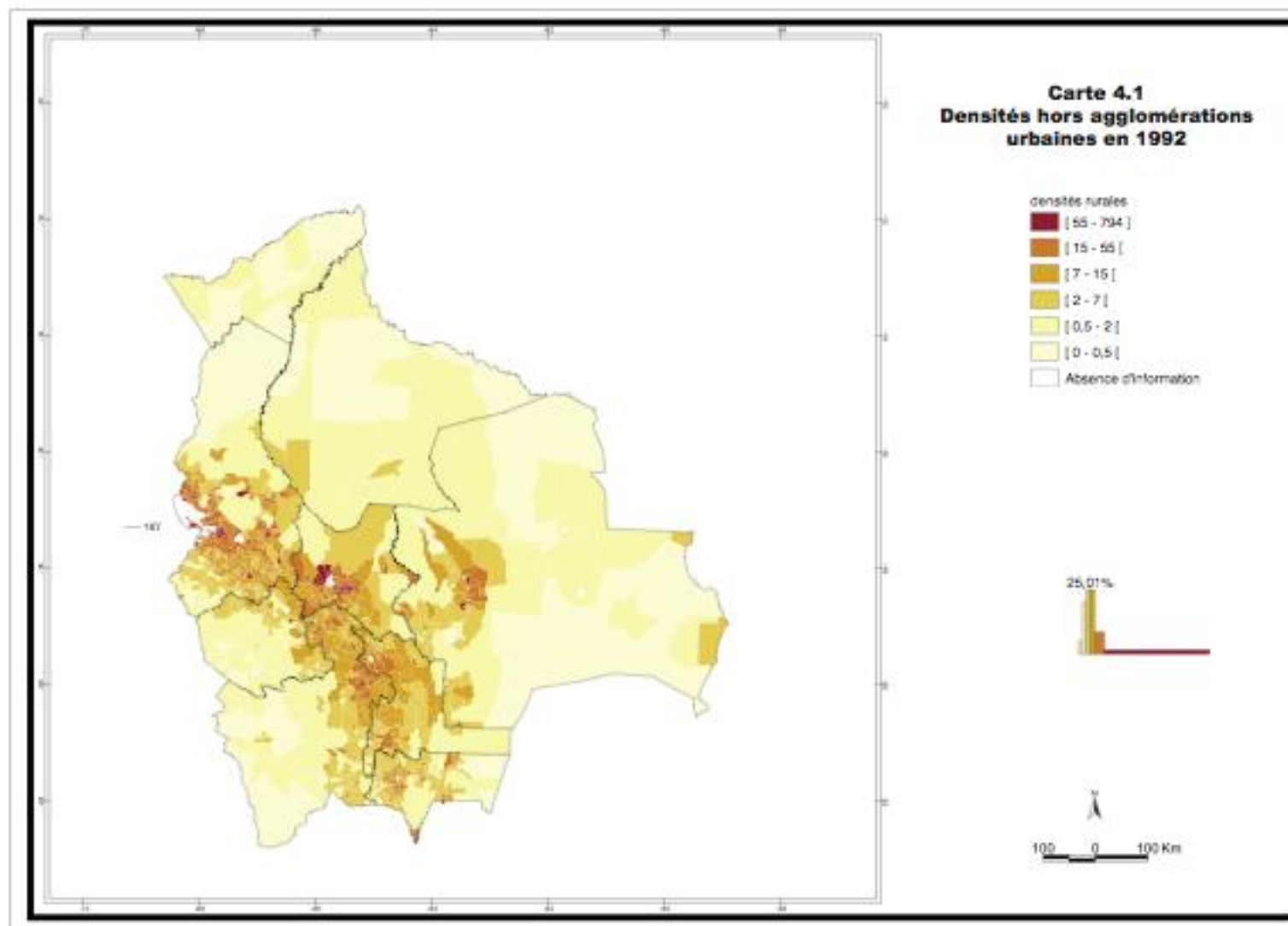
À la lecture de la carte des densités de la Bolivie à une échelle suffisamment fine (carte 4.1 : densités hors agglomérations calculées sur la base des 1400 cantons de recensement), on est frappé par deux traits caractéristiques : l'immensité et les déséquilibres. Ce sont des caractéristiques qui pèsent sur toute politique d'aménagement du territoire quelle que soit la formule d'administration territoriale adoptée.

Comment peut-on administrer un pays socialement morcelé, démographiquement déséquilibré, économiquement faible, régionalement inégal en activité et en richesse produite ? Et surtout que faire des vastes territoires dépeuplés ? Nous verrons que le morcellement, les déséquilibres régionaux et le relatif dépeuplement conforment une réalité complexe qui complique à la fois l'organisation territoriale et les politiques de développement, au-delà des options techniques et politiques disponibles.

Mais d'ores et déjà, la mise en perspective des données du milieu et les données économiques et sociales, et un regard superficiel sur celles-ci, nous incite à penser qu'il s'en faudrait de peu pour que la Bolivie ne s'extirpe d'une sorte de cercle vicieux du non développement. Elle possède de remarquables atouts et du potentiel pour cela : des ressources naturelles qui semblent surgir aussitôt que s'épuise l'une d'elles, créant des cycles d'exploitation⁹⁰. Sa population est jeune et dynamique. Elle est entourée de pays très dynamiques du point de vue économique, le géant brésilien bien sûr, mais aussi L'Argentine, le Chili, et même le Pérou.

⁹⁰ Cycles de l'argent et de l'étain dans les Andes, cycles du caoutchouc dans l'orient amazonien, cycle des hydrocarbures dans le Sud de Santa Cruz, cycle du gaz en cours dans la région de Tarija. Les gisements à hautes teneurs en fer du Mutún à l'extrême Est du pays, ainsi que les réserves de lithium découvertes dans le Salar de Uyuni formeront sans doute les deux prochains cycles.

Carte 4.1. Densités hors agglomérations urbaines en 1992



Sources : INE, élaboration personnelle

Au-delà, le contexte régional lui offre autant de partenaires et de débouchés potentiels pour peu que les processus d'intégration régionaux comme, le MERCOSUR⁹¹ et la CAN⁹² montent en puissance et en efficacité. Peut-être n'a-t-elle pas encore réussi à trouver la bonne formule de gouvernement pour accompagner un développement harmonieux, constitué d'un système politique dynamique et stable, propice aux investissements et aux activités économiques, et d'un système de gouvernance ajusté aux réalités du pays, reposant sur une organisation territoriale complémentaire et solidaire, et qui s'occuperait d'une répartition satisfaisant des richesses produites. C'est en tout cas le point de vue un peu mécanique que j'avais en tête en arrivant sur le terrain pour ma quête de données, d'information et de connaissance. Mais chaque lieu affiche une combinaison de facteurs qui en font un modèle particulier. La combinaison spatiale de la Bolivie réside dans son histoire mouvementée, ses fractures géographiques, sa diversité culturelle et ethnique, son organisation territoriale désarticulée et irrésolue. Elle ne se laisse pas dévoiler sans un examen approfondi de ces dimensions et de leur mise en perspective.

Dans ce chapitre, nous allons explorer, en premier lieu, les sources même de la construction territoriale du pays. Cette construction territoriale qui tire sa légitimité, sa logique et sa forme à travers la construction d'un État. Cet État lui-même n'a de raison d'être que s'il entre en résonance avec une entité qu'on nommera nation. Cette trilogie Construction Territoriale/État/Nation est au cœur des mutations socio-spatiales que traverse actuellement la Bolivie et a largement influencé son évolution jusqu'à présent. Chaque élément de cette trilogie mérite d'être discuté pour lui-même du fait de sa propre complexité intrinsèque. Elle sera abordée aussi en tant que système dans ses différentes relations.

En second lieu, l'examen se poursuivra par l'exploration des formes concrètes de cette construction territoriale. Cette analyse de la morphologie, exclusivement géographique, complète la vision précédente centrée sur les acteurs.

⁹¹ Mercado Común del Sur

⁹² Comunidad Andina de las Naciones

Au terme de cette exploration trilogique du territoire (Organisation/État/Nation) nous y aurons placé les principaux acteurs nationaux et locaux (État et son organisation territoriale, nations, peuples, sociétés, communautés). Les acteurs globaux prennent leurs décisions loin des territoires. Ils n'en sont pas moins présents directement auprès des centres de pouvoir politiques et disposent de relais efficaces auprès d'alliés locaux que sont les classes sociales dominantes et d'instruments politiques et économiques qu'elles ont mis en place. Nous aurons aussi identifié les structures spatiales qui sont comme autant de marqueurs qui portent leur signature spécifique : une construction territoriale inachevée œuvre d'une construction sociale bourgeoise elle-même inachevée (Zavaleta, 1988, 2008)

4.2 Les acteurs de la construction territoriale : la production de l'État-nation dans son espace économique et politique

Les acteurs qui ont façonné la Bolivie, les classes dominantes de l'État créole, l'ont fait dans le cadre d'un capitalisme régional en cours de globalisation. En ce sens, ils ont produit de l'espace au sens où l'avait analysé H. Lefebvre⁹³ (Lefebvre, 1974). En premier lieu, ils ont produit l'État-nation et les limites actuelles de cet État sont le fruit des rapports de force entre toutes les bourgeoisies créoles du continent qui se sont affrontées pour conquérir le pouvoir, abandonnées par les puissances coloniales de la péninsule ibérique, et pour fixer les limites du domaine sur lequel allait s'exercer ce pouvoir. La bourgeoisie créole bolivienne allait ensuite produire les différents espaces nécessaires à sa reproduction : espaces économiques miniers le long de l'arc andin ; espaces agricoles dans les vallées subandines, pour approvisionner l'activité minière ; espaces pionniers vers l'Orient pour une reproduction élargie ; espaces de concentration des pouvoirs et de domination symbolique que sont les villes, toutes construites sur le même modèle, avec une place centrale où pouvoirs séculiers et pouvoirs religieux prenaient place ; espaces emboîtés de contrôle territorial que sont les entités géographiques administratives.

⁹³ Dans *La Production de l'espace*, Henri Lefebvre postule qu'un système économique produit autant des rapports sociaux que d'espace, un espace socialisé avec un statut spécifique qui va au-delà du produit de consommation : il est à la fois bien de production et support de puissance et de domination.

Cette production spatiale reflète un système économique et politique qui a généré deux types d'exclusion : une *exclusion ethnique* fondée sur des critères raciaux, dont souffrent les amérindiens à travers tout le pays, plus particulièrement dans le milieu rural ; une *exclusion géographique* qui marginalise les confins orientaux du pays, qui n'ont eu de cesse d'abord de réclamer leur intégration dans un premier temps, puis leur autonomie dans un deuxième temps. Ces deux types d'exclusion allaient constituer les nœuds de contradiction qui structurent la plupart des conflits en Bolivie et entretenir une instabilité chronique de la vie politique. Ces conflits allaient cristalliser les luttes autour de l'État, qu'il soit considéré comme émanation étrangère à la cosmogonie et la tradition politique locale, que l'on fasse pression sur lui pour modifier son comportement ou ses règles, ou qu'on se mêle de la compétition pour s'assurer de sa maîtrise et le réformer.

L'État, autant acteur qu'acté, est la source de toute légitimité politique territorialisée. Pour autant qu'il délègue son pouvoir par le haut à une entité supranationale ou par le bas, par une politique de décentralisation, il reste le détenteur légitime d'un pouvoir politique dont il peut jouer pour influencer sur l'économique, le social et bien sûr l'organisation du territoire. Dans notre exploration du système trilogique territoriale/État/Nation, nous commencerons par la Nation, concept comprenant une grande part d'abstraction et autorise son exploration avec une certaine profondeur historique, avant d'exposer la relation plus concrète de l'État et du territoire.

4.2.1 De l'État créole à l'État plurinational : Dimension politique de la nation

4.2.1.1 La nation : un mot-dense dynamique

Les sociétés modernes consomment une grande quantité de « *mots-denses* » forgés pour les besoins de la modernité et même de l'après-modernité. Au-delà des idées et des réalités auxquelles ils sont rattachés, ces « mots-denses » aux vertus cardinales (ils nous situent et parfois nous guident) concentrent nos émotions et nos croyances collectives. Leur destin est souvent étonnant, tiraillés qu'ils sont entre la densité, la variété et la complexité des idées qu'ils fixent et des réalités qu'ils désignent, écartelés par la polysémie qui se sédimente en eux. Certains mots se détachent de l'objet et se mettent à vivre pour eux-mêmes, fétichisés, fascinants ou inquiétants, condamnés à terme à l'agonie, voire à la mort. Lorsque les *mass media* s'en emparent, ils ont toute chance de finir tragiquement tant ils servent pour tout et

pour rien. Ainsi, les géographes ont failli perdre le *territoire*, mot-dense trop galvaudé par les sens et les lieux communs. Ils l'ont récupéré au prix d'un violent élagage sémantique⁹⁴. L'importance de ce concept dans le cadre de cette thèse nécessitera plus tard une explicitation plus poussée réalisée dans le chapitre 5. Les mots-denses en *isme* n'ont généralement pas bonne presse. *Communisme* et *socialisme*, par exemple, ont traversé le XX^e siècle, chargés d'espoir humaniste et universaliste, mais plombés aussi par la tyrannie, l'aliénation et les horreurs distillées par des formules de gouvernements totalitaires. *Capitalisme* ne se porte pas très bien non plus, Max Weber⁹⁵ lui a trouvé de l'esprit et le met en perspective avec l'éthique du protestantisme. Le même auteur analyse aussi le désenchantement d'un monde et dénonce la vacuité d'une poursuite de la richesse dépouillée de tout sens éthico-religieux (Weber, 1964 ; 226)⁹⁶. Un siècle d'une telle évolution aboutit à l'érection des inégalités comme vertu, à la remise en cause et à la disparition des solidarités nationales et sociales⁹⁷.

Nation semble échapper à ce destin. Elle fait partie de quelques termes à se lester d'une densité et d'une diversité sémantique et dont l'étymologie seule ne peut rendre compte. Savoir que nation vient du latin *nascor* (naître) nous enseigne à la rigueur qu'à son origine lointaine, le terme désignait une communauté qui a grandi à partir d'une fondation sur le lien du sang⁹⁸.

⁹⁴ Le *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés* (Lévy, Lussault, 2003) ne recense pas moins de huit définitions du territoire. Il en propose une neuvième qui redensifie le concept en éliminant certaines acceptions.

⁹⁵ Dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (Weber, 1964) l'auteur examine l'influence de certains traits du protestantisme ascétique (calvinisme, piétisme, méthodisme et sectes baptistes) sur le développement d'un certain esprit dans le capitalisme.

⁹⁶ « Aux Etats-Unis, sur les lieux mêmes de son paroxysme, la poursuite de la richesse, dépouillée de son sens éthico-religieux, a tendance aujourd'hui à s'associer aux passions purement agonistiques, ce qui lui confère le plus souvent le caractère d'un sport ».

⁹⁷ Fernand Braudel (*La dynamique du capitalisme*, 1985) n'adhère pas à la thèse de Max Weber. Pour lui le capitalisme, qui ne se confond pas avec l'économie de marché, naît d'un type de transactions hors des circuits traditionnels et se joue des contrôles politiques sur les marchés et les foires. Il apparaît bien avant le protestantisme ascétique au XV^e siècle dans le bassin méditerranéen et migre au gré du développement de ses places boursières (Venise, Anvers, Gênes, puis Amsterdam, puis Londres, puis New-York).

⁹⁸ Les termes *nation* et *nationalité* apparaissent dans l'œuvre de Cicéron (Marcus Tullius Cicero, I^{er} siècle av. J-C), en particulier *De officiis*, ensemble de préceptes philosophiques et moraux à l'usage de son fils Marcus, et le célèbre *De natura deorum*, adressé à Brutus, où il met en scène une controverse entre épicuriens et stoïciens. Cicéron fait allusion aux peuples et cités que Rome a soumis à la *Pax Romana*, traités avec clémence, sauf cas particuliers (destruction de Carthage, Numance et Corinthe). « Rome exerçait moins un empire qu'elle n'étendait sa protection sur le monde » (*De officiis*, livre I).

Mais la charge sémantique de la nation s'est rapidement densifiée et diversifiée au point que la notion a envahi tous les secteurs de la vie des individus et de la société et s'est constituée comme thème de réflexion scientifique largement diffusé (Medeiros, 2011 ; Arreghini, 2011).

La philosophie s'est emparée d'une idée qui s'est affirmée avec la Révolution française et la vague culturelle du Romantisme en Europe au début du XIX^e siècle, et l'érige en concept politique partagé entre une conception d'un *être* ethnicisée et un *vouloir* fondé sur un projet. « [...] une population qui a fait l'expérience, pendant plusieurs générations, d'une telle communauté de territoire, de langue, de culture, d'économie et d'histoire que les membres ont une conscience précise de ce qui les unit » (Vattimo, Montenot, 2002 : 1135). La formulation de *l'Enciclopedia Garzanti di filosofia* est à la fois riche et ouverte. Riche car elle contient à la fois l'épaisseur du temps (histoire), du lieu (territoire), ainsi que de la création (langue, culture) de l'action (économie) et de la connivence (conscience) communes. Elle est ouverte car une telle définition va bien au-delà du moderne État-Nation et englobe tout groupe humain un tant soit peu numériquement important et uni par un *être*, un *faire* et un *vouloir* à travers une histoire plus ou moins mythifiée.

Nation est aussi une catégorie sociologique à part entière. Edgar Morin propose d'ailleurs une théorie sociologique de la Nation (Morin, 1994 : 165 à 173). Il introduit une notion de taille minima (ni tribu, ni peuplade) un grand ensemble politique *territorialisé* avec un pouvoir *centralisé*. Il s'agit d'un long procès qui prend corps en Europe occidentale sur les décombres de la féodalité, avec apparition simultanée de la *ville* et de la *bourgeoisie*. La lenteur du processus rend lisses les évènements dramatiques qui jalonnent la cristallisation de la nation européenne. Avec la *conscience* et l'*identité*, c'est le *sentiment* national qui retient l'attention de l'auteur. La complexité de ce sentiment est traduite par la notion de *patrie*, principe à la fois paternel et maternel. La patrie nourrit en son sein la portée fraternelle des patriotes et les éduque pour leur transmettre les valeurs qui constituent l'essence de la nation.

On oppose volontiers le modèle allemand de nation, fondé sur une conception ethnique de la nation-génie et finalement sur l'*être* et le modèle français de la nation-contrat, sorte de *melting-pot* avant la lettre et plus proche du *vouloir* (Cabanel, 1997). Pourtant, le texte fondateur du modèle allemand, le long et foisonnant *Discours à la nation allemande* de Johann Gotlieb Fichte, est surtout imprégné d'idéalisme épris de liberté et d'indépendance,

deux principes associés à l'esprit des Lumières (Kant, Mendelssohn, 2006) et de la Révolution française (Fichte, 1992). Des ponts rapprochaient les positions d'Ernest Renan, théoricien de la nation française et celle de Fichte, avant le traumatisme de la défaite de 1870. Les échanges épistolaires publics entre Ernest Renan et David Strauss en plein conflit belliqueux entre la Prusse et la France montrent, au-delà des divergences nationales, un souci de rapprochement civilisationnel qui donnait aux deux auteurs des hauteurs de vue exceptionnelles (Amossy, 2004). Mais l'issue des combats et leurs conséquences - l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine - créeront une brèche irrémédiable et une radicalisation entre les points de vue des intellectuels des deux pays. Ernest Renan précisera la position française en 1883 dans un discours à la Sorbonne (Renan, 1883).

En revanche, la nation ne constitue pas un concept très usité en géographie. Yves Lacoste, lorsque qu'il publie *Vive la Nation ! Le destin d'une idée géopolitique* (Lacoste, 1996), est encore considéré comme un provocateur⁹⁹. La publication est préparée en 1991 par un numéro de la revue *Hérodote* consacré au thème des *Territoires de la nation* très axé sur la géopolitique. Bien qu'Yves Lacoste ait acquis une notoriété médiatique et le respect de ses pairs, la nation reste un concept marginal en géographie. Pourtant, la géographie moderne est une discipline intimement liée à l'État-nation. Elle fut même érigée en discipline-phare à la fin du XIX^e, chargée d'essentialiser la nation en montrant l'articulation organique des régions qui la composent et en justifiant la nécessité vitale de l'aventure coloniale. Au point qu'elle s'est longtemps déclinée en écoles nationales¹⁰⁰.

Les raisons de l'absence du concept de nation en géographie remontent aux sources du divorce entre notre discipline et la géopolitique et traduit une difficulté de la discipline à penser le politique en géographie¹⁰¹. Au cœur de la méfiance des géographes français vis-à-vis de la politique et du politique est la rivalité continentale franco-allemande d'un côté, à

⁹⁹ C'est l'ouvrage polémique : « *La géographie ça sert d'abord à faire la guerre* » (1976) qui a valu la gloire médiatique à son auteur ainsi que quelques solides inimitiés dans la profession.

¹⁰⁰ L'avènement de la géographie moderne, au tournant du XX^e siècle, reflète la rivalité franco-allemande.

¹⁰¹ Les choses évoluent grâce aux contributions de géographes réunis autour de la revue *Hérodote*, et aussi grâce à l'intérêt de plus en plus partagé pour la mondialisation et l'échelle d'analyse planétaire de la part d'auteurs comme Olivier Dollfus ou Jacques Lévy.

laquelle ont participé les géographies nationales de chaque pays au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, et la rivalité coloniale franco-britannique, de l'autre. La géographie classique française est soucieuse de montrer la complémentarité et la solidarité des régions qui composent le pays qui présente déjà une certaine épaisseur historique. En revanche, l'Allemagne doit encore réaliser et consolider son unité¹⁰². Quant au Royaume-Uni, il a à cœur de justifier sa prééminence en tant que puissance coloniale¹⁰³.

Géopolitique, terme qui postule autant à la scientificité que celui de géographie, est aussi un mot-dense qui a cristallisé des émotions et des croyances collectives, avec des conséquences dramatiques, et continue à le faire. La méfiance et l'embargo de la géographie française vis-à-vis de la géopolitique se comprennent à travers le filtre de son ambiguïté conceptuelle. Cette ambiguïté se retrouve au niveau des deux principales acceptions de la géopolitique (Lévy, Lussault, 2003) :

La géopolitique comme dimension spatiale de la relation entre les États : la définition donnée par Denis Retaillé dans le *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace de la Société* associe les termes d'appropriation, contrôle du territoire, et violence organisée. La géopolitique est alors associée aux rivalités et aux luttes des États pour le contrôle de territoires mitoyens et les colonies potentielles. Tout comme à la géographie, les États ont demandé à la géopolitique de se porter caution scientifique de leur vision nationaliste antagoniste. La géographie, au prix de quelques ruptures épistémologiques douloureuses, s'est démarquée de cette manipulation pour revendiquer une scientificité accrue. La géopolitique connaît une réhabilitation épistémologique plus récente, mais son implication/récupération dans les grands drames du XX^e siècle, en particulier le nazisme, ont quelque peu retardé cette entreprise de réhabilitation.

¹⁰² La géopolitique d'échelle territoriale est née en Allemagne, théorisée par Friedrich Ratzel et popularisée par Karl Haushofer. Elle propose des concepts déterministes dérivés du darwinisme, comme *herzland* (essentialisation d'un sol lié à une ethnie), *pan-ideen* (hégémon continental) et *lebensraum* (espace vital d'une nation).

¹⁰³ Avec les doctrines de la géopolitique britannique, on change d'échelle : c'est la mappemonde qui sert d'échiquier à la vision d'Haldford Mackinder qui oppose un bloc *heartland* continental aux puissances maritimes du croissant insulaire.

La géopolitique comme discours associant connaissance intrinsèque, ingénierie interétatique et idéologies nationalistes/impérialistes : Le point de vue de John Agnew, exprimé dans le même ouvrage que le point de vue précédent, semble soutenir qu'il n'est pas facile de séparer discours scientifique, pragmatisme étatique et idéologie qui conforment le soubassement de la géopolitique. L'imposant ouvrage, sous forme de catalogue des relations interétatiques, d'Amaury Chauprade¹⁰⁴ ne semble pas vouloir se départir d'une telle approche. Denis Retaillé avait déjà relevé les deux niveaux géographiques (échelle territoriale de rivalité interétatique ; échelle mondiale où s'expriment des visions de grands blocs) qui supportent la géopolitique. John Agnew insiste sur le niveau de la mappemonde, et donc sur le fondement géopolitique des visées impérialistes et colonialistes des puissances maritimes comme l'Angleterre.

Toutefois, à défaut de le faire figurer parmi des concepts-clés fondateurs de leur discipline comme *espace*, *territoire*, *lieu* ou même *étendue*, ainsi que l'exotique *géon* proposé par Roger Brunet pour « scientifier » la notion de *contrée*, certains géographes déclinent trois acceptions évolutives pour le terme nation par ordre de complexité¹⁰⁵ :

Lorsque nation est synonyme d'ethnie, elle fait référence à un groupe biologique homogène fondé sur le *jus sanguinis*. Cela sous-tend la logique du *droit des peuples à l'autodétermination*. Tout agrégat humain assez grand peut prétendre à se définir en tant que nation et toute nation aurait vocation à constituer un État souverain.

Un degré d'élaboration plus complexe dans la construction nationale intervient lorsqu'il se forge avec le temps un fort *lien social* et un système de *représentations collectives*. En plus des catégories habituelles d'une construction nationale (histoire, économie, culture, éducation, conditions anthropologiques, démographiques et géopolitiques, etc.), les géographes insistent sur la *construction territoriale* de la nation. Celle-ci, lorsqu'elle devient centrale, est la base de la définition du *jus solis*.

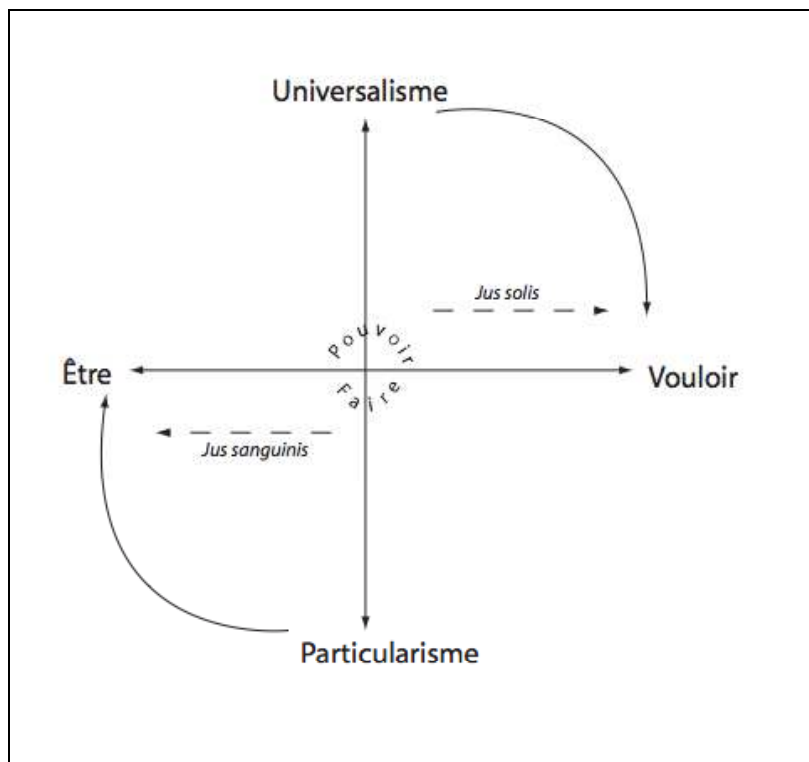
¹⁰⁴ Chauprade A., 2007, *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire*, 960 pages, Ellipse

¹⁰⁵ Nation constitue une entrée dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Lévy J., Lussault M., 2003), mais pas dans la première édition de *Les mots de la géographie*, le dictionnaire de Brunet, Ferras et Théry (1992).

Le modèle de construction nationale le plus abouti est l'État-nation puisqu'il amalgame toutes les dimensions de la nation (*être-faire-vouloir*) avec une dimension politique du *pouvoir*. C'est la Révolution française qui déterminera la nature de cette dimension puisque l'État qui *gouverne* et *administre* le pays, le fait au nom du *peuple* constitué en nation, détenteur de la *souveraineté* selon l'article 25 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. L'État-nation issu de la Révolution devient donc la source du pouvoir et de l'exercice de la démocratie.

La nation est ainsi définie par la trilogie *être-faire-vouloir* qui constitue en quelque sorte sa matrice. Lorsqu'elle s'adjoint le *pouvoir*, cela aboutit à l'État-nation. Cette trilogie détermine aussi une double tension, entre *Identité* (être) et *volonté* (vouloir) et aussi entre universalisme et particularisme. La figure n° 4.1 met en forme cette double tension et propose un modèle de matrice de l'État-nation. La tension principale entre être et vouloir définit le modèle d'État-nation que fonde le droit du sang ou le droit du sol.

Figure 4.2 : Matrice de l'État-nation



Sources : élaboration personnelle

Sur l'axe vertical, l'universalisme bascule vers le *vouloir* tandis que le particularisme bascule vers *l'être*. Il se forme deux blocs, « vouloir / contrat social / universalisme » et « être / essence / particularisme » qui se maintiennent en tension équilibrée mais instable. *Faire* et *pouvoir* se situent à l'orthocentre car ils ne participent pas à la mise en tension. En effet, le « *faire ensemble* » (système économique, acte de résistance ou de guerre) et le *pouvoir* (coercition étatique) sont communs à tous les États-nations. Que cette tension entre les deux conceptions de la nation se rompe et il se produit des évolutions déséquilibrantes qu'on retrouve dans la crise de l'État-nation, dans sa version européenne comme dans sa version « plurinationale » bolivienne. Une nation qui se replie sur son *être*, en se séparant du *vouloir*, perd son pouvoir assimilateur et ouvre la porte aux sentiments exclusifs de nature raciste. Une nation qui affaiblit la tension de *l'être* et sombre dans un corps doctrinaire d'un *vouloir* désaxé a toutes les chances d'entrer dans une crise identitaire et de valeurs et de perdre tout autant cette capacité assimilatrice.

Est-ce à dire que la nation est un concept européen, né, développé en Europe et imposé lors de son expansion, de la conquête et de la domination politique, militaire, économique et culturelle du monde et qui s'éteindra avec la crise du modèle européen et l'extinction de cette domination ? Il n'en est rien, car au-delà de la relation particulière qu'entretiennent la Nation et l'État, au cœur du modèle européen de l'État-Nation, et les institutions - elles-mêmes en crise - qui en sont issues, la nation continue à susciter un complexe anthropo-spatio-sociologique qui exprime une triple dimension affective, psychologique et identitaire. Edgar Morin expose comment cette triple dimension fait que la nation traverse le temps et l'espace en dépit des crises multidimensionnelles que traversent les pays européens et le monde occidental en général : « *La nation, formation historico-sociologique, a acquis une importance capitale dans le monde moderne parce qu'en elle s'investit un problème-clé de la personne humaine. Ce qui permet déjà de comprendre pourquoi se forment aujourd'hui des nations en dehors des processus singuliers qui leur avaient donné naissance* » (Morin, 1994 : 167). Si la nation semble survivre à la crise du modèle d'État-nation européen, on peut affirmer aussi son existence bien avant l'avènement de ce modèle, si l'on se réfère aux définitions et aux concepts identifiés au début de ce texte. L'histoire nous apprend que les empires et les peuples sont mortels, mais il est des peuples, adossés à la trilogie matricielle de la nation c'est-à-dire *l'être-faire-vouloir*, qui ont montré d'extraordinaires capacités de survie,

en dépit de conditions géopolitiques défavorables. L'histoire depuis l'antiquité et la géopolitique contemporaine nous en offre des exemples.

Mais cette crise de l'État-nation européenne n'en est pas moins réelle et indéniable. Celle-ci semble être le terme d'une évolution commencée voici deux siècles et le seuil d'un nouveau paradigme politico-sociétal. Cependant, d'autres régions du monde continuent à se projeter sur des catégories anciennes comme nation. En particulier, nous intéresse le cas de la Bolivie au sein de l'Amérique latine. Il convient d'abord d'exposer les caractéristiques d'une telle crise, d'identifier les éléments du débat et les propositions de son dépassement, et de situer les cas des pays non-européens face à cette crise.

4.2.1.2 La crise de l'État-nation et son dépassement

4.2.1.2.1 La nature de la crise en Occident : Nation et modernité

Les remises en cause et les procès en délégitimation de l'État-nation sont un des révélateurs d'une crise beaucoup plus profonde en Occident. C'est essentiellement une crise morale d'un modèle complexe dont l'hégémonie s'est fondée sur l'imposition de toutes ses composantes :

- une composante philosophique : des valeurs dérivées du christianisme qui forment le socle des Lumières à prétention universelle avec des concepts comme Liberté, Égalité, Solidarité, Droits de l'Homme, etc. ;
- Une composante politique : la démocratie dans toutes ses déclinaisons dans le cadre de l'État-nation ;
- Une composante économique : une économie de marché contrôlée par un capital financier dont l'objectif est son accumulation sans fin et dont l'État garantit la stabilité politique et sociale indispensable à son développement ;
- Une composante scientifique : un savoir qui obéit aux mêmes logiques d'accumulation et de ruptures et de crises que la composante économique et fonde sa

légitimité sur l'idée de progrès et sur l'exploitabilité technique et technologique de ses découvertes¹⁰⁶.

- Une composante idéologique : qui essentialise les peuples et les cultures, théorise implicitement ou explicitement sur une hiérarchie entre eux et place l'Occident au sommet comme un modèle à imiter et à suivre.

Ce modèle complexe, résumé par le concept de *modernité*, est battu en brèche au sein même du camp occidental¹⁰⁷. Plus précisément, la nation est devenue « *conceptus non gratus* » en Occident, jugée obsolète par les acteurs globaux du monde des affaires, suscitant défiance et rejet parmi les acteurs politiques de la droite libérale à l'extrême-gauche. La mondialisation dans toutes ses dimensions économique, politique, sociale culturelle et écologique, semble un horizon inéluctable partagé par tous, quitte à subir une dérive manipulée vers le *globalisme*¹⁰⁸ (Beck, 2004). La crise de la modernité - et de l'État-nation qui lui est lié - fait naître des attitudes intellectuelles de résignation ou d'adaptation. D'une part, il s'est formé un courant de rejet de la modernité, c'est la posture postmoderne¹⁰⁹. D'autre part, il y a des tentatives de dépassement de la modernité par plusieurs penseurs avec un éventail assez large d'options. Sans prétendre à l'exhaustivité, on exposera ici quelques-unes de ces postures intellectuelles qui visent à dépasser cette crise de la modernité et des États-nations européens :

¹⁰⁶ Immanuel Wallerstein (2008 : 79-109) décrit le processus de partition de la science occidentale entre deux cultures antagonistes (la science objective qui recherche le vrai et les humanités qui s'occupent du bien et du beau). Il relate aussi la conquête de légitimité et de prestige de la première en offrant des connaissances traduisibles en inventions techniques et en focalisant sur la technologie, reléguant les humanités à leurs recherches spéculatives infalsifiables.

¹⁰⁷ L'ampleur de la crise se mesure à la pléthore des publications qui lui sont consacrées tant par des ouvrages de vulgarisation que par des publications scientifiques. À titre d'exemple, on citera Jean-Claude Guillebaud (1995) *La trahison des Lumières, Enquête sur le désarroi contemporain*, « livre lucide et visionnaire par rapport à crise financière d'octobre 2008 » ; Dominique Moïsi (2009) *La géopolitique de l'émotion*, « espoir, humiliation, peur : de l'anecdote à l'instauration de phantasmes comme nouvel horizon imaginaire de l'Occident » (entre guillemets commentaire de l'auteur).

¹⁰⁸ Ulrich Beck définit le globalisme comme une idéologie qui réduit la mondialisation à sa seule dimension économique et prétend remplacer la dimension politique des prises de décision par le marché mondial.

¹⁰⁹ Jean-François Lyotard (1979) définit la condition postmoderne comme une délégitimation des deux sources de la science moderne, qu'il appelle « grands récits » : dans la version politique étatique et la version philosophique spéculative.

La nouvelle modernité d'Ulrich Beck est une croisade contre le globalisme, détournement de la globalisation à sa seule dimension économique, qui prétend la mort du politique au seul profit des « lois du marché ». Cette prétention n'est en fait qu'une confiscation du politique par manipulation idéologique au bénéfice de « *la réalisation de l'utopie de l'anarchie mercantile de l'État minimum* » (Beck, 2004 : 17). U. Beck constate la disparition de l'utopie politique. Penser l'avenir « *n'est plus du ressort du Parlement ni des partis politiques, mais des laboratoires de recherches et des conseils d'administration* » (Beck, 2001 : 472). Là se trouvent les « cellules révolutionnaires » du changement social, dissimulés sous les oripeaux de la normalité. La deuxième responsabilité de la nouvelle modernité est de trouver une réponse à la contradiction entre développer les moyens de la fin de la pénurie et gérer la globalisation des risques civilisationnels qui en dépit de leur caractère global et englobant, génèrent de nouvelles inégalités (Beck, 2001). Mais la nouvelle modernité d'U. Beck c'est aussi éviter le piège du « nationalisme méthodologique » (Beck, 2007). Entre nation et mondialisation, l'auteur développe une utopie fondée sur la reprise en main du destin des Hommes par le politique secrété au niveau continental.

La position d'Immanuel Wallerstein (2006) est assez proche de celle d'Ulrich Beck. Il est plus virulent dans la dénonciation de l'imposture de l'universalisme européen. Une fois démasquée cette imposture (droit d'ingérence, essentialisme, universalisme scientifique), la route est ouverte pour chercher les éléments d'un universalisme universel composé d'une bourse des universalistes, lieu utopique du donner et du recevoir.

Le néo-universalisme est une posture adoptée par Edgar Morin qui préconise de revenir aux fondements biologiques de l'être humain conscient de la fragilité de son biotope : *La Terre-Patrie*. (Morin, Kern, 1993).

4.2.1.2.2 *Le cas des nations issues de la décolonisation*

La crise de la modernité et de l'État-nation a-t-elle une influence sur le processus de construction/déconstruction nationale des pays du Sud ? Edward Saïd (2000 : 308) rappelle que les indépendances ont été acquises de hautes luttes mais que « *la résistance, loin d'être une simple réaction à l'impérialisme, est une conception alternative de l'histoire humaine* ». Tout en précisant qu'elle est fondée sur la destruction des murs entre les cultures. Cela signifie qu'en dépit des aberrations (le tracé des frontières par exemple qui sépare une même

nation ou fait cohabiter des nations antagonistes), la reconquête de la parole politique et culturelle n'a pas éradiqué l'influence occidentale.

Cette influence a été étudiée dans la littérature, les institutions, l'économie, etc. Les symboles en montrent une intéressante facette à effet de miroir. Ainsi, l'analyse des devises, véritable concentré de la représentation collective des États-nations, montre jusqu'à quelle profondeur de l'inconscient collectif peut s'exercer l'influence des valeurs européennes, issues du christianisme, des Lumières et du positivisme. C'est le continent africain qui consomme le plus de mots-symboles parmi lesquels se distinguent Union/unité (19 occurrences), Travail (16), Liberté (12), Justice (11) et Progrès (9). L'Amérique donne sa préférence à Liberté (11 occurrences) suivie d'un trio symbolique Dieu (6), Union et Paix (5 occurrences chacun). L'Asie fait primer Dieu/foi (9 occurrences) sur Unité (7) et Patrie (6). L'Océanie fait apparaître 6 occurrences uniquement sur Dieu.

Les devises nationales sont des raccourcis idéologiques présentés comme valeurs par lesquelles les classes dominantes entendent forger un esprit de corps dans des entités géopolitiques qui en possèdent peu. Pour le cas des États issus de la décolonisation, elles indiquent souvent des manques, des faiblesses auxquels on souhaite remédier :

- Dans une Afrique morcelée et pauvre, où les conflits ethniques tournent souvent au drame et peuvent remettre en cause la viabilité des structures étatiques, on met l'accent sur des problèmes concrets d'aspiration à l'union et au développement. Le premier mot-symbole qui traduit le pragmatisme est souvent accompagné d'un deuxième, voir d'un troisième, qui reflètent les idéaux imprégnés des valeurs des Lumières et de la Révolution française comme liberté, justice, progrès. Certains pays multiplient les devises, comme par peur de manquer¹¹⁰. D'autres au contraire se suffisent d'un seul concept¹¹¹. D'autres encore trahissent des préoccupations liées à des contraintes spécifiques¹¹².

¹¹⁰ Egypte : Silence et patience, liberté, socialisme, unité ; Somaliland : Justice, paix, démocratie et réussite pour tous.

¹¹¹ Liberia : L'amour de la liberté nous a amené ici

¹¹² Botswana : Que tombent les pluies ; Lesotho : Paix, pluies et prospérité.

- À travers leurs devises, les pays d'Amérique latine adoptent une symbolique où se partagent les influences du catholicisme et des Lumières. On n'est plus dans le foisonnement des mots-symboles de l'Afrique, mais dans la sobriété du couple valeur chrétienne / valeurs des Lumières. Mais les références directes à la religion ou à Dieu tendent à disparaître des lieux symboliques et structurants de la nation. Ainsi, dans toutes les Constitutions de Bolivie, la religion catholique a toujours figuré comme religion d'État. Cette référence a été retirée de la dernière Constitution approuvée par référendum en janvier 2009. La révolution se fait aussi au niveau des symboles.
- En Asie, la symbolique étatique privilégie la religion traditionnelle (islamique, hindouiste, bouddhiste, etc.) tandis que les valeurs laïques (unité, patrie) ne sont pas adoptées telles quelles mais adaptées en une synthèse entre les valeurs de l'Orient et celles de l'Occident¹¹³.
- L'importance de Dieu dans les devises des États d'Océanie, indique l'influence quasi exclusive des missions catholiques ou protestantes dans l'imaginaire collectif des micros États océaniques.

Nous sommes au cœur des contradictions dont le débat est relaté par Edward Saïd (2000 : 3009) : le nationalisme non-occidental est-il par nature condamnable comme imitation infériorisée étrangère à son *éthos* (Kedourie, 1993) ? Les États décolonisés sont-ils voués à la dépendance des nouvelles réalités transnationales des économies modernes avec leur technologie de la communication et le déploiement de leur puissance militaire (Hobsbawm, 1992 ; Gellner, 1989) ? Les États décolonisés sont-ils capables d'inventer une alternative ?

4.2.1.2.3 Les trois Empires postmodernes

Les empires et l'impérialisme ont toujours suscité de la résistance à leur égard, qui finit par se cristalliser autour d'aspirations nationalistes. Les empires coloniaux européens à leur apogée

¹¹³ Par exemple, la devise du Viêt-Nam : *Indépendance, Liberté, Bonheur*, reflète l'idéal d'un Nguyễn Sinh Cung (plus connu sous le nom de Ho Chi Minh) pétri de culture traditionnelle vietnamienne et de valeurs de la Révolution française. L'indépendance est associée étroitement à une nation qui a dû constamment lutter contre des grandes puissances, proches ou lointaines, pour secouer leur joug. La liberté s'entend à la fois comme valeur des Lumières et concept bouddhiste de libération karmique. Le bonheur se rapporte autant à sa version hédoniste qu'à son idéal de « voie du juste milieu », débarrassé des passions humaines.

entre-deux-guerres occupaient 85% de la Terre, avec un taux de croissance exponentiel entre 1800 et 1914 (Said, 2000 : 42). La résistance quasi généralisée à leur domination et les rivalités destructrices entre les puissances coloniales européennes ont abouti à la décolonisation et à la création d'une centaine d'États-nations à partir de la seconde moitié du XX^e siècle. Mais l'impérialisme et les empires n'ont pas disparu pour autant. Mon point de vue est qu'il existe trois empires postmodernes au XXI^e siècle : les empires américain, russe et chinois. Ils partagent en commun d'entretenir de puissants moyens de coercition (arsenal et personnel militaires surdimensionnés) et un égal objectif de dominer le monde par le marché et de maîtriser l'approvisionnement de leur complexe industrialo-militaire respectif. Edward Said, qui a étudié les puissants ressorts de la légitimation culturelle de l'impérialisme et du colonialisme européen, donne une définition qui s'y rapporte¹¹⁴. Mais il existe des empires continentaux qui ont leur propre logique et leur stratégie de domination et d'expansion spécifiques. Quant à l'impérialisme néocolonialiste, il déploie d'autres méthodes que l'annexion pour dominer ce qu'il considère comme relevant de ses intérêts. Nous réservons toutefois le nom d'empire pour les puissances militaires qui se projettent parfois très loin pour faire valoir leurs intérêts stratégiques et économiques.

L'empire américain est le plus puissant et le plus fragile. Sa fragilité lui vient de son régime politique, une démocratie où s'affrontent des intérêts et des valeurs qui fondent une *opinion publique*. Cette opinion publique est manipulable, en témoigne l'épisode récent des armes de destruction massive à l'origine de la guerre en Irak. Mais elle n'admet plus que les États-Unis interviennent militairement sur le continent américain depuis les affaires de Panama en 1989 et l'intervention d'Haïti dans la décennie 90. Dans cet Empire démocratique, s'il est aisé de faire vibrer la corde patriotique qui soude autour du sentiment d'une défense commune du territoire et/ou des valeurs, et de recueillir ainsi l'approbation d'une intervention militaire extérieure, il est en revanche plus difficile de faire appel aux sentiments nationalistes et

¹¹⁴ « Fondamentalement, l'impérialisme signifie visée, installation et mainmise sur une terre qu'on ne possède pas, un territoire lointain où d'autres vivent et qui leur appartient. » « [...] impérialisme désigne la pratique, la théorie et la mentalité d'une métropole dominatrice qui gouverne un territoire lointain. » (Said, 2000 :41)

justifier des interventions de conquête, même présentés sous forme de guerre préventive comme c'est le cas pour l'intervention en Iraq (Douzet, 2003).

L'Empire russe s'est reconstruit sur les ruines de l'Empire soviétique. Quelques nations aux marges européennes, caucasiennes et asiatiques ont profité de cet effondrement pour reprendre leur indépendance. Mais il ne lâchera pas son emprise sur celles qu'il estime vitales à ses intérêts. Soucieux de montrer son appartenance au monde occidental, l'empire russe a mis en place une pseudo-démocratie qui masque mal son fonctionnement autoritaire.

L'empire chinois n'a pas les problèmes de démocratie réelle ou alibi à faire vivre, ni d'opinion publique à séduire ou à manipuler. Son problème est de contrôler le développement d'un capitalisme débridé tout en évitant la lutte des classes (d'où son concept de « société harmonieuse »). Il cherche à contrôler les sources de sa croissance économique par une stratégie expansionniste maritime¹¹⁵. Il agit donc sans complexe selon « ses propres valeurs » avec une alternance d'intimidation, de brutalité et de message de paix et de coopération.

Dans les États situés dans l'orbite des empires postmodernes, les termes du débat sur la mondialisation et la nation sont différents à cause des menaces impériales. Elles obligent ces États à renforcer leur cohésion interne et leurs alliances externes pour y faire face. Nous sommes encore, dans ces régions, dans le temps de la géopolitique traditionnelle du XIX^e siècle.

4.2.1.3 L'État bolivien : genèse et particularité

4.2.1.3.1 Avatars de la construction d'un État créole

Le continent américain a constitué une colonie de peuplement, espèce de « terre promise » d'une vision historicisée du monde par l'Occident. À partir de cette vision, le sort des indigènes est divers, de l'élimination physique dans les Caraïbes, au Nord à l'extrême Sud du

¹¹⁵ Selon Olivier Zajec (*Monde diplomatique* : La Chine affirme ses ambitions navales, septembre 2008), la Chine alterne discours pacifiques et de coopération avec ses voisins et politique du fait accompli comme le grignotage et l'annexion des archipels du Sud de la mer de Chine. Une attitude qui crée un sentiment d'insécurité et impose une course aux armements chez les riverains.

continent à l'assimilation en Colombie ou au Venezuela. Quelques foyers montagnards de peuplement dense, comme les Andes, ont résisté au choc d'une colonisation féroce qui les a réduits à la servitude (*encomienda* dans les *haciendas* et *mita* dans les mines¹¹⁶). Dans l'empire colonial espagnol se forme une classe de créoles et de métis discriminés qui mèneront la révolte contre l'occupant. Contrairement aux colonies portugaises où la décolonisation s'est faite sans trop de heurt, l'empire espagnol est le théâtre de longues guerres acharnées qui le laisseront exsangue et ruiné. Les vainqueurs créoles et métis qui le prennent en charge n'ont aucune formation, ni expérience de l'administration publique (Chevalier, 1977). C'est dans ces conditions que se fondent les États créoles, sur la désillusion du rêve fédéral de Simon Bolivar¹¹⁷. Avec la fragmentation de l'Empire, s'installe le caudillisme, culture de l'homme fort providentiel. Si les *libertadores*, pétris d'idées des Lumières et de la Révolution française, ont influencé l'écriture des *Cartas Magnas*, ce sont finalement les *caudillos*, souvent issus du peuple, qui vont construire les États sud-américains avec leurs caractères spécifiques : instabilité chronique interne, séparatisme et nombreux conflits frontaliers, exploitation et marginalisation des peuples amérindiens, morphologies spatiales spécifiques (Bataillon, Deler, Théry, 1991).

La Bolivie est un condensé de cette histoire et de ces caractéristiques. L'absence de construction d'une véritable nation bolivienne en est le résultat¹¹⁸.

4.2.1.3.2 Nation et classe sociale en Bolivie

En passant la Bolivie au filtre du modèle de l'État-nation, on constate qu'elle répond à certains critères définis par la théorie de l'État-nation : elle affiche un véritable *vouloir* dans sa Constitution et ses symboles (la devise *La Unión es la fuerza* frappée sur sa monnaie par exemple), présente une longue histoire remplie de *faire*, en particulier des guerres à répétition.

¹¹⁶ Ce sont des formes de travaux forcés sans rémunération qui ont persisté en Bolivie jusqu'à la révolution de 1952.

¹¹⁷ François Chevalier précise : « Dans les pays aux ethnies rivales, il était particulièrement difficile de passer d'une monarchie de type absolu [...] à des républiques parlementaires ».

¹¹⁸ cf. Marie-Danielle Demélas, Nationalisme sans nation. La Bolivie aux XIX^e et XX^e siècles.

Mais son *être* est peu consolidé et son *pouvoir* reste fragile, transformant son *vouloir* en velléités et son *faire* en successions d'actes sans liens ni sens apparents (Arreghini, 2008).

Cette fragilité est autant externe qu'interne. Sur le plan externe, en un siècle d'existence, sa superficie virtuelle passe de 2 500 000 à 1 100 000 de km², une réduction au profit de tous ses voisins (Costa Arduz, in : Quiroga, Requena, 2003)¹¹⁹. Ces pertes territoriales, par traités, ventes et surtout par faits de guerre feront naître, dans la frustration, un sentiment national parmi la population, excepté chez les amérindiens exclus de la citoyenneté (Demélas, 1980).

Sur le plan interne, les groupes dominants, formés par les propriétaires terriens et les exploitants des mines, n'ont jamais été en mesure de construire un « corps social intégré », soit par élimination, soit par assimilation des peuples amérindiens, comme cela s'est passé dans la plupart des pays du Continent. L'analyse du sociologue René Zavaleta Mercado est sévère envers cette bourgeoisie qu'il juge « incomplète », c'est-à-dire incapable de jouer son rôle historique de moteur du développement (Zavaleta, 1988). Partant de l'idée marxiste que le meilleur cadre de développement du capitalisme est l'État-nation, il constate que les classes dominantes, exploitants des mines et propriétaires terriens, se sont révélés impuissants à fonder un État-nation, parce qu'incapables « d'internaliser les excédents », ces fabuleuses richesses sorties des sous-sols et des sols du pays (Zavaleta, 2008), et donc, pour leur propre reproduction, doivent compter sur les bourgeoisies constituées lointaines ou régionales¹²⁰. De son côté, l'historien de l'économie Gustavo Prado, fait état d'une incapacité chronique de l'État Bolivien, dès l'avènement de la république, à mettre en place une politique fiscale et monétaire qui aurait permis une accumulation primitive, prélude au développement (Prado Robles, 2008). Incapacité et incomplétude de classe font que pour asseoir leur pouvoir, ils ont bâti un État raciste et discriminatoire, dont l'assise géographique constitue un archipel de

¹¹⁹ Selon l'auteur : 490 430 km² au profit du Brésil (Mato Grosso en 1867 et Acre en 1903) ; 170 758 km² à l'Argentine (Chaco central et puna de Atacama en 1898 et 1925) ; 90 000 km² plus 30 000 km² en faveur du Chili (guerre du Pacifique 1887-1884) ; cession par traité en 1909 de 250 000 km² en faveur du Pérou ; la fin de la guerre du Chaco (1932-1938) s'est traduite par une perte territoriale de 234 000 km² en faveur du Paraguay.

¹²⁰ Selon l'auteur, les pertes territoriales sont dues à cette incomplétude des classes dominantes boliviennes qui ont cédé avec beaucoup de facilités des territoires contre compensation financière ou dans des guerres comme celle du Pacifique qui n'en fut pas vraiment une, les classes dominantes boliviennes préférant s'entendre avec la bourgeoisie chilienne « le vaincu devenant l'associé du vainqueur » (Zavaleta, 2008 : 31).

villes, bourgs et haciendas au milieu d'une mer amérindienne exclue. Dans cet archipel se constitue un embryon de prolétariat, ouvriers, petits artisans et petits commerçants. Mais c'est dans cette mer amérindienne que se forgera la résistance à l'État créole¹²¹, jusqu'à la création de contre-projets communautaires, l'affichage du séparatisme et la conquête de cet État avec ses propres règles démocratiques (Vargas, 2008).

4.2.1.3.3 *Les matrices politiques : mouvements sociaux corporatifs et territoriaux*

Les classes dominantes, qui accaparent le pouvoir politique malgré leur incapacité à jouer le rôle moteur historique de la bourgeoisie, s'expriment dans un jeu de conquête, entre conservatisme et libéralisme, dans le cadre de règles d'accès au pouvoir de l'État.

La masse du prolétariat urbain et rural, ainsi que les petits artisans et commerçants, tout le petit peuple des villes et des campagnes exclu de ces jeux, s'organisent dans les nombreux lieux de socialisation à l'origine des mouvements sociaux qui structurent la vie sociale, culturelle et politique en Bolivie. Dans l'Orient, ce sont les *fraternités*, sorte de matrice multifonctionnelle de génération et d'apprentissage des *habitus* et *éthos* locaux, qui alimentent ensuite les associations et les institutions qui forment l'encadrement de la vie culturelle et économique et culturelle à Santa Cruz. Dans la zone andine, *habitus* et *éthos* se forment dans de multiples lieux de socialisation : communautés rurales, communautés minières autour des lieux d'extraction, corporations artisanales et professionnelles, associations de quartier, etc. Pour les secteurs les plus marginalisés, il s'agit d'abord de se reconnaître et de se distinguer, puis vient le besoin d'être reconnu, enfin enhardi par les succès collectifs, les mouvements sociaux finissent par fabriquer l'ingénierie politico-sociale pour conquérir le pouvoir en participant aux compétitions électorales. Une caractéristique de la vie politique est la faiblesse et l'instabilité pathologique des partis politiques. Même après la révolution de 1952 qui a permis aux communautés, jusque-là exclues, de participer aux jeux électoraux, les partis politiques n'ont jamais été en mesure de coller aux réalités sociales, culturelles et économiques du pays et donc ont été dans l'incapacité permanente de faire une

¹²¹ L'anthropologue Pierre Clastres dans *La société contre l'État* (1974) défend la thèse d'un principe inné de lutte des communautés amérindiennes contre tout pouvoir coercitif de type étatique. Cette violence collective contre la violence d'État a aussi été explorée par le politologue Manuel de la Fuente (2008).

offre politique capable de porter les aspirations des différents segments de la société¹²². Du fait de ces manques, tout ce qui a trait au politique se crée et s'exprime dans des structures hybrides, héritées à la fois du monde préhispanique et de l'Occident. Ces structures hybrides sont elles-mêmes les matrices des mouvements sociaux de la Bolivie. Il existe des définitions des mouvements sociaux, telles que les reportent par exemple les auteurs qui ont travaillé sur le mouvement social, la citoyenneté et la gestion de l'eau à Cochabamba (Hoffmann et al., 2006 ; Thede, De la Fuente, 2008). Pour ces auteurs, l'aspect fondamental d'un mouvement social est son caractère *révolutionnaire*, c'est-à-dire, qu'il possède une densité et une capacité déstabilisatrices suffisantes pour entrer en relation critique avec l'État et la société qui se conforme au fonctionnement de cet État. L'hybridation même des structures de représentation politique et sociale en Bolivie (syndicats, groupements territoriaux), et leur caractère alternatif à l'officialité de la vie politique publique me fait postuler pour leur caractère intrinsèquement révolutionnaire. Dans le cas de la Bolivie j'opte donc pour une acception assez élargie de la notion de mouvement social.

Les mouvements sociaux se partagent en deux groupes : les groupements corporatistes, de type syndical défendent les intérêts professionnels sectoriels ; les groupements territoriaux, dont l'objet est de défendre les droits fondamentaux attachés à un lieu (droit à la différence, à la reconnaissance, à la gouvernance ou au développement local). Dans ce second cas, le rôle de la matrice culturelle dans la définition des mouvements sociaux est central (Le Bot, 2007). La variété, l'originalité, la multiplicité, la complexité des imbrications et emboîtements des mouvements sociaux et leur évolution nécessiteraient une thèse pour en rendre compte. Je me contenterai d'évoquer et de relier ceux qui, par leur représentation et leur action, ont eu un impact sur les événements politiques majeurs qui ont bouleversé les systèmes matériels développés dans cette thèse (organisation politico-administrative ; territoires de l'économie ; système de villes et réseaux de mobilité) et la gouvernance des territoires en Bolivie lors des dernières décennies.

¹²² Deux exceptions : le MNR (Movimiento Nacional Revolucionario) qui a su se montrer opportuniste lors de la révolution de 1952 et qui a été balayé de la scène politique depuis son virage libéral des années 80. Le MAS (Movimiento Al Socialismo), traduction politique des mouvements sociaux en rébellion qui ont mis fin aux gouvernements d'inspiration libérale, porte les aspirations populaires au pouvoir depuis bientôt une décennie.

Mouvements sociaux corporatifs apparenté au syndicalisme ouvrier :

La COB (Central Obrera Boliviana) est la quintessence du mouvement syndical bolivien. Son action et ses titres de gloire, acquis dans la résistance et les luttes contre les oligarchies économiques et les dictatures militaires, lui confèrent une *aura* et investissement symbolique qui se sont poursuivis bien au-delà de son déclin à partir des années 80. La COB c'est, en quelque sorte, le syndicat des syndicats de Bolivie, créé après l'insurrection populaire 1952 à partir des associations ouvrières minières. Elle s'est ensuite gonflée des syndicats d'autres secteurs de l'économie et de la société : syndicats de secteurs industriels, manufacturiers, énergie et transports, artisans, éducation, etc.. Même le puissant syndicat des paysans amérindiens, la CSUTCB, s'est affilié à la COB dès sa création. Par toutes ses affiliations la COB est l'unique confédération de syndicats qui couvre l'ensemble du territoire bolivien.

Mouvements sociaux territorialisés :

La CSUTCB (Confederación Sindical Única de Trabajadores Campesinos de Bolivia) est une organisation *campesina* à double composante : *aymara*, autour de la figure de Felipe Quispe et *quechua* autour de celle de Roman Loayza, ce qui, à terme, amènera une scission. Bien que la confédération regroupe des affiliés dans toutes les Andes et dans les zones de colonisation de l'Orient, c'est le Nord de l'*Altiplano*, couvrant le département de La Paz, qui constitue sa base la plus dense, la plus virulente et la plus efficace en termes de capacité de mobilisation. La CSUTCB insiste sur le caractère indigéniste de ces membres et de ses revendications. Alors que la COB, préoccupée par l'action syndicale classique, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie de ses membres, se reconnaît deux interlocuteurs-adversaires en l'occurrence, l'oligarchie entrepreneurse et l'État, la CSUTCB, elle, concentre ses attaques sur l'État. Elle critique aussi tout discours qui prône l'intégration. La raison principale de la CSUTCB n'est pas économique mais identitaire et cette identité se forge contre ce qu'elle considère comme un frein à son développement et à sa reconnaissance, à savoir la situation coloniale créée par les Européens et l'État qu'ils ont créé pour asseoir leur domination. La CSUTCB est une des matrices où se forgera le concept de *nation aymara*.

La CIDOB (Confederación de los Pueblos Indígenas de Bolivia) et le CONAMAQ (Consejo de Ayllus y Marqas del Qullasuyu) sont des organisations rurales amérindiennes qui fédèrent les communautés indigènes de leur secteur géographique respectif, la CIDOB

dans tout l'Orient (34 peuples ou ethnies) et les régions de parler *quechua* pour le CONAMAQ (Sud de l'*Altiplano* et Nord du lac Titicaca). Outre le fait d'être des organisations communautaires et non syndicales, elles partagent une même vision légaliste vis-à-vis de l'État, leur interlocuteur, mais aussi, vis-à-vis des pouvoirs régionaux et privilégient la table de négociation aux actions conflictuelles. Le pouvoir ne les intéresse pas et leurs actions visent avant tout la reconnaissance de leurs spécificités culturelles ainsi que la propriété légale sur leur territoire. Pour cause de divergence sur les moyens d'action, les communautés *chiquitos* réunies au sein de la CPESC (Coordinora de Pueblos Étnicos de Santa Cruz) se sont démarquées de la CIDOB.

Les colonisateurs, essentiellement Amérindiens des Andes, bien qu'ils aient pu rejoindre la CSUTB pour certains, ont aussi leurs organisations propres. **La CSCB (Confederación Sindical de Colonizadores de Bolivia)** représente la plupart des zones de colonisation ancienne comme les *Yungas*, vallées chaudes en contrebas de La Paz, ou plus récentes comme les provinces de l'Est de Santa Cruz. **La Coordinadora Coca Trópico**¹²³ opère dans Le *Chapare*, zone de colonisation au Nord de Cochabamba, particulièrement active dans la résistance au processus d'éradication de la coca dans les années 80 et 90.

El Alto, ville satellite de La Paz a grandi en puisant dans l'exode rural de la zone *aymara* de l'*Altiplano* nord (Baby-Collin, 1998). Abandonnée à elle-même, ses habitants se sont organisés en reproduisant les organisations traditionnelles de leur communauté d'origine. Cela a abouti à la **FEJUVE (Federación de Juntas Vecinales)**, sorte de comités de quartier qui s'occupent des équipements et de la vie de quartier en général, mais qui démontrent des capacités de mobilisation lorsque des conflits graves de niveau national l'exigent. Ainsi, en 2003, la chute du gouvernement Gonzalo Sanchez de Lozada est due à la mobilisation conjointe de monde rural (CSUTCB) et de la ville d'El Alto (FEJUVE), aidés par les mineurs de la COB.

¹²³ Coordination de 7 fédérations de producteurs de feuilles de coca présidée par Evo Morales

Les **Comités civiques** sont des organisations régionales qui regroupent les associations sociales, culturelles, politiques mais aussi les chambres consulaires et des syndicats de producteurs. Ils ont pour fonction la défense des intérêts de leur Département. Les Comités les plus actifs se trouvent dans l'Orient, en particulier le Comité pro Santa Cruz qui a connu quelques succès dans sa lutte pour le désenclavement de Santa Cruz, puis pour obtenir les moyens financiers de son autonomie. Contrairement aux autres mouvements sociaux, les comités civiques ne défendent pas les intérêts d'une classe sociale, ou d'une communauté mais ceux d'une région. Ce sont donc des attelages hétéroclites dont les classes dominantes tiennent les rênes et finissent par socialiser leurs propres intérêts de classe. Pour cette raison, le comité pro Santa Cruz est en conflit non seulement avec l'État, mais aussi avec l'ensemble des mouvements sociaux qui stigmatisent les « oligarques » (industriels) et les « terratenientes » (grands propriétaires terriens) qui détiennent le pouvoir de décision dans le comité pro Santa Cruz (Lema, Sandoval, Arenas, 2003).

D'autres mouvements sociaux, s'ils se révèlent plus discrets, n'en ont pas moins tenu leur rôle dans les changements sociaux de ces dernières décennies. Dans un univers syndical exclusivement masculin, les femmes du milieu rural amérindien (indígenas, campesinas, colonizadoras), ont fini par créer leur propre structure syndicale affiliée à la CSUTCB, la **FNMCB-BS (Federación Nacional de Mujeres Campesinas de Bolivia – Bartolina Sisa)**. Dans les *Yungas*, plus ancienne aire de colonisation, existe un syndicat paysan, le **COFECAY (Consejo de Federaciones Campesinas de los Yungas)**, créé en défense de la coca. C'est un syndicat indépendant qui ne tisse pas d'alliance formelle avec d'autres structures. Les **MST (Movimientos Sin Tierra)** sont les laissés pour compte de la réforme agraire comme de la colonisation. Ils sont actifs dans l'Orient où se trouvent de grandes propriétés de type latifundiaire qu'ils convoitent, comme dans le *Chaco* de Tarija.

Moyens d'action :

La marcha est une action de très grande portée symbolique, puisque les marcheurs parcourent plusieurs centaines de kilomètres dans des conditions difficiles pour parvenir au centre de pouvoir à La Paz où ils remettent leur pétition. Il y a du chemin de croix dans ces marches qui leur confèrent une dimension christique. Correctement médiatisée, la marche est suivie comme un feuilleton télévisé sur plusieurs semaines par la citoyenneté de La Paz qui réserve

aux marcheurs un accueil solidaire et chaleureux. Ce pouvoir symbolique de *la marcha* est tellement puissant que le pouvoir tente par tous les moyens d'empêcher celle-ci d'arriver à son terme à La Paz, soit par des concessions, soit par la force. Ainsi, *la marcha de las cocaleras* (cultivatrices de coca) de 1995/1996 partie le 16 décembre du *Chapare* est arrivée 28 jours plus tard à La Paz dans une atmosphère de liesse populaire. Elles avaient essuyé une tempête de neige et ont déjoué à plusieurs reprises l'armée envoyée pour stopper leur avancée. La CIDOB s'est fait connaître de l'opinion publique grâce à une marche au départ de Trinidad le 16 août 1990 et arrivant à La Paz 34 jours plus tard. La pression médiatique exercée par le gouvernement fut telle qu'il fut obligé d'émettre en urgence des décrets pour répondre à la pétition de la CIDOB, dans laquelle figure la reconnaissance de territoires indigènes.

Le bloqueo et le cerco sont deux mesures radicales puisqu'il s'agit de bloquer les routes d'accès à des endroits stratégiques (production alimentaire, tourisme) ou d'encercler La Paz, lui imposant un embargo. En octobre 2003, la décision du gouvernement Sanchez de Lozada de forcer le blocus, pour décoincer des touristes à Sorata et rétablir l'approvisionnement de la Paz en nourriture et combustible, va initier un engrenage de violence qui se terminera par sa destitution. Ont participé aux moyens de pression radicaux, les *campesinos* de la CSUTBC, les FEJUVE d'Alto ainsi que les mineurs venus en renfort.

La grève de la faim (**huelga de hambre**) est une action qui ne peut espérer un impact que si les protagonistes partagent un même *éthos*, des valeurs symboliques sur l'alimentation et la faim. Pour cela, elle est surtout utilisée par les syndicalistes du milieu urbain et très rarement par les syndicalistes *campesinos*.

Les alliances :

La CSUCTB rurale est en affinité avec les FEJUVE urbaine d'El Alto. Elle était en outre affiliée à la COB, mais parfois des tensions survenaient entre les syndicalistes de gauche et les paysans amérindiens, car ils ne poursuivaient pas les mêmes objectifs. La CSUCTB n'est pas exempte de tensions en son sein, puisqu'elle finira par se fissurer entre les partisans de Felipe Quispe, *Aymara* de La Paz et ceux de Roman Loayza, *Quechua* de Cochabamba.

Les colonisateurs de la CSCB rêvent d'un Conseil Suprême qui chapeauterait les cinq organisations des « nations originaires » : CSTUB, CONAMAQ, CIDOB, FNMCB-BS et

Fédérations de colonisateurs, difficile à mettre en place à cause de divergence sur les moyens d'action. En attendant que ce rêve se réalise, ils participent au *Bloque Oriente* qui regroupe cinq organisations majoritairement situées dans l'Orient mais qui se démarque de la CIDOB. Composition du Bloque Oriente : CPESC, MST, CSCB, CSUTCB canal Loayza, FNMB-BS.

La CSUTCB, la CIDOB et le CONAMAQ, en tant qu'organisations *campesinas* sont des alliés objectifs, mais ils diffèrent quant aux moyens d'action. Alors que les *Aymaras* et *Quechuas* de la CSUTCB souhaitent l'avènement d'un État amérindien à imposer par la force, les *Quechuas* majoritaires au CONAMAQ et les Amérindiens orientaux de la CIDOB sont légalistes, cherchant le compromis dans la négociation et répugnent à la violence pour parvenir à leurs fins.

4.2.1.3.4 *Les conditions de l'émergence d'une force politique amérindienne*

Les chemins qui ont mené les Amérindiens de la marginalisation à la conquête de l'État bolivien sont essentiellement pavés de considérations spécifiques locales. Elles s'inscrivent toutefois dans un contexte global qui reflète l'évolution d'une opinion mondiale hostile à toute forme de discrimination. Ainsi, à partir des années 80 – 90 se déploie une campagne mondiale pour la réhabilitation et la reconnaissance des peuples originaires qui porte ses fruits même s'ils ne sont que symboliques¹²⁴. Les commémorations de 1989 (500 ans de la découverte de Christophe Colomb) ont été l'occasion pour l'ensemble des Amérindiens de mesurer leurs forces.

Depuis l'instauration du suffrage universel en Bolivie en 1952, l'expression politique des Amérindiens est fréquemment détournée par le populisme de partis politiques souvent éphémères¹²⁵. Cette expression se cristallise toutefois autour de deux matrices d'expression durable : le séparatisme *aymara* de Felipe Quispe soutenu par une grande partie des paysans

¹²⁴ Attribution du Prix Nobel de la Paix à Rigoberta Menchú en 1992 ; article 169 de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) en faveur des peuples originaires ; déclaration sur les droits des peuples autochtones adoptée par l'ONU en 2007 après 20 ans de négociation.

¹²⁵ C'est le cas du parti politique Consciencia de la Patria (Condepa), fondé par un musicien folklorique et homme des médias, qui disparaîtra avec son fondateur.

du Nord de l'*Altiplano* ; le syndicalisme minier¹²⁶ et paysan à l'origine du parti politique le MAS ayant son assise dans le *Chapare* de Cochabamba. L'impressionnante et rapide ascension de ce parti politique actuellement au pouvoir montre à quel point de discrédit se trouvaient les partis politiques traditionnels, la profonde aspiration au changement, mais traduit aussi l'opportunisme de nombreux convertis de la dernière heure.

La révolution de 1952 avec sa réforme agraire fut une étape importante dans l'émancipation des peuples autochtones car elle les a libérés d'un système latifundiaire qui les maintenait en état de servage. L'autre événement majeur sur le chemin de l'émancipation est la *Ley de Participación Popular y Decentralización Administrativa* (LPPDA) promulguée par le gouvernement de Gonzalo Sanchez de Lozada lors de son premier mandat entre 1993 et 1997. Conçu comme un hochet pour faire passer par ailleurs des réformes d'inspiration libérale¹²⁷ réclamées par les instances financières internationales, cette loi crée une décentralisation au niveau des municipes pour passer par-dessus les Départements où pourrait se forger un pouvoir d'opposition difficile à contrôler (Ayo, 2003). Mais la Participation Populaire a fait surgir une force d'opposition autrement plus puissante. En effet, les municipes dotés de budgets autonomes vont être investis par les partis et organisations autochtones et beaucoup vont se transformer en bases politiques du MAS.

4.2.1.3.5 *Le concept de nation aymara*

François Chevalier note un intéressant glissement sémantique dans la Constitution du Mexique sous la pression d'une *intelligentsia* indienne. Elle déclare le Mexique État pluriculturel en 1971, puis pluriethnique en 1976, enfin plurinational en 1982 (Chevalier, 1977 : 617). Ces rapides changements dans la définition de l'État indique une montée en puissance des pressions des peuples amérindiens qui ne se satisfont plus d'une simple reconnaissance de leurs particularismes culturels. En se faisant reconnaître en tant que nations distinctes, ils revendiquent des droits politiques qui vont de l'autonomie jusqu'au droit à

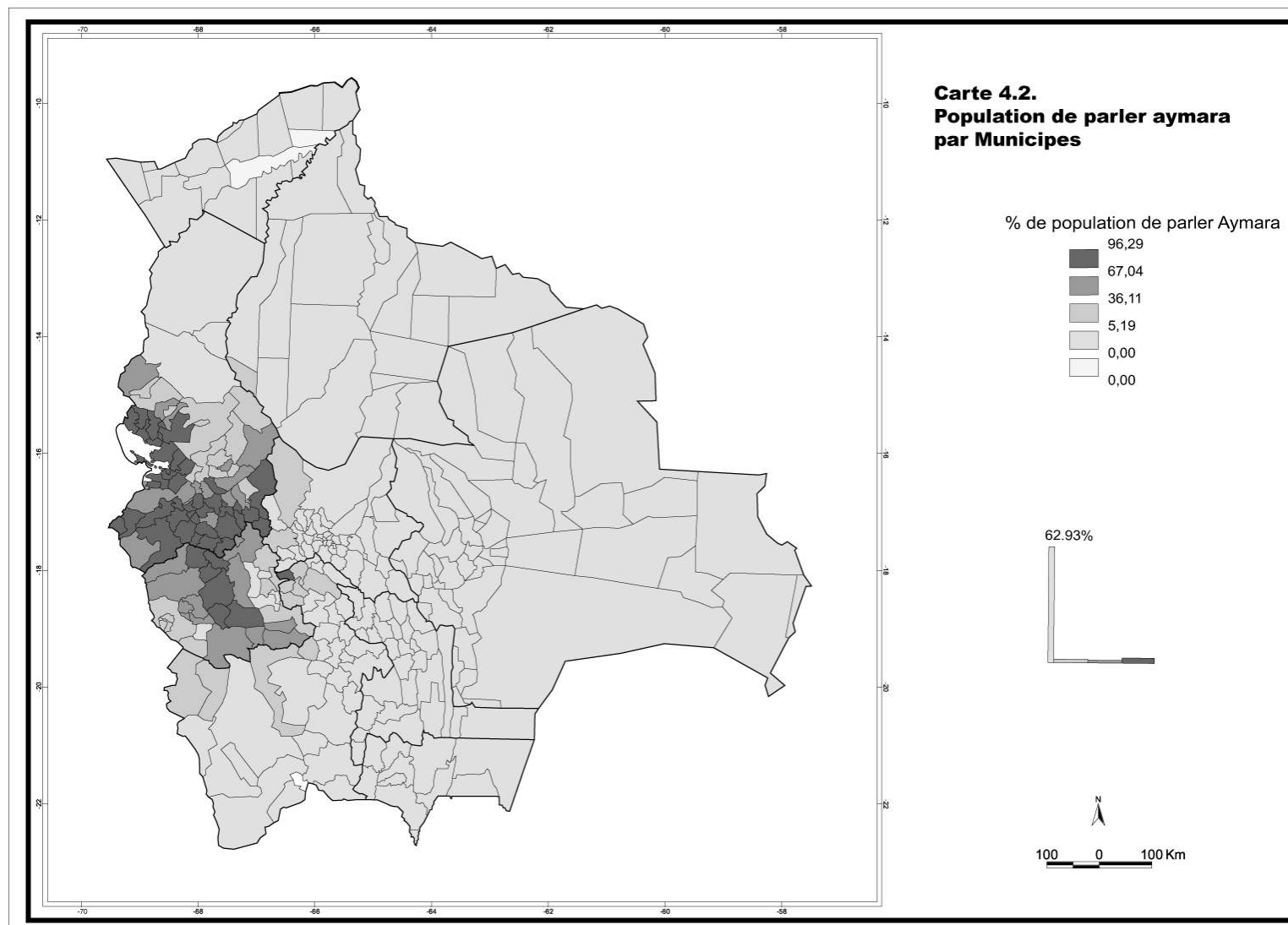
¹²⁶ Beaucoup de *cocaleros* du Chapare étaient d'anciens mineurs reconvertis suite à la crise de la mine dans les années 80.

¹²⁷ Capitalisation et privatisation des entreprises publiques, réductions des dépenses publiques.

l'autodétermination (Rojas Ortuste G, 2009). Ce changement constitutionnel est à rapprocher avec le cas de la Bolivie. Sa propre constitution de 1967, amendée par de nombreuses réformes jusqu'en 2005, définit un État libre, souverain, indépendant, multiethnique et pluriculturel et insiste sur le caractère unitaire de la République comme de la nation. Les « nationalités » n'apparaissent donc pas dans cette *Carta Magna* conçue au départ par et pour une République créole.

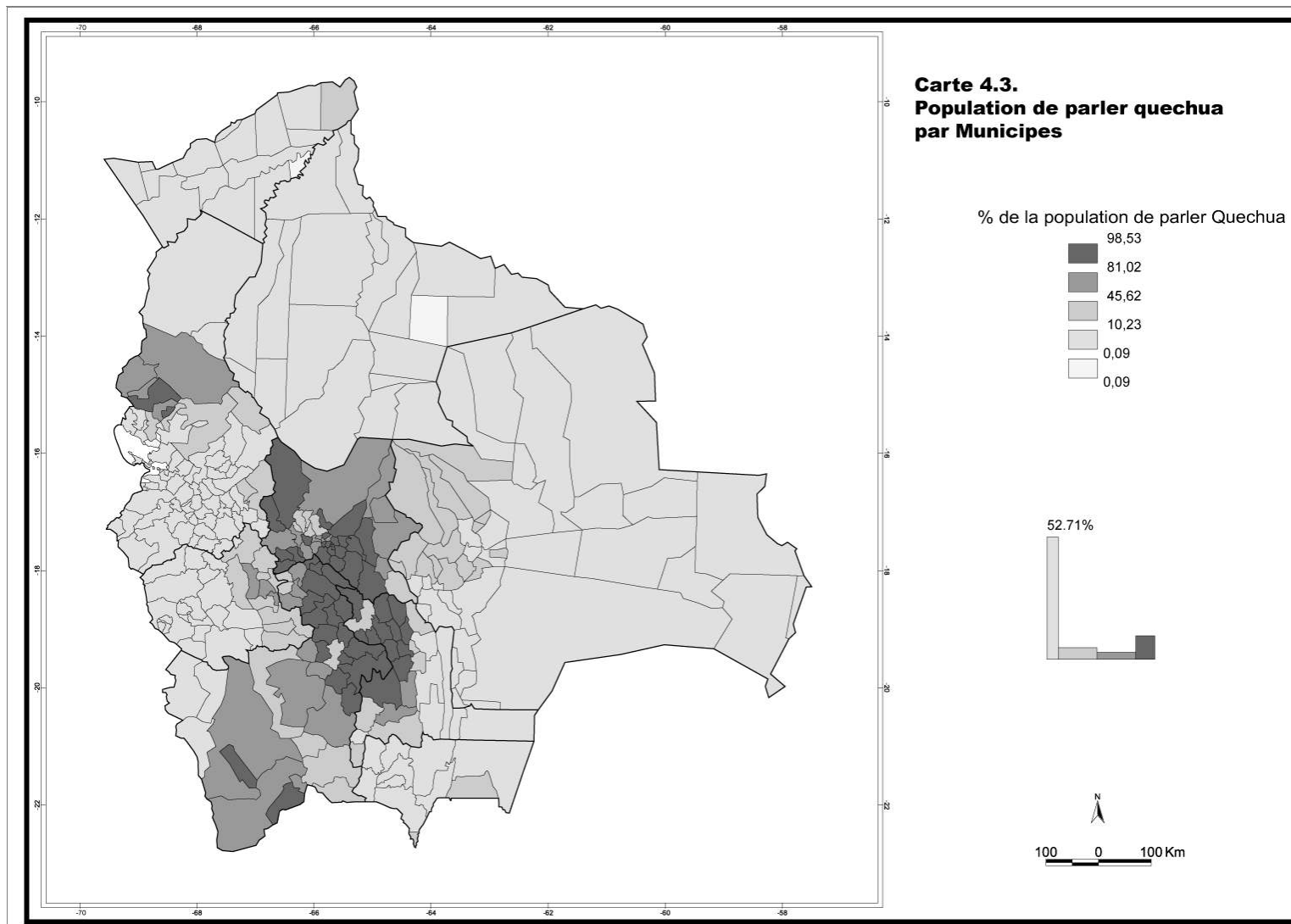
Dans le paysage très morcelé des communautés amérindiennes (avec des groupes linguistiques n'excédant pas quelques dizaines de locuteurs) émergent deux groupes linguistiques importants par le nombre de leurs locuteurs : les locuteurs *quechuas* sont de loin les plus nombreux avec 3,5 millions devant 2,5 millions de locuteurs *aymaras*, tous deux territorialisés de façon compacte et géographiquement bien délimités (cartes 4.2 et 4.3). On constate toutefois que le territoire *quechua*, situé au Sud de l'*Altiplano* et des vallées d'altitude est morcelé entre quatre départements. Tout se passe comme si le législateur s'était placé au cœur du pays *quechua* et avait tracé les limites des départements andins. Le pays de parler *aymara* présente une compacité encore plus grande que celle du territoire *quechua* et s'étale au Nord de l'*Altiplano* englobant la ville de La Paz.

Cartes 4.2. Populations de parler aymara



Sources : INE Bolivie, élaboration propre

Cartes 4.3. Populations de parler quechua



Sources : INE Bolivie, élaboration propre

La distribution géographique des locuteurs *aymara* et *quechua* suggère une hiérarchie spatiale, sans doute ancienne, qui structure cette partie des Andes et entérine un discours contemporain sur l'hégémonie de la « *nation aymara* » que nous aborderons plus loin. En effet, les locuteurs aymara semblent occuper une place centrale située au Nord de l'*Altiplano*, vaste plateau d'altitude qui s'étend entre les deux Cordillères. L'extension géographique des locuteurs *quechuas* forme une écharpe autour de ce noyau, du Nord du Lac Titicaca jusqu'aux régions semi-désertiques du Sud Lipez en passant par les vallées subandines des *Yungas*, de Cochabamba et de Chuquisaca. Cela dessine une image cartographique qui s'apparente à un modèle centre – périphérie qui présente un intérêt dans le cadre des conflits autour de l'organisation territoriale de l'État plurinational en cours de construction.

Le fait que la ville de La Paz se trouve au cœur de la région des locuteurs aymara, explique que ceux-ci aient pu profiter des ressources de la capitale pour accéder à l'éducation et diversifier leurs activités. La ville satellite d'El Alto est une construction urbaine typiquement aymara et cela a permis la consolidation d'une élite politique et syndicale qui a forgé l'idée que les *Aymaras* forment un seul peuple uni par sa culture, ses symboles, son histoire, ses héros, bref de se définir en tant que nation.

Cependant, cette auto-identification est arrivée assez tardivement, exaltée par Felipe Quispe, chef de file du MIP¹²⁸ et théorisée par Alvaro Garcia Linera, universitaire et actuel vice-président de la Bolivie (Garcia Linera in : Quiroga, Requena, 2003 : 169-201). Dans un texte publié dans un ouvrage collectif, l'auteur applique un raisonnement marxiste de type analogique fondé sur la lutte des classes. Il place la nation aymara dans le rôle de la classe historique du prolétariat, le rôle de la bourgeoisie est tenu par la société créole qui contrôle l'État. La nation aymara va renverser l'ordre bourgeois créole par une révolution, fut-elle pacifique par la voie des urnes. Les autres ethnies, à l'instar des classes sociales anhistoriques de Marx (artisans, commerçants, paysans, etc.), devront choisir leur camp. L'auteur légitime les droits à l'autonomie et à l'autodétermination de la communauté linguistique aymara parce qu'elle « *présente toutes les composantes d'une unité ethnique hautement cohérente et*

¹²⁸ Movimiento Indio Pachakuti, séparatiste

politisée » ; parce qu'elle est aussi dotée d'une élite culturelle capable de structurer un discours ethnique autonome fondé sur la recherche d'un avenir ancré dans le passé communautaire ; enfin parce qu'elle est capable d'une mobilisation qui témoigne de la conscience qu'elle a de former une véritable nation. *A contrario*, les autres ethnies ne présentent aucune de ces caractéristiques et ne peuvent donc prétendre au titre de nation (Garcia Linera, 2003 : 180). L'idée de nation aymara sort des travaux d'A. Garcia Linera, tandis que F. Quispe a pour ambition de recréer les *suyus* et les *markas* de la tradition. Mais en dépit de la dominance culturelle d'un territoire, en l'occurrence ici le territoire à dominance aymara, celui n'est jamais monolithique et les élites intellectuelles ont tôt fait de confondre identité individuelle avec ses trajectoires uniques et identités collectives, à base territoriales, toujours fabriquées et souvent essentialisées (Guérin-Pace, Guermont, 2006 ; Guérin-Pace, 2006).

Xavier Albó nuance cette position en faisant remarquer que beaucoup d'éléments de la culture aymara sont communs à tous les peuples andins (Albó, Barbabas, 1990 ; Albó, Libermann, Godínez, Pifarré, 1990) et peuvent aussi déboucher sur une conscience nationale andine (Albó, 2002: 156, 157). D'un autre côté, l'auteur expose une spécificité de la culture aymara qu'il nomme le *paradoxe aymara*. En tant que nation, elle est capable de puissantes mobilisations unitaires, mais elle est traversée par des forces centrifuges et factieuses. X. Albó signale une tension permanente entre le communautarisme et le duo individualisme/faction qui traverse tous les aspects de la vie quotidienne et politique. Ce *paradoxe aymara* se concrétise en un éventail de situations qui dépend de l'habileté des communautés et de leurs dirigeants à maintenir en équilibre la tension entre les deux pôles individualistes et communautaires¹²⁹.

Mais l'aire linguistique aymara n'est pas la seule où se sont forgés une conscience et un projet politiques. Dans le Nord Potosi et le Sud d'Oruro dans l'aire culturelle *quechua*, s'est élaborée, dans la décennie 90, une expression politique dont la matrice est ethnique et

¹²⁹ Selon Xavier Albó, l'individualisme *aymara* est fondé sur une méfiance mutuelle et l'envie. Les faiblesses et manquements individuels lors d'activités collectives ne sont pas compensés, aux risques des objectifs fixés.

culturelle. Elle est fondée sur la « renaissance » des entités territoriales traditionnelles, *ayllus* et *markas*, qui récusent toute autre forme de représentation (politique ou syndicale) comme étrangère et coloniale. Le projet politique derrière ce mouvement d'apparence culturelle, regroupé dans un Conseil National des Ayllus et Markas du Qullasuyu (CONAMAQ), est la récupération des territoires et de leurs ressources et de faire de la Bolivie une fédération fragmentée d'*ayllus* et de *markas* aux pouvoirs étendus. La montée en puissance de cette expression politique a bénéficié de l'appui d'ONG, de la coopération d'États comme le Danemark et des financements du FMI et de la Banque Mondiale au nom d'une authenticité culturelle et de l'expression d'une économie alternative. De la part de ces organismes, c'est un mélange de vision romantique de la réactivation des formes de contrôle territorial disparus, et de stratégies délibérées d'encouragement à l'ethnisation des forces politiques, afin de s'emparer du pouvoir de l'État défaillant.

Les Indigènes de l'Orient ne sont pas politiquement silencieux non plus. Regroupés au sein du CIDOB (Confédération Indigène de l'Orient Bolivien) sous un *leadership guarani*, ils ont obtenu la reconnaissance d'une bonne partie de leur territoire, des compensations sur l'exploitation des hydrocarbures. La CIDOB, en tant que représentant unitaire de l'extrême diversité ethnique de l'Orient, devrait jouer un rôle important dans la nouvelle Bolivie qui se dessine.

De son côté, la communauté linguistique *aymara*, nonobstant sa conscience ethnique, est loin d'être homogène tant dans son expression politique que dans sa stratification sociale du fait de la diversité de ses activités grâce à la présence de l'agglomération de La Paz sur son territoire. Du point de vue politique, elle est partagée en au moins trois courants d'expression :

- Les tenants d'un séparatisme absolu et de l'avènement d'un État ethnique, le *Qullasuyo*, dont le chef de file est Felipe Quispe dit el *Mallku* ;
- Un mouvement politique révolutionnaire dans l'esprit, le MAS, irrigué par sa double matrice syndicale et politique, guidé par Evo Morales chef du syndicat des *cocaleros* et théorisé par le sociologue Alvaro Garcia Linera ;
- Une expression politique modérée d'un courant dirigé par Victor Hugo Cardenas, ancien vice-président de la République et leader du MRTKL (Movimiento Revolucionario Tupac Katari de Liberación).

Enfin, dans l'agglomération de La Paz, il existe une bourgeoisie *aymara* qui a fondé sa spécificité sur sa réussite matérielle dans le commerce, la petite et moyenne industrie (Albó, Greaves, Sandoval, 1987). El Alto est d'ailleurs devenu un pôle industriel grâce au dynamisme de cette bourgeoisie *aymara*.

4.2.1.3.6 *La crise identitaire des créoles dans un État plurinational communautaire*

L'élection d'Evo Morales à la présidence de la République de Bolivie n'est pas une simple alternance politique. Il s'agit d'un changement radical de société qui s'impose au nom du peuple *aymara* dont il est issu et de ses alliés indigènes, exprimée par la nouvelle Constitution adoptée en janvier 2009. Mais quelle que soit l'évolution future de cette nouvelle *Carta Magna*, il ne sera plus possible de revenir à la situation antérieure. L'État créole, qui a duré près de 200 ans, n'a pas su fonder une véritable nation, trop occupé à promouvoir un modèle d'intégration qui niait les réalités multiculturelles du pays.

La radicalité même du changement, à travers les politiques fortes (nationalisations, réglementation et restrictions du commerce extérieur, contrôle étatique des investissements, nouvelles alliances politiques internationales, etc.), des pratiques autoritaires du pouvoir qui gouverne par pressions des mouvements sociaux interposés, ainsi que le contenu même de la nouvelle Constitution, place la société créole et métisse, devant une véritable crise identitaire. Les durs affrontements avec le pouvoir ont eu pour conséquence de la souder dans une situation défensive, mais le traumatisme ressenti par la brutalité du changement l'empêche de réfléchir à la nature même de cette crise. Elle doit pourtant faire face à de nouvelles règles du jeu et trouver sa place dans un nouveau dispositif constitutionnel, soit par la négociation, soit en élaborant une proposition de société alternative qui séduise les classes moyennes urbaines et les communautés rurales minoritaires. Une des questions qu'elle se pose implicitement dans cette confrontation est : si nous ne nous reconnaissons pas dans les valeurs communautaires promues par la nation *aymara* dont les dirigeants sont actuellement au pouvoir, qui sommes-nous donc ?

Ainsi, l'article premier de la nouvelle Constitution déclare que « La Bolivie se constitue en un État Unitaire Social de Droit Plurinational, Communautaire, libre, indépendant, souverain, démocratique, interculturel, décentralisé et avec autonomies ». Les majuscules ont sans doute leur importance pour démarquer, ne serait-ce que de manière subliminale, les termes-clés.

L'apparition du plurinational semble obéir à la même logique que la Constitution mexicaine analysée par F. Chevalier, même si on se trouve plus en présence d'un droit à l'autonomie que d'un droit à l'autodétermination, ce qui est d'ailleurs précisé dès le second article. La Bolivie était une République Unitaire, elle devient un État Plurinational Communautaire doté de pas moins de 36 langues officielles. Ce qu'on retient de cette nouvelle Carta Magna, c'est d'abord sa volonté de faire cohabiter droits individuels et droits communautaires, ce qui apporte son lot de contradictions parfois insolubles. Pour les éviter, Felipe Quispe a d'ailleurs déclaré la zone de Achacachi « libre d'État », c'est-à-dire que seul s'y applique le droit communautaire. Cette attitude est imitée par les autorités de la Province de Omasuyos après l'expulsion de la famille Cardenas (ancien Vice-président), arguant des dispositions de la Constitution (Article 190 à 192 qui régit la justice communautaire). Seconde disposition d'importance, la Constitution restreint la propriété privée qui doit correspondre à une « utilité sociale » pour être reconnue.

Au-delà des dispositions qui posent question à la société créole engoncée dans ses valeurs individualistes à prétention universelle, c'est l'attitude ambivalente du gouvernement face à la multiplication des cas de « justice communautaire » expéditive qui posent problèmes. Le gouvernement a ouvert la boîte de Pandore du droit communautaire qui s'articule mal avec le droit public car il repose sur un soubassement juridique flou ou inexistant qui met l'ensemble des Boliviens, Amérindiens comme créoles, dans un état d'insécurité juridique permanent.

La radicalisation géographique s'affiche à chacune des consultations référendaires qui se sont multipliées depuis l'accession d'Evo Morales au pouvoir, élargissant la fracture entre les Andes et les Orient. Plutôt qu'une approche consensuelle à la recherche d'un compromis qui tiendrait compte de toutes les composantes de la société bolivienne, y compris sa part allochtone, position sans doute périlleuse et inconfortable, le MAS au pouvoir a opté pour une logique de marginalisation et de conquête de l'Orient. Dans l'Orient, l'opposition à ce qui est perçu comme l'« État aymara » bien que soudée reste atone. Elle se révèle impuissante à peser sur la Constituante, *a fortiori* à organiser un quelconque projet alternatif, occupée à parer au plus pressé des conséquences liées au conflit avec le pouvoir central.

Pourtant cette nouvelle Constitution, qui recèle des articles qui vont dans le sens d'une fragmentation de la société qui favorise l'expression des particularismes, comporte aussi des

dispositions bien plus ouvertes que les constitutions d'États réputés ouverts et universels. Ainsi les articles sur l'octroi de la nationalité sont particulièrement favorables aux étrangers, faisant concilier le *jus solis* avec le *jus sanguinis*. La double nationalité est admise. Une telle ouverture contraste avec le repli sur soi à la fois des communautés ethniques et certains États européens. Il faudra sans doute amender une telle Constitution, la faire évoluer afin qu'elle devienne le pilier du rétablissement de la tension entre *l'être* et le *vouloir*, entre l'approche ethnique et communautaire de la nation et l'approche par contrat social, tension indispensable à l'établissement d'un véritable État-nation équilibré. Le sociologue et épistémologue Raúl Prada, qui a fait partie de l'assemblée constituante parle de « *Constitution de transition [...] d'un État unitaire et social à un État plurinational* », transition aussi dans le droit vers un droit multiple : « [...] la nouvelle carte constitutionnelle est une combinaison de formes libérales, indigènes et populaires [...] » (Prada, 2008 : 38).

4.2.1.4 Les États plurinationaux sont-ils viables ?

4.2.1.4.1 L'union fait la force

Les États plurinationaux sont par nature centrifuges. C'est un problème qui occupe les esprits sur le Continent africain, où se multiplient les conflits interethniques. Nous avons vu que c'était une préoccupation qui transparaît dans l'analyse de devises nationales où la valeur *union* occupe la place centrale. Sur le continent américain, l'union se situe également à une place importante dans l'imaginaire et l'expression symbolique des États-nations. Le mot apparaît sur la monnaie bolivienne témoignant d'une préoccupation centrale pour le pays.

Le besoin d'union est multiple dans un pays ethniquement très morcelé qui a de surcroît attiré une immigration européenne, africaine et asiatique. L'union concerne d'abord les peuples autochtones. L'affichage des 36 langues officielles dans la Constitution est une mesure symbolique sympathique. Cela ne suffira pas à réduire certaines contradictions et intérêts divergents entre les autochtones. Pour citer un exemple, la colonisation récente des Terres basses au Nord du département de Santa Cruz, planifiée ou spontanée, met en péril les communautés sylvicoles qui y vivent. L'hégémonie *aymara* au sein du nouveau pouvoir central peut se transformer en locomotive du nouvel attelage national, mais elle risque aussi d'être vécue par les autres communautés comme une nouvelle forme d'oppression.

Ensuite, l'union signifie le dialogue et la cohabitation de quatre aires culturelles aux visions cosmogoniques très différentes (l'amérindienne, l'occidentale, l'africaine¹³⁰ et l'asiatique). C'est l'enjeu majeur de la construction nationale. Une puissante fracture existe entre le monde indigène et le monde occidental. Elle est héritée de la colonisation européenne. L'État créole l'a entérinée et même renforcée. Le nouvel État semble vouloir la réduire mais le changement politique est tellement brutal que pour l'instant elle a tendance à se renforcer.

Le gouvernement d'Evo Morales se trouve dans la situation du premier gouvernement créole au début du XIX^e siècle, lorsque la puissance coloniale espagnole s'est retirée, c'est-à-dire sans aucune expérience de l'administration publique et avec des cadres qui ne disposent pas de la formation nécessaire et suffisante pour une gestion efficace de la chose publique.

4.2.1.4.2 *Prospective à partir d'un scénario de crise politique*

Après quatre années de mandat du gouvernement d'Evo Morales, dont une année extrêmement conflictuelle au sein de l'Assemblée Constituante –qui a accouché d'une nouvelle Constitution qui nécessite sans doute une révision pour en faire une *Carta Magna*, guide juridique d'une nation en gestation affichant un référentiel de valeurs partagées–, force est de constater que la fracture sociale et géographique qui sépare les Andes des Orient est à présent consommée. Les positions politiques qui se calquent sur cette fracture demeurent stables et semblent irréductibles et inconciliables. La confortable réélection d'Evo Morales en tant que Président de la République en décembre 2009 avec 64,22% des suffrages et la prise de contrôle des deux chambres du Congrès (88 députés pour le MAS contre 36 à l'opposition ; 26 sénateurs MAS contre 10 à l'opposition) lui donnent à présent les coudées franches pour accélérer les réformes d'un État créole hérité et qui est présenté comme colonialiste. Cependant, ce succès électoral ne sera pas répété lors de la consultation de mars 2010 pour l'élection des Gouverneurs départementaux et les élections municipales. Quatre départements de l'Orient, dont le riche Santa Cruz, restent dans les mains de l'opposition.

¹³⁰ L'invisibilité totale de la communauté afro-bolivienne de la sphère politique, sociale et économique est étonnante. Elles ne sont pas recensées au même titre que les communautés amérindiennes. Cette communauté irrigue en revanche bien des aspects de la vie culturelle bolivienne dans les domaines de la danse, la musique, les manifestations collectives votives si importantes dans la vie quotidienne des Boliviens (carnavals, fêtes religieuses ou commémoratives, entrées universitaires, etc.).

Mais surtout, le MAS subit des revers inquiétants sur 7 des 10 plus grandes villes de Bolivie¹³¹.

Par ailleurs, les alliés objectifs du MAS comme le *Movimiento Sin Miedo* (MSM), vainqueur des élections municipales à La Paz, et des secteurs sociaux sur lesquels Evo Morales pouvait compter, se détachent du pouvoir. Tout se passe comme si les mouvements sociaux, que le Président utilisait comme moyen de pression lors de sa conquête du pouvoir se retournaient à présent contre lui. Enseignants, mineurs, secteurs paysans, etc., se relayent pour défiler dans les rues de La Paz depuis la réélection d'Evo Morales. Sous couvert de justice communautaire, des lynchages et des assassinats se perpétuent¹³², sans que le gouvernement ne réagisse pour rétablir son autorité.

Paradoxalement, en dépit d'une réélection quasi triomphale, Evo Morales et son gouvernement ont de plus en plus de mal à imposer leurs réformes. Cet affaiblissement relatif de l'action gouvernementale ne profite pas à l'opposition politique et régionale qui reste en état d'atonie, dans l'impossibilité de se projeter au-delà du quotidien et des échéances électorales récurrentes. D'où vient cette incapacité de la société créole et métisse à forger un projet de société, de le transformer en discours politique et de le porter comme alternative face à l'approche communautaire que promeut le pouvoir ? Il y a sans doute une raison globale liée à la crise du modèle de l'État-nation européen et de la modernité auxquels se rattachent les sociétés créole-métisse, urbaine et orientale. Cependant, ce ne sont pas des sociétés complètement acculturées par la modernité occidentale. L'historienne Paula Peña (Peña et *al.*, 2009) montre que la société crucénienne a certes ses deux pieds dans la modernité occidentale, mais y a emporté un fort noyau identitaire sur lequel s'agglutinent des éléments spécifiques : institutions, expressions économiques, politiques, sociales, culturelles, etc. Néanmoins cette identité, fondée sur l'adhésion des nouveaux arrivants reste bien fragile et son pouvoir intégrateur limité, plombée par la faillite globale de la modernité occidentale

¹³¹ Le MAS gagne El Alto, Cochabamba et Cobija (Pando), mais perd La Paz, Oruro, Sucre, Potosi, villes andines, ainsi que Santa Cruz, Tarija, Trinidad (Beni) dans l'Orient.

¹³² Le fait le plus spectaculaire est l'assassinat en mai 2010 de quatre policiers à Uncia dans le Nord Potosi par les habitants.

mais aussi la crise politique locale personnalisée par les dirigeants politiques et civiques. L'ensemble des dirigeants de l'Orient semble incapable de sortir d'un discours de défense et se contente pour exister de surfer sur les eaux troubles et turbulentes de la peur de l'État communautaire. L'élite, composée de grands propriétaires et d'entrepreneurs, a confisqué l'expression politique au sein d'un comité civique qui ne permet pas l'émergence d'un projet politique réaliste et motivant pour une société créole riche d'une grande diversité. Cela laisse le champ libre à l'expression de projets exclusifs aux accents racistes comme celui du *Mouvement Nation Camba de Libération*¹³³. Le concept de « Nation camba », au même titre que la « *Nation aymara* », est soutenu par des intellectuels, qui tentent de lui donner des bases théoriques¹³⁴. Mais plus encore que l'aire culturelle aymara, cette justification culturelle d'une hypothétique « nation camba » essentialise un territoire traversé de multiples trajectoires individuels aux identités diversifiées (Guermond, 2006, Guérin-Pace, 2006). Cependant, il est indéniable que l'isolement de Santa Cruz a favorisé l'apparition d'une expression culturelle solide et originale, comme l'a montré Paula Peña. Toutefois, l'entreprise d'essentialisation de tout l'Orient bolivien, de Santa Cruz à Cobija, du Pando amazonien aux savanes sèches du *Chaco guarani*, s'avère particulièrement peu crédible.

La crise de l'État-nation s'est donc invitée en Bolivie, mais son dépassement ne s'appuiera pas sur les termes du débat tels qu'exposés en Occident : post-modernisme, néo-modernité, confédération d'États, néo-universalisme universel, etc. Les contradictions à résoudre viennent au contraire du particularisme, de la fragmentation, de l'« anarchie segmentaire » selon l'expression de Jean-Pierre Lavaud (1998). La crise de la modernité occidentale accentue cet état de fragmentation et fragilise la société créole. Les risques d'éclatement ne sont pas négligeables tant il y a de forces centrifuges qui travaillent en commun à

¹³³ Cf. le site de la Nation Camba : <http://www.nacioncamba>. On y construit et exalte une culture métisse guarani-hispanique en s'opposant aux autres cultures préhispaniques des Andes.

¹³⁴ Gustavo Pinto Mosqueira : *Pueblo, Nación y Nacionalismo Camba*, (2008). Pour l'occasion, l'auteur invente l'oxymore de « métissage ethnique » comme marqueur identitaire du peuple camba et oppose un nationalisme identitaire plus légitime qu'un nationalisme d'État. Cherchant l'inspiration dans la matrice conceptuelle du postmodernisme, l'auteur fait appel à l'histoire et à la culture pour démontrer l'existence d'un « peuple camba » qui présenterait des caractéristiques, un poids démographique et une conscience suffisante pour exiger de s'ériger en nation. Le point de vue de Carlos Dabdoub Arrien dans *Autonomía y autodeterminación de la nación camba* (2003) est plus politique et même assez technique et moins entaché d'idéologie nationaliste.

l'affaiblissement de l'État : « ethnicisation » du politique, mondialisation économique et financière, idéologies anti-universalistes et anti-modernité, intérêts des Empires postmodernes. Rien dans la lecture des éléments qui composent la question nationale et le rôle de l'État en Bolivie n'incite à l'optimisme. Cependant, si du point de vue conjoncturel, le temps est à l'affrontement, du point de vue structurel, les réformes de l'organisation territoriale vont plutôt dans le bon sens et constitueront sans aucun doute le cadre indispensable de l'apaisement des rapports sociaux et de la reconstitution nationale. Nous l'analyserons dans le prochain chapitre.

Le concept d'État plurinational devra sans aucun doute quitter « l'imagination des nouvelles élites politiques » selon l'expression de Rafael Archondo¹³⁵, pour se diffuser auprès de la population et la préparer à une nouvelle forme de citoyenneté plurielle. L'anthropologue Xavier Albó montre qu'il n'y a pas d'autre alternative et que la pluriculturalité, inscrite profondément en Bolivie, nécessite sa propre organisation politique (Albó, 2009). Le second concept à travailler est justement celui de citoyenneté, qui devra s'ajuster au concept de plurinationalité. Le sociologue et politologue Roberto Vila de Prado (2008) fait remarquer qu'une nation se consolide par le type de citoyenneté qu'elle octroie à ses ressortissants. Il faut qu'ils aient envie de cette citoyenneté, qu'elle leur apporte au quotidien autre chose que de la fierté, du concret : participation politique, protection, avantages sociaux, économiques, culturels, etc. Le troisième concept que la Bolivie devra mettre sur l'établi est la gouvernance. En effet, qui dit « plurinational » dit, nouveau pacte de gouvernance centré sur la participation et la décentralisation. On l'aura compris, les chantiers sont vastes et il faudra de l'imagination et du réalisme pour mettre en cohérence les composantes de ce nouvel État plurinational. L'ensemble de cette vaste mosaïque culturelle qui constitue la Bolivie devra faire preuve d'originalité et de courage pour trouver une nouvelle forme d'expression du politique dans le cadre d'un État plurinational et « multi-cosmogonique », en remettant en tension le particulier et l'universel, la dimension de l'être et la dimension du vouloir. La réalisation d'un pacte social qui donnerait une viabilité à une proposition de cette nature, pour le moment encore

¹³⁵ In : Rojas Ortuste G., (Coordinador), 2009, ¿Nación o naciones boliviana(s) ? Institucionalidad para nosotros mismos. 240 pp., CIDES-UMSA, La Paz

dans la sphère de l'utopie, ne serait pas seulement une première dans l'histoire des États-nations, ce serait un exemple pour l'humanité dans sa grande diversité.

4.3 Les formes de la construction territoriale : péripéties de l'organisation spatiale en Bolivie

4.3.1 Le maillage administratif est un long processus historique

Le maillage administratif de la Bolivie, d'une remarquable stabilité malgré des anomalies géographiques évidentes, héritées de la colonisation espagnole, et les réformes pour y remédier, est le résultat d'un double héritage.

En premier lieu, l'Empire inca a intégré dans un ensemble appelé *Tawantinsuyu*, ses quatre « quartiers », comme autant de régions conquises sur des peuples pré-incas : *Chinchaysuyu* dans le Nord des Andes, *Cuntisuyu* à l'Ouest, *Antisuyu* à l'Est, et enfin *Qullasuyu* au Sud, qui correspond en partie à la Bolivie andine actuelle. Le *Qullasuyu* de l'Empire inca s'est surimposé à des peuplements autochtones plus anciens, organisés de façon emboîtée (les *ayllus* inclus dans les *markas*, eux-mêmes inclus dans des *suyus*), sans les faire disparaître (Wachtel, 1966 ; Savard, 1992 ; Segalini, 2003). Finalement, l'organisation spatiale précolombienne se fondait sur un niveau régional symbolique puisque les « quartiers » se référaient plutôt à une organisation politique et sociale, et deux niveaux locaux (*ayllus* et *markas*) géographiques pragmatiques qui encadraient une pratique de complémentarité des terroirs altitudinaux.

Le deuxième héritage est celui de la colonisation espagnole à partir de la fin du XVI^e siècle. Maîtresse de l'ensemble de l'arc andin, l'Espagne a divisé ses possessions en deux entités administratives en 1534 : le Bas-Pérou devenait la Nouvelle Castille tandis que la Nouvelle Tolède comprenait le Haut-Pérou dont l'assise territoriale correspond à la partie andine de la future Bolivie.

Vers 1542, ce vaste ensemble se trouvait réuni au sein de la vice-royauté de Lima comprenant l'Audience de Los Reyes, capitale Lima et l'Audience de Charcas, capitale Sucre. L'Audience de Charcas est subdivisée en quatre provinces (La Paz et dépendances, Potosi, Sucre et Santa Cruz). Dans l'immensité orientale de la colonie espagnole, l'administration de deux territoires,

Mojos et *Chiquitos*, était confiée à des missions religieuses. La caractéristique de la maille administrative, très serrée dans les Andes et très lâche dans l'Orient, remonte donc à l'origine de sa mise en place (Arreghini, Roux, 2001).

À l'indépendance, en 1825, la Bolivie hérite d'un territoire virtuel d'environ 2,5 millions de kilomètres carrés placé au cœur du continent sud américain. Elle est ancrée sur l'axe andin et dispose de vastes confins aux pieds des Andes qui s'étendent jusqu'aux deux artères fluviales majeures de l'Amérique du Sud que sont l'Amazone et le Rio de La Plata. Côté Pacifique, elle se voit doter d'un désert dépeuplé qui borde l'Océan. Cependant, il s'agit d'une dotation virtuelle, puisque la jeune République n'a ni les ressources humaines, ni les ressources financières pour administrer une telle superficie dont une partie non négligeable n'est même pas encore explorée. Nous avons déjà évoqué au début du chapitre (cf. Nation et classes sociales en Bolivie) les difficultés de l'État bolivien à administrer ses confins et les conséquences territoriales d'une telle défaillance avec l'amputation de plus de la moitié du territoire attribué à l'indépendance en Amazonie, dans le *Chaco* ou sur le littoral du Pacifique (Réduction de 2,5 millions de km² à 1,1 million de km²).

La dernière guerre que la Bolivie a menée (guerre du *Chaco*), et qui a eu d'importantes conséquences territoriales, fut contre le Paraguay de 1932 à 1935. Avec le traité de paix signé entre les belligérants en 1938, la Bolivie se stabilise dans un cadre géographique qu'elle a conservé jusqu'à présent. Dans ce cadre, la République va mettre en place par touches successives, sans réelle réflexion stratégique et opérationnelle sur son organisation territoriale, plusieurs niveaux d'administration territoriale. Il faut attendre la réforme territoriale de 1994¹³⁶ pour que la Bolivie entame enfin une véritable réflexion sur l'organisation, la gestion et la gouvernance territoriales. On distingue donc quatre périodes dans les politiques d'organisation territoriale :

1850 – 1952 : De l'indépendance à la Révolution de 1952, la Bolivie est un pays hyper centralisé. Ses élites ne s'intéressent pas à la question territoriale. Néanmoins, elle va mettre

¹³⁶ Loi de Participation Populaire et décentralisation du premier gouvernement de Gonzalo Sanchez de Lozada.

en place une organisation à trois niveaux (*Départements, Provinces, Cantons*) sans aucune autonomie de gestion, dont le seul but semble être de constituer les assises territoriales pour les notables afin de faciliter et légitimer leur élection aux différents postes du pouvoir exécutif et législatif central.

1952 – 1994 : Les dirigeants du MNR (*Movimiento Nacional Revolucionario*), parti politique qui a encadré la révolution de 1952, semblent plus intéressés par les implications politiques et économiques liées à la question territoriale, car ils impulsent *la marcha hacia el Oriente*, processus de colonisation des terres basses du pays. Cependant, cet intérêt reste limité puisque la colonisation n'est pas pensée de façon globale. Il n'y a pas de mesure d'accompagnement (mesures techniques d'aide à la production, mise en place de services, organisation des filières, etc.). L'État MNR réserve ses priorités à l'économie minière. D'ailleurs, cet intérêt nouveau pour la question territoriale ne se traduit pas non plus par une réforme de l'organisation territoriale du pays qui reste centralisé.

1994 – 2006 : La loi de participation populaire et de décentralisation administrative¹³⁷ crée des *Municipios*, au lieu et place des Cantons, et les dote d'une autonomie de gestion. Cette décentralisation à un niveau assez local va être complétée par une décentralisation de niveau régional, lorsque, sous pression des élites de l'Orient, le gouvernement intérimaire de Carlos Mesa¹³⁸ va octroyer une autonomie de gestion aux Départements. C'est une véritable double révolution autonome et décentralisatrice dans un pays traditionnellement centralisateur. Elle instaure deux niveaux opérationnels de décentralisation, le Municipale et le Département, jouissant tous deux d'une large autonomie de gestion. Le niveau intermédiaire, la Province, sert de courroie de transmission aux politiques territoriales décidées au niveau du Département.

¹³⁷ Ley de Participación Popular y Decentralización Administrativa

¹³⁸ Lors de son deuxième mandat de Président de la République (2002-2007) Gonzalo Sanchez de Lozada démissionne en 2003 suite à une insurrection. Il est remplacé par le Vice-président Carlos Mesa qui initie la réforme de décentralisation qui institue l'élection au suffrage universel d'un mandataire département, le Préfet, qui deviendra Gouverneur lors de l'élection départementale de 2010.

Depuis 2006 : Le gouvernement d'Evo Morales souhaite implémenter des réformes profondes au niveau territorial. Il déplace les débats sur l'autonomie et la décentralisation vers le terrain ethnique en revendiquant une autonomie communautaire pour les groupes amérindiens. En juin 2010, il promulgue la loi-cadre d'autonomie et de décentralisation¹³⁹.

Nous examinons dans le détail les trois périodes d'organisation territoriale de la Bolivie.

4.3.2 Une organisation territoriale au service d'un État centralisateur

À partir de l'indépendance et l'avènement de la République, la Bolivie se dote d'un système d'organisation territorial à trois niveaux :

Au sommet de la hiérarchie se trouvent huit Départements (La Paz, Cochabamba, Potosi, Oruro, Chuquisaca, Beni, Tarija, Santa Cruz), créés dès l'indépendance auxquels s'ajoute un neuvième Département créé en 1938 (Pando dans la l'Amazonie bolivienne).

112 Provinces subdivisés elles-mêmes en sections de Province,

1300 à 1400 Cantons dont certains se confondent avec les sections de Province.

Cependant, jusqu'à la révolution de 1952 et plus encore les lois de décentralisation de la décennie 90, on note un désintérêt flagrant des gouvernants pour les questions d'organisation, de gestion et de gouvernance territoriales qui se traduisent à plusieurs niveaux. Il faut remarquer que la grande majorité des élus aux chambres ne connaissent pas la réalité géographique de leur pays. Cela se traduit par des anomalies en matière d'organisation territoriale. Il y a d'abord l'ambiguïté au plus bas niveau de la hiérarchie entre Cantons et Sections de Province. S'agit-il de deux niveaux territoriaux distincts ? Ou d'un même niveau parfois subdivisé ? La Constitution est muette à ce sujet, ce qui permet à plusieurs administrations de créer leurs propres unités territoriales de base, ce qui constitue la deuxième anomalie : l'existence de Cantons légaux (listés dans la Constitution), et de Cantons de

¹³⁹ Ley Marco de Autonomías y Descentralización « Andrés Ibañez ».

recensement créés pour le besoin d'enquête et de recensement de l'INE¹⁴⁰. Qu'on ait pu permettre la cohabitation, et donc la confusion entre les Cantons légaux et les Cantons de recensement, jusqu'à la réforme territoriale de 1994 qui les remplacera par les Municipales, en dit long sur le désintérêt de la classe politique et de l'administration en général pour l'organisation territoriale du pays.

Tableau 4.1. Cantons légaux et Canton de recensement

Départements	Cantons légaux	Canton de recensement	Différence
Tarija	79	183	+ 104 Canton de recensement
La Paz	405	432	+ 27 Canton de recensement
Potosi	230	256	+ 26 Canton de recensement
Chuquisaca	98	116	+ 18 Canton de recensement
Oruro	144	153	+ 9 Canton de recensement
Beni	44	27	+ 17 Cantons légaux
Pando	39	18	+ 21 Cantons légaux
Santa Cruz	144	118	+ 26 Cantons légaux
Cochabamba	146	97	+ 49 Cantons légaux
Total	1329	1400	+ 71 Canton de recensement

Sources : INE, Bolivie ; élaboration personnelle

Au-delà de la confusion introduite par la non-concordance entre les unités territoriales de base légales et les unités territoriales servant à élaborer l'information censée aider à

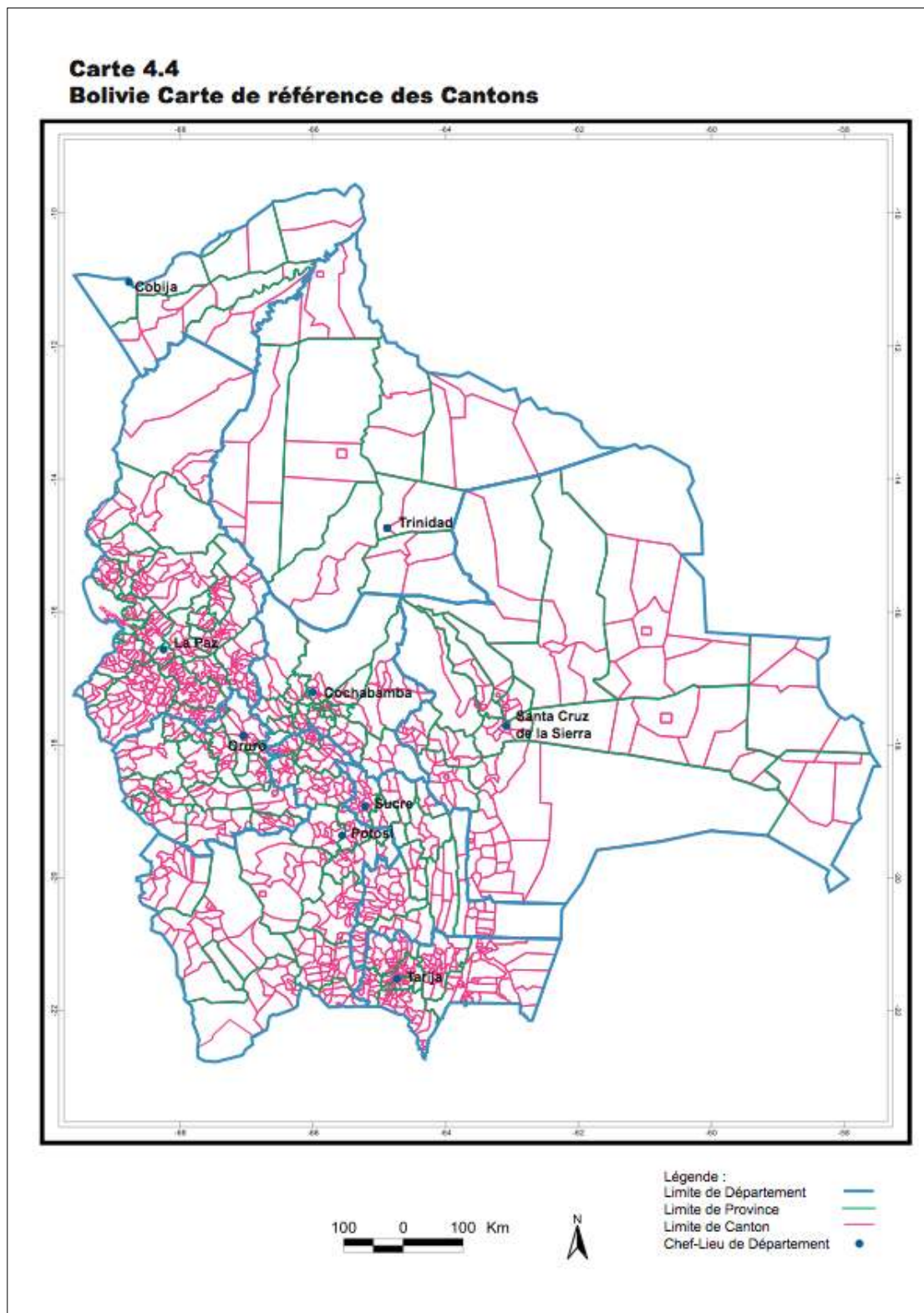
¹⁴⁰ Instituto Nacional de Estadística

l'administration des premières, les Cantons de recensement induisent une autre réflexion. L'INE, institut ayant à charge l'élaboration de l'information statistique nationale, agit vraisemblablement selon une logique purement technique et logistique. Il s'agit de réaliser un recensement de façon la plus rationnelle possible. Selon le tableau 4.1, l'INE suggère que techniquement, il n'y a pas assez de cantons dans les Départements Andins (La Paz, Oruro, Potosi). En revanche, ils seraient en excédent à Cochabamba, ainsi que dans les Départements de l'Orient (Santa Cruz, Beni, Pando).

D'un autre côté, on s'attend à ce que les gouvernants et les élus de la République aient le souci de l'intérêt public et développent une logique politico-administrative pour mailler au mieux le territoire en vue de son administration conforme à leur vision politique. En est-il ainsi ? Qu'ils aient laissé aussi longtemps agir à sa guise une administration technique aussi indispensable à la définition de politiques publiques que l'Institut de la Statistique nous autorise à en douter. Dans les faits, et cela jusqu'à la réforme territoriale de 1994, la Bolivie était un État centralisé et n'avait pas le souci de pouvoir disposer de statistiques détaillées à ses différents niveaux territoriaux. Cette cacophonie des données géographiques, outre qu'elle montre un désintérêt total des personnes qui ont à charge l'administration, la définition et la mise en œuvre des politiques publiques, a des implications dans d'autres domaines comme la recherche ou l'enseignement.

Jusqu'en 1995, il n'existait pas de carte officielle ou officieuse représentant les différents niveaux de l'organisation territoriale de la Bolivie, des Cantons, des Provinces et des Départements. Il n'était pas possible de représenter les données géographiques produites par l'INE ou par toute autre composante de l'appareil statistique. La carte 4.4 a été élaborée par nos soins en 1994 et a nécessité de nombreux mois de travail de recherche minutieux pour rassembler l'information dispersée dans diverses officines de ministères et la traiter. En outre, la réforme territoriale des Municipales, qu'on présentait depuis plusieurs années comme imminente, paralysait l'activité des cartographes. La carte des cantons a servi pour l'analyse spatiale et territoriale durant la période de transition avant la promulgation de la loi de Participation Populaire qui instaurait les 317 Municipales comme unités territoriales opérationnelles de base dotées d'un budget.

Carte 4.4. Carte de référence des cantons de Bolivie



Sources : Louis Arreghini, Ismael Gonzales, programme Orellana, 1995

Tableau 4.2. Créations de Provinces depuis l'avènement de la République

Départements	Avant 1850	1851-1900	1901-1950	1951-1998	Total
Potosi	-	8	6	2	16
Oruro	1	1	4	10	16
Tarija	1	3	2	-	6
Beni	-	3	5	-	8
Pando	-	-	3	2	5
Santa Cruz	2	5	5	3	15
Chuquisaca	-	1	8	1	10
La Paz	4	5	6	5	20
Cochabamba	2	6	6	2	16
Total	10	32	45	25	112

Sources : INE, Bolivie ; élaboration personnelle

Même lorsque la loi fut promulguée en 1994, l'INE n'a pas pu fournir de données pour analyser le territoire en fonction de ces nouvelles entités politico-administratives de base. L'investissement important que nous avons consenti pour élaborer le fond des Cantons avait un sens dans cette période de transition qui s'est prolongée, car cela nous a permis de travailler avec nos partenaires institutionnels et universitaires. En effet, les premières données officielles fournies par l'INE sur la base des Municipales sont arrivées avec le dépouillement du recensement général de la population et des logements de 2001.

Pas plus que les Cantons, les Provinces ne constituent un niveau opérationnel pour les politiques publiques, sauf à servir d'assises territoriales pour différentes élections nationales, la création des Provinces n'a pas grand intérêt. Les créations les plus nombreuses concernent les Départements andins, La Paz en tête (20 Provinces) suivie de Potosi, Oruro et Cochabamba (16 Provinces chacune). La période la plus prolifique couvre la première moitié du XX^e siècle avec 45 créations de Province.

4.3.3 L'importance du niveau méso

En revanche, bien que ne disposant pas légalement d'autonomie de gestion, les Départements constituent un niveau opérationnel d'investissement public, puisque l'État, à travers ses propres institutions, comme les *Corporación de Desarrollo*, a tenté de rapprocher l'investissement public des territoires et des populations. Ces corporations contrôlées par l'État ont fonctionné jusqu'à la réforme territoriale de décentralisation de Carlos Mesa en 2003 qui a doté les Départements d'un gouvernement avec une autonomie de gestion.

L'histoire de la création des Départements explique la configuration étonnante du niveau méso de l'organisation territoriale de la Bolivie. Les anomalies géographiques les plus criantes et les enjeux politiques ont suscité beaucoup de débats, colloques et publications sur ce thème de la décentralisation, en particulier du niveau méso (Quiroga, Requena, Ameller et al., 2003 ; Ayo Saucedo, 2004 ; Roca, 1999, Oporto, 1998). Le premier gouvernement de la République, sous l'autorité de Antonio José de Sucre, a créé six Départements en 1826 : Chuquisaca, capitale Sucre, également capitale de la République ; La Paz, Cochabamba, Potosi, Santa Cruz, tous dotés de capitales éponymes ; plus tard Oruro, vraisemblablement pris sur Potosi. Le territoire national à administrer est immense, virtuellement plus de 2 millions de km², mais la jeune République manque de moyens. Les Départements, construits autour des centres urbains andins, à l'exception de Santa Cruz, doivent théoriquement administrer leur hinterland andin, mais aussi les terres basses adjacentes. Autant dire que les dernières étaient laissées à leur sort. C'est pour pallier cet abandon que le législateur a créé les trois Départements orientaux. D'abord Tarija, taillé sur Chuquisaca, est créé par le gouvernement du Maréchal Andrés de Santa Cruz en 1831. En 1842, Le gouvernement de José Ballivian va créer le Département du Beni, et en 1938, c'est German Busch qui crée le Département de Pando. Ces deux derniers sont pris sur l'immensité du territoire virtuel du Département de La Paz. Une des conséquences des nouvelles créations départementales est la forme des Départements « dépossédés » : La Paz prend une forme oblongue tandis que Chuquisaca acquiert un profil tentaculaire improbable. Auparavant, Oruro se loge dans un creux au Nord de Potosi, détachant un appendice caractéristique de ce dernier Département.

Les productions spatiales de la toute nouvelle République recèlent donc leur lot d'aberrations morphologiques qui ne facilitent guère l'administration et la gestion territoriales. On constate sur les cartes 4.4 ou 4.5 que certains Départements (limites en bleu) ont des formes

compliquées. Ainsi, le dessin biscornu du périmètre des Départements de Potosi au Sud-Ouest et Chuquisaca qui le jouxte à l'Est, ne constituent pas des formes idéales pour administrer et gérer un territoire du point de vue du centre d'administration, ni pour l'accessibilité du point de vue des populations. L'excentricité des Chefs-lieux aggrave les problèmes de gestion territoriale et d'accessibilité. Il est évident que la situation des Chefs-lieux départementaux est à pondérer avec la distribution spatiale de la population. On touche du doigt une des difficultés majeures de l'organisation du territoire en milieu de faibles densités. Les coûts d'administration sont élevés et ne peuvent être supportés par une population peu nombreuse et pauvre. De larges pans du territoire sont alors laissés à l'abandon. Cependant, cela ne dispense pas, bien au contraire, de repenser l'organisation territoriale compte tenu justement des faibles ressources de l'État et le souci de ne pas laisser des pans de territoires sans administration. Que penser par exemple du Département de La Paz dont les services publics, pour parvenir à leurs provinces amazoniennes (Abel Ituralde, Franz Tamayo), sont obligés de traverser deux autres Départements (Beni et Pando) ?

Peter Haggett propose une série d'indices de forme, à partir d'une compilation de méthodes, pour étudier la morphologie urbaine, dans son ouvrage *L'analyse spatiale en géographie humaine*. L'auteur précise toutefois que « Parmi les caractéristiques des répartitions, la forme est l'une des plus difficiles à mesurer » (Haggett, 1973 :257). De fait, l'existence même de nombreux indices de formes prouve qu'il n'existe pas de solution idéale et que la variété extrême des polygones que nous étudions en géographie explique qu'on est toujours à la recherche d'un indice en fonction de l'espace que nous étudions. Tous ces indices ont été élaborés ou adaptés par les géographes pour étudier la morphologie urbaine. Mais rien ne nous empêche de les adapter à notre tour pour évaluer l'« efficacité morphologique » des Départements de Bolivie en fonction du rôle structurant de leur Chef-lieu. D'ailleurs, on retrouve l'utilisation de ces indices de forme dans de nombreuses publications traitant de thèmes aussi différents que l'analyse de l'évolution du maillage des communes (Chareille, Rodier, Zadora-Rio, 2004), la taille, la hiérarchie et les formes des îles (De Praetere, 1991) où le potentiel écologique d'espaces naturels pour servir d'habitat à la faune sauvage (Elleboode, Bernard, Boulnois, 2009).

Outre un indice de forme, il faut un indice d'excentricité pour mesurer l'impact de la situation d'une capitale en tant que centre de ressources par rapport à l'entité géographique qu'il doit

desservir. Contrairement aux indices de formes, qui foisonnent, les indices d'excentricité sont rares. P. Emangard, cité par Derycke (1995), propose un indice d'excentricité pour évaluer la localisation du centre historique d'une ville par rapport à la trame urbaine.

Pour élaborer un indice de forme, on fait appel à des distances (longueur du plus grand (ou petit) axe traversant l'unité spatiale et), ou à des superficies (surface, périmètre de l'unité spatiale). Ils ont tous un impact sur les résultats. Il faudra donc bien spécifier ce qu'apportent ces résultats et les problèmes potentiels posés par les indices choisis. Pour évaluer l'impact de la morphologie spatiale des Départements sur son mode de gestion, son organisation interne, et son environnement de développement, j'ai retenu les indices de forme suivants :

Indice de Horton : S_1 / L^2 Où S_1 est la superficie du polygone et L la longueur du grand axe séparant les points les plus éloignés du polygone. C'est un indice intéressant qui souligne les problèmes que posent les entités géographiques étirées en longueur.

Indice de Cole : S_1 / S_2 Où S_1 est la superficie du polygone et S_2 la superficie du cercle qui circonscrit le polygone. Le cercle étant la figure la plus parfaite pour la gestion territoriale, on compare les écarts des polygones à cette figure.

Indice de Gibbs : $(1,273) S_1 / L^2$ Où S_1 est la superficie du polygone et L la longueur du grand axe séparant les points les plus éloignés du polygone. Par rapport à Horton, Gibbs introduit un coefficient de pondération en relation avec le cercle.

En plus du critère morphologique de l'unité géographique, la situation de la capitale est aussi un critère qui peut influencer son rôle. L'indice d'excentricité exposé par P.-H. Derycke (Derycke, 1992 : 646) analyse l'extension urbaine à partir du noyau historique d'une ville. C'est un indice qui évalue une dynamique et repose sur l'identification d'un centroïde issu du croisement entre l'axe le plus grand et l'axe le plus petit qui traverse la ville. Cet indice exclu les extensions digitées de la ville. Pour ces raisons, cet indice ne me semble pas convenir pour analyser l'excentricité d'un Chef-lieu. Je propose donc un double indice d'excentricité en reprenant l'idée des cercles circonscrivant les polygones ou inscrit dans les polygones :

$IE_1 = (d(p_1 ; p_x) / r_1)$ Où $d(p_1 ; p_x)$ est la distance entre le Chef-lieu et le centre du cercle qui circonscrit le polygone, et r_1 son rayon. La division par le rayon du cercle élimine l'effet de taille.

$IE_2 = (d(p_1 ; p_y) / r_2)$ Où $d(p_1 ; p_y)$ est la distance entre le Chef-lieu et le centre du cercle inscrit dans le polygone, et r_2 son rayon. La division par le rayon du cercle élimine l'effet de taille.

IE_3 est la somme des deux indices précédents. On espère ainsi gommer les défauts et les contraintes de chaque indice. En effet, dans le cas de l'indice IE_2 , le centre du grand cercle englobant pourrait par exemple ne pas contenir un polygone en forme de croissant de lune ; dans le cas de l'indice IE_1 , on peut avoir du mal à caser sans équivoque un cercle inscrit dans un polygone de forme oblongue, comme c'est le cas du Département de La Paz.

Tableau 4.3. Morphologie spatiale des Départements de Bolivie

	Indice de Horton	Indice de Cole	Indice de Gibbs	IE_1	IE_2	IE_3
Chuquisaca	0,233	0,296	0,297	2,539	0,654	1,597
La Paz	0,277	0,354	0,352	0,608	0,517	0,562
Cochabamba	0,316	0,405	0,403	0,821	0,227	0,524
Oruro	0,427	0,549	0,543	1,112	0,499	0,808
Potosi	0,362	0,456	0,461	1,197	0,480	0,838
Tarija	0,301	0,382	0,383	0,583	0,567	0,575
Santa Cruz	0,466	0,580	0,594	0,872	0,546	0,709
Beni	0,441	0,544	0,562	0,514	0,417	0,465
Pando	0,273	0,336	0,347	1,903	0,650	1,276

Sources : élaboration personnelle

Concernant les indices de forme et de compacité (tableau 4.3), les chiffres les plus élevés signifient une bonne compacité. Pour les trois indices d'excentricité (IE_1 , IE_2 et IE_3), les chiffres les plus élevés signifient une forte excentricité. On constate qu'en général les scores sont globalement faibles sur les indices de compacité. Ils dépassent rarement 0,5 qui signifierait une situation moyenne. Les différences entre les Départements sont importantes :

- Ainsi, le Département de Chuquisaca affiche sur la totalité des indices les plus dégradés. Ce Département cumule les handicaps d'une forme tentaculaire et d'une très forte excentricité de sa capitale : sur les indices de formes et de compacité (indice de Horton et de Gibbs), ses faibles chiffres indiquent une forme problématique. tandis que sur les indices d'excentricité, il apparaît avec les chiffres les plus élevés. Le Département de Pando, de création la plus récente, affiche des indices très dégradés également : faible compacité et forte excentricité. L'organisation territoriale ne s'est guère améliorée entre la création du premier et dernier Département.
- D'un autre côté, les Départements de Santa Cruz, du Beni et d'Oruro présentent d'excellents indices de compacité. Si le Beni présente un indice d'excentricité assez bon, les deux autres ne se distinguent pas particulièrement, car l'un comme l'autre ont des capitales assez excentrées.
- Les indices de compacité des Départements de Bolivie sont variés. Les plus vieux Départements comme Chuquisaca, La Paz, sont peu compacts. Ils étaient plus étendus à l'origine et les créations de nouveaux Départements se sont réalisées à leur détriment en leur faisant perdre de la compacité. Mais la morphologie difficile du dernier Département créé, Pando, montre que les découpages administratifs du niveau méso n'ont pas bénéficié d'amélioration avec le temps.
- Les indices d'excentricité sont globalement mauvais, à l'exception de Cochabamba, dont l'indice IE_2 (Indice à partir du cercle englobant) est particulièrement bas. La carte 4.5 montre bien que les villes historiques sont situées sur une dorsale andine densément peuplée. Les villes les plus importantes qui s'y sont formées ont été choisies comme capitales de Département et leur hinterland ont été découpé de part et d'autres de cette dorsale peuplée, d'où une excentricité généralisée de ces capitales. Mais il faudrait, pour parfaire l'analyse, disposer d'éléments de comparaison avec les situations diversifiées (par exemple comparer avec des situations similaires avec les pays voisins ou avec des pays de vieille tradition d'administration territoriale comme la France).

Cette analyse purement spatiale doit être mise en perspective avec la distribution de la population. C'est le rôle de la carte 4.5 de montrer que les capitales départementales sont situées dans les espaces les plus densément peuplés de la Bolivie, le long de l'axe andin. Elles

sont donc relativement proches les unes des autres et leur hinterland a été taillé bureaucratiquement en fonction de cette donnée essentielle du peuplement de la Bolivie, en dehors semble-t-il de toute autre considération. Dans l'Orient, Santa Cruz dessert un espace densément peuplé équivalent aux espaces andins les plus peuplés.

La carte 4.6 montre le pourcentage de la population départementale vivant au Chef-lieu ou dans les Municipales limitrophes. C'est une population potentiellement bien desservie par la capitale départementale. Les disparités sont importantes et varient de 33% de la population habitant dans la capitale et les Municipales limitrophes au Beni à 72% pour La Paz.

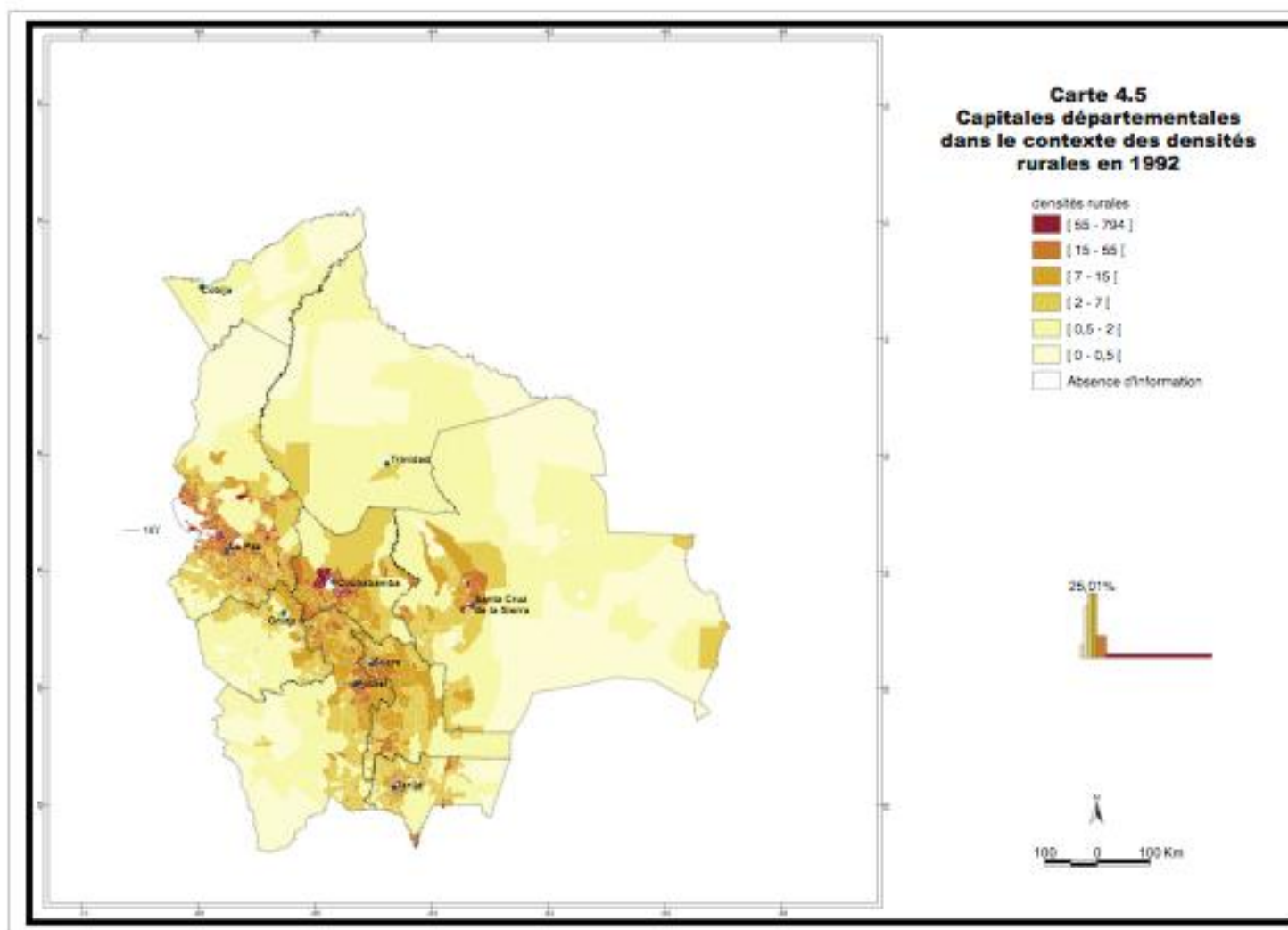
Tableau 4.4. Population vivant dans le Chef-lieu départemental et les Municipales limitrophes

	Beni	Potosí	Pando	Chuquisaca	Cochabamba	Tarija	Santa Cruz	Oruro	La Paz
% de pop	33	41	52	53	59	62	67	68	72
Superficie	61788	11019	4943	6644	2186	19865	23474	6977	20590

Sources : INE, Bolivie ; élaboration personnelle

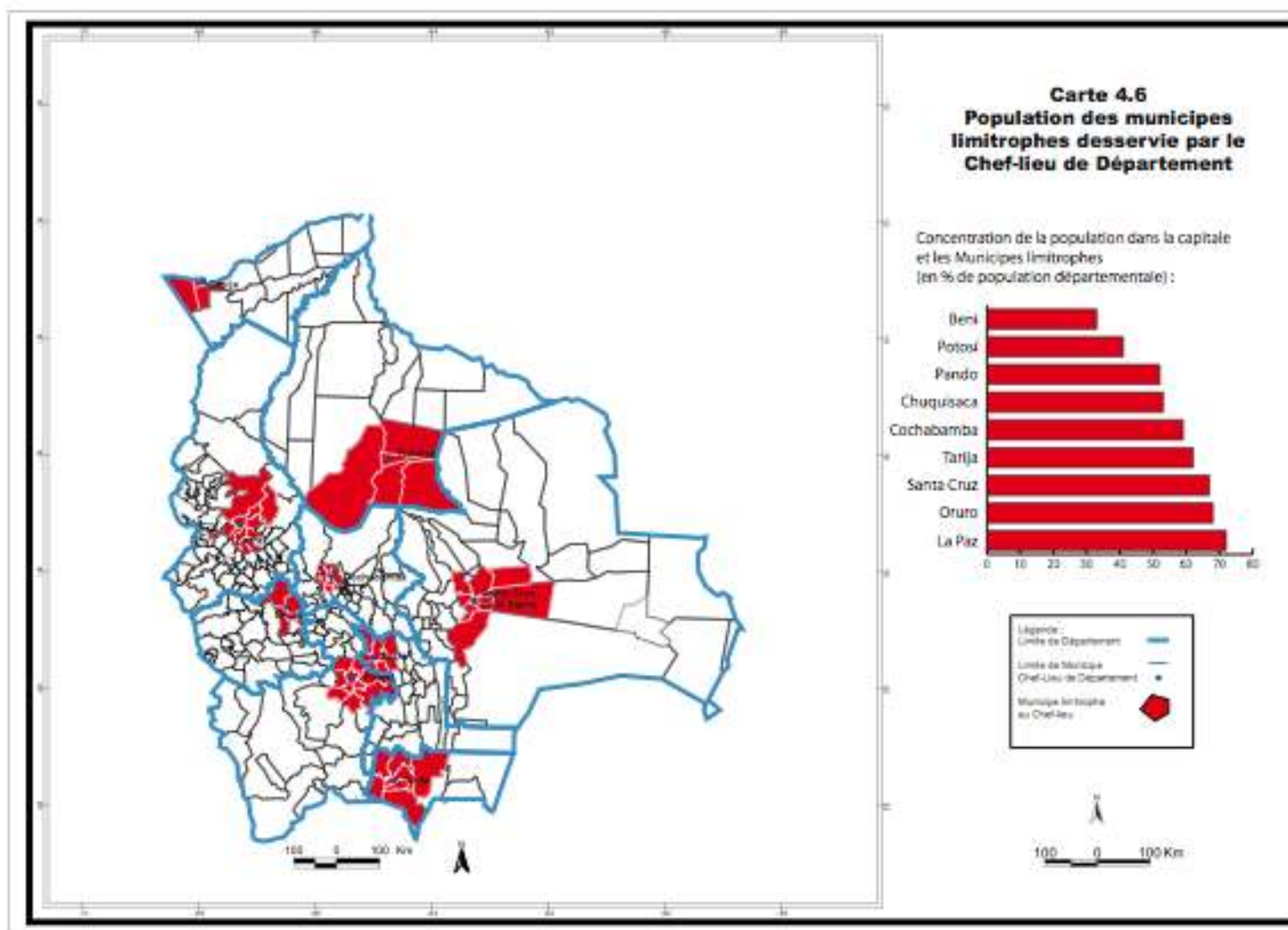
L'analyse morphologique souligne les difficultés d'administration de territoires faiblement peuplés avec de surcroît d'importantes disparités internes. Les anomalies morphologiques de certains Départements, l'excentricité généralisée des Chefs-lieux, la disproportion de leurs tailles respectives ainsi qu'un réseau de voies de communication succinct et déséquilibré forment un cocktail rédhibitoire pour une gestion, une administration et un développement harmonieux. Cependant, cette organisation territoriale héritée d'une République, à son commencement plutôt « spatiofobe », a fini par cristalliser une certaine charge identitaire et symbolique et que traduisent les nombreux conflits de limites, rendant délicate sa réforme. Le gouvernement « plurinational » qui administre le pays depuis deux mandats en 2010 n'a d'ailleurs pas pris le risque de les abolir malgré son désir de mettre fin à ce qu'il considère comme une survivance coloniale. La réforme entreprise consiste à placer sur l'existant de nouvelles entités territoriales : les *Territoires Indigènes Originaires Paysans* afin de promouvoir un nouveau type de Régions autonomes indigènes. Nous l'analyserons dans un prochain chapitre.

Cartes 4.5. Capitales départementales et densités de population



Sources : INE, Bolivie, élaboration personnelle

Cartes 4.6. Population desservie par les chefs-lieux départementaux



Sources : élaboration personnelle

Mais pour l'heure, l'opérationnalité politique et économique des Départements en fait des régions fonctionnelles à travers lesquelles s'est forgé un fort sentiment de reconnaissance sociale et culturelle. Cela se traduit par de nombreux conflits de limites, qu'on a peine à imaginer, s'agissant de limites administratives qui ont souvent ignoré les réalités socio-spatiales du pays. Ces dernières décennies, les conflits limitrophes se sont multipliés tant entre les Départements¹⁴¹ (on en dénombre 5) qu'entre les Municipales (13 disputes). Le cas le plus emblématique est le conflit qui oppose les Départements du Béni et de Cochabamba pour le contrôle du parc *Isiboro Secure*. En réalité, l'enjeu se situe entre les communautés Mojos, proto-habitants du parc, soutenus par la Préfecture du Beni, et les *cocaleros*, colons venus de l'*Altiplano* soutenus par la Préfecture de Cochabamba. Le paradigme de la décentralisation a donc complexifié la donne de l'organisation territoriale au niveau méso. Derrière les affichages identitaires, les conflits ont pour enjeux la maîtrise du sol et du sous-sol, car les processus de décentralisation s'accompagnent de reversions assez substantielles des impôts perçus pour l'exploitation des ressources naturelles.

Ce chapitre nous a permis de mettre le doigt sur un débat que la Bolivie n'a pas su ou pu tenir en temps et en heure : Quel est le but de l'organisation territoriale ? Gérer un territoire ou administrer une population (Némery, Wachter, 1994) ? Faut-il privilégier la vision géopolitique ou la vision sociale ? Toute la difficulté à laquelle se heurte un pays comme la Bolivie est de devoir administrer des régions faiblement peuplées ou carrément dépeuplées¹⁴². En l'absence de vision, de choix et de politique ajustée en fonction de ses moyens, la Bolivie a toujours subi ses problèmes territoriaux et n'a jamais pu les anticiper. Les conséquences de cette sorte d'agénésie spatiale sont multiples :

- Du point de vue géopolitique, c'est une douloureuse histoire de perte territoriale progressive au profit de tous ses voisins, avec un sentiment collectif d'une injustice

¹⁴¹ Le cas du conflit limitrophe entre Potosi et Oruro a été fortement médiatisé en France à cause de nombreux touristes retenus à Potosi à cause du blocus de la ville perpétré par ses habitants en juillet 2010, en pleine saison touristique.

¹⁴² L'étude du géographe Mounir Redjimi sur l'Algérie (De l'Empire à l'État demiurge, 2000) présente bien des similitudes avec le cas bolivien concernant les déséquilibres spatiaux et la difficulté de bâtir un État postcolonial.

spatiale responsable d'un enfermement symbolique par la perte d'un accès maritime. De nos jours, si le temps n'est plus à la conquête par les armes, l'influence économique et démographique des voisins, dont le géant brésilien, continue à exercer des pressions qui ont des conséquences au-delà des zones frontalières.

- Une non-politique vis-à-vis des régions orientales a longtemps favorisé une désarticulation et fracture territoriale durable. Il faudra du temps pour éponger les contentieux et réarticuler le pays.
- Une politique ouvertement discriminatoire vis-à-vis de la population autochtone rurale, dans l'Orient comme dans la zone andine, étrangère à toute vie économique, sociale et politique dans son propre pays. Le contentieux est lourd et l'articulation économique, sociale et politique sera longue et difficile.

4.3.4 La double révolution décentralisatrice et autonomiste

Le jacobinisme poussé de l'État bolivien a eu ses détracteurs et ses adversaires qui l'ont combattu. Les mieux organisés ont investi le niveau départemental, c'est-à-dire le niveau méso, où la plupart des notables, parfois très impliqués dans les *Corporación de Desarrollo* mises en place par le pouvoir central, se réunissent dans des *Comités Cívicos*. Les Comités civiques de Santa Cruz (Comité Pro Santa Cruz, Comité civique des femmes, jeunesse crucénienne) furent les plus actifs durant cette longue période qui va pratiquement depuis l'avènement de la République jusqu'à la réforme de décentralisation et participation populaire au milieu de la décennie 90. La teneur de leurs revendications a évolué avec le temps. Dans la première moitié du XX^e siècle, les habitants de Santa Cruz avaient le souci de leur isolement géographique et réclamaient du pouvoir central qu'il mette fin à leur enclavement par des liaisons ferroviaires et routières. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, les revendications se sont focalisées sur le terrain de l'économie et de l'investissement public. Les luttes ont débouché en 1959 sur la promulgation d'une loi qui octroie 11% des redevances, tirées de l'exploitation des hydrocarbures, en faveur du Département sur le territoire duquel se situent

les extractions¹⁴³. Au début du troisième millénaire, les luttes civiques menées sous la houlette des comités civiques de Santa Cruz se déplacent sur le champ du politique et de la gouvernance. On réclame une loi de décentralisation et plus d'autonomie pour les Départements. C'est le Président Carlos Mesa, lors de son mandat d'intérimaire en 2003 qui promulguera un décret suprême appelant à élire au suffrage universel le Préfet départemental. Ce changement dans l'organisation territoriale au profit du niveau méso se renforcera lors des élections départementales de 2010, avec l'élection d'un Gouverneur et d'une Assemblée départementale¹⁴⁴.

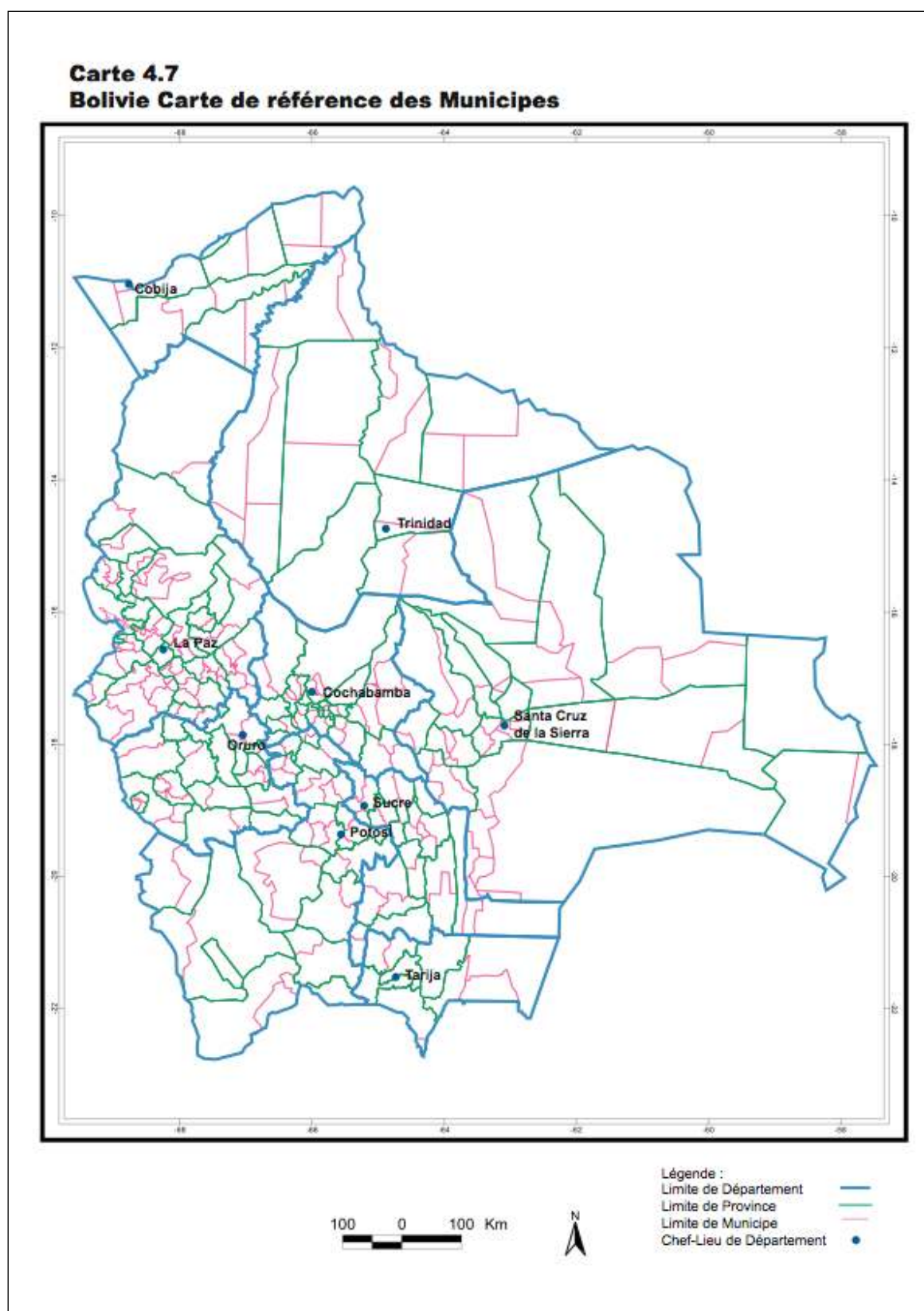
Une décennie plus tôt, pour contrer cette vieille tradition d'opposition régionale au pouvoir central, le Président Gonzalo Sanchez de Lozada avait promulgué la *Ley de Descentralización y Participación Popular* qui octroyait l'autonomie politique et de gestion aux *Municipes*, par-dessus les Départements qui n'obtiendront donc leur autonomie de gestion que 11 ans plus tard. De 1400 Cantons, on est passé à 317 Municipes. Il y a donc eu un regroupement important de localités pour essayer de rendre viable la gestion des Municipes. On peut parler de véritable révolution qui, en une décennie, a transformé un État de tradition fortement centralisatrice en une République dont l'organisation territoriale emboîtée fait place à présent à des pratiques de gouvernance qui privilégient l'autonomie de gestion à deux niveaux de la hiérarchie des territoires : le niveau territorial de base que sont les *Municipes*, et le niveau départemental.

Ce changement radical dans la pratique de la gouvernance publique, à base de politiques territoriales visant à favoriser la décentralisation et l'autonomie de gestion, a précipité des effets politiques radicaux et mis au centre du jeu politique des acteurs jusqu'à présent marginalisés :

¹⁴³ Cette loi est en fait un décret d'application de dispositions légales concernant la rétrocession des 11% de redevances des hydrocarbures à la région d'extraction qui datent de 1938.

¹⁴⁴ Le glissement sémantique de la dénomination du chef de l'exécutif départemental (le *Gobernador* remplace le *Prefecto*) s'accompagne de l'élection d'une Assemblée, ce qui donne un véritable outil de décision et de contrôle à l'autonomie gestion établie au niveau départemental

Carte 4.7. Carte de référence des municipes



Sources : cartographie officielle de l'INE

Au niveau municipal : cela a facilité l'accès au pouvoir de groupes marginalisés que sont les Amérindiens. La montée en puissance du parti politique *Movimiento Al Socialismo* (MAS), issue de la mouvance syndicale paysanne et l'élection de son chef de file, Evo Morales, à la Présidence du pays traduit une libération des énergies politiques et leur rapide montée en puissance comme on n'en a jamais connue depuis la réforme agraire de 1953.

Au niveau départemental : l'autonomie départementale a permis à l'opposition traditionnelle régionale de s'organiser au sein de l'exécutif départemental de façon bien plus efficace qu'à l'époque encore récente où la Bolivie constituait un État hyper-centralisé.

Ces bouleversements politiques, qui ont eux-mêmes induit des bouleversements dans l'organisation territoriale de la Bolivie, ont finalement abouti à faire participer à la vie politique d'importantes franges de population qui en étaient exclues tout en créant des lieux, au sens géographique du terme, où s'équilibrent les expressions antagonistes et où se réfugie une opposition politique chassée du pouvoir par la montée en puissance du parti politique, le MAS, dans lequel se reconnaît la grande majorité des Amérindiens. La dimension spatiale, en particulier dans son expression concrète du territoire, longtemps exclue elle aussi du débat, fait irruption sur la nouvelle scène politique et sociale du fait des mêmes antagonismes des classes sociales très territorialisées. On peut parler de l'instauration d'une nouvelle gouvernance à travers le processus de décentralisation qui redistribue les cartes entre les différents niveaux d'acteurs (acteurs locaux, État, acteurs globaux ; Revesz, 1998).

4.3.5 Nouvelle révolution territoriale : les Territoires Indigènes Originaires Paysans

La conquête du pouvoir central par des représentants politiques des communautés amérindiennes territorialisées jusqu'à l'enracinement va mettre le territoire au cœur des débats sur la construction du nouvel État. Les communautés amérindiennes vont profiter de leur hégémonie politique pour inscrire dans la loi un statut privilégié vis-à-vis de la terre et de l'organisation spatiale de l'État, d'abord dans la Constitution, puis dans une loi cadre sur l'autonomie et la décentralisation.

L'objectif de cette loi est de préparer l' « autonomie indigène originaire paysan » (*Autonomía Indígena Originaria Campesina*) reconnue par la Constitution de 2009. Elle définit ainsi le

Territoire indigène originaire paysan (TIOC : Territorio Indígena Originario Campesino) : *C'est un territoire ancestral sur lequel se sont constituées les terres collectives ou communautaires d'origine, dûment consolidées conformes à la loi, et qui a acquis cette qualité par un processus correspondant devant l'autorité agraire, dans le cadre de ce qui est établi dans les Articles 393 et 404 et la seconde partie de la Septième Disposition Transitoire de la Constitution Politique de l'État.* La définition insiste sur le caractère *ancestral* du TIOC, ce qui élimine toute communauté constituée après l'arrivée des Espagnols au XVI^e siècle¹⁴⁵, et sur leur caractère *légal*. Cela veut dire que c'est la loi qui se serait mise en conformité avec une organisation territoriale historique. Par ailleurs, l'article 6-III de la loi-cadre prend soin de définir les « Nations et peuples indigènes Originaires Paysans [...] préexistants à l'invasion ou à la colonisation », comme prétendants naturels à la constitution d'un TIOC¹⁴⁶. L'exclusion au bénéfice du TIOC concerne aussi les communautés afro-boliviennes, les seules qui ne soient pas venues sur le Continent de leur plein gré. Établies depuis des siècles dans les *Yungas*, vallées chaudes en contrebas de La Paz, elles s'adonnent aux cultures vivrières et de la coca. L'article 32 de la Constitution les reconnaît en ces termes : « *Le peuple afro-bolivien jouit, avec tout ce que cela implique, des droits économiques sociaux, politiques et culturels reconnus dans la Constitution pour les nations et peuples indigènes originaires paysans* ». Une telle formulation place les communautés afro-boliviennes au rang d'« invités » au même titre que tous les autres allochtones. Elles ne pourront pas se faire reconnaître le droit à une propriété collective, alors qu'elles ont adopté depuis des siècles le mode de vie des communautés paysannes amérindiennes.

La constitution d'un TIOC se fait sur la base du volontariat. Outre le TIOC, la loi-cadre innove avec l'autonomie régionale, différente des Départements qui jouissent déjà d'une

¹⁴⁵ Art. 6-III : Naciones y Pueblos Indígena Originario Campesinos.- Son pueblos y naciones que existen con anterioridad a la invasión o colonización, constituyen una unidad sociopolítica, históricamente desarrollada, con organización, cultura, instituciones, derecho, ritualidad, religión, idioma y otras características comunes e integradas. Se encuentran asentados en un territorio ancestral determinado y mediante sus instituciones propias, en tierras altas son los Suyus conformados por Markas, Ayllus y otras formas de organización, y en tierras bajas con las características propias de cada pueblo indígena.

¹⁴⁶ « El pueblo afroboliviano goza, en todo lo que corresponda, de los derechos económicos, sociales, políticos y culturales reconocidos en la Constitución para las naciones y pueblos indígena originario campesinos. »

autonomie de gestion. La Région est une entité territoriale pas très bien définie, pour « optimiser la gestion territoriale et la planification ». Plusieurs TIOC peuvent décider de conformer une Région. La Région semble être une collectivité territoriale taillée sur mesure pour consolider l'autonomie indigène et la rendre viable, en les regroupant, les nombreuses TIOC qui ne vont pas manquer de se créer et dont la taille ne sera pas suffisante pour une gestion et une planification territoriale efficaces. La loi légalise aussi la Mancomunidad (associations de Municipales), sans préciser en quoi elle diffère de la Région. L'article 23, sous le titre *Planificación Regional*, instaure un retour à la planification *up-bottom* à contre-courant du nouveau paradigme participatif de la gouvernance territoriale *bottom-up*. En effet, c'est l'État, à travers son *Système de Planificación Integral* qui va fixer les normes et les niveaux de développement que les Collectivités Territoriales (Municipales, Régions, Départements), comme autant d'objectifs, doivent atteindre¹⁴⁷. Ultime innovation du texte législatif : il n'y a plus de hiérarchie formelle entre les différents niveaux de regroupement territorial. En résumé, l'organisation territoriale projetée par la loi est ainsi composée :

Collectivités territoriales ayant déjà leur autonomie :

- Le Département ne change pas. Il dispose d'un gouverneur et d'une assemblée, élus au suffrage universel. Il a en principe d'assez larges attributions y compris la possibilité de légiférer.
- Le Municipio ne change guère de la loi de participation populaire et décentralisation. Avec son gouvernement municipal et son comité de vigilance. En revanche les conditions de création d'un nouveau Municipio sont sévères puisqu'il faut réunir au minimum 10 000 habitants.

¹⁴⁷ Art. 23. Planificación Regional : Los gobiernos autónomos municipales o las autonomías indígenas originaria campesinas que conforman la región, conjuntamente con el gobierno autónomo departamental, llevarán adelante el proceso de planificación regional bajo las directrices del Sistema de Planificación Integral del Estado, que establecerá metas mínimas de desarrollo económico y social a alcanzar, según las condiciones y potencialidades de la región.

Collectivités territoriales instaurées par la loi-cadre :

- Le TIOC (Territorio Indígena Originario Campesino) est la future base territoriale sur lequel l'État plurinational espère mettre en place une organisation territoriale qui favorise les amérindiens des zones rurales.
- La Région est au-dessus du Municipipe et en-dessous du Département. Elle est créée pour donner plus de viabilité aux TIOC à qui l'on n'impose aucune limite inférieure de taille.

Avec cette loi-cadre, les Collectivités Territoriales républicaines (Municipes et Départements) qui avaient ouvert la voie vers la décentralisation et l'autonomie dans la décennie 90 doivent à présent faire de la place à d'autres collectivités en devenir. Ces collectivités, de caractère ethnique (seuls les amérindiens regroupés en communautés indigènes peuvent les créer), sont promues dans la Constitution et une loi-cadre qui semble fonctionner comme la promotion d'une discrimination positive intégrale en faveur des communautés amérindiennes rurales. Les collectivités républicaines traditionnelles devront transférer des compétences pour ces nouvelles collectivités en devenir. Leur rôle se concentre sur l'investissement public en infrastructures et services publics (éducation, santé, équipements collectifs, etc.), sur la conservation du milieu et des ressources naturelles. Bref, elles sont chargées de construire l'aménité des territoires.

4.3.6 Acteurs, territoire et pouvoir : nouveau jeu, nouvel équilibre, nouveaux enjeux

Une analyse peut-être un peu superficielle mettra en prise les *acteurs* et le *pouvoir*. On constate que la conquête du pouvoir en Bolivie par les groupes amérindiens a généré un très haut niveau de conflictivité. On parlera volontiers de la conquête légitime du pouvoir par des groupes amérindiens longtemps exclus de la gouvernance politique et de la résistance au changement de la part d'une « oligarchie » qui monopolisait le pouvoir jusqu'à présent. Le *nouveau jeu* est créé par l'entrée d'acteurs importants qui ont investi les plus hauts niveaux de pouvoir. La rapidité du processus a généré un climat de confrontation et si les conflits politiques et sociaux ont émaillé les deux mandats d'Evo Morales, ils n'en revêtent pas moins un caractère conjoncturel. En revanche, en prenant en compte la dimension spatiale dans l'analyse, on constate que les deux réformes d'organisation politico-administratives du

territoire, la municipale en 1994 et la départementale en 2005, on réintroduit une donnée structurelle qui nous place dans une situation de recul et met en perspective la période conflictuelle que vit la Bolivie depuis une demi-décennie avec une mutation profonde de l'État dans son organisation territoriale, garantie structurelle de sa stabilité.

Cette dernière décennie, riche en consultations (élections générales, référendums, municipales, Départementales, ...) a entériné un nouvel équilibre des rapports de force politiques et sociaux. Le MAS a conquis d'abord les municipes ruraux avant de se lancer avec succès à la conquête du pouvoir central. L'opposition de droite, politiquement exsangue¹⁴⁸, a trouvé refuge dans les gouvernements départementaux de l'Orient. Enfin les classes sociales urbaines andines ont maintenu une distance avec le MAS en votant pour des maires indépendants : le *Movimiento Sin Miedo* conserve la municipalité de La Paz et gagne celle d'Oruro, en plein fiefs du MAS ; la capitale constitutionnelle, Sucre, vote pour une association citoyenne, le *Pacto de Integración Social* (País) ; Potosi élit une personnalité indépendante qui jouit d'un soutien sans faille de la population depuis plusieurs décennies sous la bannière de son mouvement politique *Alianza Social*.

4.4 Les structures de la construction territoriale

4.4.1 La décentralisation, une idée ancienne

L'idée de décentralisation est venue en débat en Bolivie à partir des années 50, lorsque les *Comités Civiques*, institutions régionales corporatistes, se sont organisés pour résister à l'hégémonie du pouvoir central, incarné par le puissant *Mouvement National Révolutionnaire* (MNR), puis par l'institution militaire instigatrice de coups d'État à répétition. Les Comités Civiques ont aussi joué un rôle d'encadrement de la vie économique et sociale en l'absence de l'État qui a rarement joué son rôle d'animateur. L'histoire politique contemporaine de la

¹⁴⁸ L'identification des partis politiques en fonction des critères qui différencient traditionnellement une « droite » d'une « gauche » est une gageure (cf. Lavaud, 1998). Néanmoins, la conversion au néo-libéralisme dans la décennie 90, par conviction ou par opportunisme, font classer à droite les partis qui se revendiquent révolutionnaires dans leur intitulé. Lors des élections générales de 2005, ont été rayés de la carte électorale les plus grands partis traditionnels comme *Acción Democrática Nacional* (ADN), *Movimiento de la Izquierda Revolucionaria* (MIR), *Movimiento Revolucionario Nacional* (MNR).

Bolivie est jalonnée de bras de fer entre le pouvoir central et les Comités Civiques, en particulier celui de Santa Cruz (Lavaud, 1998 ; Roca, 2001, Prado, Seleme, Peña, 2007). Celui-ci propose dès 1983 un projet de loi de décentralisation. L'année suivante, le Président de la République, Hernán Siles Zuazo crée une *Commission Nationale de Décentralisation* destinée à tempérer les ardeurs décentralisatrices des Comités. Le gouvernement de Jaime Paz Zamora a ensuite préparé un projet de loi sur la décentralisation, rejeté par la chambre des députés pour cause de conflits avec les Comités Civiques.

Le MNR revenu au pouvoir avec Gonzalo Sanchez de Lozada au début des années 90 va finir par faire adopter la *Loi de Participation Populaire et de Décentralisation Administrative* en 1994. En remettant aux Départements d'importantes prérogatives accompagnées de leurs financements¹⁴⁹ et en augmentant de manière significative le budget des communes¹⁵⁰, la LPPDA va entraîner des répercussions majeures dans la vie politique, sociale et économique. Une décision majeure, lourde de conséquence, est l'attribution d'une partie conséquente des taxes sur les hydrocarbures aux départements de production¹⁵¹. Les départements de Santa Cruz et surtout de Tarija, où ont été mis à jour d'énormes réserves de gaz naturel, se voient particulièrement favorisés par cette loi¹⁵². La LPPDA va bien au-delà d'une simple déconcentration des services administratifs de l'État. Il y a un véritable transfert de compétences (et de moyens) en matière politique, économique et sociale dans un contexte de traditionnelles luttes entre pouvoir central et pouvoir régional. En cela, il y a eu une rupture dans la pratique de la gouvernance jusque-là jalousement centralisatrice de l'État bolivien.

De telles dispositions ont déjà accéléré les disparités et les inégalités régionales. On assiste déjà aux prémices d'une recomposition spatiale de grande envergure, dont les départements orientaux, en particulier les plus périphériques et les mieux dotés en ressources naturelles

¹⁴⁹ Dans un cadre très contrôlé par le pouvoir central des *Corporaciones de Desarrollo*.

¹⁵⁰ Entre 1995 et 1996, le budget des départements passe de 21, 2 à 2618,3 millions de bolivianos, celui des communes de 935,5 à 1605,5.

¹⁵¹ 25% des taxes sont destinés aux départements et se ventilent ainsi : la moitié au prorata des habitants et l'autre moitié au département producteur.

¹⁵² Un Fond de Compensation Départemental a été créé pour rééquilibrer quelque peu les finances des départements dépourvus de ressources mais... à charge du Trésor Public.

exploitables¹⁵³, seront les principaux bénéficiaires et seront amenés à jouer le rôle de nouveaux centres.

Ces recompositions spatiales se traduisent par des pressions accrues pour l'appropriation de la terre dans l'Orient bolivien et les conflits pour sa possession entre paysans sans terres, éleveurs, entrepreneurs forestiers ou latifundistes ne sont pas sans rappeler les luttes qui ont précédé la réforme agraire de 1953 sur les Hautes Terres. De fait, la décentralisation radicale opérée par l'État bolivien a ouvert un champ où toutes les forces sociales, politiques et/ou corporatistes locales¹⁵⁴ luttent pour s'approprier le pouvoir concédé. Ainsi, les partis politiques, profitant de leur expérience et de leurs capacités organisationnelles, ont tendance à confisquer les leviers du pouvoir local issu de la nouvelle démocratie participative mis en place par l'État.

4.4.2 La décentralisation dans les pays andins

La situation de la Bolivie est-elle spécifique ou partage-t-elle la même problématique que ses voisins andins ? Une revue de la situation en Équateur et au Pérou donnera des éléments de comparaison.

En Équateur, le débat sur la décentralisation est en voie d'achèvement à la fin des années 90. En effet, une loi de décentralisation a été votée en 1997¹⁵⁵ prévoyant les modalités de transferts financiers et de compétence ainsi que la création d'instances locales *ad hoc*. L'année suivante, la décentralisation est inscrite dans la Constitution de l'État¹⁵⁶. En 1999, le chef de l'État, Jamil Mahuad a créé une Commission de Décentralisation¹⁵⁷ avec pour mission de « *préparer une proposition consensuelle de caractère national pour établir un nouveau*

¹⁵³ La « réforme agraire », pierre angulaire de la « Révolution Nationale de 1952 » avait, à défaut de contribuer directement au développement, libéré les énergies et les paysans enchaînés aux *latifundia* de l'*Altiplano*. Il s'est amorcé alors un tropisme oriental, dirigé d'abord vers les *Yungas*, vallées en contrebas de La Paz, puis incité par le « cycle de la coca » dans le Chapare et le « cycle du soja » dans le nord de Santa Cruz.

¹⁵⁴ En particulier les comités civiques, les organisations indigénistes, les partis politiques, les *cocaleros*, etc.

¹⁵⁵ Ley Especial de descentralización del Estado y de participación Social

¹⁵⁶ Título XI de la organización territorial y descentralización. Artículos 224 a 226.

¹⁵⁷ Comisión para la Descentralización, las Autonomías y Circunscripciones Territoriales

système de gouvernement et d'administration décentralisés ». Cette mission, composée de membres de la société civile, a pris du temps de consultation et d'études de cas¹⁵⁸ avant de rendre publiques ses propositions dans un document intitulé « *Propuesta de nuevo modelo de gestión para Ecuador* ».

En dépit de l'avancement de la réflexion nationale sur le thème de la décentralisation et de l'inscription de celle-ci dans la Constitution, aucune application n'a vu le jour car le pays traverse depuis le milieu des années 90, une grave crise politique et de représentation qui a vu défiler, entre 1996 et 2002, pas moins de 7 mandataires à la présidence de la République¹⁵⁹. La décennie 2000 connaît la même instabilité. L'Équateur ne connaît pas les conflits aigus entre l'État et les collectivités territoriales de premier niveau, comme en Bolivie, mais il partage la même instabilité politique qui paralyse souvent la vie économique et sociale.

Sur le thème de la décentralisation, le Pérou a sans doute l'histoire institutionnelle la plus ancienne parmi les trois pays des Andes centrales. En effet, les cadres de la décentralisation sont définis dès la Constitution de 1933, sans pour autant qu'il y ait une réelle distinction entre déconcentration des services de l'État et transfert de prérogatives, de compétences et de moyens aux niveaux administratifs inférieurs. Ils seront reconduits dans les deux Constitutions suivantes, en 1979 et 1993.

Mais, cette antériorité institutionnelle n'est pas synonyme d'avance par rapport aux autres pays andins. En effet, à partir de l'expérience du gouvernement de Fernando Belaunde (1963-1968), qui a mené une réflexion sur l'aménagement du territoire à partir de pôles de développement régionaux, des facteurs politiques et économiques ont désarticulé les expériences de décentralisation et ont finalement renforcé les tendances centralisatrices du pays :

¹⁵⁸ Un colloque sur le thème des études de cas de décentralisation s'est tenu à Manta en 1999

¹⁵⁹ Abdala Bucaram, élu le 10 août 1996, destitué le 6 février 1997 ; Fabián Alarcón (du 6 au 9 février 1997), puis Rosalía Arteaga (du 9 au 11 février 1997), puis Fabián Alarcón de nouveau (du 11 février 1997 au 10 août 1998), présidents par intérim, Jamil Mahuad, élu en 1998, destitué en 2000 ; Gustavo Noboa, président par intérim, Lucio Gutiérrez, élu en 2002 et destitué en 2005 ; Alfredo Palacio assure l'intérim jusqu'à l'élection de Rafael Correa.

Les années 70 voient l'avènement de dictatures militaires¹⁶⁰ : la grande affaire de la décennie est la réforme agraire de 1969 qui donne accès à la terre à une grande partie des ouvriers agricoles et aux communautés autochtones.

Les années 80 sont l'époque de guérilla du Sentier Lumineux. La guérilla et l'armée prennent en otages paysans et élus locaux et font régner la terreur.

Le gouvernement autocratique d'Alberto Fujimori établit dans les années 90 un pouvoir fondé sur le centralisme et le clientélisme. Les institutions territoriales sont noyautées. Sur le plan économique, les thérapies de choc néolibérales, préconisées par les institutions internationales sont appliquées sans état d'âme.

Le retour de la démocratie au début des années 2000 signifie aussi le retour de l'idée de décentralisation et pour la première fois en 2003, les présidents de régions sont élus au suffrage universel. Alors qu'en Bolivie, le spectre d'une dislocation nationale paralyse l'idée de fédéralisme et d'autonomie régionale, au Pérou, la décentralisation s'appuie aussi bien sur le niveau régional (les départements) que sur le niveau local (les municipalités).

4.4.3 Consolider l'État : un enjeu pour la Bolivie

Alors que la concrétisation du paradigme néolibéral s'est parachevée en Amérique latine dans les années 90 par le démantèlement du secteur public, tant dans la sphère productive que des services de base (éducation, santé, équipements collectifs), l'État se retrouve affaibli et le personnel politique qui le contrôle discrédité.

Dans le contexte des pays andins, où États et territoires souffrent d'une commune fragilité, l'idéologie néolibérale n'a pas eu de difficulté à s'imposer à partir des années 80. Mais à l'instar des pays du Nord qui développent des politiques de protection de leurs territoires, l'enjeu est la consolidation du territoire andin, dans le cadre de la réhabilitation d'un État

¹⁶⁰ Gouvernements des généraux Juan Velasco Alvarado (1968-1975) et Francisco Morales Bermudez (1975-1980). Ce sont des gouvernements militaires qui cherchent à avoir l'appui de la population par des politiques ciblées, notamment en matière territoriales.

affaibli par des styles erronés de gouvernance et par une exposition défavorable à la mondialisation réduite à sa dimension économique.

Deux faits plaident pour un espoir de renouveau de l'État en Bolivie : une première vraie alternance politique qui porte au pouvoir un mouvement jeune que soutiennent de larges pans de la société ; la volte-face de la Banque Mondiale, du moins une prise de conscience, qui reconnaît enfin les dégâts économiques, sociaux et environnementaux de 20 ans de politiques de dérégulation. La quasi disparition de l'agriculture vivrière lui ont fait comprendre le désastre dans les périphéries du monde telle la Bolivie. Elle prône à présent un soutien à l'agriculture après avoir contribué à sa faillite à l'instar des politiques de la CEPAL à son époque, pour des raisons idéologiques opposées.

4.5 Conclusion : permanence et révolution dans l'organisation spatiale de l'État

L'organisation spatiale de la Bolivie s'est longtemps figée dans ses anomalies : formes improbables de certains Départements ; administration difficile de territoires inaccessibles ; abandon d'espaces non polarisés, etc. La gestion territoriale, les infrastructures productives et les équipements collectifs ne concernaient que la capitale départementale, délaissant de larges pans de l'espace rural, livrés à eux-mêmes et dépourvus des infrastructures qui leur auraient permis d'avoir les ressources collectives pour se développer. Cette situation a perduré jusqu'à la révolution de 1952 qui a abouti à la nationalisation de ressources extractives et à la redistribution des terres dans la région andine, mettant fin à un système de production latifundiaire. Mais, cette première révolution n'a pas poussé la réflexion sur l'organisation spatiale du pays et son impact sur le développement en dépit d'un intérêt concret pour la colonisation des terres basses de l'Orient. Nous étions encore sous le paradigme de la planification et d'une réflexion a-territoriale du développement. Il faudra attendre 40 ans et un nouveau cycle révolutionnaire pour changer de paradigme et adopter celui de la décentralisation, accompagnée des concepts d'autonomie et de participation.

Les réformes libérales du gouvernement MNR des décennies 80 et 90 (Participation populaire et décentralisation, puis réforme départementale) se sont accompagnées d'une double révolution de la décentralisation et de l'autonomie au niveau local et au niveau méso. Cette double réforme a d'une part libéré les énergies et les appétences pour l'autonomie et la

décentralisation et il sera difficile de revenir à un État centralisé. Accessoirement, ces réformes d'organisation spatiale du pays ont multiplié les conflits de limites, preuve de la dynamique qu'ont entraînée ces réformes auprès de nouveaux acteurs et qui entre en lutte pour s'approprier les ressources collectives et naturelles mises en jeu.

Une deuxième révolution territoriale, amenée par un basculement politique majeur, a mis au pouvoir des représentants des communautés amérindiennes qui entendent en profiter pour reconquérir les espaces économiques, sociaux et culturels desquels elles étaient exclues depuis le temps de la colonisation. Les nouvelles règles politiques qu'elles ont établies à travers une nouvelle Constitution et la promulgation de lois idoines, les font basculer d'un statut d'éternels exclus dans leur propre pays à un statut d'excluants en se taillant un État plurinational à hégémonie amérindienne au nom du droit, mais du premier occupant.

Ces changements ont été déclenchés par une longue tradition de luttes des mouvements sociaux qui ont pallié la faiblesse de l'offre politique des partis politiques.

4.5.1 Le jeu des acteurs pour le changement : système d'alliance et signaux

Durant trois décennies, des années 50 aux années 80, les capacités de mobilisation, de résistance et de changement social étaient détenues par un grand syndicat ouvrier, minier et urbain, la COB. Avec son déclin, ce sont les mouvements sociaux des milieux ruraux qui ont pris la relève et montent en force à partir des années 90 pour devenir incontournables au début du deuxième millénaire. La diversité sociale, culturelle et ethnique de ces milieux génère une mosaïque d'organisations de tailles, de fonctionnements et de sensibilités différents. Certes, les objectifs tournent autour de la reconnaissance culturelle, l'accès à la terre, la participation politique et l'accompagnement du développement local. Mais la formulation de ces objectifs et la manière de les atteindre, c'est-à-dire la fin et les moyens épousent les sensibilités parfois opposées des communautés rurales amérindiennes.

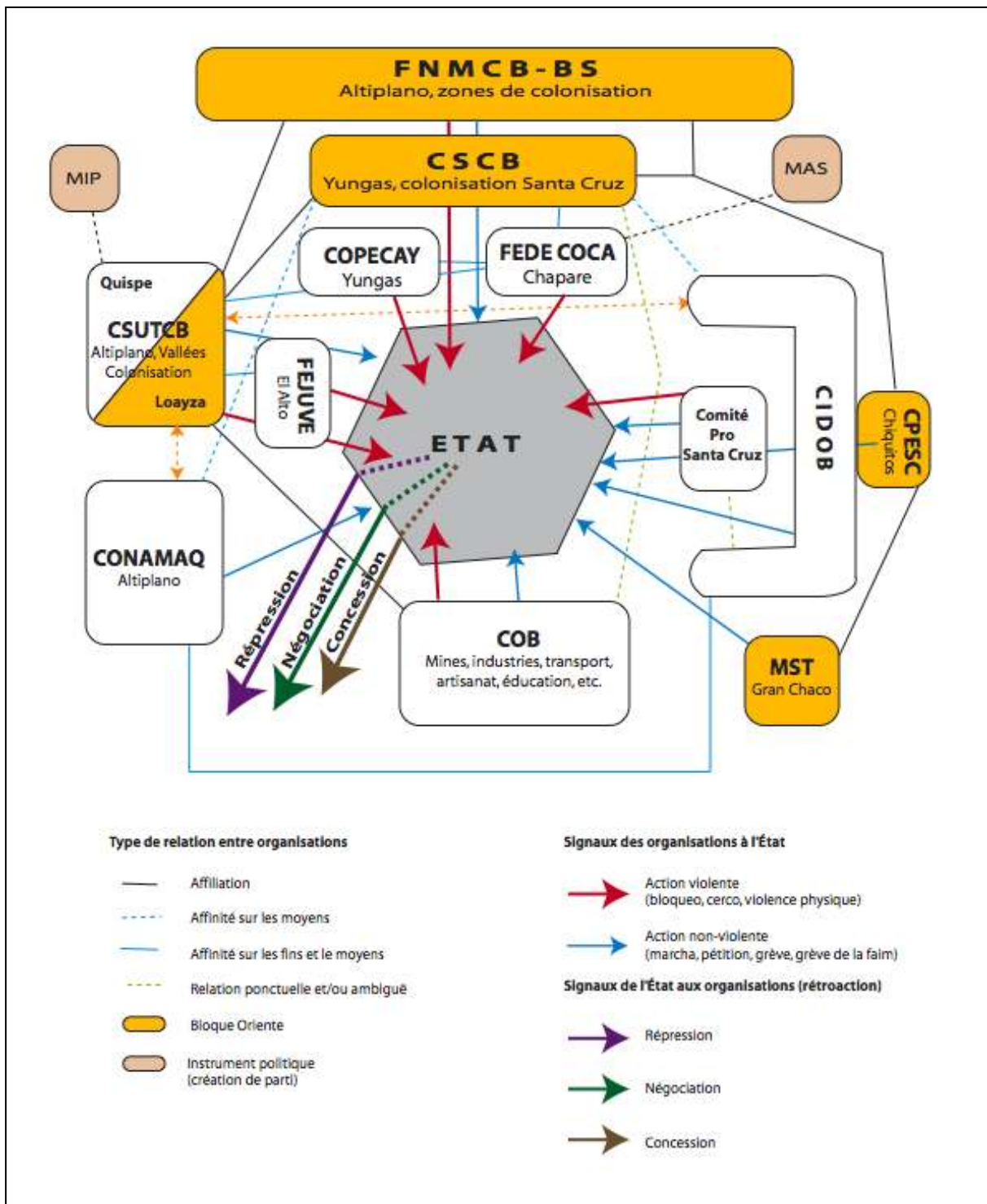
Concernant la fin, la CSUTBC canal Felipe Quispe veut prendre le pouvoir et instaurer un État indigène à hégémonie *aymara*. Le CONAMAQ et la CIDOB souhaitent juste défendre les droits locaux des communautés traditionnelles (territoire, gouvernance) sans remettre en cause le cadre de la république en vigueur.

Certaines organisations comme la CSCB adoptent une position intermédiaire et conciliatrice : il faut conquérir le pouvoir mais le partager sans hégémonie entre toutes les « nations originaires ». La CSCB fera souvent le lien entre les organisations radicales et les organisations légalistes.

Concernant les moyens, les organisations se partagent entre celles qui prônent les actions violentes (bloqueo, cerco, affrontement armé), et celles qui préfèrent les moyens plus pacifiques (grève, marche, pétition). La fédération des *cocaleros* du *Chapare* et la CSUTCB canal Felipe Quispe ont créé des partis politiques (respectivement MAS et MIP).

Le modèle de la figure 4.3 est un rapprochement focal du modèle conceptuel d'origine pour montrer un aspect important de la relation État-territoire. À cette échelle, les territoires n'apparaissent plus comme une entité cohérente. Le modèle dresse le système des types d'alliances contractées entre organisations sociales (affiliation directe, affinité totale, affinité partielle, relations sporadiques), des types d'actions (flèche rouge : action violente ; flèche bleue : action pacifique). L'énergie des signaux converge vers l'État. Il dispose de trois types de rétroaction pour faire baisser la pression : répression, négociation, concession.

Figure 4.3. Acteurs du changement social : les organisations sociales

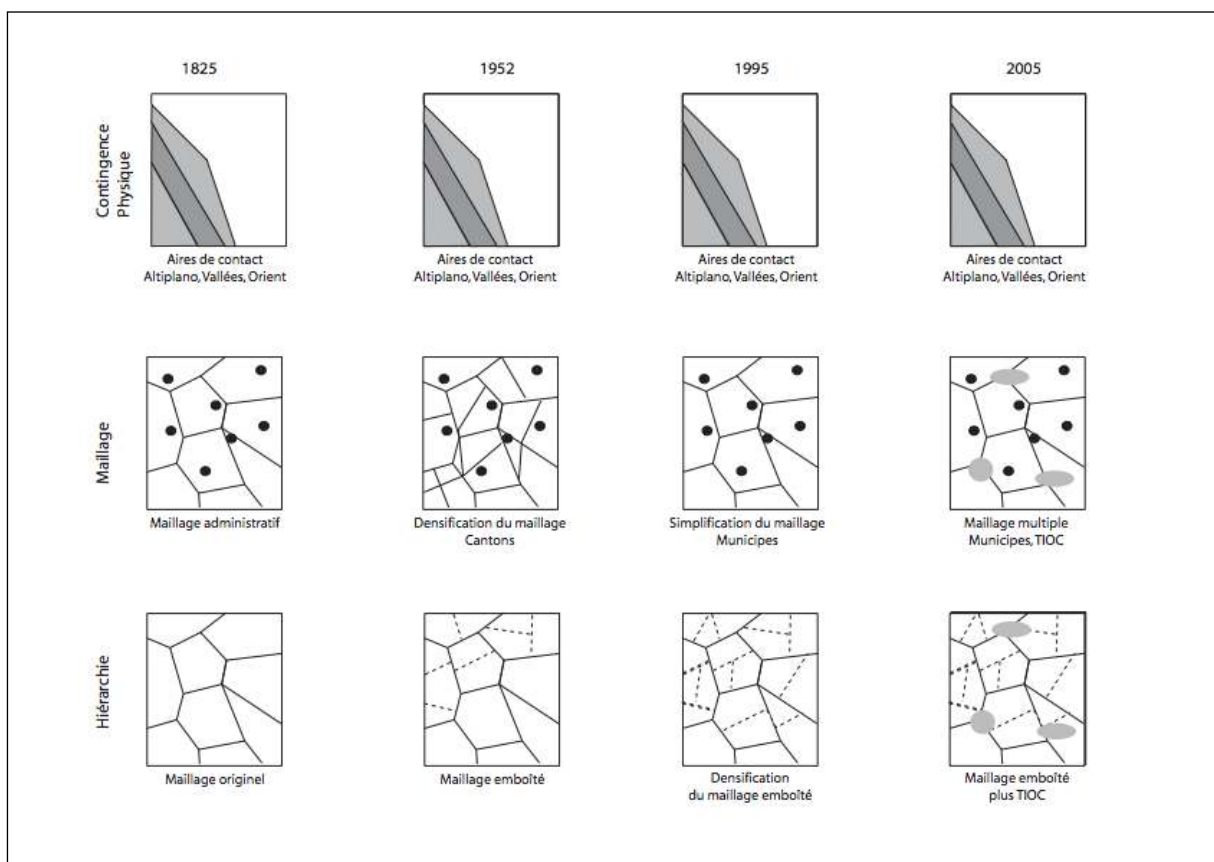


Sources : élaboration personnelle

4.5.2 Décomposition structurale de l'organisation territoriale

Trois processus géographiques sont ici entrés en jeu : le contact, le maillage et la hiérarchie. J'ai retenu quatre dates-clefs afin de suivre l'évolution des structures à l'aide des chronochorèmes. Le chorème identifié à partir du processus contact est une contingence continentale : une chaîne de montagne de direction Nord-Ouest/Sud-Est. Sur cette contingence s'est greffée la carte des densités de population. Les deux autres processus, maillage et hiérarchie donnent deux aspects complémentaires de l'organisation territoriale. Ce sont des chorèmes très stables, hyper-structurels qui n'évoluent que très lentement. Même l'avènement d'un État plurinational, prêt à engager des réformes territoriales de grandes ampleurs, n'a pas foncièrement remis en cause des structures spatiales, parfois aberrantes, mises en place dès l'époque coloniale.

Figure 4.4. Les chronochorèmes de l'organisation politico-administrative



Sources : élaboration personnelle

Chapitre 5

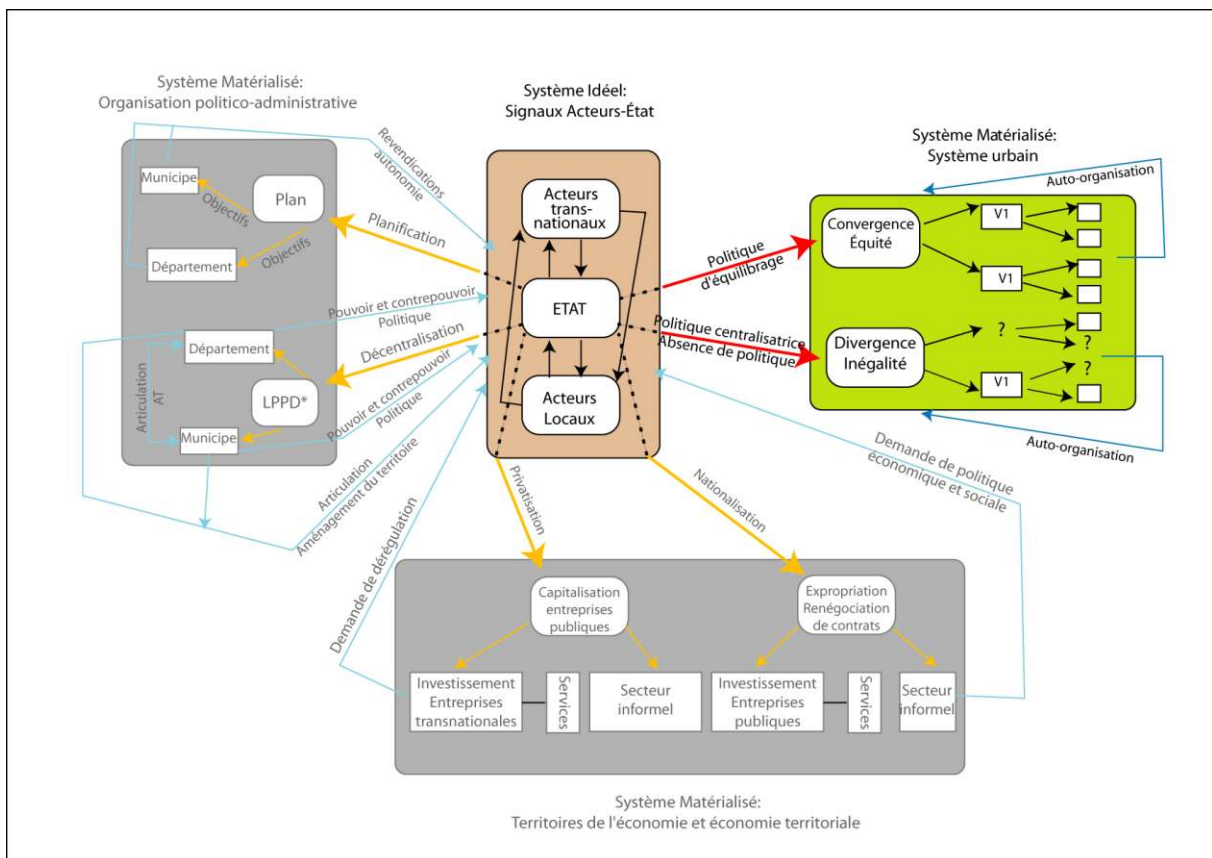
LES ACTEURS LOCALISÉS ET EN MOUVEMENT :

VILLES, TERRITOIRES, RÉSEAUX ET MOBILITÉ

5 Les acteurs localisés et en mouvement : Villes, territoires, réseaux et mobilité

La ville constitue le sujet central de ce chapitre. Cependant, la ville, même étudiée dans son contexte d'un système de villes, c'est-à-dire dans sa relation avec les autres villes avec lesquelles elle associe son destin, est intimement liée avec les territoires qui font également partie de son passé et de son devenir, quelles que soient les dispositions et les postures qu'elle adopte à leur égard. Un rapprochement focal sur le système matérialisé qu'est le système de villes révélerait un autre système que conformement ensemble villes et territoires, unis par des réseaux et parcourus de mobilités qui assurent leur dynamique.

Figure 5.0. Le système matérialisé exploré dans ce chapitre : système urbain



En couleur : les systèmes explorés. Sources : élaboration personnelle

5.1 La ville

La ville est un être géographique à fort potentiel. Son rôle est multiple mais tourne essentiellement autour de la notion d'interface. C'est d'abord un lieu de concentration de population et de ressources en tous genres, et un centre de pouvoir. La ville établit, à partir de ce potentiel, des relations avec son hinterland selon des modalités propres à chaque couple ville-campagne. C'est ensuite un élément d'un système complexe : ville parmi les villes, elle fait partie d'un système relationnel dans lequel elle occupe un rang et des fonctions déterminées. C'est enfin par la ville que pénètre la globalisation dans le local et les réponses locales à la globalisation passent également par les villes. La ville constitue donc le lieu privilégié de rencontre entre le global et le local. Mais évoquer la notion d'interface revient à parler de contact et plus avant, de limites ou de frontières. Or la ville, a priori rassurante pour le géographe car observable à l'œil nu, ne se laisse pas facilement connaître car sa dynamique génère de l'incertitude dans son organisation, dans ses relations, dans ses marges et dans son destin. C'est sans doute pourquoi la ville a suscité tant d'intérêts qui se sont traduits par un ensemble de connaissances et d'interrogations qui constituent la théorie urbaine. À moins de n'être intéressé que par certains détails de l'urbain ou de se noyer dans une mer de détails, le recours à la théorie urbaine s'avère indispensable pour qui souhaite connaître la ville au-delà de l'atmosphère qu'elle dégage.

Après avoir décliné l'originalité des villes des pays andins et la spécificité de leur organisation, nous allons les confronter aux théories récentes ou anciennes, en particulier celles se rapportant à leur production, à leur développement et à leur organisation. Le système urbain bolivien sera étudié dans son ensemble mais aussi dans les sous-systèmes qui le composent. En particulier, on exposera le cas des réseaux urbains de l'orient bolivien à la lumière de la relation entre urbanisation et développement territorial.

5.1.1 La ville andine à l'épreuve des théories urbaines

Les limites des modèles classiques de types hiérarchiques tels que formulés par Walter Christaller et conceptualisés par August Lösch ont été largement commentées par les géographes et les économistes spatiaux (Camagni, 1992, Derycke P.-H., 1994). Les auteurs évoquent essentiellement l'extraordinaire essor des transports et télécommunication et la spécialisation des villes. Pourtant, Roberto Camagni considère que le modèle classique

demeure « *un paradigme régulateur de l'organisation spatiale des activités agricoles, administratives/bureaucratiques et tertiaires traditionnelles* » (Camagni, 1992 : 39). Qu'en est-il des villes des pays des Andes centrales ? La double origine endogène et exogène des réseaux urbains andins, le modèle économique sans industrialisation, et les énormes disparités introduites par les transports et télécommunication font que ces modèles apparaissent encore moins utiles. Les modèles d'attractivité ou gravitaires sont difficiles à mettre en œuvre pour des raisons similaires et par manque de données significatives. Ces limites expliquent sans doute que peu d'auteurs se soient intéressés à élargir les champs d'application des modèles dans le contexte des pays périphériques. Dans le cadre de cette thèse, les modèles classiques de la théorie urbaine restent la référence pour l'analyse des réseaux urbains, mais dans un contexte où les champs de force, les stratégies et les acteurs sont multiples (à la fois territorialisés pour certains et déterritorialisés pour d'autres), une approche systémique peut fournir le cadre conceptuel et méthodologique qui peut aider à mieux comprendre le système urbain particulier de la Bolivie.

Ainsi, les villes andines du sommet de la hiérarchie doivent-elles se déterminer en fonction de deux types de stratégies non exclusives : stratégies territoriales et/ou stratégie réticulaire ; polariser son espace et/ou s'insérer dans le réseau monde ; être le centre d'une périphérie et/ou le relais périphérique d'un centre. En effet, dans le système-monde, l'espace apparaît parfois comme un coût (en termes d'équipement ou de transfert de solidarité), que certaines villes-centres de la périphérie mondiale souhaiteraient ne pas assumer, d'où une tendance à la dépolarisation de pans de territoires jugés non rentables ou non compétitifs ou même considérés comme des fardeaux. Les centres de niveaux inférieurs (régional et local) se comportent de manière plus classique avec des liens de polarisation du milieu et parfois des liens de coopération entre eux.

Les développements récents de la théorie économique sur les relations ville/développement et ville/croissance recèlent leur lot de paradoxes :

Des spécialistes de l'économie urbaine soutiennent que « *la concentration spatiale joue comme un facteur de croissance à travers la production d'économies de proximité* » (Beaumont C., *et al.*, 1999 : 163). Une nation comportant une seule agglomération concentrant toutes les activités porteuses de croissance connaîtrait une croissance plus forte

qu'une nation ayant deux ou trois agglomérations se partageant ces activités. Et inversement, les forces de dispersion qui limitent les potentialités des agglomérations limiteraient la croissance. La diversité des cas dans les Andes Centrales (macrocéphalie, bipolarisation et tripolarisation) offre un champ d'expérimentation de choix pour vérifier ces hypothèses pour les pays périphériques.

D'un autre côté, Paul Bairoch est un des rares auteurs à s'être intéressé aux villes de la périphérie mondiale (Bairoch, 1999). Sa thèse est que les villes du tiers-monde souffrent *d'inflation urbaine*. L'auteur précise que ces villes ont été causes de sous-développement, car elles n'ont pas suscité d'effet d'entraînement, ont été à l'origine de peu d'*innovations techniques et scientifiques* car l'écart avec les pays du Nord est trop important. Enfin, le secteur agricole n'a connu aucun *gain de productivité*.

L'inflation urbaine (croissance urbaine sans développement) a certes touché les villes andines et s'est accélérée avec les réformes agraires. Mais le phénomène s'est atténué grâce à l'existence de terres de colonisation disponibles et l'ouverture de fronts pionniers internes. Par ailleurs, la mise en place de l'économie duale a fait qu'une partie de l'activité agricole a pu réaliser des gains de productivité importants, soutenue par l'innovation et les investissements. Des effets d'entraînement sont identifiables dans la région de Santa Cruz en Bolivie, ou de Pucallpa au Pérou où le taux de croissance est le plus élevé du pays. Mais la ville andine ou para-andine, à défaut de développement intrinsèque, joue un rôle central dans l'encadrement de la mobilité, y compris lorsque cela concerne des mouvements de population inter-ruraux. Elle offre aussi, en doublet avec les campagnes, des possibilités de multi-activités et de double résidence pour des populations qui tentent ainsi de multiplier des occasions de revenus et de minimiser les risques économiques encourus avec l'« informellisation » des activités.

À travers l'évocation des éléments théoriques utiles à l'analyse urbaine, les spécificités des villes de la Bolivie qui apparaissent incohérentes, paradoxales, voire chaotiques (réseaux tronqués, double matrice, instabilité géographique et hiérarchique) constituent en fait des éléments logiques d'un système complexe à contraintes multiples, où les acteurs diversement informés, agissent en fonction de stratégies propres. L'un de ces acteurs, l'État, a vocation à un rôle de régulateur. Ces éléments sont bien sûr à prendre en compte et à intégrer dans la recherche d'une « théorie urbaine des réseaux andins ».

Puisqu'il y a intérêt à mettre la ville andine à l'épreuve de la théorie urbaine, avant même d'aborder l'étude du système urbain de référence, à savoir le système urbain bolivien, il s'avère indispensable d'exposer les énoncés qui structurent cette théorie urbaine ainsi que les modèles qui en apportent une illustration.

5.1.2 La théorie urbaine est-elle universelle ?

5.1.2.1 Modèle et théorie

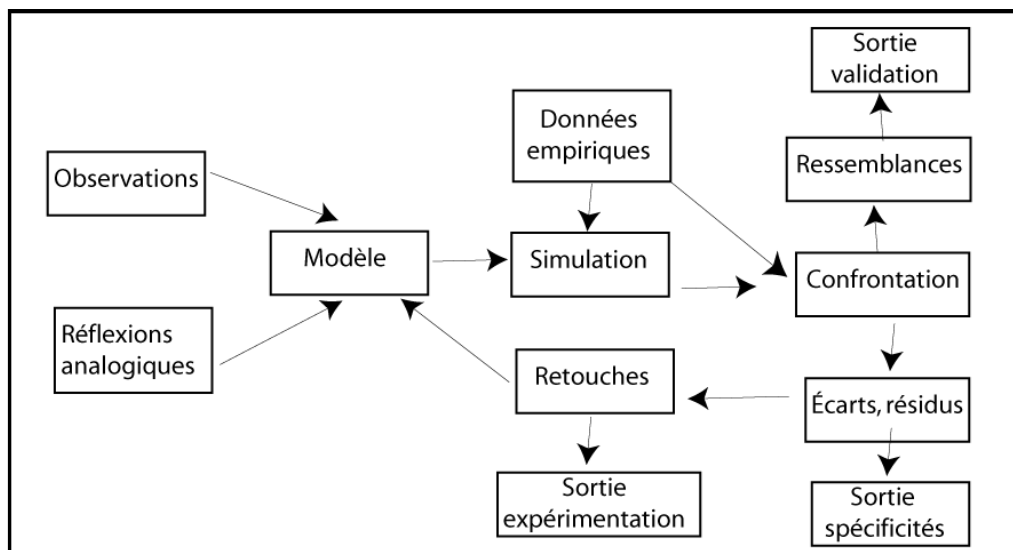
La théorie urbaine tire l'essentiel de ses arguments de l'explication économique. Il y a sans doute une cause intrinsèque à cela, car si la ville fut longtemps un lieu de concentration de pouvoir et de prestige, que se partageaient pouvoirs séculiers et pouvoirs religieux, la révolution industrielle qui a démarré en Europe à partir de la fin du XVII^e siècle, a fait exploser la croissance des villes. L'essor des villes est donc concomitant à l'essor du capitalisme industriel. Du point de vue des pratiques scientifiques, le succès, tardif mais durable, du modèle analytique de W. Christaller sur les places centrales a sans doute contribué à influencer la théorie urbaine par l'économie. En effet, ce modèle déduit l'espacement et la taille des villes en fonction d'une théorie économique : la maximisation ou optimisation des utilités pour les agents économiques. Autrement dit, les agents économiques, individus, collectivités, entreprises, cherchent à minimiser leurs coûts lorsqu'ils partent à la recherche de services. Les lieux les plus centraux offriront le plus large éventail possible de services, dont les services rares, afin de créer une synergie d'offre qui étire l'aire de chalandise du lieu central. L'optimisation de l'offre rejoint la maximisation des utilités du côté de la demande pour hiérarchiser les places de transactions qui forment le réseau urbain.

Le modèle de W. Christaller illustre jusqu'à quel point, théorie et modèle sont imbriqués lorsqu'il s'agit d'analyser les faits urbains, au point de les confondre l'un pour l'autre. Pour bien comprendre la spécificité du concept de modèle par rapport à la théorie, examinons ce qu'en disent les spécialistes.

F. Durand-Dastès démontre l'utilité des modèles en exposant un exemple très pédagogique de construction d'un modèle gravitaire entre deux villes (Durand-Dastès, 1995). La confrontation du modèle à la réalité permet de calculer les écarts, considérés comme résidus qui entrent dans le processus de calibration du modèle, c'est-à-dire d'ajustement des paramètres du

modèle pour le rendre plus efficace. Le processus d'itération du traitement des résidus et d'ajustement du modèle lui donne une allure de « système de traitement », qu'il nomme modèle de la modélisation (figure 5.1). Il est intéressant de comparer celui-ci avec le modèle des modèles publié par R. J. Chorley en 1964 (figure 5.2) et relaté dans *L'analyse spatiale en géographie* (Haggett, 1973).

Figure 5.1. Modèle de modélisation de François Durand-Dastès

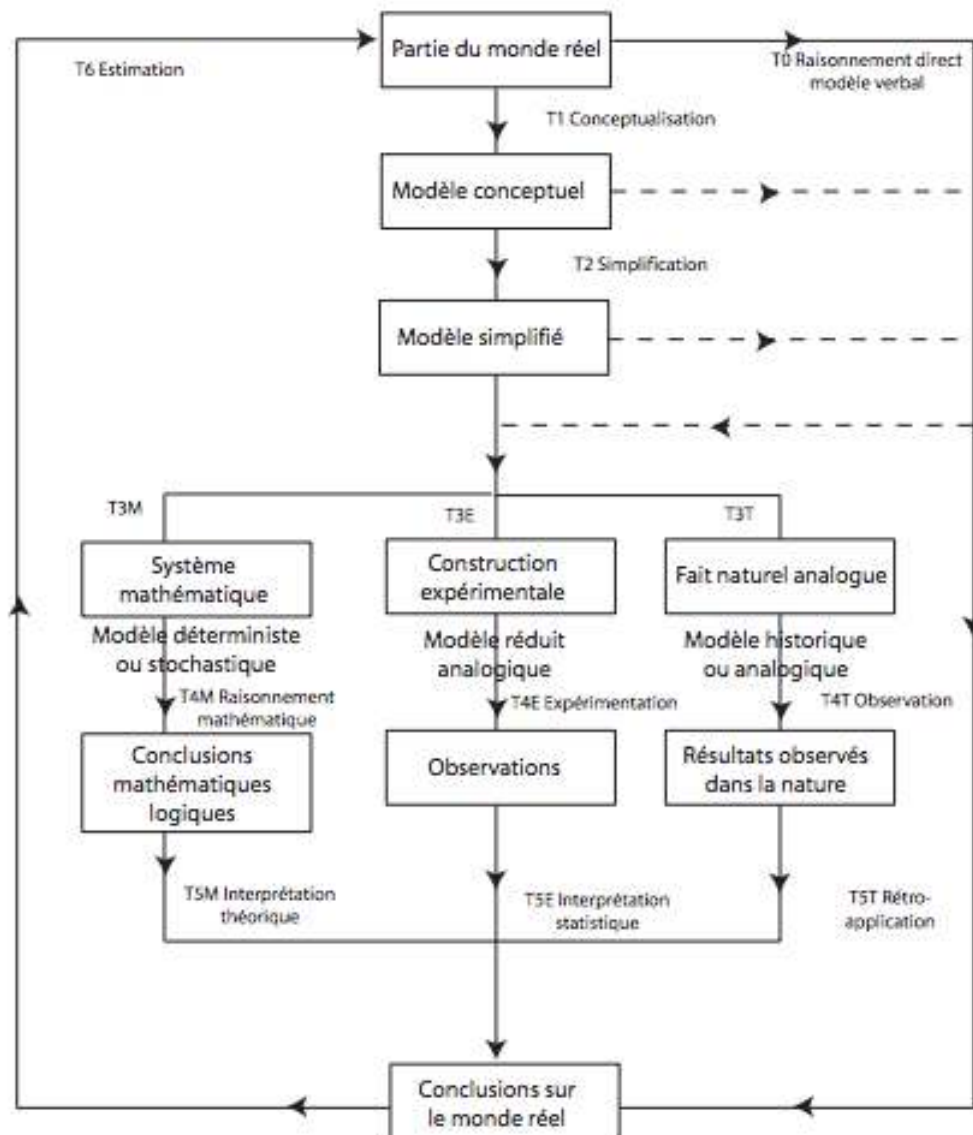


Sources : F. Durand-Dastès – Encyclopédie de la géographie (1995)

Le modèle de modèles de Chorley (figure 5.2) cherche à être exhaustif, en tout cas le plus complet possible. Il présente une étape d'abstraction (conceptualisation puis schématisation) à partir de la réalité avant de se soumettre aux trois types de modèles, par degré d'abstraction : 1) le modèle analogique direct élaboré par observation ; 2) le modèle analogique réduit, construit par expérimentation empirique ; 3) le modèle déterministe par raisonnement logique mathématique. La phase d'interprétation des résultats permet de donner des conclusions provisoires et de revenir dans le monde réel avec une avancée.

Le modèle de modélisation de Durant-Dastès (figure 5.1) se veut plus opérationnel et centré sur le modèle présentant le plus haut degré d'abstraction, c'est-à-dire le modèle mathématique, même s'il pourrait tout aussi bien s'appliquer à des modèles empiriques. Le modèle se construit par trois entrées (les observations, les analogies, les données empiriques). L'étape de simulation permet de « faire fonctionner » le modèle. On sépare la partie de l'information expliquée par le modèle et les écarts qui repartent dans le circuit du modèle.

Figure 5.2. Modèle de modèles de R. J. Chorley



Sources : P. Haggett, *L'analyse spatiale en géographie* (1973)

Ces deux modèles de modèles, l'un exhaustif et plus théorique, l'autre plutôt pragmatique et opérationnel, donnent une excellente idée de ce qu'est un modèle et rendent les définitions un peu moins arides. La définition que la plupart des auteurs citent en référence est celle de P. Haggett qui formule qu'« *Un modèle est une représentation schématique de la réalité élaborée en vue d'une démonstration* ». Il est vrai que la simplicité et l'efficacité de la formulation ont de quoi séduire. Cependant, P. Haggett a beaucoup parlé de modèles dans plusieurs de ses ouvrages et a proposé plusieurs formulations intéressantes. Dans *L'analyse spatiale en géographie humaine*, il dit qu'« *en construisant un modèle on crée une*

représentation idéalisée de la réalité afin de faire apparaître certaines de ses propriétés » (Haggett, 1973 : 30). Cette formulation, *a priori* moins séduisante que la première et donc moins diffusée, semble pourtant aller plus loin dans la réflexion puisqu'elle suggère que lorsqu'on s'intéresse à un thème, on extrait la partie de la réalité reliée à ce thème, et lorsqu'on époussette des bruits et scories, on fait acte de modélisation et l'on révèle les propriétés du réel qu'on ne pouvait voir. La première définition suggère une réduction de l'information (représentation schématique) alors que la seconde au contraire promet une augmentation de l'information (les propriétés révélées). En ce sens, *les places centrales* de W. Christaller constituent bien un modèle qui crée une représentation idéalisée d'une réalité dont les propriétés, mises à jour pour l'Allemagne du sud, testées avec succès sur d'autres espaces isotropes, et bien illustrées par des représentations iconiques en nids d'abeille, se déduisent sans difficulté. En dehors de ces espaces, son domaine d'application est différent puisqu'il s'agit avant tout de mesurer les distorsions dues aux contraintes physiques et sociales, ainsi que des comportements économiques qui introduisent d'autres logiques que celles qui sont sous-jacentes au modèle des places centrales (coûts de transport et optimisation de l'offre en termes de choix et de variété). R. Camagni souligne, à partir d'observations empiriques, d'importantes distorsions à la hiérarchie emboîtée des villes postulée par le modèle des places centrales. Il constate un phénomène de spécialisation, industrielle ou de services, qui dote des centres de niveau inférieur de services qu'ils n'auraient jamais dû détenir. L'auteur invoque enfin les comportements de coopération en réseau non hiérarchique des entreprises (de type districts industriels) qui provoquent localement une réorganisation du réseau des villes qui les éloigne du modèle d'organisation hiérarchique observé à une échelle plus petite (Camagni, 1992). Nous verrons plus loin que le phénomène de « surdotation » de villes de tailles modestes peut aussi intervenir dans des régions de faibles densités ou d'accessibilité difficile. Dans ce cas particulier, le rôle de la puissance publique est primordial dans la décision de maintien d'un certain niveau de services pour freiner ou inverser des tendances au déclin. En quelque sorte, en focalisant l'attention sur les districts industriels, R. Camagni soulève la question des sous-systèmes urbains, c'est-à-dire la question de la décomposition d'un système cohérent, national par exemple, en sous-systèmes régionaux dont la cohésion ou le délitement repose sur des logiques et des stratégies spécifiques.

Pour analyser les faits urbains, l'armature et la dynamique des villes ainsi que les formes d'urbanité en œuvre dans les villes de Andes et de l'Orient bolivien, on aura recours certes à des modèles, pour décrire ou pour expliquer, et on aura besoin de tester les domaines de validité des différents aspects de la théorie urbaine, car la Bolivie développe son propre paradoxe : une singularité d'autant plus originale qu'elle la tire d'une obéissance apparente à des règles universelles de croissance et de développement urbain.

5.1.2.2 *Éléments de la théorie urbaine*

L'hégémonie de l'économie apparaît au cœur de ce qui constitue la théorie urbaine. L'économie sous-tend des considérations de taille et d'organisation des villes comme nous l'avons déjà exposé. Dressons-en les thèmes :

- **La taille des villes** : la *taille* des villes serait corrélée à leur productivité et donc à leur richesse, d'où une *croissance* continue de la taille des villes en général. C'est aussi l'origine des processus de métropolisation. Est-ce le cas en Bolivie ? La croissance des villes est-elle corrélée uniquement à des considérations économiques comme la productivité ? Peut-on parler de métropoles lorsqu'on évoque des villes autour du million d'habitants comme La Paz ou Santa Cruz ? Y a-t-il d'autres moteurs de la croissance urbaine, spécifiques à l'espace étudié ?
- **Les villes organisées en système** : la théorie postule une organisation des villes en un *système hiérarchisé* en fonction de l'optimisation des marchés qui met en phase une offre variée et rationnellement distribuée dans l'espace, et une demande qui cherche à maximiser ses utilités. Les conséquences en sont d'abord l'existence d'une hiérarchie universelle (qui fonctionne à toutes les échelles d'analyse) qui est rendue par la loi rang-taille de G.-K. Zipf. C'est une loi qui dérive de la linguistique et qui, transposée pour l'étude des faits urbains, rend compte parfaitement des processus de hiérarchisation des villes disposées en système. Comment se comporte le système des villes dans des espaces à économie de prédation, centrée sur des activités extractives et l'agriculture extensive ? Est-ce que les phénomènes de « rotation des centres », de déclassification de villes, d'inversion des hiérarchies, propres à ces espaces instables, les éloignent de l'idéaltype présenté par le modèle de Christaller ou les fassent défier l'universalisme du modèle de Zipf ?

- **La ville et le nouveau paradigme organisationnel de l'économie :** R. Camagni postule une organisation des villes selon un schéma éclectique qui mélange hiérarchie cristallérienne, spécialisation urbaine et réseau de collaboration.
- Le modèle hiérarchique reste valable pour rendre compte de l'encadrement des activités agricoles, des services et infrastructures publiques, de l'organisation des multinationales à la recherche du travail qualifié et de l'organisation productive à flux tendus.
- Le modèle de spécialisation se complaît dans des réseaux de villes non hiérarchiques où se développent des activités, et donc de la main-d'œuvre, spécialisées. Les entreprises collaborent selon un schéma vertical (modèle de complémentarité sur les étapes d'une production) ou horizontal (division spontanée du travail ou liens de solidarité autour d'un produit complexe comme un produit culturel ou touristique).
- Dans ce modèle d'organisation en réseau, il n'existerait plus que trois niveaux de hiérarchie urbaine : 1) le réseau des villes mondiales, villes « complètes » assumant toutes les fonctions ; 2) le réseau des villes nationales spécialisées reliées par des rapports de coopération et/ou de complémentarités ; 3) le réseau des villes régionales, unies par les mêmes types de liens, mais avec peut-être plus de confiance et de solidarité.

Mais le moteur économique n'épuise pas tous les paramètres de la théorie urbaine. Paul Bairoch propose une piste qui nous intéresse car elle concerne les villes de la périphérie du monde. Selon l'auteur, les villes du Tiers-monde souffrent *d'inflation urbaine*. Ce que suggère P. Bairoch avec ce concept, c'est que dans les périphéries du monde, les villes cumulent les facteurs limitants. Elles n'ont pas les moyens d'accumuler du capital économique, social, culturel et les infrastructures de recherche qui conduisent à l'invention et à l'innovation. Elles subissent le poids d'une migration explosive, mais sans le cercle vertueux fait d'innovations urbaines et de productivité rurale qui ont été à la racine de la croissance et du développement dans les pays développés. Les villes de Bolivie souffrent-elles de cette inflation urbaine qu'a identifiée P. Bairoch, et par conséquent, échappent-elles à la loi taille/productivité ?

Il n'y a évidemment pas de théorie sans vocabulaire et la théorie urbaine en a créé un très riche pour accompagner ses concepts. Passons en revue les principaux concepts et le vocabulaire associé dans ses acceptions scientifiques les plus courantes :

Semis urbain ou semis de villes : On serait tenté de dire qu'à l'origine est le semis, notion éminemment géographique, reliée d'ailleurs à une vision spatialiste de la géographie. C'est la désignation qui a la préférence des *Mots de la Géographie* (Brunet, Ferras, Théry, 1992). Au contraire, le *Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés* (Lévy, Lussault, 2003) n'en fait pas cas, le trouvant même « désuet » par ailleurs. L'expression est en effet fortement imagée, suggérant une dimension presque démiurgique de la lointaine origine des villes : d'un geste auguste, une main invisible sème les villes, graines en devenir qui croîtront de façon différentielle en fonction de contraintes internes et externes. C'est au géographe qu'il revient de trouver, grâce à la géostatistique, les indices synthétiques pour étudier l'émergence et l'évolution du semis des villes.

Armature urbaine : l'armature urbaine s'est imposée en France dans les années 60. C'est une notion qui suggère une certaine rigidité (assez proche phonétiquement et étymologiquement d'armure). Elle est intimement liée à la vision technocratique de l'aménagement du territoire à l'époque du paradigme de la planification. Il fallait en effet s'élever contre l'image d'un « Paris et le désert français » instillée par l'ouvrage de Jean-François Gravier. L'armature urbaine, c'est un peu la volonté d'« armer » des métropoles d'équilibres comme autant de places fortes pour obliger la capitale hyper-centralisatrice à déléguer un peu de son pouvoir de décision sur tout le territoire national. À de rares exceptions près¹⁶¹, les géographes ont abandonné la notion d'armature urbaine qui est trop connotée de la rigidité technocratique d'une certaine idée révolue de l'aménagement du territoire. Ils lui préfèrent soit le semis, notion assez neutre, soit le réseau qui reflète mieux dynamiques des faits urbains.

¹⁶¹ Jean Rochefort dans *Les notions de réseau urbain et d'armature urbaine* (2002) propose d'attribuer les notions en fonction de l'échelle : armature pour l'échelle nationale, réseau pour l'échelle régionale. Toutefois, on ne perçoit pas l'intérêt scientifique d'une telle distinction, encore moins lorsque l'auteur, qui étudie la variété et la complexité des réseaux urbains, utilise des formules comme « le niveau régional de l'armature urbaine ».

Réseau urbain, réseau de villes : même si le terme est ancien, le concept de réseau apparaît comme un nouveau paradigme, tant il transcende tous les thèmes et toutes les approches. Certains géographes, ainsi que des professionnels d'autres sciences sociales, souhaitent même l'imposer de façon exclusive, décrétant la mort du territoire, voire de la géographie, nous en avons déjà discuté. Si l'on se place dans une perspective historique, il y a eu le temps du semis, suivi de la parenthèse de l'armature et nous sommes à présent dans l'ère du réseau. En quelque sorte le semis est à l'espace ce que l'armature est au territoire du planificateur et le réseau se rapporte au territoire des acteurs. Cependant, il n'existe aucun consensus autour de la notion de réseau urbain. Les géographes du courant spatialiste ne veulent pas donner plus d'importance à l'expression qu'ils pensent qu'elle devrait avoir, c'est-à-dire un concept parmi d'autres. *Les Mots de la Géographie* ne comporte pas d'entrée sur *réseau urbain* mais seulement une entrée plus générale sur *réseau*. Lorsqu'ils l'abordent, ils s'empressent de l'associer à une dimension strictement méthodologique avec le calcul d'indices de hiérarchisation ou d'intégration des réseaux urbains. Cette banalisation du concept de réseau urbain n'est pas partagée par l'équipe du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, qui par la plume du géographe économiste Giuseppe Dematteis donne une définition dynamique du réseau urbain¹⁶², en déclinant celui-ci en trois modèles de graphes qui se sont succédés : le réseau hiérarchique à la Christaller ; le graphe en étoiles des réseaux polarisés de villes de l'organisation de l'économie fordiste ; le graphe des réseaux de villes interconnectés de l'après-fordisme. Lorsque l'impersonnel réseau urbain devient réseau de villes, on voit apparaître clairement les acteurs, collectifs ou individuels qui agissent au nom des intérêts de la ville pour l'insérer stratégiquement dans de multiples réseaux de coopération. C'est un autre géographe de l'économie italien, Roberto Camagni, qui propose, au vu de l'évolution contemporaine, de réserver le concept de réseau de villes pour ces liens tissés entre les villes autour d'une idée de complémentarité, de synergie et d'innovation¹⁶³. Autrement dit, les

¹⁶² Réseau urbain : « Ensemble de villes reliées entre elles d'une manière durable et structurante par des interactions et des flux d'échanges matériels et immatériels ». (Dematteis, in : Levy, Lussault, 2003 :797)

¹⁶³ « Les réseaux de villes sont des systèmes de relations et de flux à caractère essentiellement horizontal et non-hiérarchique, s'établissant entre des centres complémentaires ou semblables, garantissant la création d'externalités d'économies, respectivement de spécialisation/complémentarité/division spatiale du travail et de synergie/coopération/innovation » (Camagni, 1992 : 37-38)

réseaux de villes seraient devenues non hiérarchiques : *exit* l'organisation cristallérienne ou fordiste.

Système urbain, système de villes : puisque le *réseau des villes* dérive vers une acception incluant le caractère non-hiérarchique de leur relation, et que *l'armature urbaine* se révèle trop connotée par sa liaison avec l'aménagement technocratique du territoire, et par là-même obsolète, il est besoin d'un concept qui puisse désigner globalement l'organisation de l'espace en général et des villes en particulier. La géographe Denise Pumain propose l'expression *systèmes de villes* qu'elle présente comme contenant à la fois les propriétés dynamiques de cohérence et de synergie tout en soulignant les possibilités d'analyse des « *propriétés géométriques et fonctionnelles des réseaux urbains* » (Pumain, 1992 : 623). Il faut dire que pour l'auteur, dont l'avis diverge sensiblement de celui des géographes économistes italiens, « *l'organisation hiérarchique demeure une caractéristique de la structure des systèmes de villes* ». Si D. Pumain évoque l'ancienneté de la notion de systèmes de villes, c'est pour mieux souligner son intemporalité et son utilité présente. Considérer les villes sous forme de système permet de dépasser le débat hiérarchie, non-hiérarchie, spécialisation, diversité, innovation, ainsi que le caractère éclectique des liens que les villes tissent entre elles. Au-delà de l'argumentation théorique de D. Pumain pour défendre le concept de système de villes, Lena Sanders propose des arguments opérationnels pour son utilisation dans *Système de Villes et Synergétique* (Sanders, 1992). Penser un réseau de villes comme un système permet d'identifier les rythmes et les cycles dans son évolution. Mais comment délimiter le système ? Doit-on en revenir aux trois niveaux de réseaux de villes identifiés par R. Camagni (réseau des villes mondiales, réseau des villes nationales spécialisées, réseau des villes régionales spécialisées ?). Il est vrai que le devenir des villes de niveau mondial dépend de plus en plus de leur insertion dans le réseau mondial des villes et de moins en moins de leur hinterland national ou même suprarégional. Mais plus on descend dans la hiérarchie des villes et plus leur interdépendance se fait sur le critère de la proximité, qui constitue donc un bon critère de délimitation d'un système de ville si l'on considère que c'est un système ouvert. Un tel débat est d'autant plus important que les villes de la périphérie, même celles au sommet de leur hiérarchie, participent peu au réseau mondial des villes. Elles continuent à dépendre largement du destin de leur hinterland.

Il resterait encore d'autres concepts à explorer comme trame urbaine (référence aux tissus qui constituent la substance d'une ville) ou urbanité (qualités intrinsèques d'un ensemble de propriétés matérielles et idéelles qui donne de la cohérence et une certaine « couleur » à la ville). Mais ces concepts concernent plutôt le niveau intra-urbain, dimension qui ne sera abordée que marginalement dans ce travail.

Dans la suite de ce chapitre, nous allons découvrir comment la Bolivie a développé un système urbain qui exprime une façon singulière de se conformer aux lois de la hiérarchisation et de la métropolisation. Cette originalité s'est forgée dans l'histoire de son urbanisation, faite d'influences multiples à partir des systèmes politiques qui se sont succédés pour imposer leur domination, et s'exprime dans un processus de hiérarchisation qui suggère l'existence de sous-systèmes qui évoluent au gré de cycles économiques instables. Cette instabilité se retrouve au sommet de la hiérarchie, où des phénomènes d'explosion urbaine et d'inversion des hiérarchies semblent défier une loi fondamentale qui postule un renforcement de la stabilité au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie urbaine (Sanders, 1992. Guérin-Pace, 1993).

5.1.3 Urbanogenèse en Bolivie

5.1.3.1 Analyser historiquement et géographiquement l'évolution d'un semis urbain

L'analyse de faits urbains, dans leurs dynamiques géographiques ou temporelles, se heurte au problème de seuil. À partir de combien d'habitants agglomérés considère-t-on qu'une agglomération est une ville ? Ne faut-il pas retenir des critères morphologiques, démographiques, fonctionnels, etc. ? La plupart des auteurs, qu'ils discutent ou non de la question, finissent par opter pour un seuil plus ou moins arbitraire, plus ou moins justifié. Ainsi, François Moriconi-Ebrard, dans *L'urbanisation du Monde depuis 1950* (Moriconi-Ebrard, 1993) présente une base de données de toutes les villes du monde ayant atteint 10 000 habitants (base Géopolis). Plus que cette limite de 10 000 habitants, qui contient sa part d'arbitraire, ce qui a primé dans l'élaboration de cette base de données des villes mondiales, ce sont les critères d'harmonisation qui permettent de rendre comparables les entités spatiales retenues en dépit de situations très diverses tant du point de vue morphologique que démographique ou fonctionnel.

France Guérin-Pace fait état d'une discussion autour de la notion de *seuil urbain*. Elle expose des avis différents avec des adeptes du seuil à 3000, 2500 et 2000 habitants (Guérin-Pace, 1993 : 25), mais ne présente pas d'argumentation des positions et se conforme, pour sa part, au seuil officiel de l'INSEE de 2000 habitants agglomérés. F. Guérin-Pace évoque aussi une définition officielle de l'INSEE concernant l'appartenance à une agglomération : deux communes urbaines contiguës forment une seule et même agglomération. Mais là aussi, il semblerait qu'il n'y ait pas de règle établie au sein même de l'Institut qui a varié sa position concernant les agglomérations contiguës. Pour commode que cela soit, surtout lorsqu'on pratique la méthode comparative, l'observation stricte d'une telle définition peut faire manquer des éléments importants de compréhension de l'évolution du système urbain. Certaines capitales des pays du Sud se sont vues adjoindre des villes-satellites qui, pour avoir des liens privilégiés du fait de la proximité, n'en conservent pas moins une autonomie complète de gestion et d'activités qui leur font prendre parfois des décisions pas toujours conformes aux intérêts de la ville-capitale. C'est le cas, par exemple de Pikine, ville-satellite de Dakar au Sénégal et d'El Alto, ville-satellite de La Paz. On peut arguer que, nonobstant leur contiguïté, il n'y a aucune raison objective de les considérer comme une entité unique, tant leurs relations, faites de rivalité/compétition et/ou de complémentarité/coopération, ne les distinguent pas plus ni moins que si elles étaient distantes, ne serait-ce que de quelques kilomètres. Dans ce cas, et parce qu'on est vers le sommet de la hiérarchie, il est intéressant de tester les deux hypothèses, à savoir, les considérer séparément, puis les considérer comme une seule et même entité.

Lorsqu'il s'apprête à dresser la fresque historique de *l'urbanisation du Monde*, Paul Bairoch refuse de « *tomber dans le piège des discussions oiseuses sur la définition [d'une agglomération]* » (Bairoch, 1999 : 20). Puisqu'il s'agit de parler de l'urbanisation au-delà des siècles et tenir compte des contextes historiques, l'auteur retient deux seuils : 5 000 habitants et 2 000 habitants. Pour comparer les taux d'urbanisation, il suffit de rajouter 3-4 points de pourcentage au taux calculé sur le critère de taille des 5 000 habitants, pour harmoniser le critère des 2 000 habitants. Le seuil inférieur doit être ajusté à la profondeur historique et au contexte géographique de l'analyse. Les niveaux technologiques, les représentations sociologiques et culturelles, le degré d'ouverture et d'autres critères spécifiques ne permettent pas de définir une fois pour toutes un seuil pour définir une agglomération urbaine.

Tableau 5.1. La population bolivienne dans son environnement régional

Année de référence : 2000			
	Population totale (millions)	% de population urbaine	Densité (h/km ²)
Argentine	36,9	90,5	13
Venezuela	24,4	86,9	26,4
Chili	83,5	86,6	20,6
Brésil	174,2	81,2	19,3
Colombie	39,8	74,9	37,2
Pérou	26	72,8	20,1
Bolivie	8,3	62,4	4,8
Équateur	12,3	61,4	12,9
Paraguay	5,3	58,7	37,1

Sources : CEPAL ; élaboration personnelle

En ce qui concerne la Bolivie, la taille officielle d'une agglomération urbaine est de 2 000 habitants. À l'instar de Paul Bairoch, je ne discuterai pas ce chiffre, à moins qu'il ne serve à la comparaison. Il me semble tout à fait ajusté à la situation d'un pays peu peuplé dans l'absolu, peu dense et relativement peu urbanisé comme le montre le tableau 5.1. En effet, avec une population de 8 274 325 habitants recensés en 2001, l'Institut National de la Statistique estime la population bolivienne en 2010 à environ 10 millions d'habitants dont 66% vivent en milieu urbain (57,5% lors du recensement de 1992, 62,4% lors du recensement de 2001). Avec seulement 129 agglomérations urbaines en 2001, on constate que le système urbain bolivien est de petite dimension et sa croissance est un phénomène récent. On peut donc s'attendre à une certaine instabilité dans la hiérarchie de ce système.

5.1.3.2 Villes précolombiennes, villes coloniales, villes de l'économie globalisée

L'urbanisation de l'Amérique latine est considérée par des auteurs récents comme fort ancienne (Dureau, Gouëset, 2006), même si le spécialiste de l'histoire de l'urbanisation qu'est

P. Bairoch en parle peu, car les foyers urbains les plus anciens, qui l'intéressent, se trouvent sur d'autres Continents (Asie, Afrique, Europe). Les auteurs font bien sûr allusion aux Cités de l'Amérique centrale, car l'urbanisation de l'Amérique andine est finalement un phénomène relativement récent. On peut parler de *modèle d'urbanogenèse andin* qui se décompose en trois périodes :

- Époque préhispanique : entre 1460 et 1520, à peine quelques années avant l'arrivée des Espagnols en 1532, les conquêtes incaïques ont obligé l'administration des Incas à semer des villes tout le long d'un Empire qui s'étire sur la Cordillère sur plusieurs milliers de kilomètres (Deler, 1976). L'administration de l'Empire, mais aussi l'obligation d'entretenir des garnisons pour mater les nombreuses rébellions sont à l'origine de ce *semis rectiligne* de villes, particulièrement dense dans l'actuel Équateur. Les Incas vont même être obligés de transférer leur Capitale de Cuzco à Tomebamba au Sud de Quito.
- Époque coloniale : c'est dans ce contexte de difficile consolidation de l'Empire inca que les Espagnols débarquent en 1532. Malgré une politique quasi systématique de la table rase, les *conquistadores* vont s'appuyer sur le réseau urbain existant pour installer les centres de domination. La logique est la même que celle des Incas, si ce n'est que les Espagnols produiront des villes comme sièges de pouvoir et d'organisation d'un processus systématique de domination et d'exploitation de la nature et des hommes. La mise en place d'une économie de prédation nécessite la mise en place d'un réseau urbain spécifique : il faut des *têtes de pont* en position littorale d'où préparer les expéditions et convoier les richesses vers la métropole ; on fonde des *villes-relais* afin d'assurer la logistique entre les lieux de production et la ville tête de pont. Ainsi est née La Paz, ville-relais entre Potosi et Lima. La fondation d'une ville est souvent un préalable pour recevoir du Roi d'Espagne Philippe II ou de son représentant en Amérique un titre officiel qui octroie une autonomie de gestion, comme pour le cas de Potosi et de sa fabuleuse mine d'argent vers 1561 qui reçut le titre de *Villa Imperial de Potosi*. À peu près à la même époque, le capitaine Ñuflo de Chavez, accompagné de quelques Espagnols et *Guaranis*, part d'Asunción dans l'actuel Paraguay pour fonder une improbable ville dans les confins du territoire chiquitos parce qu'il rêvait de conquérir les vastes contrées mythiques de Moxos. Le

vice-roi de Lima Francisco de Toledo lui adjointra de migrer et de s'installer à l'Ouest du Rio Grande (ou Rio Guapay) afin de rejoindre un autre groupe de colons partis de Lima. C'est un endroit propice pour fonder une ville dont la tâche, bien moins noble aux yeux de N. de Chavez, consiste à surveiller les incartades vers l'Occident des turbulents Indiens Chiriguanos¹⁶⁴. C'est donc de la rencontre entre ce rêve frustré de découverte et de conquête d'un capitaine *conquistador* et de la nécessité pour l'autorité vice-royale de surveiller son glacis préandin qu'est née la ville de Santa Cruz de la Sierra (Roca, 2001). La fondation de Tarija en 1574 et de Vallegrande en 1612 obéissait aux mêmes considérations de créer un avant-poste afin de contenir les *razzias* perpétrés par les *Chiriguanos* sur les installations espagnoles liées à l'exploitation de l'argent à Potosi. C'est ainsi qu'est né l'embryon de réseau urbain de l'Orient qui allait stagner jusque vers les années 50 du XX^e siècle avant de connaître une véritable explosion urbaine qui a accompagné l'entreprise de colonisation des terres agricoles de l'Orient connue localement sous forme de « Marche vers l'Orient ».

- Époque républicaine : la naissance (et parfois la mort) des nouvelles agglomérations, dont le rythme s'est accéléré, se fonde sur des cycles d'activités économiques spéculatives. Cela se traduit en Bolivie par une sorte de rotation des centres urbains qui naissent, croissent et disparaissent en fonction de cycles d'activités économiques extraverties (cycles de l'argent, de l'étain, du caoutchouc, du soja, des hydrocarbures, etc.).

Bien étudié dans le cas de l'actuel Équateur, le modèle andin d'urbanogenèse ne s'applique toutefois que partiellement à la Bolivie. En effet, située en marge de l'empire inca, la Bolivie a peu bénéficié du chapelet de villes que l'administration inca a semé de Cuzco à Quito. En fait, la Bolivie a créé son propre modèle « urbano-génétique » assez spécifique, plus récent et

¹⁶⁴ Thierry Saignes, historien spécialiste des Chiriguanos montre qu'ils sont arrivés dans les Andes depuis les terres basses du Chaco en même temps que les Espagnols. Vainqueurs des Incas, ils ont ensuite opposé une farouche résistance de trois siècles à l'État colonial puis républicain jusqu'à l'orée du XX^e siècle. Impuissant à réguler les relations entre les colons et cette ethnie irréductible, cet État s'est résolu à l'éliminer physiquement, profitant des conflits internes et du cycle infernal exaction-révolte-répression (Saignes, Combès, 2007).

plus dépendant des grands cycles de l'économie globale que des cycles politiques qui apparaissent secondaires :

- Un cycle extractiviste qui a commencé à l'époque coloniale et qui subit un déclin vers la moitié du XX^e siècle. Potosi et sa fabuleuse mine d'argent furent à l'origine de l'intérêt de la couronne d'Espagne à favoriser l'essor d'un réseau urbain andin pour exploiter le minerai, exporter les métaux par les établissements du Vice-royaume du Pérou (Lima) et gérer une main-d'œuvre indigène abondante. Un semis de villes andines a surgi près des lieux d'extraction de minéraux, ainsi que des villes-relais le long de l'itinéraire d'exportation. L'argent de Potosi était tellement important qu'on y installa l'*Audience de Charcas*, entité autonome du Vice-royaume du Pérou. C'est dans ce contexte qu'ont été fondées, dès le XVI^e siècle, les villes de La Plata (nommée aussi Chuquisaca et plus tard Sucre à l'avènement de la République) présentée comme siège de l'Audience de Charcas, et La Paz comme relais essentiel sur l'itinéraire de Cuzco et Lima (Bridikhina, 2007 : 33)¹⁶⁵. Oruro viendra plus tard au XVIII^e siècle suite à la découverte de minerais à son endroit. Le système se complète d'un réseau de villes dans les vallées, dont le rôle est d'encadrer, avec des services et de la logistique, la recollection et l'acheminement des produits agricoles vers les lieux de consommation que sont les villes minières.
- Un cycle agricole intrinsèque, qui prend la relève de cycle minier andin à partir de la seconde moitié du XX^e siècle. Des villes se sont créées et renforcées dans les vallées et les *Yungas*. Mais la grande majorité des villes nouvelles a surgi dans le Département de Santa Cruz. Là s'est mis en place un modèle agricole à base de produits bruts ou semi-finis pour l'agro-exportation. Ce sont des activités très propices à la mise en place d'un réseau urbain hiérarchisé pour proposer des services de tous niveaux aux entreprises et aux personnes qui pratiquent l'agriculture intensive comme extensive (soja, maïs, canne à sucre, élevage bovin, fruits et légumes, etc.).

¹⁶⁵ Dates de fondation des villes de l'Audience de Charcas : Outre Potosi qui n'a pas de date de fondation officielle et La Plata (1538 ou 1540) La Paz fut fondée en 1548, Cochabamba en 1570, Tarija en 1572 ou 1574, Oruro en 1606 pour la zone andine (Bridikhina, 2007).

Morphologiquement le système urbain de la Bolivie subit l'influence de ses deux matrices historico-économiques : le cycle extractiviste lui a conféré une linéarité, les villes s'étendant le long des filons andins de minerais exploitables ; le cycle agricole suscite un semis urbain surfacique parce qu'il faut apporter les services au plus près des lieux de production.

5.1.3.3 Derniers développements : la transition de la ville minière vers la ville multiactive

Au niveau national, le système urbain bolivien a connu une évolution très contrastée. Des phénomènes concomitants d'expansion et de déprise, de reclassification et déclassification suggèrent qu'il existe des sous-systèmes régionaux à évolution différentielle. En un siècle, il s'est créé 110 agglomérations de 2 000 habitants et plus, passant de 19 villes en 1900 à 129 villes en 2001 (Tableau 5.2).

Tableau 5.2 : Croissance du nombre de villes dans les Départements de Bolivie

Département	1900	1950	1976	1992	2001
Pando	0	0	1	1	1
Beni	1	4	9	12	12
Santa Cruz	2	7	21	42	55
Tarija	1	3	5	5	6
Potosí	2	6	10	10	9
Oruro	2	3	7	9	7
Cochabamba	5	8	8	14	16
La Paz	4	5	14	17	16
Chuquisaca	2	4	6	6	7
Nombre total de villes	19	40	81	116	129

Sources : INE, Bolivie ; élaboration personnelle

En 1900, il y a à peine quatre villes dans tout l'Orient bolivien. Entre 1900 et 1950, sur les 21 villes nouvellement créées, 8 l'ont été dans l'Orient et 13 dans les Andes. À partir de 1976, la tendance s'inverse : sur 41 villes créées, 25 l'ont été dans l'Orient, 19 dans les Andes. Ensuite, le nombre des villes des Andes stagne puis régresse, tandis que celui de l'Orient

explose : doublement du nombre de villes à Santa Cruz entre 1976 et 1992 (de 21 à 42). 2001, Santa Cruz compte 55 villes, beaucoup plus que les deux départements andins les plus urbains réunis : La Paz et Cochabamba (32 villes).

C'est donc le Département de Santa Cruz qui a le plus bénéficié de la croissance exceptionnelle de cette période, passant de deux villes en 1900 (Santa Cruz y Vallegrande) à 55 villes en 2001. Durant le XX^e siècle, il s'est créé sur le territoire de la Bolivie 110 villes environ, dont 43% ont surgi dans le Département de Santa Cruz. Ce processus de grande ampleur d'urbanisation de l'Orient ne concerne toutefois que le Département de Santa Cruz. En effet, sur le long terme, on constate une stagnation de l'urbanisation dans les autres Départements orientaux en dépit du fait qu'ils ont connu, ou connaissent encore, leurs cycles respectifs d'activité : le caoutchouc pour Beni et Pando¹⁶⁶, au début du XX^e siècle, le gaz naturel pour Tarija à la fin du même siècle.

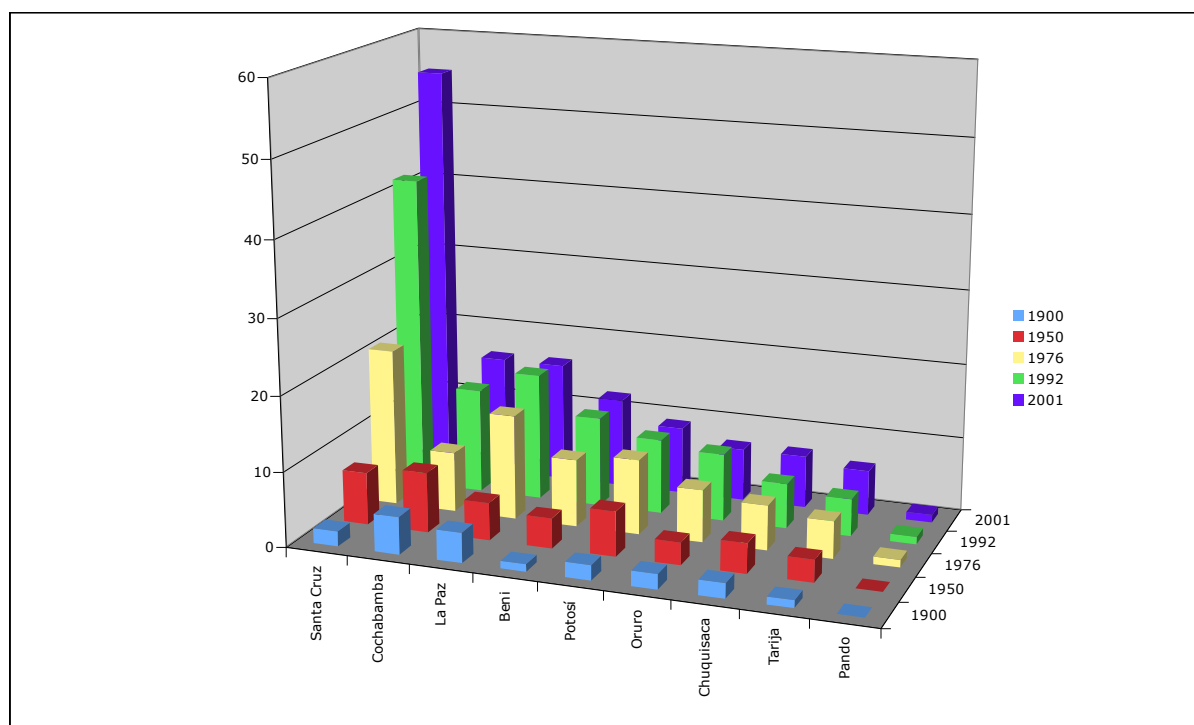
En matière de création de villes, le cas du Département de Santa Cruz mérite qu'on s'y attarde. Le phénomène est assez brutal et récent puisqu'il se concentre sur la deuxième moitié du XX^e siècle. Les cycles miniers, qui ont fait la richesse de la puissance coloniale puis de la bourgeoisie créole, ont créé une urbanisation impressionnante¹⁶⁷, mais n'ont pas mis en place un semis de villes comme pour le cas de Santa Cruz. Dans ce Département, le nombre de villes s'est multiplié par trois entre 1950 et 1976, par deux entre 1976 et 1992 et par 1,3 entre 1992 et 2001. Bien que le processus s'atténue, la mise en place du réseau urbain du Département de Santa Cruz se distingue par sa brièveté et son caractère spectaculaire. C'est une véritable floraison urbaine bien illustrée par le graphique 5.1. Alors que dans le département de Santa Cruz, les villes continuent de croître en nombre et en vigueur, on constate en revanche un épuisement relatif dans la création de villes lors des dernières décennies du XX^e siècle. C'est le cas dans tout l'Orient à l'exception de Santa Cruz, c'est-à-

¹⁶⁶ La relative brièveté du cycle du caoutchouc et la provenance des capitaux d'exploitation de Santa Cruz n'ont pas permis une urbanisation poussée dans les Départements du Beni et de Pando et les agglomérations de Trinidad, Reyes, Rurrenabaque, Riberalta, Guayaramerin et Cobija, isolées dans leurs contextes géographiques, comme l'était Santa Cruz pendant très longtemps, n'ont jamais pu décoller.

¹⁶⁷ Les historiens prétendent que Potosi au XVII^e siècle, avec 160 000 habitants, rivalisait en richesse et en nombre d'habitants avec Séville, puis Madrid, capitale de la puissance coloniale (Helmer, 1956).

dire dans le Beni, Pando et Tarija, mais aussi à Cochabamba et à Chuquisaca, Département des hautes vallées andines. Les Départements andins (La Paz, Oruro y Potosí) vont même connaître une déprise urbaine (une déclassification selon l'expression de F. Moriconi-Ebrard) pour la même période.

Graphique 5.1 : Croissance du nombre de villes dans les Départements de Bolivie



Sources : INE, Bolivie ; élaboration personnelle

5.1.4 Croissance urbaine, hiérarchie et métropolisation

5.1.4.1 Analyser la hiérarchie dans un système urbain

Le concept de réseau urbain dérive d'abord d'une simple constatation : il existe peu de grandes villes et une multitude de petites villes. Et le concept de système urbain suit la seconde constatation lorsqu'on s'aperçoit que ce réseau est hiérarchisé, avec une certaine profondeur dans le nombre de niveaux hiérarchiques et une certaine amplitude quant au nombre d'agglomérations à chaque niveau de la hiérarchie. C'est le géographe allemand, G.-K. Zipf qui théorise ces constatations empiriques en proposant la loi rang-taille, laquelle décrit les liens entre les villes exprimant des relations d'interdépendance statistique dont la propriété

fondamentale est une organisation de type hiérarchique. En géographie, cela signifie que toute société territorialisée est traversée par des mouvements contradictoires :

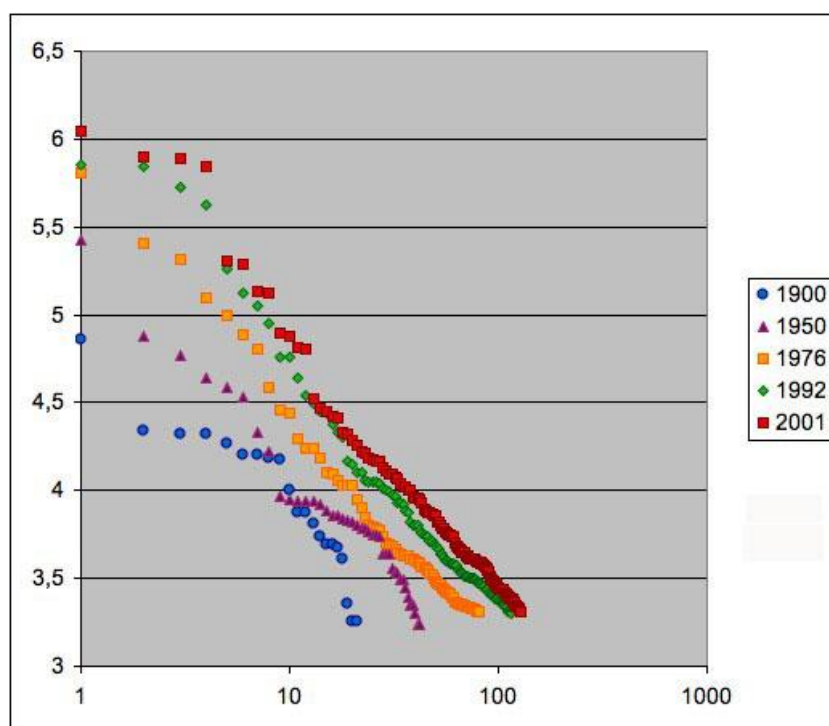
- Un mouvement de concentration pour réaliser des économies d'échelle, optimiser les utilités individuelles et sociales, multiplier les opportunités d'activités et d'échanges.
- Un mouvement de déploiement spatial qui correspond à la nécessité d'occuper les points stratégiques du territoire pour profiter de toutes les ressources, et plus particulièrement les ressources géographiques (ressources de localisation et ressources naturelles du sol et du sous-sol).

Fondée à l'école des Lumières et du positivisme par les *Libertadores*, Simon Bolivar, Antonio de Sucre et Andrés de Santa Cruz, la Bolivie s'est dotée très tôt d'un appareil statistique étatique. Il a réalisé cinq recensements au XIX^e siècle (1831, 1835, 1845, 1854, 1882), le premier à l'initiative du gouvernement du Maréchal de Santa Cruz lors de son mandat présidentiel. Il est évident que les difficultés d'accès et le mode de vie des communautés amérindiennes ne permettaient pas un véritable recensement du milieu rural et l'on devait se contenter d'estimation. En revanche, on peut donner plus de crédit aux recensements urbains pour des raisons inverses. Il s'est tenu quatre recensements aussi au XX^e et un au XXI^e siècle (1900, 1950, 1976, 1992 et 2001). Le recensement de 1900 est dans le droit-fil des recensements précédents avec les mêmes limites. 1950 inaugure les premiers recensements modernes, avec des moyens à la hauteur de l'enjeu. Ces réserves étant faites, j'ai établi le graphique 5.2 qui regroupe tous les profils de la loi rang/taille pour analyser l'évolution du réseau urbain de la Bolivie au cours du XX^e siècle. Ce graphique est à mettre en perspective avec les cartes des résidus de la loi rang/taille, en fonction de la droite qui ajuste le nuage de villes de chaque profil rang/taille.

En 1900, le réseau urbain de la Bolivie affiche un profil où l'on peut distinguer trois à quatre niveaux de hiérarchie (profil bleu sur le graphique 5.2). La Paz, au sommet se distingue, suivie d'un groupe de huit villes, parmi lesquels les villes minières : Potosi, Oruro, Corocoro, et aussi Sucre, capitale constitutionnelle située près de Potosi ; des villes d'encadrement de la production agricole dans les vallées andines : Cochabamba, Punata, Tarata ; et une ville de l'Orient, Santa Cruz qui tente d'échapper de son isolement séculaire pour se greffer sur la vie économique nationale. On distingue un palier à ce premier niveau qui suggère une certaine

difficulté de ces villes à se hiérarchiser entre elles. La consultation de la carte 5.1 entérine cette analyse. En effet, les résidus négatifs en haut de la hiérarchie urbaine (La Paz, Cochabamba, Potosi et Oruro) signifient que par rapport au profil typique du réseau urbain dans son ensemble, le haut de la hiérarchie affiche quelque faiblesse relative. La dizaine de villes qui conforment le niveau immédiatement inférieur, participent aussi à l'encadrement de l'économie minière exportatrice et des produits agricoles pour alimenter les centres miniers.

Graphique 5.2. Loi rang/taille des villes de Bolivie entre 1900 et 2001



Sources : INE, Bolivie, élaboration personnelle

Abscisses : rang ; ordonnées : taille ; les données sont transformées en logarithmes

En 1950, la situation semble stable, avec une capitale qui se détache d'un groupe de sept villes (profil violet). Ce premier groupe se hiérarchise mieux toutefois qu'en 1900, sauf pour Cochabamba, la seconde ville de Bolivie, qui peine à trouver sa place théorique. Dans l'ensemble, le système semble se conformer aux cas observés de systèmes de villes plus anciens dans la littérature au sujet de la croissance urbaine. Cependant, dans le détail, on note qu'Oruro dépasse Potosi. Ce qui dénote une déprise dans l'ancienne *Villa Imperial*. Mais pour le centre minier de Corocoro et le centre agricole de Tarata, on assiste à un véritable déclin, puisque la population de Corocoro subit une hémorragie qui divise sa population par 3,4

tandis que Tarata perd plus de la moitié de sa population. D'un autre côté, on voit surgir du néant Montero, au Nord de Santa Cruz, qui agglomère déjà de près de 10 000 habitants en 1950. On constate que le palier des villes du premier niveau a disparu mais se retrouve pour un chapelet des villes du niveau inférieur, suggérant une stagnation de l'ensemble des villes de ce niveau. La carte 5.2 le montre, avec un ensemble de villes de ce niveau, ainsi que Cochabamba affichant des résidus négatifs, ce qui suggère qu'elles se situent à une place inférieure à leur place théorique. Avec du recul, on perçoit là les prémices du bouleversement qui allait atteindre le réseau urbain bolivien dans son ensemble jusqu'à remettre en cause le sommet de sa hiérarchie.

Le profil rang/taille de l'année 1976 (profil orange) devient rectiligne, ce qui signifie que la hiérarchie du système urbain s'est alignée sur la norme définie par la loi de Zipf¹⁶⁸. L'absence de palier suggère que chaque ville est à sa place théorique et qu'aucune métropole régionale n'est à la traîne comme sur les profils précédents. Si l'ensemble du profil rang/taille pourrait suggère une sorte de d'autorégulation du système, selon les critères normatifs de la loi rang/taille, deux faits spectaculaires montrent que le réseau urbain bolivien est fort instable dans sa dimension conjoncturelle. En premier lieu, on assiste à l'apparition d'une agglomération, El Alto, qui n'existait pas en 1950 et abrite en 1976 une population de près de 100 000 habitants. Cette explosion urbaine est d'autant plus étonnante qu'elle a lieu à près de 4 000 mètres d'altitude. L'autre fait marquant est une inversion au sommet de la hiérarchie. Santa Cruz, qui se trouvait au sixième rang en 1950 a ravi la deuxième place à Cochabamba. Sa croissance est au moins aussi spectaculaire que la ville d'El Alto surgie du néant aux portes de La Paz. En effet, d'une bourgade de 30 005 en 1950, Santa Cruz est devenue, en 1976, la seconde ville de Bolivie avec 254 682 habitants. La carte 5.3, qui accompagne ce profil, montre d'assez faibles résidus et les villes en haut de la hiérarchie des résidus positifs. Tout cela illustre une période de fort dynamisme du système urbain tiré par El Alto et Santa Cruz, mais aussi par des villes émergentes dans l'Orient.

¹⁶⁸ Précisons, pour lever toute ambiguïté, que la « loi de Zipf » ne définit pas une situation idéale. Elle est utilisée ici comme une norme statistique pour étudier l'évolution de la hiérarchie du système urbain bolivien.

En 1992 (profil vert), les tendances qui ont fait irruption lors du recensement précédent se confirment. El Alto et Santa Cruz continuent de bousculer le sommet de la hiérarchie urbaine. El Alto compte à présent une population de 425 000 âmes, tandis que Santa Cruz, avec près de 700 000 habitants vient titiller La Paz au sommet de la hiérarchie urbaine¹⁶⁹. Le haut du profil prend résolument une allure concave, dénotant un certain dynamisme, contrairement aux périodes précédentes où l'allure convexe du haut du profil dénotait une stagnation. La carte 5.4 traduit cette concavité en présentant toutes les villes du haut de la hiérarchie (La Paz, Santa Cruz, Cochabamba, el Alto, Oruro, Sucre, Potosi et Tarija) avec des résidus fortement positifs¹⁷⁰. On note que les agglomérations minières continuent leur progression, tirées plus par le dynamisme global du système que par leur qualité propre fondée sur la quasi mono activité extractive.

En 2001, si l'on considère qu'El Alto comme une ville autonome, l'évolution amorcée dans les années 70 semble arrivée à son terme. Santa Cruz est à présent au sommet de la hiérarchie urbaine, avec 1 115 391 habitants. La Paz est à 792 611, Cochabamba 778 554, El Alto 695 233¹⁷¹. La triade urbaine au sommet de la hiérarchie s'avère être une « tétrade ». On constate que derrière ce quatuor dynamique, où Cochabamba fait mieux que résister à la spectaculaire ascension d'El Alto, un deuxième quatuor s'est formé avec Oruro, Sucre, Potosi et Tarija. Les vieilles capitales minières sont encore présentes mais s'essoufflent, rejointes par Tarija, qui profite de l'ouverture d'un nouveau cycle économique fondé sur l'exploitation du gaz naturel trouvé en abondance dans ses sous-sols. Sur la carte 5.5, toutes les villes du sommet de la hiérarchie urbaine présentent des résidus positifs sauf la première ville qui n'est évidemment pas à sa place théorique, trop proche de ses poursuivants. La Paz, au sommet lors de la date précédente était aussi en résidu négatif pour les mêmes raisons.

¹⁶⁹ La Paz et El Alto, selon les critères de l'INSEE, constitueraient une seule et même agglomération. Dans ce cas, elle resterait largement au sommet de la hiérarchie. Cependant, le cas des villes-satellites, comme on en trouve dans les capitales du Sud (Exemple de Pikine, ville-satellite de Dakar au Sénégal, ou d'El Alto ville-satellite de La Paz en Bolivie), sera discuté dans le chapitre sur la métropolisation.

¹⁷⁰ Para rapport à la droite d'ajustement du nuage de points de la loi rang-taille.

¹⁷¹ Selon la définition de l'INSEE, La Paz et El Alto formeraient donc une agglomération de 1 487 854 habitants qui lui ferait conserver la primatie dans la hiérarchie urbaine de la Bolivie.

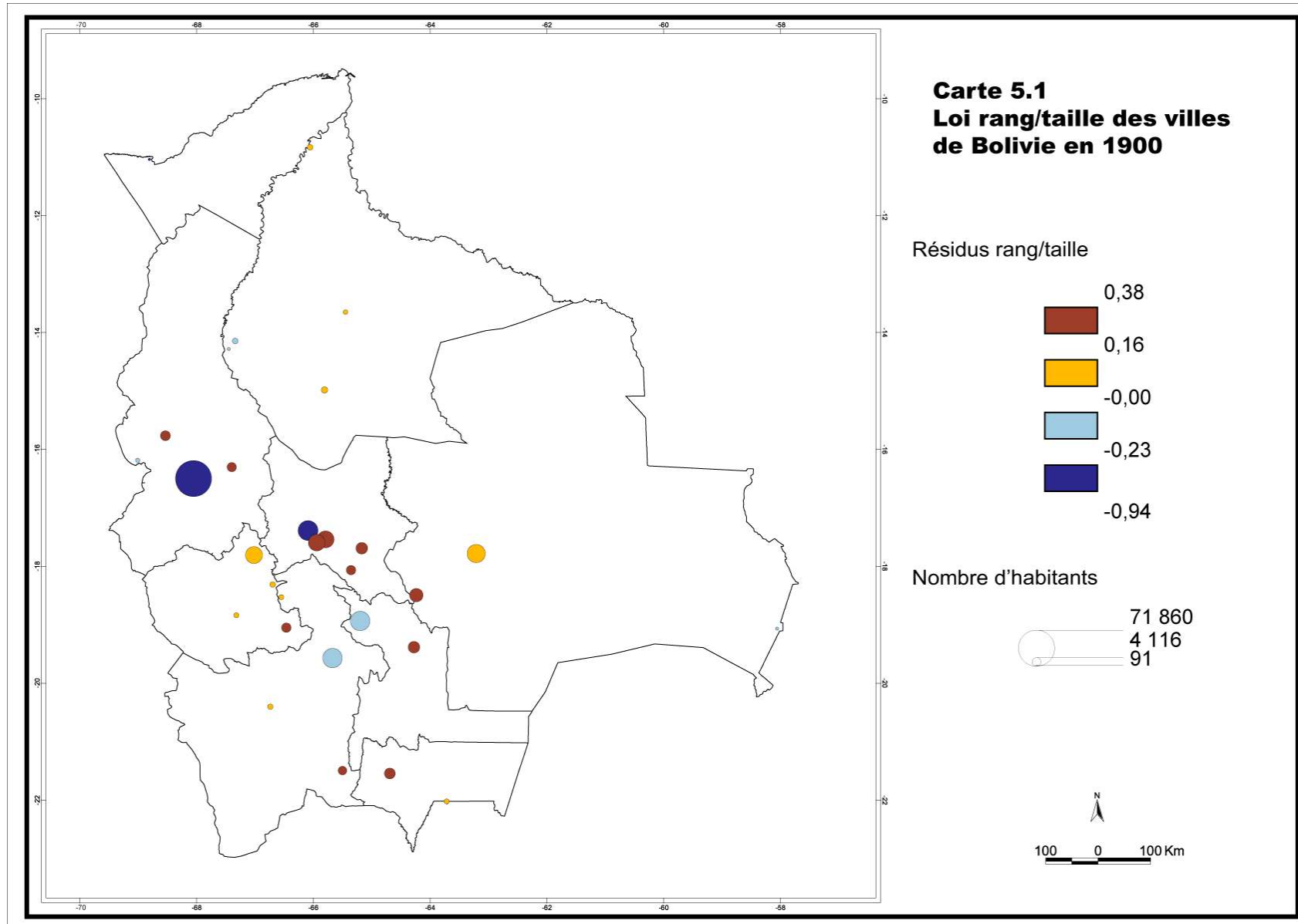
Après ce regard analytique sur le profil rang/taille de chaque année, fixons-en une synthèse en comparant l'évolution des profils avec le « classement des facteurs de non-linéarité de la distribution rang-taille » (Moriconi-Ébrard, 1993 : 195) au début et à la fin de l'évolution. Le profil de l'année 1900, avec une forte primatie de la capitale et un palier pour les villes secondaires, correspond au modèle « Planifié – Centralisé » du tableau 5.3. En effet, nous sommes en pleine période d'économie de mono-activité extractive, où un État très centralisé et très dirigiste concentre toutes ses ressources pour faciliter l'exploitation et l'exportation des minerais. Après un passage vers la linéarité quasi parfait de l'année 1976, le profil rang-taille s'incurve dans l'autre sens pour correspondre au modèle théorique « Libéral – Fédéré/Régionalisé » de F. Moriconi-Ébrard. Entre-temps, on est passé à une phase « d'autonomie de fait » où les régions se sont autonomisées par faiblesse et/ou absence de l'État et de politique publique territoriale, puis par son acquisition officielle grâce à une politique de décentralisation effectuée sous contrainte et dans l'urgence. L'autonomie de fait a introduit des disparités importantes entre les Départements car certains se sont construits des ressources organisationnelles qui leur ont permis d'exploiter de nouvelles ressources naturelles renouvelables et de connaître un décollage économique, tandis que d'autres s'enfonçaient dans la stagnation ou la déprise.

Tableau 5.3. Modèles de distribution rang/taille en fonction de facteurs de déformation

		Encadrement territorial	
		Centralisé	Fédéré/Régionalisé
Régime économique	Libéral		
	Planifié		

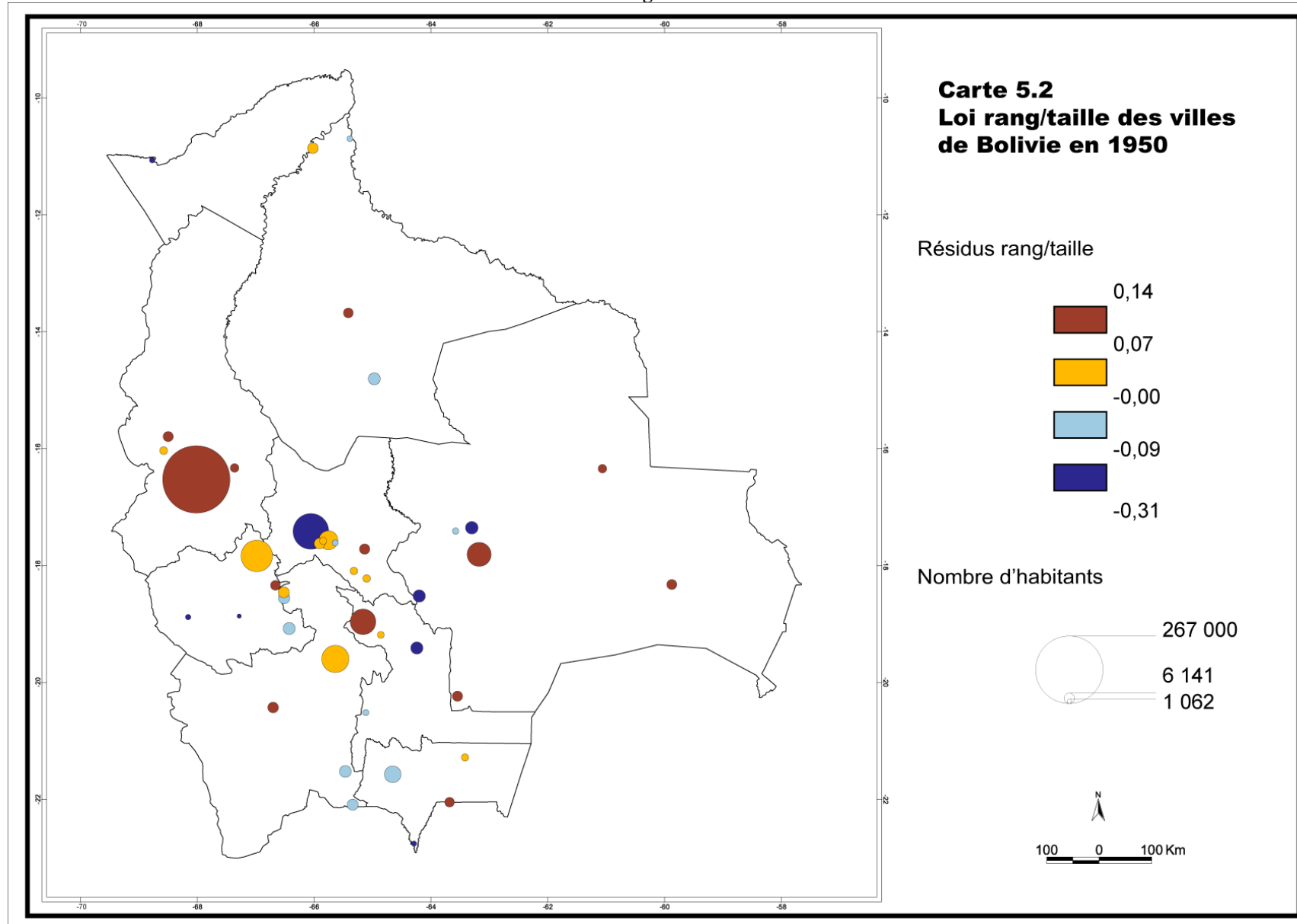
Sources : François Moriconi-Ébrard, 1993 : 195

Cartes 5.1. Résidus de la loi rang-taille des villes de Bolivie en 1900



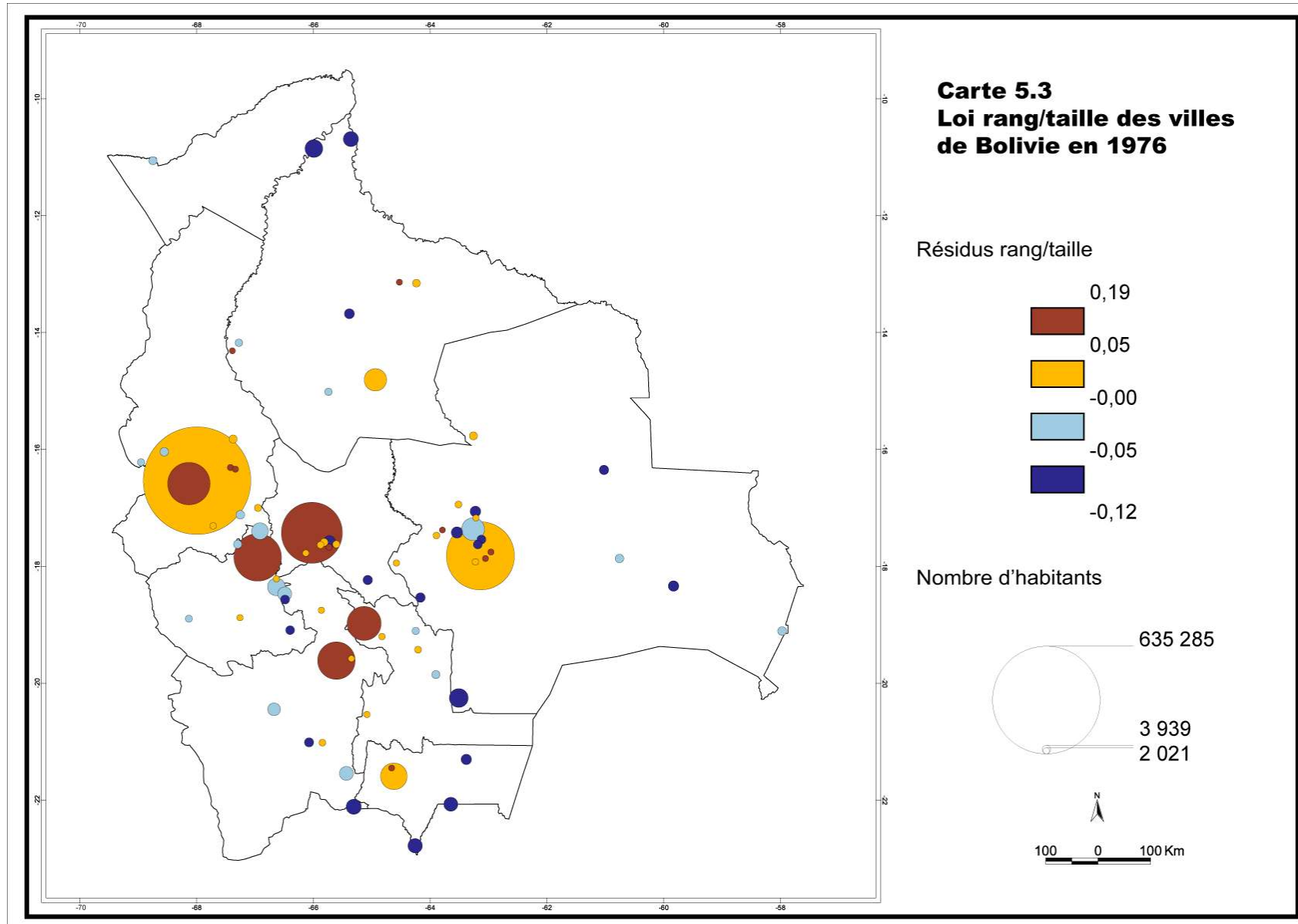
Sources : INE Bolivie ; élaboration personnelle

Cartes 5.2. Résidus de la loi rang-taille des villes de Bolivie en 1950

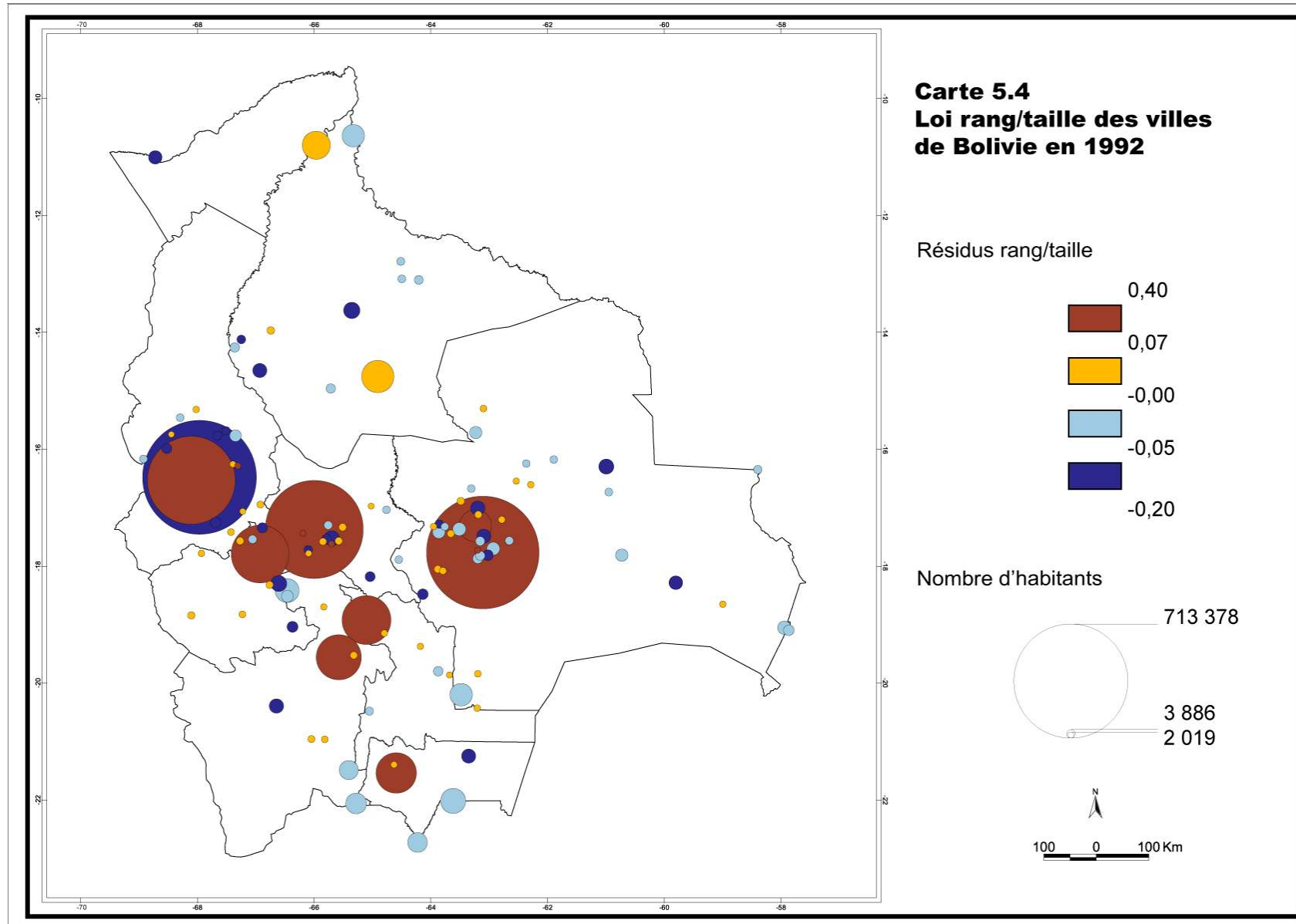


Sources : INE Bolivie ; élaboration personnelle

Cartes 5.3. Résidus de la loi rang-taille des villes de Bolivie en 1976

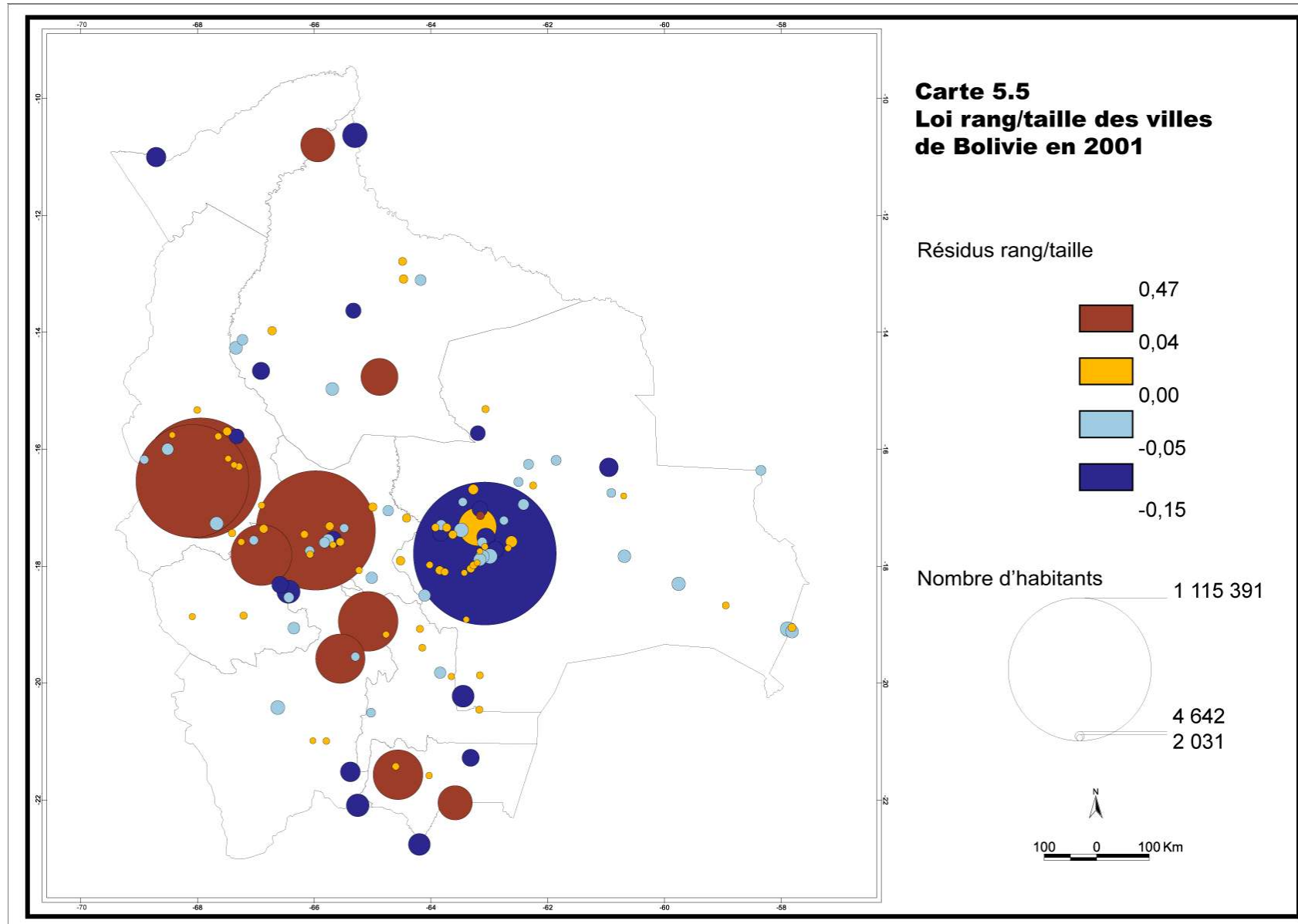


Cartes 5.4. Résidus de la loi rang-taille des villes de Bolivie en 1992



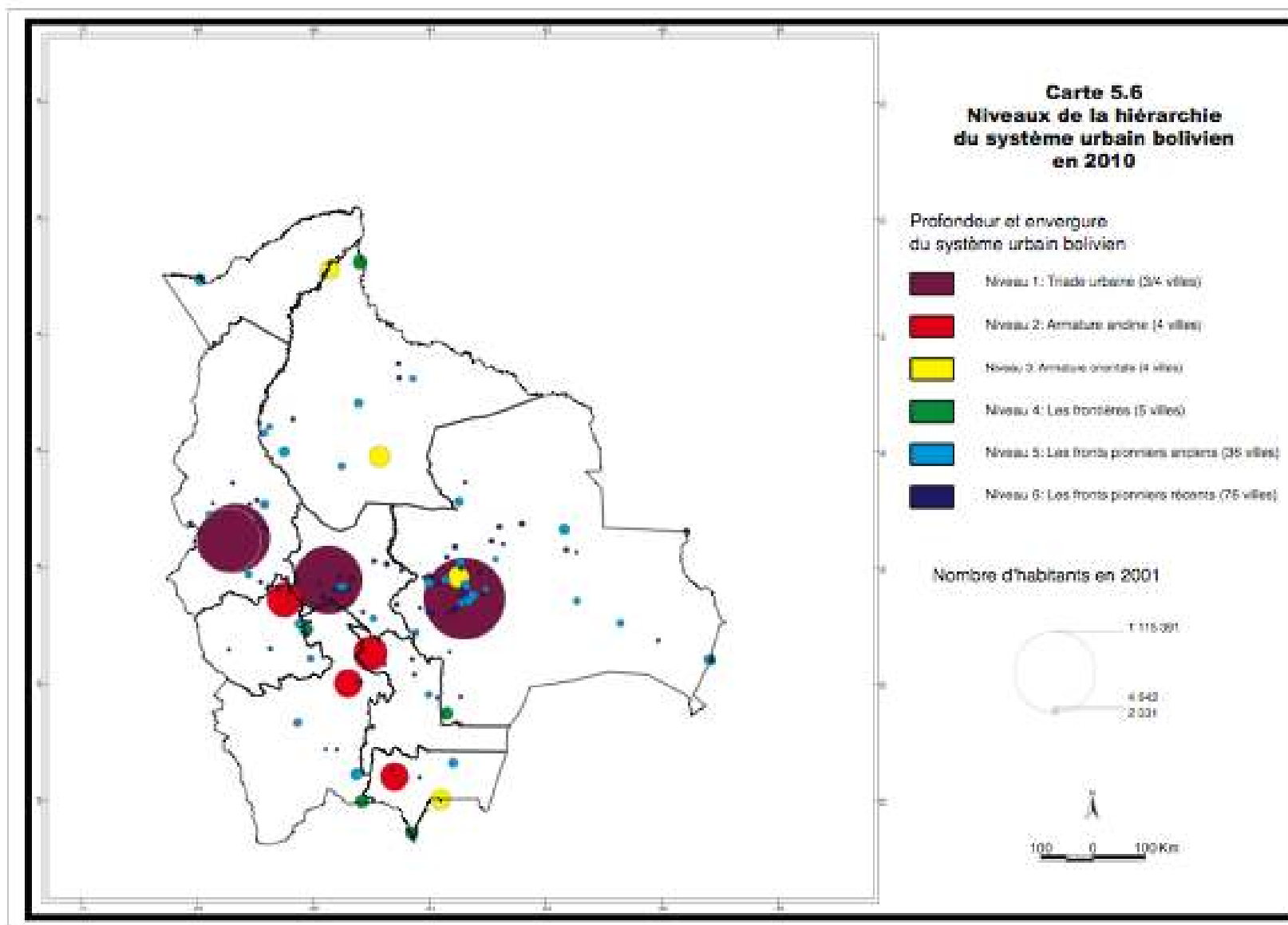
Sources : INE Bolivie ; élaboration personnelle

Cartes 5.5. Résidus de la loi rang-taille des villes de Bolivie en 2001



Sources : INE Bolivie ; élaboration personnelle

Carte 5.6. Niveaux de la hiérarchie du système urbain en 2010



Sources : INE Bolivie ; élaboration personnelle

Le système urbain bolivien se caractérise par une profondeur et une amplitude assez faibles. On ne peut s'attendre à la multiplication des niveaux de hiérarchie avec une population peu nombreuse, faiblement urbanisée, avec un réseau peu étendu en cours de construction. On l'a vu en analysant la loi rang/taille sur un siècle de croissance urbaine sur le graphique 5.2. Pour les données les plus récentes, c'est-à-dire, pour l'année 2001, on voit se détacher quatre groupes de trois agglomérations (cf. profil rouge du graphique 5.2). On pourrait les considérer comme autant de niveaux. Puis suit un groupe compact d'une centaine de villes, qu'on pourrait scinder en deux groupes. Le résultat est cartographié sur la carte 5.6.

On ne saurait se contenter du seul critère de la population pour attribuer une hiérarchie urbaine, tant sont multiples les critères qui influent sur cette hiérarchie. Cependant, le résultat de cette typologie, fondée uniquement sur le poids démographique, est étonnamment discriminant pour ce que l'on sait des éléments économiques, politiques et démographiques structurants qui interagissent sur la croissance et l'organisation du système urbain bolivien.

Au premier niveau de la hiérarchie, on trouve la *triade urbaine* (*tétrade* si l'on considère El Alto comme une entité autonome) caractéristique du pays depuis un demi-siècle. Qui évoque la triade/tétrade fait référence à la relation complexe de compétition/complémentarité qu'entretiennent ces villes entre elles. Cette triade/tétrade forme un axe qu'empruntent de puissants flux migratoires, dont le sens général va de l'Ouest vers l'Est. Ces flux, le long du couloir formé par cette triade/tétrade urbaine, a constitué depuis un demi-siècle un tropisme oriental généralisé, migration qui a sensiblement déplacé vers l'Est le centre de gravité démographique du pays, vers les terres de colonisation autour de l'agglomération de Santa Cruz, avec des relais dans le *Chapare* de Cochabamba et la Province de Carrasco, où l'économie de la coca a constitué une alternative à l'industrie minière qui s'essouffait. La ville même de Santa Cruz a bénéficié d'importants flux migratoires qui l'ont fait passer en cinquante ans d'une petite bourgade somnolente à une métropole qui joue les premiers rôles dans le contexte national et même suprarégional. El Alto, de son côté a grossi démesurément des migrations des villes et campagnes de l'*Altiplano*, ce vaste plateau entourée des deux Cordillères andines. Ses relations avec La Paz ne sont pas plus pacifiées que celles que la capitale entretient avec Santa Cruz, mais les deux villes quasi jumelles ont besoin l'une de l'autre. À La Paz les emplois intellectuels et de services, l'administration publique, l'Université, et à El Alto, les manufactures, le commerce de gros, le commerce de détail et le

commerce informel, les entrepôts, la logistique et les transports, ce qui en fait un pôle industriel et commercial d'importance (Garffías, Mazurek et al., 2005) . Cette double rivalité/complémentarité entre Santa Cruz et La Paz et entre El Alto et La Paz n'a pas marginalisé l'agglomération de Cochabamba, bien au contraire. Sa croissance régulière témoigne qu'elle a su s'adapter à son rôle de relais entre les deux pôles andin et oriental du pays. La triade/tétrade urbaine constitue sans aucun doute la grande originalité du réseau urbain de la Bolivie où le premier niveau de la hiérarchie est constitué par trois/quatre agglomérations, dont aucune ne peut prétendre à une vraie primatie. Est-ce un handicap pour le développement ou est-ce une chance pour créer un modèle de gouvernance fait d'échange et de partage d'influence ?

Le deuxième niveau de la hiérarchie est occupé par les villes de la mine, que ce soient les vieilles cités minières comme Oruro et le binôme Potosi-Sucre, ainsi que Tarija qui bénéficie d'intéressantes réserves de gaz naturel. L'économie extractive n'a jamais su créer de villes durables, encore moins des métropoles. Le rôle exceptionnel qu'a pu jouer Potosi au tournant du XVI^e et du XVII^e siècle est dû à des contingences exceptionnelles : une seule mine capable de fournir la moitié des besoins en métal argent pour toute l'économie européenne. Toutefois, cette *armature urbaine minière* reste malgré tout à un bon niveau dans la hiérarchie des villes.

Le troisième niveau est constitué par des villes moyennes dispersées tout le long des terres basses. Elles jouent un important rôle d'encadrement de l'immensité orientale faiblement peuplée. C'est le cas de Riberalta et de Trinidad dans le Beni, de Montero au Nord de Santa Cruz qui constitue un excellent relais de la métropole dans l'encadrement des activités agricoles des zones de colonisation. Tandis que Yacuiba à Tarija est la ville frontalière qui a pris de l'ampleur par rapport au groupe de villes qui sont dans la même position et qui constituent la principale caractéristique des villes de niveau 4.

Le quatrième niveau est donc constitué de villes frontalières. On y retrouve Guayaramerin dans le Beni, Puerto Suarez/Puerto Quijarro à l'extrême Est de Santa Cruz, à la frontière avec le Brésil, Villazon et Bermejo dans le Sud à la frontière avec l'Argentine. On peut considérer que Camiri, au Sud de Santa Cruz constitue comme une espèce de frontière intérieure, la dernière ville avant de quitter le département vers le Sud. Le concept de frontières est important en Bolivie où la migration constitue un mode de régulation de choix. Geneviève

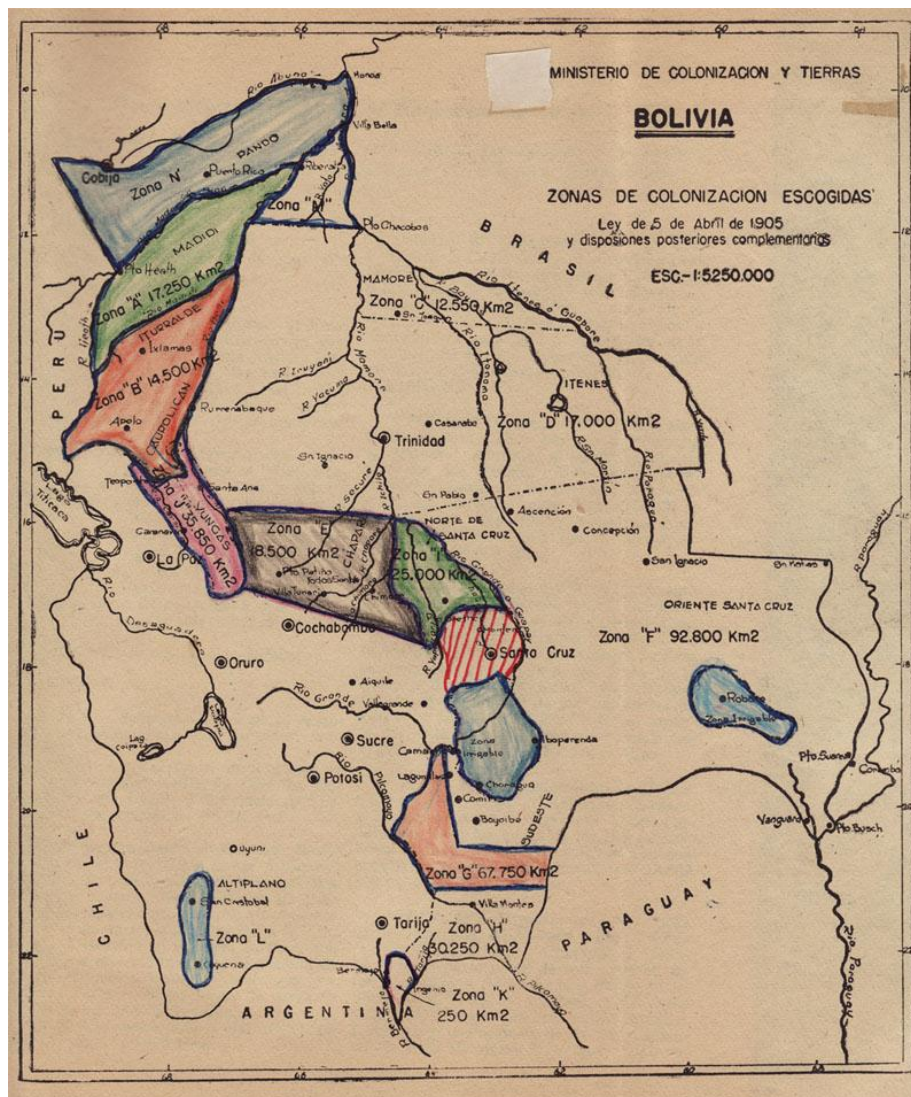
Cortès y a consacré une thèse (Cortès, 2003, *Partir por quedarse*), révélant des itinéraires régionaux vers l'Argentine, mais aussi transcontinentaux vers les États-Unis, l'Europe, l'Australie et même Israël. La migration interne et internationale est un mode de régulation parfois déstructurant mais toujours indispensable à la survie économique et du mode de vie des Boliviens ruraux. Les villes frontalières, interface entre le connu et l'inconnu, entre les difficultés de la réalité et l'espace rêvé au-delà de la frontière où l'on trouvera les moyens de les surmonter, vivent plutôt chichement de ces voyageurs et de ces migrants qui transitent dans leurs murs.

Les deux derniers niveaux sont composés de villes qui occupent ces frontières intérieures que sont les fronts pionniers de plusieurs périodes de colonisation. La colonisation agricole était un vieux rêve alors même que la mine dominait la vie économique et politique de la Bolivie. La carte 5.7, coloriée à la main et datant de 1905, est extraite de l'un de ces nombreux documents d'archive que l'administration réforme et qui se retrouvent à la vente à même la rue à La Paz¹⁷². Elle faisait partie d'un recueil de réglementation territoriale qui y faisait référence comme projets de colonisation agricole au début du XX^e siècle. La colonisation n'a véritablement débuté qu'au milieu du siècle avec la conjonction de la réforme agraire de 1953, qui a libéré de la main-d'œuvre dans la zone andine, et du Plan Bohan, du nom de cet ingénieur étasunien qui a fait un rapport technique sur la mise en valeur des terres de l'Orient dans la région de Santa Cruz et qui est à l'origine d'un plan systématique de colonisation. Cette *marche vers l'Orient*¹⁷³, impulsée par l'État à travers une politique de distribution de terres, était donc une vieille utopie de la classe politique dirigeante du pays, qui aspirait à cette mise en valeur de cet Orient-frontière afin d'en prendre enfin possession, diversifier les activités économiques et garantir une sécurité alimentaire que l'agriculture andine peinait à assurer. Mais elle n'avait pas les moyens de cette politique rêvée de souveraineté et restait confinée dans l'exploitation des ressources minières altiplaniques.

¹⁷² Le document qui contient cette carte a été trouvée par le géographe bolivien Ismael Gonzales chez un bouquiniste de rue de La Paz

¹⁷³ La *marcha al Oriente* est le nom qui a été donné à cette politique volontariste de colonisation des terres basses de Bolivie.

Carte 5.7. Projets de colonisation des pouvoirs publics en 1905



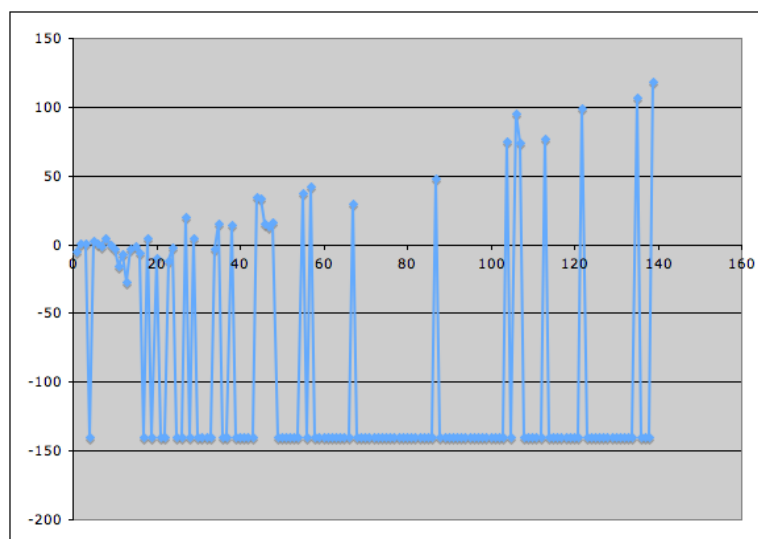
Sources : Ministère de colonisation et des terres, Bolivie 1905

Archive publiée par I. Gonzales (projet DIORTECU-PLUS/IRD : PDOT Santa Cruz)

Chaque type d'activité, chaque lieu typique de la Bolivie semble générer des villes dont la taille est proportionnée aux possibilités locales mises en valeur combinées avec les possibilités que lui offre le réseau. Le fait de produire de l'espace à l'aide d'une économie de prédation, à base d'exploitation de ressources non renouvelables, entraîne une instabilité chronique du système urbain. Les villes et les chefs-lieux naissent, prospèrent un temps et

périlclitent au gré des cycles d'une économie extravertie. Ce phénomène est traduit par le graphique 5.3 qui montre l'évolution du rang des villes entre 1900 et 2001¹⁷⁴. F. Guérin-Pace démontre, dans l'analyse du système urbain français, que plus on monte dans la hiérarchie, plus elle est stable (Guérin-pace, 1993). Ce n'est pas le cas des espaces périphériques du monde qui fondent leur économie sur l'exploitation des ressources non renouvelables. C'est tout le système urbain jusqu'au sommet de la hiérarchie qui est instable. Le système génère un nombre important de villes. Ce sont les points qui figurent en bas du graphique. On constate au sommet même de la hiérarchie, que la ville d'El Alto surgie du néant joue un rôle de premier plan dans la hiérarchie urbaine. La structure du graphique, qui privilégie visuellement les villes naissantes, montre cependant qu'il y a aussi bousculement de la hiérarchie pour la primatie. Santa Cruz est ainsi passée du cinquième au premier rang de la hiérarchie :

Graphique 5.3. Évolution du rang des villes de Bolivie entre 1900 et 2001



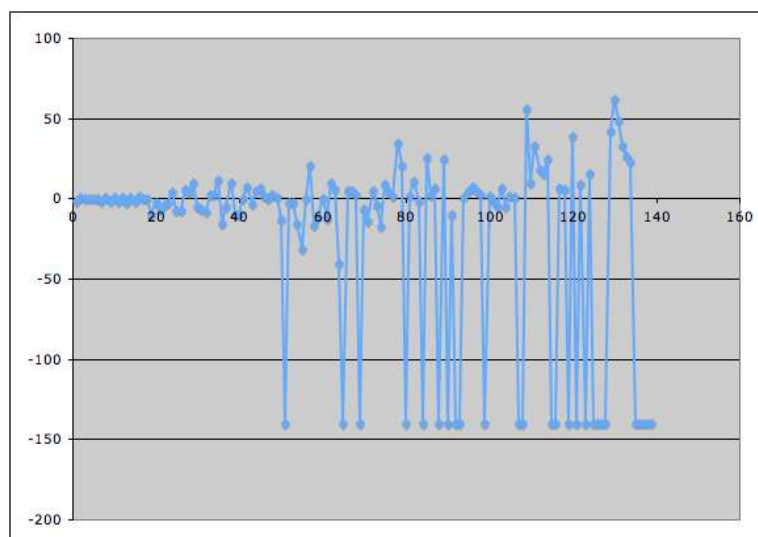
Sources : INE, Bolivie ; élaboration personnelle

Abscisses : rang en 2001 ; ordonnées : changement de rang entre 1900 et 2001

¹⁷⁴ Les graphiques 5.3 et 5.4 affichent les changements de rang des villes entre deux dates. Les villes situées tout en bas du graphique, vers la ligne -150 (le dernier classement de la hiérarchie urbaine en Bolivie) signifient qu'elles n'existaient pas à la première date ou qu'elles n'existent plus à la seconde date. On peut ainsi mesurer la stabilité ou l'instabilité du système des villes à tous les niveaux de la hiérarchie.

Les derniers cycles d'activité économique qui ont vu surgir sur le devant de la scène urbaine El Alto et Santa Cruz sont d'une part, l'activité industrielle et commerciale, d'autre part, la production agro-industrielle d'exportation. C'est la première fois que la Bolivie sort de la logique d'économie de prédation pour développer des activités qui exploitent des ressources naturelles et des utilités renouvelables. Est-ce que le temps des bouleversements hiérarchiques du système urbain est révolu ? Le dernier bouleversement dans la croissance urbaine fut le plus spectaculaire et le plus brutal depuis la fondation de Potosi, mais les assises économiques sur lesquelles elle repose semble être un gage que le système va vers la stabilité, du moins au sommet de la hiérarchie. Sous réserve de la maîtrise écologique des conditions de production (ce qui n'est pas encore gagné en ce qui concerne la filière soja), les nouvelles données économiques ont sans doute terminé de structurer durablement le système urbain bolivien. Les phases conjoncturelles vont encore introduire des éléments perturbateurs dans le système, notamment par l'apparition de nouvelles villes (cf. graphique 5.3) mais sans pouvoir remettre en cause la hiérarchie urbaine, longtemps indécise, qui a fini par prendre corps et se conformer aux théories urbaines de façon si originale.

Graphique 5.4. Évolution du rang des villes de Bolivie entre 1992 et 2001



Sources : INE, Bolivie ; élaboration personnelle

Abscisses : rang en 2001 ; ordonnées : changement de rang entre 1992 et 2001

Tableau 5.4. Croissance des villes de Bolivie de plus de 20 000 habitants

Agglomération	Population en 2001	Taux de croissance annuelle en % entre 1992 et 2001
Cobija	20987	8,34
Yacuiba y San José de Pocitos	64698	7,03
El Alto	695243	5,48
Santa Cruz de la Sierra	1115391	5,21
Tarija	135478	4,51
Sucre	194888	4,32
Cochabamba	778554	4,28
Riberalta	63385	4,17
Montero	78311	3,49
Trinidad	75285	2,99
Bermejo	26133	2,19
Puerto Guayaramerín	33187	1,97
Villazón	28229	1,92
Potosí	133268	1,89
La Paz	792611	1,15
Oruro	202010	1,05
Tupiza	21573	0,75
Camiri	26587	-0,55
Llallagua, Siglo XX y Catavi	29472	-0,71

Sources : INE, Bolivie ; élaboration personnelle

La croissance des agglomérations est parfois spectaculaire et si elle concerne des villes importantes, voire des métropoles, on parle alors d'explosion urbaine. Le tableau 5.4 contient des informations sur les taux de croissance des agglomérations de plus de 20 000 habitants en

Bolivie entre 1992 et 2001. Les deux agglomérations en tête, qui affichent des taux faramineux de croissance annuelle de 8,34% et 7,03%, sont deux importantes villes frontalières, Cobija dans l'extrême septentrion à la frontière avec le Brésil et Yacuiba en position méridionale à la frontière avec l'Argentine. Les deux agglomérations suivantes sont des métropoles, El Alto dans les Andes, et Santa Cruz dans les terres basses de l'Orient. Leur poids démographique et leur vigoureux taux de croissance annuelle (respectivement 5,48 et 5,21) en font des locomotives du dynamisme urbain des dernières décennies. En fond de tableau, on trouve deux agglomérations à « croissance négative ». Il s'agit en premier lieu du complexe minier Llallagua, Siglo XX y Catavi, dans le Nord-Potosi qui subit de plein fouet le désengagement de l'activité d'extraction, et de Camiri, au Sud du Département de Santa Cruz, que l'épuisement de ses réserves d'hydrocarbure a fait entrer dans un cycle de récession. Si la plupart des grandes agglomérations andines (Oruro, La Paz, Potosi) sont en quasi stagnation, ce n'est pas le cas de Sucre et Cochabamba, situées dans les vallées et qui semblent être tirées par le dynamisme de l'Orient.

5.1.4.2 La Bolivie : combien de métropoles ?

Nous venons d'explorer la hiérarchie urbaine et avons vu que le sommet de la hiérarchie a fait l'objet d'une compétition, longtemps indéçise, pour la primatie entre plusieurs agglomérations (trois ou quatre selon les définitions). F. Moriconi-Ébrard souligne que si le modèle de Zipf fournit une situation hiérarchique théorique avec laquelle on peut comparer les systèmes urbains réels, il est plus délicat de rendre compte du phénomène de métropolisation. En effet, la loi rang – taille stipule que le rapport de taille des deux plus grandes villes est de 2. On nomme ce rapport *coefficient de primatie* dont le paramètre est K dans les formules qui le formalisent. Dans le monde réel, ce coefficient est beaucoup plus élevé, de l'ordre de 5,3 pour sa moyenne mondiale selon F. Moriconi-Ebrard (Moriconi-Ebrard, 2000 : 70). De surcroît, il faut tenir compte des phénomènes de polycéphalie (en général bicéphalie, plus rarement tricéphalie) qui compliquent les prévisions, à partir des modèles classiques, au sommet des systèmes urbains. Est-ce pour cela que les spécialistes des systèmes urbains préfèrent traiter la métropolisation comme une anomalie ? F. Moriconi-Ebrard le constate mais ne se résout pas à cette vision. Pour une approche spécifique de la primatie, il propose une *loi de métropolisation* qu'il formule ainsi :

$$P_m = 6,55 P_u^{0,815}$$

où P_m est la population métropolitaine et P_u la population urbaine du système. Reste à définir la population urbaine et la population métropolitaine. Pour la population urbaine, se pose le problème du seuil. Le seuil retenu par l'auteur de la formule est de 10 000 habitants. Nous avons déjà discuté de ce problème de seuil. Il est variable suivant les auteurs. J'ai retenu le seuil des 2 000 habitants agglomérés et j'ai argumenté sur le fait qu'il était bien ajusté à la situation démographique de la Bolivie. La population métropolitaine n'est pas seulement constituée par la population de la première ville, mais, éventuellement aussi par celle des agglomérations qui présentent une importante primatie par rapport aux autres agglomérations du système urbain étudié. Le cas le plus courant est une primatie simple d'une ville qui joue son rôle de capitale. Parfois la primatie prend l'allure d'une véritable macrocéphalie, où la situation hégémonique de l'agglomération première gêne le développement d'un système urbain équilibré. Quelques auteurs expliquent qu'une primatie extrême sur une seule métropole macrocéphale répond à une recherche de productivité qui rime avec la taille des agglomérations (Beaumont, Huriot, 1999). D'autres auteurs stipulent que pour le cas du Tiers-monde, une macrocéphalie est plutôt synonyme d'accentuation du sous-développement (Bairoch, 1999). Le tableau 5.5 regroupe les agglomérations à travers le monde qui présentent un coefficient de primatie qui les place dans la catégorie des capitales macrocéphales.

On note qu'en Amérique andine, le Pérou se situe à la quatrième place mondiale parmi les capitales les plus macrocéphales. La situation est complètement différente en Bolivie où nous avons vu que le sommet de la hiérarchie urbaine est partagé par une *triade urbaine* (une *tétrade* même, si l'on considère que El Alto est une agglomération à part entière). Nous allons d'abord calculer la population métropolitaine théorique de la Bolivie selon l'équation de la loi de métropolisation de Moriconi-Ébrard. Comme l'auteur ne discute pas du problème du seuil, j'ai fait le calcul pour deux seuils utilisés par les auteurs :

Avec un seuil à 10 000 habitants : $6,55 \times 4\,771\,543^{0,815} = 1\,816\,972$

Avec un seuil à 2 000 habitants : $6,55 \times 5\,153\,220^{0,815} = 1\,934\,577$

La différence est minime. Examinons les différentes configurations de cette tétrade en relation avec la primatie urbaine théorique.

Tableau 5.5. Indice de primatie dans le monde : les cas de macrocéphalie

État	Agglomération primatale	Seconde agglomération	Indice de primatie
Thaïlande	Bangkok	N. Ratchasima	44,4
Hongrie	Budapest	Miskolc	12,2
Philippines	Manille	Cébou	11,1
Pérou	Lima	Arequipa	10,2
Soudan	Khartoum	Port-Soudan	9,8
France	Paris	Lyon	7,4
Belgique	Bruxelles	Anvers	6,8
Danemark	Copenhague	Artus	6,5
Autriche	Vienne	Linz	6
Roumanie	Bucarest	Brasov	5,8
Mexique	Mexico	Guadalajara	5,2
Indonésie	Djakarta	Surabaya	5,1
Cuba	La Havane	Santiago	5,0

Sources : extrait de Moriconi-Ebrard, *l'urbanisation du Monde* (1993)

Commençons par considérer qu'il y a quatre agglomérations au sommet de la hiérarchie urbaine en Bolivie. L'explosion urbaine qu'a connue la ville d'El Alto depuis trois décennies l'a mise en contact avec la ville de La Paz. Morphologiquement, on est en droit de les considérer comme une seule et unique agglomération. Cependant, outre la curiosité scientifique, procéder à une analyse de la primatie en les séparant a un sens. On peut en premier lieu opposer un argument morphologique : La Paz s'étend à l'abri dans une cuvette entre 3 600 et 3 000 m d'altitude et son centre de gravité est attiré vers la Zone Sud en aval. El Alto s'expose aux vents glacés de la meseta d'altitude vers environ 4 000 m d'altitude. Le

rebord du plateau constitue une frontière nette entre les deux agglomérations. Mais les distances économiques, politiques, sociales et culturelles sont encore plus nettes. Nous avons affaire à deux agglomérations que tout distingue et dont les intérêts sont souvent divergents. Le calcul du coefficient de primatie entre Santa Cruz et La Paz donne 1,4. Il est assez loin du chiffre 2 théorique postulé par Zipf et *a fortiori* il est très en dessous de la situation empirique mondiale (dont le coefficient moyen de primatie est de 5,3).

Tableau 5.6 Le haut de la hiérarchie urbaine

Ville	Population en 2001	Rang	Coef. De primatie
La Paz – El Alto	1487854	1	1,3
Santa Cruz	1115391	1/2	1,4
La Paz	792611	2	
Cochabamba	778554	3	
El Alto	695243	4	
Combinaisons métropolitaines	Population en 2001	Population métropolitaine théorique	
La Paz – El Alto	1487854	Seuil 10 000 = 1 816 972 Seuil 2 000 = 1 934 577	
Santa Cruz – La Paz	1908002		
La Paz – El Alto – Santa Cruz	2603245		
Triade (LP+CB+SC)	2686556		
Tétrade (LP+EA+CB+SC)	3381799		

Sources : INE, Bolivie, élaboration personnelle

Considérons à présent que La Paz et El Alto forment une même agglomération. Elle devient donc agglomération primatale avec une population de 1 487 854. Son coefficient de primatie par rapport à Santa Cruz qui occupe à présent la deuxième place dans la hiérarchie, est de 1,3, ce qui est quasi équivalent à la situation précédente.

Comparons pour finir la population métropolitaine théorique avec la réalité des villes de Bolivie de premier niveau. La première agglomération, Santa Cruz, accuse un déficit métropolitain non négligeable avec la population métropolitaine théorique calculée avec le seuil des 10 000 comme des 2 000. Le déficit est de l'ordre de 700 000 à 800 000 habitants. C'est justement la population de chacune des quatre villes qui suivent dans la hiérarchie.

Ces résultats sont dus à une situation de polycéphalie avec une configuration originale : une agglomération, Santa Cruz, qui dépasse largement le million d'habitants, suivie de trois agglomérations de poids démographiques sensiblement équivalents entre 700 000 et 800 000 habitants. Le tableau 5.6 récapitule les données ayant servi à l'analyse de la primatie et de la métropolisation.

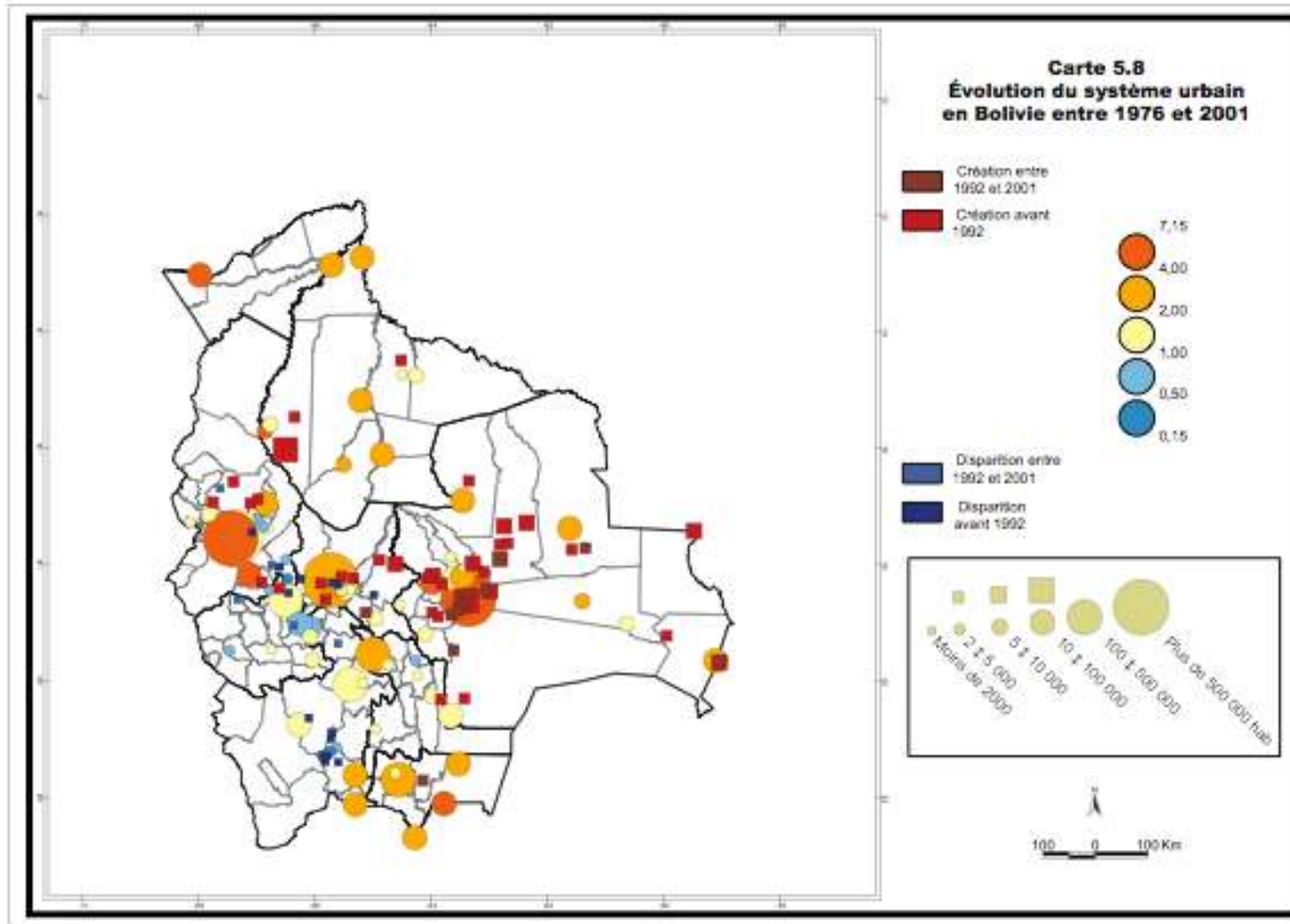
En conclusion de ce chapitre qui a fait le tour de la question de la primatie et de la métropolisation en Bolivie, une question reste en suspens. Combien de métropoles existent en Bolivie et quelle est leur nature ? Une bicéphalie, avec Santa-Cruz et le binôme La Paz – El Alto ? Une tricéphalie composée de Santa Cruz, Cochabamba et La Paz – El Alto ? Une tétracéphalie qui met en relation Santa Cruz, Cochabamba, La Paz et El Alto ? Chaque combinaison a du sens, à la fois du point de vue théorique et du point de vue de l'organisation et du fonctionnement du système urbain dans son ensemble. Ce que révèlent ces combinaisons, c'est un basculement dans l'organisation spatiale de la Bolivie, d'un paradigme de planification centralisée qui privilégiait la capitale et la mono activité extractive, vers un paradigme de décentralisation, où les régions (ici les Départements), lassés d'attendre de l'État qu'il prenne ses responsabilités, ont saisi leur destin en main, pour le meilleur et pour le pire. Cinquante ans de ce régime « d'autonomie de fait » a structuré le territoire en régions qui gagnent et d'autres régions qui perdent. La polycéphalie de la Bolivie est une des manifestations les plus significatives de ces divergences régionales que nous expliciterons dans le prochain chapitre.

5.1.4.3 *Système et sous-systèmes urbains*

Les caractéristiques du système urbain que nous avons mis à jour : genèse, instabilité hiérarchique et polycéphalie, suggèrent que nous avons affaire à un réseau urbain composite. Ce n'est pas une exclusivité de la Bolivie puisque dans la plupart des régions du monde, on trouve à la fois des capitales macrocéphales et des systèmes urbains polycéphales. En Europe, une Hongrie, une France, une Belgique, ou un Danemark macrocéphales côtoient une Italie, une Espagne ou encore une Allemagne polycéphales. En Amérique latine, mis à part les petits États d'Amérique centrale, on cite Lima comme archétype de capitale macrocéphale du Pérou. En revanche l'Équateur est connu pour sa bicéphalie et le réseau urbain de la Colombie est assez vaste pour que s'y dégage à son sommet, une polycéphalie. On évoque pour l'expliquer une mauvaise intégration de territoires disparates ; un partage des tâches entre l'économique et le politique ; des intérêts locaux divergents, etc.

En Bolivie, la polycéphalie procède d'un véritable paradoxe. Une élite créole a fondé un État hyper-centralisateur et pratique une économie de prédation extravertie et une introversion socio-spatiale qui repose sur une double discrimination : une discrimination ethnique contre les amérindiens et la communauté noire qui a survécu dans les *Yungas*, en contrebas de La Paz ; une discrimination géographique contre ses confins orientaux qu'il ne pouvait pas intégrer. En moins d'un demi-siècle à partir des années 50, ce carcan discriminatoire s'est brisé. L'Orient a fait sa mutation économique qui l'a amené à jouer un rôle de premier plan. Les amérindiens ont partiellement contourné l'exclusion en installant aux portes de La Paz, une cité de plus de 700 000 âmes avec un tissu économique diversifiée qui la rend complètement autonome vis-à-vis de la Capitale. L'absence de l'État dans les territoires, affaibli par la crise de la mine et des conflits politiques à répétition, a amené les acteurs territoriaux à agir de façon autonome. Le résultat est l'instauration d'une nouvelle discrimination, non pas institutionnalisée depuis le pouvoir central, mais basée sur la réussite économique régionale. Les disparités spatiales se sont creusées et accentuées.

Carte 5.8. Évolution du système urbain entre 1976 et 2001



Sources : Hubert Mazurek, Espacio y territorio. Instrumentos metodológicos para la investigación social (2006b)

La carte 5.8 synthétise plusieurs décennies d'évolution urbaine. Elle combine trois types d'information pour chaque agglomération urbaine : la masse de population, le taux de croissance et les phénomènes de déclassification et de reclassification. Le système urbain bolivien est composé d'au moins deux sous-systèmes à l'évolution divergente. Dans la zone andine, l'arc andin des mines expérimente depuis plusieurs décennies une crise d'activité. Là se concentre la quasi-totalité des déclassifications. Quelques villes du Sud rural du Département de Cochabamba connaissent aussi une déclassification. Les pays de la périphérie du monde souffrent peu de déclassification urbaine du fait de leur dynamisme démographique. Mais nous sommes là dans le cas particulier d'une économie minière et la tendance baissière des prix de la plupart des minerais tout le long du XX^e siècle a provoqué localement ces déclassifications urbaines massives, dans le cadre déjà peu urbanisé de la Bolivie. En revanche, des reclassifications de villes s'observent sur tous les fronts pionniers agricoles depuis une cinquantaine d'années : d'abord dans les *Yungas*, vallées andines au-delà de la Cordillère Royale au Nord-Est de La Paz, puis dans le *Chapare* au Nord du Département de Cochabamba. Les reclassifications urbaines les plus massives s'observent dans le Département de Santa Cruz, autour de la métropole, mais aussi disséminées dans tout le Département. Cette concentration de reclassifications urbaines dans le Département de Santa Cruz mérite qu'on l'analyse de plus près pour comprendre quelles sont les composantes et les synergies qui opèrent dans cette dynamique soutenue de croissance urbaine locale.

5.1.4.3.1 Un sous-système urbain dans l'Orient bolivien

Du point de vue géographique, le réseau urbain, tant départemental que national, affiche aussi des évolutions très contrastées. Beaucoup de villes de la zone andine souffrent de déprise démographique et de déclassification tandis que dans le Département de Santa Cruz, on assiste à la mise en place, depuis un demi-siècle, d'un réseau urbain relativement étoffé et hiérarchisé.

Commençons par le sommet de la hiérarchie urbaine : le cas de Santa Cruz est intéressant à plus d'un titre. C'est d'abord la capitale d'un Département, niveau méso de l'organisation territoriale qui dispose de surcroît d'une assez large autonomie de gestion. À ce titre, la ville de Santa Cruz fait partie d'un système urbain régional. Ce système conforme lui-même un sous-système du système urbain de la Bolivie. On a déjà analysé Santa Cruz et vu comment cette agglomération s'est imposée au sommet de sa hiérarchie nationale en un laps de temps relativement court. Santa Cruz développe aussi des liens dans un contexte supranational.

Assez isolée dans son contexte local, elle fait figure d'exception dans le chapelet de villes qui s'étend au-delà de la frontière brésilienne. Cependant, son poids démographique l'autorise à espérer jouer un rôle important à travers les liens potentiels qu'elle pourra tisser avec les villes de rang équivalent de cette région intérieure du continent sud-américain.

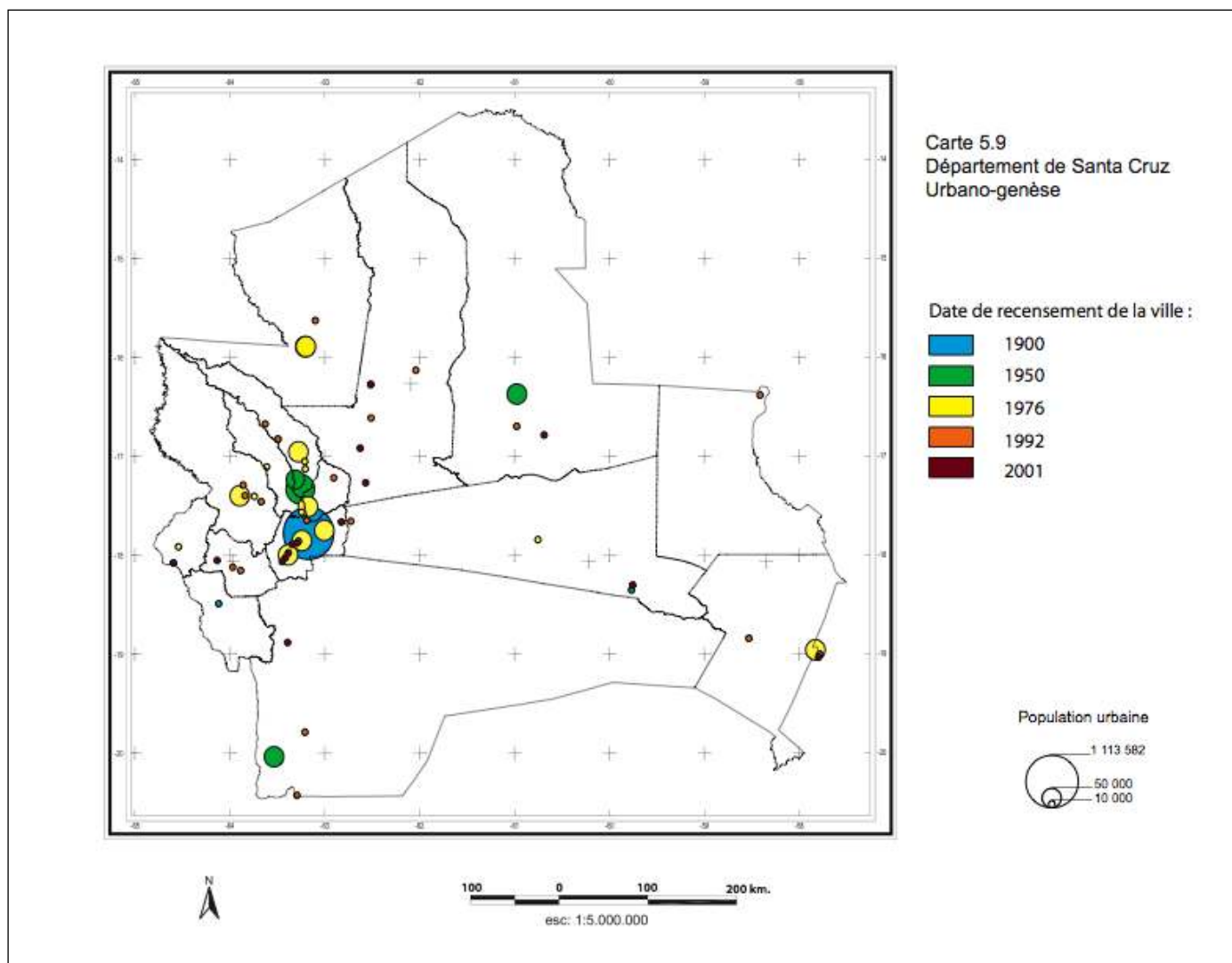
Examinons le coefficient de primatie de Santa Cruz en relation avec le système urbain départemental. Cet indice est de 14,2, (rappelons pour mémoire que la moyenne mondiale de l'indice de primatie pour les systèmes nationaux est de 5,3). À titre de comparaison, Lima, considérée comme capitale macrocéphale du Pérou présente un coefficient de primatie de 10,2 par rapport à Arequipa. Ce calcul du coefficient de primatie de Santa Cruz n'est pas pour affirmer que l'agglomération est macrocéphale mais que c'est une métropole dont le rôle dépasse son contexte de capitale départementale.

Nous avons déjà analysé le rôle de Santa Cruz comme l'une des métropoles du niveau national. Au niveau régional, le poids démographique et économique de l'agglomération de Santa Cruz, ainsi que sa situation stratégique entre la plaine centrale du Continent sud-américain et les premiers contreforts des Andes, pourrait lui octroyer un rôle important dans le développement régional. Tout cela dépendra de la façon dont l'agglomération de Santa Cruz négociera son insertion régionale à travers la participation à la mise en place des infrastructures de communication et de dessertes régionales du futur. Si l'Orient bolivien reste une région sous-peuplée comparée au contexte régional, en revanche les États du Brésil qui jouxtent la Bolivie sont densément urbanisés grâce à une série de villes assez bien peuplées¹⁷⁵ entre 100 000 et 650 000 habitants. Le réseau urbain côté brésilien contraste avec le vide relatif côté bolivien, mais aussi avec le plein de l'agglomération de Santa Cruz qui est, de loin, la plus peuplée de la région. En effet, la population de Santa Cruz, au début du XXI^e siècle est deux fois plus importante que Campo Grande, ville la plus peuplée du côté brésilien.

¹⁷⁵ Selon le recensement de 2007 au Brésil, on a du Nord au Sud : Rio Branco : 290 000 habitants ; Porto Velho : 369 345 ; Ji-Paraná : 107 679 ; Cuiaba : 526 830 ; Rondonópolis : 172 783 ; Corumbá : 96 373 ; Campo Grande : 724 000. Pour 2007, la population de la ville de Santa Cruz est estimée à 1 482 255 habitants.

Santa Cruz se trouve au centre d'un processus urbanogénétique dense. La métropole de Santa Cruz regroupe plusieurs villes intermédiaires assez proches de la ville capitale. Warnes, Montero, La Guardia, El Torno, Cotoca font partie de la métropole de Santa Cruz. Le système urbain s'étend aussi vers la zone de colonisation agricole connue comme le « Nord intégré », qu'encadrent des villes comme Yapacani, San Juan, San Carlos, Buena Vista, Santa Rosa Del Sara, Portachuelo, et vers le Nord du Département de part et d'autre du Rio Guapay (Rio Grande) : Mineros, Saavedra, Pailón, Cuatro Cañadas, San Julian, etc. Toutes ces villes intermédiaires jouent un rôle déterminant dans l'encadrement de la colonisation et de la production agricole. Enfin, le réseau départemental de villes intermédiaires se complète de « capitales » provinciales, Vallegrande, Camiri, Ascensión de Guarayos, San Ignacio de Velasco, Concepción, San Jose de Chiquitos, Roboré, etc. Ces villes ont un rôle d'encadrement territorial non moins important que les villes qui encadrent directement les activités économiques agricoles. Villes de confins frontaliers, San Matias et le binôme Puerto Suarez – Puerto Quijarro, jouent aussi un rôle d'encadrement territorial, mais du fait de leur situation, elles servent aussi d'interface pour les relations avec le voisin brésilien et elles offrent du commerce et des services pour les voyageurs et les migrants régionaux. Une autre caractéristique du réseau urbain départemental est son caractère contemporain et la vitesse de croissance. En 1950, il n'y avait que 7 villes dans le Département de Santa Cruz : (Santa Cruz, Montero, Vallegrande, Camiri, Roboré, San Ignacio de Velasco, Portachuelo). En 2001, ce nombre a été multiplié par 8 pour atteindre le chiffre de 55 villes.

Carte 5.9. Urbanogénèse dans le département de Santa Cruz



Sources : Hubert Mazurek, Louis Arreghini, projet DIORTECU-PLUS/IRD : PDOT Santa Cruz (2010)

La rapidité de la croissance urbaine se mesure avant tout aux taux de croissance de la population. Selon les deux derniers recensements (1992 et 2001) en certains lieux, la croissance de la population est phénoménale. Par exemple, San Julián et Cuatro Cañadas, villes d'encadrement de l'activité agricole sont apparues soudainement vers 1992 et comptent à présent une population respectivement de 6 638 et 4 642 habitants. Beaucoup de villes des zones de colonisation agricole se sont créées en une décennie à partir de rien. Même les villes plus anciennes, comme Santa Cruz, Roboré, San Ignacio, Camiri, ont connu des taux de croissance élevés, entre 4% et 8% annuels. En valeur absolue, la ville de Santa Cruz est passée, d'une petite ville isolée de 34 005 habitantes en 1950, à une métropole attractive de 1 115 391 habitants en 2001 (près d'un million et demi en 2010). Sa croissance spectaculaire, qui confine à l'explosion urbaine, est liée à l'instauration d'un réseau assez dense de villes intermédiaires, elles-mêmes reliées à un accroissement de la population rurale soutenu.

Mais en dépit de son caractère spectaculaire, la mise en place du réseau urbain du Département de Santa Cruz est un processus récent et reste partiellement incomplet. C'est ce qu'illustre la carte 5.9 qui combine la situation actuelle (les symboles proportionnels au nombre d'habitants) et historique (couleur en référence à la date d'apparition de la ville). Le réseau urbain inachevé se traduit dans sa distribution géographique par une concentration de villes de bon niveau dans l'Ouest du Département, près de la Capitale et par un vide dans le centre, le Sud et le Nord du Département. Conjointement aux villes historiques comme Santa Cruz, Montero et Portachuelo (en bleu et vert sur la carte 5.9) il s'est fondé des villes bien consolidées comme Warnes, Cotoca, La Guardia et El Torno, et aussi comme dans le Nord intégré, les villes de Mineros et Yapacani (couleur jaune). À part cette zone de concentration de villes, seulement quatre agglomérations, grâce à leur taille, peuvent prétendre jouer un rôle de villes d'équilibre dans un proche avenir. Il s'agit d'Ascensión de Guarayos dans le Nord du Département, San Ignacio de Velasco dans la Chiquitania, le binôme Puerto Suarez – Puerto Quijarro dans la zone frontière avec le Brésil, ainsi que Camiri en situation méridionale. Deux villes historiques (couleur bleue et verte), Vallegrande et Roboré, en dépit d'une situation stratégique, n'atteignent pas la taille suffisante pour tenir le rôle de ville d'équilibre. Les petites villes comme San José de Chiquitos, Samapaita ou Comarapa, vieilles bourgades ayant accédé au rang de villes, ne compensent pas le vide. Elles participent au sentiment d'incomplétude du réseau urbain du Département de Santa Cruz.

5.1.4.4 Relation entre hiérarchie démographique et hiérarchie des services

La plupart des auteurs qui étudient les systèmes urbains fondent leurs analyses sur les poids démographiques et économiques des agglomérations pour proposer une hiérarchie du réseau urbain. Une hiérarchie urbaine se précise à partir d'un poids démographique (qui peut être la population totale mais il est encore plus efficace d'utiliser la population active, les emplois), de fonctions de commandement (sièges de sociétés, administration centrale ou décentralisée avec pouvoir de décision), de fonctions économiques (poids économique, commerce de gros, circuits de financement) et du rôle d'interface (nœuds logistique, de transport et de communication). On insiste sur la primatie et l'on mesure la sensibilité de la métropole à l'aune de quelques critères : elle grossit lorsque l'emploi agricole se raréfie, mais elle infléchit sa croissance avec l'amélioration des revenus et l'augmentation du niveau de vie en général. Ce type d'évolution favorise la diffusion de la population vers les villes de rangs inférieurs, tout comme la favorisent aussi l'ouverture internationale, des prix des transports contenus et une croissance démographique soutenue. Ce sont des critères que l'on retrouve peu ou prou dans la métropole de Santa Cruz et de sa région.

Le thème des services et des infrastructures est souvent abordé *a posteriori*, comme conséquence du démographique et de l'économique ou comme « externalités » qui contribuent à l'aménité d'une ville et/ou d'un territoire et favorise leur attraction. Peu d'auteurs ont mis le thème des services et des infrastructures au centre d'une étude de hiérarchie urbaine. Le géographe Jean-Luc Bonnefoy a fondé la plus grande partie de ses travaux sur l'idée que les services et les infrastructures ne sont pas que des éléments induits, mais participent à part entière comme critères objectifs qui contribuent à expliquer la hiérarchisation d'un système urbain (Bonnefoy, 1993, 1995, 1996, 2000 et 2001). À partir de ces prémisses, on compare deux types de hiérarchie, l'une fondée à partir du critère du poids démographique et l'autre réalisée sur la base de l'existence de services, infrastructures et commerces.

Les règles sémiologiques de l'utilisation de l'image ont été strictement définies par Jacques Bertin et la cartographie a été l'angle privilégié de sa démonstration sur l'utilisation scientifique des variables de l'image (Bertin, 1967, 1975). Une des règles (pour ne pas dire la règle) fondamentales est que la variable de taille donne une idée de proportionnalité et que pour cette raison elle doit être dédiée au traitement exclusif des quantités brutes, comme par

exemple la population d'une ville. Cependant, il peut s'avérer judicieux de combiner cette règle de proportionnalité avec la propriété de la variable de l'image qui est la valeur (ou l'intensité) qu'on réserve au traitement des rapports (indices, pourcentages, taux, etc.) Lorsqu'on établit par exemple une hiérarchie urbaine en fonction d'une distribution statistique d'un réseau urbain selon la loi rang – taille, on peut établir une typologie selon des regroupements par niveau. On produit alors une classification ordinale qui peut être représentée par une combinaison de la variable taille (un cercle dont la taille varie en fonction de la classe) et de la variable valeur (une intensité de couleur dans le cercle). Nous allons produire ce type de carte de la « hiérarchie selon la population » en fonction de la loi rang – taille (carte 5.10) que nous allons comparer avec une autre carte établie de manière équivalente et qui représente la « hiérarchie selon les services » (carte 5.11) pour le Département de Santa Cruz.

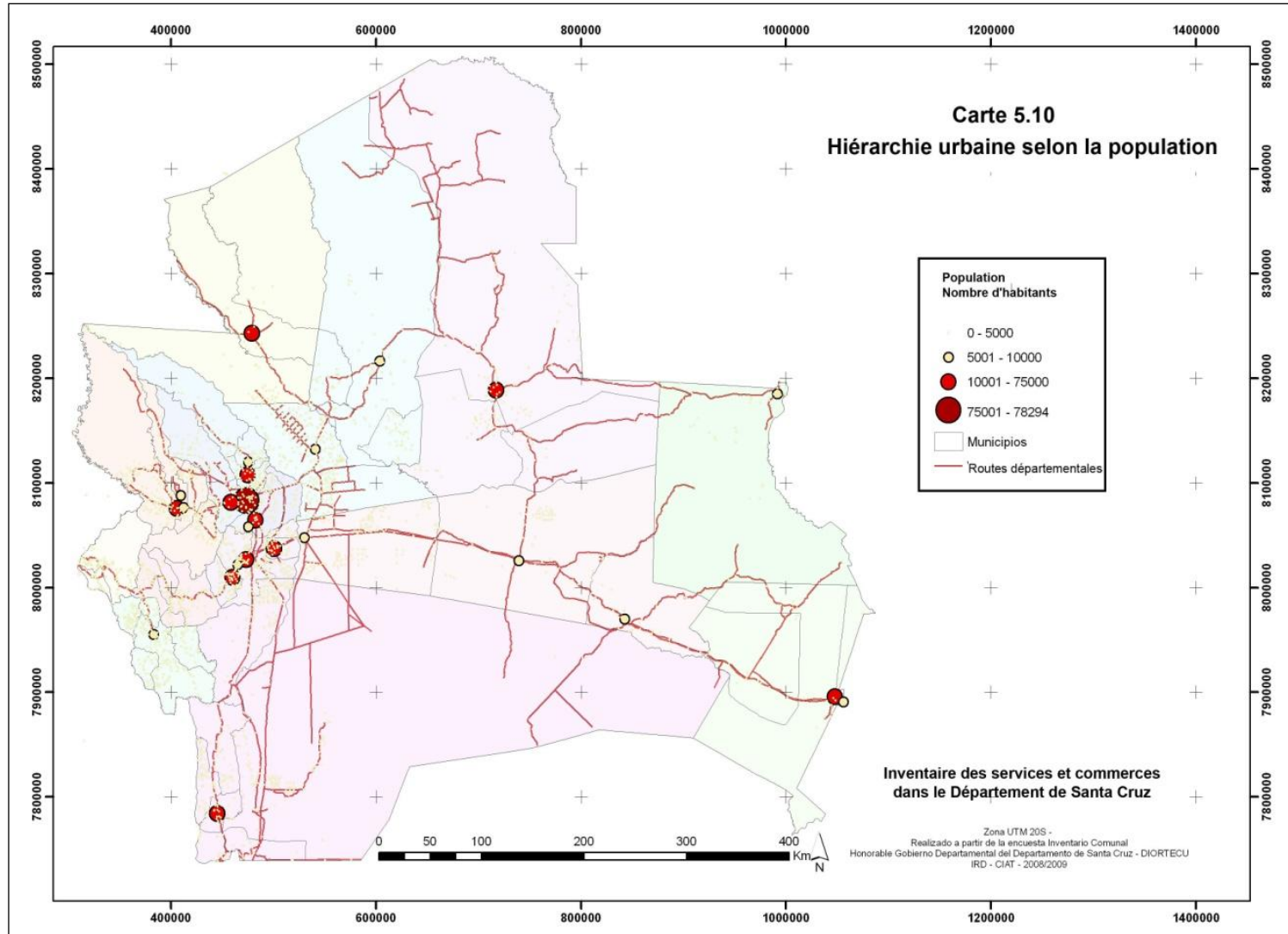
Du point de vue du poids démographique, on a identifié trois niveaux hiérarchiques :

Premier niveau : La ville de Montero, qui compte 78 294 habitants, est en quelque sorte la courroie de transmission de Santa Cruz, métropole régionale, nationale avec des liens internationaux intenses, pour la zone de colonisation agricole la plus ancienne et la plus riche.

Second niveau : Les villes de plus de 10 000 habitants et de moins de 75 000 habitants. Leur distribution spatiale est diversifiée avec une concentration dans la conurbation de Santa Cruz (Warnes, Cotoca, La Guardia, El Torno), une dispersion vers les zones de colonisation agricoles anciennes du « Nord intégré » (Mineros, Portachuelo, Yapacani), plus des centres d'équilibre dispersés dans tout le territoire départemental (Camiri dans le *Chaco* au Sud, Ascensión dans le pays Guarayos au Nord, San Ignacio dans la Chiquitania et Puerto Suarez à l'extrême Est, sur la zone frontière avec le Brésil).

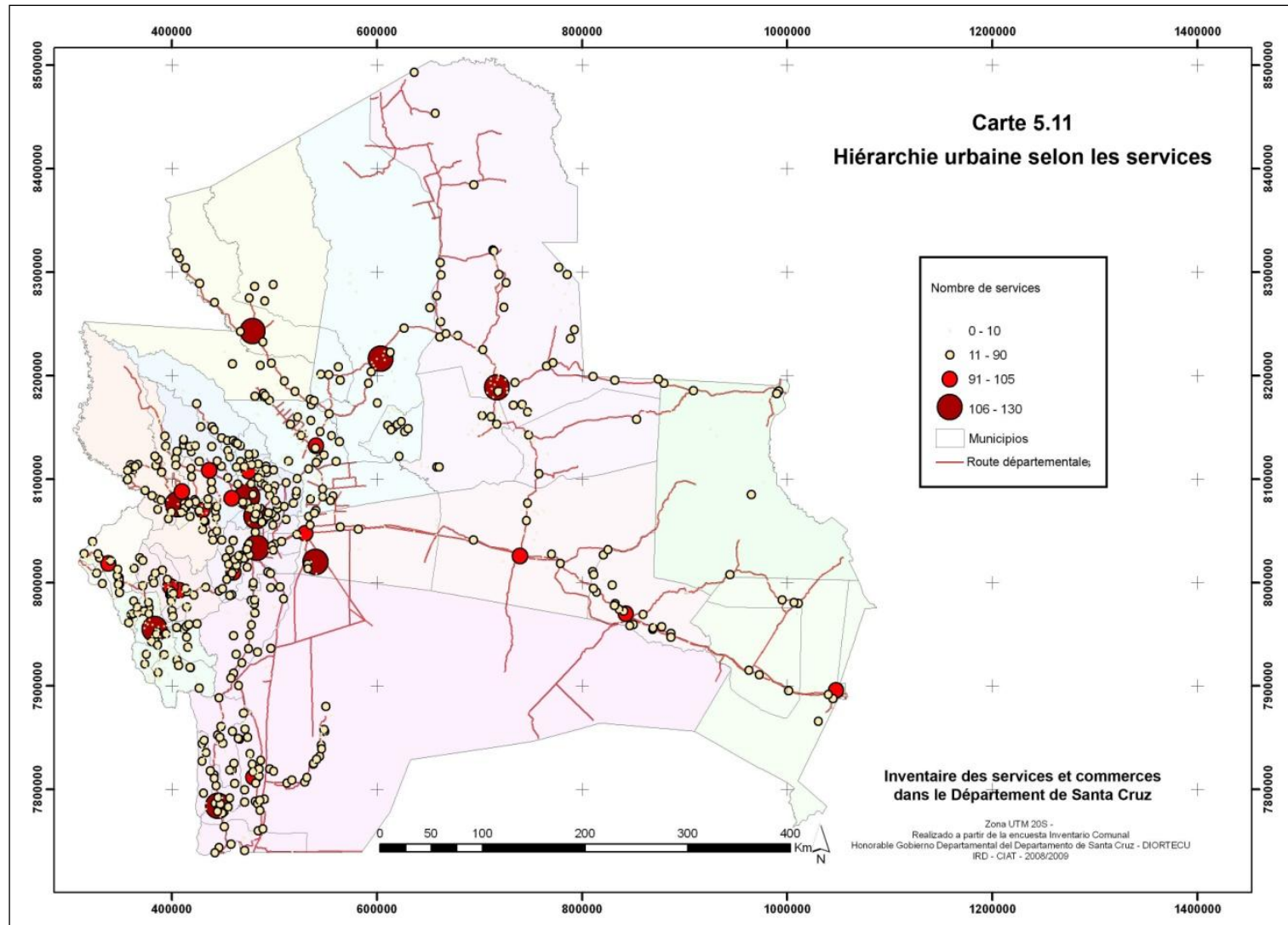
Troisième niveau : Les villes entre 5 000 et 10 000 habitants. On trouve des villes qui densifient la conurbation de Santa Cruz et le *Nord intégré* (San Juan de Yapacani, Santa Fé, Saavedra, La Belgique) jusqu'à former un réseau dense et bien hiérarchisé. Dans cette catégorie se trouvent aussi des villes-relais ou qui jouent un rôle important d'encadrement en l'absence d'une ville de niveau supérieur (Vallegrande dans les vallées ; Pailón et San Julián dans les zones de colonisation agricole ; Concepción, San José de Chiquitos et Roboré en la Chiquitania ; San Matías et Puerto Quijarro sur la zone-frontière avec le Brésil).

Carte 5.10. Hiérarchie urbaine selon la population



Sources : Hubert Mazurek, Louis Arreghini, projet DIORTECU-PLUS/IRD : PDOT Santa Cruz (2010)

Carte 5.11. Hiérarchie urbaine selon les services



Sources : Hubert Mazurek, Louis Arreghini, projet DIORTECU-PLUS/IRD : PDOT Santa Cruz (2010)

Pour faciliter l'analyse de la hiérarchie urbaine selon les services, on a établi une carte qui comporte aussi trois niveaux en fonction de la disponibilité des services. Le critère retenu est la quantité des services présents dans l'agglomération sans présager de leur niveau. Le résultat diffère quelque peu de celui qui est obtenu avec la carte de la hiérarchie selon le poids démographique. L'intérêt d'une telle comparaison est de nous aider à identifier les forces et les faiblesses des villes et du type d'organisation hiérarchique qu'elles induisent sur le Département de Santa Cruz. De ce travail sur la hiérarchie urbaine en fonction des services on retiendra principalement ces enseignements :

La conurbation et le *Nord intégré* disposent d'une bonne couverture avec des pôles de premier et de second niveau qui forment un maillage compact d'offre de services. La Capitale qui offre elle-même tous les services de tous les niveaux est secondée utilement par un réseau dense de centre de premier et de second niveau.

Le fait le plus intéressant révélé par les résultats de cette enquête est que, dans les Provinces, le niveau de services ne tient pas compte du niveau de population à desservir. Au premier niveau de services, les pôles de Camiri, Ascensión de Guarayos et San Ignacio de Velasco proposent un niveau de services à la hauteur de leur population respective. En revanche, les pôles de Vallegrande dans les vallées et Concepción dans la Chiquitania proposent un bon niveau de services en dépit d'un assez faible poids démographique. Enfin, la situation de Puerto Suarez dans l'extrême Est est inverse, puisque son niveau de services est bien inférieur à ce qu'elle pourrait prétendre en fonction de son poids démographique. Pareillement, tous les centres urbains de l'axe Santa Cruz – Puerto Suarez ne disposent pas d'un niveau de services suffisant et polarisent leur espace non en étoile mais le long de la route principale.

Pour conclure, on fera la constatation triviale que les services sont bien moins mobiles que la population. Mais cette banalité entraîne des conséquences qui ne sont pas banales. La « viscosité territoriale » des services agit comme un frein sur des turbulences territoriales qui, sans cet effet de ralentissement, plongeraiient les territoires, et en particulier, les territoires de la périphérie du monde, dans des turbulences encore plus brutales. Cette inertie des services joue dans les deux sens. D'un côté, ils freinent les ardeurs des capitaux et des populations en quête perpétuelle d'opportunités dans le cadre d'économies d'aubaines. De l'autre, ils amortissent les effets de déprise en période de crise et de déprise et les délais sont parfois

suffisants pour offrir à la ville ou au territoire qui en souffre, une nouvelle chance de relance lors d'une phase plus favorable.

La Bolivie offre de multiples exemples du rôle des infrastructures et des services qui d'un côté manquent sur les fronts pionniers et d'un autre constituent la seule chance de renouveau des territoires en déprise. Ainsi, dans le Département de Santa Cruz, cette inertie préserve le niveau de service des vieux centres de la zone des vallées, bien que celle-ci soit en repli démographique depuis plusieurs décennies. C'est le cas plus précisément de Vallegrande où le maintien de services de bon niveau, qui ne se justifieraient pas pour la seule ville, sont une garantie de pérennité pour toutes les habitants de l'aire rurale des vallées.

D'un autre côté, le *tropisme oriental*, qui a déplacé le centre de gravité de la population de l'Ouest vers l'Est, continue ses effets avec à présent des installations récentes dans l'extrême Orient du Département de Santa Cruz, phénomènes qui se traduisent par un fort déficit en infrastructures et services. On pose là une vraie question de géographie qui, bien qu'elle puisse être éclairée par la recherche scientifique, va bien au-delà de la science et se pose en question politique : faut-il supprimer les services dans les espaces en crise et accélérer leur mort territoriale ? Faut-il accompagner les fronts pionniers comme des territoires en devenir et accompagner ces vastes territoires qui se peuplent et tentent de s'organiser sous nos yeux ?

5.2 Territoire et réseau

5.2.1 Un territoire à se réapproprier

L'ouvrage *Territorios y Constituyente. Dialogos y Reflexiones*¹⁷⁶ (Benavides, Mazurek, 2006) commence par cette citation dans un discours inaugural : « *Comme vous pouvez le constater,*

¹⁷⁶ Transcription et analyse d'un séminaire sur le thème du territoire et de la constituante, où étaient invités représentants de partis politiques, de la société civile, professionnels et chercheurs, quelques mois avant les premières réunions de l'assemblée constituante chargée d'élaborer une nouvelle Constitution pour la Bolivie.

*choisir une définition unique du territoire, c'est nier la complexité de l'organisation d'un pays*¹⁷⁷ ».

Cette phrase résume toute la difficulté de l'utilisation de la notion de territoire du point de vue de la science, non seulement à cause de son inévitable polysémie, mais aussi par la complexité des liens que chaque groupe social entretient avec ce terme. L'auteur de la citation a eu la prémonition des nombreux points de vue sur le territoire exprimés durant ce séminaire :

- Unité, maillon de base de l'organisation spatiale de l'État en vue de faciliter la gestion et la participation démocratique: p. 21 « [...] *nos obliga a pensar en unidades territoriales [...] de organización que nos permitan gestionar mejor nuestros recursos naturales, dar una mejor participación democrática a las colectividades [...] y organizar mejor en general el Estado*¹⁷⁸ ».
- Vision animiste du territoire : p. 65 « Para nosotros, los indígenas, la Pacha, el Territorio, es el ser vivo, el agua es su sangre realmente, ahí están nuestros Mallkus los cerros que diariamente están con nosotros, el aire es como nuestro hermano, la piedra es como nuestra familia, el agua es el ser vivo como sangre de la Pacha¹⁷⁹ ».
- Ensemble d'entités géographiques emboîtées traditionnelles (Ayllus, Markas, Suyos) opposées aux entités géographiques imposées par le colonisateur espagnol (Bolivie, Départements, Provinces, sections de provinces, Cantons, etc.) : page 76 « *Para nosotros el territorio no es Bolivia, no es el Cantón, [...] no es Sección y Comunidad, para nosotros, el territorio es Markas, Suyos, Ayllus, dónde existen población, identidad, gobierno propio [...]* ».

¹⁷⁷ « Como lo pueden ver, elegir una única definición del territorio es negar la complejidad de la organización de un país ». (Benavides, Mazurek, 2006 ; 13).

¹⁷⁸ « Cela nous oblige à penser en unités territoriales d'organisation qui nous permettent de gérer mieux nos ressources naturelles, de donner une meilleure participation démocratique aux collectivités et d'organiser mieux en général l'État ».

¹⁷⁹ « Pour nous les indigènes, la Pacha, le Territoire est l'être vivant ; l'eau est son sang, vraiment, là-bas vivent nos Condors, sur les montagnes qui nous accompagnent tous les jours, l'air est comme notre frère, la pierre est comme notre famille, l'eau est l'être vivant comme sang de la Pacha ».

- La ville perçue comme élément articulant des territoires. Un élément qui détient les ressources politiques, éducatives et financières, clefs de l'apprentissage du développement productif. Mais une ville et ses ressources encore interdite aux indigènes (pp. 88 à 90).
- Dans cet espace de dialogue où les autochtones amérindiens ont pu s'exprimer¹⁸⁰, ils n'ont pas manqué de développer plusieurs acceptions du territoire (espace de gestion, d'identité, symbolique, essentialisé, sacré, culturalisé, etc.). Ces acceptions ont été théorisées par le sociologue/épistémologue Raúl Prada qui, dans le concept de territorialité, englobe les notions de *système symbolique*, de *champ de communication et de créativité sociale*¹⁸¹ (Prada, 1996). En dehors de cette relation à la fois intime et symbolique des amérindiens avec le territoire, le sens commun a aussi multiplié les emplois du terme en une symphonie polysémique. Pour cette raison, certains géographes préconisent d'abandonner le territoire du vocabulaire du géographe, *a fortiori* de l'abandonner comme concept. Mais s'il fallait abandonner tous les termes et concepts de la géographie qui aient fait florès dans le monde commun, il ne resterait pas grand-chose à la profession comme vocabulaire pour analyser l'espace et le donner à connaître. Le mot même de géographie lui échapperait.
- Le travail va sans doute être ardu, mais il s'avère indispensable d'extirper le territoire de sa gangue polysémique, pour peu que l'on ait l'ambition de faire de la géographie qui intègre la dimension sociale de l'espace et la dimension spatiale des sociétés, quitte à effectuer un drastique travail d'élagage de sens.
- *Territorios y Constituyente* montre que la difficulté de d'étudier le territoire vient essentiellement du manque de dialogue entre les acteurs, les politiques et les

¹⁸⁰ Avant l'élection d'Evo Morales à la Présidence de la République de Bolivie en 2005, il n'y avait pas beaucoup d'endroits ou d'occasions où les indigènes, comme ils se désignent eux-mêmes, pouvaient s'exprimer. Comme le faisait remarquer ironiquement un représentant indigène de La Paz lors du séminaire « Territorio y Constituyente » : ils ont poussé l'absurdité jusqu'à nous créer un ministère des affaires indigènes. Sans bien sûr la participation ou la consultation d'aucun indigène.

¹⁸¹ L'auteur dénie aux « sociétés modernes » toute activité cognitive autour de la notion de territoire qui ferait de la géographie une « science de la représentation de superficie des corps ».

scientifiques. Ce dialogue, tenté lors de ce colloque, apporte des éléments concrets de pratiques et « d'idéalisation » du territoire par ses propres acteurs-créateurs qui devraient éclairer la lanterne du géographe quelque peu empêtré dans sa jungle polysémique.

5.2.1.1 Territoire : les domaines de définition et d'utilisation d'une notion polysémique

Avant de poursuivre plus loin, il est nécessaire d'explicitier la notion de territoire. Celle-ci est apparue assez tardivement en géographie. Le territoire ne faisait pas partie du vocabulaire de la géographie antique ni celle, plus récente, de la naissance de la géographie moderne scientifique. Rappelons pour mémoire que Grecs nous ont légué les notions de *chôra* et de *topos* qui permettent de diviser l'espace en entités localisées qui, d'une part peuvent être affublées de mesures (la mesure constituait un grand souci chez les Grecs), et d'autre part des entités localisées chargées de dimensions symboliques et relationnelles. Du latin nous est parvenu *locus* qui a donné *lieu*, un concept capable de mettre en perspective *topos* et *chôra*, et *milieu* qui se rapporte à un cadre, physique ou social, contraignant pour une espèce animale ou humaine. Les géographes des XVIII^e et XIX^e siècles parlaient volontiers d'*espace*, de *zone* (climatique), de *site* ou de *situation*. La *Nouvelle Géographie* théorique et nomothétique alliée à la science régionale des années 50 se méfiait aussi de ce terme polysémique, entaché de soupçon idiographique et entouré de flou tant dans sa définition que dans ses champs d'utilisation. Son usage ne s'est généralisé qu'avec la pratique de la géographie sociale et le retour en grâce de la géographie culturelle. Une incursion étymologique apparaît nécessaire pour identifier l'origine de ce terme, sa trajectoire parfois insolite jusqu'à son invitation dans le débat des géographes et la plupart des sciences sociales, donc sa reconnaissance.

5.2.1.2 De la production de l'espace à la création de territoire : vers un nouveau paradigme ?

L'influence de la matrice conceptuelle marxiste dans les sciences sociales s'est traduite dans les concepts de la géographie dans les années 70 et 80 où l'on parlait volontiers de *production de l'espace*. Le vocabulaire n'est pas anodin. Faisant suite aux analyses et à la formule du sociologue Henri Lefebvre sur la production de l'espace, les géographes se sont emparés du concept qui reflète une vision plutôt centrée sur l'économie. L'heure était à l'analyse des mutations du système de production capitaliste, l'espace est considéré comme un de ses

produits et il appartenait aux géographes de les analyser : « *Il me semble que la géographie a pour tâche principale d'étudier une de ces productions quotidiennes de l'humanité, le territoire dans tous ces aspects et ses configurations* » (Brunet, 2004 : 26). À cette époque, beaucoup de géographes étaient complètement immergés dans le paradigme marxien-économiste, ce qui a fait dire à R. Brunet que l'humanité allait jusqu'à produire du territoire. Or en donnant plus d'importance au concept de territoire, les géographes ouvrent une boîte d'où surgit un objet complexe dont la dimension économique est loin d'être unique. Elle est même insignifiante dans les lieux imprégnés des dimensions identitaires, affectives et mystiques des Andes boliviennes avec lesquels l'homme entretient des relations privilégiées. Nous le verrons dans ce chapitre, ces territoires sont fondés à partir de négociations complexes entre des acteurs de différents niveaux. Ces territoires s'apparentent plus à des œuvres d'art subtiles et relativement fragiles qu'à un objet forgé uniquement par l'activité à finalité économique. C'est pour cela que je parle de *création de territoires* qui fait pendant à la *production de l'espace*. Les mots et les concepts ont leur importance car ils traduisent un changement radical dans la façon dont l'humanité en général, et le géographe en particulier se représente l'espace de la société.

En effet, on assiste depuis plusieurs décennies à une espèce de retournement spatial. Ce retournement concerne le rapport entre espace et territoire. Il s'agit d'abord d'un retournement dans les mentalités. L'espace n'est plus perçu par les acteurs déterritorialisés¹⁸² comme un simple support des activités et le territoire n'est plus perçu comme une survivance d'une relation société – espace obsolète à éradiquer. Le retournement se produit aussi dans les faits : ainsi, les districts industriels apparaissent parfois à la périphérie à cause de difficultés du centre et du jeu accéléré des compositions/décompositions des segments de production des grandes entreprises¹⁸³. La prise de conscience du territoire en tant qu'acteur, l'idée que son émergence et sa consolidation soit un préalable au développement des zones périphériques, l'exemple stimulant des districts industriels ont occasionné un véritable changement de

¹⁸² Firmes globales, entreprises opportunistes, organismes internationaux, États.

¹⁸³ De très nombreux exemples ont été publiés sur l'Italie, les États-Unis, la France et l'Europe. Cf. la bibliographie.

paradigme en matière de discours sur le développement. Il convient de se pencher sur les définitions du territoire, objet de toutes les attentions.

Mais d'ores et déjà, soulignons quelques contraintes qui, mises bout à bout, hypothèquent sérieusement l'usage de territoire comme concept opératoire de la géographie :

Une polysémie rédhibitoire : C'est l'argument principal de ceux qui préconisent l'abandon du territoire dans la terminologie géographique. Cependant, tant que le terme voyage d'une discipline à l'autre, le processus reste contrôlable. On peut d'ailleurs suivre l'itinéraire de ses transferts avec Maryvonne Le Berre (Le Berre, 1995). Du *territorium* juridique romain, on passe à l'éthologie et au comportement animal de défense de son espace vital. De là il chemine en sciences sociales, anthropologie, psychologie, sociologie et enfin géographie. À chaque transfert, le territoire se voit doter d'enrichissements sémantiques nouveaux. Les choses se compliquent lorsque le terme fait florès et passe dans le domaine public (souvent via les *mass media*). Il subit alors une forte décote dans la bourse des concepts qui le rend pratiquement inutilisable¹⁸⁴, à moins d'une opération de sauvetage comme l'ont entrepris plusieurs auteurs (Cf. J. Levy, B. Debarbieux, discuté page 117 de cette thèse).

Le territoire vu par ses créateurs : Nous l'avons exposé au début de ce chapitre au sujet du séminaire *Territorios y Constituyente*, les acteurs créent du territoire et théorisent leur création. Ils nous demandent de surcroît (à nous qui prétendons mettre en science les dialogues que nous avons avec eux) de les comprendre et de comprendre le sens de leur création. Mais comprendre ne veut pas dire adopter le point de vue. C'est le problème des sciences sociales. Notre objet de recherche étant notre *alter ego*, cela nous coûte de contrôler une empathie que nous pourrions ressentir pour notre objet d'étude, et empêcher qu'elle ne dérive en sympathie ou en antipathie. Jusqu'où notre empathie pour le sens des créations territoriales peut nous dévier du sens de notre travail ? Romain Lajarge discute de cette interface entre le territoire des acteurs et le territoire des chercheurs et le présente comme une énigme à résoudre (Lajarge, 2009). Nous ne sommes jamais à l'abri d'une manipulation

¹⁸⁴ La littérature n'est pas tendre avec le territoire : concept usé, épuisé, notion galvaudée, terme fétichisé, mot-valise, boîte-noire des sciences sociales, etc.

même bienveillante, car notre interlocuteur voit souvent en nous un allié potentiel pour ses engagements. Mais la plupart du temps les acteurs se contentent de l'empathie, c'est-à-dire cette capacité de comprendre au-delà de l'intellect, le ressenti, les valeurs intimes de la personne avec qui nous échangeons dans le cadre de notre travail scientifique, sans pour autant mettre en route la machine à jugement de valeurs.

Le territoire désigne des classes d'objets de natures et de tailles forts différentes : Pour signifier son incompatibilité avec un usage scientifique, on argue que le territoire peut aussi bien désigner ceux du Nord-Est canadien que celui de Belfort pour la France, sans parler de ses Territoires d'Outre-mer et tous ceux qu'il s'agit d'aménager. Mais au-delà de leur taille, statut ou nature différents, ces classes d'objets se réfèrent à des entités spatiales qui se rapportent à l'État. Les discours et les productions/créations de l'État sont aussi des objets d'étude à explorer avec nos propres catégories scientifiques, au même titre que ceux des autres acteurs.

Une fois contrôlée la polysémie du terme, il s'agit de confronter le territoire tel que le conçoivent, le concrétisent et le théorisent les acteurs locaux avec le territoire, émanation du complexe politico-administratif de l'État. Nous sommes bien là au cœur de la problématique qui anime ce travail. Examinons à présent le territoire vu du côté des géographes.

Pour les géographes, toute l'ambiguïté contenue dans la notion de territoire se résume dans la formule de Roger Brunet : « Ce territoire dont il faudrait mettre en balance les côtés fondateurs d'identité personnelle et collective, et les côtés négatifs, destructeurs, qui sont ceux de l'exclusion, de l'intolérance, du racisme et de la haine de l'autre » (Brunet R., 1997). La notion de territoire chez les géographes est en réalité très riche de sens, trop riche peut-être. Très souvent lié au « concret » et à l'empirisme géographique (Lacours, Puissant, 1992), il se rapporte à cet espace délimité, approprié, symbolisé et produit par une société ou une communauté. Il peut aussi signifier une délimitation politico-administrative à fin de gestion. Les deux territoires parfois se superposent, parfois non. Cela dépend du type de relations qu'entretiennent les communautés et le pouvoir politico-administratif. Le territoire est une proie facile pour toutes sortes d'idéologies visant à justifier son appropriation/symbolisation et la pérennisation de cet acte. La géographie est capable de manipuler la notion de territoire

tout en évitant son dévoiement. Pour cela, il faut associer étroitement la dimension physique, l'histoire et les acteurs au sein du territoire et observer leurs interactions.

Par ailleurs, le *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés* (Lévy, Lussault, 2003) propose une classification des définitions qui débroussaille utilement la jungle polysémique de la notion de territoire. L'auteur de l'article ne relève pas moins de huit définitions auxquelles il adjoint une neuvième censée répondre aux critiques qui entachent les autres définitions : respectivement, 1) Pas d'utilisation parce que trop entaché d'exceptionnalisme. On lui préfère le terme espace, plus neutre ; 2) Synonyme d'espace tout court. Le territoire est concret comme l'est la science géographique. C'est le contre-pied de la proposition précédente. ; 3) Synonyme de *lieu* avec possibilité de désigner des objets de tailles diverses ; 4) Antonyme d'espace géographique qui renvoie à la construction intellectuelle alors que territoire se rapporte à l'objet concret ; 5) Définition juridique d'un espace contrôlé et borné ; 6) Métaphore de l'animalité avec la définition éthologique du territoire ; 7) Espace approprié, il s'agit d'une composante d'identification et de possession du territoire, acception qui se rapproche de celle des amérindiens de Bolivie par exemple ; 8) Le territoire est liée à une périodisation de l'espace avec le temps du milieu lamarckien et naturaliste, le temps de l'espace de la Nouvelle Géographie et le temps du territoire lié à l'identité individuelle et collective. Jacques Lévy propose de réserver la notion de territoire à une catégorie d'espace à métrique topographique (avec idée de bornage et d'appropriation) doublée d'une dimension éthologique et l'associer ainsi à une autre catégorie similaire que sont les réseaux. *Le dictionnaire critique* (Brunet, Ferras, Théry, 1992) développe les mêmes thèmes sur l'article territoire. La notion est liée aux aspects juridiques, sociaux, culturels et affectifs de la vie humaine. L'idée de territoire s'accompagne toujours de la notion d'appropriation.

Mais il faut aller plus loin dans l'analyse de la relation territoire/réseau, en particulier dans la perspective des changements d'échelle. Nous détaillerons cela dans un chapitre suivant.

5.2.2 Le réseau dans sa relation au territoire

Le réseau est devenu un concept incontournable pour problématiser, décrire des inégalités spatiales et mettre en œuvre une recherche fondée sur la causalité et l'identification des finalités (par exemple les règles d'inclusion ou d'exclusion). On en prend conscience à travers

les avancées méthodologiques importantes autour de la théorie des graphes, la théorie des systèmes, ainsi qu'un vocabulaire spécifique (nœud, synapse, treillage), des notions (nodalité, connexité, accessibilité). Il y a des inclus et exclus du réseau. La notion de réseau, bien perçue lorsqu'on évoque les villes au niveau mondial ou régional, l'est peut-être moins lorsqu'on se penche sur le territoire dans sa dimension locale, sans doute à cause du caractère continu de l'espace. Elle est pourtant aussi utile tant en matière de prospective (modèle de réseaux de territoires à impacts positifs sur le développement) qu'instrument d'analyse des réalités locales. À cette échelle locale, les réseaux de solidarité sont aussi importants, voire plus que les réseaux de transaction. Dans le contexte andin, les lieux de rupture (frontières) peuvent devenir des lieux d'interface où chacun profite du différentiel entre les deux côtés de la frontière (Perrier Bruslé, 2005). L'émergence d'un projet territorial devra tenir compte des réseaux et de la coopération territoriale, existants ou en devenir. Mais, des situations de délaissement gagnent de plus en plus du terrain sur les hauteurs relativement peuplées des Andes. Les fractures du monde, constatée par Marie-Françoise Durand, Jacques Lévy et Denis Retaillé (Durand M.-F., *et al.*, 1993), passent effectivement par les formations sociales et les territoires de ces pays des Andes centrales.

Les géographes anglophones s'intéressent aussi à la problématique réseau-territoire. Joe Painter expose les tendances dans un ouvrage collectif (Painter, 2009). Plusieurs thèses s'affrontent :

- La thèse de certains courants postmodernes qui prônent la fin des territoires : que le monde ait changé ou que ce soit notre regard sur le monde qui ait changé, les réseaux ont remplacé les territoires dans une espèce de changement de paradigme avec incommensurabilité totale entre le territoire et le réseau. Dans un monde postmoderne, les frontières territoriales se diluent et laissent la place à un monde déterritorialisé tissé de réseaux. Les mots-clés de cette approche sont hybridation culturelle, mondialisation du marché, déterritorialisation. L'espace se déterritorialisé et la géographie pour en rendre compte doit subir une révolution épistémologique et voir le monde tel qu'il est : organisé en réseau et dépourvu de territoires (Painter, 2009 : 58).
- Les thèses qui défendent l'idée de l'interdépendance entre réseau et territoire : Ainsi l'idée que « *l'économie fonctionne en réseau, mais la politique est territoriale* » (Painter, 2009 :

61). Il y aurait donc deux systèmes binaires qui interagissent : l'économie-réseau d'un côté, le politique-territoire de l'autre.

- Une variante est que le territoire est un type particulier de réseau : le territoire est traversé d'une certaine densité de réseaux (sociaux, d'acteurs, infrastructures, etc.). Dans cette thèse, tout fonctionne de façon « rhizomatique », l'économie-réseau comme l'État-territoire. On mobilise la philosophie de G. Deleuze et F. Guattari (en l'occurrence ceux des *Milles Plateaux*) pour justifier théoriquement les études sur les réseaux de transmission, les réseaux sociaux ou d'acteurs, les réseaux topologiques, etc. où le territoire apparaît soit comme un ensemble de nœuds ou synapses du réseau, soit comme un obstacle à son déploiement. Manuel Castells dans *La galaxie Internet* (Castells, 2002), inscrit totalement ses analyses sur les réseaux virtuels dans cette veine. La partie qui nous intéresse est à la fin de son ouvrage lorsqu'il aborde le problème de la fracture numérique. On constate une concentration – métropolisation des infrastructures du réseau virtuel, doublée d'une mainmise géographiquement identique sur les contenus. Cela veut dire une concentration du savoir et du pouvoir qui aggrave la « périphérisation » des espaces périphériques. La problématique réseau – territoire s'articule à présent entre un espace des flux qui relie des lieux de richesses et de pouvoir et un espace des territoires exclus de cette nouvelle géographie du développement.

L'impression générale qui se dégage de ces travaux, que ce soit sur les modèles de réseaux concrets, ou les analyses plus théoriques de R. Brunet ou encore la littérature anglophone, est que le réseau se pare de modernité, tandis que territoire est synonyme de marginalité ou de résistance à la modernité.

En ce qui me concerne, du point de vue empirique, je tenterai de démontrer la capacité d'innovation des territoires de la périphérie du monde. Du point de vue théorique, je me sens proche de la position qui consiste à admettre l'interdépendance des réseaux et des territoires. J'ajouterai qu'on oublie assez facilement la question des échelles qui pourtant apporte des points intéressants dans la relation entre le réseau et le territoire. Ainsi, la relation la plus directe est que le réseau irrigue et structure le territoire. Ce faisant, il lui donne de la cohérence et une certaine fluidité relationnelle.

Lorsque le rôle du réseau est de relier les territoires, les flux génèrent à plus ou moins long terme une hiérarchie. C'est une hiérarchie qui peut déboucher sur un bénéfice mutuel, lorsque

les échanges spécialisent les rôles. Le réseau introduit un élément perturbateur ou déstabilisant lorsque l'espace dominant n'a plus besoin de l'espace dominé. Un déséquilibre se fait, et l'espace dominé peut se vider de sa substance ou entrer en résistance. R. Brunet exprime ce rôle ambigu du réseau en se plaçant dans un lieu central : le réseau draine lorsque les flux sont centripètes, il irrigue lorsque les flux sont centrifuges (Brunet, 2001 : 167).

5.2.3 Qu'est-ce qu'un territoire pour les économistes ? De quoi s'occupe l'économie des territoires ?

Chez les économistes, la notion de territoire ressemble moins à un champ de bataille (comme c'est le cas pour les géographes) qu'à un lieu idyllique de coopération. Il est vrai qu'ils s'intéressent plus volontiers aux « territoires qui gagnent » (Benko, Lipietz, 1992) qu'aux fronts pionniers, non-lieux qui ne sont pas toujours des territoires en devenir, et donc le territoire des économistes est « *une création collective normée, lieu de coopération, de négociation et d'arbitrage des conflits* » (Courlet C., 2001). Cette normalisation du territoire est traduite par un ensemble de relations privilégiées fondées sur la proximité et le sentiment d'appartenance des acteurs.

La principale leçon que nous livrent les territoires des économistes est que le développement se déploie à partir d'un système d'interrelations, de circulation d'informations, de production et de reproduction des valeurs qui caractérisent un mode de production. Le développement apparaît, en définitive, comme un phénomène social et non comme un processus uniquement technique (Courlet C., 2001). On peut s'appuyer sur des modèles de développement endogène et sur leurs trajectoires pour doter les territoires inachevés d'un projet. Mais le couple identité-projet, à l'origine de la dynamique des territoires de l'économie n'est pas simple à circonscrire.

Sans négliger les actions techniques (comme les transferts de technologie ou l'aide factuelle au développement), parfois nécessaires mais jamais suffisantes, on considère toutefois que chaque espace doit trouver son propre paradigme d'organisation pour espérer une évolution favorable en termes de développement. Dans ce contexte, l'histoire et le temps historique sont plus importants que la géographie et la distance. Les territoires périphériques, par défaut, peuvent espérer accélérer l'accession à ces biens collectifs en privilégiant des valeurs comme la solidarité, la coopération et la culture de la négociation.

Ces modèles posent le problème de la relation endogénéité/exogénéité. En matière de développement s'affrontent les partisans d'une vision à dominante technocratique et ceux qui posent un regard conservateur sur les sociétés locales. Pour les uns, des modèles de développement ont fait leur preuve, il suffit de trouver les clefs pour les adapter aux situations locales. Pour les autres, l'irruption brutale de l'exogénéité (modèle de développement, modèle de ville, modèle d'organisation spatiale) est cause de rupture et d'échec. Dans les observations empiriques, on constate une inégalité des sociétés locales dans les *capacités* et les *rythmes* d'absorption de l'innovation exogènes et dans leur intégration dans les circuits d'innovation locaux.

La définition du territoire, adoptée dans le cadre de cette thèse, est géographique bien qu'influencée par le point de vue des économistes spatiaux. C'est affaire d'affinité personnelle vis-à-vis des travaux de ce groupe à l'origine de la « nouvelle géographie économique » (Benko, Lipietz, Camagni), plus préoccupée par la dimension sociale de l'économie et se démarquant du point de vue économique-spatialiste soutenu par Paul Krugman, spécialiste de l'économie internationale, dont l'introduction de l'espace dans la théorie économique internationale lui ont valu une œuvre qui l'a conduit au prix Nobel d'économie¹⁸⁵. Outre la mise au point sémantique de Jacques Lévy (Levy, 2003), l'argumentaire de certains géographes territorialistes, auteurs de la compilation *Territoires, territorialité, territorialisation*¹⁸⁶ (Vanier, 2009), en particulier les contributions autour de l'interface entre acteurs locaux (territoriaux) et acteurs institutionnels nous a réconcilié avec le territoire (associé au réseau) des géographes. En effet, en mettant en perspective territoire et réseau, les géographes se redonnent les moyens d'analyser l'espace dans ses différentes entités entretenant des relations de tension-complémentarité. Ainsi, l'État et la Cité

¹⁸⁵ Paul Krugman est économiste spécialiste de l'économie internationale. Il s'est aussi intéressé à l'économie géographique en reprenant l'héritage de la science régionale de Walter Isard et les analyses d'Alfred Marshall sur « les économies externes de proximité ou d'agglomération ».

¹⁸⁶ Arguments et analyses autour de la question de la relation entre le territoire approprié par les acteurs-habitants et le territoire institutionnel issu de politiques publiques. On postule, par exemple, que la synergie entre la territorialité institutionnelle et la territorialité informelle débouche généralement sur un projet territorial viable.

entrelacent leurs *faire*, dans un procès perpétuel de déterritorialisation/reterritorialisation, parfois en se combinant, parfois en s'opposant.

En associant la vision vernaculaire, le point de vue des économistes sur le territoire et le recentrage du concept opéré par les géographes, je propose, dans le cadre de cette thèse, cette définition du territoire : « *Le territoire est une construction socio-spatiale multidimensionnelle dotée d'une personnalité plurielle : il est entité spatiale elle-même négociée, à partir d'un espace vécu par des groupes humains à cohésion variable, dans le but de constituer un lieu normé de négociation, de résolution de conflits, d'élaboration de projets et d'exercice démocratique à travers un pacte participatif de gouvernance* ». Proposer une définition d'un terme particulièrement polysémique et rattaché à des pratiques diversifiées est assez périlleux, car on donne l'impression de la figer. Mais la définition proposée ici est plutôt un jalon, un cadre pour pouvoir poursuivre le travail d'analyse. D'ailleurs, une telle définition contient une certaine dose d'utopie et de naïveté. L'utopie laisse supposer que le territoire doit présenter un minimum de cohésion interne et que les interlocuteurs qui négocient en son sein aient les capacités à tenir leur rôle. Une défaillance de l'une ou l'autre catégorie d'acteurs entrave le développement du territoire. En l'absence de la puissance publique (par incapacité ou par abandon), le territoire est livré à lui-même, tandis que l'absence des acteurs locaux (par faiblesse intrinsèque ou par marginalisation/exclusion) introduit un déficit de légitimité de la construction territoriale. La naïveté renvoie à l'idée que chaque catégorie d'acteurs agit en fonction des intérêts collectifs : les acteurs institutionnels cherchent à concilier les intérêts du territoire avec ceux d'autres territoires qui se trouvent sous leur administration. Les acteurs locaux souhaitent avant tout un épanouissement individuel, mais certains sont conscients que cela passe par une maîtrise collective capable de transformer les ressources et potentialités en aménités territoriales. Enfin, la dernière remarque concernant cette définition est que la catégorie d'acteurs la plus importante est celle des acteurs locaux, puisqu'elle vit sur le territoire. Toute décision affectant ce territoire a un impact direct sur ses conditions de vie. Pour cette raison, tout pacte de gouvernance le concernant requiert la participation des acteurs locaux. Et puisque le territoire, selon cette définition personnelle, est doté d'une personnalité complexe (sociale, culturelle, économique), celle-ci est le résultat d'un processus créatif, à mettre en vis-à-vis d'un espace, investi par la dimension économique d'un système capitaliste qui le produit. C'est aussi la différence entre l'expression « *économie des territoires* » qui

renvoie à la dimension économique des territoires (en tant que constructions socio-spatiale) et l'expression « *territoires de l'économie* » qui devrait signifier *intervention de l'économie dans les territoires* ou *exploitation des territoires par l'économie capitaliste* et non des métaphores du genre : *appropriation de l'espace par l'économie*. Car l'économie peut produire de l'espace mais ne peut, à elle seule créer du territoire.

Mais au-delà de l'idéal construit par une subjectivité d'auteur, ma définition du territoire possède plusieurs propriétés : 1) Elle concilie le territoire du géographe, doté de qualités topologico-sociales (appropriable, habitable, exploitable, gérable et lieu d'échange) qui le lie au concept de réseau, et le territoire de l'économiste, doté lui-même de qualités génériques et institutionnelles qui en font un objet géographique spécifique autour de la notion de district industriel ou de système productif localisé. 2) Elle autorise à dépasser la simple empathie¹⁸⁷ lorsqu'on aborde le territoire *investi* (vécu et symbolisé) des acteurs avec le filtre de notre travail scientifique. 3) Elle évacue toute utilisation métaphorique du concept et donc ne fait pas cas des formules comme « territoire du réseau virtuel » ou « territoire des médias ».

L'irruption du concept de territoire dans l'analyse économique n'est pas dépourvue d'ambiguïté, s'accompagnant ainsi de la notion de compétitivité et de concurrence. Le territoire devient alors synonyme de groupes sociaux ayant développé un projet territorial, et les économistes spatiaux (et les géographes économistes) les utilisent pour expliquer la réussite ou l'échec de certains territoires (Benko, Lipietz, 1992). L'économiste international Paul Krugman a critiqué assez violemment la notion de compétitivité territoriale, demandant de la réserver aux seules entreprises : « *Le commerce international ne pose pas un problème de concurrence mais un problème d'échanges, pour le bénéfice de tous* » (Krugman P. R., 1998). Mais l'auteur argumente toujours à partir du point de vue des États. C'est une perspective admissible si l'on se place dans l'hypothèse des prémisses du commerce international. Les critiques perdent de leur pertinence lorsqu'on descend aux niveaux régional ou local. Les notions d'aménité, d'attractivité et de compétitivité apparaissent. Les

¹⁸⁷ Dans le sens de capacité cognitivo-émotionnelle à comprendre le vécu d'autrui par simple conscience de partager une même condition existentielle.

économistes spatiaux, tel Roberto Camagni (Camagni, 2002), partent du point de vue du territoire et de sa problématique principale : attirer les activités pour générer des emplois et des revenus. Il expose : « [...] la notion de compétitivité territoriale est théoriquement solide non seulement à cause du rôle que joue le territoire en fournissant aux entreprises individuelles des instruments compétitifs relevant du milieu, mais surtout à cause du rôle qu'il joue dans les processus de construction des connaissances, des codes interprétatifs et des modèles de coopération et de décision sur lesquels se fondent les parcours innovateurs des entreprises ». R. Camagni développe aussi l'idée d'un avantage absolu territorial (Camagni, 2006). Contrairement aux États qui disposent d'instruments de régulation qui leur permettent de trouver une place dans le marché mondial, selon la théorie des avantages comparatifs de Ricardo, les régions (et les territoires) n'en possèdent pas et donc doivent développer des avantages absolus pour espérer exercer des activités compétitives. L'avantage absolu, ou compétitif, se construit avec 1) un environnement matériel et technologique qui constitue un ensemble d'externalités positives qui minimisent les coûts de transaction pour tous les acteurs. 2) un réseau dense de relations économiques et sociales sur le mode de la confiance et constitue du capital relationnel ou social. 3) des circuits de gouvernance qui mettent en relation des institutions publiques (État et collectivités territoriales) et privées (clubs, bourses de formation et de travail) et les acteurs locaux. Il arrive parfois, quoique rarement, que l'avantage absolu dont bénéficie un territoire repose sur une contingence comme le *quinoa* dans le Sud des Andes, ou la noix du Brésil dans le Pando, au Nord de la Bolivie.

Cette discussion entre économistes n'est pas anodine pour les géographes car elle se fait autour du territoire et comporte une dimension politique qui les concerne : le territoire doit-il s'effacer au profit d'un espace support neutre des activités où tous les facteurs sont mobiles (à l'exception du facteur travail où la mobilité ne serait réservée qu'aux travailleurs qualifiés) ? Peut-on au contraire admettre qu'il soit un acteur à part entière, avec ses performances économiques et sociales en relation avec son modèle organisationnel ? Derrière le débat sur le concept de territoire, c'est donc toute la dimension politique, et donc du choix de société, qui apparaît en filigrane des considérations scientifiques qui président au débat.

5.2.4 Territoire et mobilité

Le territoire étant une construction socio-spatiale à personnalité complexe, on peut en faire l'étude selon une approche systémique. Sa dynamique et son devenir dépendent de conditions

internes (qualité des institutions, des circuits de négociation et du projet territorial instaurés par ses composantes), et externes (conjonctures politiques et économiques). Lorsque les entrées et les sorties du système territorial se bouchent ou fonctionnent en sa défaveur, il entre en crise. Une des solutions les plus fréquentes pour en sortir est la migration. Lorsque celle-ci est définitive, le territoire perd de sa substance et finit soit par se recomposer en fonction des composantes restantes, soit par mourir.

Selon les démographes « *la migration est le moyen le plus traditionnel de résorber les surplus de population* » (Domenach H., *et al.*, 1985). Elle serait donc un moyen de régulation équilibrant population et ressources disponibles. Toutefois ces mêmes auteurs font remarquer que la migration est un processus éminemment complexe dans sa conceptualisation, ses définitions, la multiplicité de ses modalités et de ses causes et de ses conséquences (Domenach, Picouet, 1995, 2008). Les démographes s'intéressent bien sûr aux conséquences démographiques de la migration, sur la composition et sur la redistribution géographique de la population. En particulier, ils ont bien étudié les rapports ville-campagne et l'exode rural dans le Tiers-monde qui crée de l'urbanisation sans industrialisation, ni développement. Ils s'intéressent aussi aux conséquences économiques, sociales et environnementales de la migration, diffusant des notions comme diaspora, métissage, intégration, insertion, assimilation, ségrégation, mais aussi, systèmes, réseaux et politiques migratoires pour montrer à la fois les facettes individuelles et collectives de la migration. Le traitement de la dimension environnementale, de secondaire est devenu central pour les démographes, tant du point de vue des causes que des conséquences. De son côté, répondant à la théorie normative de la transition démographique, Wilbur Zelinsky propose la théorie de *mobility transition* (Zelinsky W., 1971), qui postule une transition des migrations multiples, type fronts pionniers, exode rural ou migrations internationales, vers une migration uniquement inter et intra urbaine. Cependant, les schémas évolutionnistes, ici démographiques, ailleurs, économiques, élaborés dans les pays développés, sont rarement applicables dans les pays du Sud en recherche de leur propre développement.

Les économistes ont beaucoup développé la notion de mobilité. Ils théorisent aussi bien sur la mobilité des biens (à travers la théorie du commerce international de David Ricardo et les critiques marxistes de l'échange inégal) que sur la mobilité du capital et la mobilité du travail (avec la théorie apologétique de la convergence et la théorie critique du *brain drain*). Mais

l'analyse économique, reposant initialement sur un cadre national, rend difficilement compte de l'inégale répartition des activités et des techniques et de leur mobilité. En dehors des progrès récents de l'économie spatiale, elle ne se souciait guère de l'inégale répartition, de la mobilité géographique, du facteur travail et donc des hommes.

Les géographes ont sans doute un point de vue critique original de la théorie de la convergence avec leur expérience dans l'identification des structures et des dynamiques spatiales. L'analyse de la localisation et de la mobilité spatiale des activités et des populations est un élément-clé de cette identification. Cette identification sert essentiellement à mettre à jour les différenciations spatiales, les inégalités et les déséquilibres qui caractérisent les territoires. Par ailleurs, une objection de la convergence est le point de vue de R. Camagni sur la théorie des avantages absolus régionaux : une région (territoire) qui ne dispose d'aucun avantage comparatif connaît un déficit d'activité et le chômage de masse. À moins de bénéficier d'une politique de transfert de ressources dans le cadre de la solidarité nationale, de toute façon pas durable, elle finit par souffrir d'exodes massifs et d'abandon. Les géographes ont aussi un point de vue sur les acteurs de la migration par un travail mettant en perspective Lieux et liens de la mobilité, avec un angle d'approche territorial de la migration (Capron, Cortès, Guétat-Bernard, 2005)

Philippe Aydalot va plus loin en proposant de considérer l'espace comme une variable d'ajustement du système économique, au même titre que les prix et les quantités, et qui joue un rôle déterminant (Aydalot P., 1980). La mobilité des activités et des facteurs n'intervient qu'après une certaine période de déséquilibre car elle a un coût.

Ces considérations théoriques exposées, force nous est de constater qu'en dépit d'indéniables avancées qu'elles apportent à la géographie, la mobilité spatiale reste une notion marginale, un mot-clé secondaire alors qu'elle est au cœur de la dynamique des territoires.

En Bolivie, les migrations sont un phénomène fondamental de la dynamique des territoires. Les modèles de migrations en vigueur découlent autant des facteurs endogènes (réformes agraires et institutionnelles en général, crises économiques, sociales et politiques, opportunités d'activité, existence d'exutoires sous forme de fronts pionniers agricoles) qu'exogènes (état du marché mondial, stratégies d'entreprises globales, politiques d'institutions internationales). Ils déterminent des dynamiques territoriales spécifiques au monde andin, avec des tropismes

durables ou au contraire instables et changeants. L'histoire économique et sociale de la Bolivie montre aussi de nombreux basculements d'axes ou de renversement de flux ainsi que d'étonnantes structures pérennes. Les turbulences territoriales sont aussi le fait de modèles variés de migrations : fronts pionniers, mobilité des campagnes vers la ville, mobilité ville-campagne, mobilité interurbaine, mobilité transfrontalière (Domenach y al., 2007), etc.

5.3 Migrations et mobilités : acteurs de la dynamique des villes et des territoires

Lors de sa phase industrielle, le système économique capitaliste considérait la migration comme une variable d'ajustement. Le capital étant par nature immobile, il fallait organiser la mobilité du travail, en particulier le travail peu qualifié. Ce fut l'époque de l'exode rural dans les pays développés. Puis le capital s'est fluidifié, en se financiarisant il devait plus mobile et son espace d'activité s'est globalisé. La mobilité du travail non qualifié, passée à une échelle internationale, devenait problématique et non souhaitable. La réorganisation internationale du travail a « délocalisé » les ateliers vers la périphérie des trois centres traditionnels de l'économie capitaliste que sont les États-Unis, l'Europe et le Japon. Dans ces espaces périphériques se sont aussi ouverts des fronts de colonisation agro-industriels qui concurrencent les agricultures protégées des pays industriels. La mobilité du travail non qualifié s'est donc organisée vers ces fronts agro-industriels. Mais les flux se sont essentiellement dirigés vers les villes, qu'elles aient ou non de l'activité et des emplois à proposer. Paul Bairoch a décrit ce processus d'urbanisation réalisé « [...] *sans développement économique, sans industrialisation et, [...] sans augmentation de la productivité agricole* » (Bairoch, 99 : 37) et qu'il nomme *inflation urbaine*. Les études récentes sur les « migrants des Suds », même lorsqu'elles s'attachent plutôt aux itinéraires des migrants, portent en filigrane les causes globales de la migration (Baby-Collin, Cortes, Farret, Guétat-Bernard, 2009).

Cette double ruralité, que nous avons identifiée et analysée en Bolivie, oblige à considérer le diagnostic de P. Bairoch. La migration exclusivement andine qui, depuis un demi-siècle, a alimenté l'explosion urbaine de la ville d'El Alto relève certainement d'une *inflation urbaine* mentionnée par P. Bairoch. À l'objection près que pour le cas d'El Alto, il n'y a pas de rupture avec le lieu d'origine. C'est une migration qui occasionne beaucoup de cas de double résidence. Par ailleurs, cette ville-satellite de La Paz n'était pas la bienvenue et la ville

capitale l'a délaissée. C'est en comptant sur ses propres forces qu'El Alto s'est développée en devenant une plaque tournante du commerce de gros et en se hissant au deuxième rang industriel des villes de Bolivie. On ne peut pas non plus qualifier d'inflation urbaine l'explosion urbaine qu'a connue, dans le même laps de temps, l'agglomération de Santa Cruz qui a bénéficié d'un développement grâce à la conjonction exceptionnelle de mise en place d'infrastructures et d'ouverture de fronts de colonisation. Les gains de productivité agricole par extension continue du front de colonisation, l'industrialisation de la production agricole et la mise en place d'une économie de services ont été les moteurs de la croissance urbaine de Santa Cruz. En ce sens, l'agglomération de Santa Cruz est plus conforme aux modèles des villes de l'Amérique latine avec un centre des affaires, des quartiers aisés et de classes moyennes à proximité, ainsi que des ceintures de pauvreté qui s'étendent vers la périphérie.

La migration en Bolivie prend sa source dans les territoires ruraux des Andes, même si elle s'est quelque peu tarie et que des redistributions interurbaines interviennent à présent dans les circuits migratoires avec plus de vigueur. Ils constituent les espaces les plus peuplés du pays, avec en particulier une frange de fortes densités rurales, qui couvre le Nord de l'*Altiplano* et les vallées andines. Une réforme agraire, mise en place sous pression dans les années 50 et non accompagnée d'un projet de développement intégré, a plongé ce milieu dans une crise systémique où l'extrême morcellement du parcellaire et la surexploitation de la terre à l'origine de la baisse des rendements et de graves problèmes écologiques (érosion, épuisement des sols) ont précipité la population rurale andine sur les chemins de l'exode. Mais cet exode n'est pas une sortie d'Égypte (ou de la Babylone locale) vers une terre promise. C'est au contraire un itinéraire vers Babylone pour trouver les moyens de subsistance et pouvoir garder une terre confisquée depuis cinq siècles fraîchement reconquise. La destination de ces migrations est constituée par les trois espaces et territoires de l'économie bolivienne que sont l'espace et les territoires de l'économie extractive, de l'économie agro-industrielle et de l'économie urbaine et qui seront analysées dans le chapitre 6.

La littérature fait état de fortes pressions démographiques, de dégradations graves de l'environnement, de la perte d'efficacité et des rendements des modes de production traditionnelles andines pour expliquer la nécessité de chercher ailleurs d'autres sources de revenus. Mais la motivation première des migrations est la reproduction du mode de vie rural andin, dans ses structures agraires à bases de propriétés individuelles ou collectives. Pour

cette raison, le choix de la destination n'est pas dicté par une rationalité économique, fondée sur une connaissance du marché de l'emploi, mais sur le désir de garder un lien avec le lieu d'origine et sur la nécessité de réactiver son appartenance à la communauté. Puisque le thème sera traité par ailleurs (cf. chapitre 6.2.1.1), on rappellera pour mémoire les raisons d'un attachement à une terre souvent ingrate et aux conditions pédoclimatiques de plus en plus dégradées. C'est un paradoxe, déjà bien étudié dans la littérature, qui décrit une mobilité circulaire ou de navette afin de ne pas trop s'éloigner physiquement, socialement et/ou culturellement du terre symbolique du territoire de l'identité. Plus on s'éloigne de ce territoire, plus il est coûteux d'y entretenir des relations. La migration privilégiera donc la proximité du petit centre urbain (centre minier ou de services) plutôt que la grande ville, la grande ville située dans son aire culturelle plutôt que celle d'une autre aire culturelle, ou encore les fronts pionniers proches (*Yungas* et *Chapare*) plutôt que les lointaines terres de colonisation de l'Orient, ou enfin le choix d'une migration interne avant la migration internationale. Le géographe Hubert Mazurek illustre ces migrations préférentielles dans une publication qui rétablit les priorités (Mazurek, 2008). L'auteur démontre qu'il y a bien des modèles spécifiques de migrations. Par exemple, El Alto recrute dans un bassin de migration de rayon assez court. En revanche le recrutement de Santa Cruz en matière de migration est plus diversifié (villes andines mais aussi villes de l'Orient). Avec son environnement immédiat, urbain ou rural, l'agglomération diversifie aussi son comportement migratoire, expulsant vers des villes (exemple La Guardia ou Cotoca) ou des campagnes, mais recrutant les habitants d'autres villes (exemple Montero ou Camiri). On est loin de l'image de déferlement des paysans pauvres andins à laquelle quelques géographes ont peut-être contribué par leurs modèles à fort impact médiatique¹⁸⁸.

Pour échapper à la pensée « causaliste » coupable parfois de raccourcis dans le raisonnement qui aboutissent à des résultats erronés ou tout du moins incomplets (par exemple, constater une forte émigration dans les Andes et une forte immigration à Santa Cruz et conclure à un transfert direct de la population des Andes vers les Orient), H. Mazurek propose de

¹⁸⁸ Par exemple le chorème *tropisme oriental* dans la partie IV de l'Atlas National de Bolivie : Roux, Waniez, Bruntslein, Arreghini, 1997

systématiser le recours à la notion de trajectoire dans l'étude des migrations (Mazurek, 2009). La géographe Geneviève Cortes a systématisé l'approche de la migration par l'étude des trajectoires, voire des modèles circulatoires (Cortes, 2002), et a mis à jour des systèmes migratoires différenciés à base d'enquêtes de terrain dans la région de Cochabamba (Cortes, 2004, 2006). Les comportements migratoires ne sont pas les mêmes selon que l'on vienne des « communautés du haut », pauvres, attachées à leurs territoires et privilégiant les migrations de proximité, ou des « communautés du bas », moins pauvres et plus enclines à migrer au loin. De son côté, avec une approche quantitative, Alfonso Hinojosa livre une analyse fine de la migration internationale vue du Nord comme du Sud (Hinojosa, 2004).

Ces quelques considérations permettent de proposer en guise de conclusion un modèle systémique faisant intervenir la ville, les territoires et la mobilité qui insuffle la dynamique au modèle. La tentative de chorématisation à base de chronochorèmes (évolution des structures spatiales selon des époques à *spatiogenèse* spécifique) permet de représenter par des chorogrammes élémentaires l'évolution de chaque objet géographique (ville et territoire) et processus (mobilité) traités.

5.4 Conclusion – Villes, territoires et mobilité : systèmes et modèles

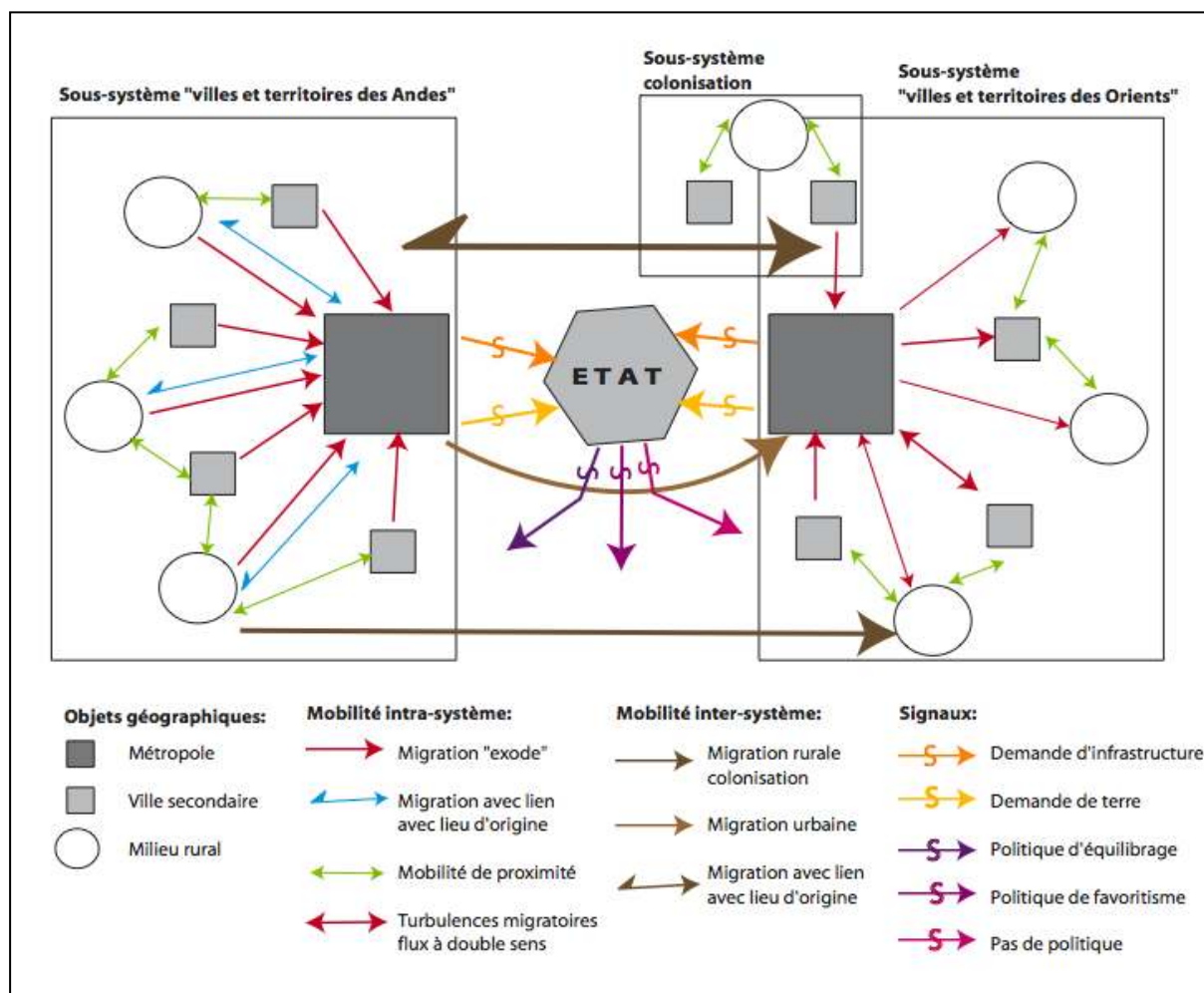
5.4.1 Le modèle villes et territoires : système et sous-systèmes

Un rapprochement focal sur le système de villes révèle leur relation avec les territoires et les dynamiques qui les meuvent, essentiellement à base de mobilité de la population. On accepte de perdre de l'information (en particulier l'agglomération de Cochabamba, transition de la migration entre les Andes et les Orient) pour modéliser deux sous-systèmes urbano-territoriaux dont le fonctionnement montre l'importance des liens de proximités (proximité géographique, sociale ou culturelle).

La métropole du sous-système andin est alimentée par une migration dont le bassin est restreint à l'Altiplano Nord. C'est un sous-système extrême cohérent et sa cohésion est assurée par une matrice culturelle qui a fait ses preuves dans le domaine économique et surtout politique où le cycle de reconquête de ses droits culturels, sociaux, économiques et politiques a abouti dans les années 2000 à la prise du pouvoir de l'État en Bolivie par ses représentants. Dans ce sous-système, l'intégration rural-urbain est réalisée par des

phénomènes de double résidence, du moins de maintien des liens des migrants urbains avec leur milieu rural d'origine.

Figures 5.3. Villes et territoires : une interaction entre deux sous-systèmes cohérents



Sources : élaboration personnelle

Le sous-système oriental est plus complexe. L'alimentation de la véritable explosion urbaine de sa capitale depuis 50 ans est diversifiée : toutes les grandes villes du système urbain national, quelle que soit leur localisation, subissent son influence¹⁸⁹. Le milieu rural contribue aussi de façon diversifiée, mais on constate une attirance importante de tous les Orient,

¹⁸⁹ Selon Hubert Mazurek (2008), 50% des migrants à Santa Cruz proviennent de quatre villes de la zone andine (La Paz, Cochabamba, Sucre et Oruro), et de trois villes orientales (Trinidad, Montero et Camiri).

depuis le département de Pando jusqu'à Tarija, en passant par le Beni, ce qui atteste qu'une migration de proximité-affinité existe aussi à Santa Cruz. La spécificité du sous-système oriental vient aussi du fait que l'agglomération de Santa Cruz expulse de la population vers son bassin immédiat d'influence, vers des villes intermédiaires comme vers le milieu rural. Son modèle économique, fondé sur l'agriculture de rente et les services à cette agriculture explique les opportunités d'activité en dehors de l'agglomération capitale et les échanges de turbulence (flux bilatéraux) qu'elle entretient avec son territoire.

Les deux sous-systèmes ne fonctionnent pas en vase clos. Au contraire, ils sont unis par des flux continuels qui par périodes ont pu représenter d'importants volumes de population. Ainsi, les politiques incitatives de colonisation des tropiques (vallées chaudes) et des terres basses à partir des années 50 se sont soldées par des succès bien au-delà des prévisions officielles puisque la colonisation spontanée a souvent dépassé en volume la colonisation planifiée. J'ai distingué un sous-système de colonisation parce qu'il est à cheval entre les vallées andines (*Yungas*), les « Tropiques » (qui désignent les vallées chaudes de Cochabamba) et les terres basses de Santa Cruz. Les migrants andins, selon qu'ils migrent vers l'une ou l'autre de ces aires de colonisation se retrouvent, ou dans un espace familier à éthos et habitus identiques (*Yungas*), ou dans un espace intermédiaire (Tropiques) ou dans un territoire où règne un complexe culturel totalement différent de leur propre *cosmogonie*. Dans ce dernier cas, la migration andine fait cohabiter de façon étroite, surtout dans l'agglomération de Santa Cruz, la culture andine et la culture boliviano-orientale dont les effets ont été étudiés par la géographe Sophie Blanchard (Blanchard, 2005). Ici aussi, malgré la distance, beaucoup de migrants andins conservent des liens avec leur lieu d'origine et continuent à exprimer avec force leur culture au travers de manifestations collectives publiques. Les migrants des terres basses, de leur côté ne semblent pas connaître le choc culturel expérimenté par les migrants andins. Selon divers auteurs (Peña P., 2009 ; Prado, Seleme, Peña, 2007 ; Peña C., 2006 ; Dunia, 2003), les migrants des terres basses bénéficient d'un accès aux matrices d'intégration culturelle (par exemple les fraternités) desquelles les migrants andins sont exclus.

Le dernier volet de ce modèle systémique à explorer est la relation à l'État, souvent conflictuelle comme le montre la teneur des signaux que les différents acteurs s'envoient. Ce que les villes demandent à l'État, c'est qu'il prenne en charge ses responsabilités de garant des aménités territoriales en étant un moteur dans la mise en place des infrastructures et des

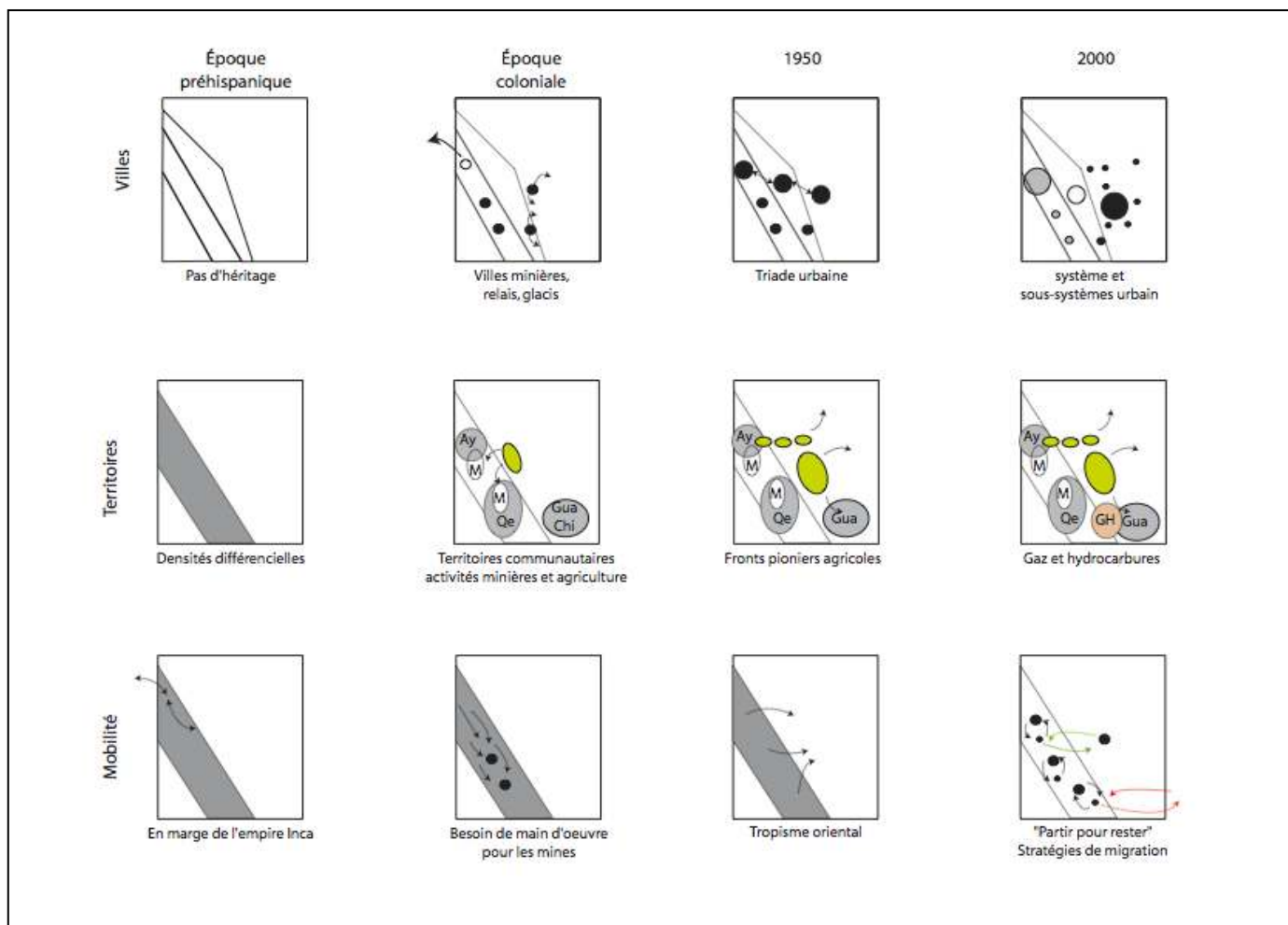
services à la citoyenneté. En ce sens, on constate bien une inégalité de traitement entre les villes des deux sous-systèmes. Une ville comme El Alto manque cruellement d'infrastructures et de services sur l'ensemble de ses quartiers alors que l'équipement de Santa Cruz est dans l'ensemble satisfaisant. Mais le bon équipement global de l'agglomération de Santa Cruz cache des disparités intra-urbaines entre des quartiers centraux et nord très bien équipés et les quartiers de ses extensions est, peuplés en majorité de migrants andins qui souffrent de niveaux d'équipement dégradés. S. Blanchard présente même une image contrastée de quelques quartiers résidentiels de standing fermés dans une étendue de périphéries misérables (Blanchard, 2005 :80) tout en précisant son propos sur une carte où elle montre plus de nuances et de diversité dans la ségrégation spatiale de la ville de Santa Cruz (Blanchard, 2005 : 89).

Les acteurs des territoires demandent à l'État des terres. Là également, le traitement de l'accès à la terre par l'État est déséquilibré comme nous le verrons dans le chapitre 6. Les membres de l'ancienne oligarchie au pouvoir ont pu se tailler des domaines de plusieurs milliers d'hectares. Ces immenses propriétés, acquises de façon douteuse, empoisonnent les relations entre l'État, les entrepreneurs des terres basses et les migrants andins en quête de terre.

5.4.2 Les chorèmes : Mise en place des structures spatiales de la ville et des territoires en Bolivie

J'ai retenu quatre époques pour mettre à jour et illustrer les évolutions du semis urbain, des territoires communautaires qui subissent les mutations des différents cycles d'exploitation et les types de mobilité en fonction des besoins de main-d'œuvre de ces cycles. Le groupe de chrono-chorèmes et de chorèmes actuels du chapitre précédent relataient de lents processus de domination de l'espace et des hommes par un maillage d'un espace produit par la puissance publique. Pour cette raison, ils ont été qualifiés d'hyper-structurels du fait de leur stabilité. Les chorèmes de ce chapitre relève de dynamiques territoriales. De ce fait, certains sont le fruit d'action ou de gestion de l'espace à caractère conjoncturel, c'est le cas des chorèmes de la mobilité ; d'autres finissent par se stabiliser comme le cas du système urbain.

Figure 5.4. Les chronochorèmes du semis urbain et des territoires



Sources : élaboration personnelle

Les processus en jeu, après vérification auprès du socle de la chorématique, sont :

- **La hiérarchie** : c'est le cas du système urbain, dont la mise en place a connu des avatars et beaucoup d'instabilité hiérarchique, y compris au sommet de la hiérarchie. Ce sont les cycles d'activité qui sont à l'origine de cette rare instabilité d'un système urbain de cette ampleur. Le chorème de référence du socle est : *semi-urbain*.
- **Le maillage et la dynamique territoriale** : les territoires communautaires sont maillés au même titre que les territoires de la République. Même si leurs limites sont plus floues, ils n'en demeurent pas moins des tentatives de domination territoriales antagonistes aux maillages de la République qui n'en avait pas tenu compte. Ces territoires maillés évoluent en fonction des cycles d'activité et les migrants andins élargissent leur territorialité à partir du territoire originel. Les chorèmes de références sont : pour le maillage, *état-région...* ; pour la dynamique territoriale, *axe de propagation, aire d'extension, voire, tissu du changement*.
- **Attraction et tropisme** : le processus qu'est la mobilité s'apparente, selon les époques, à une *attraction ponctuelle*, comme c'est le cas pour les centres miniers, ou un tropisme, lorsque les fronts de colonisation s'ouvrent dans l'Orient et attirent une population surpeuplée dans les *minifundia* de l'*Altiplano*, ou les mineurs au chômage suite au démantèlement de l'entreprise publique, la Comibol. Chorèmes de référence : *Points attirés* pour l'activité minière et le chorème « partir pour rester » ; *flux directionnel* pour le chorème « tropisme oriental ».

•

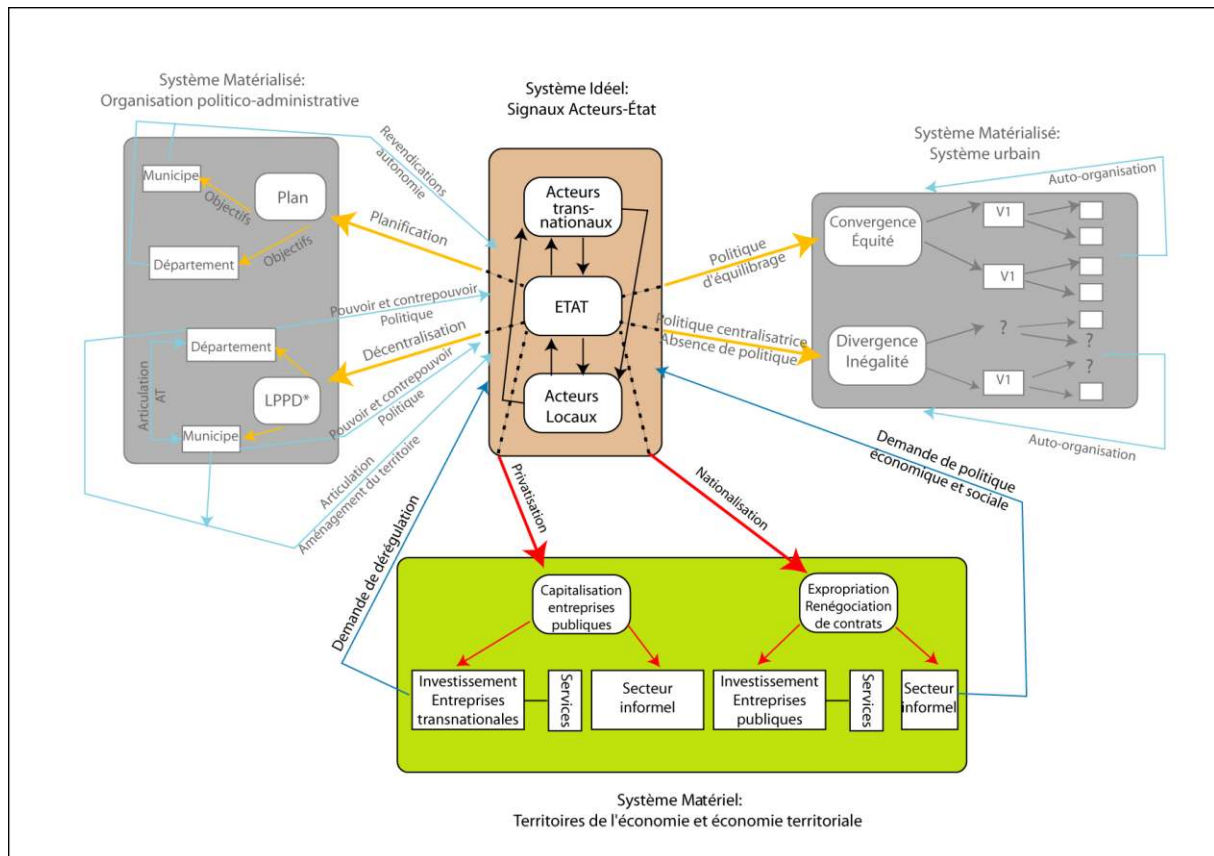
Chapitre 6

ESPACES ET TERRITOIRES DE L'ÉCONOMIE

6 Espaces et territoires de l'économie

Figure 6.0. Système matérialisé exploré dans ce chapitre :

Territoires de l'économie et économie territoriale



En couleur : les systèmes explorés. Sources : élaboration personnelle

L'Homme producteur muni de sa logique capitaliste a entrepris une marchandisation progressive du monde et entend réduire à cette logique tous les aspects sensibles de la vie humaine. Dans cette marche forcée, l'espace a été l'un des premiers éléments tangibles de l'expérience humaine à passer sous les fourches caudines de la production. Le sociologue Henri Lefebvre, sur la base de la matrice conceptuelle marxiste, nous a donné les clés pour analyser ce processus de production de l'espace, en particulier la ville, et les droits inhérents à tous les hommes de jouir de cette production (Lefebvre, 1968, 1974). Le géographe Roger Brunet a détaillé ce processus de production de l'espace géographique comme fondement de la vie sociale autour d'actions humaines destinées à subvenir aux besoins fondamentaux de la

vie en société : habiter, s'approprier, exploiter, échanger et régir (Brunet, 2001). Les économistes, bien sûr, se sont saisi très tôt de la dimension spatiale des activités et faits économiques (Auray J.-P., Bailly A., Derycke P.-H., Huriot, 1994). Cependant, cette logique de production n'épuise pas les relations que les Hommes entretiennent avec l'espace, individuellement et collectivement. Sans même sortir de cette logique capitaliste, il existe des pans de la vie cognitive des êtres humains, qui contiennent leurs aspirations, leur symbolisations et expriment leur noyau identitaire et culturel, leurs nécessités spirituelles, et qui influencent lourdement l'allocation, et même la nature de l'espace, en particulier l'espace collectif. Le fait d'habiter et de pratiquer un espace crée une routine de liens qu'on appellera sécurité et qu'on souhaite pérenniser : obtenir un emploi, créer une activité, une entreprise, tisser des relations de confiance, un réseau social, saisir des opportunités pour se développer et développer les siens, etc. Cette logique change la perspective de la relation à l'espace et trouve une concrétisation en économie dans les systèmes de production localisés à externalités multidimensionnelles. L'espace sort de la logique purement économiste pour devenir un territoire qui n'est plus un produit, mais une création par un groupe d'acteurs dont la convergence d'intérêts autour de cette création est supérieure aux divergences d'intérêts économiques et de classes. Il existe aussi des sociétés et communautés qui refusent obstinément la logique capitaliste de production et s'opposent à la production capitaliste de l'espace. Leur relation à l'espace est empreinte d'un lien indéfectible. Celui-ci constitue aussi une création collective qu'ils nomment territoire et qu'ils portent et emportent comme leur carte d'identité. En Bolivie, ces communautés sont si nombreuses qu'il est impossible de ne pas en tenir compte. Dans ce chapitre, nous allons sans cesse naviguer entre les espaces économiques produits, les territoires de l'économie insérés dans le capitalisme, et les territoires de l'identité qui résistent aux logiques du capitalisme. En dépit d'une certaine diversification, rurale comme urbaine, l'économie de la Bolivie reste imprégnée par les activités extractives. C'est avec une bonne gestion et une bonne gouvernance des résultats de rentes de l'exploitation des ressources naturelles que la Bolivie pourra prétendre à trouver sa voie à travers la poursuite de la diversification de son économie et l'harmonisation d'une double ruralité agroindustrielle et paysanne amérindienne.

6.1 Est-ce possible, et souhaitable, de sortir d'une économie de rente ?

Jusqu'à présent, nous avons analysé le changement de paradigme de planification centralisée vers un paradigme de décentralisation et d'autonomie régionale et locale, d'abord dans le domaine politique (au sens d'organisation de la société) et de l'organisation technocratique du territoire. Nous avons étudié les signaux envoyés entre les acteurs territoriaux (communautés amérindiennes rurales ; secteurs sociaux urbains des Andes ; communautés et sociétés rurales et urbaines de l'Orient) et l'État ainsi que les voies, souvent conflictuelles, qu'ils ont explorées pour ajuster les territoires technocratiques avec les territoires économiques, culturels et identitaires. Nous avons constaté les conséquences de la radicalisation des signaux et de l'augmentation des pressions des territoires sur l'État, qui se sont traduites par une redéfinition des espaces de pouvoir entérinée par une nouvelle Constitution favorable aux communautés rurales amérindiennes et aux secteurs sociaux urbains issus de ces communautés, et par la reconnaissance officielle des autonomies municipale et départementale. Nous avons ensuite examiné la traduction territoriale majeure de ce paradigme à travers l'évolution de la croissance urbaine et les étonnantes inversions de hiérarchie au sommet du système urbain de Bolivie.

On s'attend à ce que l'économie suive un chemin similaire ouvert par ce changement de paradigme qui ne peut que favoriser les acteurs dynamiques du développement endogène. On observe avec intérêt le développement d'El Alto et de Santa Cruz, deux agglomérations qui ont connu en un demi-siècle une explosion urbaine. On guette l'émergence de districts industriels, de systèmes de production localisés, de milieux innovateurs. Armé des connaissances théoriques acquises sur des espaces empiriques dans les pays développés, on se prend à rêver d'observer en temps réel leur mise en place et non de les constater et de les analyser *a posteriori*. Mais si l'on observe, ici et là, les prémisses de développement local, tout cela n'est pas bien assuré et l'on a l'impression que, en dépit d'atouts indéniables, le développement territorial peine à se mettre en place et de façon durable. À cette situation, qu'on peut nommer de transition en étant optimiste, on avance plusieurs raisons :

- Une raison structurelle d'abord : la Bolivie est une mosaïque ethnoculturelle aux cosmogonies incommensurables et les discours sur l'interculturalisme, pour

sympathiques qu'ils soient, ne peuvent au mieux qu'aider à organiser la cohabitation. La représentation que chaque communauté a de l'instance économique se situe souvent aux antipodes des autres et cela ne facilite guère une synergie propice à l'émergence de systèmes productifs, territoriaux ou non. D'ailleurs, l'organisation des pôles économiques récents à El Alto et à Santa Cruz se fait sur la base d'affinités ethnoculturelles.

- Des facteurs politiques conjoncturels, même si ceux-ci sont liés à la raison précédente : les gouvernements sont éphémères et lorsqu'ils trouvent un consensus sur un sujet, ils ne durent guère. Dans ces conditions, l'État ne peut guère jouer son rôle de *pourvoyeur d'externalités* pour les territoires. Par manque de vision stratégique, l'investissement public est assez chaotique et d'une efficacité aléatoire. Le gouvernement actuel, qui entreprend d'importantes réformes politiques et territoriales visant une sorte de discrimination positive vis-à-vis des communautés rurales amérindiennes, n'obtient évidemment pas de consensus. Bien au contraire, cette nouvelle donne politique accentue les clivages et les conflits, créant un climat *a priori* peu propice au développement économique. D'un autre côté, l'accès de communautés amérindiennes aux ressources publiques leur ouvre de nouvelles perspectives de développement.

Mais la raison primordiale des difficultés de la Bolivie à se doter d'un système économique viable et prospère est à chercher dans l'économie de rente qui a présidé aux destinées économiques de ce pays dès la création de l'Audience de Charcas du temps de la colonisation espagnole. Tous les cycles économiques qui se sont succédés ne se sont jamais départis de cette économie de rente et de prédation. Le nouveau cycle du gaz semble une nouvelle étape du « rentisme » d'État selon l'expression de l'économiste Roberto Laserna (Laserna, Gordillo, Komadina, 2006). L'auteur convoque le « syndrome hollandais¹⁹⁰ » et la « malédiction des ressources naturelles » pour expliquer le cercle infernal de pauvreté dans laquelle

¹⁹⁰ La découverte de gaz naturel à Groningue dans les années 50 et son exploitation ont introduit un cycle de désindustrialisation dû à un renchérissement de la monnaie nationale et à une baisse de compétitivité. On trouve dans la littérature plusieurs appellations pour qualifier ce phénomène : syndrome hollandais, mal, maladie...

l'exploitation et l'exportation de ressources naturelles maintiennent le pays. La comparaison que fait R. Laserna de la situation économique de la Bolivie avec le *syndrome hollandais*, comme le font d'ailleurs beaucoup d'économistes qui étudient la question, n'est pas très précise. En effet, les rentrées d'argent liées à l'exploitation des mines et à présent le gaz et les hydrocarbures se négocient en dollars américains, et n'ont aucune incidence sur l'appréciation ou la dépréciation de la monnaie locale, comme pour le cas hollandais de l'exploitation du gaz à Groningue. Quant à l'expression *malédiction des ressources naturelles*, elle est navrante car elle véhicule une fausse idée de fatalité, voire de déterminisme, en jouant sur un paradoxe¹⁹¹ et sur l'amalgame entre ressources naturelles et gouvernance. Il est vrai que les cas de mauvaise gouvernance, de conflits et de dégradation de l'environnement social et naturel sont à déplorer dans de nombreux pays, surtout africains et ont suscité une abondante littérature sur la question. Mais il existe aussi des contre-exemples¹⁹² de bonne gestion de la manne pétrolière et de bonne gouvernance qui associent investissements sociaux (écoles, hôpitaux, infrastructures), diversification productive et l'établissement de réserves pour les générations futures (Carbonnier, 2007) et qui incitent à nuancer les analyses concernant cette supposée malédiction des ressources naturelles. Rappelons que, dès les années 50, Raul Prebisch et Hans Singer émettaient la thèse de la dépendance économique, étayée par l'examen d'une longue série statistique sur la dégradation des termes de l'échange. Les idées de Prebisch et de Singer, qui avaient débouché sur la mise en place de politiques d'industrialisation et de substitution aux importations en Amérique latine, dénonçaient certes l'échange inégal entre le Nord et le Sud, mais aussi l'économie de rente qui caractérisait les pays d'Amérique latine qui disposaient de *matières premières*. Néanmoins, R. Laserna a le mérite de lancer le débat sur l'impact de l'économie de rente en Bolivie qu'il faudrait examiner de façon lucide, en se débarrassant des notions vagues et ambiguës de *syndrome hollandais* et de *malédiction des ressources naturelles*.

¹⁹¹ L'image du mendiant assis sur un tas d'or (Franqueville, 2000 :14).

¹⁹² La Norvège est donnée comme le meilleur exemple de bonne gestion de ses ressources en hydrocarbures. De même, le Royaume-Uni n'a pas connu le fameux « syndrome hollandais » en exploitant ses hydrocarbures en mer du Nord. On cite aussi quelques pays asiatiques comme l'Indonésie, et dans le Golfe arabo-persique, qui ont mené avec succès des programmes de réduction de la pauvreté grâce à l'apport des hydrocarbures.

L'économiste Gabriela Aguilera réfute d'ailleurs cette vision pessimiste qui voudrait que la possession des ressources naturelles empêche le développement. Elle rappelle à juste titre qu'il n'y a pas de malédiction, mais de mauvaises gestions et de mauvaises gouvernances (Aguilera, 2008). Selon l'économiste, les auteurs qui ont étudié la relation entre possession de ressources naturelles et croissance économique n'ont trouvé aucune corrélation, ni dans un sens ni dans l'autre. La présence de ressources naturelles ne garantit, ni n'entrave, le développement. De même leur absence n'a aucune incidence sur la capacité des pays à se développer. Dans une autre publication (Aguilera, 2009), G. Aguilera suggère que, dans un monde où les besoins énergétiques explosent, avec la montée en puissance de nouveaux acteurs économiques comme l'Inde, la Chine ou le Brésil, l'intérêt stratégique pour les ressources énergétiques s'affirme de plus en plus. Si la Bolivie, en position enclavée en Amérique du Sud, est handicapée pour offrir son gaz sur le marché mondial, elle se trouve en revanche bien située au cœur d'un marché continental aux besoins croissants. La question énergétique pourrait même s'avérer cruciale pour redynamiser une intégration économique et sociale continentale, alors que les projets de coopération comme le Mercosur¹⁹³ et la CAN¹⁹⁴, du fait des égoïsmes nationaux et de l'instabilité politique chronique, passent par de nombreuses phases de déshérence.

Revenons au cas de la Bolivie. La découverte de grandes réserves de gaz à Tarija, qui en fait la deuxième réserve de l'Amérique du Sud (après le Venezuela) décide le président Gonzalo Sanchez de Lozada à confier l'exploitation et l'exportation du gaz vers la Californie par un consortium privé, *Pacific LNG*, au début des années 2000. De surcroît, les investisseurs et les politiques entérinent le projet de faire passer le gazoduc vers un port chilien. Le Chili est le pays avec lequel la Bolivie a le plus lourd contentieux territorial depuis la guerre du Pacifique (1879-1984) qui s'est soldée pour la Bolivie par la perte de sa façade maritime. Ce projet est perçu comme un don d'une richesse nationale à des multinationales et au Chili. Le soulèvement populaire¹⁹⁵ en 2003 contre ce projet, réprimé dans le sang, précipite la chute de

¹⁹³ Mercado del Cono Sur.

¹⁹⁴ Comunidad Andina de Naciones.

¹⁹⁵ Intériorisé dans la mémoire collective comme la *guerre du gaz*.

Sanchez de Lozada et constitue un tremplin de l'irrésistible ascension du MAS et d'Evo Morales vers le pouvoir. Les réserves d'hydrocarbures sont nationalisées¹⁹⁶ en 2005 et les contrats avec toutes les multinationales renégociés. Les décisions du gouvernement d'Evo Morales constituent des signaux de séduction¹⁹⁷ à l'attention des secteurs sociaux territorialisés qui ont participé à la *guerre du gaz* ayant entraîné la chute des précédents gouvernements (paysans andins, mineurs, prolétariat urbain d'El Alto et La Paz). Mais elles introduisent une période d'incertitude juridique qui en fait un partenaire international peu sûr, ce qui décourage les investisseurs et les clients potentiels, puisque ces derniers (Brésil, Argentine, Chili) se sont dotés de terminaux gaziers et de navires pour diversifier leur approvisionnement devenu problématique par la période d'incertitude liée au changement politique en Bolivie. Ainsi, l'Argentine concède si peu de confiance en son partenaire, qu'elle préfère payer son gaz à un prix supérieur sur le marché mondial plutôt que de négocier avec son voisin (Aguilera, 2009 : 29). L'intégration énergétique régionale devra attendre la fin des conflits politiques et une meilleure sécurité juridique offerte par l'État bolivien pour se mettre en place.

La position du gouvernement d'Evo Morales vis-à-vis de la rente des hydrocarbures est pour le moins ambiguë. Il n'entend pas renoncer à cette rente mais décourage les nouveaux investissements privés. Mais à tenter de percer sa stratégie, on comprend qu'il veut gagner du temps, le temps de la réflexion sur l'utilisation du « fusil à un coup » que constituent les ressources non-renouvelables. Il s'agit de ne pas manquer sa cible. En ce sens ce gouvernement a parfaitement su gérer sa communication vis-à-vis de la base qui l'a porté au pouvoir et qui attend des gestes forts.

¹⁹⁶ En réalité une raffinerie a été cédée par Petrobras la compagnie publique brésilienne, à l'État bolivien pour la somme de 100 millions de \$, ce qui constitue l'unique cas de nationalisation avec dépossession. Le reste des mesures a consisté essentiellement à recréer une société publique YPFB, interlocutrice pour renégocier les contrats d'exploitation avec les firmes multinationales dans un sens plus favorable au trésor public.

¹⁹⁷ La présence de militaires armés aux puits d'exploitation et à la raffinerie rétrocédée par Petrobras, qui a fait la une de tous les journaux, était une mise en scène à destination des secteurs sociaux. Cela a contribué à mettre mal à l'aise les partenaires internationaux, les investisseurs privés et les États voisins, clients potentiels du gaz bolivien.

L'économie de rente n'est pas seulement le choix d'une élite politique et économique qui décide de ne pas prendre de risque et de concéder l'exploitation de ses ressources à des tiers, se contentant d'un prélèvement minime sur les revenus d'exploitation. L'esprit en traverse toute la société car il y a ceux qui profitent de la rente et ceux qui en sont exclus mais qui aspirent peu ou prou à faire partie des bénéficiaires ; ceux qui en sont exclus mais se rapprochent de sources de la rente pour tenter d'en retirer quelques miettes en proposant des services ; ceux qui en sont totalement exclus et se sentent étrangers au système et floués.

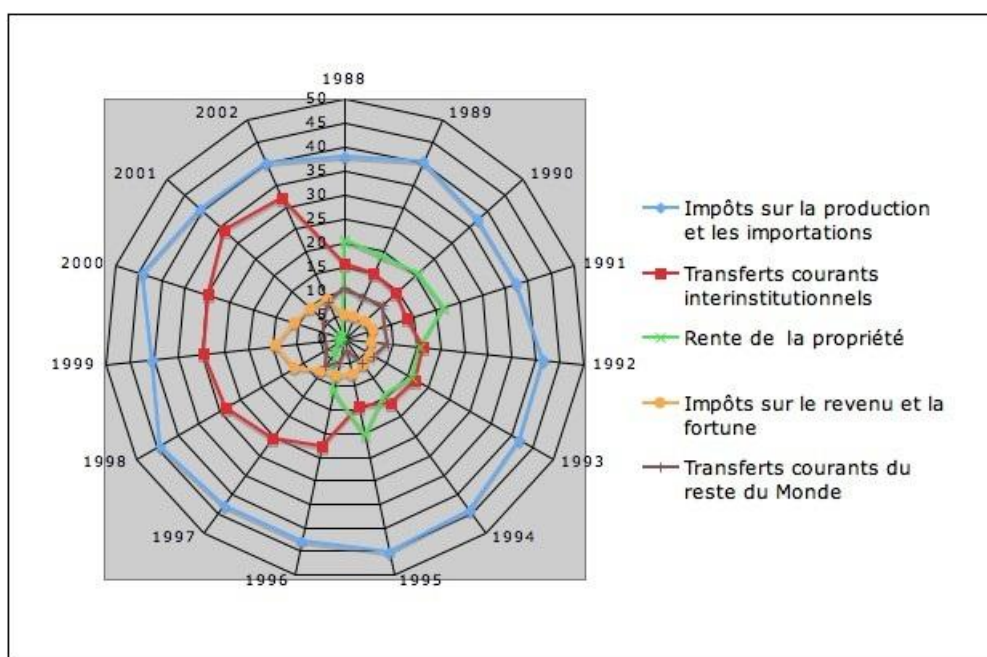
- Les totalement exclus de la rente : ce sont les paysans amérindiens. Les plus radicaux militent au sein du MAS d'Evo Morales et du MIP de Felipe Quispe. Ce dernier considère l'appareil étatique comme illégitime. Les colons, qui ont quitté terres et mines de l'*Altiplano*, incapables de leur fournir des moyens d'existence et qui ont amorcé une *marche vers l'Orient*, front pionnier agricole qui commence dans les *Yungas* et court vers le *Chapare* jusqu'aux terres basses de Santa Cruz.
- Les exclus de la rente qui se rapprochent du centre de la rente : le prolétariat urbain de La Paz et El Alto, les commerçants *aymaras*, les ouvriers des ateliers et des manufactures, tout le peuple et la classe moyenne émergente dans la ville de El Alto qui croît exclusivement de la migration de l'*Altiplano* rural. Toutes les victimes des plans de restructuration du gouvernement MNR de Gonzalo Sanchez de Lozada des années 90, qui en privatisant toutes les entreprises publiques ont rejeté des milliers de travailleurs du secteur public vers le secteur informel.

Ces groupes d'exclus ont formé le gros des troupes qui ont mené la rébellion de 2003 ayant entraîné la chute du gouvernement Sanchez de Lozada. En revanche, ceux qui touchent la rente sont peu nombreux. On distinguera d'un côté les fonctionnaires, petit peuple serviteur de l'État qui fait fonctionner ses institutions comme l'école, le système de santé, l'armée, la police, et les services décentralisés de l'État. Ce ne sont pas, à proprement parler des bénéficiaires de la rente, puisque par leur travail, ils maintiennent à flot cette partie de l'appareil d'État qui touche à la vie quotidienne de la population. Les vrais bénéficiaires sont les dirigeants de partis politiques et les hauts fonctionnaires centraux ou territoriaux sortis de leurs rangs. L'exercice de la démocratie ne consiste pas à confronter les programmes politiques mais à séduire l'électorat par tous les moyens puisque des résultats électoraux dépendent la part de la rente de l'État à laquelle le parti politique peut prétendre. L'autre

acteur institutionnel bénéficiaire de la rente est le Département sur lequel sont extraites les ressources naturelles, en particulier les hydrocarbures. Les Départements producteurs (essentiellement Santa Cruz et Tarija) ont négocié de haute lutte une rétrocession de 11% des revenus des hydrocarbures extraits sur leur territoire¹⁹⁸. Ces revenus font partie des ressources qui ont permis à Santa Cruz un décollage économique grâce aux infrastructures, aux équipements collectifs et aux services dont se sont dotés l'agglomération et le Département.

Hors des considérations psychosociologiques sur la culture de la rente, il est difficile de chiffrer exactement ce que rapportent les rentes à l'État. Les statistiques détaillées sont difficiles d'accès. Leurs publications sont souvent incomplètes. Toutefois, l'examen des recettes et les dépenses de l'administration publique sur 15 ans (1988 à 2002) donnent une idée sur la valeur relative des rentes de l'État bolivien (figure 6.1) :

Graphique 6.1. Recettes de l'Administration publique par poste en Bolivie



Sources : INE, Bolivie ; élaboration personnelle

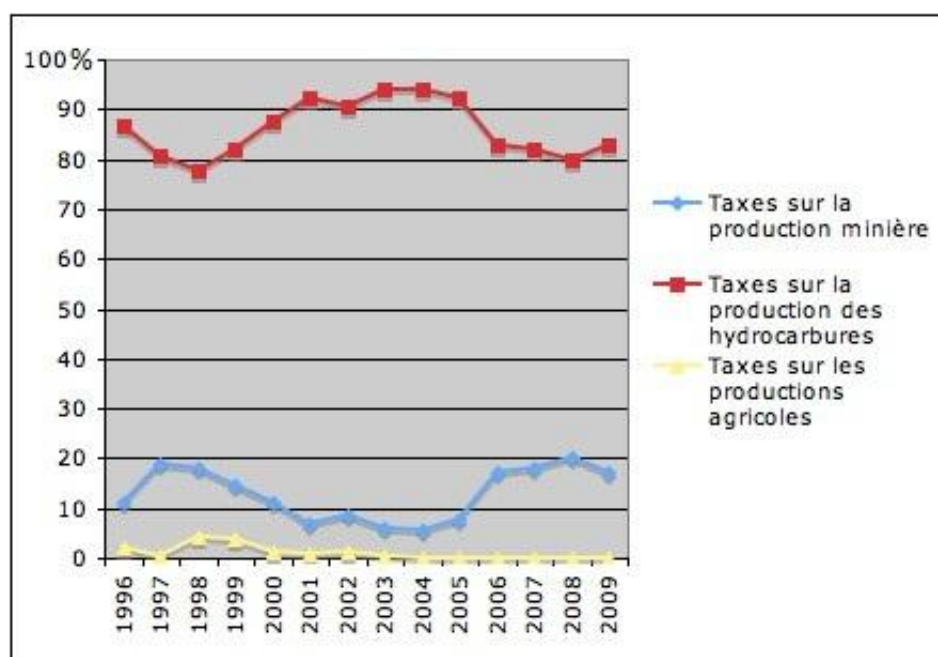
Chiffres ramenés en valeurs relatives en pourcentage du total des recettes

¹⁹⁸ Une loi de 15 juillet 1938 octroie au Département de production 11% des revenus issus des impôts obtenus pour l'exploitation du pétrole. Elle n'a jamais eu de décret d'application jusqu'à cette lutte civique de 1957 à 1959 des Comités Civiques de Santa Cruz qui a abouti à une loi d'interprétation de la loi de 1938.

- Le poste le plus important est celui des impôts sur la production et les importations, c'est-à-dire tout ce qui touche à l'activité économique des entreprises. Il représente de 37% à 44% du total des recettes selon les années.
- Les rentes sur la propriété, qui représentaient 20% environ dans les années 80, disparaissent soudainement en 1996 comme conséquence de politiques de privatisation.
- Le poste *transferts courants interinstitutionnels* représente les recettes propres de l'administration publique qui augmentent considérablement à partir de 1996 pour compenser les recettes du domaine public privatisé. Le doublement de la contribution de ce poste en 15 ans (de 16% à 32%) ne s'explique que par transferts massifs de financements extérieurs.
- L'impôt sur le revenu augmente aussi sensiblement à partir de 1998. Il reste toutefois modéré, environ 5% jusqu'en 1992, il augmente progressivement jusqu'à un pic de 15% en 1999, pour finalement se stabiliser à 10% à partir de 2002.

Sur l'origine des rentes, les taxes sur les hydrocarbures ont depuis longtemps supplanté la rente minière (figure 6.2). Ainsi, sur les deux dernières décennies, elles représentent entre 78% (année 1998) et 94% (2003/2004), très loin devant la contribution des mines (entre 6% en 2003 et 2004, et 20% en 2008). La contribution du secteur agroindustriel est négligeable. On voit que les deux courbes des hydrocarbures des mines varient en sens inverse. Cela est dû aux fluctuations des prix sur le marché international. Le prix des hydrocarbures subit des variations sensibles. Mais ce sont surtout la volatilité et la versatilité des marchés des métaux qui influent directement sur les coopératives de mineurs qui décident de traiter tel ou tel minéral quasi au jour le jour en fonction des prix des cours.

Graphique 6.2. Contributions relatives des taxes sur les activités extractives



Sources : INE, Bolivie ; élaboration personnelle

La rente est donc une caractéristique fondamentale de l'économie de la Bolivie. Ainsi le thème des hydrocarbures a occasionné une oscillation du comportement de l'État bolivien entre le désir d'exploiter lui-même ses propres ressources et les concéder à des sociétés privées, mieux armées technologiquement pour optimiser la production. En 1936, accusée de fraude, la puissante *Standard Oil* (États-Unis) a été dépossédée de ses biens et droits d'exploitation par le Président David Toro. Une compagnie nationale, YPFB¹⁹⁹ est créée l'année suivante afin d'assurer une exploitation publique d'une ressource publique. German Busch, qui succède à Toro en novembre 1937, dote YPFB de moyens pour fonctionner (Roux, 2007). Il y eut une deuxième nationalisation en 1969 sous le gouvernement d'Alfredo Ovando. Cette fois-ci, c'est la *Gulf Oil*, accusée d'ingérence politique, qui en fait les frais. Il est à noter que les deux nationalisations ont été réalisées par des gouvernements militaires à idéologie nationaliste qui n'avaient cure des pressions exercées par les États-Unis. La troisième nationalisation est donc celle qu'a opérée le gouvernement d'Evo Morales en 2006.

¹⁹⁹ Yacimientos Petrolíferos Fiscales Bolivianos

Elle diffère des deux premières nationalisations sur deux points : elle concerne toutes les entreprises multinationales opérant sur son territoire, mais elle n'en a dépossédé aucune. En revanche, l'entreprise publique YPF, capitalisée par Sanchez de Lozada, est renationalisée pour être l'entreprise interlocutrice de toutes les multinationales qui désirent continuer à exploiter les hydrocarbures. Dans le secteur des mines, il y a eu une vague de nationalisations en 1953 quand le gouvernement de Victor Paz Estenssoro dépossédait les trois principales entreprises (Patiño, Aramayo et Hochschild) qui ont constitué leurs empires miniers au début du XX^e siècle qu'elles administraient depuis des sièges sociaux à l'étranger.

Le thème de la rente servira de fil conducteur dans les chapitres qui vont suivre. Il est en effet temps de faire un tour d'horizon des différents espaces et territoires de l'économie afin d'en dresser les caractéristiques, de mettre à jour leurs articulations ou désarticulations, d'identifier éventuellement les économies territoriales en fonctionnement ou en devenir.

6.2 Les sources de l'économie duale

6.2.1 La ruralité andine entre identité et mobilité

6.2.1.1 La terre et les territoires andins : existence et subsistance

Lorsque la réforme agraire de 1953 a mis fin au système latifundiaire des *haciendas* dans les Andes, elle a libéré les communautés de l'*Altiplano* et des vallées des contraintes et des servitudes vis-à-vis de ces *haciendas*. Cette réforme a été largement étudiée et ses conséquences abondamment commentées. On sait qu'elle n'a touché que le monde andin, laissant en suspens les structures agraires mal définies des terres basses de l'Orient. Les terres redistribuées pour l'occasion vont s'avérer insuffisantes pour faire vivre une population dense. Le pouvoir du MNR, qui a accompagné la réforme agraire, va tout simplement livrer la paysannerie andine à elle-même, sans mettre en place les ressources techniques et financières pour l'accompagner. Cette réforme est donc inachevée à double titre : elle n'a pas créé de règle de (re)distribution claire pour les terres de l'Orient, et les terres redistribuées dans les Andes n'ont pas été accompagnées d'un modèle de développement, et des moyens pour le mettre en œuvre (crédit, soutien technique, centre de ressource, recherche, etc.). Par ailleurs, après cinq siècles de domination par les Espagnols, puis par la République créole, les territoires des sociétés altiplaniques, morcelés sur plusieurs étages écologiques pour répartir

les risques, ont été depuis longtemps disloqués. Pour pouvoir survivre, elles ont donc développé des stratégies migratoires qui ont remodelé les schémas de peuplement qui semblaient immuables depuis des siècles.

Toutes ces stratégies ont été décrites dans le détail par la géographe Geneviève Cortès dans un ouvrage qui en résume à la fois l'intention et les aspirations : *Partir pour rester* (Cortès, 1993). De même, le sous-titre (*Survie et changement dans les sociétés paysannes andines de Bolivie*) sous-tend un regard complexe et tendu que chaque paysan andin pose sur sa terre et toute la difficulté qu'il y a de maintenir cette tension : pour pouvoir survivre sur cette terre, il faudra changer. Mais ce que l'on change, c'est un peu l'accessoire, le contingent, la technique : il faut trouver les moyens de sa survie. L'accessoire est dans la mobilité du corps et de l'intellect. Mais l'essentiel est ailleurs, et cet ailleurs est justement un centre : c'est cette *Pacha*, principe maternel, qui alimente le corps et nourrit la conscience. Il faut retisser le fil du dialogue avec la *Pacha*, rompu par des siècles de domination et de servitude. La reconquête de la terre et du territoire passe aussi par la parole elle aussi reconquise. C'est une parole dense, qui revendique, symbolise et théorise cette relation à la terre, qui s'exprime avec force dans les lieux symboliques du prestige et du pouvoir créole²⁰⁰, et qui se trouve à présent inscrite dans la Constitution de la Bolivie. Mais c'est aussi une parole plurielle, fragmentée, antagoniste (Nuñez del Prado, Pacheco Balanza, 2001)²⁰¹, comme si la diversité et l'expression solide de son particularisme, dans un contexte de rareté et de domination, étaient une condition de survie. Les canaux par lesquels elle s'exprime (mouvements sociaux, fédérations indigènes, syndicats, partis politiques) conditionnent sa parcellisation. Il est des moments rares où ces expressions fusionnent, et les colères atomisées se transforment en une force de changement. C'est un de ces moments historiques qui a soulevé et porté Evo Morales et le MAS au pouvoir. Mais la parole indigène est toujours prête à se fragmenter de nouveau.

²⁰⁰ *Territorio y Constituyente. Diálogo y reflexiones* (Benavides, Mazurek, 2006). Résultats et transcription du colloque sur le thème *territoire et constituante*, tenu à l'auditorium du Palais de la Communication et à l'auditorium du Collège des Architectes de La Paz, quelques mois avant l'ouverture des travaux de l'Assemblée Constituante.

²⁰¹ Recueil de la parole de responsables syndicaux et de mouvements indigénistes.

Cependant, l'attachement à la terre relève aussi de considérations beaucoup plus triviales. Cela transparait dans la littérature et à travers nos propres enquêtes : c'est la crainte d'être dépossédé de la terre et du capital social qui lui est associé. Si l'on reste trop longtemps absent et qu'on laisse la terre en déshérence, si l'on fait défaut à ses obligations coutumières ou si l'on manque trop souvent les événements collectifs, festifs, officiels ou organisationnels, qui requièrent la présence d'au moins un représentant de la famille ou du clan, la terre peut nous être retirée²⁰². Cette inquiétude semble commune à toutes les communautés rurales andines, quel que soit le mode de gestion de la terre, individuel ou collectif.

C'est à travers le prisme de cette double fonction de l'existence et de la subsistance qu'on peut tenter de mettre du sens sur ce mode de vie ubiquiste : être d'ici, ne jamais réellement en partir mais être ailleurs aussi, parce qu'il y faut chercher des ressources pour qu'ici soit, lieu pérenne où l'on se ressource. C'est ainsi qu'on comprend la double, voire la triple résidence, cette débauche de temps et d'énergie dans de longs trajets consentis, le tabou de délaisser le centre où réside la *Pacha* (et aussi la peur d'en être dépossédé). On saisit aussi les discours, qui animent la nature et puisent dans l'histoire pour nommer la géographie : *Ayllu*, *Marka Suyu*. On constate parfois les contradictions dans le traitement de cette terre qu'on approche avec respect ici, et qu'on saccage au loin pour y arracher sa subsistance. Mais, au final, la terre est l'unique possession, elle se fait rare et il faut donc se battre pour en avoir la maîtrise. Cette imbrication entre l'économique, le culturel et l'identitaire oblige, lorsqu'on traite des territoires de l'économie paysanne andine, de l'aborder de façon multidimensionnelle.

Les relations État – territoires andins sont ambiguës. Cet État n'est-il pas une émanation de ceux qui les ont dépossédés ? Comment peuvent-ils lui faire confiance alors qu'il peine toujours à leur laisser la place qui leur revient ? Mais cet État est aussi le garant de leur légitimité retrouvée. Il s'est même doté d'une Constitution qui, non seulement, leur octroie une reconnaissance tant attendue, mais de surcroît leur donne des privilèges parce qu'ils sont

²⁰² Lors d'un atelier participatif organisé dans la communauté de Manquiri (Potosi), nous sommes arrivés après plus de trois heures par un chemin escarpé suivis depuis Potosi par un bus. C'étaient les gens de Manquiri qui vivent à Potosi mais participent à tout événement à caractère collectif. Tout manquement, selon leur dire, pouvait être sanctionné par une confiscation des terres.

« originaires ». De son côté, l'État a aussi des difficultés pour aborder la question des communautés agraires andines de façon claire et univoque. S'il lui arrive parfois de proposer des réponses structurelles et organisationnelles ajustées, comme la réforme agraire, qui redistribue les terres et la loi de participation populaire qui répartit les pouvoirs, il peine en revanche à répondre aux problèmes liés aux activités économiques. Il est vrai que la question de l'économie, sur lequel bute l'État, est complexe. Il faut organiser la production en amont (conseiller et former des ressources humaines et organisationnelles), ainsi que la commercialisation en aval (centre de collecte et de procès, logistique, transport, organisation de marchés, etc.). Tout cela demande des investissements assez lourds en infrastructure. Cette question sera traitée dans le chapitre suivant sur l'organisation de la ruralité.

6.2.1.2 Les territoires identitaires de l'économie

On abordera dans le chapitre *Organiser la ruralité* la question du rôle de l'État qui s'est toujours désintéressé de l'aménagement rural et développement local, en particulier dans ses aspects strictement économiques. Ainsi, lors du paradigme néolibéral des années 90, le gouvernement de Sanchez de Lozada avait mis en place un train de réformes dont la cohérence n'excluait pas une certaine dose de cynisme. Les trois principaux objectifs de ces réformes étaient : 1) se contenter d'une économie de rente en remettant les clefs de l'exploitation et de la commercialisation des hydrocarbures aux firmes multinationales du secteur ; 2) donner les moyens aux agro-industriels de l'Orient de développer leur modèle économique d'agro-exportation, et ces moyens, c'est la terre, dont l'abondance toute relative entre dans l'équation productive comme variable d'ajustement ; 3) Concernant le milieu rural andin, on ne peut, économiquement parlant, rien pour lui. On va donc lui octroyer une autonomie de gestion sur son territoire et le laisser à son sort, pourvu qu'il ne dérange pas les autres secteurs productifs.

Les paysans amérindiens se sont emparés de cet espace d'expression politique locale que la LPPDA²⁰³ a ouvert, et forts d'une autonomie retrouvée et expérimentée sur leurs affaires territoriales, ils ont conçu une stratégie de contestation généralisée. Dans l'immédiat, ils

²⁰³ Ley de Participación Popular y Descentralización Administrativa

expriment un rejet du modèle de développement véhiculé par l'Occident, en particulier à travers la coopération internationale dont les objectifs et les motivations sont transmis aux communautés rurales par l'intermédiaire des Organisations Non Gouvernementales (ONG). Dans les années 90, le nombre d'ONG enregistrées était impressionnant, même si toutes n'étaient pas opérationnelles. Ce chiffre anormalement élevé d'ONG pour un pays si peu peuplé, ainsi que des modes de fonctionnement assez opaques pour un certain nombre d'entre elles, n'a pas aidé à donner une image flatteuse de l'ensemble des ONG opérant en Bolivie, en dépit des résultats intéressants qu'elles ont pu obtenir, en particulier dans le domaine du développement rural. Après une flambée de créations d'ONG dans les années 80/90, on note une baisse sensible de leur nombre dans le courant des années 2000. Les ONG ont été des acteurs majeurs des activités économique-sociales délaissées par l'État. Mais l'inflation du nombre d'ONG dans les années 80/90 a quelque peu terni leur crédibilité en général. J'avais ainsi récupéré à l'INE en 1998 un fichier qui faisait état de 1 102 ONG inscrites en Bolivie, œuvrant essentiellement dans l'agriculture (20%), l'éducation (15%) et la santé (14%). Ce chiffre déjà faramineux en 1998, a semble-t-il continué à gonfler puisque le registre des ONG, tenu par le *Vice-ministerio de Inversión Pública y Financiamiento Externo*²⁰⁴ fait état de 1 600 ONG au début des années 2000 (NGO JICA, 2007), tandis que pour la période 2002/2005, 667 ONG sont encore enregistrées. Le chiffre tombe à 410 ONG, selon l'INE dont 182 œuvrent dans le Département de La Paz, avec une prédilection pour les projets dans l'agriculture. La baisse drastique du nombre d'ONG après l'inflation des décennies 80 et 90 coïncide avec le changement de politique en matière de coopération du gouvernement d'Evo Morales, ce qui a sans doute contribué à assainir le secteur.

Lors de la promulgation de la LPPDA, au milieu des années 90, nombre d'ONG se sont engouffrées pour proposer leurs services dans sa mise en œuvre. Mais très rapidement, les acteurs locaux se sont emparés de cet outil d'autonomisation et de là sont partis contester les autres aspects de la réforme mise en place par le gouvernement de Sanchez de Lozada : mise en cause de la loi INRA²⁰⁵ qui, en prétendant décentraliser les arbitrages au niveau du

²⁰⁴ Vice-ministère de l'investissement public et du financement externe.

²⁰⁵ INRA: Instituto Nacional de la Reforma Agraria.

Département et des Municipales, les excluait du partage des terres de l'Orient ; exigence de retrait des projets d'exportation du gaz et de l'économie de rente à l'avantage des multinationales. Mais cette dynamique sociale qui a abouti en 2005 à l'élection d'Evo Morales à la Présidence de la République et à la conquête de tous les leviers du pouvoir par son parti politique le MAS n'est pas monolithique pour autant. En effet, il y a des dissensions dans les mouvements sociaux amérindiens et les responsables des communautés indigènes, les chefs syndicalistes, les regroupements de producteurs, entretiennent d'importants conflits autour de la conquête d'un pouvoir municipal qui les ont même fait douter de la finalité réelle des promoteurs de la LPPDA (Nuñez del Prado, Pacheco Balanza, 2001).

Parallèlement, à ces pressions, les espaces économiques ruraux andins, ont su saisir des opportunités de développement économique fondé sur des produits contenant une forte valeur culturelle tout en trouvant un marché sensible à cette plus-value culturelle qui majore un produit déjà reconnu pour sa valeur intrinsèque. Le cas de la mise en place de la filière *quinoa* est emblématique de ce nouveau paradigme, improbable ne serait-ce qu'une décennie auparavant, et qui consiste à allier qualité intrinsèque du produit, valeur sociale et valeur culturelle, et partir à la conquête d'un marché muni d'un avantage absolu. L'émergence de ces nouveaux territoires de l'économie qui débouche sur une économie territoriale ne doit rien à une politique en faveur de l'émergence de projets territoriaux, ni même aux aptitudes que se seraient forgées ces territoires de l'identité à travers une stratégie de développement assumée. C'est une conjonction exceptionnelle entre un marché émergent étroit mais structuré par une idéologie, qui mêle l'exigence d'une qualité intrinsèque au produit recherché et d'une qualité sociale tout au long de la chaîne de production, et un territoire structuré par une forte identité culturelle jouissant de conditions pédoclimatiques qui leur procurent un avantage absolu à la production. L'engouement à l'origine du succès du *quinoa* vient d'abord de ses qualités nutritionnelles, révélées et/ou reconnues par la recherche agronomique. Les faiseurs d'opinion, chefs étoilés, critiques culinaires, *mass media*, ont ensuite relayé ces qualités et créé un besoin qui s'est transformé en marché.

Le tableau 6.1 qui liste les pays importateurs de *quinoa*, avec en tête les États-Unis suivis de la France, renseigne sur un marché typique de ce genre de produit, stable et fiable, avec un potentiel élevé de croissance. Avec 20 000 tonnes de *quinoa* produites en moyenne par an, on constate que les trois quarts de cette production sont destinés à l'exportation.

Tableau 6.1. Exportation du quinoa en valeurs et volumes pour l'année 2009, ventilée par pays

Pays	Valeur en milliers de US\$	Volume en tonnes	Croissance valeur 2005-2009 (en %)
États-Unis	19 381	6 517	92
France	7 772	2 540	79
Pays-Bas	6 357	2 188	80
Allemagne	3 058	1 002	90
Canada	1 200	403	96
Israël	1156	384	85
Brésil	1050	359	95
Royaume-Uni	788	250	90
Total	43 156	14 522	

Sources : IBCE, Bolivie ; élaboration personnelle

Cet exemple de réussite n'est toutefois pas assuré de son entière pérennité. Les capacités exceptionnelles d'adaptation du *quinoa* aux contraintes pédoclimatiques extrêmes comme la sécheresse, le gel, des sols pauvres salinisés, l'excès d'ultraviolet, etc. ont permis à des communautés paysannes, en particulier sur l'*Altiplano* centre et sud, de subsister en développant une agriculture paysanne à base de complémentarité culturelle (pommes de terre, quinoa et élevage) et la pratique de longues jachères jusqu'à dix ans (Del Castillo, Mahy, Winckel, 2008). Toutefois, le succès commercial à l'exportation de la filière *quinoa* contient en lui-même des germes de l'épuisement d'une ressource somme toute assez fragile. Les changements dans le système de production et dans les pratiques culturelles et sociales ont bouleversé les fragiles usages socio-économiques existants. La mécanisation, le raccourcissement du temps de jachère, l'abandon de l'élevage camelin ou ovin ainsi que de la rotation des cultures, sont autant de pratiques ou d'abandon de pratiques qui se traduisent par un épuisement des sols et une accélération de l'érosion éolienne intense après la période des moissons et une prolifération d'insectes (Reynolds, Huber-Sanwald, Herrick, 2008 ; Liberman, 2008). Les auteurs qui constatent les dégradations biophysiques du sol signalent aussi comme cause le regroupement des populations dans les bourgs pour profiter de leurs

équipements (éducation, santé, électricité, etc.) parce qu'une mécanisation de la production du *quinoa* et l'abandon de l'élevage a réduit le travail au champ. Le changement de régime alimentaire (abandon du *quinoa*, exclusivement réservé à l'exportation, aux profits d'aliments importés riches en glucides et hydrates de carbone) fait basculer les enfants d'une situation de dénutrition chronique une situation de malnutrition. Enfin, l'irruption de nouveaux acteurs tout au long de la filière (cultivateurs extérieurs aux communautés, techniciens agricoles et agronomes, intermédiaires logisticiens et commerçants, etc.) et les communautaires eux-mêmes exercent des pressions sur l'accès aux ressources (Vassas, Viera Pak, Duprat, 2008). Cela crée des situations conflictuelles, à la fois vis-à-vis du partage de la nouvelle ressource en elle-même et à cause de la concurrence des usages entre la culture du *quinoa* et l'élevage traditionnel. La trop forte pression de la demande internationale du *quinoa* risque donc de faire connaître à terme à la filière *quinoa* les mêmes problèmes qu'à la filière soja, à savoir que pour maintenir un certain niveau de productivité, on déclenche un front pionnier pourvoyeur de nouvelles terres comme variable d'ajustement. La ressource passe du statut de renouvelable à épuisable. Mais la nature même du marché à l'exportation, qui exige une production « biologique » à valeur sociale ajoutée, devrait être un élément régulateur des bonnes pratiques culturelles et sociales pour une agriculture durable sur l'*Altiplano* bolivien.

La *noix du Brésil* connaît un destin similaire sur les marchés mondiaux. C'est un produit de cueillette, fruit d'un arbre endémique à la partie ouest de l'Amazonie. Elle a aussi bonne réputation que le *quinoa* pour sa valeur nutritive et notamment sa richesse en omega3. Son écologie est particulièrement contraignante car ce géant de la forêt qui culmine à plus de 25 mètres de hauteur – certains spécimens atteignant les 40 mètres – doit être fécondé par des insectes vivant sur la canopée. Un défrichement lui est donc fatal car il devient stérile. C'est pour cette raison que la noix du Brésil ne se trouve plus guère dans le pays éponyme où les défrichements massifs ont mis fin à son exploitation. La Bolivie est devenue la principale productrice et exportatrice de ce fruit sec qu'elle extrait de la forêt qui couvre la quasi-intégralité du Département de Pando. Les structures de production traditionnelles, fondées sur le système des *barraqueros*, étaient un frein puissant à son développement. À la saison des cueillettes, les *barraqueros* recrutaient la main-d'œuvre dans les communautés pour le compte d'entreprises de conditionnement de la noix du Brésil, les *beneficiadoras*. Cette main-d'œuvre est payée en nature sur des produits de consommation qu'ils fixaient à des tarifs

exorbitants. Ils endettaient ainsi les travailleurs qui devenaient des serfs enchaînés à vie à des exploitants. Mais ce système bat en retraite car les *zafreiros* (ramasseurs de noix) se sont organisés en une fédération²⁰⁶ afin de négocier des rémunérations décentes pour leur travail de collecte en forêt. Pour sortir de la dépendance des *barraqueros* et des *beneficiadoras*, les communautaires ont lancé des coopératives d'exploitation de la noix du Brésil. Il en existe trois à présent dans le Pando et le Nord du Beni²⁰⁷. Nous avons suivi, lors de nos enquêtes dans le Pando en 2004 et 2005, le développement de la coopérative de COINACAPA²⁰⁸, dont le siège est à Porvenir. De nombreux obstacles se dressaient sur le chemin de l'autonomie de cette coopérative : Les *barraqueros* bien sûr, qui tentaient par séduction de faire revenir tout le monde au bercail, en promettant un traitement meilleur des travailleurs ; les syndicats, manipulateurs et désireux de reprendre la main. Avec l'aide ponctuelle d'une ONG italienne ACRA au début de l'aventure, la coopérative, forte de 25 membres à ses débuts vers 2001, a trouvé son débouché sur le marché du commerce équitable en obtenant le label *fair trade*, et plus tard l'appui de *Equal exchange et Twin Trade*. Pour cela il a fallu mettre en place les structures de production afin d'obtenir une qualité intrinsèque exigée par l'acheteur, ainsi que les qualités sociales inscrites au cahier des charges : scolarisation des enfants des communautés, travail des adultes, centre de santé, distribution équitable des gains, etc. La coopérative compte à présent 358 membres répartis en 42 communautés.

Contrairement au marché international du *quinoa* qui s'est ouvert récemment, le marché de la noix du Brésil existe depuis longtemps et les 22 000 tonnes de la production de la Bolivie, qui en fait de loin le premier producteur mondial, est aux mains des industriels *beneficiadoras*, l'ensemble des coopératives ne contribuent que pour 2% des exportations de la noix du Brésil.

²⁰⁶ Federación de Zafreiros de Pando.

²⁰⁷ Cooperativa Agrícola Integral Campesina Ltda (CAIC), de Riberalta est la plus ancienne qui dès la fin des années 70 s'est révoltée contre les abus des *barraqueros*. La coopérative regroupe 164 membres en 2009 mais a pu compter jusqu'à 360 membres dans les années 80 ; Cooperativa Integral Agroextractivista Campesinos de Pando (COINACAPA), installée à Porvenir, a profité d'abord d'une succursale de la CAIC avant de voler de ses propres ailes en 2001 avec l'aide d'une ONG, actuellement elle est composée par 358 membres ; Asociación de Campesinos Extractivistas de la Reserva Manuripi (ACERM), située dans la réserve de Manuripi est la plus jeune et la plus petite des coopératives qui s'est créée en 2005. Elle compte actuellement 120 membres (Cronkleton, Albornoz, 2009)

²⁰⁸ Cooperativa Integral Agroextractivista Campesinos de Pando.

Au-delà de l'intérêt d'échapper à la dépendance des industriels du secteur, les coopératives améliorent grandement leurs conditions de vie de leurs membres grâce à une meilleure captation de la plus-value. Cela est rendue possible par l'accès direct à des réseaux du commerce équitable (Cronkleton, Albornoz, 2009). Il y a un potentiel à exploiter, mais il n'est pas extensible.

Les menaces et les restrictions qui pèsent sur l'activité des coopératives extractives de la noix du Brésil sont d'ordre écologique, social et environnemental au sens large. La forêt est menacée et les projets de colonisation concernant le Département de Pando sont assez préoccupants. La fluctuation du nombre des membres des deux principales coopératives est un indice d'instabilité de ces associations. En dépit d'indéniables succès, les communautaires ont du mal à gérer des structures associatives qui constituent des pratiques collectives nouvelles. Enfin, le manque d'infrastructures et d'équipement collectifs et de services est un sérieux handicap au développement de la production de noix du Brésil. Il est impossible de connaître avec exactitude la quantité d'arbres disponibles ni prévoir leur renouvellement. Il existe des endroits inaccessibles ou si éloignés des chemins que le ramassage des noix s'avère trop coûteux en temps et en énergie.

Ces deux exemples montrent que des espaces identitaires avec de sérieux handicaps peuvent les surmonter en saisissant des opportunités offertes par des types de marchés restreints mais sûrs pour des produits jouissant d'un avantage absolu. La clef du succès a reposé à chaque fois sur des entrepreneurs communautaires dynamiques, capables de rassembler les énergies internes et d'aller chercher les informations et des ressources externes pour mettre en place des activités économiques pérennes et lucratives. Cependant, ce type d'initiatives locales n'est pas susceptible de se multiplier car le rassemblement des critères de réussite : un produit typique ayant un avantage absolu, un marché sûr et pérenne, un groupe d'entrepreneurs (au sens schumpetérien²⁰⁹ du terme) innovants, dynamiques et motivés, est une équation rare. La

²⁰⁹ L'économiste Joseph Alois Schumpeter ne se satisfaisait pas de la définition de l'entrepreneur dans l'économie classique qui ne distinguait pas le gestionnaire routinier ou propriétaire d'une entreprise d'un créateur, innovateur au sein de l'entreprise. Le *manager* se contente de faire fonctionner de façon routinière les combinaisons productives existantes. *L'entrepreneur*, au sens que lui donne Schumpeter, introduit de nouvelles

qualité d'avantage absolu n'est pas non plus acquise pour toujours. Souvent, lorsqu'il s'agit d'innovation, l'avantage absolu se perd lorsque celle-ci se diffuse et que la concurrence fait baisser le taux de profit. Pour conserver l'avantage, il faut donc continuer à innover, dans la gestion environnementale et sociale de la ressource, dans les capacités à réguler les conflits, dans l'augmentation de la qualité ou dans l'invention et la valorisation de nouveaux produits.

Pour connaître un vrai décollage économique à base de projets territoriaux comme pour les deux exemples précédents, le milieu rural communautaire doit pouvoir valoriser des produits sur lesquels il ne dispose pas d'avantage absolu et viser les marchés locaux comme internationaux. La laine et la viande de camélidés, les dizaines de pommes de terres endémiques, avec des qualités gustatives originales, des céréales typiques mais inconnues et non médiatisées sont autant des produits qui méritent d'être valorisés comme l'ont pu l'être le *quinoa* et la noix du Brésil. Pour cela, les qualités endogènes des communautés qui les produisent ne suffiront pas. Il faut l'appui d'une politique intégrale de la ruralité communautaire et paysanne et un choix de société vis-à-vis de cette ruralité pour tous les habitants de la Bolivie.

6.2.2 Organiser la ruralité

Les difficultés relationnelles État-territoires andins sont patentes et ont jalonné une longue histoire faite de mépris, de méfiance, de manipulation et d'opposition. Ce qui transparait régulièrement dans les lieux, souvent difficiles d'accès, où l'action de l'État n'est pas perceptible ou mal perçue, c'est un sentiment généralisé d'abandon. Ce sentiment est partagé autant par les communautés *quechuas* que nous avons visitées dans la région de Potosi, que par des communautés hybrides²¹⁰ que nous avons atteint par pirogue dans le Département amazonien du Pando, ou tout au long de l'enquête sur les infrastructures et commerces dans les coins les plus reculés du Département de Santa Cruz.

combinaisons et contribue à l'évolution de l'économie (Schumpeter, 1954 II : 242-245 ; Jacoud, Tournier, 1998 : 231-233)

²¹⁰ Les communautés rurales autochtones de la partie amazonienne de la Bolivie sont rares. Les communautés que nous avons rencontrées lors de nos enquêtes sont constituées de colons arrivés depuis plus ou moins longue date.

Pour autant, l'État n'est plus ce monstre indifférent qui ignore ses populations rurales pour concentrer ses ressources uniquement sur l'économie de rente et ne s'occuper que des populations urbaines. Il ne ménage pas ses efforts pour tenter de résoudre la thématique de la ruralité comme clé de la suffisance alimentaire nationale et comme moteur du développement durable. Mais les relations État-milieu rural constituent une suite de rendez-vous manqués comme nous le verrons par la suite (Muñoz Elsner et al., 2000). C'est le gouvernement Sanchez de Lozada première manière, c'est-à-dire celui des privatisations et de la décentralisation avec la participation populaire, qui a mis sur pied le projet le plus cohérent dans les années 90. En effet, pour dynamiser le milieu rural, ce gouvernement pensait mener de front trois réformes pour résoudre ce qu'il considère comme les pierres d'achoppement du développement rural : réforme de consolidation juridique, de fixation de normes et de correction des inégalités dans l'accès à la propriété de la terre avec la loi INRA ; réforme de changement des structures productives afin de créer enfin des externalités positives pour accompagner la production agricole (projet ETPA) ; réforme de décentralisation municipale et de participation populaire avec la loi éponyme (LPPDA). L'analyse des résultats de ces projets et réformes et la nature des réussites comme des échecs apportent un éclairage instructif sur l'état des lieux de la ruralité et sur les territoires ruraux de l'économie à la veille d'un changement politique majeur :

Loi INRA : Les problèmes d'accès à la terre étaient devenus explosifs car depuis la réforme agraire de 1953, le thème avait été laissé en déshérence, générant abus d'un côté et frustration de l'autre. La loi redéfinit les objectifs de l'INRA (Institut National de la Réforme Agraire) afin de combler les lacunes et les inachèvements de la réforme agraire de 1953. Cette réforme avait notamment négligé de légiférer sur les terres basses de l'Orient concentrant ses efforts sur le démantèlement des *haciendas* de la zone andine et la redistribution des terres aux communautés rurales andines. Ce vide juridique avait laissé libre cours à la classe politique pour pratiquer des auto-attributions abusives, des prébendes et des cadeaux politiques dont le caractère scandaleux se révélait dans la démesure même des propriétés octroyées pouvant atteindre plusieurs dizaines de milliers d'hectares chacune.

La loi INRA se fixait un triple objectif d'« assainir »²¹¹ le statut du droit de la propriété de la terre, de redistribuer les terres encore disponibles et de corriger les inégalités les plus criantes nées des abus des mandats politiques antérieurs en matière d'attribution des terres. Puisque ces problèmes à résoudre concernaient les terres basses de l'Orient, l'INRA y concentrera ses efforts et ses ressources, négligeant de ce fait les graves problèmes d'extrême parcellisation et de dégradation des terres dans la zone andine. Loin de réaliser le consensus autour de ses objectifs, la loi INRA va cristalliser les antagonismes entre divers catégories d'acteurs aux intérêts divergents : les grands producteurs agro-industriels de l'Orient qui souhaitent se faire reconnaître la pleine propriété des terres qu'ils cultivent avec des moyens technologiques efficaces ; parmi eux de très grands propriétaires qui ne les travaillent pas toujours. Ils sont accusés alors d'être des *latifundistes* ; des petits propriétaires colons de la première heure, qui travaillent leurs terres et souhaitent agrandir leur propriété ; les amérindiens des terres basses qui souhaitent récupérer leurs terres ancestrales et disposer des ressources qu'elles recèlent ; et les petits paysans amérindiens de l'Occident qui étouffent sur les parcelles étriquées de l'*Altiplano* ou des vallées andines et souhaitent disposer de nouvelles terres de colonisation dans l'Orient. Tout est sujet de désaccord, l'assainissement des propriétés litigieuses, la dotation de terres disponibles et la dévolution des immenses propriétés acquises de façon obscure, voire frauduleuse. Les pressions du secteur agro-industriel sont telles que le gouvernement Sanchez de Lozada croit trouver une sortie en décentralisant les décisions de l'INRA au niveau des Départements et des Municipales. Cela a pour conséquence d'exacerber la frustration des paysans andins dont les *microfundias* s'avèrent insuffisantes à les faire vivre, et qui se sentent exclus de la distribution des terres encore disponibles dans l'Orient.

La loi INRA se voulait un instrument juridique pour mettre fin aux incertitudes sur la propriété de la terre et pour réparer les inégalités d'accès qui se sont aggravées depuis la réforme agraire de 1953. Mais les intérêts antagonistes des principaux acteurs, paysans amérindiens et agro-industriels de l'Orient n'ont jamais su trouver le compromis qui aurait

²¹¹ L'expression *saneamiento de tierras* n'a rien à voir avec un assainissement physique de la terre, par drainage ou désalinisation par exemple, mais se rapporte au statut de la propriété de la terre lorsqu'elle n'est pas juridiquement établie. L'assainissement permet au propriétaire, libéré des incertitudes sur ses droits, de réaliser les investissements nécessaires au développement de ses activités.

fait de cet institut un garant de l'équité dans l'accès à la terre et de la norme juridique acceptée. Accessoirement et au-delà de la réparation des abus inacceptables dans l'adjudication des terres, l'INRA a la tâche de mettre en tension l'équité sociale et l'efficacité économique qui sous-tendent toute réforme agraire qui cherche à lever toutes les hypothèques éthiques et juridiques qui entravent le développement rural de la Bolivie.

À partir de 2005, à l'élection d'Evo Morales à la Présidence de la République, et surtout, à partir de 2009, à la promulgation de la nouvelle Constitution qui donne un cadre un nouveau juridique à la question de la propriété de la terre²¹², l'INRA, jusqu'alors très prudente, va accélérer le processus de titularisation des terres. La carte 6.2., publiée par l'INRA, montre cette montée en puissance de la titularisation des terres. L'organisation des données publiées sur cette carte (ainsi que le tableau 6.2. que j'ai établi ci-dessous à partir de ces données), vise à mettre en valeur la gestion du gouvernement. Au-delà du jeu conjoncturel de la politique, il faut remarquer que l'INRA est un institut technique au service du pouvoir politique et de ses décisions. Les processus de titularisation sont longs avec des étapes précises et l'institut avait déjà avancé techniquement bien des dossiers. Les gouvernements précédents n'avaient pas les moyens politique d'arbitrer les conflits, d'où la prudence et la lenteur de l'INRA. Le gouvernement d'Evo Morales, porteur d'une légitimité politique jamais atteinte auparavant et ayant fixé ses priorités, pouvait donner le feu vert à la concrétisation du travail de l'INRA. Cette publication recèle intrinsèquement des informations d'importance pour le débat autour

²¹² Deux articles de la Constitution de 2009 nous intéressent pour comprendre les restrictions à la propriété privée et les priorités fixées qui expliquent le changement de cap et l'accélération du processus de titularisation des terres par l'INRA :

Article 395 : Les terres publiques seront attribuées aux indigènes originaires, aux paysans, aux communautés interculturelles originaires, aux afro-boliviens et aux communautés paysannes, qui n'en possèdent pas ou qui en possèdent insuffisamment, en accord avec la politique de l'État qui se préoccupe des réalités écologiques et géographiques, tout comme des nécessités sociales, culturelles et économiques.

Article 397 : Le travail est la source fondamentale de l'acquisition et de la conservation de la propriété agricole. Les propriétés devront satisfaire à la fonction sociale ou à la fonction économique-sociale pour sauvegarder leur droit, en accord avec la nature de la propriété.

L'article 398 prohibe le *latifundio* défini comme propriété agricole non-productive ou qui ne satisfait pas à une « fonction sociale ». Par ailleurs il fixe une taille maxima à la propriété agricole avec deux options à soumettre à référendum : 10 000 ha ou 5 000 ha.

de la question liée de la justice territoriale, l'équité face à la répartition des ressources agraires et l'impact sur l'environnement des politiques publiques agraires.

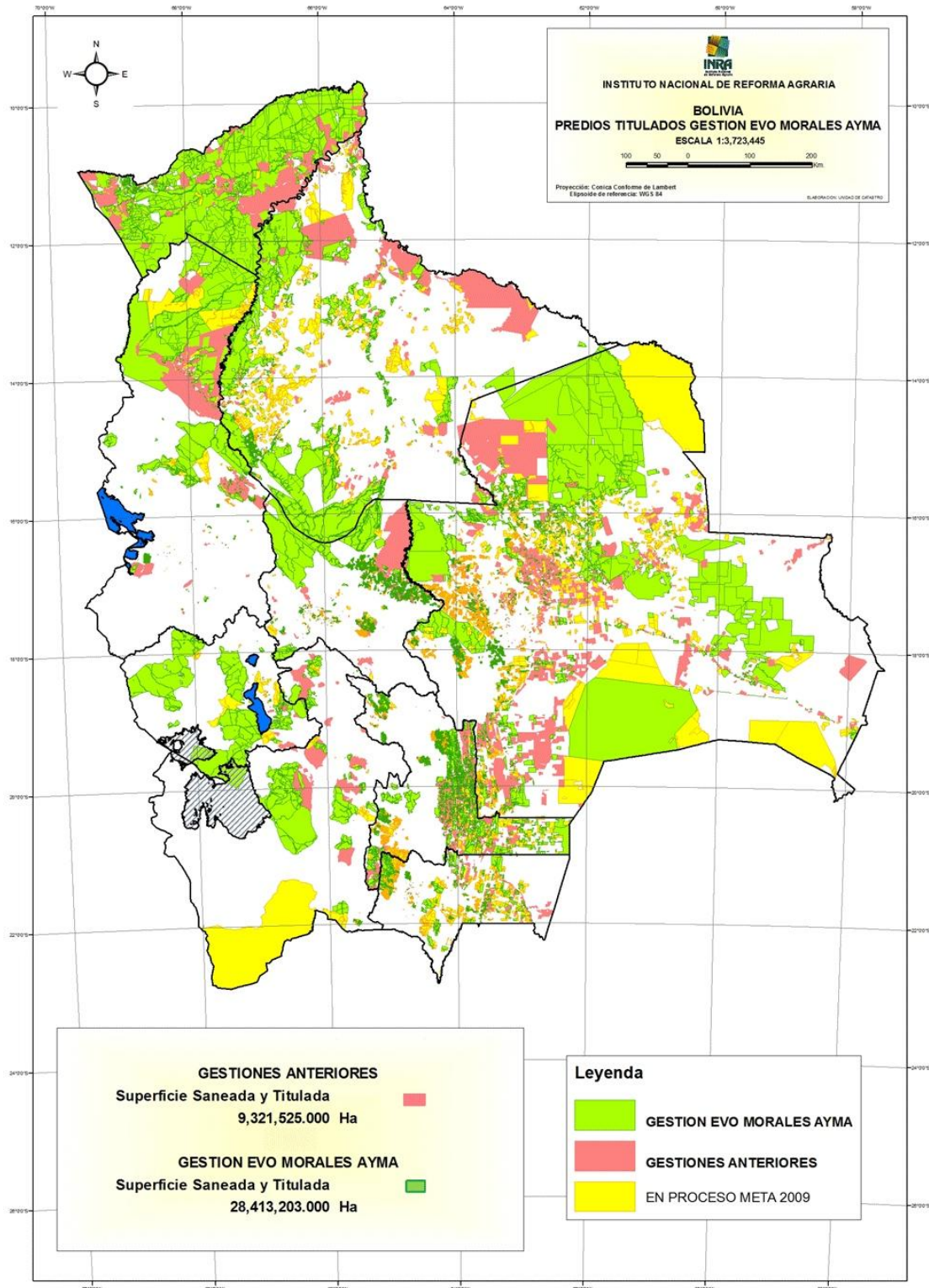
Tableau 6.2. Évolution dans la titularisation des terres

	Chuqui saca	La Paz	Cocha bamba	Oruro	Potosi	Tarija	Santa Cruz	Beni	Pando
Antérieur à 2006	436 644	1 119 750	520 862	72 695	658 117	70,38	3 555 255	1 735 483	1 152 339
Postérieur à 2006	1 121 346	3 433 128	894 895	1 732 016	1 263 240	398,71	10 009 401	4 404 181	5 156 287
Coef.	2,6	3,1	1,7	23,8	1,9	5,7	2,8	2,5	4,5

Sources : INRA, Bolivie ; élaboration personnelle

Globalement, on constate, à travers le tableau 6.2, que la prudence était de mise dans la gestion de l'INRA avant 2006. Elle avait à gérer des conflits généralisés sur les questions des droits de propriétés et de redistribution des terres et faisait office de *punching-ball* entre les agro-industriels, les paysans andins et les colons des terres basses originaires des Andes. En revanche, à partir de la gestion d'Evo Morales, L'INRA se voit remettre une feuille de route avec des priorités qui favorisent un rééquilibrage en faveur des indigènes originaires et les colons andins. Cela se traduit quantitativement puisque le coefficient de résolution des titularisations, entre les deux périodes de gestion, va de 1,7 pour Cochabamba à 5,7, pour Tarija, avec un taux de titularisation 23,8 fois plus important lors de la gestion d'Evo Morales pour Oruro !

Carte 6.1. Propriétés titularisées en 2009



Sources : INRA, Bolivie

La répartition géographique des titularisations apporte aussi son lot d'enseignements édifiants :

- La quasi-totalité du Département de Pando situé dans le bassin amazonien au Nord est titularisée (en vert, la gestion d'Evo Morales). Il en est de même pour Iturralde, la province septentrionale du Département de La Paz. Or, s'il reste des amérindiens indigènes de la zone amazonienne de la Bolivie, ils sont invisibles. Ce qui signifie que l'ensemble de cette zone, couverte de forêts, est aux mains de propriétaires privés (individuels ou collectifs) et se trouve virtuellement ouverte à la colonisation. Dans une région peu peuplée aux conditions pédologiques fragiles, on peut s'interroger sur les raisons de cette distribution de terres publiques et des projets de colonisation lancés ces dernières années. Si le gouvernement se donne les moyens d'une politique de colonisation dans Pando, il est à prévoir des bouleversements environnementaux dans les années à venir. C'est l'exemple typique d'une région relativement peu peuplée, doté d'un écosystème forestier unique et fragile, qui entre de plein fouet dans des jeux et enjeux politiques et idéologiques et va connaître un profond bouleversement de son équation population/environnement (Domenach, Picouet, 2000).
- On note des terres titularisées dans les *Yungas* de La Paz, et tout le long du Rio Beni, dans le Département éponyme. Ce ne sont pas des endroits réputés pour leur conflictivité et l'INRA n'aura pas eu trop de difficulté pour mener à bien sa mission de titularisation. Dans cette catégorie, entrent aussi les terres indigènes d'Oruro et de Potosi.
- En revanche, les terres situées entre le Département du Beni et celui de Cochabamba, à savoir l'ancien parc Isoboro Secure côté Beni, et le Chapare, côté Cochabamba, étaient une région traversée de violents conflits à répétition. Que les terres aient été titularisées prouve que le gouvernement, lorsqu'il s'en donne les moyens, est capable d'arbitrer les conflits avec succès.
- Mais l'enjeu principal réside dans le Département de Santa Cruz. Sur les volumes d'abord, puisqu'on passe de 3 555 255 ha titularisés avant 2006 à 10 009 401 ha. C'est trois fois plus que dans le Département de La Paz et plus de deux fois plus que dans le

Département du Beni, de superficie comparable. On peut faire une typologie succincte des terres titularisées dans le département de Santa Cruz :

- Les titularisations en forme de confirmation de propriétés de fait. C'est le cas des Provinces des vallées à l'Ouest (Manuel Caballero, Samaipata et Vallegrande) où vivent de vieilles sociétés paysannes métisses et créoles qui côtoient des communautés andines récemment installées vers Comarapa et Saipina. C'est aussi le cas d'Ichilo, au Nord du parc Amboro, qui jouxte la Province de Carrasco et le Chapare de Cochabamba. Là sont installés des colons andins d'assez longue date.
- Les terres revendiquées par les indigènes de l'Orient : au Sud, le territoire Guarani ; à l'extrême Nord, les immenses territoires reconnus officiellement aux indigènes Chiquitos des régions, assez dépeuplées au demeurant, de San Javier et Concepción. La propriété collective ou indigène ne semble pas avoir de limite supérieure, contrairement à la propriété privée. La troisième zone indigène titularisée est celle de San Miguel et San Rafael, au centre du Département. Ce sont aussi des indigènes Chiquitos.
- À l'Ouest du Département, sur une zone de forêt, le *bosque chiquitano*, écosystème écologique réputé pour sa diversité floristique et faunistique, les titularisations de terres sont une invite à la colonisation. Avec l'ouverture de la route asphaltée Santa-Cruz – Puerto Suarez, à la frontière du Brésil, toutes les conditions sont réunies pour un bouleversement écologique majeur du *bosque chiquitano* dans les décennies à venir.

Les projets de titularisations à court terme (en jaune sur la carte) s'avèrent bien plus préoccupants. Si l'extension du territoire Guarani ne présente aucun problème particulier, les projets de titularisation du Sud Lipez à Potosi, du Parc Noël Kempf Mercaco, au Nord-Est de Santa Cruz, et le *Pantanal* d'Otuquis, dans le Sud-Est du Département, posent question. Ces régions ont en commun d'être des écosystèmes particulièrement fragiles et peu propices à une colonisation non encadrée. S'il s'agit de reconnaître un titre de propriété à des communautés indigènes vivant sur ces terres depuis des lustres, comme cela semble être le cas dans le Sud Lipez, c'est un progrès qu'ils attendent sans doute depuis fort longtemps. Ils savent comment gérer leur écosystème et auront à présent des coudées franches pour développer leurs projets, à condition de créer les instruments publics d'accompagnement et de contrôle. Mais si le

projet est d'ouvrir rapidement de nouveaux fronts de colonisations sans préparation et sans expérience de gestion de ces milieux, comme cela semble être le cas pour les écosystèmes de Santa Cruz déjà cités, il risque d'y avoir un taux d'échecs important et des bouleversements écologiques aux effets préoccupants.

La tâche de l'INRA est loin d'être simple : d'un côté, elle agit de façon conforme à sa mission en menant une politique d'attribution des terres qui atténue les inégalités et les injustices les plus criantes. D'un autre côté, elle contribue à ouvrir des fronts de colonisations sur des écosystèmes inconnus des colons, sans mettre à leur disposition les connaissances techniques pour les maîtriser, ce qui donne à prévoir un échec massif des installations et des conséquences imprévisibles sur l'environnement.

La stratégie de transformation productive des terres cultivables (ETPA) : C'est sous l'impulsion de la coopération internationale que le gouvernement s'est mis à réfléchir à un plan de développement rural, fondé sur l'introduction d'un saut technologique dans la gestion de la terre et la production agricole, des investissements pour l'éducation, la santé, les infrastructures et l'appui à la production (Urioste, 2002). L'idée était d'augmenter la production agricole afin de lutter contre la pauvreté, assurer une sécurité alimentaire pour le pays. La coopération était prête à financer l'implémentation d'un tel projet. Il faut croire que le gouvernement de Sanchez de Lozada était très peu sensible à la question de favoriser l'émergence d'externalité positive pour l'activité agricole. Les projets confiés à une officine liée au secrétariat de l'agriculture, l'Unité pour la Promotion et la Recherche Agraire (UPIA dans son sigle espagnol) n'ont jamais fait l'objet d'un travail législatif de la part du gouvernement, trop occupé à élaborer et à promouvoir la loi de participation populaire et de décentralisation ainsi que les politiques de capitalisation des entreprises publiques.

La loi de participation populaire et de décentralisation administrative : Cette loi fut un instrument majeur du changement territorial et politique en Bolivie. Dans un ensemble de projets de loi visant à réformer la relation à la terre et au territoire, qui semblait cohérent, le gouvernement Sanchez de Lozada a mis l'accent sur la participation populaire afin de doter les acteurs locaux d'un pouvoir de décision sur un budget municipal limité. Pendant ce temps, il menait à terme une politique libérale de privatisation d'une ampleur jamais égalée, qui a jeté dans la précarité et le secteur informel des milliers de travailleurs et de fonctionnaires.

Mais cette réussite politique va le mener à sa perte, puisque plus tard, sur son second mandat, Sanchez de Lozada pensait pouvoir basculer le pays dans un nouveau cycle de l'économie de rente en cédant en concession à des entreprises transnationales l'exploitation et l'exportation du gaz à des conditions très avantageuses pour elles. La révolte des ruraux et des prolétaires urbains d'El Alto sonne le glas d'un président que le succès de la LPPDA a rendu trop confiant.

Le premier gouvernement G. Sanchez de Lozada (1993-1997), parallèlement à une politique économique néolibérale, a tenté de mettre en place une approche globale cohérente pour résoudre la difficile question rurale de la Bolivie. Son bilan est mitigé :

- Un succès objectif de la LPPDA, malgré les critiques unanimes de tous les acteurs territoriaux, des agro-industriels de l'Orient aux dirigeants des paysans andins ;
- Un échec relatif de la loi INRA, incapable de mettre fin aux injustices et aux désordres occasionnés par les accaparements et les conflits nés de ce chaos ;
- Le renoncement pur et simple du projet ETPA qui aurait pu doter le milieu rural amérindien et les zones de colonisation d'outils de développement (infrastructures, encadrement technique, crédit).

6.2.3 Les espaces de l'économie extractive

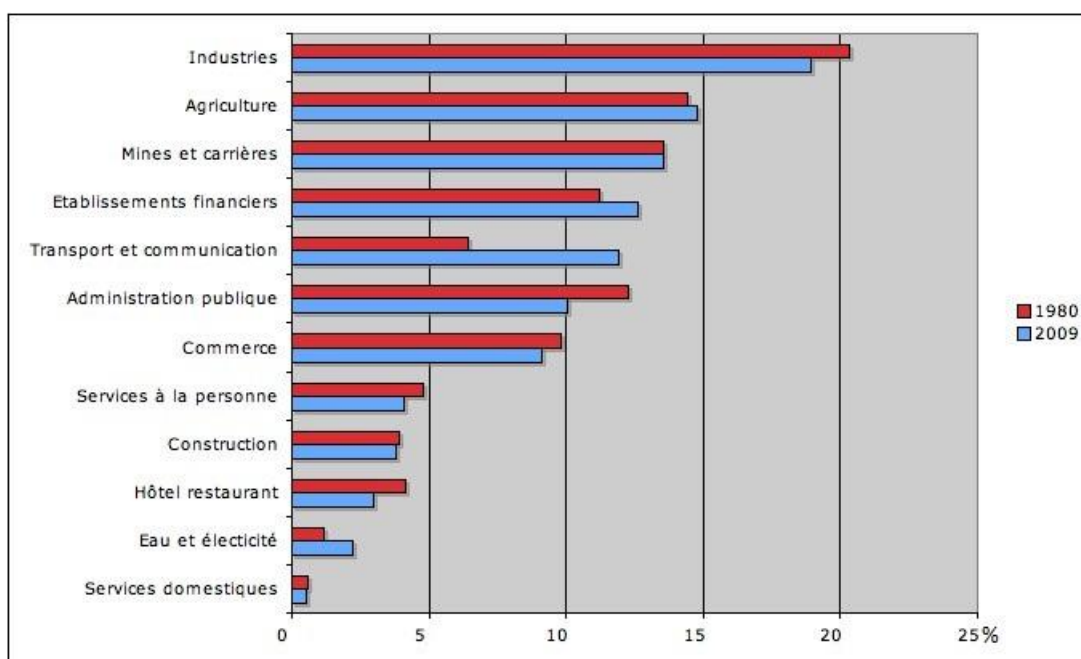
Les activités extractives constituent le pilier de l'économie de rente. Elles ont un tel pouvoir d'évocation qu'elles restent intimement liées à l'identité économique de la Bolivie alors que l'économie s'est largement diversifiée. Cette puissance d'évocation traverse toute la société bolivienne et la mémoire collective évoque, souvent avec amertume, l'immense richesse extraite du *Cerro Rico* de Potosi qui a irrigué le décollage économique en Europe. C'est aussi le contraste, entre des fortunes colossales extraites des entrailles du pays, comme celle de Simon Patiño²¹³ par exemple, et la pauvreté endémique du pays, qui entretient ces images fortes. Est-ce donc cela la Bolivie ? Le rêve d'une richesse sans cesse épuisée, sans cesse

²¹³ Simon Patiño doit sa fortune, classée au cinquième rang mondial à l'époque, à l'exploitation de l'étain extrait des mines de la Bolivie entre la fin du XIX^e siècle et la moitié du siècle suivant.

renouvelée, sans cesse pillée (Franqueville, 2000) ? Mais au-delà de cette prégnance de la mine dans la mémoire collective, quelle est sa réalité actuelle ? Que représente l'activité d'extraction dans la vie économique de la Bolivie ? Sa distribution géographique a-t-elle évolué ? L'espace de l'économie extractive, avant d'être territorialisée par les acteurs locaux et « patrimonisée » dans leur mémoire collective, fut d'abord produite par des acteurs transnationaux. L'histoire géographique de l'économie extractive est celle d'un long processus mettant en prise acteurs globaux et acteurs locaux dans leur relation à l'espace : d'un côté l'attitude prédatrice d'acteurs transnationaux qui produisent et détruisent l'espace économique au gré de leur logique de rentabilité économique du capital ; de l'autre le besoin des acteurs locaux de transformer cet *espace produit* en *création territoriale*. Ce sont souvent des tentatives désespérées car la bourgeoisie locale qui naît de ces activités d'extraction n'a jamais su se démarquer de ces acteurs transnationaux, liant son destin à un système économique extraverti qui l'a rendu incapable de retenir la plus-value nécessaire à un décollage économique. Après, une évaluation de la nature et du poids de l'économie extractive, on consacrera un point sur les acteurs globaux qui, depuis toujours, ont concentré leur intérêt et leurs ressources sur l'exploitation des richesses du sous-sol de la Bolivie.

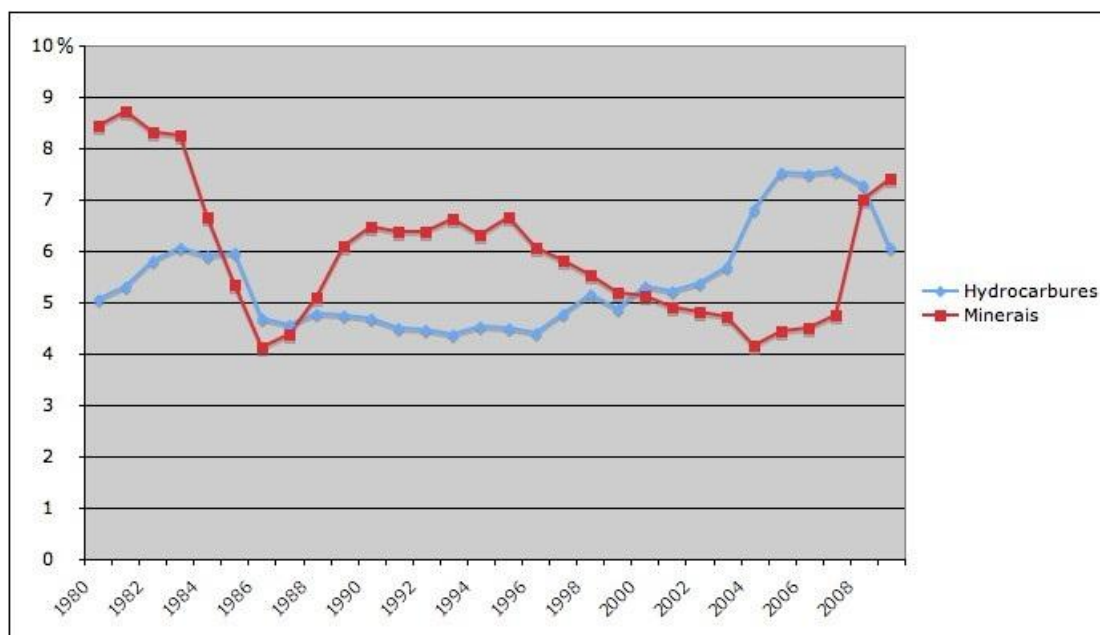
6.2.3.1 Le poids des activités d'extraction

Afin d'évaluer le poids relatif des activités extractives dans l'économie de la Bolivie, examinons la contribution du secteur des mines et des hydrocarbures dans le produit intérieur brut du pays (graphique 6.3). Ce secteur occupe la troisième place avec un peu moins de 13,5% de contribution au PIB. Il est devancé par l'agriculture (14,7%) et l'industrie (18,9%). Cette contribution et cette place n'ont pas varié depuis 30 ans. Si les activités extractives, qui ont fait la réputation de la Bolivie économique, ne constituent plus depuis longtemps l'unique secteur d'activité, celles-ci se sont stabilisées à la hauteur de la contribution de l'agriculture au PIB du pays. C'est un secteur qui joue encore un rôle non négligeable dans la vie économique sans avoir un poids écrasant comme on aurait pu l'imaginer.

Graphique 6.3. Contribution des secteurs d'activité au PIB de la Bolivie en 1980 et 2009

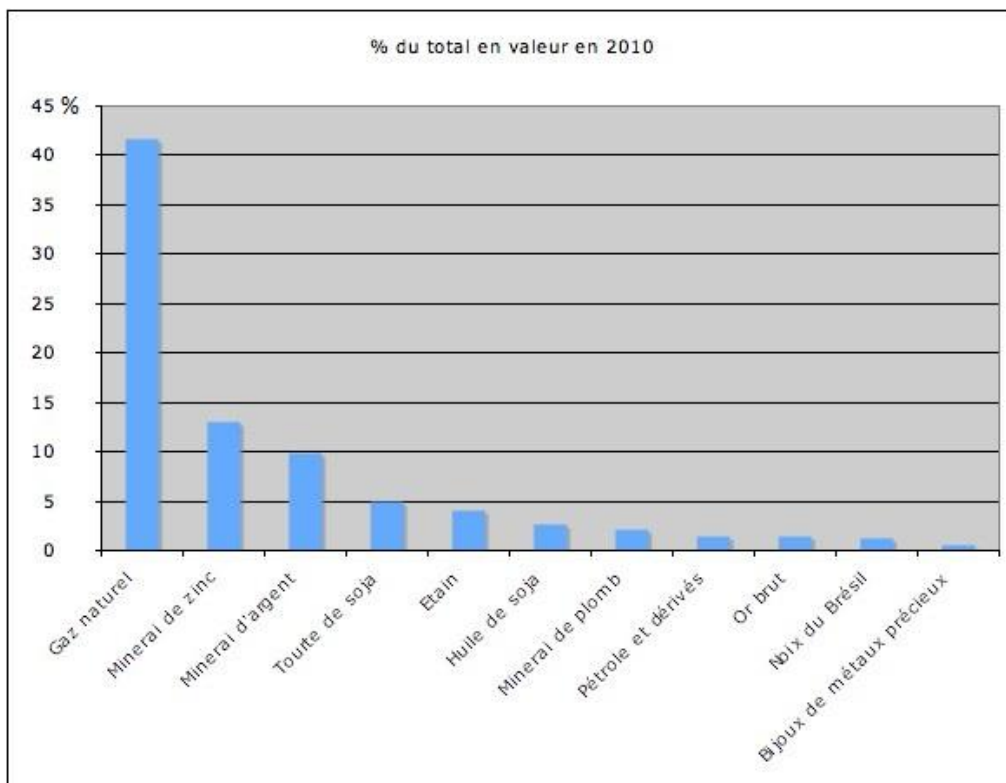
Sources : INE, Bolivie, base de calcul en monnaie constante de 1990

Les minerais semblent plus sensibles à la conjoncture et aux fluctuations du marché et cette conjoncture est plutôt favorable lors des trois dernières années (graphique 6.4). De leur côté, les hydrocarbures sont moins sensibles à la conjoncture. L'organisation des producteurs au sein de l'OPEP empêche toute spéculation et amortit les fluctuations d'ajustement de l'offre et de la demande. Avec les découvertes de réserves de gaz à Tarija au début du millénaire, le secteur est prometteur. Toutefois, son développement est en attente d'une situation politique et institutionnelle moins conflictuelle. En effet, l'épisode des nationalisations du gouvernement d'Evo Morales et les signaux envoyés ont quelque peu perturbé les partenaires industriels de la Bolivie comme ses clients potentiels du continent. Mais cela risque de prendre du temps car les acteurs de la *guerre du gaz* qui ont contribué à la chute du gouvernement de Sanchez de Lozada font pression pour que se réalise une « vraie nationalisation », avec dépossession complète des firmes transnationales qui opèrent encore sur le territoire national.

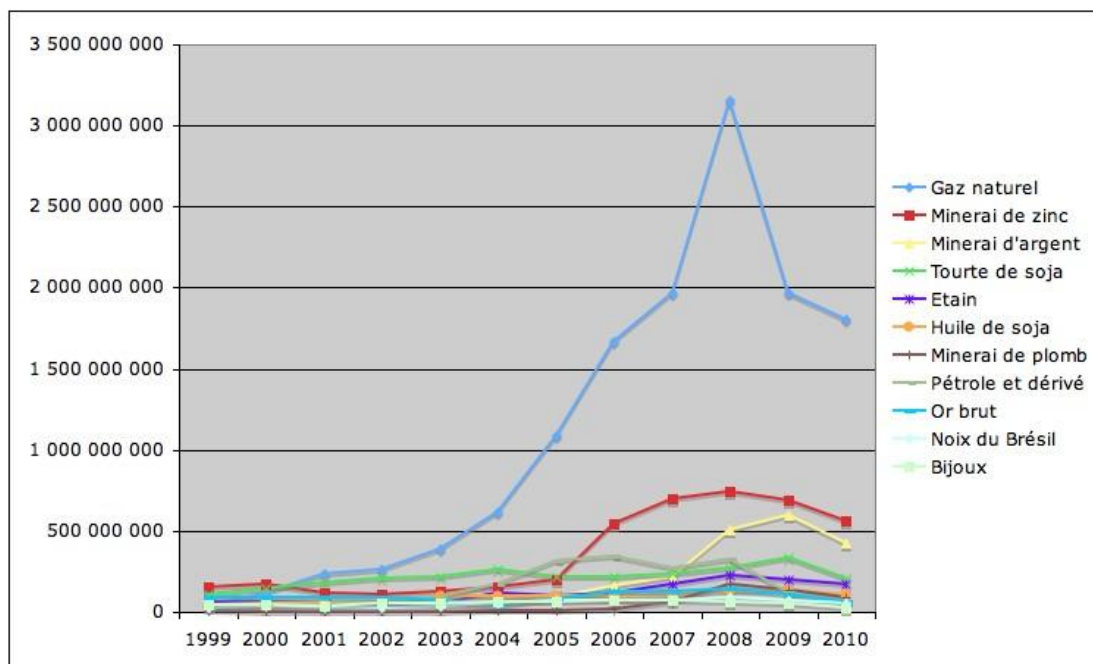
Graphique 6.4. Contribution des mines et des hydrocarbures au PIB de la Bolivie entre 1980 et 2009

Sources : INE, Bolivie, base de calcul en monnaie constante de 1990

L'importance relative des activités extractives dans l'économie nationale déjà non négligeable est encore accentuée par le rôle de ces activités sur la balance commerciale. L'économie bolivienne s'est diversifiée en particulier grâce aux industries et manufactures qui transforment les produits agro-alimentaires pour son marché intérieur. Mais concernant le commerce extérieur, le pays reste très dépendant de ces exportations traditionnelles, c'est-à-dire, les hydrocarbures, les minerais et les produits de l'agro-industrie. Le graphique 6.5 montre que le gaz naturel est devenu le principal pourvoyeur de devises et représente à lui seul 42% de la valeur marchande des exportations en 2010. Il a même représenté 45,5% des exportations en 2008, l'année la plus faste. Loin derrière, on trouve deux minerais (zinc et argent) qui représentent respectivement 13 et 10% de la valeur des exportations. Les produits de l'agro-industrie, dont le premier poste, les tourteaux de soja, qui représentait en valeur relative 10% des exportations en 2000, sont passés à moins de 5% en 2010 (graphique 6.6).

Graphique 6.5. Valeur relative des exportations par poste en 2010

Sources : IBCE et INE, Bolivie ; élaboration personnelle

Graphique 6.6. Valeur absolue des exportations par poste entre 1999 et 2010 (en US\$)

Sources : IBCE et INE, Bolivie ; élaboration personnelle

En valeur absolue, la valeur des 10 produits les plus exportés a été multipliée par quatre entre 1999 et 2010, par sept en 2008 grâce à la vente record du gaz naturel cette année-là. C'est dire l'importance du gaz naturel dans les comptes de la nation. Avec la mise en perspective de ces chiffres, on comprend mieux les conflits pour s'assurer la maîtrise de ces immenses ressources, alors que, faute de confiance chez les investisseurs et les clients potentiels régionaux, elles n'ont pas encore pu donner leur pleine mesure.

La Bolivie, reste plus que jamais un pays exportateur de ressources naturelles brutes. La quasi-totalité de ses sources de devises vient de ses activités extractives. Le secteur agro-industriel a vu sa part relative dans les exportations diminuer de moitié, passant de 10% à moins de 5% à cause de la montée en puissance des exportations de gaz naturel et aussi à cause du regain d'activité des mines de zinc et d'argent.

6.2.3.2 L'espace volatil des industries extractives

L'espace minier est particulièrement instable. Nous l'avons pressenti au moment d'analyser l'évolution du système urbain. L'espérance de vie des mines est en général trop courte pour que puisse s'installer une diversification des activités susceptibles de pérenniser une agglomération minière. Morphologiquement, beaucoup de centres miniers en Bolivie, même lorsqu'ils atteignent plusieurs dizaines de milliers d'habitants, alignent leurs baraquements et souffrent d'un manque d'équipement et des infrastructures qu'on est en droit d'attendre. Cela participe au sentiment de précarité et de caractère éphémère du lieu. Quelques villes réussissent à se pérenniser malgré tout comme Potosi et Oruro qui exploitent toujours leurs mines, ou Camiri, ville née de l'exploitation du pétrole. Mais elles manquent de dynamisme, comme si la mine paralysait la reconversion.

En cinq siècles d'exploitation, la mine a modelé les paysages qui respirent en fonction des cycles. Le premier cycle de l'argent s'est concentré sur l'unique site du *Cerro Rico* de Potosi, même si une exploitation ancienne existait à Porco, sur la route d'Uyuni. C'est en cherchant d'autres filons d'argent que l'étain fut découvert, plus au Nord, entre Potosi et Oruro. Le cycle de l'étain qui couvre la fin du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle a aussi permis l'accumulation de fortunes colossales de magnats qui opéraient à partir de l'étranger (Patiño déménage son siège social successivement de Hambourg à Londres puis à New-York ; Aramayo est à Londres avant de s'installer en Suisse ; Hochschild reste longtemps en Bolivie

et s'installe finalement à New-York). Les deux principaux sites se localisent au Sud-Est de la ville d'Oruro et de la ville de La Paz. Les fortes demandes sur les minerais comme le zinc et l'argent restent conjoncturelles et n'autorisent pas à parler de nouveau cycle.

En revanche, la mise en exploitation des fabuleuses réserves de minerai de fer à très hautes teneurs (moyenne de 45%) dans l'extrême Est du Département de Santa Cruz inaugurera certainement un cycle minier d'un nouveau type. Nous sommes loin des Andes sur le bouclier brésilien qui semble présenter un potentiel minier d'après les concessions et les propriétés minières acquises dans cette région ces derniers temps. Avec la mise en exploitation du minerai de fer à Mutún et la montée en puissance de l'exploitation du gaz naturel à Tarija, la *marche vers l'Orient* du centre de gravité de la Bolivie semble avoir repris.

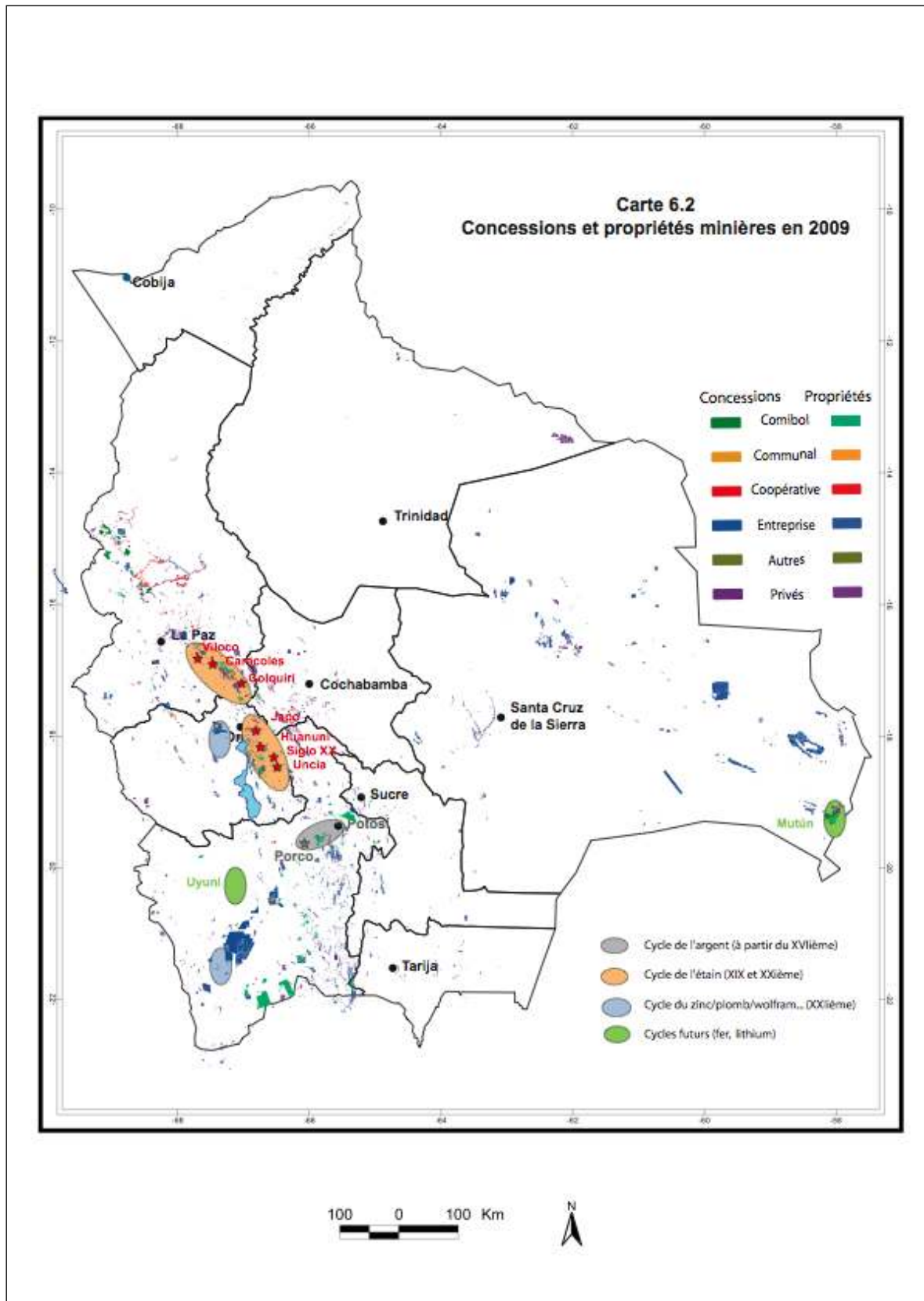
Enfin, la découverte de grandes réserves de lithium au *Salar d'Uyuni* dans le Département de Potosi va aussi initier un cycle équilibrant géographiquement le futur cycle du fer au Mutún, car les besoins des piles et des batteries pour l'industrie et les biens de consommation sont exponentiels. Autant les velléités affichées d'industrialisation du fer au Mutún semblent hasardeuses à cause de la saturation en laminoirs dans le monde²¹⁴, autant la recherche d'une *joint-venture* pour industrialiser le lithium sur place, du moins en Bolivie, a du sens du fait de la relative jeunesse de la filière. Mais la Bolivie, malgré les promesses sur la taille des réserves et les facilités de son exploitation, n'est pas certaine de bénéficier d'avantages absolus sur l'exploitation et la commercialisation du lithium. Loïc Grasland souligne les difficultés d'exploitation et de commercialisation du lithium contenu dans le Salar d'Uyuni, en dépit d'indéniables atouts (Grasland, 2009). Le projet doit faire face à une concurrence, en premier lieu des gisements déjà en exploitation, comme celui tout proche du *Salar d'Atacama* en Argentine. D'autres gisements potentiels (en Algérie, au Mexique, au Tibet, en Méditerranée, etc.) sont mis en avant pour leur facilité potentielle d'exploitation et surtout pour l'accessibilité qui fait défaut au gisement du *Salar d'Uyuni*. Les besoins sont aussi atténués par les progrès technologiques. Ainsi la *loi de Moore* qui décrit la progression

²¹⁴ Des unités de traitement du minerai de fer sont installées en Brésil à quelques dizaines de kilomètres des réserves du Mutún.

géométrique de la puissance de calcul des processeurs, semble aussi fonctionner pour la puissance des batteries au lithium. Le progrès concerne aussi le recyclage des batteries où 90 à 98% du lithium sont d'ores et déjà recyclables et pourraient à terme atteindre 100%.

Toutes ces considérations autour de l'exploitation potentielle de nouvelles ressources découvertes dans le sous-sol de la Bolivie (gaz dans le *Chaco* de Tarija, fer au Mutún, lithium au *Salar d'Uyuni*) et la posture du gouvernement bolivien, à la fois prudent, ouvert et exigeant dans les négociations de partenariat d'exploitation, rappellent qu'il se joue autour de ces ressources un jeu subtil à la hauteur de leur importance stratégique et qui confine à une sorte de poker menteur. L'enjeu est de retirer un maximum d'utilités pour soi dans l'exploitation de ces ressources. Les protagonistes sont l'État, les firmes transnationales et les différents segments de la société civile. L'État étant décisionnaire, c'est autour de lui que s'organise le jeu de stratégie. Lui-même veut croire qu'il dispose sur la ressource d'un avantage, si ce n'est absolu, du moins compétitif ou stratégique convoitée par plusieurs transnationales qu'il met en concurrence. La société civile vient en ordre dispersée : les classes dominantes des segments locaux territorialisés souhaitent être les bénéficiaires privilégiés de la future rente et poussent à l'accord. Ce sont des alliés objectifs des firmes transnationales ; les groupes sociaux (qui alimentent de puissants mouvements sociaux) ayant acquis un minimum de conscience politique freinent tout accord qui leur paraîtrait un « bradage des ressources collectives ». Les entreprises transnationales disposent d'avantages multiples : elles possèdent la technologie d'exploitation et l'accès aux marchés mondiaux ; elles ont une connaissance en temps réel de la situation du marché, des besoins actuels et des projections, de l'état des réserves avérées au niveau mondial ; elles opèrent dans de nombreux sites et savent faire preuve de patience. Par exemple pour le gaz, elles opèrent en Bolivie sur les champs de Tarija et en Argentine sur les champs de Salta et Jujuy. Elles n'auront de cesse de démontrer que le gisement qu'elles convoitent ne dispose d'aucun avantage compétitif et que son intérêt peut fondre du jour au lendemain. Elles feront état de gisements de substitution, feront courir le bruit de nouvelles découvertes, etc. Elles disposent de tout un arsenal de signaux de pression.

Carte 6.2. Concessions et propriétés minières



Sources : cedla – Servicio Técnico de Minas

Depuis l'accession du MAS et d'Evo Morales au pouvoir, on est frappé par la diversité des acteurs dans les filières extractives. La nationalisation des mines en 1952 avait débouché sur la fondation de la COMIBOL²¹⁵, une entreprise unique d'État chargée de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits de la mine. C'est elle qui reprenait les actifs de Patiño, Aramayo et Hochschild. Minée par la chute continue des cours de l'étain, sa principale production, par des gestionnaires incompétents nommés par le pouvoir politique et par la corruption, la COMIBOL est dissoute en 1985 par le même Président qui l'avait fondée, Victor Paz Estenssoro. Plus de 23 000 mineurs ont été licenciés. Certains sont partis dans les *Yungas* et le *Chapare* pour se reconvertir dans la filière coca-cocaïne, naissante. D'autres se sont organisés en coopératives afin de continuer à exploiter les mines, délaissées par l'État. Quelques unes des meilleures d'entre elles ont toutefois été capitalisées et sont passées aux mains d'entreprises privées (par exemple une filiale de *Sumitomo* exploite la mine de San Cristobal dans le Sud Lipez à Potosi). En 2007, le gouvernement d'Evo Morales donne les moyens politiques et financiers à la COMIBOL pour qu'elle reprenne ses activités d'exploitation. Cela se fait dans un cadre réglementaire qui privilégie la pluralité des acteurs²¹⁶. Cette pluralité est bien représentée sur la carte 6.2 des concessions et possessions minières. En effet, la COMIBOL, entreprise d'État a repris ses activités en contrôlant un nombre non négligeable de mines (en vert). Toutefois, les entreprises privées continuent à contrôler le meilleur en qualité comme en quantité (en bleu). Les particuliers privés jouent aussi leur partition. Les coopératives ont sérieusement réduit leur espace d'activité (en rouge) car bon nombre de coopérateurs ont été embauchés par la COMIBOL. Il y a des tensions importantes entre la COMIBOL et les coopérateurs. Les affrontements violents au début de l'année 2008 pour le contrôle de la mine de Huanuni à Oruro ont occasionné les premiers morts du mandat d'Evo Morales. Enfin, la décentralisation a fait venir sur l'activité un nouvel acteur que sont les collectivités territoriales (en orange).

²¹⁵ Corporación Minera Boliviana

²¹⁶ Le décret suprême « Bolivia Digna, Soberana, Productiva y Democrática para vivir bien » stipule dans l'article 1 que les activités économiques devront se réaliser dans la : « [...] complémentarité avec équité de l'économie publique, communautaire, l'économie mixte et l'économie privée »

Contrairement aux deux nationalisations précédentes qui avaient signifié l'arrêt d'exploitation des firmes transnationales opérant sur le territoire bolivien (la *Standard Oil* en 1936 et *Gulf Oil* en 1969), la dernière irruption de l'État dans le jeu des entreprises privées s'est voulue plus pragmatique et a multiplié des acteurs sans donner lieu à un désengagement des acteurs de la sphère globale. Quels sont donc ces acteurs ?

6.2.3.3 Acteurs globaux

Joseph Alois Schumpeter a consacré des pages, parmi les plus convaincantes de son œuvre, à analyser la figure de l'entrepreneur qui est, selon lui, le pilier central du développement du système capitaliste par son goût du risque et de l'innovation. Au contraire, l'œuvre de Fernand Braudel, lorsqu'elle aborde l'économie et la mise en place du système capitaliste, s'attarde sur l'épaisseur de la vie matérielle et la complexité de la vie quotidienne qui a permis l'émergence, la consolidation et l'expansion mondiale d'un tel système. Trouve-t-on en Bolivie le capitaine industriel, dynamique, joueur et créatif de l'univers schumpetérien ? Cela dépend de ce qu'on place dans le concept d'innovation cher à Schumpeter. En opposant le capitaine d'industrie, innovateur dans l'âme et le gestionnaire, l'auteur semble donner un sens restrictif à la figure de l'entrepreneur. Cependant, l'innovation peut venir aussi de la gestion, ou plus largement de l'agencement des facteurs de production. Prenons le cas de la figure emblématique de Simon Patiño. À l'instar des autres acteurs globaux et globalisés de la mine, il a participé à la mise en place une économie entièrement extravertie, sans aucun mécanisme de rétention des excédents, ni par l'État ni par la bourgeoisie locale, et a donc contribué à la construction du caractère introverti d'une société socio-spatialisée sur sa cordillère andine. Mais il a su se rendre maître dans son domaine d'activité par toutes sortes de moyens, à la manière d'un Rockefeller qui s'est imposé auprès de ses concurrents pour construire l'empire pétrolier qu'était la Standard Oil. Simon Patiño est-il un entrepreneur schumpetérien ? La question n'est pas anodine ou vaine mais elle est complexe. Elle revient à s'interroger sur le rôle des entrepreneurs boliviens dans le développement du capitalisme local et global. S. Patiño est tout à fait schumpetérien lorsqu'à la découverte du fabuleux filon d'étain il va chercher les meilleurs facteurs de production puis met en œuvre tout son talent pour les assembler au mieux jusqu'à construire un empire de production de l'étain capable de fournir 50% de la demande mondiale au début du XX^e siècle. Mais il cesse de l'être, lorsque,

situation de quasi monopole acquise, il se contente de gérer son empire à partir de son siège social à New-York ou de ses lieux de villégiatures en Europe.

Dès la mise en place du système-monde hispanique à partir du XVI^e siècle, la Bolivie y tenait une place de choix de pourvoyeuse de métal blanc et même de monnaie frappée pour toute l'Europe des gouvernants, des marchands et des entrepreneurs. De tels services n'ont laissé en tout et pour tout, qu'un ensemble de bâti classé patrimoine mondial par l'Unesco, construit avec ostentation par les agents impériaux chargés de l'exploitation et de la mise en place des moyens d'échanges du système capitaliste naissant.

L'avènement de la République n'a pas changé grand-chose de ces relations de domination, si ce n'est la couleur du métal, l'étain remplaçant l'argent, et la nature de la classe dominante, la bourgeoisie remplaçant l'aristocratie. Le fait que sur les trois entreprises qui dominent le marché mondial de l'étain au début du XX^e siècle, deux ont été créées et dirigées par des Boliviens (Patiño et Aramayo) ne changent pas la nature coloniale de la domination puisque, fortune faite, Patiño et Aramayo délocaliseront leurs sièges sociaux au cœur de l'économie dominante (New-York ou Londres), y transférant dès lors tous les excédents issus de l'activité minière. Les trois acteurs de l'étain se livraient à une concurrence sans merci pour contrôler les sources, c'est-à-dire les gisements les plus lucratifs. Mais ils étaient capables de mettre en place une entente cordiale dès qu'il s'agissait de protéger leurs intérêts communs comme par exemple, lorsqu'il fallait prendre des mesures de restriction pour freiner la chute des cours.

Revenons au cas de Simon Patiño qui, dans les années 30, contrôlait la moitié de l'étain produit en Bolivie. Nous avons discuté plus haut de son éventuel profil de l'entrepreneur schumpétérien. Il doit sa fortune, au sens étymologique (chance) comme au sens matériel (biens, richesses), avant tout à la contingence favorable (découverte de fabuleux filons d'étain) et à ses qualités de gestionnaire hors pair. Dans un contexte d'avantage quasi absolu sur un produit à demande mondiale soutenue, il a certainement innové dans le domaine de l'agencement des facteurs de production en équipant ses sites d'extraction d'un outillage moderne et en s'entourant des meilleurs ingénieurs des mines d'Europe pour maîtriser le procès de production et de commercialisation de l'étain. Mais la machine de production mise en place, S. Patiño devenait un gestionnaire pur, se désintéressait du sort de la Bolivie, cessant en cela d'être Bolivien, contrôlant à distance le jeu politique local entre libéraux et

conservateurs afin que ne s'immisce pas un homme politique à la fibre sociale et/ou aux velléités taxatrices.

Les firmes transnationales qui exploitent les hydrocarbures, prenant la suite des grands groupes miniers démantelés, ont accumulé aussi beaucoup de puissance et d'influence politique grâce à leurs moyens de pression sur l'État et grâce à des alliances avec la bourgeoisie locale qui fournit le personnel politique. Au gré des flux et reflux de l'État, les transnationales des hydrocarbures ont pu opérer sans entraves ou se voir signifier des coups d'arrêt comme lors de l'expulsion de la *Standard Oil* en 1936 et la *Gulf Oil* en 1969. Le même jeu entre entreprises publiques et entreprises privées s'est déroulé en Argentine sur la même période puisque *Standard Oil* et *Gulf Oil* ont aussi été entravées ou favorisées en fonction de la couleur politique des gouvernements qui se succédaient à Buenos Aires (Carrizo S. C., Ramousse D., 2010). Le parallèle entre les politiques publiques en Argentine et en Bolivie s'est même traduit en actes synchrones dans les années 50 et 60 lorsque les présidents Juan Domingo Perón et Arturo Frondizi pour l'Argentine, Victor Paz Estenssoro et Hernan Siles Zuazo pour la Bolivie, inauguraient leur mandat par des politiques volontaristes et interventionnistes en matière d'économie, mais finissaient par favoriser l'investissement privé. Les gouvernements militaires de Bolivie jouaient au même jeu de flux et reflux de l'État. Finalement, les entreprises transnationales se sont vu ouvrir les portes par le gouvernement militaire d'Hugo Banzer dans la décennie 70. Elles se sont imposées dans les décennies néolibérales 80 et 90 pour se voir signifier un nouveau coup d'arrêt au début du millénaire.

À la prise du pouvoir par Evo Morales et du MAS, les firmes suivantes opéraient dans le domaine des hydrocarbures : Chaco SA, filiale de *British Petroleum* ; *Andina SA* est issue de la privatisation de l'entreprise nationale YPFB²¹⁷ contrôlée par *Repsol* ; *British Gaz* ; *Total* ; *Shell* et *Enron* étaient associés majoritaires dans *Transredes*, réseau de pipelines ; *Petrobras* possédait plusieurs raffineries. La CLHB²¹⁸, qui s'occupe de toute la logistique (stockage et

²¹⁷ Yacimientos Petróleos Fiscales Bolivianos

²¹⁸ Compañía Logística de Hidrocarburos de Bolivia, privatisée pour 15 millions de \$

distribution des hydrocarbures) est aux mains d'un consortium péruvien-allemand qui en a obtenu le contrôle par privatisation favorable.

Dans le domaine strict du gaz, l'importance des opérateurs se répartit ainsi : *Petrobras* (Brésil) possède 30% des réserves ; trois firmes européennes : *British Gaz* (Royaume-Uni), *Repsol-YPF* (Espagne et filiale argentine), et *Total* (France) contrôlent près de 50% des réserves à parts sensiblement égales. Le reste est réparti entre des sociétés étatsuniennes.

Les opérateurs du secteur des hydrocarbures à la fin du XX^e siècle sont plus nombreux que les trois opérateurs qui ont dominé le secteur minier au début du siècle, et donc la situation est bien plus complexe. S'ils se livrent une concurrence plutôt acharnée, ils sont capables de montages associatifs où les participations croisées visent autant à brouiller les pistes qu'à trouver ensemble le bon dosage entre les signaux de séduction et les signaux de pression vis-à-vis de l'État et à usage des territoires sur lesquels ils opèrent. Ainsi, *Transierra* est une entité qui administre un gazoduc (GASYRG) qui achemine la production de Tarija jusqu'au Brésil. Elle est composée de *Petrobras*, *Total* et *Andina*, qui elle-même est composée de plusieurs sociétés. De même *Chaco SA* (exploitation) et *Transredes* (acheminement), on l'a vu, sont des sociétés à participations multiples. Le montage du consortium *Pacific LNG* pour exploiter et exporter le gaz bolivien en Californie via un port chilien est exemplaire du savoir-faire des transnationales en matière de communication qui mêle savamment signaux de séduction et signaux de pression envers l'État. Il est à noter que *Pacific LNG* est une alliance entre la britannique *British Gaz* et l'hispano-argentine *Repsol-YPF* ainsi qu'un allié étatsunien, mais que deux acteurs majeurs en Bolivie, *Petrobras* et *Total*, n'ont pas été conviés. Nous sommes au cœur des jeux d'alliances et de concurrences propres aux firmes transnationales qui cherchent à prendre l'ascendant sur un négoce lucratif mais temporaire. L'échec de ce projet, à l'instar de l'échec de la privatisation du traitement et de la distribution de l'eau à El Alto et à Cochabamba est signe à la fois d'une méconnaissance, pour ne pas dire d'un mépris, de la société locale mise en dehors de toute tractation. Il inaugure aussi un nouveau cycle où, dans ces pays de la périphérie, il ne sera plus possible pour les acteurs transnationaux d'agir à leur guise, et surtout pas à l'encontre des territoires.

Les firmes du secteur énergétique ne sont pas les seuls acteurs de la sphère globale en Bolivie. Les lois de capitalisation de 1996 ont livré aux capitaux internationaux les plus grandes

entreprises publiques boliviennes : outre le secteur de l'énergie avec le démantèlement de YPFB, ont aussi été privatisées l'entreprise nationale d'électricité ENDE (Empresa Nacional De Electricidad), divisée en 4 entités rachetées par des capitaux étatsuniens ; l'entreprise de télécommunication ENTEL, rachetée par STET, une firme italienne ; la compagnie aérienne LAB (Lloyd Aero Boliviano) qui, après bien des avatars, a fini par disparaître à cause des malversations des propriétaires successifs ; l'entreprise de chemin de fer ENFE, acquise par des capitaux chiliens pour son réseau andin, et étatsuniens pour son réseau oriental. Ces secteurs privatisés n'ont pas subi de pressions de la part des mouvements sociaux comme ce fut le cas pour la privatisation de l'eau et des hydrocarbures. Il faut dire qu'à part l'électricité, en grande partie prise en charge par des coopératives, les autres secteurs ne touchent ni la vie quotidienne, ni l'imaginaire de la grande majorité des gens du peuple.

Enfin, l'irruption des capitaux étrangers et la mainmise des firmes transnationales sur les secteurs-clés de l'économie bolivienne n'aurait pas été possible sans les concours actifs du FMI. Celui-ci est allé jusqu'à se rendre en délégation au *Palacio Quemado*²¹⁹, lors du deuxième mandat de G. Sanchez de Lozada, afin de discuter d'une politique fiscale plus contraignante. La *Banque Mondiale* est à l'origine de la tentative de privatisation de la distribution de l'eau, prenant même au passage une participation dans *Aguas de Illimani*, la filiale de la française *Suez-Lyonnaise des eaux* qui dessert l'agglomération de La Paz – El Alto. La BM était aussi au conseil du gouvernement Banzer (1997-2001) pour la privatisation de l'eau à Cochabamba (Mélançon, 2005). Les firmes bénéficiaires de la privatisation (*Bechtel* à Cochabamba, *Suez-Lyonnaise des eaux* à La Paz-El Alto) promettaient une amélioration et une extension du service et une baisse des prix par amélioration de la productivité. C'est tout le contraire qui s'est produit. Le service s'est dégradé, la population des quartiers périphériques a été exclue du service et les prix ont explosé sans que cela ne soit justifié (De la Fuente, 2000). Enfin le BID (Banco Interamericano de Desarrollo : Institution financière interaméricaine) s'est révélé particulièrement actif sur le front des privatisations en général, surenchérissant les propos négatifs, voire racistes, des dirigeants de *Suez* sur le « mauvais comportement des clients-consommateurs » d'El Alto (Poupeau, 2002).

²¹⁹ Palais présidentiel à La Paz.

6.2.4 Espaces et territoires de l'économie urbaine

L'économie urbaine est un peu le parent pauvre de la recherche, domaine trop exigü pour les économistes et trop spécialisé pour les géographes qui préfèrent étudier la morphologie ou les perceptions selon leur formation et leurs affinités. Cependant, les économistes ont fait l'effort de mettre du spatial dans l'économie et partir des travaux pionniers de Johann Heinrich von Thünen sur la localisation des activités agricoles autour d'une ville, l'économiste William Alonso (Alonso, 1964) développe un modèle mono-concentrique où la ville devient un lieu où s'arbitrent les localisations d'entreprises et de ménages. C'est ce double arbitrage des entreprises et des ménages qui vont donner les modèles concentriques. En effet, les entreprises arbitrent en fonction d'une optimisation économique complexe (accès au marché, recherche d'un optimum concurrence-externalités, etc.) et les ménages, s'ils sont attentifs à l'environnement socioculturel de l'implantation de leur logement, développent une stratégie résidentielle essentiellement en fonction de la proximité avec les entreprises pourvoyeuses d'emplois (Combes, Mayer, Thysse, 2006 : 41). Les géographes du courant spatialiste, de leur côté, tradition régionale oblige, semblent plus à l'aise dans l'analyse fonctionnelle des systèmes de villes que dans celle de l'organisation de l'espace en prenant l'objet ville en tant que tel. De telles affinités collectives différentielles entre géographes et économistes se reflètent dans les deux grandes « bibles » de ces dernières décennies que sont *l'Encyclopédie de la géographie* (publiée à l'initiative de géographes) et *l'Encyclopédie d'économie spatiale* (publiée à l'initiative d'économistes). Dans le premier ouvrage, le chapitre sur « *Les systèmes des villes* » est ainsi confié à une géographe (Pumain, 1995), tandis que le chapitre sur « *L'organisation de l'espace dans les villes* » est confié à un économiste (Derycke, 1995). Dans *l'Encyclopédie d'économie spatiale*, l'économiste fait une incursion dans *l'holisme méthodologique* cher aux géographes en prenant en charge la rédaction du chapitre « *Réseau urbain* » (Derycke, 1994). Et lorsque, dans le même recueil, la géographe se voit confier la rédaction d'une contribution sur « *Villes et agglomérations urbaines* » en plus de celui plus classique sur « *Hiérarchie urbaine* » (Pumain 1994a, 1994b), on est curieux de savoir comment elle va traiter un thème plus propice à une approche par *l'individualisme méthodologique* si familière aux économistes. Si elle aborde les thèmes d'économie d'agglomération, d'interaction spatiale, de rente et de centralité, elle ne peut s'empêcher de tout ramener à la fin la ville, en tant qu'entité, à son système de villes. Ces différences d'approche de la ville entre géographes et économistes ont été analysées dans un article de

l'Espace Géographique qui met l'accent sur la différence de culture et de formation qui est source de richesse et de complémentarité entre les deux disciplines mais peut s'avérer source de malentendus si on n'y prend garde (Gili, 2001).

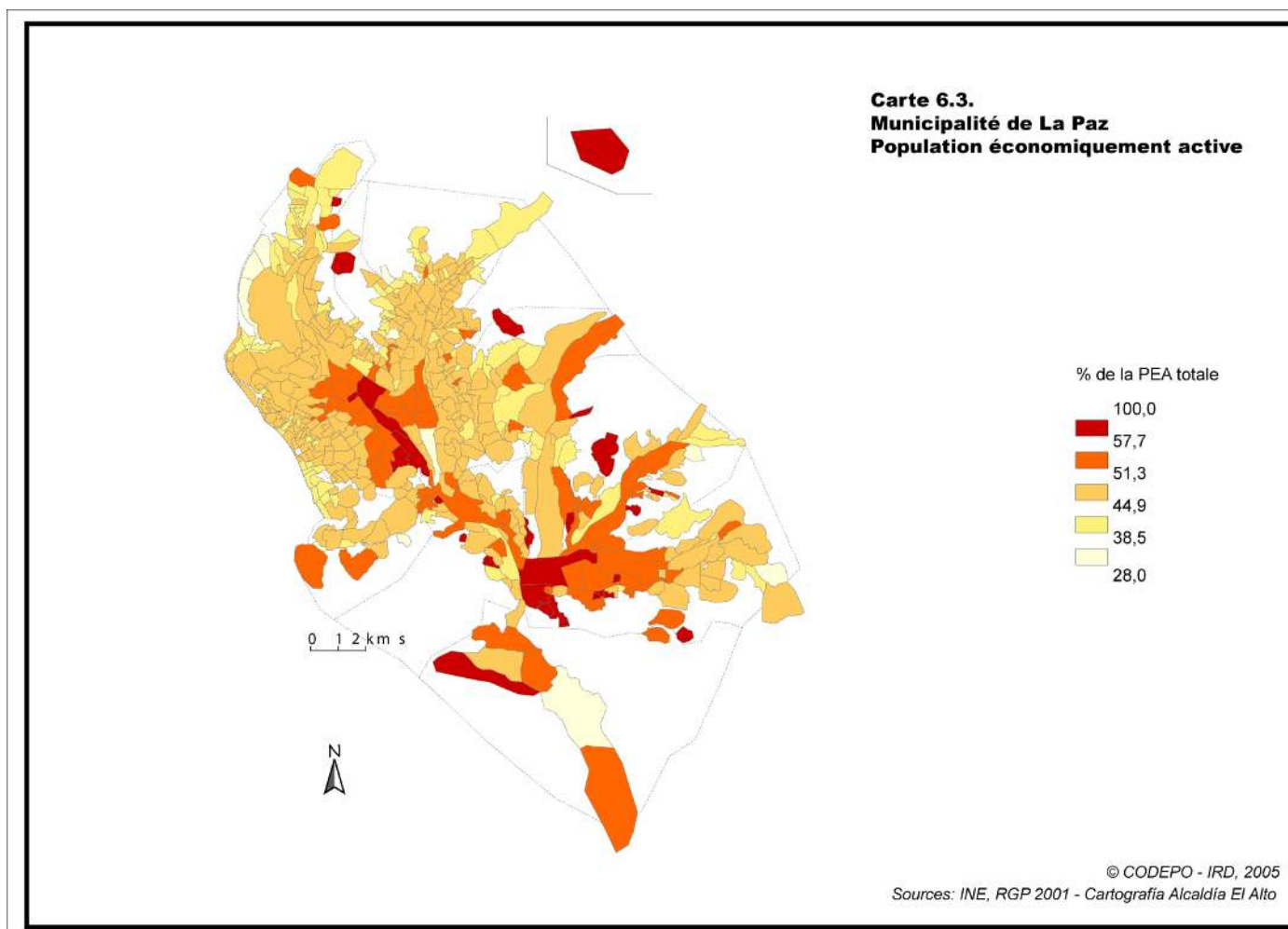
Dans ce chapitre, nous allons tout d'abord examiner le cas de l'agglomération de La Paz – El Alto en les comparant à l'aide de quelques indicateurs d'activité. Si du point de vue morphologique, La Paz et El Alto constituent une agglomération, nous avons déjà identifié des traits caractéristiques de chacune de ces villes tellement divergents que cela soulève débat sur la question de la notion d'agglomération. Concernant l'agglomération de Santa Cruz, nous analyserons les effets des services et des infrastructures sur son développement, mais aussi sur son environnement régional.

6.2.4.1 Liens et brèches socio-économiques dans l'agglomération La Paz et El Alto : une confrontation d'un modèle urbain global et d'un modèle urbain aymara

Quoi qu'il en soit, et en dépit de leur engouement pour le niveau méso, les géographes arrivent à s'intéresser à l'objet ville pour lui-même, sans pour cela être obligés de le situer dans un système d'objets identiques. C'est le cas de l'équipe AIDeR (Approche Intégrée du Développement Régional) de l'IRD qui, en dépit de leur intitulé, ont participé à des études intra-urbaines en Bolivie. Les cartes qui suivent sont extraites de ces travaux à La Paz et El Alto (Garfías, Mazurek, 2005 ; Collectif GBLP-CODEPO-IRD, 2006). Elles apportent des éléments de comportements et de profils urbains en fonction de la population active. Les cartes 6.3 et 6.4 comparent la répartition relative de la population économiquement active (PEA) respectivement pour La Paz et El Alto.

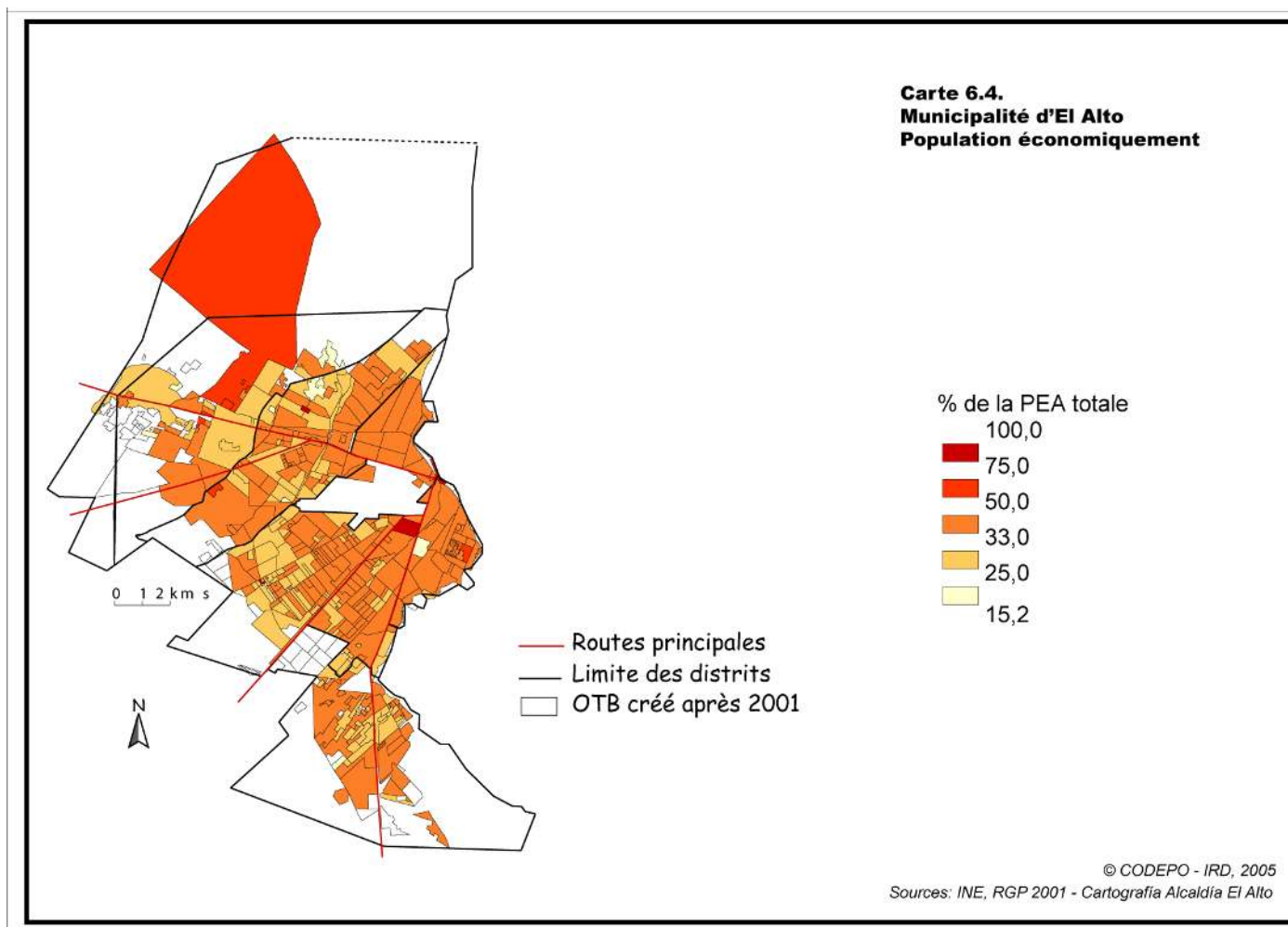
La Paz est une agglomération polycentrée, le long d'un axe entre Sopocachi, Obrajes et les nouveaux quartiers de la zone sud, Calacoto et San Miguel. La distribution de la population active obéit à un schéma radio concentrique. En revanche, dans la ville d'El Alto, la répartition géographique relative de la PEA est assez uniformisée. La vieille cité de La Paz obéit à un classique modèle centre-périphérie. La PEA se concentre dans les quartiers les plus actifs pour le commerce, les administrations et les banques. Dans la ville d'El Alto, l'uniformisation géographique de la PEA, suggère une ville socialement plus homogène.

Cartes 6.3. Population économiquement active à La Paz



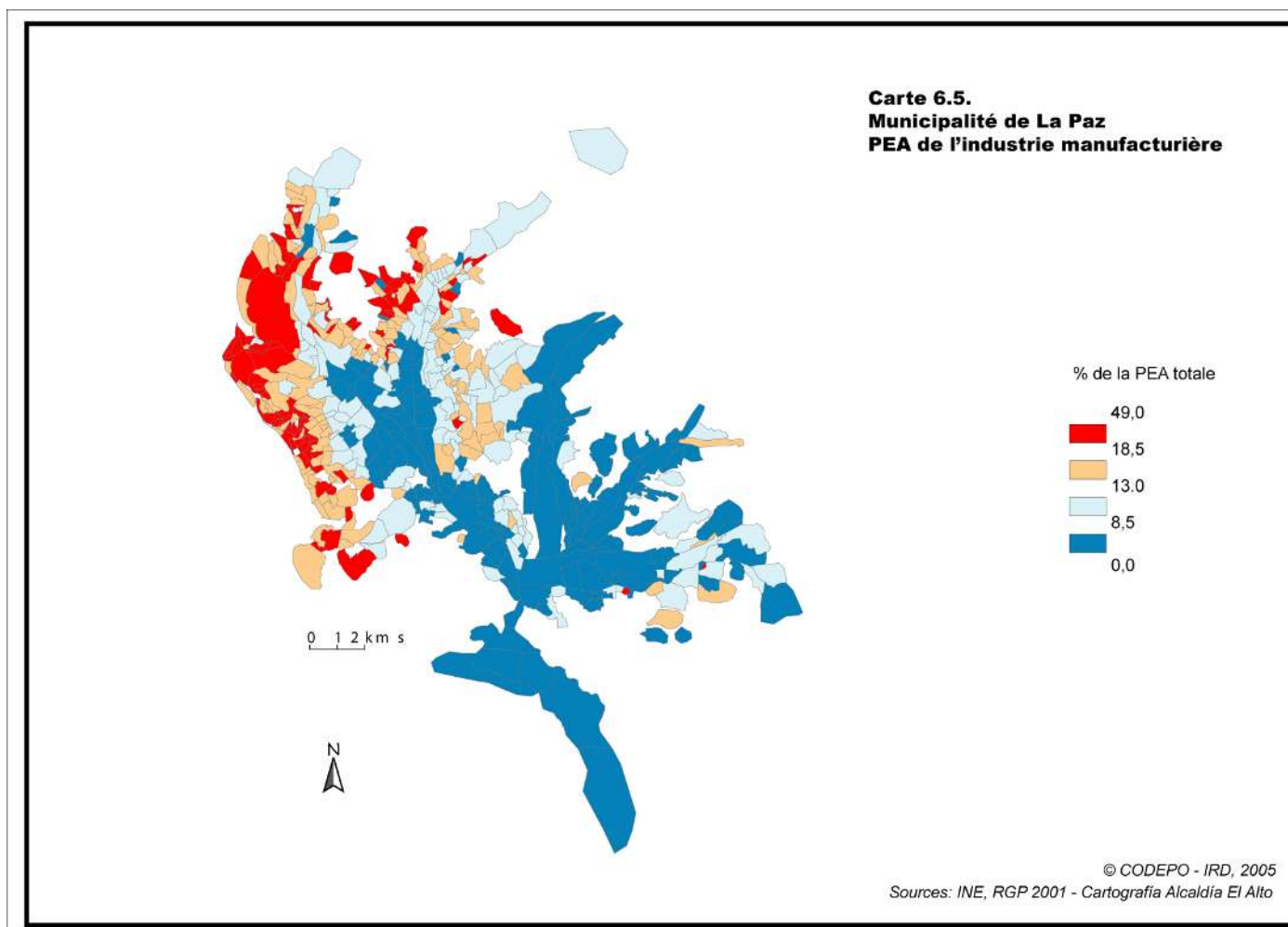
Sources : Atlas de La Paz, GMLP/CODEPO/IRD 2006

Cartes 6.4. Population économiquement active à El Alto



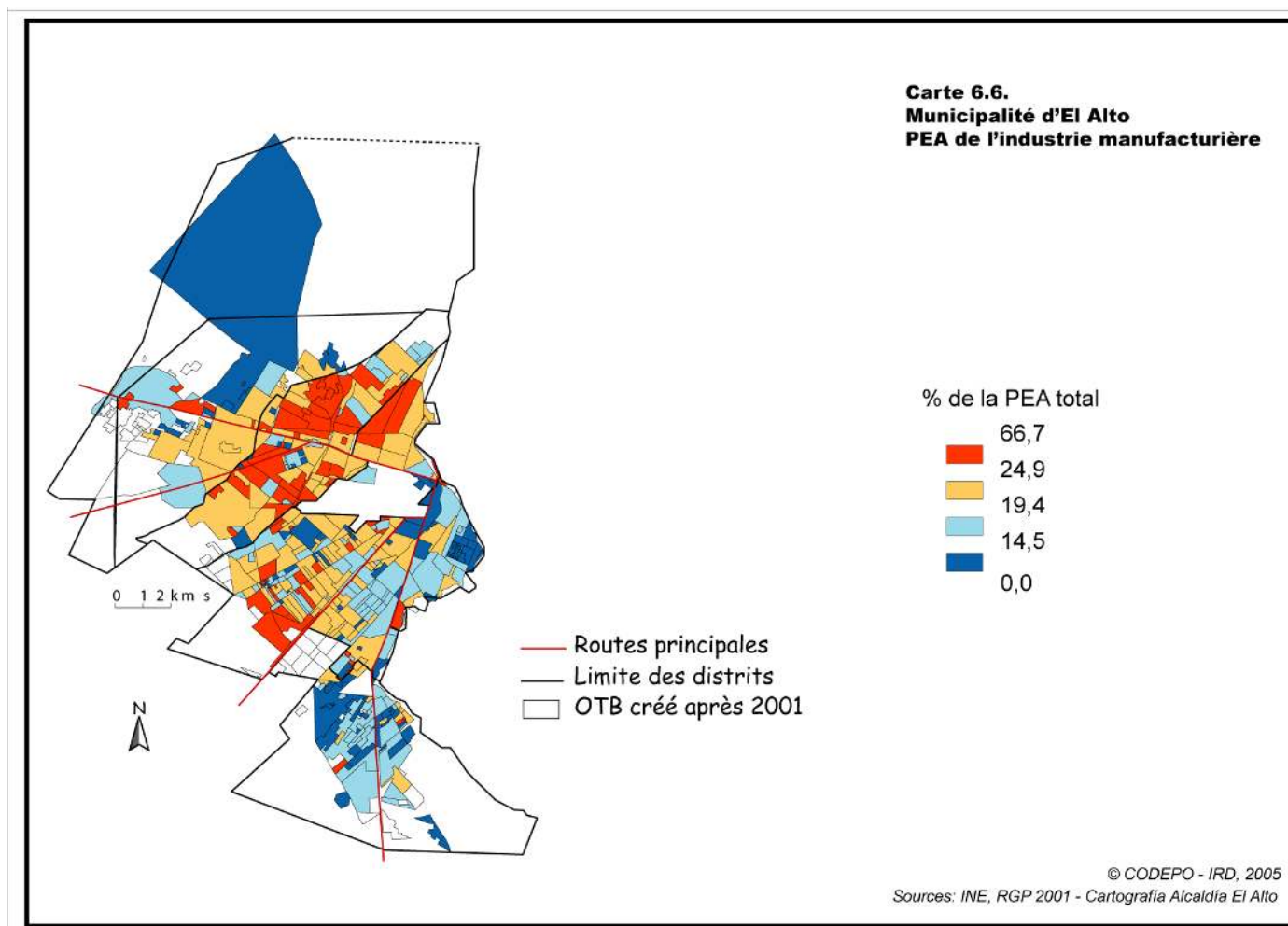
Sources : Atlas d'El Alto, CODEPO/IRD, 2005

Cartes 6.5 PEA travaillant dans l'industrie manufacturière à La Paz



Sources : Atlas de La Paz, GMLP/CODEPO/IRD 2006

Cartes 6.6. PEA travaillant dans l'industrie manufacturière à El Alto



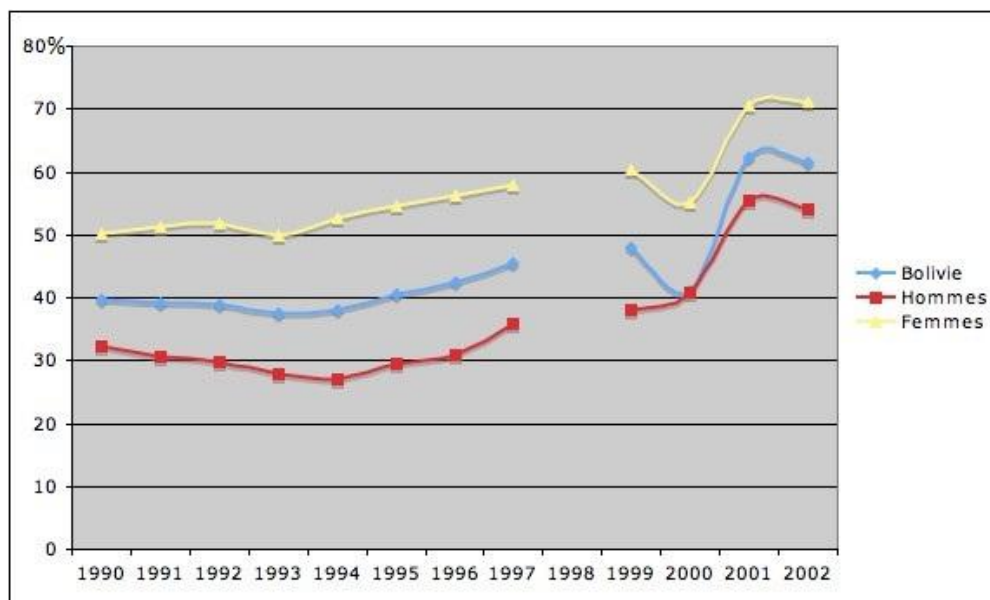
Sources : Atlas d'El Alto, CODEPO/IRD, 2005

Si nous suivons les raisonnements des économistes spatialistes, les stratégies résidentielles visent à optimiser le temps de trajets entre le domicile et les entreprises potentiellement pourvoyeuses d'emplois, tout en se pliant aux contraintes de coûts. La ville de La Paz, qui obéissait à un modèle concentrique de type centre-périphérie concernant la PEA, repousse à présent les ouvriers des manufactures à sa périphérie (carte 6.5.). La répartition de la PEA travaillant dans l'industrie manufacturière à El Alto (carte 6.6.), sans être centrale, est relativement bien distribuée géographiquement sur toute la trame, avec un choix résidentiel préférentiel de cette catégorie plutôt dans les quartiers au Nord de l'aéroport. La ville d'El Alto est donc assez atypique, socialement peu différenciée tandis que La Paz présente un profil socialement discriminant assez classique.

Il fut un temps, dans les années 90, où l'on avait accès à des statistiques issues d'enquêtes ou de compilations sur l'activité informelle un peu partout. En particulier la BID, le PNUD et la CEPAL compilaient ou faisaient faire ces enquêtes dans les pays d'Amérique latine et Caraïbes. Pour la Bolivie, ces données étaient extraites des enquêtes des ménages effectuées en 1995, 2000 et 2005. On pouvait estimer les impacts d'une politique publique sur l'extension ou la régression du secteur informel. Ainsi, l'impact des politiques de privatisation et de capitalisation des entreprises publiques par le gouvernement Sanchez de Lozada dans les années 90 ont été enregistrées dans ces statistiques pour la période 1990 à 1995. Alors qu'on était au tout début du processus, on constatait déjà une baisse sensible de l'emploi public et une augmentation vigoureuse des emplois informels (micro-entreprises et indépendants). La population urbaine la plus touchée par les mesures néolibérales anticipait la perte d'emploi du chef de famille en multipliant les sources de revenus informels par les femmes ou même les enfants. On ne pouvait guère tirer plus de ces statistiques à base d'enquêtes des ménages qui posaient de sérieux problèmes de fiabilités dus aux conditions des enquêtes et à des échantillons parfois trop restreints. Néanmoins, en dépit de ces restrictions sur les données, des chercheurs ont tenté une approche approfondie de la question de l'informalité en Bolivie (Martinez Cué, Chumacero, 2009). Les auteurs concluent qu'il existe plus de différence à l'intérieur du travail informel, tant en ce qui concerne les revenus que la productivité, qu'entre le secteur informel et le travail salarié des manufactures. De nos jours de telles enquêtes, si tant est qu'elles se poursuivent, ne sont plus disponibles. Néanmoins, il est une catégorie statistique liée au type d'emplois *por cuenta propia* (à son propre compte) dans laquelle on

peut considérer que se réfugient les activités informelles. Le graphique 6.7 montre l'évolution sur une décennie de la catégorie d'emplois *por cuenta propia*.

Graphique 6.7. Proportion de la population occupée qui travaille à son propre compte

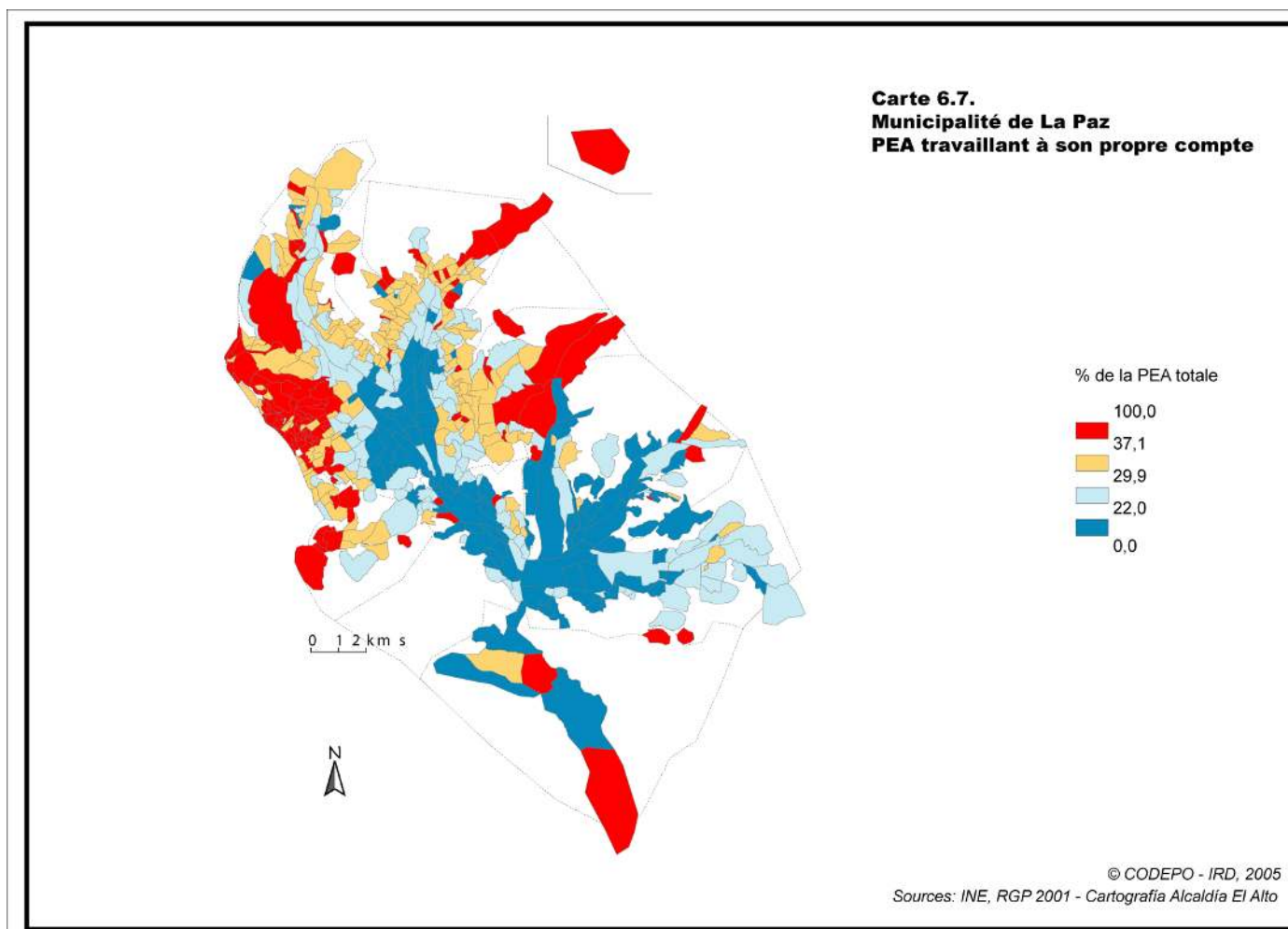


Sources : CEPALSTAT

On perçoit un léger tassement de cette catégorie autour de 40% des emplois au début de la décennie 90. Cela concerne 50% de l'emploi de l'emploi féminin pour 32% de l'emploi masculin. Le différentiel de 18% va augmenter jusqu'à 25% avant de retomber à 17% en 2002. On note que l'emploi *por cuenta propia* amorce une lente remontée à partir de la moitié de la décennie 90 avant de bondir à plus de 62% en 2001 (70,5% pour les femmes).

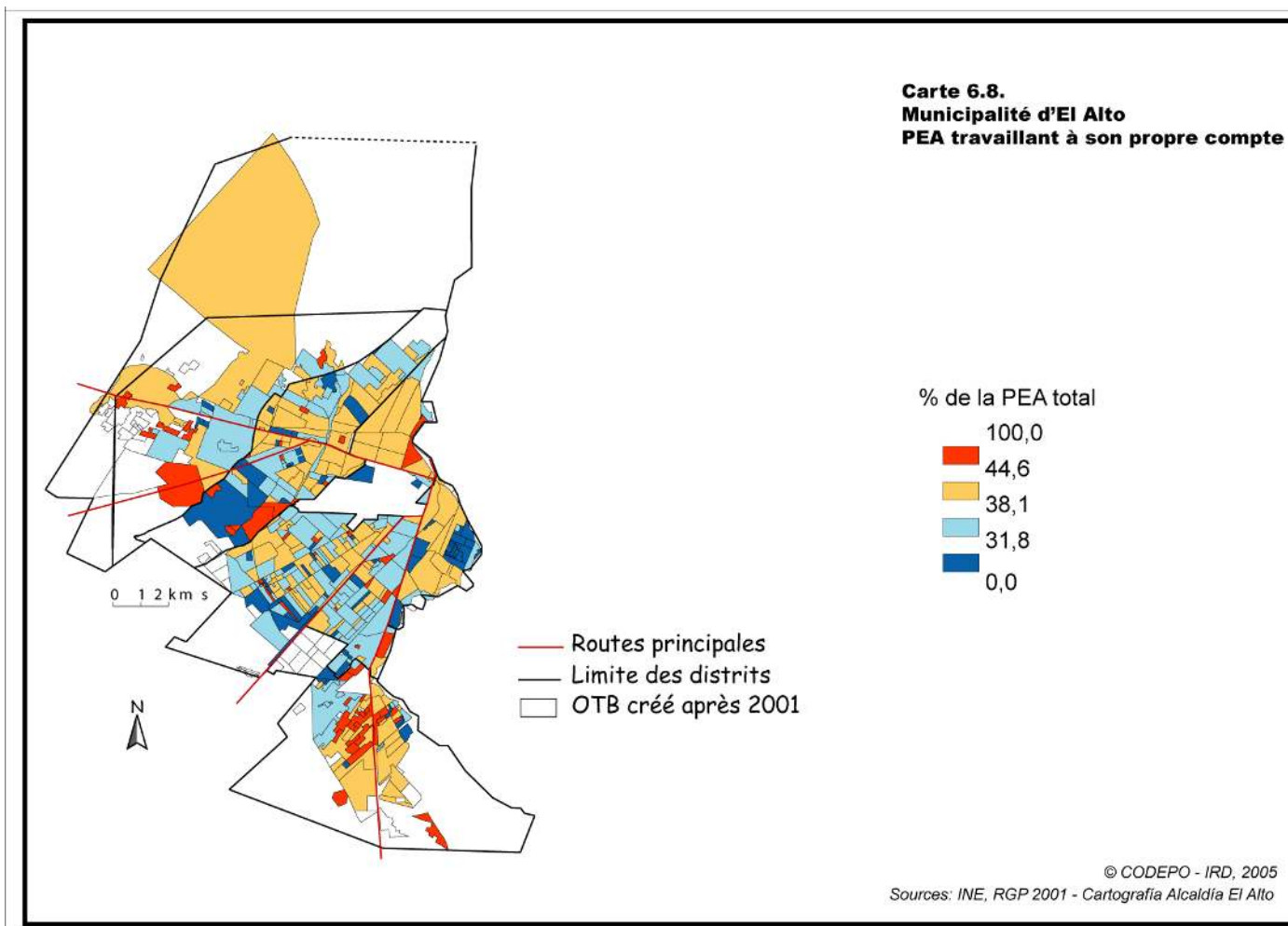
L'ère des politiques néolibérales, inaugurée en 1985 par Victor Paz Estenssoro, ce Président même qui avait lancé symboliquement la révolution nationale de 1952, a duré près de 20 ans. Les capitalisations massives des entreprises publiques qui ont abouti à leur privatisation, ont été menées par le gouvernement Sanchez de Lozada, confirmant le virage libéral à 180° du MNR (Villegas Quiroga C., 1998). Elles n'ont pas été accompagnées par une politique vigoureuse de l'emploi qui aurait permis de limiter l'appauvrissement des travailleurs et leur basculement massif dans le secteur informel. Les familles pauvres, et celles des travailleurs des classes moyennes licenciées des entreprises publiques, se sont transformées en de véritables entreprises informelles qui nécessitaient la mise à disposition totale ou partielle de tous les membres de la famille.

Cartes 6.7 PEA travaillant à son propre compte à La Paz



Sources : Atlas de La Paz, GMLP/CODEPO/IRD 2006

Cartes 6.8. PEA travaillant à son propre compte à El Alto



Sources : Sources : Atlas d'El Alto, CODEPO/IRD, 2005

Comment se répartissent les personnes travaillant à leur propre compte dans l'agglomération de La Paz-El Alto ? La comparaison de la distribution entérine les différences entre les modèles d'organisation urbaine de La Paz et El Alto (carte 6.7 et 6.8). À la Paz, les travailleurs à leur propre compte sont rejetés à la marge du polycentre Miraflores – Sopocachi – Obrajes – San Miguel. Il y a une concentration importante de cette catégorie dans les anciennes paroisses indiennes qui faisaient face au centre historique, où l'on trouve de nos jours les grands marchés populaires de La Paz. À El Alto, on note une répartition préférentielle de cette catégorie dans les quartiers au Nord de l'Aéroport, ainsi que les quartiers sud le long de la route d'Oruro et Cochabamba. Mais il n'y a pas de modèle centre-périphérie comme à La Paz. Ainsi, les quartiers centraux au sud de l'aéroport constituent une mosaïque de blocs présentant des taux très variés de PEA travaillant pour son propre compte.

C'est dans le milieu urbain que la société duale est la plus perceptible par juxtaposition entre les inclus et les exclus. Les mécanismes d'exclusion ont fait d'El Alto, dont l'explosion urbaine s'est nourrie de l'exode rural issu exclusivement de la partie *aymara* de l'*Altiplano*, une ville peu différenciée socialement, globalement hostile à La Paz. Cette origine culturelle homogène, le déracinement assez brutal, l'aspiration frustrée à l'inclusion urbaine, ont-ils constitué un cocktail qui a forgé l'identité d'une ville « égalitaire et individualiste » un peu à la manière du *paradoxe aymara* (communautarisme traversé de comportements individualistes ou factieux) analysé par l'anthropologue Xavier Albó (Albó, 2002) et qu'il nomme *individualisme de groupe* ? L'histoire récente des habitants de cette ville, qui est passé d'un *palenquisme*²²⁰ romantique et émotionnel dans les années 90, à une contestation radicale capable de mettre à genoux firmes transnationales et gouvernements donne une place à part à cette ville connue pour son niveau de pauvreté et son manque flagrant d'équipements collectifs de base (Baby, 1998).

²²⁰ Carlos Palenque, un musicien folklorique possesseur de médias (télévision et radio) a créé un parti politique Conciencia de Patria (CODEPA) en 1988 qui a emporté l'adhésion des masses populaires aymara, en particulier, à El Alto. Il ouvrait ses médias à l'expression populaire, ce qui a valu au petit peuple de se reconnaître dans le parti politique qu'il a créé. Celui-ci ne survivra pas à sa mort intervenue en 1997.

6.2.4.2 Diversité économique de Santa Cruz : le rôle des services dans le développement de l'agro-industrie

L'agglomération de La Paz a donc résolu ses contradictions sociales, culturelles, ethniques et économiques en séparant deux entités urbaines bien distinctes dotées d'autonomie de gestion et de décision politique. Les divergences d'intérêts des deux villes ont souvent pris le dessus sur les complémentarités économiques et le partage des tâches entre le tertiaire à La Paz et les manufactures à El Alto, ce qui s'est traduit par des conflits violents qui ont abouti à la chute de plusieurs gouvernements et au changement politique radical de la dernière décennie.

La problématique de l'agglomération de Santa Cruz est tout autre. Elle a usé d'autres moyens de pression que les blocus de rue pour obtenir du gouvernement central qu'il mette fin d'abord à son isolement et qu'il consente ensuite à lui octroyer les ressources pour son développement. Quels sont ces moyens ? Et comment la société urbaine et les communautés rurales de Santa Cruz ont fait pour ne pas se pulvériser face à une explosion urbaine sans précédent et à une migration massive venue des Andes ? Au contraire, comment expliquer le renforcement d'un particularisme qui a permis à quelques familles de garder le contrôle d'une mutation économique qui a transformé un bourg somnolent en une métropole économique dynamique ?

Le secret réside dans les institutions que les habitants de Santa Cruz ont mises en place, institutions qui ont pris la tête des combats pour arracher à un État hyper-centralisé les ressources pour son propre développement. Les succès, en particulier l'obtention de 11% des taxes sur les hydrocarbures extraits dans le Département, et les quelques martyrs tombés pour la cause, ont renforcé la légitimité de ces institutions et expliquent leur capacité de mobilisation. L'autre grand succès des institutions de Santa Cruz est d'avoir obtenu des gouvernements intérimaires²²¹ la mise en place d'un processus de décentralisation qui aboutit à l'élection au suffrage universel de Préfet (transformés en Gouverneurs en ?), et qui octroyait une large autonomie financée aux Départements. Mais l'institutionnalisation militante de

²²¹ À la démission de G. Sanchez de Lozada en 2003 et l'élection d'Evo Morales en 2005, Carlos Mesa Gisbert, vice-président a assuré l'intérim de la présidente de 2003 à 2004. Il démissionnera à son tour et sera remplacé par ?.

Santa Cruz, c'est d'abord le fait de l'institution-mère, l'Institution des institutions, selon l'expression de José Luis Roca (Roca, 2001) : Le *Comité pro Santa Cruz*, qui affine plus de 100 institutions dans les domaines professionnels (Fédérations ouvrières ou groupements de producteurs), consulaires (chambres de commerce, d'industrie et de métiers, associations patronales), sociétés mutualistes, clubs sportifs et culturels, et un ensemble d'associations aux raisons sociales hétéroclites. Les dirigeants sont choisis parmi les personnalités les plus en vue des syndicats, des corporations et du patronat local. Le *Comité pro Santa Cruz* est accompagné d'un *Comité Cívico femenino*, dirigé à l'époque par Elfy Albrecht, dont la statue en plein centre de l'avenue Monseñor Rivero atteste du rôle central qu'elle a eu dans le « combat pour les 11% ». Enfin, de turbulents jeunes gens sont réunis au sein de *l'Unión Juvenil Cruceñista* dont les méthodes musclées la font considérer comme le bras armé du *Comité pro Santa Cruz*.

Cette cohésion de la société cruceñienne, qui transcende les classes sociales, est le fruit de matrices culturelles d'autant plus puissantes qu'elles ont dû faire face à une mutation économique qui a fait de Santa Cruz un lieu attractif, non seulement pour les amérindiens de l'Occident, mais aussi pour des migrants étrangers du monde entier. Sauvegarder les traits culturels forgés dans une région longtemps marginalisée et autarcique relevait de la survie pour ces habitants de la ville de Santa Cruz de la première heure. La plus importante de ces matrices est la *fraternidad*. C'est un regroupement à caractère culturel et de loisir qui regroupe les gens par proximité sociale, en général au sein d'un lieu champêtre agréablement aménagé. En ce lieu sont organisées régulièrement des activités culturelles et de loisirs qui impliquent les enfants qui reçoivent là leur éducation culturelle qui forgera leur conscience identitaire, pendant que les parents renouvellent leurs alliances et parlent projets pour Santa Cruz. L'accès de la fraternité se fait par cooptation. La classe sociale fera le tri entre les fraternités. Mais la règle à ne pas enfreindre est l'admission des étrangers. Seuls peuvent prétendre entrer dans les fraternités, sauf rares exceptions, les familles de l'Orient, de Santa Cruz, bien sûr, mais aussi, du Beni, de Pando et de Tarija. Ce n'est bien sûr pas une règle écrite, mais elle est stricte. José Luis Roca fait état de plus de cent fraternités dans la ville de

Santa Cruz. Les autres matrices culturelles sont plus globales et se déclinent en de nombreuses fêtes patronales et des commémorations²²². Le tout forme un carcan culturel dont il est difficile de s'échapper. Ainsi, lors d'un appel à un *cabildo*²²³, tout le monde quitte l'entreprise pour s'y rendre. Le contrôle social est exercé par tout un chacun et il est difficile de s'y soustraire. De même, ce carcan culturel impose une solidarité sans faille vis-à-vis des membres de la société, même lorsque le membre a enfreint la loi, par exemple, pour s'approprier indûment de milliers d'hectares lors de gouvernements chaotiques générant de la corruption, comme celui de H. Banzer. Du fait de cette étanchéité culturelle de la société orientale, les immigrants andins ont élaboré leurs propres espaces et institutions de production économique et de reproduction sociale et culturelle. S. Blanchard fait un état de lieux, d'institutions et de moyens d'expression spécifiques aux migrants andins en fonction de leur lieu d'origine. Sa thèse s'appuie sur des données culturelles (medias, radios, journaux, fêtes traditionnelles, etc.) pour montrer que les andins de Santa Cruz inscrivent physiquement et symboliquement, dans l'espace de la cité, leur identité andine (Blanchard, 2005). La diversité des lieux d'origine (La Paz, Oruro, Potosí, Chuquisaca, Cochabamba) ainsi que les discours des migrants établis de longue date, qui dévoilent une volonté de s'ancrer dans l'espace d'accueil jusqu'à en revendiquer certains traits culturels, ont alimenté l'idée que les prémices d'une culture métisse s'élaboraient à Santa Cruz. L'auteure précise toutefois que les clivages entre culture urbaine autochtone (autoproclamée *camba*) et culture andine (appelée *colla*) restent puissants. Ils le sont aussi dans le domaine économique et ont tendance à s'accroître dans le domaine politique comme nous l'avons vu dans précédemment. Une vieille opposition entre culture andine et culture orientale, identifiée de longue date (Barnabas, Antezana, 1987) se pérennise en dépit d'importants brassages de population.

Cette digression historique et culturelle était nécessaire pour comprendre la nature même du développement économique du département de Santa Cruz et la particularité de Santa Cruz,

²²² Ainsi que de fréquents moments festifs provoqués par n'importe quel prétexte (fête des mères, fête des étudiants, fête des professeurs, etc.) où l'on se rassemble autour d'un *churrasco*, grande parrillade de viandes produites localement, pour perpétuer ce sentiment d'appartenance à une culture.

²²³ Le *cabildo* de Santa Cruz est une notion à cheval entre *l'agora*, où les citoyens se rassemblent pour prendre une décision difficile, et la manifestation démonstration de force contre l'État ou un adversaire politique.

capitale industrielle, commerciale, administrative et de services, et pourvoyeuse d'externalité pour son environnement régional. Car ce qui caractérise le département de Santa Cruz dans le contexte de la Bolivie, c'est son niveau d'équipement qui contraste avec le dénuement relatif des autres capitales départementales. Les amérindiens andins candidats à la dotation de terres, présentent cet argument pour revendiquer leur part de l'Orient. Le fait que l'agro-industrie constitue le pilier de son économie est pour Santa Cruz un gage de stabilité et elle a su développer toute une gamme de services, à la fois pour vendre son image et ses produits²²⁴ et pour diffuser l'innovation dans le milieu rural à travers le renouvellement technologique acquis ailleurs ou issu de ses centres de recherche. Nous déclinons à présent les éléments qui font la réputation de « ville riche » et développée à Santa Cruz, mais aussi les contradictions qui pèsent sur ses performances et qui sont sources de conflits et de blocage. En effet, Santa Cruz est une ville latino-américaine typique avec son quartier central des affaires qui migre linéairement comme à La Paz ou à Quito (ici le tropisme se fait vers le Nord, du centre historique, siège des pouvoirs séculiers et religieux, vers l'artère animée qu'est *La Monseñor Rivero* et le quartier *Equipetrol*), et de vastes quartiers populaires démunis où la pauvreté et le manque d'équipement contrastent avec une prospérité relative.

6.2.4.2.1 L'émergence d'une métropole économique

En 1983, le géographe Gerrit Köster, dans une étude sur la ville de Santa Cruz soulignait que dès les années 70, la ville entretenait déjà des relations intenses avec son *hinterland*, une zone de colonisation au Nord reliée à elle par un excellent réseau de routes asphaltées (d'où le nom qui lui est resté de *Norte integrado*). Mais son aire d'influence, bien qu'en expansion n'atteignait pas encore les confins de ses propres limites départementales (Köster, 1993). Selon la cartographie publiée dans l'ouvrage de G. Köster, elle atteignait Ascensión de Guarayos, San Javier, Concepción et San Ignacio au Nord ; San José de Chiquitos, Roboré et Santa Ana à l'Est. San Matias et Puerto Suarez étaient alors hors de portée, dans l'aire d'influence des villes frontalières brésiliennes. Cette dotation en infrastructure, bien plus que la réversion des taxes sur les hydrocarbures, a été la clé du succès de Santa Cruz fondé sur la

²²⁴ Par exemple la Fexpocruz, Feria de Exposition de Santa Cruz, foire exposition annuelle qui a un retentissement international.

conquête des terres pour alimenter son modèle de développement agro-industriel. En ce sens, les intérêts de gens de Santa Cruz rejoignaient ceux de l'État, qui pour des raisons de géostratégie, souhaitait le développement de Santa Cruz afin que son aire d'influence arrive jusqu'à la frontière politique de la nation. L'autre conjonction exceptionnelle vis-à-vis du développement des infrastructures de Santa Cruz est l'appui inconditionnel des États-Unis, pour ses propres raisons géostratégiques, et cela en dépit du caractère « révolutionnaire » du parti politique MNR qui gouvernait la Bolivie. Avec un endettement massif de l'État pour relier Santa Cruz au reste du pays « utile » et l'ouverture de crédits illimités par les États-Unis pour couvrir le département d'un réseau de routes, ponts, plus un chemin de fer qui relie la capitale régionale à l'Argentine et au Brésil, après un siècle de querelles pour cause de sentiment d'abandon, voilà le département de Santa Cruz favorisé bien au-delà de ses espérances pour réaliser un rapide décollage économique. La route asphaltée entre Santa Cruz et Corumba au Brésil, une infrastructure de niveau continental, complète l'équipement de transport et communication de Santa Cruz et va sans doute amener une nouvelle période de bouleversement. Le secteur agro-industriel allait devenir le moteur du développement du département en permettant une diversification d'abord par les industries manufacturières et par la croissance soutenue du secteur tertiaire, essentiellement l'immobilier, le commerce et les transports. La dotation de l'État va aussi connaître une croissance qui alimente un cercle vertueux de progrès économique régional sans précédent en Bolivie.

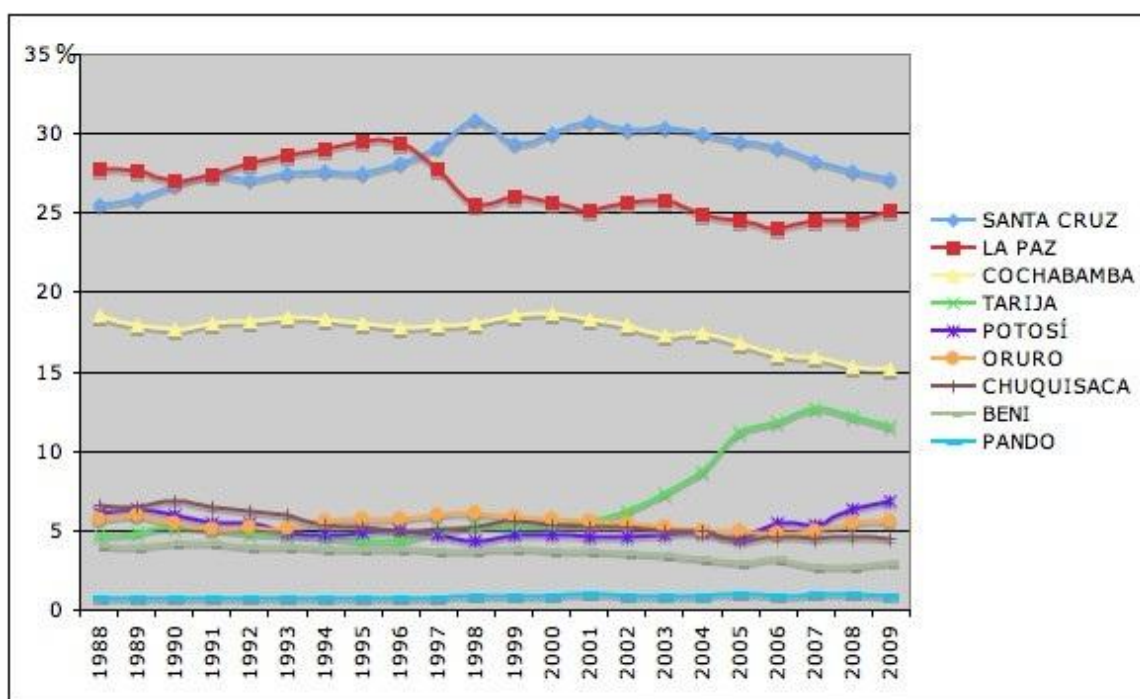
Tableau 6.3. Composition du Produit Régional Brut de Santa Cruz en % par secteurs d'activité

	1965	1971	1977	Différentiel 1971 – 1977
Secteur primaire	35	42	26	+20
Agriculture	30	24	26	+70
Hydrocarbure	5	18	7	-24
Secteur secondaire	23	20	23	+129
Industrie manufacturée	15	12	16	+160
Énergie	1	1	1	+71
Construction	6	7	6	+71
Secteur tertiaire	42	34	51	+157
Commerce et finance	14	13	19	+181
Transport	8	8	9	+124
État	6	4	7	+165
Immobilier	5	4	7	+305
Services	8	7	9	+124

Sources : Ministère du Plan et Coordination, citées par Gerrit Köster (1993)

Le développement de Santa Cruz se mesure au progrès de sa contribution au PIB national. Ainsi, entre 1965 et 1977 (tableau 6.3), La Paz diminuait légèrement sa contribution, passant de 32,4% à 31,1%. La part de Santa Cruz passait de 14,5% à 18,6% pour la même période. Le PIB du département de Santa Cruz va se mettre au niveau de celui de La Paz dans la décennie suivante, pour le dépasser définitivement à partir de 1997 (graphique 6.8). Depuis, le PIB de La Paz oscille autour du quart du total national, tandis que celui de Santa Cruz caracolait à 30%. Il fléchissait vers la fin de la décennie 2000, sans doute à cause des problèmes politiques avec le pouvoir central.

Graphique 6.8. Contribution des départements de Bolivie au PIB entre 1988 et 2009 en %



Sources : INE, Bolivie ; élaboration personnelle

6.2.4.2.2 Des services pour qui et pourquoi ?

En matière de services, le paradoxe de Santa Cruz, comme la plupart des villes latino-américaines, est qu'elle joue bien son rôle de capitale régionale, polarisant son hinterland par des services de toutes natures, organisant correctement ses villes-relais pour rapprocher son action des lieux les plus éloignés de son aire d'administration, mais elle est incapable de fournir un minimum de services de base à ses propres quartiers. La plupart des cartes de ce chapitre sont issues de l'enquête sur les infrastructures, les commerces et les services, menée en 2007 et 2008 auprès des 1400 communautés rurales de Santa Cruz, dans le cadre d'une convention entre l'IRD et la Préfecture de Santa Cruz.

La question des *services pour qui* ? est un peu en marge du sujet puisque, concernant la ville de Santa Cruz, il s'agit avant tout d'ingénierie urbaine et de capacité à absorber une croissance explosive qui crée de dangereuses poches de pauvreté qui, si elles ne sont pas résorbées risquent de déséquilibrer la cohésion sociale de l'agglomération. La carte 6.9 montre la situation des agglomérations du département de Santa Cruz en fonction des équipements de base, où l'on constate une ville de Santa Cruz généreusement équipée et où

les autres villes satellites qui conforment l'agglomération sont au contraire fort mal équipées, de même que les agglomérations du *Nord intégré*, pour l'occasion, pas si intégré en matière d'équipements, de services et de commerces. Il faut s'éloigner de Santa Cruz et se rendre dans chacune des villes-relais qui quadrillent le Département pour retrouver un niveau d'équipement équivalent à la capitale départementale. En plus des bourgs situés dans l'agglomération de Santa Cruz, de nombreux quartiers périphériques et même assez centriques, souffrent des mêmes carences d'équipements collectifs. Une étude approfondie intra-urbaine fournirait les éléments d'appréciation des niveaux d'équipements des quartiers et de l'inégalité d'accès aux équipements. C'est une étude qui reste à faire sur l'ensemble des principales villes de Bolivie.

Pour le reste, il existe plusieurs sortes de services. Des services sociaux, à destination des individus, et des services à la production, à l'adresse des entreprises comme des personnes.

Ainsi, sur l'ensemble des services enquêtés (carte 6.10), le poids de Santa Cruz comme centre polarisant se fait sentir. Sur cet ensemble, on peut par exemple extraire l'attraction de Santa Cruz par rapport à ses hôpitaux de plus haut niveau (carte 6.11). Le quartier des hôpitaux de Santa Cruz donne sur le premier *anillo*, une position très centrale donc qui dessert l'ensemble du territoire administratif et semble fréquenté selon les résultats de l'enquête. Est-ce que les hôpitaux de niveau 3 de Santa Cruz sont plus accessibles aux lointaines Provinces qu'aux citadins vivants à *Villa Primero de Mayo* ou *Plan Tres Mil*, quartiers déshérités à la périphérie Est de la ville ? La question reste posée

Bien équipée en services sociaux et particulièrement attractive pour son environnement régional, la ville de Santa Cruz est capable aussi d'offrir des services à la production (carte 6.12). Que ce soit pour offrir les semences sélectionnées, des intrants pour l'agriculture, le service de ses nombreux ateliers le long des trois axes majeurs qui convergent vers elle, Santa Cruz offre des gammes variées de produits et services de tous niveaux. Mais elle sait aussi déléguer à son réseau urbain secondaire le soin de satisfaire les demandes de produits et de services pour l'agriculture et les activités associées.

6.2.4.2.3 *Les villes-relais*

Où l'on voit, avec la carte des services à la production, l'utilité de disposer d'un réseau urbain complet et bien hiérarchisé qui permet de distribuer de manière rationnelle, équitable et

efficace les services sociaux et les équipements collectifs à la population ainsi que les services d'appui aux entreprises. On construit ainsi une aménité et une attractivité des territoires, encadrés par les villes qui concentrent les ressources collectives que sont les services. La raison d'être des villes-relais ou villes secondaires est de rapprocher le plus possible les services sociaux et l'appui aux activités économiques, conçus ou générés à un niveau supérieur, et les habitants. Ainsi, la carte des services publics (carte 6.13) dessine un département aux territoires correctement polarisés dans leur ensemble :

- le Nord intégré est irrigué d'un réseau dense d'équipements et de services, desservis par de nombreux pôles (Warnes, Montero, Portachuelo, Buena Vista, Santa Rosa, Yapacani, etc.) que la population utilise comme en témoigne la densité des liaisons ;
- à l'extrême Ouest, le système des vallées est organisé autour d'un pôle principal, Vallegrande, et de deux pôles secondaires, Samapaita et Comarapa ;
- Camiri, pour le *Chaco* au Sud, Concepción, San Ignacio et San José pour la vaste région de la Chiquitania, jouent un rôle fondamental de capitales provinciales ;
- les centres éloignés, Ascensión de Guarayos au Nord et Puerto Suarez à l'extrême Est ont plus de mal à polariser leur espace respectif. Mais cette difficulté est directement liée aux faibles densités de peuplement de ces espaces.

Les services de santé et d'éducation (cartes 6.14 et 6.15) tracent la même polarisation, tout en faisant émerger d'autres petits centres de ressources car c'est l'essence même des services de base à la population d'être au plus près d'elle dans la mesure des contraintes d'efficacité territoriale.

6.2.4.2.4 *Desserte et accessibilité*

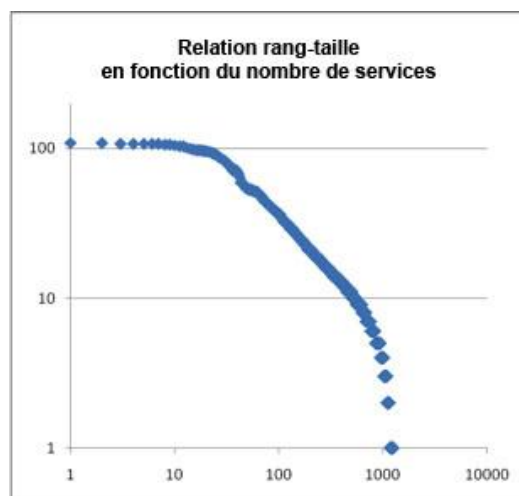
L'élection d'un pôle ou d'un centre de ressources est un arbitrage constant entre la desserte (le point de vue du pourvoyeur de service) et l'accessibilité (le point de vue de l'utilisateur du service). Entre les deux points de vue, la viscosité des pôles existants impose des contraintes qui réduisent les marges de manœuvre.

Le point de vue de la desserte est un point de vue technocratique : les contraintes tournent autour de la gestion des ressources publiques et de l'existant. Il apparaît indispensable d'identifier la morphologie du système de desserte et d'en mesurer son ratio équité/efficacité.

Il faut tenir compte également des synergies possibles entre les pôles du système afin d'ajuster l'offre de service. Le point de vue de la desserte est un point de vue systémique car il vise à optimiser l'utilité du service implanté et l'intérêt collectif. Le point de vue de l'accessibilité est un point de vue individualiste ou factieux. On cherche à minimiser, pour soi-même et les siens, les coûts liés à l'accès et à l'utilisation du service. On mettra donc en place des pressions pour obtenir une localisation la plus favorable possible à ses intérêts.

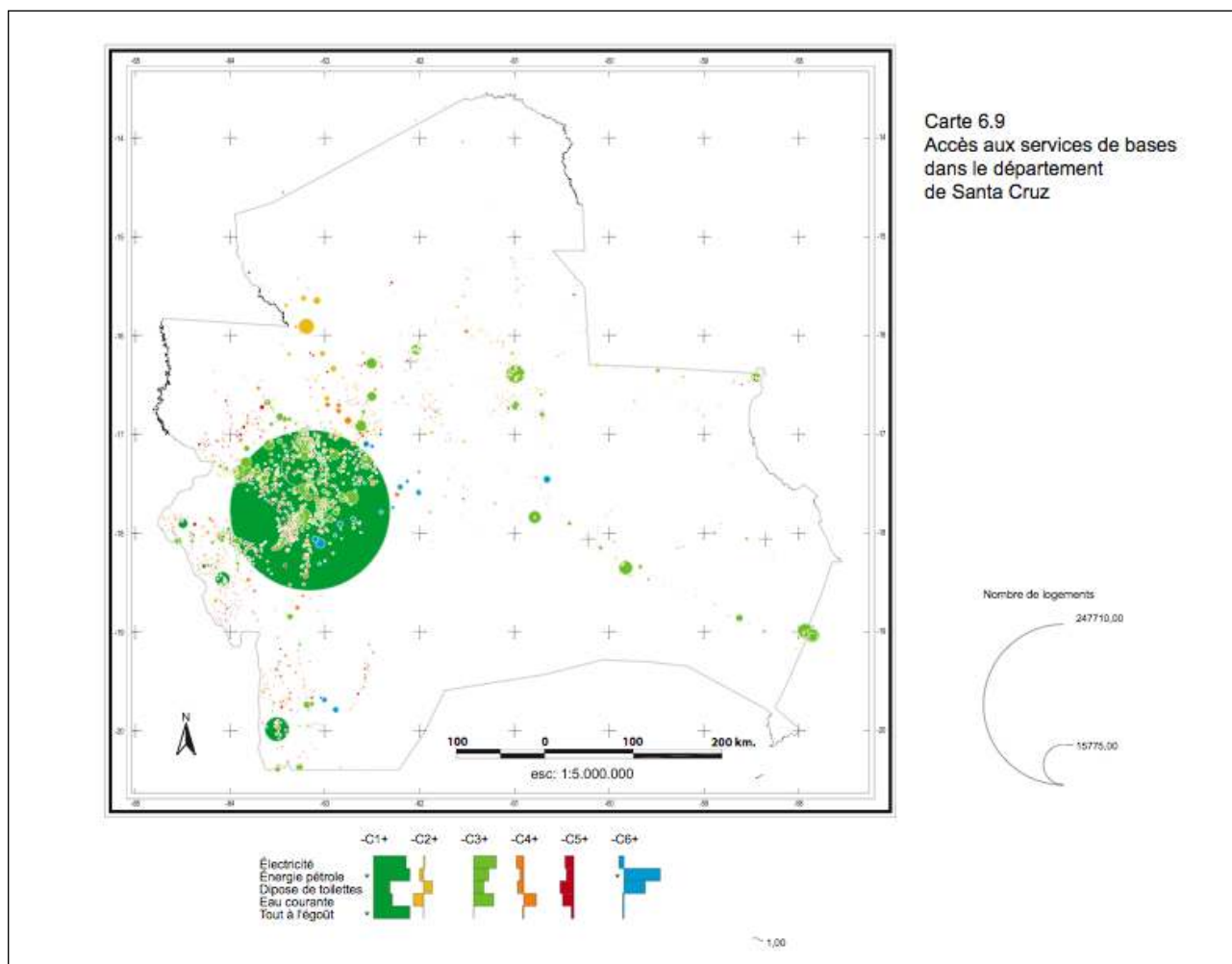
Les services n'obéissent pas tout à fait aux lois du marché. Par exemple une municipalité pourra, sans crainte d'être sanctionnée, subventionner un boulanger afin qu'il maintienne une activité que la logique économique ferait partir pour cause de non rentabilité de son activité due à une desserte insuffisante. Cela renforce la viscosité des infrastructures, des équipements et des services qui sont déjà en soi bien moins mobiles que la population. C'est pour cela que la hiérarchie urbaine des services est bien plus douce et plus souple que la hiérarchie urbaine fondée sur les activités économiques et la population. Le graphique 6.9 illustre cette réalité : les hiérarchies sont lissées. Que ce soit à cause de l'efficacité des groupes localisés de pression ou par idéologie égalitariste des technocrates en charge de l'aménagement du territoire, la distribution des services échappe quelque peu aux lois strictes de l'efficacité économique et l'arbitrage a tendance à favoriser les dessertes des territoires même lorsque leurs populations s'avèrent trop peu dense pour rentabiliser l'investissement d'une création ou le maintien d'un équipement.

Graphique 6.9. Relation rang-taille en fonction des services



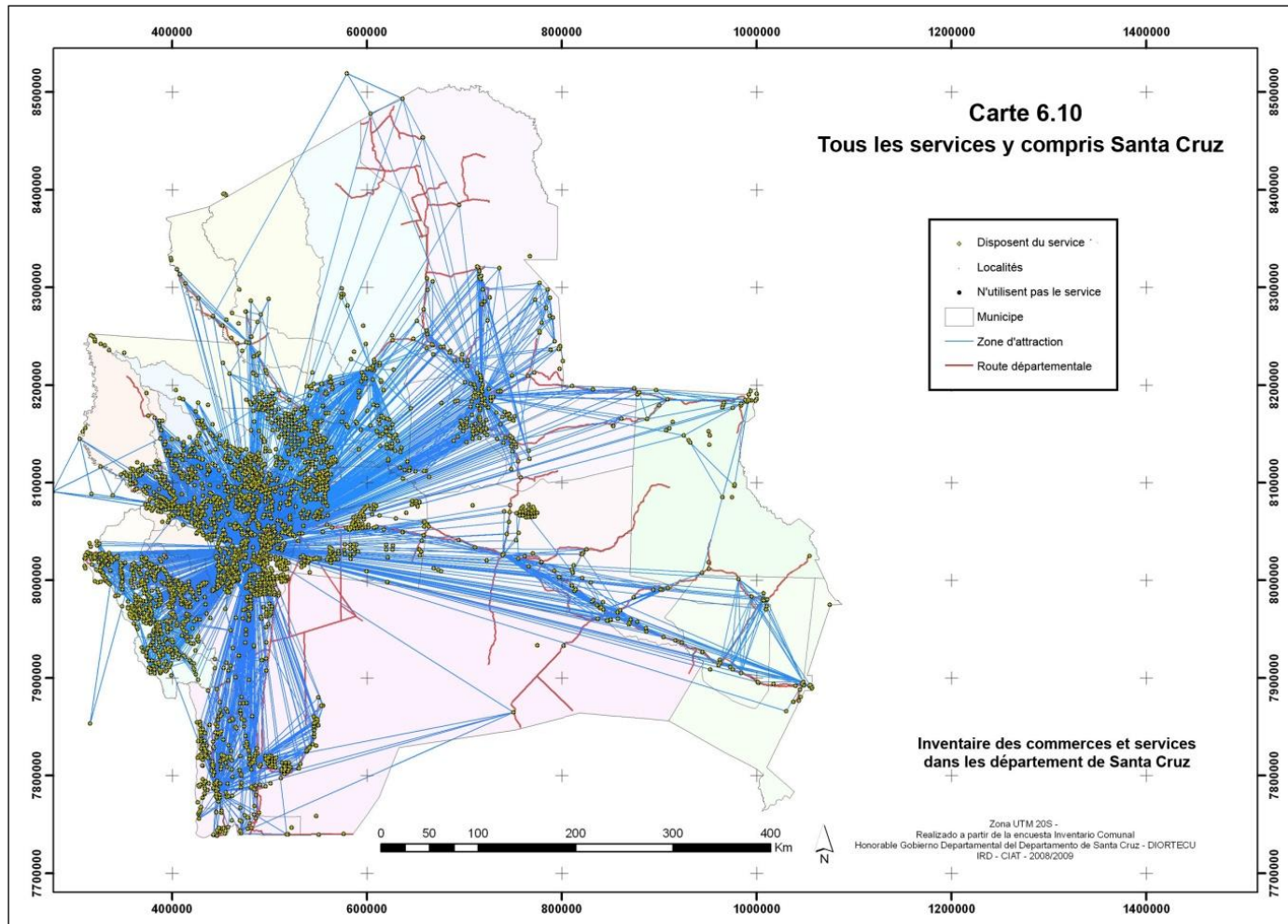
Sources : Hubert Mazurek, Louis Arreghini, projet DIORTECU-PLUS/IRD : PDOT Santa Cruz (2010)
Coordonnées logarithmiques

Carte 6.9. Accès aux services de base dans le département de Santa Cruz



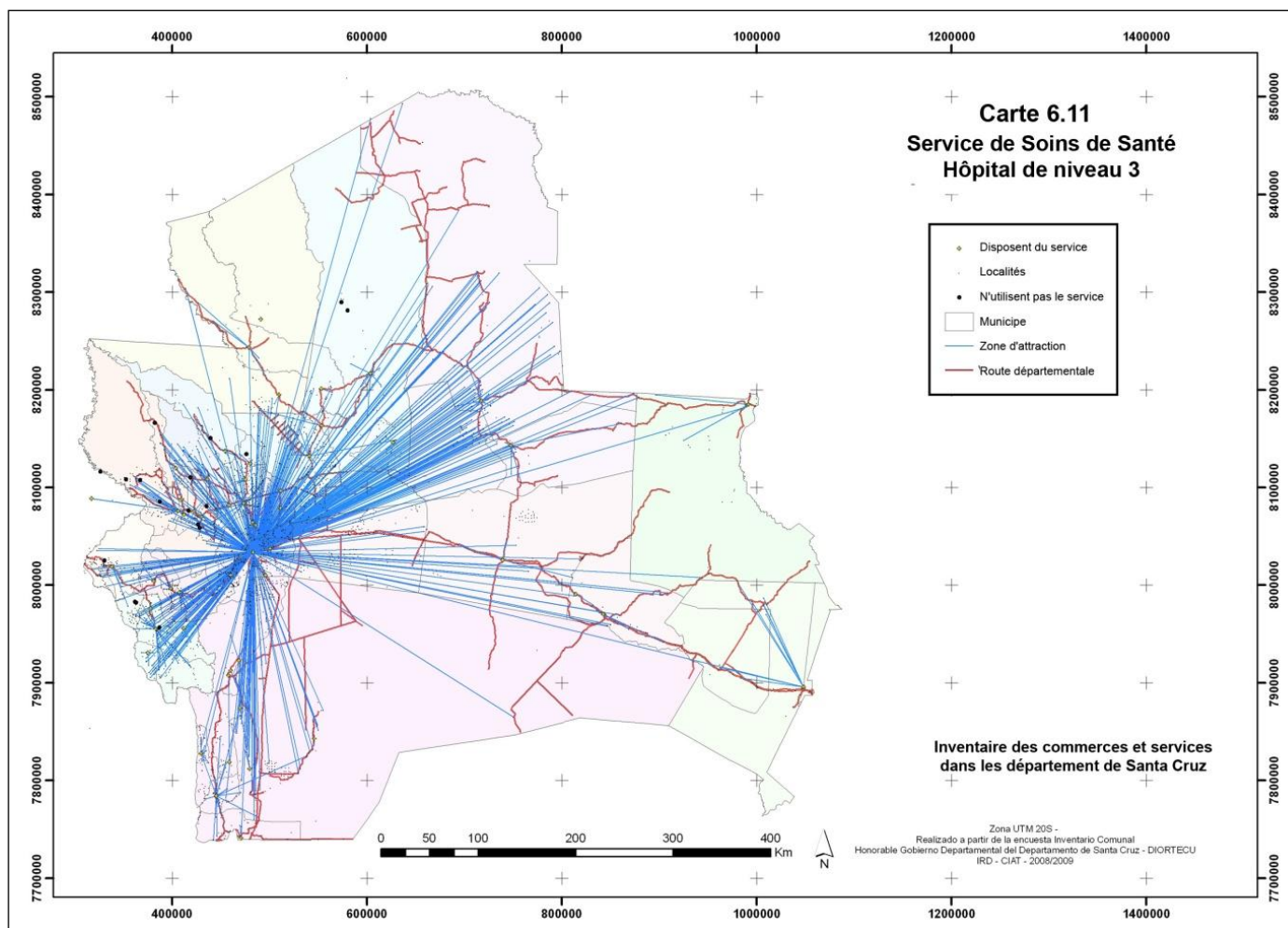
Sources : Ismael Gonzales, Louis Arreghini, projet DIORTECU-PLUS/IRD : PDOT Santa Cruz (2008)

Carte 6.9. Accès aux services de base dans le département de Santa Cruz



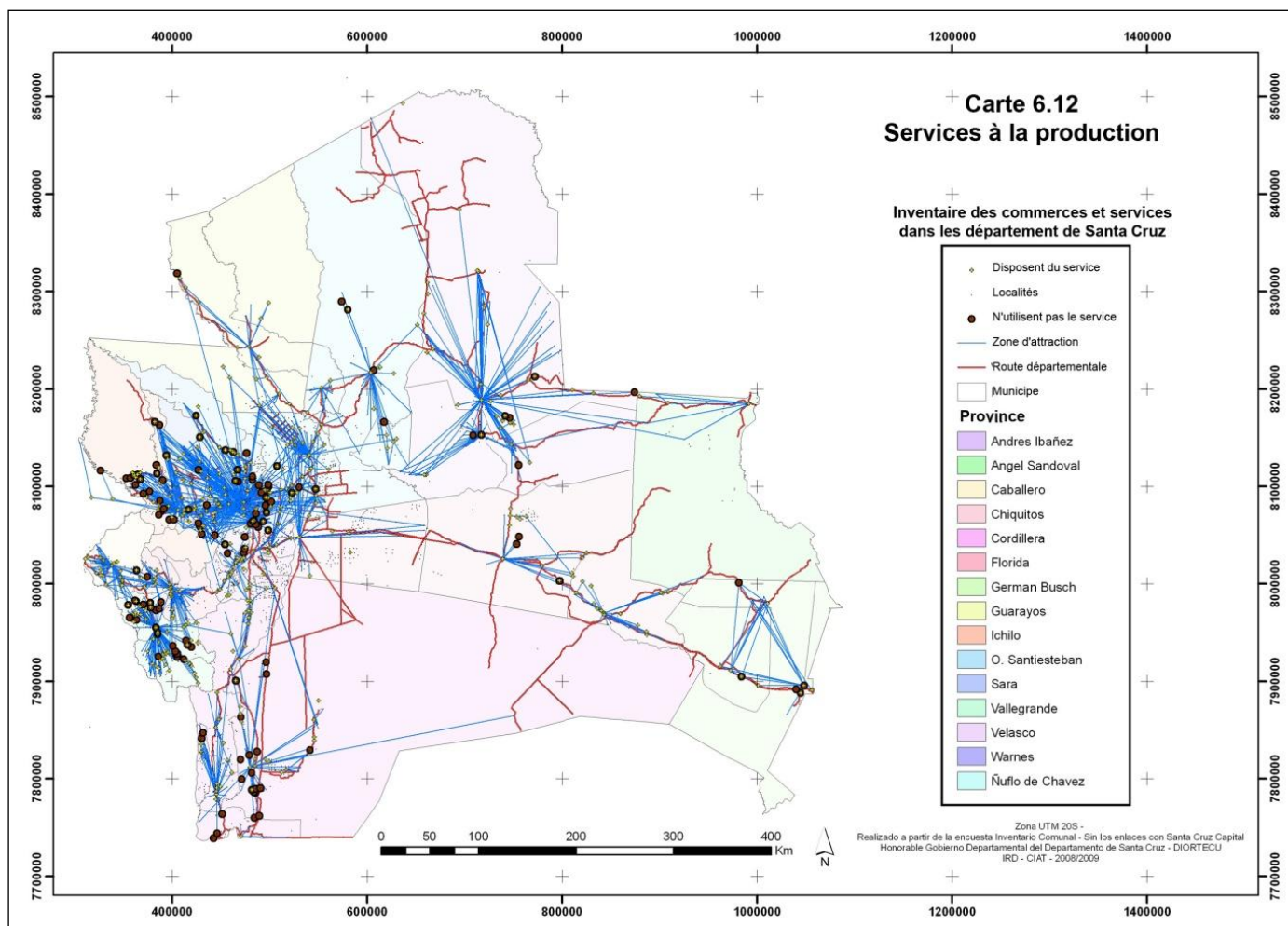
Sources : Hubert Mazurek, Louis Arreghini, projet DIORTECU-PLUS/IRD : PDOT Santa Cruz (2010)

Carte 6.11. Services de soins de santé dans le département de Santa Cruz. Hôpital de niveau 3



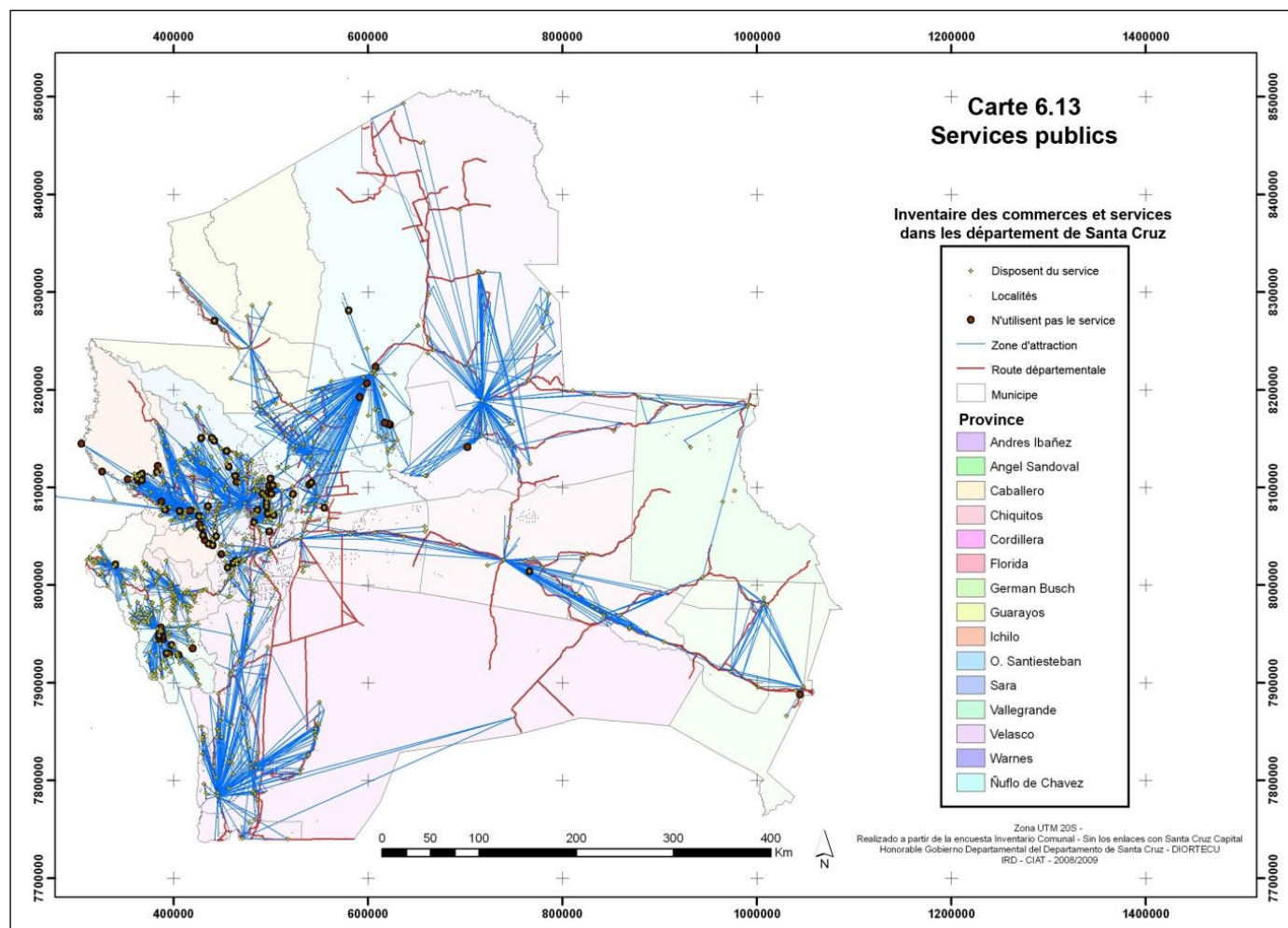
Sources : Hubert Mazurek, Louis Arreghini, projet DIORTECU-PLUS/IRD : PDOT Santa Cruz (2010)

Carte 6.12. Services à la production dans le département de Santa Cruz



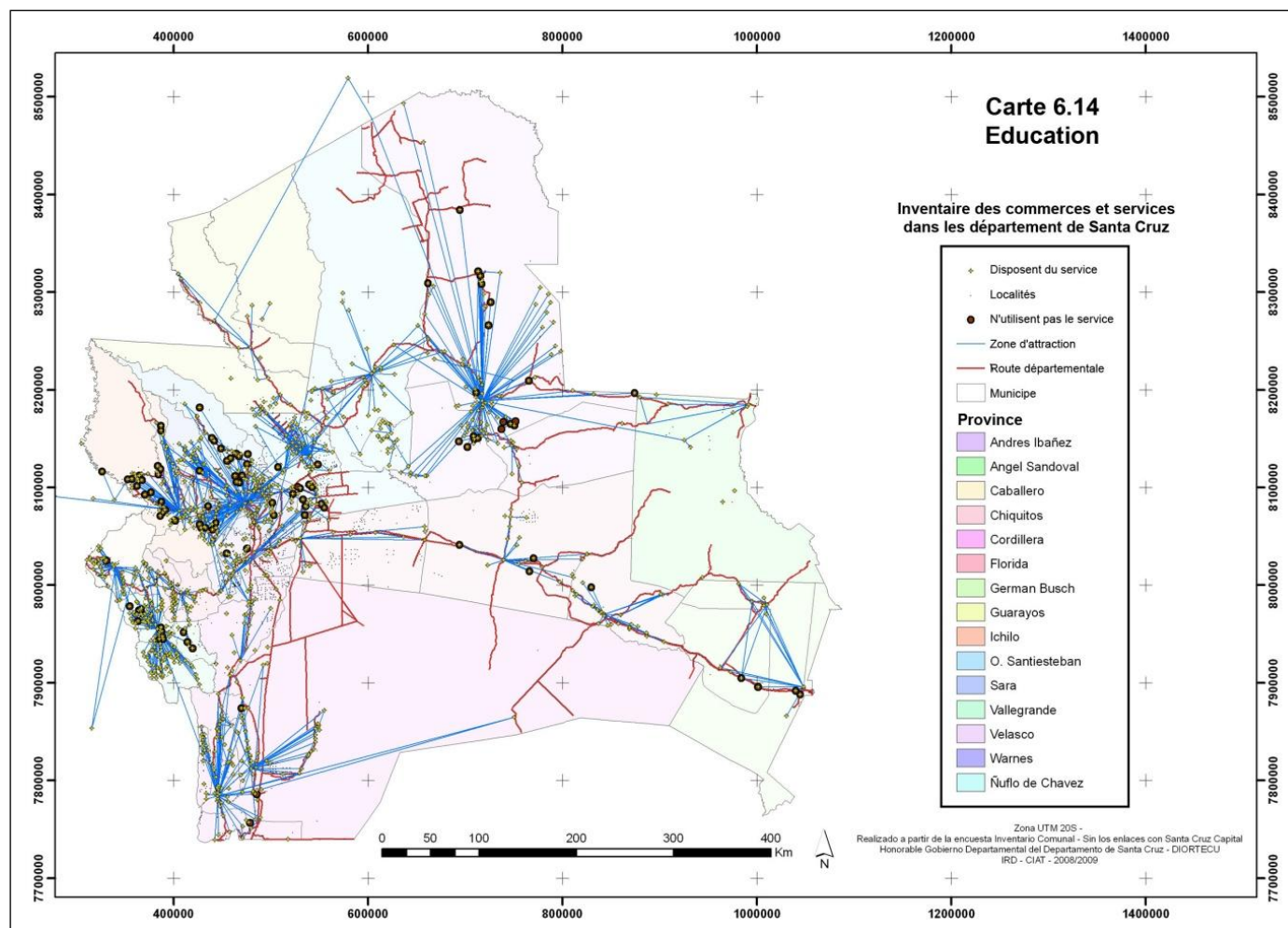
Sources : Hubert Mazurek, Louis Arreghini, projet DIORTECU-PLUS/IRD : PDOT Santa Cruz (2010)

Cartes 6.13 Services publics dans le département de Santa Cruz



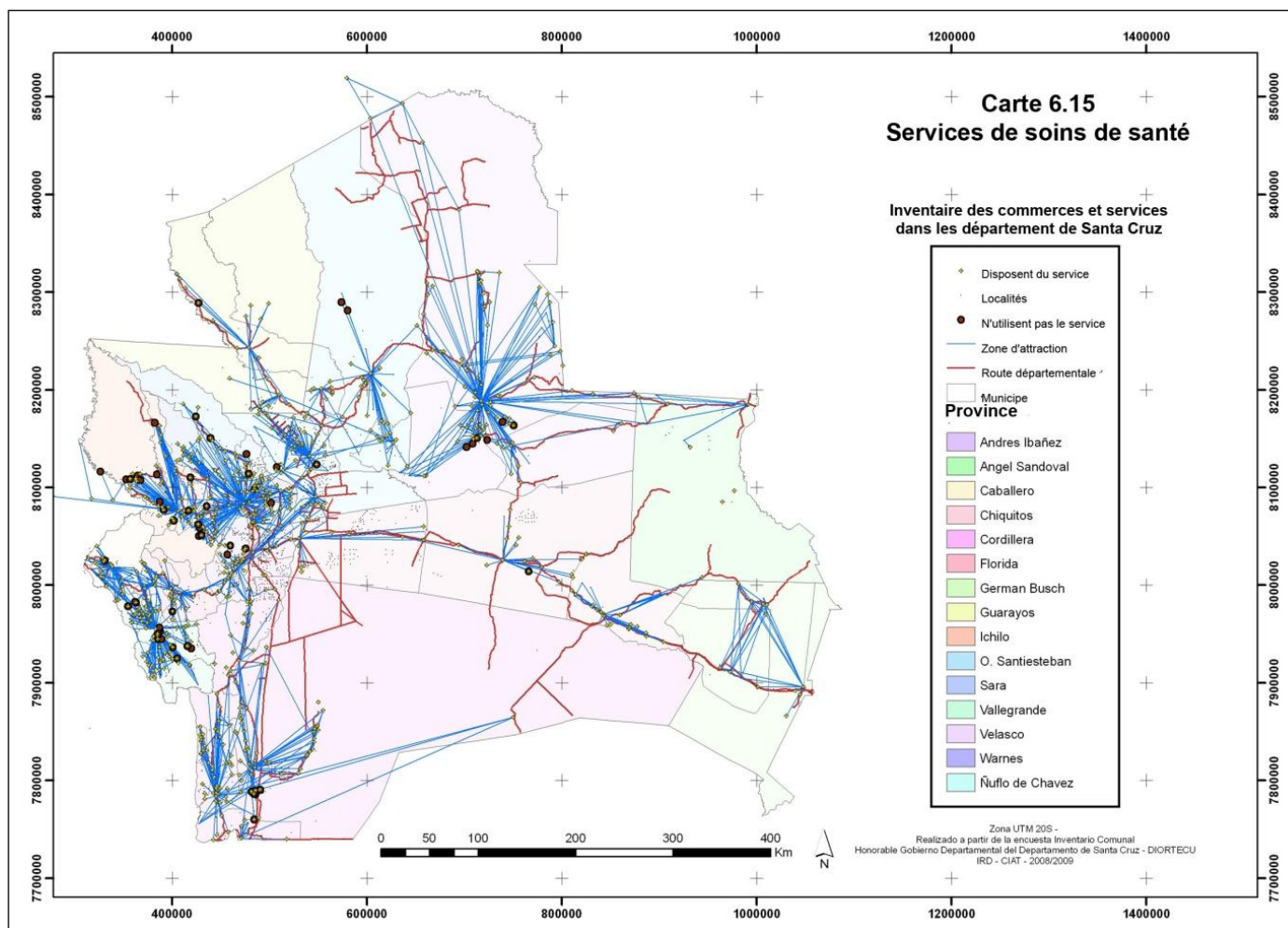
Sources : Hubert Mazurek, Louis Arreghini, projet DIORTECU-PLUS/IRD : PDOT Santa Cruz (2010)

Cartes 6.14. Services d'éducation dans le département de Santa Cruz



Sources : Hubert Mazurek, Louis Arreghini, projet DIORTECU-PLUS/IRD : PDOT Santa Cruz (2010)

Carte 6.15. Services de soins de santé dans le département de Santa Cruz



Sources : Hubert Mazurek, Louis Arreghini, projet DIORTECU-PLUS/IRD : PDOT Santa Cruz (2010)

6.3 Conclusion : la difficile imbrication des économies

6.3.1 Les espaces et les territoires de l'économie : un descriptif

Le système économique de la Bolivie implante ses activités sur quatre espaces économiques distincts :

L'espace et les territoires de l'économie de rente (à base d'activités extractives) : C'est un vieil espace produit à l'origine par des acteurs de l'économie globale. Constamment en évolution, il est pris en charge par des acteurs plus diversifiés : entreprises privées, coopérateurs, État, collectivités territoriales. Pour les coopérateurs, la mine est souvent associée avec la terre d'origine. Elle devient alors partie intégrante du territoire identitaire.

L'espace et les territoires de l'agro-industrie : Dans le mode de production de l'agro-industrie, la terre est avant tout un espace produit pour produire. Des champs de plusieurs milliers d'hectares d'un seul tenant, les *brechas* ouverts au bulldozer, une productivité fondée sur l'extension du domaine cultivable, un front pionnier « spatiovore » : les paysages monotones de l'agro-industrie sont taillés pour faciliter une production mécanisée. Les entrepreneurs de l'agro-industrie jettent un regard économiste sur une terre qui est un espace produit pour produire, qui peut être, comme n'importe quel autre produit, échangé, loué, acheté, vendu. Mais l'Orient bolivien est aussi conformé d'une société bigarrée où cohabitent des cultures différentes, parfois incompatibles. Ces cultures s'ancrent dans un imaginaire et une expression qui leur sont propres et s'affirment dans l'espace interculturel qu'est la ville en se territorialisant. La territorialisation peut rester au niveau symbolique lorsque les vieilles sociétés orientales expriment un attachement à « leur terre ». Beaucoup de ceux qui expriment un tel attachement, intellectuels, politiques, professionnels, sont des citoyens qui n'ont plus de terres depuis longtemps. La territorialisation devient tangible lorsque la terre est à la fois outil de production et lieu d'ancrage d'un particularisme culturel très distinctif. C'est le cas des communautés mennonites ou russes qui vivent en vase clos leurs spécificités religieuses. L'espace de l'agro-industrie est aussi occupé par des paysans andins, venus par migration, qui produisent à leur façon, dans des propriétés plus petites, mais sont liés aux agro-industriels par les services et les circuits de commercialisation.

Espaces et territoires de l'économie urbaine : la ville produit l'espace des industries de transformation et celui des services, services pour elle-même mais aussi service pour son *hinterland* et pour les autres espaces et territoires économiques. La ville devient territoire de l'économie lorsque les liens factuels contractuels de l'économie ne parviennent plus à expliquer la croissance, les spécificités et la réussite économique d'une ville et lorsqu'elle tisse des liens intenses avec les deux autres espaces/territoires de l'économie (rente et agro-industrie).

Les territoires identitaires de l'économie : Dans toute la Bolivie, mais surtout concentrés dans les Andes, les paysans amérindiens occupent des territoires porteurs de leur identité. Ils seront *indígenas* lorsque la dimension politique leur dicte de mettre en avant leur condition de primo-arrivant pour revendiquer un accès prioritaire à la terre. Ils deviennent *campesinos* pour souligner que, quelque soit le lieu où ils se trouvent, leur destin économique et culturel les vouent au travail de la terre. Ces territoires entretiennent avec les trois autres espaces économiques des liens déséquilibrés de migration. Selon l'expression de Geneviève Cortès, ce sont ces espaces économiques qui constituent les lieux d'où *partir pour pouvoir rester* dans les territoires identitaires. Les solutions économiques durables que les *indígenas-campesinos* ont mises sur pieds et qui reposent sur l'exploitation d'un avantage absolu (*quinoa*, noix du Brésil), constituent des réussites ponctuelles peu susceptibles de se généraliser. Ces territoires sont les plus fragiles et déjà grandement dégradés. Leur intégration durable avec les autres composantes du système économique local constitue le déficit majeur de la politique territoriale des prochaines décennies.

Les acteurs structurants du système se sont diversifiés depuis les lois de décentralisation et de participation populaire et depuis l'accession au pouvoir d'État du MAS :

L'État est toujours central et peut-être va-t-il enfin prendre ses responsabilités vis-à-vis des territoires ruraux amérindiens. Leur collapsus est d'origine systémique. Il faudra une réflexion systémique pour arrimer ces territoires au système national, trouver en interne un modèle original et obtenir un consensus de la société entière sur le type de ruralité à entretenir avec les territoires identitaires des paysans amérindiens.

Les Départements sont à l'aise dans les espaces économiques de l'extractivisme et surtout de l'agro-industrie. Mais ils sont en difficulté lorsqu'il s'agit de penser les territoires des ruraux

amérindiens. Les Départements ont toute leur place dans le débat, vu qu'ils sont à la fois proches physiquement de la ruralité amérindienne et qu'ils détiennent les moyens politiques et financiers pour agir.

Les Municipales sont les seuls qui entretiennent des relations « normales », disons pas trop conflictuelles avec tous les espaces et territoires économiques. Au plus proche de la démocratie participative, ils maintiennent en général des liens positifs avec la ruralité amérindienne. Mais leur capacité d'action est limitée.

Les entreprises transnationales sont toujours à l'affût des opportunités. Mises à l'index, chassées parfois avec rudesse de négoce lucratifs (concession de l'eau à Cochabamba et à La Paz, concession d'exploitation du gaz avec *Pacific LNG*), elles ont pour elles la maîtrise technologique de l'exploitation et de la logistique pour acheminer les produits vers les grands marchés planétaires.

6.3.2 Les espaces et les territoires de l'économie : un système complexe

Un rapprochement focal sur le système matérialisé « *Espaces et territoires de l'économie* » découvre les imbrications des espaces et des territoires et les relations qu'ils entretiennent entre eux, ainsi que les signaux qu'ils échangent avec l'État en vue d'influer ses rétroactions qui se traduisent par des politiques économiques.

Types de signaux :

Il existe deux types de signaux convergeant vers l'État : les signaux de pression et les signaux de séduction. Tous les acteurs envoient des signaux de pression, mais seules les firmes transnationales envoient alternativement signaux de pression et signaux de séduction. Elles peuvent par exemple prétendre qu'il y a des alternatives spatiales aux investissements qu'elles consentent, tout en faisant miroiter les avantages que pourraient en retirer l'État et les sociétés locales en termes d'emplois ou de taxes potentielles. Les firmes transnationales unissent leur voix avec celles des institutions internationales, de l'agro-industrie et des entreprises alliées de l'économie urbaine locale, à travers les institutions comme le *Comité Pro Santa Cruz*, pour demander plus de dérégulation et plus de pression fiscale sur les catégories populaires pour préserver la rentabilité des investissements privés.

Les territoires communautaires indigènes, les espaces de colonisation et les secteurs modestes de l'économie urbaine vont au contraire diffuser des signaux de pression dans le sens de plus de régulation, plus d'équité et de justice dans la répartition des ressources et des productions.

Rétroactions de l'État :

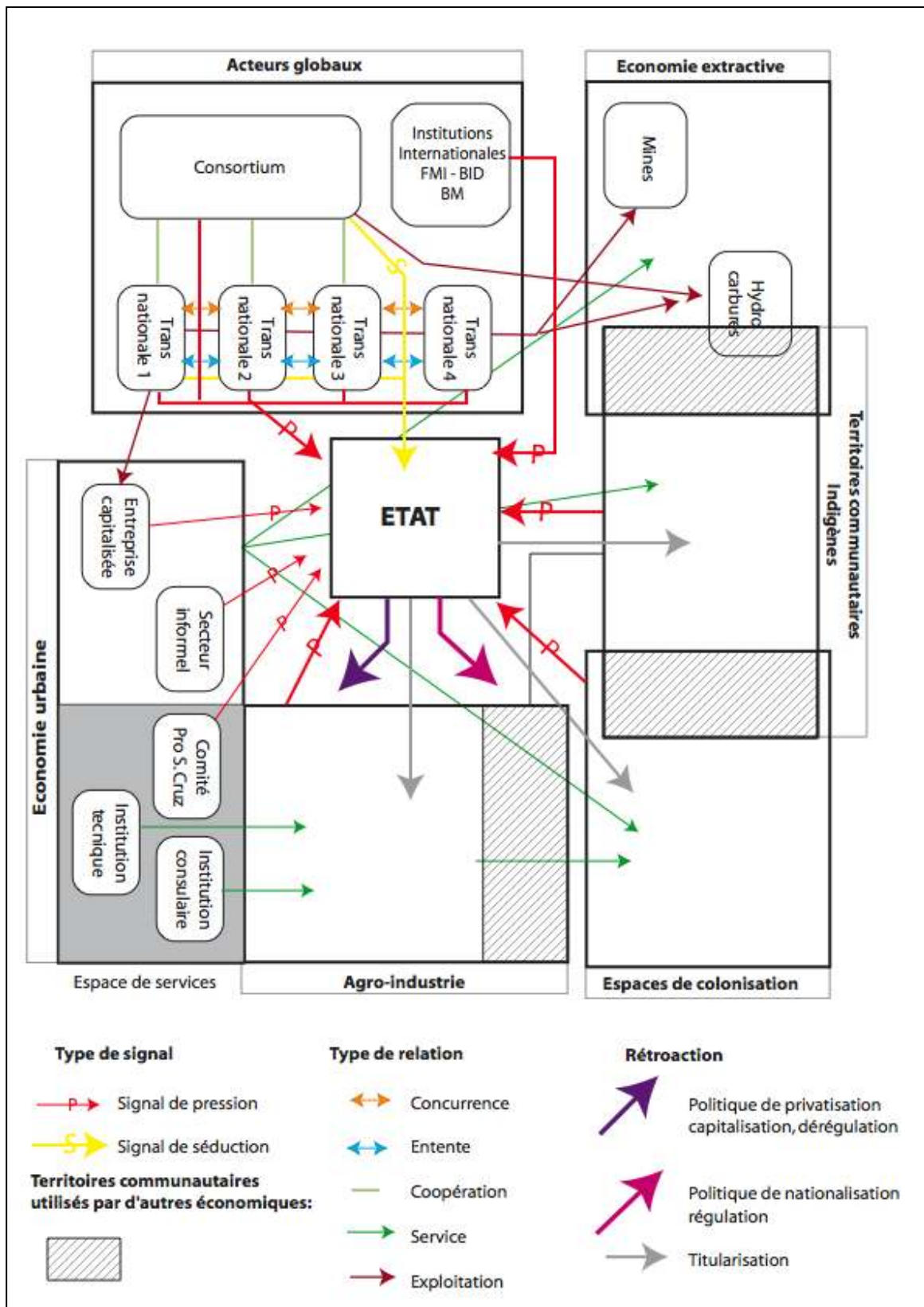
Selon les forces en présence, l'État adoptera une politique favorisant un groupe ou un autre. Parfois même, il tente le grand écart, comme pour le cas du gouvernement G. Sanchez de Lozada première manière, celui des capitalisations et de la LPPDA. Il donne satisfaction aux acteurs qui défendent la rentabilité maximale de l'investissement privé tout en essayant de mettre en œuvre des réformes pour les classes populaires : un pacte de gouvernance décentralisée et une loi et un institut chargé de redistribuer équitablement la terre.

Types de relations :

Les entreprises transnationales entretiennent entre elles des relations ambivalentes de concurrence, d'entente cordiale, parfois de coopération autour d'un projet. Ces relations ambivalentes aboutissent la plupart du temps à des réseaux inextricables de participations croisées. Ces mêmes entreprises entretiennent avec les espaces et territoires des relations d'exploitation. Elles essayent d'obtenir aux plus bas coûts possibles les utilités et les ressources (naturelles et sociales) dont sont dotés les territoires. Elles oublient souvent de délivrer des signaux de séduction à l'adresse des territoires, ce qui, pour le cas de la Bolivie, leur a occasionné lors de la dernière décennie bien des déconvenues.

Enfin, venant de l'économie urbaine, mais aussi des espaces agro-industriels, une gamme plus ou moins étendue de services est dispensée aux différents espaces et territoires de l'économie : services techniques et consulaires aux entreprises de l'agro-industrie, mais aussi services sociaux à destination de tous les territoires, en particulier les territoires des économies rurales (colonisation et communautés).

Figures 6.1. Espaces et territoires de l'économie : un système complexe



Sources : élaboration personnelle

6.3.3 Les espaces et les territoires de l'économie : des structures spatiales

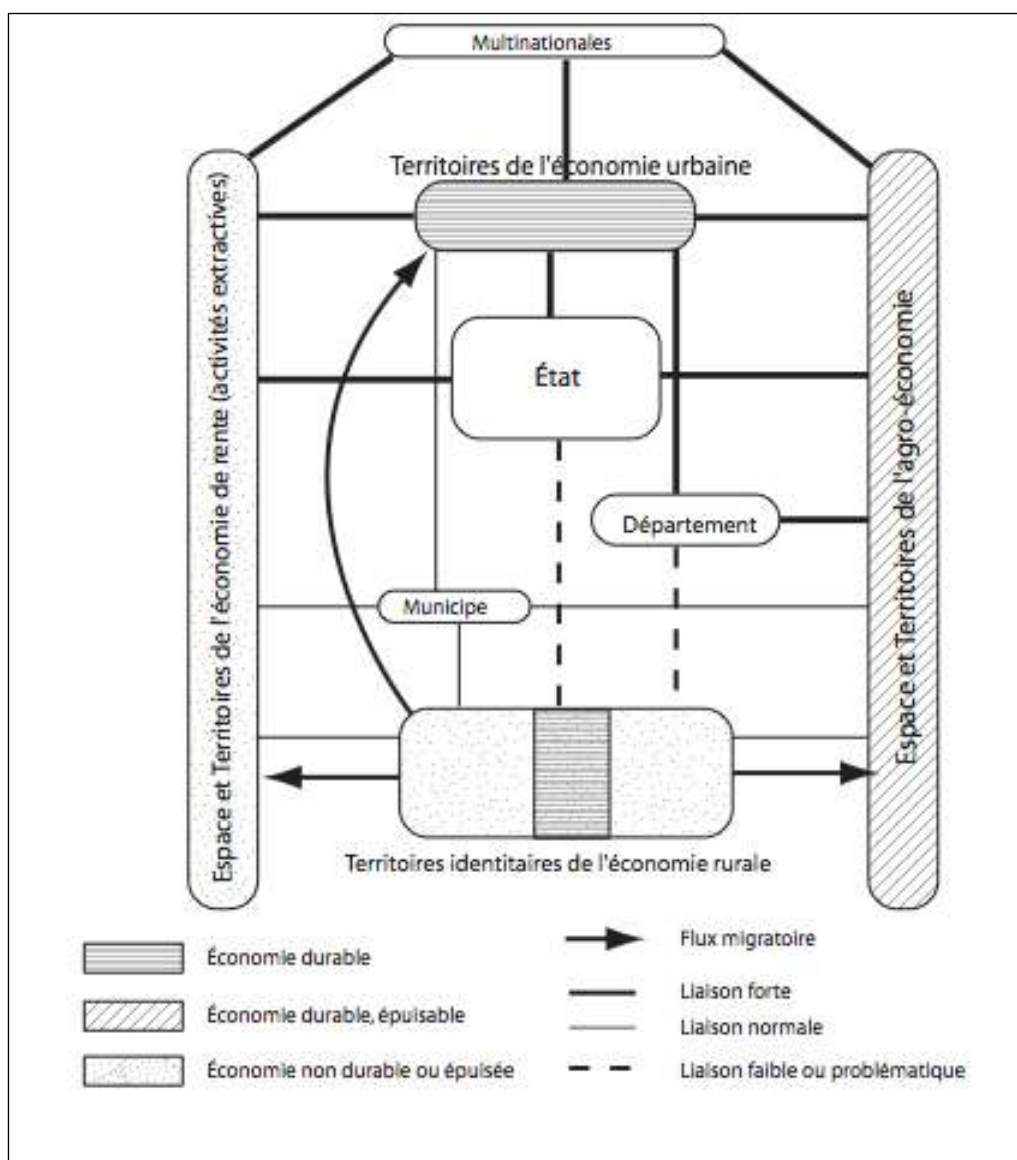
Le système matérialisé économique spatialisé était le plus complexe à modéliser, parce qu'intrinsèquement la complexité est inhérente à l'économie. Cela devient une gageure lorsqu'on tente d'identifier à la fois les acteurs et les espaces où ils interagissent. Enfin pour le cas de la Bolivie, le degré de complexité augmente avec la cohabitation d'une économie urbaine et rurale connectée à la mondialisation, un énorme secteur informel urbain, des zones plus ou moins stables de colonisation et un secteur rural communautaire lui-même hétérogène, avec des territoires interconnectés à l'économie urbaine, des territoires d'économie de subsistance agités de turbulences et des territoires en voie de déstructuration accélérée. Le modèle systémique, qui aide à visualiser les interactions entre les acteurs, territorialisés ou non, va être complété par un modèle structural qui présente l'armature sectorielle et spatiale du système économique bolivien. Ensuite, la décomposition des différents espaces et territoires de l'économie en *chronochorèmes* introduira une certaine épaisseur historique dans notre étude.

Le modèle structural (figure 6.2) se présente sous la forme d'un échafaudage soutenu par deux piliers : espaces et territoires de l'économie extractive ; espaces et territoires de l'agroéconomie. Ces deux piliers sont stabilisés par deux types de superstructures (au sens métaphorique de la construction comme au sens marxiste d'institution) : l'économie urbaine qui dispense ses services ; l'État dans son organisation spatiale emboîtée. Les territoires identitaires de l'économie rurale sont mal arrimés à l'échafaudage, en particulier par la superstructure étatique. Ces territoires introduisent une note dynamique dans le modèle structural car ils irriguent tous les autres territoires par la mobilité de leurs populations. Le défi des prochaines décennies est de trouver les ponts économiques et sociaux pour fixer ces territoires à l'économie nationale. Notons le rôle ambigu des firmes transnationales capables, par leur posture, de consolider la structure comme de la fragiliser.

Les territoires de l'économie sont classées en *durables*, *durables mais épuisables*, *non durables ou épuisées*. Ainsi, par nature, l'économie extractive est non durable, l'agroéconomie est durable mais épuisable. Durabilité et épuisabilité dépendent autant des structures agraires que des modes de cultures, ainsi que du rôle attribué à la recherche scientifique. L'économie des territoires communautaires présentent de sérieux indices d'épuisement : épuisement des sols, mais aussi des structures agraires et épuisement sociétal.

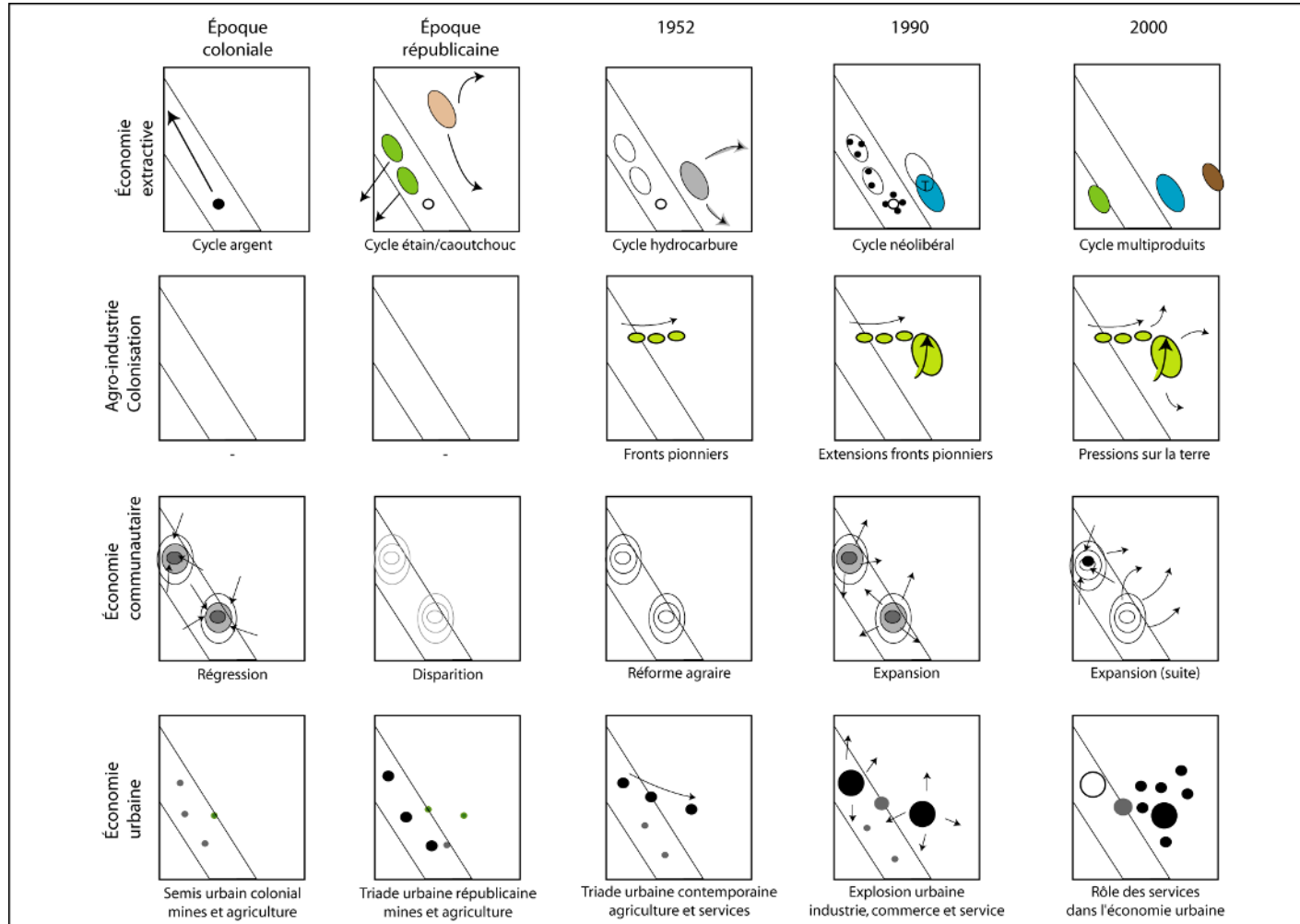
La migration constitue l'unique variable d'ajustement à cet épuisement. Si la mobilité a pu offrir des solutions de survie, elle a aussi apporté son lot de contradictions par l'introduction de numéraires et de valeurs centrifuges pour les communautés. Certains territoires communautaires sont d'ores et déjà condamnés, en particulier à l'Ouest de l'*Altiplano* le long de la Cordillère occidentale où le vieillissement accéléré des communautés par migration laisse des territoires entiers exsangues.

Figure 6.2. Espace et territoire de l'économie : un modèle structural



Sources : élaboration personnelle

Figure 6.3. Chronochorèmes des espaces et territoires de l'économie



Sources : élaboration personnelle

Les chorèmes conjoncturels :

Tous les chorèmes de base historiques et actuels de l'économie extractive relèvent de la *contingence*. Or la contingence n'est pas traitée par la chorématique. En effet, à la question : pourquoi ici et pas ailleurs ? La seule réponse est : c'est à cause de la structure géologique. La *localisation* des structures spatiales de l'économie extractive ne relève donc pas de stratégie de domination de la nature et des hommes, mais bien de contingence pure. Mais une fois les structures spatiales localisées, sous forme d'implantation tangible d'unités de production, l'hypothèse qui sous-tend la chorématique reprend ses droits, à savoir qu'on entre bien, dans l'exploitation de la ressource, dans un cas de domination de la nature et des hommes. Les centres miniers drainent la population, les ressources, les services, et chercheront les portes de sortie pour leurs productions, le tout dans un ballet éphémère qui introduit une rotation des centres. Les processus en œuvre relèvent donc *d'attraction* (points attirés) et/ou de *tropismes* (*flux directionnels* vers le lieu de production ou au contraire vers le lieu d'évacuation). Structures spatiales éphémères, liées à l'exploitation d'une ressource épuisable, les chorèmes de l'économie extractive dérivent d'une gestion conjoncturelle de l'espace. La succession des chronochores nous le montre.

Les chorèmes de l'agro-industrie relèvent de *dynamiques territoriales* et se réfèrent à tous les chorèmes du socle de la chorématique correspondant (*évolution ponctuelle, axe de propagation, aire d'extension et tissu du changement*). Contrairement au groupe de chorèmes précédents qui demeurent dans le conjoncturel, ceux-ci basculent du conjoncturel au structurel lorsque, comme tous les fronts pionniers, les évolutions ponctuelles et les axes de propagation se transforment en aire d'extension et en tissu du changement.

Les chorèmes structurels :

En présentant les **chronochores de l'économie communautaire**, on ne peut pas se contenter de la référence de l'économie, tant on est en présence de territoires dans toute l'acception du terme défini dans cette thèse. Il s'agit bien de créations socio-spatiales

multidimensionnelles dotées d'une personnalité plurielle²²⁵ dont la complexité se mesure par ses fonctions multiples : lieu de production, de négociation et de résolution de conflits, lieu de projet, d'expression culturelle et de gouvernance collective en vue de générer de la cohésion sociale. Ces chronochorèmes nous montrent en fait une histoire tragique qui est celle du choc de la colonisation et de la résilience à ce choc. C'est une histoire qui se retrouve dans beaucoup de lieux de colonisation (par exemple en Nouvelle-Calédonie) où l'irruption du fait colonial semble porter un coup fatal aux communautés autochtones. Elles régressent dans une sorte de désespérance collective jusqu'à disparaître, du moins à devenir socialement invisibles. Puis vient le temps de la reconstitution et de la reconquête et même de l'expansion. Tout cela se déroule sur plusieurs décennies, voire, plusieurs siècles et les chorogrammes qui représentent la suite historique des chronochorèmes nous permettent de reconstituer le processus. Du point de vue morphologique, ces chronochorèmes se rapportent à la *dynamique spatiale* et au chorème de référence *aire d'extension et de régression*.

Les **chronochorèmes de l'économie urbaine**, bien qu'ils traduisent l'instabilité du système urbain bolivien due à sa dépendance aux activités minières sont à ranger dans les chorèmes structurels car le système urbain finit toujours par se stabiliser. L'évolution, présentée par ces chronochorèmes, reflète d'ailleurs le détachement de l'économie bolivienne à cette indépendance, par l'agriculture d'abord, puis par les activités urbaines industrielles et de services. C'est le rôle des services qui explique l'évolution différentielle entre le sous-système urbain andin et celui de l'Orient. Du point de vue morphologique, ces chronochorèmes se réfèrent à la *hiérarchie* et plus particulièrement au *semis urbain* et au *réseau hiérarchisé*.

²²⁵ Cf. la définition que je propose paragraphe 5.2.3 page 248.

TROISIEME PARTIE :

ACTEURS ET FORMES :

**INTERACTIONS GEOGRAPHIQUES
DANS LES PERIPHERIES DU MONDE**

Chapitre 7

SYNTHÈSE : LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

ET LES AGENTS DU CHANGEMENT

7 Synthèse : les dynamiques territoriales et les agents du changement

7.1 Apports théoriques et méthodologiques de la thèse

Au terme de ce travail, nous nous interrogeons naturellement sur ses apports aux débats qu'il a suscités, et en premier lieu s'il a contribué à documenter suffisamment les hypothèses, qui sous-tendent cette thèse pour permettre de prendre position, soit dans le sens de leur confirmation, soit dans celui de leur infirmation.

Concernant les trois hypothèses centrales se rapportant aux trois principales catégories d'acteurs, sommes-nous en mesure de répondre à ces trois séries de questions ?

- Les acteurs de la sphère globale ont-ils fracturé les territoires de la périphérie et ces fractures ont-elles favorisé leurs intérêts et leur hégémonie au détriment des territoires ?
- Les territoires n'ont-ils compté que sur leurs capacités endogènes pour se développer ? Ont-ils eu une quelconque influence dans le système relationnel mis en place autour de l'État ?
- L'État a-t-il favorisé l'autonomie des territoires ou leur degré d'autonomie est-il lié aux idées politiques portées par les partis au pouvoir ? A-t-on réellement changé de paradigme dans l'organisation territoriale de l'État dans le sens de la décentralisation et l'autonomie des territoires ? Est-ce définitif ?

En passant en revue les trois groupes d'acteurs et leur rôle respectif dans la vérification des hypothèses, on mesurera aussi quelle est la nature de leur influence, en tant qu'agents du changement, sur l'organisation spatiale et quelles en sont les conséquences, directes ou indirectes, sur la dynamique des territoires.

La suite de ce chapitre est donc consacrée à l'exposition de chaque catégorie d'acteurs dans son contexte (capitalisme globalisé, contexte national et contextes locaux), de leur motivation

d'action et de leur impact sur l'organisation et les dynamiques territoriales. On abordera ensuite le thème du pacte de gouvernance qu'induisent les choix politiques fruits de nouveaux rapports de force.

Enfin pour compléter cette synthèse, on signalera que l'apport de cette thèse est aussi d'ordre méthodologique. C'est en cherchant à concilier l'analyse des formes spatiales et l'étude des acteurs qui ont produit ces formes que j'en suis venu à privilégier le recours aux modèles et à la modélisation.

7.2 Les acteurs de la sphère globale : agents des turbulences spatiales en provenance du centre

Qu'ils profitent de fractures spatiales existantes ou qu'ils les provoquent, les acteurs transnationaux s'en nourrissent. En Bolivie, les fractures territoriales ont une double nature. La plus grande fracture est celle qui sépare l'économie minière/urbaine extravertie, alignée sur les cordillères andines, et l'économie rurale andine qui implique de grandes masses amérindiennes. La seconde fracture sépare les Andes des vastes confins orientaux. Fractures territoriales, et plus généralement « périphérisation » de l'espace, sont des processus consubstantiels au système capitaliste. Les fractures servent alors à marginaliser et à exclure : exclusion de ceux qui n'ont pas le droit de participer à la vie politique, qui ne sont invités aux festins de l'économie qu'en qualité de main-d'œuvre sous-formée corvéable, marginalisation de ceux qui ne sont admis dans la vie culturelle et sociale que par des apports de touche exotique dans l'expression populaire²²⁶. Ces fractures sont régulièrement remises en cause par des révoltes. Les révoltes amérindiennes ont jalonné toute l'histoire de l'Amérique latine, depuis les premières soumissions coloniales jusqu'aux révoltes contre la marginalisation politique, économique, sociale et culturelle contemporaine. Les deux dernières révoltes, celle de 1952 et celle de 2000/2003 constituent les deux principaux repères dans la reconquête amérindienne de ses droits politiques et sociaux. Toutefois, cette reconquête ne s'est pas

²²⁶ Comme c'est le cas pour les formes musicales et folkloriques *Saya* et *Morenada* apportées par la communauté afro-bolivienne.

encore traduite par des améliorations sensibles de la situation économique globale de ces communautés.

La marginalisation géographique des terres basses, jusqu'aux années 1950, a aussi suscité des luttes civiques pour obtenir une intégration à la communauté nationale ainsi que des ressources politiques et économiques pour se développer. L'inclusion de l'Orient a été beaucoup plus rapide et plus effective que celle des communautés amérindiennes qui souffrent toujours de problèmes de non-développement. La facilité de l'intégration de l'Orient bolivien à l'ensemble national s'explique essentiellement par le besoin de diversification d'une économie de rente minière qui s'essouffait et des besoins de matières premières agricoles des marchés du Nord.

7.2.1 La *périphérisation* comme processus de restauration de la rentabilité du capital

Évaluer l'impact des acteurs transnationaux sur la dynamique des territoires, c'est émettre un discours sur le rôle, positif ou négatif, des firmes multinationales et des institutions financières internationales (BM, FMI, et BID²²⁷ dans notre cas) sur leur croissance et leur développement économique. Un tel discours se nourrit de situations concrètes mais ne peut faire l'économie d'une théorie pour lui donner corps. Dans le domaine de l'économie spatiale globale (économie territoriale étatique), il existe deux grandes théories exclusives de la croissance et du développement :

Une théorie évolutive de l'économie territoriale : la théorie des *étapes de la croissance économique* de W.W. Rostow (1960). L'auteur postule que le développement de chaque territoire (chaque État-nation) passe par des étapes qui le font passer d'un stade sous-développé à un stade développé. Il précise que les pays en développement peuvent bénéficier des investissements des pays déjà développés, sous forme d'investissements directs étrangers, pour « amorcer la pompe » de leur propre développement et en accélérer les étapes et les transitions.

²²⁷ Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, Banque Interaméricaine de Développement.

Une théorie structurale de l'économie territoriale : la *théorie de la dépendance et du développement inégal* est émise conjointement par Raul Prebisch et Hans Singer pour l'Amérique latine et Samir Amin pour l'Afrique (Amin, 1973). Une telle théorie se fonde sur le modèle centre-périphérie pour postuler que les positions acquises par les centres d'accumulation du capitalisme sont immuables et que ces centres entretiennent avec les périphéries des rapports de domination qui rendent impossible tout espoir de rattrapage dans le cadre du système tel qu'il est.

Il est intéressant de noter que dans les organes officiels où se forgent les discours des lieux centraux²²⁸, les deux grandes théories de la croissance et du développement territorial se réduisent en modèles et que la dénomination de ces modèles est instructive de l'idéologie des discours tenus. Ainsi, le modèle évolutif « à la Rostow » est dénommé *modèle de développement* (sous-entendu, l'unique), alors que le modèle structural « à la Singer/Prebisch/Amin » est appelé *modèle Nord-Sud*, pour souligner l'antagonisme géographique (Paul, Barbato, 1985). Il va sans dire que le choix de l'une ou de l'autre théorie, comme armature du discours sur l'impact des acteurs transnationaux sur les dynamiques territoriales, conditionne la nature même de ce discours.

Chaque théorie avance des cas empiriques pour documenter son point de vue. Ainsi, les tenants de la *théorie évolutive* citent toujours, parmi les nouveaux pays industrialisés (NPI), quelques pays asiatiques (NPIA)²²⁹ qui ont franchi en quelques décennies toutes les étapes du développement que l'Occident a mis deux siècles à parcourir. Pour expliquer le décollage réussi des NPI et NPIA, certains ont recours à la théorie des avantages comparatifs, (Mucchielli, 1984), d'autres étudient les stratégies d'investissement et de relations préférentielles des firmes multinationales, pour expliquer les nouvelles interdépendances fondées sur la division internationale des activités (Cling, Suarez, 1991 ; Levasseur, 2002),

²²⁸ Par exemple : The Academy of management review.

²²⁹ Médiatiquement, Corée du Sud, Taiwan, Hong-Kong et Singapour, qui ont rattrapé leur retard sur les pays industrialisés sont nommés « dragons », tandis que la Thaïlande, les Philippines, l'Indonésie, la Malaisie et plus récemment le Viet Nam sont appelés « tigres » pour bien spécifier la nature inquiétante de ces nouveaux « prédateurs-concurrents ».

d'autres encore étudient le comportement des NPI, entre stratégies endogènes et exogènes d'industrialisation (Albert, Crener, 1982). Pour le reste, on renvoie les pays africains et latino-américains qui n'ont pas trouvé leur place dans cette nouvelle dynamique économique mondialisée à leurs propres incuries, à l'exception notable du Brésil dont le potentiel de développement et le comportement de ses élites trouvent grâce aux yeux des défenseurs de la théorie évolutive.

Les partisans de la *théorie structurale* assoient leur position essentiellement sur des séries historiques à courts et moyens termes et sur l'analyse de l'évolution du capitalisme sur le temps long. Les observations empiriques contemporaines dans les territoires de la périphérie du monde fournissent aussi des illustrations de domination et d'exploitation externes des territoires à la théorie structurale. Quant aux incuries et aux inaptitudes locales au développement, elles se résument pour eux à l'incapacité structurelle des classes dominantes locales à retenir les excédents issus des activités des entreprises transnationales.

S'il existe à l'évidence une part importante de subjectivité dans l'adoption de la perspective structurale dans cette thèse, il n'en demeure pas moins qu'un tel choix a été guidé par les constatations empiriques sur le terrain, en particulier la nature des signaux et des actes posés par les acteurs transnationaux, ainsi que par comparaison avec des situations différentes. Les NPI doivent leur réussite non pas à leur attraction intrinsèque des investissements directs étrangers (IDE), mais à une combinaison entre un État fort et des classes dirigeantes locales capables de fixer une part importante des excédents d'activité et, à terme, à substituer les IDE par des capitaux locaux.

Les acteurs/agents se meuvent au sein d'un système capitaliste aux grandes propriétés métamorphiques et d'adaptabilité. Immanuel Wallerstein, cité par Fernand Braudel (1985 : 97) affirme que : « *Le capitalisme est une création de l'inégalité du monde* ». Et, ajouterai-je, cette créature se nourrit de cette inégalité. L'histoire géographique du capitalisme se résume à une *périphérisation* sans cesse renouvelée des territoires afin de restaurer les taux de profits du capital spatialement centralisé qui ont tendance à se dégrader car les territoires finissent par s'organiser et à mieux résister à l'exploitation. À l'origine du capitalisme, les centres du capital ont bien subi une rotation, telle que décrite par F. Braudel, d'abord entre l'Italie et les Pays-Bas, puis leur migration transatlantique entre Londres et New-York, car les premiers

centres du capitalisme se livraient à une concurrence sans merci. Mais ils produisaient tous une périphérie afin de perpétuer leur accumulation. Au moment de la révolution industrielle, le nouveau capital industriel se heurtait à l'organisation des guildes d'artisans dans les villes. Il a donc créé de toutes pièces de nouveaux centres d'accumulation auxquels il a adjoint de nouvelles périphéries à exploiter. La plupart des villes de la révolution industrielle sont des villes nouvelles, comme l'a précisé Paul Bairoch. Et lorsque les nouveaux territoires finissent par s'organiser, mieux défendus par des syndicats et des partis politiques qui les représentent, le capital produira toujours de nouvelles périphéries à exploiter, élargissant toujours plus loin le rayon de ses espaces périphériques. De la colonisation aux « délocalisations » d'unités productives, les processus changent mais les objectifs restent les mêmes : créer de nouveaux espaces périphériques pour optimiser les gains des capitaux du centre qui, à l'ère de la globalisation, peuvent même se passer de localisation²³⁰. Le graphique 7.1, extrait d'un rapport des Nations Unies²³¹, montre un aspect central de la globalisation économique : les investissements directs étrangers. Une part de plus en plus importantes de ces investissements vont vers les pays en développement jusqu'à devenir majoritaire depuis la dernière crise financière mondiale de 2008. Cette récupération plus rapide de l'investissement de capitaux étrangers consacre, selon le rapport, la montée en puissance des capitaux en provenance de la périphérie. Ainsi, il fait état d'importants investissements de capitaux chinois et indiens, le plus souvent sous forme de fusions-acquisitions, dans le domaine des hydrocarbures, des mines ainsi que l'alimentation.

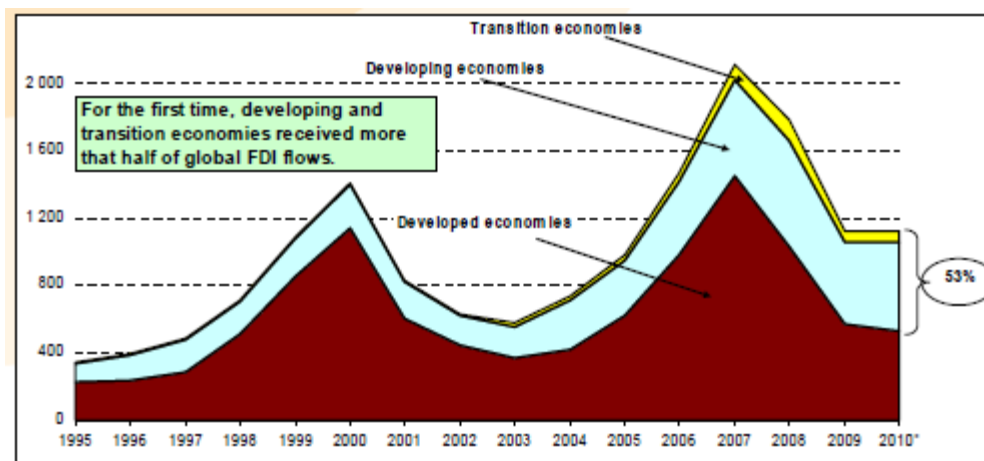
Outre la diversification de la provenance du capital international, le poids absolu des firmes transnationales dans l'économie ne cesse d'augmenter. Déjà dans les années 90, un article du Financial Times, cité par U. Beck, estimait à 44% des richesses mondiales celles produites par ces firmes. C'est un chiffre un peu vague, même s'il est publié par un journal de bonne réputation. Les travaux plus récents d'économistes confirment le rôle grandissant des firmes transnationales à travers l'augmentation du commerce international plus rapide que

²³⁰ Les paradis fiscaux et les banques *off-shore* peuvent être considérés comme des *no man's lands* dont la localisation géographique n'a que peu d'importance.

²³¹ UNCTAD, Global Investment Trend Monitor, n°5, 17 January 2011.

l'augmentation du PIB mondial et par l'explosion des investissements directs étrangers (Kogut, 2001 ; Crozet, Koenig, 2005).

Graphique 7.1. Investissements Directs Étrangers : niveau global et par types d'économies



Sources : UNCTAD, Nations Unies (2011)

L'espace central du capitalisme contemporain est devenu multipolaire. Ayant terminé sa dernière phase de *périphérisation* du monde, il sème à présent les centres pour multiplier les périphéries, instaurant des centres dans les espaces périphériques du monde et recréant des périphéries dans les espaces et territoires intégrés aux hyper-centres. Les résultats de cette thèse montrent que le couple conceptuel centre-périphérie, éminemment géographique, est plus que jamais d'actualité. Elle postule même que la *périphérisation* est un processus inhérent au système capitaliste. Les acteurs transnationaux ne se contentent pas de jouer de la fracturation des territoires. Ils provoquent ces fractures et les accentuent, ce que confirment les économistes qui étudient le rôle des firmes multinationales dans le commerce international en des termes policés : « *En localisant les différents éléments de la chaîne des valeurs dans les économies proposant les meilleurs conditions de production, les firmes multinationales renforcent les spécialisations des pays et permettent une exploitation plus approfondie des avantages comparatifs* » (Crozet, Koenig, 2005). Ces constatations d'économistes au niveau des États rejoignent les constatations d'autres économistes et des géographes qui travaillent sur des questions d'économies régionales. Ainsi, l'économiste Philippe Aydalot oppose-t-il des entités spatiales concrètes, régions ou territoires dont la cohérence et les objectifs sont

réels, et l'agent multispatial qui n'en tient pas compte de façon intrinsèque mais comme points indifférenciés entrant dans sa stratégie spatiale (Aydalot, 1985 : 105).

7.2.2 Le capitalisme comme matrice du globalisme²³²

Si le capitalisme a pu contracter une alliance historique avec l'État-nation, son triomphe matériel et idéologique contemporain lui permet de se passer de toute alliance. Il dénonce d'ailleurs et dévalorise à présent cette alliance comme anachronique et idéologiquement dépassée. Les frontières et la puissance de l'État-nation qui avaient permis au capitalisme de prospérer à l'abri puis de conquérir le monde lui sont à présent une entrave à extirper. Le sociologue Ulrich Beck décrit des acteurs globaux qui avancent masqués et cherchent à débarrasser leur capacité d'action de toute norme sociale, écologique ou fiscale, et à disqualifier l'action syndicale du prolétariat et l'action politique de l'État (Beck, 2004). Des idéologues ou des intellectuels à la recherche d'images chocs s'appuient sur leur notoriété intellectuelle ou profitent de leurs tribunes universitaires pour décréter la fin de l'histoire (Fukuyama, 1992), la fin de la géographie (Virilio, 1997), la fin des territoires (Badie, 1995), mais aussi la fin du politique (au profit du marché) et même la fin de la société (Touraine, 2007). Ces armes idéologiques recèlent des capacités d'aliénation bien plus puissantes que les conquêtes militaires du passé car cette aliénation est multiple et diffuse. Le globalisme²³³ a besoin de cette puissance idéologique pour imposer la vision d'un monde débarrassé de la géographie et de ses frontières pour l'agrément d'une minorité, tandis que la grande majorité d'un néo-prolétariat continuera à subir la pesanteur et le joug de la matérialité de l'espace, tout en rêvant d'accéder à ce monde où les distances et les frontières s'estomperont pour elle aussi. La division tripartite du monde de la guerre froide a donc laissé place à une division du monde en deux parties, entre ceux qui ont aboli l'espace (distances et frontières) et ceux qui restent enchaînés à un territoire. Cette dichotomie entre l'espace immatériel des *acteurs*

²³² Ce chapitre doit beaucoup à la lecture conjuguée de Fernand Braudel (La dynamique du capitalisme ; Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XV^e – XVII^e siècle. Le temps du monde) et d'Ulrich Beck (¿Que es la globalización ? Falacias del globalismo. Respuestas a la globalización; La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité).

²³³ Selon Ulrich Beck, le globalisme est la réduction de la globalisation à la seule dimension économique et prétend substituer le marché global au champ politique en tant que pourvoyeur de normes juridiques, sociales et écologiques.

globalistes et l'espace géographique tangible de l'économie réelle et du vécu est source de tensions et de conflits potentiels. Les acteurs globalistes tentent d'en atténuer l'impact par la diffusion d'images de la prospérité comme idéal à atteindre, créant une sorte de mondialisation immatérielle (Cohen, 2007). Ils disposent aussi de puissants relais médiatiques, intellectuels et politiques de tous bords qui diffusent, de façon raisonnée ou inconsciente, l'image utopique d'un village global dont est pourtant exclue l'immense majorité. Mais au-delà de cette manipulation idéologique et médiatique, pour le cas de la Bolivie, il s'agit bien de deux mondes parallèles : le monde immatériel des acteurs globalistes qui recherchent des opportunités d'investissement pour leurs capitaux, et peu leur importe la nature de l'espace et des territoires qui offrent ces opportunités, et le monde tangible du nouveau prolétariat urbain et rural, aux activités « informalisées », qui cherchent à fixer territorialement les éléments de leur reproduction (propriété foncière, moyens de production, débouchés, etc.).

Pour les acteurs transnationaux, le rétrécissement des distances et l'ouverture de l'espace va bien au-delà des progrès technologiques qui bouleversent les communications et les transports. Ils ont obtenu de la plupart des États, grâce à des négociations multilatérales, un renoncement au protectionnisme à la fois pour leur production, mais aussi pour leurs capitaux, ces fameux *investissements directs étrangers* qu'ils ont rendus tant indispensables et désirables (Levasseur, 2002).

Le capitalisme possède une très longue expérience de contournement des contrôles étatiques. F. Braudel décrit les débuts d'un capital, dès le XV^e siècle, qui investissait dans le commerce des produits de luxe, évitant les marchés locaux ou régionaux qui encadraient la vie matérielle et étaient soumis à un contrôle tatillon d'États autoritaires. R. Brunet pense que la dorsale européenne²³⁴ doit son existence à la mise en place de routes commerciales qui cherchaient l'évitement des États puissants et bureaucratiques. Puis, les révolutions au tournant du XIX^e siècle ont propulsé la bourgeoisie aux postes de contrôle de l'État-nation. Après s'en être servi, le capitalisme est à présent en mesure d'imposer l'ouverture de toutes les portes de l'État-

²³⁴ Popularisée par l'expression médiatique de « banane bleue ».

nation pour la libre circulation de ses capitaux, grâce aux technologies de communication, à la dérèglementation et le triomphe d'une idéologie qui promeut *l'anarchisme mercantile*, selon l'expression d'U. Beck.

C'est dans cet esprit triomphaliste que les firmes transnationales, fer de lance d'une superstructure de conquête, qu'elles composent avec les institutions financières internationales, se lancent à l'assaut des pays de la périphérie mondiale. Ceux-ci paraissent faibles du moins dans leurs attributs étatiques, mais sont indispensables à la bonne marche du capitalisme contemporain. Et les acteurs transnationaux coordonnent leurs pressions sur ces États de la périphérie en profitant de leurs faiblesses politiques, comme en témoignent leurs agissements en Bolivie au début du XXI^e siècle²³⁵.

On connaît le potentiel économique des acteurs transnationaux qui est immense. Ils détiennent les clefs de l'emploi et d'une grande partie des finances publiques, deux des plus puissants leviers de l'action politique. Ils ont le choix sur toutes sortes de localisations les concernant : localisation des unités de production, des centres de recherche, localisation résidentielle, fiscale, etc. Seule la contingence physique des ressources naturelles pose une limite à cette ubiquité déstructurante pour les territoires. On se doute qu'un tel potentiel économique est transposable en potentiel politique qui donne la légitimité pour les transformations des territoires. Mais quelle est la nature exacte de leur pouvoir et, à l'ère de la globalisation et des réseaux virtuels mondiaux, ont-ils seulement besoin de cette légitimité pour agir ? Des auteurs tels U. Beck attribuent aux acteurs transnationaux, en particulier les firmes multinationales, le plus grand potentiel révolutionnaire contemporain, capable de faire et de défaire n'importe quel territoire, capable d'imposer les politiques territoriales les plus conformes à leurs intérêts et les moins conformes aux territoires. Ainsi selon U. Beck, dans les hyper centres et les espaces intégrés, les capacités d'action politique ne se trouvent ni dans les mouvements sociaux, ni les syndicats, ni les partis politiques, mais dans ces laboratoires du changement

²³⁵ Lors du deuxième mandat de Gonzalo Sanchez de Lozada (2001-2003), les experts du FMI sont venus à La Paz tenter d'imposer leur réforme fiscale à la Bolivie. La Banque Mondiale, qui a fait pression pour privatiser les réseaux de distribution de l'eau à Cochabamba et dans l'agglomération de La Paz/El Alto, a pris une participation pour la dernière opération afin d'aider le concessionnaire privé à rentabiliser plus rapidement son investissement.

territorial et social que sont les conseils d'administration des grandes entreprises. Là se concoctent l'organisation spatiale des sociétés d'aujourd'hui et de demain, limitant la gouvernance à l'optimisation de l'économie. De surcroît, les acteurs transnationaux disposent, auprès des classes sociales dominantes de la périphérie du monde, d'alliés sûrs, facilement acquis à leur cause idéologique.

Face à cette puissance considérable des acteurs transnationaux, de quoi disposent les territoires pour résister et éventuellement influencer sur leur devenir ?

Les territoires intégrés aux centres ne semblent disposer d'aucun levier d'action, d'aucun moyen de pression. Leur seule possibilité d'action est la diffusion de signaux de séduction. C'est le sens de tout le débat autour de la compétitivité et de l'aménité territoriale. Ayant un besoin vital d'activité économique et d'emplois, dont la rareté est provoquée par les acteurs transnationaux, ces territoires se battent pour les attirer et les fixer. Ils se parent de leurs plus beaux atours, dans des plaquettes promotionnelles, pour vanter le faisceau de qualités qui en ferait un territoire unique pour l'investissement. Le territoire devient alors un produit comme un autre sur le marché des territoires et des produits immatériels en général. Les districts industriels échappent quelque peu à ce destin grâce à la gouvernance des entreprises locales qui privilégient la sécurité de leurs transactions fondées sur la confiance, la mutualisation des coûts et des ressources (formation, recherche, etc.). Face au globalisme, les possibilités d'action et les capacités d'adaptation semblent bien réduites dans les territoires intégrés aux centres. Mais nous avons vu dans cette thèse que les territoires de la périphérie que nous avons étudiés possèdent des forces sociales capables de résister aux plus puissants des consortiums d'acteurs transnationaux. Nous développerons cela après avoir exposé les conséquences spatiales de l'impact des acteurs transnationaux sur les territoires.

7.2.3 Conséquences spatiales : produire et consommer de l'espace de production

Les acteurs transnationaux sont-ils capables de créer du territoire, objet géographique complexe multidimensionnel dont la personnalité plurielle offre un potentiel d'action varié ? Sans doute, puisqu'ils ne sont pas insensibles aux qualités sociales, culturelles et organisationnelles de certains territoires pour y implanter des activités particulières, comme par exemple une unité de recherche-développement à proximité d'universités prestigieuses.

Mais s'il s'agit d'exploiter des ressources naturelles, il suffira de s'assurer que les équipements d'exploitation et les infrastructures de transports soient en bon état, ainsi que les services *a minima*. Créer des territoires n'est pas un souci et peut même s'avérer improductif puisqu'ils deviendront des lieux de négociation où les sociétés locales pourraient s'organiser. C'est pour cela que les espaces de l'économie de rente se ressemblent tous dans les périphéries du monde. Ils sont pensés et produits comme des outils de production. En Bolivie, les espaces produits de la production capitaliste concernent des matières premières pour les marchés mondiaux : les espaces de l'économie extractive et les espaces de colonisation agricole. Ces espaces n'existent que grâce aux besoins de ces marchés. Morphologiquement, ces deux espaces diffèrent à cause du rôle de services. Du fait de l'étendue des lieux de production, de formes auréolaires, l'économie agricole génère un semis urbain hiérarchisé afin d'optimiser l'offre de service et son accès pour les entreprises comme pour les personnes. Ce n'est pas le cas de l'économie extractive, qu'elle produise de l'espace ponctuel des mines ou des champs de puits d'extraction des hydrocarbures, qui concentre ses besoins de services comme c'est le cas pour Camiri, capitale du pétrole du *Chaco* bolivien. Le gaz de Tarija générera à terme au mieux une ville-relais entre les puits d'extraction, situés dans le *Chaco* et la ville de Tarija, située dans les vallées.

Enfin, les acteurs transnationaux qui sont entrés dans l'économie urbaine par des investissements dans la distribution de l'eau à Cochabamba et dans l'agglomération de La Paz-El Alto, souhaitaient compartimenter les quartiers des villes par une politique des prix et exclure ainsi des quartiers entiers de l'équipement et des services de distribution de l'eau, car ils devenaient insolvables dans un système privatisé où la rémunération du capital devient l'unique objectif de ce service de base. Dans ces secteurs, les firmes transnationales et les institutions internationales de financement ont travaillé ensemble à la dislocation territoriale de la distribution de l'eau, afin de concentrer l'activité sur sa partie capitalistiquement rentable. Les acteurs transnationaux, localement comme globalement jouent à toutes les échelles des différenciations territoriales pour définir leurs stratégies d'implantation et de répartition des activités. Mais ils sont capables d'agir pour élargir les fractures existantes et même de créer de nouvelles fractures territoriales, si cela s'avérait nécessaire à la restauration de la rentabilité du capital qu'ils consentent à investir.

7.3 Dans les territoires, les mouvements sociaux : laboratoires du changement dans la périphérie

J'ai montré que, dans les périphéries du monde, le concept de territoire s'est enrichi de situations complexes et variées, comme autant d'illustrations de cette entité socio-spatiale à personnalité plurielle, mais que les capacités endogènes, nécessaires au développement des territoires, ne s'avèrent pas toujours suffisantes : territoires identitaires de l'économie fondée sur un avantage absolu, territoires identitaires restés dans le non-développement, espaces et territoires de l'activité minière et de l'agro-industrie, etc. Souvent livrés à eux-mêmes, les territoires ont dû compter sur leur force pour se développer ou survivre. Une contingence naturelle (*quinoa*, noix du Brésil) peut ponctuellement être à l'origine d'un succès économique territorial, mais le développement à l'échelle régionale, relativement durable par effet d'entraînement, ne peut intervenir que par l'intervention massive de la puissance publique dans les investissements en infrastructures de transport ou d'accompagnement des secteurs économiques, comme ce fut le cas pour la mise en place de l'agro-industrie dans la région de Santa Cruz. Quant au rôle des territoires dans le changement du système de relation avec l'État, le changement radical de régime politique en Bolivie, intervenu au milieu de la première décennie du XXI^e siècle est un signal fort de la part des communautés territorialisées de la périphérie du monde à démontrer leurs capacités révolutionnaires pour déjouer les stratégies d'accaparement des acteurs transnationaux et pour peser sur l'orientation politique de l'État (De la Fuente, 2002).

7.3.1 La classe dominante et ses alliances

Tout comme dans les territoires intégrés aux centres, les acteurs territoriaux de la périphérie du monde ne sont pas homogènes et constituent des classes dont les intérêts sont parfois antagonistes. S'il y existe une classe dominante comme partout, ses caractéristiques intrinsèques en revanche en font un groupe social unique aux espaces ultrapériphériques de l'Amérique latine. Le sociologue et politiste René Zavaleta, parlant de la formation de la classe dominante bolivienne, la décrit comme une formation bourgeoise incomplète et impotente, incapable de se suffire et de jouer son rôle historique d'accumulation primitive du capital national (Zavaleta, 2008). À cause de cette incapacité, elle s'est vue obligée pour se maintenir, non pas de trouver des compromis avec les autres formations sociales nationales,

mais de forger des alliances avec d'autres bourgeoisie, régionales ou mondiales, dans un rapport de dépendance (Zavaleta, 1988 : 60). Pour tenter de nous faire prendre la mesure de cette formation bourgeoise incomplète, à la fois confinée territorialement sur les Andes et extravertie dans ses alliances, l'auteur part de la formation d'une classe dominante fort différente de celle de la Bolivie qui est celle de l'Allemagne (Zavaleta, 1989). L'unité de l'Allemagne est intervenue assez tard dans un monde fermé, déjà partagé par les deux puissances européennes qui ont réalisé l'alliance du capitalisme et de la démocratie libérale bourgeoise : en Angleterre d'où est partie la révolution industrielle, en France où une révolution politique et sociale a permis à une bourgeoisie de redéfinir l'État-nation à son image. Pour rattraper son retard, l'Allemagne s'est appuyé sur un État fort et autoritaire pour définir sa classe dominante : « *La bourgeoisie se révèle ainsi être une classe construite pour l'État et non une classe qui construit l'État*²³⁶ » (Zavaleta, 1989 : 4). On peut prolonger la remarque de R. Zavaleta à tous les États qui par la suite ont aussi « comblé leur retard » en matière économique et en matière de construction d'une classe sociale économiquement dominante. C'est le cas du Japon qui a mené en parallèle sa propre voie de construction d'un État autoritaire qui secrète sa classe économique dominante qui veut sa part d'espace dans un monde déjà partagé. C'est aussi le cas des NPI qui, dans un monde pacifié, ont aussi comblé un retard économique à partir d'un État fort qui secrète sa propre bourgeoisie et/ou s'allie avec les vieilles diasporas d'entrepreneurs d'origine étrangère²³⁷. C'est assez paradoxal de constater qu'à l'ère du marché global, du triomphe de l'idéologie de l'« anarchie mercantiliste », les territoires qui arrivent à combler leur retard économique construisent leur succès sur une équation État fort – bourgeoisie locale dynamique. R. Zavaleta affirme même que « *l'État est proportionnel à la rotation du capital* » (Zavaleta, 1989 : 51), considérant que plus un État est capable de capter de la plus-value, plus la construction nationale sera complète. Ce modèle d'État fort générant sa propre bourgeoisie semble être le fil conducteur de l'idéologie et de l'action politique du MAS, théorisé par ses dirigeants qui souhaitent créer

²³⁶ « La burguesía resulta así una clase construida por el Estado y no una clase que construye el Estado ».

²³⁷ Dans la plupart des NPIA, Indonésie, Malaisie, Thaïlande, etc., la présence de communautés d'entrepreneurs chinois a constitué un facteur bénéfique du décollage économique, même si leur intégration ne fut pas toujours facilitée.

les conditions de l'émergence d'une bourgeoisie amérindienne, en utilisant ouvertement un discours de décolonisation.

La construction des États-nations latino-américains, nous l'avons vu, fut laborieuse, chaotique et pour certains États comme la Bolivie, incomplète. Incomplète aussi est la formation de sa classe dominante, incapable, malgré les immenses richesses extraites du pays, de retenir les excédents qui auraient constitué l'accumulation primitive du capital indispensable à son développement et à celui du pays. La bourgeoisie agro-industrielle de Santa Cruz est de constitution trop récente pour connaître avec certitude le rôle qu'elle pourrait tenir dans un éventuel décollage économique du pays. Ses succès économiques au niveau régional n'apparaissent pas comme un gage de succès plus global et elle éprouve des difficultés à traduire ce succès en une puissance politique incontournable, entretenant avec l'État des rapports complexes et ambigus. Vieille oligarchie minière et nouvelle oligarchie agro-industrielle partagent en commun un goût pour la propriété foncière de grande taille. Les deux grandes révolutions politiques et sociales qu'a connues la Bolivie, celle de 1952 et celle de 2005, vont mettre la question foncière au centre des enjeux.

7.3.2 Les basculements d'axe des mouvements sociaux : Syndical minier/Syndical paysan/Territorial indigène

Le sentiment de faiblesse et d'incomplétude que dégage l'État bolivien provient d'abord des défaillances et des lacunes des classes dominantes qui en ont tenu les rênes durant près de deux siècles et se sont montrées incapables d'en faire un lieu de négociation ouvert à toutes les classes, dominantes comme dominées pour élaborer un pacte de gouvernance qui aurait assuré un solide fonctionnement démocratique, prélude à une véritable prospérité économique. L'État fut au contraire une machine à exclure et à marginaliser. L'histoire des mouvements sociaux en Bolivie est celle de la lutte des classes dominées contre les oligarchies rivées sur des pratiques précapitalistes comme l'engouement pour la propriété latifundiaire. Mais c'est aussi une histoire de lutte *contre* l'État, dans une posture de défiance vis-à-vis un corps étranger aliénant, dominant et coercitif, puis, dans un processus de conscientisation progressive, de lutte *pour la conquête* du pouvoir de l'État.

Cette conscientisation progressive commence par celle de la classe ouvrière minière. Sa maturité précoce étonne son chroniqueur spécialiste qu'est René Zavaleta qui cite des extraits

de la thèse de Pulacayo²³⁸ : « [...] *La révolution prolétarienne en Bolivie ne signifie pas exclure les autres couches exploitées de la nation, mais alliance révolutionnaire du prolétariat avec les paysans, les artisans, et les autres secteurs de la petite bourgeoisie urbaine*²³⁹ ». Une telle précocité et maturité politique a placé les mineurs comme fers de lance du mouvement syndical unitaire bolivien autour de la COB qui a acquis son prestige dans de nombreuses luttes contre les oligarchies minières et latifundistes au pouvoir et contre l'État. Notons que la thèse de Pulacayo donne un sens restrictif au mot prolétariat qui est synonyme de classe ouvrière, voire, de classe ouvrière minière. Une telle restriction, support d'une vision hégémonique de la classe ouvrière minière, va introduire des frictions au sein de la COB, prélude à son déclin, lorsque les grandes masses *campesinas* et *indígenas* arriveront à un degré de conscientisation politique qui leur fera demander le *leadership* syndical, et, devant le refus des syndicats ouvriers miniers et urbains, à une autonomisation de la représentation du monde rural amérindien.

Cette dynamique des mouvements sociaux en Bolivie, si elle n'a pas changé leur nature révolutionnaire comme en témoigne les mutations politiques majeures de 1952 et 2005, se traduit par des évolutions diverses sur la nature des institutions de représentation, sur l'hégémonie de la classe sociale capable de mobilisation et d'imposition de son discours, sur les changements d'objectifs ou plutôt des moyens d'atteindre les objectifs :

- **Changement de classe hégémonique révolutionnaire** : la classe révolutionnaire historique est le prolétariat minier. De ces rangs sont sortis les dirigeants qui ont encadré la révolution de 1952 et mené à terme la réforme agraire pour les « alliés » *campesinos/indígenas*. Avec la montée en puissance de ces derniers, le *leadership* révolutionnaire change de mains. Lors de la révolution par les urnes de 2005, précédée par les soulèvements populaires médiatisés comme les « guerres de l'eau » de Cochabamba et El Alto et la « guerre du gaz » de 2003, c'est un dirigeant issu des

²³⁸ Texte fondateur de la Fédération des Travailleurs Miniers de Bolivie (FTMB) approuvé et publié dès 1946.

²³⁹ “La revolución proletaria en Bolivia no quiere decir excluir a las otras capas explotadas de la nación, sino alianza revolucionaria del proletariado con los campesinos, artesanos, y otros sectores de la pequeña burguesía ciudadana”

mouvements *campesinos / indígenas*, Evo Morales, qui sera élu Président de la République. Dans ce cas de figure, ce sont les mineurs qui sont devenus à leur tour des alliés du processus révolutionnaire dirigé par les syndicats paysans et les organisations indigènes communautaires. Parallèlement, des structures de représentation territoriales urbaines, comme la FEJUVE²⁴⁰ à El Alto, ont réussi à construire un redoutable pouvoir de mobilisation.

- **D'une représentation syndicale à revendication sectorielle à une représentation communautariste à revendication territoriale :** entre la révolution de 1952 et l'avènement de l'État plurinational en 2009²⁴¹, l'encadrement des mouvements sociaux a changé de nature. Au commencement, la COB est une centrale ouvrière qui a pour objectif d'améliorer les conditions de vie de ses affiliés par des revendications de type sectoriel ou corporatif. Avec la montée en puissance des syndicats paysans (CSCB, CSUTCB, etc.), les revendications prioritaires se tournent vers l'attribution de terres comme moyens de subsistance (revendication en tant que *campesinos*). Enfin, avec les institutions de représentation collective des communautés rurales amérindiennes (CIDOB, CONAMAQ, CSUTCB canal Quispe), les revendications quittent le terrain économique pour devenir politiques et culturelles (revendication en tant que *indígenas*). On ne demande plus des terres à cultiver mais le retour des territoires ancestraux spoliés par la colonisation et l'État républicain.
- **Changement d'objectifs et de moyens :** la terre, puis le territoire sont devenus les enjeux centraux des mouvements sociaux en Bolivie, au détriment des objectifs sectoriels. Même les revendications urbaines en termes d'équipements sont territorialisées avec des formes de représentations collectives par quartiers. Les changements d'objectifs s'accompagnent aussi de changement de moyens de parvenir à ses fins. Ainsi, l'État ne figure plus dans la liste des ennemis à combattre mais devient, soit un partenaire avec qui négocier (CIDOB, CONAMAQ), soit un lieu de pouvoir à conquérir (CSUTCB, syndicats de *cocaleros*).

²⁴⁰ Federación de Juntas Vecinales.

²⁴¹ Le 7 février 2009, date de la promulgation de la nouvelle Constitution Politique de la Bolivie.

En prenant du recul historique, on s'aperçoit que les mouvements sociaux de la Bolivie se sont toujours abreuvés à la *matrice territoriale*, même lors des « glorieuses à la bolivienne » où l'État a pris le contrôle des ressources et de l'appareil productif du pays lors de la révolution de 1952, et a donc favorisé le développement des *matrices de classe* (syndicales, sectorielles et corporatives). C'est une caractéristique d'une République qui s'est construite sur l'exclusion : exclusion des Amérindiens à cause de la couleur de leur peau, exclusion des habitants des Terres basses pour leur situation périphérique. Ces territoires périphérisés par un centre excluant sont des lieux de l'identité à partir duquel on partira en lutte contre ce centre pour exiger son *inclusion* mais aussi la reconnaissance de ses *particularismes*. Les grandes entreprises d'État de plusieurs milliers de salariés ont consacré, comme interlocuteurs privilégiés, des mouvements sociaux issus de la matrice de classe, tel que la puissante Confédération des travailleurs Boliviens (de son sigle espagnol COB). Mais lorsque la NPE a démantelé ces entreprises, le centre de gravité des mouvements sociaux s'est déplacé vers les matrices territoriales. C'est l'époque du dédoublement de la CSUTB et de la montée en puissance des syndicats de *cocaleros*, mais aussi d'autres mouvements strictement territoriaux comme la CIDOB ou le CONAMAQ. Du point de vue strict de la genèse des mouvements sociaux, la matrice de classe n'a finalement été qu'une parenthèse qui, une fois refermée, n'a laissé qu'une trace superficielle dans la dénomination (par exemple syndicat qui désigne des réalités fort différentes) et peut-être l'organisation (confédération).

La contestation, lors de la première vague de réforme néolibérale, fut symbolique sans doute parce que les privatisations ne touchaient que marginalement les masses paysannes et le prolétariat urbain d'El Alto et de Cochabamba. Ils ne prennent pas l'avion, peu le train et très peu disposent de revenus suffisants pour utiliser les services de téléphonie ou d'internet. Quant à l'électricité elle est prise en charge par des dizaines de coopératives sur tout le territoire national. Mais lors de la mise en œuvre de la privatisation de l'eau à Cochabamba, puis à El Alto, les mouvements sociaux territoriaux, urbains comme ruraux se sont soulevés contre ce qu'ils considéraient comme un cadeau à des acteurs multinationaux d'une ressource collective. Et sur la lancée, les révoltes ont aussi mis un coup d'arrêt à une privatisation de l'exploitation du gaz, considéré aussi comme une ressource collective.

Ulrich Beck a sans doute raison de signaler que les potentialités révolutionnaires des acteurs sociaux des territoires intégrés aux centres se sont diluées au profit des conseils

d'administration des firmes transnationales qui usent de ce potentiel retrouvé pour concocter les révolutions économiques et sociales dévastatrices pour les territoires. Il faudrait sans doute chercher dans les ruses et les stratégies du capitalisme avec des inventions comme l'« ascenseur social » (possibilité virtuelle de changer de classe sociale), les « classes moyennes » (abandon symbolique des attributs du prolétariat et adoption tout aussi symbolique des attributs de la bourgeoisie) pour expliquer la dilution du potentiel des classes dominées à être les acteurs de changement.

Rien de tel n'existe encore dans les territoires de la périphérie du monde où les rapports sociaux sont plus hermétiques et les possibilités de changement de classe quasi nulles. Le potentiel révolutionnaire des classes dominées territorialisées se révèle d'autant plus puissant qu'il s'est réveillé en Bolivie sans l'aide des dirigeants politiques et même syndicaux discrédités par leur compromission dans des alliances antisociales et anti-territoriales avec des acteurs transnationaux. Les mouvements sociaux de Bolivie, à travers trois révoltes emblématiques, ont mis en échec deux firmes multinationales (Bechtel, filiale de Halliburton à Cochabamba ; Suez-Lyonnaise des Eaux à La Paz-El Alto), ainsi qu'un puissant consortium de firmes œuvrant dans la filière hydrocarbure : Pacific LNG. Ces victoires ont été le prélude à un changement politique majeur avec des répercussions dans l'organisation spatiale de l'État et des territoires. Ils ont constitué un exemple qui a fait tache d'huile au niveau régional. Ainsi, dans l'Argentine voisine, un consortium mené par Suez-Lyonnaise des eaux, qui exploitait avec succès depuis plus d'une décennie la distribution de l'eau dans les agglomérations de Buenos Aires, Santa Fe et Cordoba a été mis en difficulté jusqu'à renoncer à ses concessions entre 2006 et 2007 (Ceneña, 2009). Quant à l'Uruguay, il a fait inscrire en 2004 dans sa Constitution l'impossibilité de privatiser les services liés à la distribution de l'eau (Akhmouch, 2009).

7.3.3 Conséquences spatiales : l'enjeu de la maîtrise de la terre et du territoire

Le rôle central des mouvements sociaux, en particulier les organisations *campesinas*, dans les changements politiques de la première décennie du XXI^e siècle s'est traduit par d'importantes conséquences spatiales : ils ont fait inscrire dans la Constitution le principe de l'autonomie des territoires et poussé au renforcement des politiques de décentralisation qui leur avaient si bien réussi. Pourtant, à peine installé au pouvoir, le MAS tergiversait sur ses engagements envers l'autonomie territoriale, conformément aux principes qui veulent que l'autonomie

territoriale et la décentralisation, dans les périphéries du monde, soient des modes de gouvernance qui conviennent aux gouvernements néolibéraux, tandis qu'un État centralisé doté d'une planification autoritaire convient mieux aux gouvernements socialistes ou nationalistes qui souhaitent restaurer l'autorité de l'État.

Malgré des velléités planificatrices, le gouvernement d'Evo Morales a fini par mettre en place des outils d'organisation du territoire (TIOC²⁴², autonomie régionale, etc.) qui devraient faciliter un processus d'autonomisation conforme aux aspirations des bases sociales qui l'ont élu. Il n'a toutefois pas mis en cause les autonomies territoriales déjà en place (les Départements et les Municipales) et décriées comme des survivances coloniales. En ce sens, les aspirations des communautés amérindiennes à la maîtrise de la terre et à l'autonomie de leurs territoires retrouvés rejoignent la volonté des sociétés créoles de l'Orient de conserver une autonomie territoriale conquise sur un État auparavant hyper-centralisateur.

Autonomie territoriale comme principe de fonctionnement et de prise de décision, et décentralisation comme mode de gouvernance spatiale de l'État, semblent être un paradigme acquis sur lequel il sera difficile de revenir.

7.4 L'État : impacts des politiques publiques sur les dynamiques territoriales

L'autonomie territoriale semble *a priori* mieux convenir au libéralisme économique qui prône la dérégulation de l'économie et la réduction des domaines d'intervention de l'État, alors que les régimes étatiques centralisateurs sont plus enclins à recourir à la planification autoritaire, avec objectifs affichés, sectoriels et régionaux. Un changement de régime politique est intervenu durant la rédaction de cette thèse. L'alternance a fait basculer le pays d'une ère de dérégulation économique et privatisation des activités à un nouvel épisode étatique dans lequel les forces sociales du pays ont porté au pouvoir un gouvernement qui affiche une ambition socialiste/indigéniste. Par certains aspects (nationalisation des hydrocarbures, mesures sociales, réforme territoriale favorable aux communautés rurales amérindiennes), le

²⁴² Territorios Indígenas Originarios Campesinos.

changement politique se veut radical et a donc constitué une aubaine pour vérifier cette première hypothèse.

En un demi-siècle, l'État vers où convergent les signaux de pressions de tous les acteurs aura connu une révolution qui a mis fin à une République créole raciste, deux décennies de dictatures militaires, un virage néolibéral, des lois de décentralisation innovantes et enfin une nouvelle révolution par les urnes qui a pour ambition de mettre fin à une décennie de politiques néolibérales. Alors que la réduction de l'État et la dilution du politique semblaient inéluctables dans un monde globalisé, les acteurs des mouvements sociaux des territoires de la périphérie du monde remettent au centre cette dimension politique dont le retour est lié au retour de l'État en tant qu'acteur systémique central.

Si nous resituons les politiques de l'État durant ce demi-siècle dans une perspective systémique, on peut les considérer comme des boucles de rétroaction pour alléger la pression d'un côté puis de l'autre car les signaux de pression des différents acteurs sont antagonistes.

7.4.1 La réforme agraire et la colonisation de l'Orient

La révolution de 1952 suivie de la réforme agraire de 1953 a été diversement analysée. Si (presque) tous les auteurs s'accordent pour dire que ce furent des événements majeurs de la vie politique et sociale de la Bolivie (un « moment constitutif » selon l'expression de R. Zavaleta), les appréciations peuvent diverger. On trouve parmi les habituelles critiques, des « experts » qui regardent le processus à travers leurs lunettes macroéconomiques et déplorent que la distribution de terres aux paysans aboutisse à la formation de *minifundios* non viables. D'autres critiques concernent l'absence de mesures techniques d'accompagnement (Roux, 2006). Les critiques techniques sont doublées de critiques politiques, mettant en relief l'objectif central de la réforme qui aurait été de développer l'agriculture capitaliste (Vargas, document non daté du Ministère des autonomies). Des spécialistes de la question agraire (Urioste, 2007) ou des politiques publiques (Antezana, 2006) font en revanche un bilan plus circonstancié, tant en termes économiques que sociaux ou politiques.

Quels ont été les objectifs de cette réforme ? De l'aveu même de son principal protagoniste, le président de la République d'alors, Victor Paz Estenssoro, le MNR au pouvoir n'a pas prêté assez attention à cette réforme, concentrant toute son énergie et les ressources à la

nationalisation des mines et aux projets d'industrialisation du pays (Urioste, 2007). Le pouvoir s'est contenté d'entériner une situation de fait : l'occupation des *haciendas* par les paysans amérindiens sur l'*Altiplano* et les vallées de Cochabamba. C'est une insurrection qui a bien aidé le MNR à conquérir le pouvoir et celui-ci ne pouvait que légaliser cette prise de la terre par la force. En revanche, si le pouvoir MNR a répondu aux signaux de pression des communautés rurales des Andes, il s'est bien gardé de légiférer sur les immenses terres disponibles de l'Orient, les transformant, par cette inertie même, en soupape de sécurité à la fois pour les grands propriétaires terriens déchus et pour les laissés pour compte de la réforme agraire. Ce refus, ou cette négligence, de donner un statut foncier clair aux terres de l'Orient y a reporté les situations d'abus, d'accaparement indus et d'injustice qui avaient abouti à l'insurrection rurale amérindienne. Cela a été flagrant durant les dictatures militaires où des dizaines de milliers d'hectares ont été accaparés ou prébendés par les gens proches du pouvoir. Il semblerait que la réforme agraire de 1953, au-delà d'une forte charge symbolique, ne soit pas allée au-delà de la promulgation de la loi à Ucareña (Cochabamba), libérant la main-d'œuvre rurale de toute servitude et distribuant la terre aux communautés amérindiennes. Comme cela va être souvent le cas en Bolivie, l'absence de l'État dans les territoires fait que les communautés amérindiennes se sont organisées elles-mêmes. Ainsi, concernant la propriété foncière, la plupart des communautés de l'*Altiplano* ont opté pour un modèle complexe entre la propriété collective et l'attribution familiale de parcelles. Cela reflète le caractère paradoxalement individualiste de l'organisation collective des communautés aymaras tel que l'avait signalé Xavier Albó. Le tableau 7.1 résume les apports et les limites d'une réforme agraire qui, si elle consacre le changement de statut de serf à citoyen à part entière pour la population rurale amérindienne, a laissé à peu près tous les problèmes en suspens.

Les problèmes de pression foncière sur la petite propriété andine, que des auteurs comme Miguel Urioste rappellent qu'ils datent d'avant la réforme agraire de 1953²⁴³, vont, petit à petit, se dégrader tout au long des décennies des années 50 à nos jours, et mettre en péril l'agriculture andine. Pour éviter d'aggraver un exode rural qui crée déjà des problèmes

²⁴³ Confirmé par le Censo Agropecuario de 1950: 29% des propriétés ont moins de 1 ha et 60% moins de 5 ha.

explosifs à El Alto, la colonisation des terres de l’Orient représente une solution pour faire baisser la pression, à la fois sur les *minifundios* andins et l’agglomération de La Paz – El Alto.

Tableau 7.1. Apports et manquements de la réforme agraire de 1953

	Réalisations	Manquements ou difficultés
Dimension sociale	fin d’un régime raciste de servage Accession des Amérindiens à la citoyenneté à part entière	Paternalisme
Régime foncier	Récupération de la propriété par la paysannerie amérindienne	Incompréhension des aspirations. Refus de la dichotomie propriété individuelle/propriété collective Pression foncière : minifundios
Dimension politique	Premiers pas dans la prise de conscience et la reconquête politique	Clientélisme : noyautage des organisations paysannes
Dimension économique	Récupération des produits du travail	Situations contrastées en fonction de la proximité des marchés urbains, de la qualité des sols, de la pression foncière
Dimension technique	Récupération des savoir-faire traditionnels	Absence ou insuffisance d’accompagnement technique : Crédit, centres de services, centres de ressources, formation, techniciens ruraux, etc.

Sources : élaboration personnelle

Cependant, la grande propriété latifundiaire, éradiquée dans les Andes, s’est reconstituée dans l’Orient, particulièrement sur les riches terres fertiles au Nord de Santa Cruz. Qui plus est, l’aide financière des États-Unis et un effort sans précédent de l’État pour doter cette région d’infrastructures et d’équipements collectifs, ont constitué la base d’un développement d’une agro-industrie relativement prospère. D’authentiques entreprises agro-industrielles voisinent avec d’immenses propriétés latifundiaries. La littérature relate des dons de la part de gouvernements militaires ou des accaparements de la part de membres du gouvernement de

50 000 ou même 100 000 hectares dans l'Orient bolivien. Dans ces conditions d'*imbroglio* maintenues par une puissante oligarchie orientale, on comprend que les politiques publiques de colonisation à l'égard des paysans andins soient restées si timorées. Les vagues de migrations qui ont peuplé le Chapare ainsi que le Nord de Santa Cruz, de Yapacani à San Julian sont le fait de migrations spontanées, après que l'État ait timidement lancé de modestes programmes de colonisation.

7.4.2 Les grandes crises des années 80 et le virage néolibéral

Avec la révolution de 1952 allait surgir sur la scène politique et sociale un puissant pouvoir syndical qui contraste avec la traditionnelle faiblesse du pouvoir politique. Le MNR, pas plus que les partis bourgeois, libéraux et conservateurs auparavant, n'arrivera pas à trouver un consensus avec la société civile pour trouver un compromis entre dépenses sociales et accumulation qui lui aurait permis de mettre en œuvre une politique économique. Après une courte période de cogouvernement, la COB prendra ses distances et deviendra une sorte d'État dans l'État. Cette faiblesse congénitale du pouvoir politique, donc de l'État, a favorisé la période de coups d'État militaires qui sont autant de périodes d'autoritarisme et de répression pour réduire le pouvoir syndical²⁴⁴. Mais la source de la puissance syndicale est aussi celle de sa faiblesse. Les dirigeants syndicaux sont soumis à une pression permanente des bases qui fait qu'ils se révèlent incapables de hiérarchiser les revendications, ni *a fortiori* de trouver un compromis pour rendre viable la vie économique, politique et sociale. Lorsque la démocratie fut rétablie et stabilisée dans la décennie 80, la chute des cours de l'étain allait enfoncer la Bolivie dans une crise économique de grande ampleur avec une hyperinflation impossible à juguler. En effet, les positions souvent maximalistes des syndicats ont participé à mettre en place un niveau de dépenses sociales auxquelles la dégradation de la seule source de revenu, l'étain, empêchait de subvenir. En 1985, Victor Paz Estenssoro à la tête du même MNR allait faire une sorte de révolution à l'envers, c'est-à-dire qu'il fit prendre à l'économie un virage néolibéral en adoptant des mesures drastiques de réduction de l'État et d'ouverture du capital de secteurs-clés, comme le secteur bancaire, le tout sous la direction des institutions

²⁴⁴ Cette situation n'est pas spécifique à la Bolivie mais concernant l'ensemble des pays d'Amérique latine.

internationales. Ce brutal coup de barre à 180°, dénommé *Nouvelle Politique Économique* (NPE), fut un véritable « remède de cheval » dont les coûts sociaux (arrêt des dépenses sociales, précarisation de l'emploi, etc.) ont été dans un premier temps acceptés parce que l'hyperinflation était enfin jugulée et le pays renouait avec des taux de croissance positifs.

Du point de vue des transformations territoriales, cette période de libéralisation économique correspond à un tournant majeur dans la dynamique des villes et des campagnes. Elle a constitué le point de départ d'un exode rural intensif qui a fait basculer la Bolivie d'un pays culturellement rural à un pays démographiquement urbain, dont la ville d'El Alto est le meilleur exemple, et qui sera aussi le prélude au basculement démographique de l'Ouest vers l'Est des années 2000.

Outre le renversement de la boucle de rétroaction économique vers les thèses néolibérales, la stabilisation des équilibres macroéconomiques a eu pour effet de rééquilibrer le rapport de force entre pouvoir politique de l'État et pouvoir syndical. Gonzalo Sanchez de Lozada, toujours sous la bannière du MNR, allait raffermir la nouvelle orientation politique libérale et amplifier les mesures de privatisation de l'économie dans la décennie 90. Grisé par ses succès, il oubliait ensuite d'ouvrir les espaces de négociations sociopolitiques indispensables à la consolidation d'un consensus national et gouvernait de façon autoritaire. Lors d'un second mandat, au tournant du siècle, il allait pousser à l'excès la boucle de rétroaction néolibérale jusqu'à la faire exploser et favoriser le retour d'un nouveau cycle étatique à partir de 2005.

7.4.3 L'abandon d'une grande ambition pour le territoire : le projet intégré

Participation Populaire et Décentralisation – Loi INRA – Projet ETPA

Le gouvernement d'inspiration néolibéral de G. Sanchez de Lozada avait une grande ambition pour les territoires ruraux marginalisés de Bolivie : lui forger les outils de son propre développement. Il a lancé pour cela trois lignes de réflexion qui auraient dû aboutir à des lois traitant des trois thèmes complémentaires du développement rural :

- Le thème de la gouvernance territoriale était pris en charge par la loi de participation populaire et la décentralisation administrative (LPP et LDA) ;
- Le thème de la terre et des structures foncières était traité par la loi INRA ;

- Le thème du développement économique était soutenu par une réflexion sur une stratégie de transformation des produits de l'agriculture (ETPA) comprenant les infrastructures et les services à la production, la gestion des ressources, le développement humain et la recherche technologique adaptée à la production et la transformation des produits de l'agriculture.

À l'heure des bilans, on a pu constater que l'ETPA a été purement et simplement abandonnée faute de temps mais aussi faute d'intérêt de la part du premier mandataire puisqu'elle n'a pas été remise à l'ordre du jour pour le second mandat de G. Sanchez de Lozada. Le bilan de la loi INRA est mitigé car le gouvernement n'a pas osé s'attaquer aux immenses propriétés de l'Orient pour séparer « le bon grain de l'ivraie », les biens mal acquis et les authentiques entreprises agro-industrielles. Seule la loi de participation populaire et de décentralisation administrative a été menée au bout de sa logique et donc nous permet de mesurer son impact sur le territoire et tenter une synthèse sur la notion de gouvernance territoriale.

L'impact spatial des mesures d'inspiration néolibérale du gouvernement Sanchez de Lozada se mesure dans la réactivation des espaces économiques par l'arrivée facilitée de nouveaux acteurs transnationaux : espaces miniers stimulés par la demande mondiale de nouveaux métaux ; espaces des hydrocarbures, par la découverte et la mise en exploitation de gisements gaziers ; espaces agro-industriels qui bénéficient d'importants investissements ; espaces économiques urbains où les capitaux de firmes transnationales s'adjugent des secteurs lucratifs de la finance ou des télécommunications.

Mais son impact territorial s'est exercé bien au-delà sans doute des objectifs qu'il s'était fixé en traitant le thème des structures foncières (loi INRA) et celui de la gouvernance des territoires (LPP et LDA). La Décentralisation Administrative est une tentative de déconcentration des services de l'État au niveau du Département. En 2005, elle vivra un tournant majeur lorsque les forces sociales régionales, en particulier, dans les Départements de l'Orient, arracheront du pouvoir exécutif avec (à l'époque le président intérimaire Carlos Mesa) une réforme majeure qui instaure l'élection du Préfet au suffrage universel et non plus par nomination du Président de la République comme auparavant.

En prenant ces mesures, l'État néolibéral du MNR de Sanchez de Lozada répond positivement à la première hypothèse formulée au début de cette thèse et formulée ainsi : *l'État modifie son*

système de relation afin de favoriser l'autonomie des territoires. L'économiste-politologue Manuel de la Fuente, étudiant les motivations de ce gouvernement à mettre en œuvre une telle réforme invoque deux types de signaux de pression (de la Fuente, 2001) : des signaux internes de la part de mouvements sociaux, peut-être abasourdis par la crise, mais qui se reprennent à présent, mais aussi de la part de partenaires ou d'opposants sur l'échiquier politique ; des signaux externes de la part d'acteurs transnationaux (institutions internationales) qui véhiculent le paradigme devenu dominant de l'autonomie territoriale et de la décentralisation. Mais au-delà de ces signaux de pression, qui ont sans doute joué un rôle dans la décision d'implémenter ce type de réforme territoriale, la voie suivie par le gouvernement (décentralisation politique municipale, mais déconcentration technique départementale) nous fait postuler que cette modification du système relationnel étatique se réalise pour satisfaire des objectifs conformes à l'idéologie néolibérale en marche au plus haut sommet de l'État :

- Ces réformes d'organisation territoriale (LPP et LDA) visent en premier lieu à renforcer la *légitimité* de l'État. On a vu comment tout au long de la vie de la République, cet État avait du mal à asseoir sa légitimité, contestée par les communautés amérindiennes, par les mouvements sociaux, par l'institution militaire, par les syndicats. La toute puissance de ces derniers empêchait même tout consensus politique pour sortir de la crise des années 80 dans l'équilibre des mesures sociales et économiques. Au point où en était la crise, le succès des mesures du tournant néolibéral, avec l'enrayement de la spirale hyper-inflationniste et le rétablissement positif des indicateurs macroéconomiques, avait eu pour effet de renforcer la légitimité de l'État tout en affaiblissant l'influence des syndicats. En apportant « de l'État » en des lieux où il ne se rend jamais, sous forme d'une loi favorable à la participation des citoyens, il espère ainsi renforcer cette légitimité dans les territoires où celle-ci a toujours été contestée.
- En sériant les attributions : éducation, santé, culture, sport, petites infrastructures pour les Municipales ; grandes orientations économiques pour l'État, on s'offre les mains libres pour mener une politique économique globale sans souffrir trop de contestation. C'est la théorie du hochet : on donne un dérivatif « participatif » pour occuper les parties susceptibles de contestation d'une politique économique qui va à l'encontre de ses intérêts (Arias, 2004).

La LPP est une réforme extrêmement normée en complète rupture avec les cantons et les formes d'organisation traditionnelle en milieu rural amérindien : Les normes sont d'abord territoriales avec la création *ex nihilo* des 317²⁴⁵ municipes. Ces municipes sont composés d'OTB (Organisation Territoriale de base), charge à la société civile de s'organiser et de demander la création de leur OTB. Ces normes territoriales ont suscité bien des oppositions car il y eut apparemment peu de concertation avec les organisations rurales traditionnelles pour fixer les normes territoriales des municipes. M. de la Fuente cite le cas de « syndicats » paysans obligés de créer des sous-sections car leur aire de cohérence était partagée entre plusieurs municipes (De la Fuente, 2010a). Plus grave encore, l'auteur cite le cas du municipio de Pojo, situé sur la vieille route de Cochabamba à Santa Cruz. Ce municipio est à cheval sur une ligne de crête et les OTB du côté Chapare doivent faire un tour de près de mille kilomètres pour se rendre au chef-lieu situé sur l'autre versant. À terme, ce genre de municipio, peu viable, finit par se scinder. Ces normes territoriales semblent être établies de façon quasi autoritaire comme pour signaler que c'est bien l'État qui pilote le processus. Les normes organisationnelles me semblent en revanche intéressantes puisqu'avec le conseil municipal élu et le comité de vigilance chargé de veiller à la conformité des actes du conseil, en particulier l'exécution du budget, on a un système de pouvoir et contre-pouvoir qui semble taillé pour l'apprentissage de la démocratie et de la négociation. Dans la pratique, M. de la Fuente relate déjà des cas de clientélisme, de corruption locale, de « cooptation manipulée » de dirigeants syndicaux ou indigènes, de manipulation de la part d'ONG agissant dans le secteur, etc., constaté sur le terrain dans quelques municipes de Cochabamba.

Pour ma part, dans mes enquêtes, j'ai pu constater une répartition des rôles dans quelques municipes du Département de Santa Cruz : le maire est souvent un créole ou un métis résident du bourg, tandis que le président du comité de vigilance est systématiquement un indigène résident d'une communauté. Pouvoir et contre-pouvoir semblaient fonctionner en bonne harmonie et les enquêtes en ont été facilitées.

²⁴⁵ 327 selon Fernando Antezana (2006).

Une troisième série de normes de la LPP concerne la planification. La procédure se nomme Planification Participative Municipale (PPM). Il s'agit d'élaborer des documents assez techniques en ayant soin de la concertation. Le Plan de Développement Municipal (PDM) est un document qui contient les priorités de développement municipal négociées entre tous les acteurs. Le Plan Opérationnel Annuel (POA) traduit toutes les décisions prises annuellement. À partir des années 2000, le PDM est doublé d'un plan municipal d'aménagement du territoire²⁴⁶ (PMOT) qui devra s'articuler avec le Plan départemental (PDOT).

Bon an, mal an, les PDM, obligatoires en tant que documents pré-requis pour obtenir les financements à titre de coparticipation, vont se mettre en place. En revanche, les plans d'aménagement (PMOT) auront du mal à se concrétiser, d'abord à cause de leur caractère facultatif, mais aussi du fait de leur caractère quelque peu abstrait, **peu** prospectif et manquant d'actions opérationnelles.

Cette planification participative devrait être un moment fort de la vie politique locale puisqu'il convie les citoyens et les groupements de citoyens à réfléchir ensemble sur un projet territorial. Cependant, les municipes ruraux, et même ceux qui s'organisent autour d'une petite ville, se heurtent à deux types de problèmes pour mettre en œuvre cette planification participative :

- Un problème d'animation de la participation et de réalisation technique des documents réglementaires. Il n'existe pas de personnel formé à ces tâches et en attendant de trouver une solution institutionnelle les municipes, livrés à eux-mêmes, soit renoncent à mettre en œuvre la planification participative, soit contractent des professionnels, en général des ONG, dont les compétences ne sont pas toujours établies et l'éthique parfois douteuse. Une prise en charge institutionnelle est la meilleure réponse qui soit car elle permet un processus d'apprentissage. Ainsi, la préfecture de Santa Cruz a mis en place une officine, FORTEMU, chargée d'aider les municipes à organiser leur planification participative et à élaborer leurs documents réglementaires comme les

²⁴⁶ Plan Municipal de Ordenamiento Territorial.

PMOT. La coopération internationale reste encore une voie explorée faute d'alternative à court terme.

- Une difficulté pour la population à comprendre les enjeux de la planification participative et l'intérêt de l'aménagement du territoire. Les séances de réflexion en commun sur les projets territoriaux sont souvent décevantes. La population perçoit mal l'intérêt de l'aménagement du territoire car il ne débouche pas sur des applications ou des projets concrets. Il faudra sans doute du temps et de l'expérience pour que ces exercices collectifs, qui visent à doter le territoire d'un véritable projet, donnent vraiment des résultats réalistes et exploitables.

En conclusion, la LPP a suscité rejet et suspicion lorsqu'elle a été mise en place dans les années 90 (Vergas, 1998). Son caractère quelque peu technocratique et le fait qu'elle ait été élaborée par un gouvernement néolibéral n'ont pas plaidé en sa faveur. La population semble s'être bien accommodée des outils d'organisation de la gouvernance locale. En particulier, les jeux entre le conseil municipal et le comité de vigilance sont riches d'enseignement sur l'état des sociétés locales et sur l'origine des nœuds conflictuels. En effet, on relate des cas de collaboration, de rivalité, de clientélisme, de corruption et toutes sortes d'interactions variées qui témoignent de la diversité des sociétés locales. En revanche, les outils de planification et d'élaboration de projets territoriaux sont plus difficiles d'accès et demandent des ajustements, des adaptations et de l'expérience pour donner leur pleine mesure. Finalement, les mouvements sociaux, qui avant s'exprimaient dans les instances sectorielles et corporatives qu'étaient les syndicats, se sont repliés sur les territoires et s'organisent à présent selon la logique territoriale. Au point qu'on peut se demander si la loi de participation populaire n'a pas constitué un outil d'aide à la transition des mouvements sociaux vers le territoire, surtout après la loi de 2004 qui ouvre l'accès de la compétition électorale municipales à toutes les associations ou groupements de la société civile habilités ainsi qu'aux peuples indigènes²⁴⁷, alors qu'auparavant, seuls le partis politiques étaient habilités à concourir. 18 partis se sont ainsi présentés aux élections municipales de 1999. Ce nouveau cadre juridique va consacrer le

²⁴⁷ Ley de Agrupaciones Ciudadanas y de Pueblos Indígenas de 2004.

recul parfois spectaculaires des partis politiques traditionnels²⁴⁸ et la prolifération des associations et peuples indigènes dans le jeu électoral municipal (Romero, 2005). Près de 900 associations citoyennes ont fait des démarches en vue d'obtenir l'habilitation à concourir aux élections de 2004. Environ 400 d'entre elles se sont finalement présentées. Mais du fait de cette prolifération des listes citoyennes, le recul réel en termes de présence dans les conseils municipaux des partis politiques traditionnels a été limité.

A contrario, les objectifs supposés des instigateurs de la LPP, à savoir le renforcement de la légitimité de l'État et le détournement des acteurs locaux des enjeux économiques nationaux et globaux n'ont pas été atteints puisque, renforcés par leurs assises territoriales et leur organisation réticulaire, les mouvements sociaux de Bolivie ont déjoué les plans de privatisation de la distribution de l'eau et l'appropriation des ressources en gaz par les firmes transnationales.

7.5 Le paradigme de la gouvernance locale

Avant même la chute du mur de Berlin en 1989 et l'effritement de l'empire soviétique en 1991, qui allait consacrer le capitalisme globaliste comme unique solution au destin du monde, la Bolivie avait déjà réalisé son tournant néolibéral, avec la Nouvelle Politique Économique initiée par Victor Paz Estenssoro en 1985. Cette NPE et ses futurs avatars allaient disposer d'un peu plus d'une décennie pour s'exprimer, appliquant les recettes mises au point par les bailleurs de fonds habituels : désengagement total de l'État de la sphère productive, y compris des secteurs stratégiques comme l'énergie ou basiques comme la distribution de l'eau ; réduction des dépenses sociales (éducation, santé, protection sociale) ; décentralisation, c'est-à-dire délestage des dépenses sociales de l'État sur des entités géographiques subétatiques. L'État n'est plus tenu au devoir d'équité spatiale et d'égalité entre des citoyens. Mais au moment de mettre en forme les réformes de troisième génération²⁴⁹, les mouvements sociaux, assez atones durant cette décennie malgré quelques

²⁴⁸ Avec des pertes d'électorat de 5 à 15% (en nombre de points de pourcentage).

²⁴⁹ Réforme de première génération : privatisation des entreprises publiques, les mines, le transport, les télécommunications, l'électricité.

poussées de fièvre, allaient soulever une vague de contestation qui allait balayer le second gouvernement de G. Sanchez de Lozada en octobre 2003. Comment une telle chose a été possible alors que les deux premières vagues de réformes néolibérales s'étaient déroulées sans véritable contestation ?

Du fait de la territorialisation des mouvements sociaux en Bolivie, les réformes de participation populaire et de décentralisation sont tombées sur un terreau fertile et les ont nourris. C'est particulièrement le cas dans Chapare contrôlé par les syndicats de *cocaleros* affiliés au MAS qui se sont emparés du pouvoir communal dès les élections de 1999 et ont consolidé leur assise électorale sur l'ensemble des municipes des vallées et du Sud de l'*Altiplano*.

En quelque sorte, la stratégie des acteurs transnationaux qui est de diminuer l'État dans ses capacités d'action a rencontré un écho inattendu, dans la phase tactique de transfert de certaines de ses compétences et moyens vers des niveaux inférieurs de son organisation spatiale, chez les acteurs locaux qui s'en sont servis pour lutter victorieusement contre ces acteurs transnationaux.

De cette rencontre particulière aux conséquences inédites, il s'est conçu une nouvelle gouvernance locale, peut-être pas tout à fait conforme à ce que souhaitaient ses promoteurs initiaux. Il apparaît important d'explorer ou de revisiter les concepts mobilisés autour de cette gouvernance locale, comme participation, décentralisation ou autonomie.

7.5.1 Gouvernance locale dans un réseau mondial

Le retour au territoire des mouvements sociaux ne signifie pas un repli sur soi bien au contraire. Le territoire est la base à partir duquel on construit les luttes locales en les nourrissant à l'aide des ressources du réseau dans deux directions : la consolidation d'alliances avec d'autres mouvements sociaux au niveau mondial ; la médiatisation des luttes. Ainsi, les mouvements sociaux victorieux de la *guerre de l'eau* à Cochabamba se sont servis des ressources du Web pour médiatiser leur lutte et trouver d'indispensables alliés dans les mouvements altermondialistes qui étendent leur réseau d'activistes dans le monde entier à partir de l'Europe et du continent nord-américains. Le succès de la *guerre de l'eau* est d'ailleurs dû à une conjonction d'innovations locales (par exemple la coordination de la lutte

est confiée non pas à des syndicats classiques, mais à une *Coordinadora*²⁵⁰, sorte de comité de lutte à fonctionnement ouvert et démocratique) et une campagne d'activistes dans les pays du Nord pour faire pression sur les firmes transnationales impliquées et les gouvernements des pays d'où sont issues ces firmes (Mayorga, Cordova, 2008). Et par la grâce de ce même réseau informatique, les mouvements sociaux de Cochabamba deviennent des experts que l'on consulte pour leur expérience de confrontation avec des acteurs transnationaux. Les mouvements indigènes ont pris conscience de leur continentalité et n'hésitent pas à passer par-dessus les représentations officielles des États-nations pour accéder aux sommets internationaux où ils estiment qu'ils sont les seuls à pouvoir parler en leur nom propre (Sassen, 2007).

7.5.2 Qu'est-ce que la « participation » ?

Ce qui étonne l'observateur lors de conflits sociaux en Bolivie, c'est la capacité de mobilisation, la participation massive, la discipline, la détermination, une sorte de soumission aussi. Cette puissance de la mobilisation se retrouve dans les Andes comme dans l'Orient. Là, les matrices qui unissent les mouvements sont à la fois corporatives (on part au *Cabildo*²⁵¹ ensemble à partir de son lieu de travail), culturelle et symboliquement territoriales car on « lutte contre l'État qui nous spolie collectivement en tant qu'habitant de l'Orient ». Mais la grande différence entre les mouvements sociaux de l'Occident et de l'Orient réside dans l'encadrement. À Santa Cruz, toute la contestation est contrôlée par le Comité pro Santa Cruz. Il est difficile de faire entendre une voix dissidente, car elle sera ostracisée comme une parole de trahison. Dans les Andes, le pouvoir appartient à la base. Le *leader* n'est que le porte-parole de la contestation et doit lui rendre compte de toute initiative. Dans ce mode de prise de décision extrêmement participatif, c'est souvent la position la plus radicale qui est adoptée. Cette soumission, réelle et symbolique, du chef à la base s'est résumée par la volte-face d'Evo Morales lorsqu'il avait tenté de retirer brutalement la subvention de l'État au prix des carburants en début de l'année 2011. La réaction de population fut à ce point violente que le

²⁵⁰ Coordinadora por la Defensa del Agua y de la Vida

²⁵¹ Le *Cabildo* est plus qu'une simple manifestation pour exprimer son mécontentement. Il y a aussi l'idée d'un rassemblement pour décider ensemble d'un point important de la gouvernance de la cité.

Président retira aussitôt la mesure²⁵². Pour expliquer sa reculade, il s'exprima dans les médias avec la formule « *mando obedeciendo*²⁵³ » paraphrasant les paroles du sous-commandant Marcos, figure médiatique de la contestation dans le Chiapas mexicain. Cette anecdote est symptomatique de la relation complexe et tendue entre l'État et la société en Bolivie. Jusqu'à présent, la Bolivie n'a jamais pu trouver le « consensus accumulatif » qui lui aurait permis un décollage économique, compte-tenu des richesses déjà extraites ou encore contenues dans son sous-sol. Ni la bourgeoisie incomplète du début de la République, ni l'État politico-syndical MNR issu de la révolution de 1952 n'ont obtenu ce consensus. L'État plurinational d'Evo Morales et du MAS y parviendra-t-il ? M. de la Fuente reste dubitatif (2010b) constatant que le modèle économique du MAS n'a pas changé, puisqu'il mise toujours sur l'économie de rente minière et n'a aucun projet pour l'économie paysanne. Après un mandat où il était nécessaire, socialement et politiquement, de relancer les dépenses sociales, le gouvernement plurinational de Bolivie arrive à un tournant, au début de la décennie 10, où il lui faudra trouver l'équation qui lui permettra de trouver ce fameux *consensus acumulatif* afin d'équilibrer les dépenses sociales et les investissements productifs et donc de définir et de pérenniser un modèle économique. Tous les autres régimes ont échoué à le trouver.

En quelque sorte, ce qui semble à tous une nouveauté (même si elle compte déjà pratiquement trois décennies de pratiques), la participation populaire, l'approche et les méthodes participatives, les communautés andines semblent les pratiquer depuis toujours comme outil de contrôle social. Mais les méthodes participatives constituent-ils vraiment de bons outils de négociation, d'apprentissage de la démocratie ? Permettent-elles de situer à coup sûr où se situe l'intérêt général ? Et qu'est-ce donc que la participation ? Une recension des pratiques qui se réclament de *l'approche participative* débouche sur cette typologie :

²⁵² La mesure est nommée *gazolinazo* pour exprimer sa brutalité. Les suffixe azo est un augmentatif qui exprime un impact important : surazo = coup de froid venu du Sud ; golazo = un but splendide en football ; gazolinazo = un véritable coup de bambou sur le prix du carburant.

²⁵³ Je dirige en obéissant (sous-entendu à la base).

- Le participatif comme nouvelle exigence de la gouvernance des institutions internationales
- Méthodes de recherche participatives
- Pratiques nouvelles de la démocratie locale
- Pratiques traditionnelles des communautés amérindiennes

Le *participatif* est un concept qui commence à dater mais continue à être en vogue, assez largement adopté et diffusé, comme exigence de gouvernance, par les institutions internationales, les ONG ou les scientifiques qui réfléchissent sur la gouvernance locale ou les projets à dimension territoriale. La Banque Mondiale fait grand usage du terme en l'associant par exemple au vieux terme de développement (développement communautaire participatif). Mais, elle n'en donne pas une définition, enjoignant chaque institution à définir la sienne. La FAO, de son côté, lie le participatif aux notions d'équité, d'accès aux ressources et d'harmonie dans les rapports sociaux. Le FMI et la Banque Mondiale recommandent aux pays qui élaborent leur document de stratégie de lutte contre la pauvreté (DSLCP) de recourir à un processus participatif afin de recueillir l'assentiment de l'« opinion publique ». Mais les critères d'éligibilité concernant la participation, présentés à l'époque comme innovants (Cling J.-P., Rafazindrakoto M., Roubaud J.-F., 2002), sont à la fois vagues (société civile et secteur privé) et restrictifs (critère de légitimité, de représentativité et de capacité) pour présélectionner de fait des acteurs déjà bien identifiés (ONG-courtiers, faux-nez de l'administration ou même du secteur privé). Les territoires de la périphérie du monde ont du mal à faire émerger des organisations représentatives et lorsqu'ils y parviennent ces organisations sont ignorées par les institutions internationales ou ne sont pas considérées comme des interlocuteurs valables. On en arrive à des aberrations comme celle relatée par les auteurs cités plus haut où le DSLCP du Nicaragua faisait apparaître dans les priorités la privatisation de l'eau alors que ni les organisations sociales, ni les parlementaires du pays n'y étaient favorables. On le voit, le participatif figure toujours dans le vocabulaire des institutions internationales mais qui se gardent bien de rentrer dans le détail des rapports de force et des conflits réels du pays, et d'analyser quels groupes se sont emparés de la rédaction de la DSLCP. Les DSLCP les plus récents ne montrent pas d'évolution notable dans l'organisation de la participation. Ainsi, dans une échelle d'intensité de la participation qui irait de : 1) Information, 2) Consultation, 3) Participation stratégique partielle, 4) Participation

stratégique complète, 5) Prise de décision, 6) Maîtrise locale partielle de l'élaboration et de l'implémentation des projets, 7) Maîtrise locale complète de l'élaboration et de l'implémentation des projets, la position inchangée du couple BM/FMI débouche sur des pratiques qui atteignent au mieux le niveau deux (consultation). Le plus souvent il ne dépasse pas le premier niveau de la participation (Information) qui se résume à un atelier où l'on convoque quelques représentants de la société civile, comme c'est le cas par exemple pour le DSLCP de la Mauritanie où l'auteur exprime la qualité de la participation par le fait que les représentants de la société civile aient pu exprimer librement des critiques vis-à-vis du gouvernement.

Pour les acteurs amenés à faire du terrain comme les chercheurs ou les ONG, l'approche participative donne lieu à une abondante variété de méthodes, parfois théorisées et même répertoriées. Ainsi le Vlamms Instituut vor Wettenschapelijk édite un guide des méthodes participatives qui n'en détaille pas moins de 13 (Slocum et Al., 2006). Le travail du Géographe Patrick d'Aquino sur les méthodes de participation ascendante en fait un spécialiste des théories de l'approche participative et des pratiques des méthodes ascendantes (d'Aquino, 2002a, 2002b). Pour cet auteur, soucieux autant de théories que d'applications empiriques, ne méritent le label de participatif que les expériences du septième niveau de l'échelle exposée plus haut. Certains acteurs comme le CIAT²⁵⁴ se veulent pragmatiques. Les méthodes participatives qu'ils développent permettent de résoudre des problèmes techniques et/ou organisationnels concrets. C'est une démarche constante qui permet de confronter les désirs des uns et la connaissance des possibles des autres.

On a déjà développé dans les chapitres précédents le rôle de la LPP dans l'introduction de la participation dans la démocratie locale, à travers la mise en place de structure de contrôle de la gouvernance (Comité de vigilance) et l'élaboration de projets territoriaux (PDM et PMOT) comme autant d'outils d'apprentissage de la démocratie. On a vu aussi que la participation populaire était inspirée du fonctionnement participatif dans la gouvernance des territoires traditionnels amérindiens. On a aussi évoqué les caractéristiques de cette gouvernance

²⁵⁴ Centre International d'Agronomie Tropicale

traditionnelle (contrôle des responsables et des décisions par la base, contrôle social sur la participation de tous, culture du consensus) qui a influencé le fonctionnement institutions républicaines (syndicats, partis politiques) ainsi que la nature des relations et des conflits sociaux où la pression de la base pousse à la radicalité.

Mais beaucoup de praticiens des méthodes participatives travaillant par exemple dans des ONG immergées dans les réseaux sociaux conçoivent une méfiance, voire une franche hostilité vis-à-vis des acteurs institutionnels, même ceux qui officient au plus près des populations dans des lieux de gestion ou de pouvoir décentralisés. Cette façon d'entériner ou d'accentuer des fractures entre la pratique de la démocratie participative et la pratique de la démocratie représentative m'est toujours apparue comme préjudiciable au concept même de démocratie. Dans des sociétés complexes, c'est bien dans l'articulation entre ces deux types de pratiques de la démocratie (pratiques participatives et électives) et dans l'articulation des niveaux de gouvernance qu'on fera surgir la fluidité des décisions en fonction d'une certaine facilité à identifier l'« intérêt public ». Les nombreuses crispations de la Bolivie viennent justement de ce manque aigu d'articulation entre les pratiques participatives et les pratiques électives de la démocratie, et entre chaque niveau géographique où s'élaborent les décisions politiques qui concernent les destins individuels et collectifs. C'est en fonction de ce point de vue que nous avons défini au sein d'AIDeR²⁵⁵, une approche pragmatique de la participation conçue d'abord du point de vue théorique comme un concept central de la dynamique de la gouvernance. L'aspect pragmatique vient de notre propre pratique de la participation qui adapte ses méthodes en fonction de la nature du milieu local avec lequel nous entrons en interaction, en fonction des contingences physiques²⁵⁶ ou des réalités politiques.

7.5.3 Autonomie et décentralisation

Du point de vue strictement spatial, l'autonomie concerne la situation d'un gouvernement local qui exerce librement sa capacité de décision sur un éventail plus ou moins large de

²⁵⁵ Approche Intégrée du Développement Régional, équipe de recherche dans laquelle j'ai travaillé durant le temps consacré à l'élaboration de cette thèse.

²⁵⁶ Les communautés qui habitent à une journée de pirogue ou de cheval du chef-lieu n'expriment pas les mêmes besoins ou exigences en matière de participation que les communautés qui habitent dans le chef-lieu même.

compétences, mais n'entretient pas moins des relations de dépendance vis-à-vis d'un État. Mais prises ensemble, autonomie et décentralisation forment un couple conceptuel qui renvoie à un certain nombre d'interfaces : entre la société et l'État ; entre des désirs individuels, des aspirations collectives et leur concrétisation spatiale ; entre la démocratie participative et la démocratie représentative ; entre la dimension politique de l'organisation territoriale et sa dimension technico-administrative ; entre les modes de prise de décision (consensus/majorité qualifiée) concernant le territoire ; entre degré de gouvernabilité et définition d'un contenu pour la gouvernance. Ces interfaces sont fragiles et oscillent constamment entre articulation et rupture. En Bolivie, elles ont donné lieu à des affrontements irréductibles à cause d'une construction étatique fondée sur la domination et l'exclusion.

L'autonomie et la décentralisation sont reconnues par la Constitution de l'État plurinational de Bolivie. Depuis juin 2010, il dispose de surcroît d'une loi-cadre qui régit *les autonomies* et la décentralisation. Le pluriel accordé à « autonomie » est le signe que cette loi n'entend pas rester dans le conceptuel mais bien de rattacher le mot à des réalités concrètes du pays. C'est aussi le fruit d'un âpre débat qui a confronté des conceptions divergentes sur l'autonomie. Que des aspects factuels de l'organisation territoriale d'un État, qui ailleurs relèveraient plutôt de choix techniques et d'ingénierie territoriale, soient gravés dans le marbre de la Constitution révèle une forte aspiration d'en finir avec un État hyper centralisé et excluant. La loi-cadre des autonomies et décentralisation « Andrés Ibañez » de 2010 conserve l'organisation spatiale républicaine (départements, municipales) et superpose d'autres entités territoriales en cours de construction : TIOC²⁵⁷, régions, mancomunidades. Ces nouvelles entités sont créées uniquement à la demande des habitants. L'autre nouveauté majeure de la loi est qu'elle met fin au modèle emboîté et hiérarchique de l'organisation territoriale occidentale. L'article 5.8 de la loi stipule que « La relation entre les entités territoriales autonomes est harmonique, proportionnelle, de traitement égalitaire et de réciprocité entre elles, n'admet pas de subordination hiérarchique ni de tutelle entre elles²⁵⁸ ». Une telle disposition, qui met sur pied

²⁵⁷ Territorios Indígenas Originarios Campesinos.

²⁵⁸ Igualdad – La relación entre las entidades territoriales autónomas es armónica, guarda proporción, trato igualitario y reciprocidad entre ellas, no admite subordinación jerárquica ni tutela entre sí.

d'égalité toutes les entités territoriales officielles présentes ou avenir, est une tactique habile pour mettre la centralisation au cœur du dispositif d'autonomie et de décentralisation puisque chaque collectivité territoriale, emboîtée ou non, dépend directement de l'État pour son fonctionnement, ses ressources et sa gouvernance. Outre la disparition des hiérarchies territoriales affichée et le contournement des aspirations populaires à l'autonomie et à la prise en main des destins territoriaux, cette loi-cadre des autonomies et décentralisation de 2010 entérine l'abandon de l'aménagement du territoire constaté depuis la prise de pouvoir par le MAS. Le retrait de l'aménagement du territoire comme outil de projet territorial est aussi une façon de déposséder les collectivités territoriales de leur avenir et de le remettre aux mains de l'État.

Cette mise en place d'une organisation spatiale originale, avec des entités territoriales héritées de la République (départements, provinces, municipales) et d'autres entités inédites (TIOC, régions, mancomunidades, etc.) se heurte d'ores et déjà à des difficultés d'articulation. Il n'y a *a priori* plus d'articulation hiérarchique mais les articulations entre des entités non-hiérarchiques de tailles différentes, en superficie comme en nombre d'habitants, vont se compliquer sérieusement. C'est un peu la traduction spatiale de la volonté et de la difficulté de faire vivre un « État plurinational ». Il faudra non seulement mettre en place une ingénierie territoriale complexe et subtile pour faire vivre une organisation spatiale inédite, mais imaginer des outils de négociation souples et évolutifs pour articuler des territoires de gouvernances, de projets, d'aspirations et de visions parfois incommensurables.

7.6 Avancées méthodologiques

Je me suis d'abord intéressé aux difficultés liées à l'utilisation des chorèmes comme modèles spatiaux sous-tendus par des hypothèses d'ordre social (Théry, 1988). Les propositions que je formule visent à renforcer la théorie, lever quelques ambiguïtés qui se nichent dans les coins du socle de la chorématique, clarifier les fonctions de recherche et de communication des chorèmes, et rendre plus rigoureux la pratique de la chorématique. Mais le principal apport

méthodologique de cette thèse est d'avoir tenté d'introduire une théorie du social²⁵⁹ dans la dimension spatiale qui constitue le cœur de la démarche géographique. Cela a été rendu possible en mettant en perspective la chorématique qui identifie les structures spatiales, c'est-à-dire les formes produites ou créées, et la systémique, qui met en scène les relations et les échanges de signaux et d'énergie entre les acteurs, et cela à plusieurs échelles géographiques, qui débouche au final sur la production de ces formes (structures spatiales). Le couple structure/système, privilégié dans ma démarche géographique, s'est accompagné d'une tentative d'articulation avec le couple territoire/acteur.

7.6.1 Systémique et chorématique : systèmes et structures dans l'espace des sociétés

Du fait de longs séjours en Bolivie avec des tâches professionnelles qui m'ont fait côtoyer une grande variété des partenaires, le sujet de cette thèse s'est imposé de lui-même, presque naturellement. Il a fallu bien sûr le formuler. Mais travaillant avec des partenaires qui s'intéressaient aux impacts des politiques publiques sur les dynamiques territoriales et le développement, il était naturel que je m'interroge sur la provenance de ces politiques publiques, la façon dont elles étaient formulées, pour quoi, pour qui. D'où venaient leurs continuités, leurs ruptures ? Quels étaient les mécanismes qui fonctionnaient en aval de leur formulation ? Le tout sans perdre de vue que l'intérêt principal résidait dans les impacts de ces politiques sur la dynamique des territoires avec leurs capacités différentielles d'absorption et d'adaptation face à ces politiques. C'est ainsi que j'ai conçu de mettre à jour ces jeux de signaux envoyés par des groupes d'acteurs afin d'influer, directement ou indirectement, sur le contenu des politiques territoriales, du moins celles qui ont un impact sur le devenir des territoires.

La méthodologie en revanche fut plus longue à se dessiner. Je constatais qu'en tirant le fil d'un tel sujet, il se dévidait dans des directions dont je n'étais pas certain d'y pouvoir garder sa maîtrise. Du point de vue de la formation, j'ai eu la chance de participer à la phase finale de

²⁵⁹ Théorie de la domination et des conflits comme modes de stabilisation et de changement socio-spatiaux, à forte connotation marxienne.

cette aventure intellectuelle stimulante que fut la Maison de la Géographie de Montpellier. J'ai profité des avancées théoriques, méthodologiques et du développement des outils idoines, accumulés par une décennie de pratiques d'un groupe de chercheurs, d'ingénieurs et de doctorants qui travaillaient dans une atmosphère de « fronts pionniers », où la synergie avait pour moteur l'intérêt commun de défricher un territoire alors inconnu. Mais ces acquis n'allaient pas s'adapter tout seuls à mon sujet. Acteurs, espaces et territoires interagissaient et se modifiaient sous mes yeux. Il fallait trouver un agencement méthodologique pour en rendre compte. Bien sûr, l'imbrication du spatial et du social n'est pas une nouveauté en géographie. C'est même là que réside actuellement notre spécificité de géographes en dépit de nos différences d'approche. Mais sur quelle dimension spatiale nous appuyons-nous et quelle théorie du social est susceptible d'être logée dans notre espace géographique ? Le défi était double : d'une part, comment documenter la relation entre les objets géographiques identifiés et les groupes sociaux qui les produisent ou les transforment ; d'autre part, quels systèmes matériels retenir pour documenter la thèse et comment les mettre en cohérence ? Le tour d'horizon épistémologique m'apprend qu'il y a au moins deux courants de la géographie française qui font cas de la dimension sociale de l'espace (ou de la dimension spatiale des sociétés, selon les points de vue). Les deux courants subissent en commun l'influence majeure d'une matrice conceptuelle, le marxisme. Ils partagent aussi la conviction que l'espace est une production sociale. Le courant le plus structuré s'est auto-nommé « géographie sociale ». Il s'est épanoui dans les universités du grand Ouest de la France et son acte fondateur est fixé par un texte qui trace ses axes forts : primauté de la dimension existentielle individuelle, priorité aux thèmes qui traitent de la domination et des inégalités, position critique et engagement du chercheur (Frémont, Hérin, Chevalier, Renard, 1984). La consolidation d'une plate-forme cohérente autour de l'héritage de ces auteurs, considérés comme des pères fondateurs, de la définition de son objet, d'une démarche structurée, ainsi que de concepts et de méthodes spécifiques confèrent une visibilité et un indéniable attrait à ce courant. Le travail précurseur de la géographe Renée Rochefort, dans lequel elle analyse le rôle des classes dominantes dans le retard de développement de la Sicile des années 60 (Rochefort, 1963) fait étonnamment écho aux analyses de René Zavaleta sur la bourgeoisie bolivienne. Cependant, la relation de la géographie sociale avec l'espace n'est pas simple. L'« inversion des priorités » entre l'espace et la société, préconisée par R. Rochefort, ne suffit plus et les tenants de la géographie sociale semblent préoccupés par l'accusation de *spatialisme*, sorte de

maladie honteuse du géographe qui lui ferait « fétichiser » l'espace. Avec le bilan et la mise au point épistémologique introduits en 2006 (Séchet, Verschambre, 2006), le courant s'est radicalisé dans sa relation à la question spatiale en préconisant l'abandon des outils d'analyse spatiale, qui constituaient pourtant une ligne de force de leurs prédécesseurs²⁶⁰, tels que l'analyse des données, des modèles mathématiques, statistiques, iconiques, les bases de données géographiques et la cartographie parce qu'ils constituent des « instruments majeurs du spatialisme » (Lussault, in : Lussault, Lévy, 2003 : 866). Outre l'abandon des outils de spatialisation des données, la nouvelle géographie sociale prend ses distances avec les données quantitatives, la dimension économique, et vis-à-vis des autres courants, approches ou conceptions de la géographie²⁶¹. La crainte de se voir affubler l'étiquette de « spatialisme » est telle que les nouvelles générations qui se revendiquent de la géographie sociale prennent même leurs distances vis-à-vis des « pères fondateurs ». En effet, en dépit du discours sur le renversement des priorités entre espace et société, ceux-ci ont produit une définition de la géographie « *fortement marquée par le vocabulaire marxiste et les rapports de production [...]* » qui « *plaçait sur le même plan société et espace* » et donc tombaient sous la critique justifiée à leurs yeux de spatialisme (Séchet, Verschambre, 2006 : 13-14). Ces orientations ainsi que la production actuelle de la géographie sociale, fracturée entre des discours théoriques à tendance spéculatives, mais sans validation empirique, et une inflation d'études analytiques détaillées sur des pratiques sociales ou culturelles, sans aucune armature théorique (Cailly, in : Lussault, Lévy, 2003 : 855) ont mis fin à l'intérêt très lointain que j'ai pu concevoir pour cette approche de la géographie.

L'autre approche de la géographie qui intéresse ma recherche d'une méthodologie ajustée à ma thèse n'est pas à proprement parler un courant. Il s'agit plutôt de personnalités qui partagent une localisation institutionnelle méridionale, une réflexion sur la discipline qui les ont amenés à penser la dimension sociale à travers ses stratégies d'inscription dans l'espace. La plupart de ces personnalités ont été à l'origine ou ont participé de près ou de loin au réseau

²⁶⁰ Sous forme par exemple de production d'atlas des inégalités sociales.

²⁶¹ Les éditeurs des actes du colloque : « *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale* » qui s'est tenu à Rennes en 2006, constatent un rapprochement entre la géographie sociale et la géographie culturelle, mais une prise de distance avec les autres courants et avec la géographie.

RECLUS, lequel a laissé en héritage une pratique de la géographie fondée sur la modélisation (modélisation des objets géographiques et modélisation des systèmes) où l'espace est considéré comme une catégorie d'objets produits par les sociétés et il revient au géographe d'étudier ces productions (Brunet, 2001). L'espace a des contraintes intrinsèques fondées sur la physique (poids, intensité) ou sur la géométrie (distance) ainsi que les inévitables contingences (présence aléatoire de facteurs). Ces contraintes nécessitent des outils et des méthodes spécifiques pour en rendre compte. Enfin l'étude morphologique de l'espace est liée à l'étude des acteurs qui ont produit ces formes spatiales. Pour R. Brunet, l'espace étant un produit social, parler de géographie sociale relève du pléonasme : « *Faites, faisons de la géographie ; en scientifiques, avec toute la curiosité et l'imagination que cela requiert ; sans complexe, et sans adjectifs, [...]. Il est naturel, il est bon, qu'il y ait des géographes "sociaux" ; il n'y a pas de "géographie sociale"* » (Brunet, 1986b). Mais l'implicite espace/société prônée par R. Brunet, qui lui fait proscrire des expressions comme « socio-spatial », ne me paraît pas couler de source. Bien que totalement insensible aux critiques de « spatialisme », je ne suis pas certain qu'il ne faille pas expliciter lorsque nous cherchons des « lois de l'espace » fondées sur ses contraintes physiques et géométriques, et des « lois dans l'espace », lorsque la dimension sociale y fait irruption. Elle oppose justement les stratégies des uns et des autres pour imposer d'un côté, la recherche de légitimité territoriale et de l'autre, des spoliations et accaparements dans un enjeu d'organisation, de production d'espace et de création de territoires, comme c'est le cas pour la Bolivie. C'est pour cela qu'en dépit d'objections mineures, c'est bien vers cette géographie de Roger Brunet ou Franck Auriac, qui allient souci de théorisation et empirisme de l'exemple, affinement des concepts et recherche méthodologique, que je me tourne. Est-ce le contexte de crise de la discipline ressentie dans les années 70 qui les ont obligés à cette cohérence totale, à la fois théorique, épistémologique et méthodologique ? J'en recueille personnellement les fruits, plus particulièrement le travail de Franck Auriac, dont l'exemple de la thèse (Auriac, 1983), cadrée par la théorie du système général et irriguée par la théorie sociale du marxisme m'autorise à mon tour à tester des combinaisons méthodologiques inédites. La combinaison que j'ai tentée ici est de mettre ensemble des modèles systémiques avec la chorématique.

En dépit de l'affirmation de Roger Brunet sur la chorématique qui serait une approche à la fois structurale et systémique, ce que retient la postérité de sa proposition, c'est sa dimension

structurale, c'est-à-dire plutôt l'identification des structures spatiales élémentaires (aspect analytique) plutôt que la composition des modèles (synthèse d'un système). Il s'agit bien d'une « *reconnaissance de formes, ou plus exactement des structures des organisations spatiales [...]* » (Brunet, 1980). Et s'il faut recourir à la métaphore linguistique, le chorème se réfère plutôt au morphème, c'est-à-dire à la plus petite unité linguistique porteuse de sens. Même pris dans sa dimension historique, avec les chronochorèmes adoptés dans cette thèse, le chorème reste un indice formel, une forme spatiale identifiée qui peut suggérer une domination, un rapport de force, en tout cas une hypothèse forte, mais ne suffit pas à donner toutes les clefs pour comprendre la nature des rapports de force ni même à identifier les forces en présence. Il est de surcroît difficilement manipulable en matière de changement d'échelles. Pour compléter l'approche structurale de la chorématique il s'avère donc indispensable d'y adjoindre une véritable approche systémique fondée sur la théorie du système général, tel que l'a défini L. von Bertalanffy et tel que l'a affiné J.-L. Le Moigne. Modéliser les formes, les structures d'organisations spatiales et modéliser les systèmes relationnels mettant en prise les acteurs qui produisent ces structures spatiales constituent les apports méthodologiques majeurs de cette thèse.

Restait à choisir les systèmes matériels, producteurs d'énergie du système et qui provoquent factuellement les dynamiques territoriales. J'ai opté pour trois types d'énergies, reliés à trois sous-systèmes matériels :

- L'énergie productrice : les espaces économiques
- L'énergie créatrice : les objets géographiques complexes tels les territoires
- L'énergie agonistique : tout ce qui concerne les conflits autour de la question de la domination, de l'accaparement, des révoltes, des capacités révolutionnaires

Le bilan méthodologique est-il réellement satisfaisant ? Y avait-il d'autres choix possibles ? Par exemple, est-ce qu'il n'aurait pas fallu combiner aussi l'énergie reproductrice, les questions de croît naturel, de fécondité de population, qui ont aussi une incidence sur les dynamiques spatiales ? Il existe bien sûr d'autres possibilités de combinaisons de sous-systèmes matériels pour documenter cette thèse. Celle qui a été choisie a le mérite de la cohérence dans sa construction et de l'efficacité dans la mise en tension entre les pôles de la cohérence, de la pertinence, de l'accessibilité et du contexte empirique local.

7.6.2 Rigueur et retour aux sources de la chorématique

L'emploi des modèles systémiques n'a pas posé de problèmes particulier car les théoriciens ne proposent ni modèle de modèle, ni grille ou schéma préétablis, mais seulement une démarche, des principes et des conseils.

En revanche, pratiquer la chorématique a nécessité quelque toilettage. En premier lieu, le socle (tableau) des 28 chorèmes comportait quelques problèmes mineurs de dénomination. J'ai proposé des rectifications et je renvoie au texte pour le détail.

La méthode comporte aussi des ambiguïtés plus importantes et que je propose aussi de lever. La première ambiguïté concerne le statut du chorème et la confusion entre structure et dynamique territoriale. Un chorème est sensé être une structure spatiale élémentaire, c'est-à-dire quelque chose qui présente une certaine stabilité alors même que des processus tels que tropisme ou dynamique territoriale apportent des éléments d'instabilité, voire de déstructuration des « structures élémentaires de l'espace » ou des « structures des organisations spatiales²⁶² ». La réponse est de partager en deux le tableau des chorèmes en fonction de la nature du traitement de l'espace par les Hommes. S'il s'agit d'un traitement structurel (les limites administratives d'un maillage, l'affermissement d'un réseau de canaux d'un quadrillage), le chorème est versé dans la catégorie « chorème structurel » ; s'il s'agit d'un traitement conjoncturel (l'avancement d'un front pionnier comme dynamique spatiale, la rotation d'un centre d'attraction en fonction d'une activité spéculative), il sera versé dans la catégorie « chorème conjoncturel ».

La seconde confusion concerne la fonction du chorème et la confusion entre la fonction de recherche et la fonction de communication. Lorsque R. Brunet écrit : « Un chorème est une structure élémentaire de l'espace, qui se représente par un modèle graphique. *Par un glissement attendu*, il est souvent employé pour sa représentation même, le modèle » (Brunet, 1986a), il entérine cette confusion. Un tel laxisme a laissé la porte ouverte à une bonne

²⁶² Les deux expressions sont employées par R. Brunet.

décennie d'expérimentation de modèles chorématiques²⁶³ qui ont en commun de n'avoir retenu que l'aspect didactique du modèle graphique, et de n'avoir fait cas, ni des prémisses hypothétiques de la méthode (qui sous-tendent la domination de la nature et des Hommes), ni du socle de la chorématique, sensée être la grammaire de base de toute tentative de modélisation. L'auteur a bien exprimé vaguement un scepticisme dans l'éditorial du n° 62 de *Mappemonde* : « Un exemple en est le recueil qui suit: une proposition de chercheurs qui se sont demandé jusqu'où l'emploi de modèles spatiaux (**trop vite baptisés chorèmes**) peut les aider à dialoguer avec des élus et des praticiens de la vie rurale », mais a laissé libre cours à la créativité des dizaines de professeurs d'école ou de collège et des professionnels de l'aménagement en mal de documents scientifiques novateurs comme support de négociation avec les acteurs du territoire. Si un tel engouement reflète un vrai besoin social pour des modèles géographiques accessibles et faciles à mettre en œuvre, l'oubli des règles de l'art concernant la pratique de la chorématique noie, dans la masse des productions, des avancées potentielles ou réelles de la méthode. Ma proposition est donc de ne plus accepter « *ce glissement attendu* », de réserver le nom de chorème à la structure élémentaire spatiale et de nommer sa représentation graphique, qui sert à la communication, *chorogramme*. Ce chorogramme pourrait d'ailleurs aussi désigner toutes les productions graphiques à ambition modélisatrice dans tous les domaines, de la recherche, de la didactique et de la pédagogie, et même des besoins des aménageurs qui ont besoin de ces supports pour la négociation avec les acteurs du territoire. Ces chorogrammes prendraient le statut de chorèmes chaque fois que leur auteur ferait l'effort de les identifier comme structures spatiales élémentaires à partir du socle (ou tableau) des 28 chorèmes de base.

²⁶³ La plupart publiés dans la revue *Mappemonde* dans la décennie 90.

CONCLUSION GÉNÉRALE

8 Conclusion générale

L'ambition de traiter du changement territorial dans les périphéries du monde à travers l'identification de ses formes spatiales et l'observation du système relationnel des acteurs de ce changement a nécessité le recours à une méthodologie qui rende compte de la complexité et de la cohérence de la thématique de cette thèse. Le modèle des systèmes mis en place, avec au centre le système idéal d'échange de signaux autour de l'État et les acteurs, relié aux sous-systèmes matériels (organisation politique et administrative du territoire, espaces du système économique et système des villes) a permis de préserver cette cohérence, au-delà du foisonnement des résultats. Le travail s'est achevé sur un chapitre de synthèse dont les objectifs étaient :

- De confronter les résultats aux hypothèses, en particulier le rôle de chaque catégorie d'acteurs dans son rapport à l'espace et dans son implication dans les dynamiques spatiales.
- De situer chaque groupe d'acteurs dans son contexte : les acteurs transnationaux dans l'évolution du capitalisme ; les acteurs locaux dans le contexte des matrices sectorielles de classes et/ou des matrices territoriales qui organisent leurs capacités d'actions ; l'État dont les décisions politiques se comprennent à travers le système des signaux et les énergies qui le traversent.
- De faire le point sur les apports de cette thèse à la connaissance du thème et des débats suscités par son traitement, en termes théoriques comme méthodologiques.

Peut-être faut-il revenir à présent sur les trois systèmes matériels et faire ce constat : les politiques publiques ont du mal à peser sur les espaces économiques et les gouvernements qui se suivent oublient la plupart du temps de formuler des politiques urbaines. Une seule fois dans son histoire, l'État bolivien a assumé pleinement un rôle moteur dans la dynamique de son territoire : ce fut lorsqu'il a lancé le processus de colonisation des Terres basses. Celle-ci s'est accompagnée d'une politique d'équipement en infrastructure. En particulier l'État bolivien a investi dans la construction d'un réseau routier pour équiper la région de colonisation et pour relier le département et la ville de Santa Cruz au reste du pays. Pour

réussir cette translation spatiale et cette transition économique en un laps de temps d'à peine trois à quatre décennies, l'aide financière des États-Unis s'est révélée indispensable. Mais il est sorti de cette aventure financièrement exsangue. Il s'en est suivi un endettement important ainsi qu'une dépendance pathologique à la coopération des pays du Nord et des institutions internationales pour le fonctionnement d'un État *a minima*. Mais jusqu'à l'évènement de l'État plurinational, l'État ne contrôlera jamais, ni son espace économique, ni le développement du système des villes. Les forces qui exercent les véritables influences viennent d'ailleurs.

En revanche, l'État contrôle le sous-système politico-administratif. L'organisation politique et administrative du territoire, ainsi que le régime de propriété de la terre sont les leviers qui ont permis à l'État de jouer un rôle majeur dans le changement social et les dynamiques territoriales de ces dernières décennies. À l'origine de ces dynamiques, une mention spéciale doit être attribuée aux lois de participation populaire de la décennie 90. F. Antezana en dresse un bilan flatteur en termes d'apprentissage de la démocratie, de reconquête des droits civiques et politiques par la population amérindienne (Antezana, 2006). M. de la Fuente dresse un tableau un peu moins idyllique des luttes pour le pouvoir autour de la LPP dans des communes rurales de Cochabamba (De la Fuente, 2001). Et j'ai moi-même pu constater, dans le département de Santa Cruz, les vertus de la LPP dans la participation des communautés amérindiennes aux jeux des pouvoirs et contre-pouvoirs entre le conseil municipal, les élus et le comité de vigilance, alors qu'avant la LPP, elles étaient totalement exclues de tout jeu politique. F. Antezana rapporte d'indéniables progrès matériels dans les municipes très pauvres de Cochabamba, ne serait-ce que grâce au budget municipal qui est investi en priorité dans des besoins fondamentaux : éducation, santé, équipement de base. Mais ces progrès sociaux ne sont guère suivis de progrès économiques et ces municipes restent pauvres. C'est là où réside la limite de la LPP. Les budgets serrés des municipes ne permettent pas de procéder à des investissements productifs. La petite taille des municipes est un obstacle à l'élaboration des projets économiques. La coopération intercommunale s'avère indispensable dans un pays qui n'a pourtant aucune tradition en ce sens. La nouvelle loi des autonomies et décentralisation, qui instaure la possibilité de créer des régions ou des TIOC, se veut autant une réponse à ce besoin de coopération intercommunale qu'à celui de créer des instruments territoriaux à l'intention des communautés rurales amérindiennes. Mais ces créations d'entités

territoriales nouvelles se font sur la base du volontariat et il n'est pas certain que cela rencontre spontanément le succès escompté. Les projets territoriaux sont délicats à mettre en place dans des régions où règnent le « factionnalisme communautaire » ou « l'individualisme de groupe », selon les expressions de X. Albó en forme d'oxymorons (2002 : 31). L'État devra accompagner ces constructions et les soutenir par un projet économique global pour le milieu rural amérindien.

La société bolivienne est à ce point clivée et excluante qu'il a fallu des dizaines de révoltes et deux révolutions pour que les Amérindiens accèdent enfin à la pleine citoyenneté en 2005. Le droit de vote acquis en 1952 était certes un progrès par rapport à la situation précédente, mais il n'a pas empêché l'exclusion des Amérindiens des lieux de pouvoir. Dans la longue histoire des révoltes amérindiennes contre leur exclusion, deux événements majeurs font figure de révolution, car ils ont mis fin à chaque fois à une situation d'exploitation, de ségrégation ou d'exclusion. La révolution de 1952, qui a mis fin au système latifundiaire de la zone andine, a été déclenchée par des occupations des haciendas de l'*Altiplano* et des vallées de Cochabamba. Quant à la révolution par les urnes que fut l'élection d'Evo Morales en 2005, l'élément précurseur fut sans doute la lutte pour récupérer la maîtrise publique de la distribution de l'eau à Cochabamba en 2000²⁶⁴, tandis que l'élément déclencheur fut la révolte conjugée du milieu rural andin et de la ville d'El Alto vis-à-vis du projet d'exportation du gaz par un port chilien²⁶⁵. Cet événement a montré que les mouvements populaires étaient capables de contrer les agissements d'une firme multinationale et de ses alliés sociaux et politiques locaux. Ces moments peuvent être comparés aux ruptures épistémologiques de la science ou à la levée d'obstacles épistémologiques, telle que l'a imaginée Gaston Bachelard, qui oblige tous les scientifiques à reconstruire leur raison en fonction d'un nouveau paradigme. La conquête du pouvoir par le MAS, soutenu par les masses amérindiennes et le prolétariat urbain, a obligé toutes les forces sociales du pays à « reconstruire leur raison politique », les uns dans la perte d'un pouvoir qu'ils ont monopolisé depuis des décennies et qu'il faudra accepter de ne plus exercer en exclusivité, les autres dans l'exercice d'un pouvoir

²⁶⁴ Révolte consacrée par l'expression *guerre de l'eau*

²⁶⁵ Guerre du gaz

qui devra à terme trouver la voie de l'inclusion de toutes les cultures et non instaurer une nouvelle hiérarchie inversée de domination sociale et ethnique. Cette reconstruction de la raison politique ne se fait pas conjoncturellement sans douleur, ni conflits, ni dérives autoritaires, ni tentatives de déstabilisation de part et d'autre.

Le plus grand défi que doit affronter le gouvernement du MAS reste le défi économique. Comment trouver le *consensus accumulatif* qui équilibrerait les dépenses sociales et les capacités d'investissement pour mettre en œuvre un modèle économique original ? Quelles sont les possibilités de développer une économie paysanne viable ? Trouvera-t-on un consensus social autour du développement d'une telle économie ? Sur le temps court, le changement s'opère sur fond de conflits et de contradictions. À moyen et long termes, l'enjeu est d'instaurer un système politique incluant qui organiserait la cohabitation de plusieurs cultures et un système économique hybride entre production communautaire, petite production marchande et secteur intégré à l'économie mondiale.

Étudier le mouvement : changement, dynamique, mutation est devenu aussi banal en géographie que d'étudier les structures spatiales. Du point de vue des pratiques, les débats se sont longtemps focalisés sur la place du social en géographie. Cette place du social a finalement été communément admise et n'est plus tellement un sujet de débat dans la discipline. Curieusement les polémiques disciplinaires se sont déplacées sur la place et le statut de l'espace en géographie. Dans cette thèse, l'espace est à sa place, réaffirmé dans ses multiples facettes, comme outil privilégié d'analyse, comme support à diverses échelles des systèmes complexes, comme produit d'un système économique global et comme élément constitutif de l'existence des sociétés. L'espace a été pris en compte dans cette thèse en le situant au centre d'une combinaison méthodologique où il a été traité pour lui-même en tant que contrainte ou contingence et aussi en tant qu'enjeu pour les acteurs qui luttent pour avoir le droit ou de le produire ou de le faire entrer dans la composition de l'objet géographique complexe qu'est le territoire.

Les perspectives ouvertes par cet exercice sont variées et concernent à la fois les apports de cette thèse et d'autres champs et thèmes à traiter :

Du point de vue méthodologique :

- La combinaison méthodologique retenue dans cette thèse mérite d'être testée sur d'autres travaux sur des terrains similaires ou différents, diversement intégrés aux centres afin d'affirmer sa robustesse, la faire évoluer et tester ses vertus comparatives.
- La combinaison méthodologique pourrait être affinée en particulier avec une part plus importante réservée aux données environnementales. Un autre système, également peu traité dans cette thèse, pourrait entrer dans la combinaison systémique. Il s'agit du système démographique dont la dynamique propre entre mouvement naturel et mobilité géographique, influence aussi les dynamiques spatiales des territoires. Des démographes de l'IRD, spécialistes des questions de l'interaction entre population et environnement relativisent le rôle de la variable démographique dans les dynamiques spatiales et environnementales (Domenach, 2006 ; Domenach, Picouet, 2004), position qui tranche avec des thèses plus malthusiennes et alarmistes plus anciennes. Les mêmes auteurs attirent notre attention sur la difficulté et la complexité de traiter du thème de la mobilité (typologie, concept de réversibilité, etc.) qui mériterait un traitement systémique à part (Domenach, Picouet, 1987). Mais à ce stade, cela dépasse le cadre d'une thèse individuelle et entrerait dans la formulation d'un projet collectif.
- Dans les pays de la périphérie du monde, les appareils statistiques officiels comportent souvent des lacunes qu'il faut suppléer par des enquêtes. Les différentes combinaisons participatives d'enquêtes que j'ai menées constituent une expérience à partir de laquelle pourrait se former un corpus empirique et théorique de méthodologies d'enquête. Il faudrait généraliser l'enquête du type de celles qu'on a réalisées sur les infrastructures, les commerces et les services. Ce genre d'enquête apporte des informations indispensables sur les territoires et sur les fonctions d'encadrement que jouent les réseaux de villes. Il faudrait convaincre d'autres départements de l'entreprendre et organiser sa reproduction à intervalle temporel régulier.

Du point de vue thématique ou théorique :

- Introduire l'idée de résilience des territoires, en évaluant leur capacité de résistance, d'adaptation ou d'action face à des facteurs de mutation comme des acteurs externes (acteurs transnationaux, migrants) ou des facteurs globaux comme le changement

climatique, le tout débouchant sur l'idée de *changements globaux multifactoriels*. Face au déploiement de nouvelles stratégies des acteurs transnationaux pour s'assurer la maîtrise des ressources naturelles et face aux changements climatiques, un champ de recherche pourrait se développer autour de l'identification des territoires qui subissent des mutations, étudier leur stratégie d'adaptation et rechercher les meilleures combinaisons territoriales résistantes.

- Explorer le concept de contingence : en premier lieu à travers la contingence spatiale, parce que les pays de la périphérie se construisent économiquement sur de la contingence spatiale, facteur d'instabilité territoriale. Une économie de contingences spatiales est-elle vouée à l'éphémère et à la rotation des centres ? Si l'on considère que les révolutions sont des contingences politiques et sociales, on peut se demander à quels moments elles surgissent. Est-on capable de les déceler ? Quelles relations entretiennent-elles avec la contingence géographique ? Autrement dit, les périphéries du monde, parce qu'elles sont maintenues en tant que périphéries, engendrent-elles des mouvements sociaux potentiellement révolutionnaires ?

On souhaite bien sûr que notre travail de thèse ait vraiment contribué aux débats qu'elle a soulevés. Est-ce que la mise à jour du comportement singulier du réseau urbain bolivien, dans sa composition, sa distribution, sa hiérarchie et son instabilité, apporte vraiment un éclairage neuf sur les modèles et théories urbains classiques ? Est-ce que la construction du modèle structural de l'économie bolivienne a contribué à poser un autre regard sur ses zones de fragilités non point isolément, mais prises dans un fonctionnement global ? Toutefois, une partie non négligeable de géographes, paralysés par la critique de spatialisme, se détournent des outils de spatialisation des données et font même preuve d'une coupable négligence vis-à-vis du rôle central de l'espace dans la stratégie des acteurs pour le contrôler, l'inventer ou le produire. Au-delà de l'utilité intrinsèque de tels outils pour le géographe et le citoyen, cette thèse postule avoir au moins montré qu'il n'y a aucune raison de laisser ces outils et ces savoir-faire aux mains de ceux qui œuvrent pour la domination des autres.

Et s'il fallait à la fin réduire l'ambition de cette thèse *a minima*, elle se résumerait à ce souhait : que par ce travail, qui constitue un point de vue inédit sur la question du changement territorial dans les périphéries du monde, sous double contrainte des acteurs transnationaux et des politiques publiques, je suscite auprès des acteurs de cette périphérie un intérêt pour cette approche géographique modélisatrice telle que j'ai essayé d'appliquer dans cette thèse et d'en défendre la pratique.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

Adda J., 1998a, *La mondialisation de l'économie, Tome 1. Genèse*, 124 pages, Collection Repères 198, La Découverte, Paris, première édition 1996

Adda J., 1998b, *La mondialisation de l'économie, Tome 2. Problèmes*, 124 pages, Collection Repères 199, La Découverte, Paris, première édition 1996

Aguilera Lizarazu G., 2009, Integración gasífera en América del Sur y gas natural licuado, *Revista de Humanidades y Ciencias Sociales*, pp. 1 – 41, segunda época, volumen 15, números 1-2, Junio – Diciembre 2009, IEES-JOM, Facultad de Ciencias Económicas, Administrativas y Financieras,

Aguilera Lizarazu G., 2008, *Impact des ressources naturelles sur la croissance économique via les institutions*, Mémoire de Master II Recherche en Économie Internationale,

Akhmouch A., 2009, De l'utilité politique de l'accusation de « pillage » : le cas des multinationales de l'eau en Argentine, l'exemple de Córdoba, *Hérodote* n°134 3/2009, pp. 194-217

Albert A., Crener M., 1982, Les nouveaux pays industrialisés : Stratégies de développement industriel – le cas de la Corée du Sud et du Brésil, *Études internationales*, vol. 13, n° 2, pp. 227-245

Albó X., 2009, Muchas naciones en una, in : Rojas Ortuste G. coordinador, *¿Nación o naciones bolivianas ? Institucionalidad para nosotros mismos*, pp. 63 – 98, CIDES-UMSA, La Paz

Albó X., 2002, *Pueblos indios en la política*, 246 p., Cuadernos de investigación – CIPCA, Plural ed., La Paz

Albó X. & J. M. Barnadas, 1990. *La cara india y campesina de nuestra historia*. La Paz: UNITAS, CIPCA, 324p.

Albó X., K. Libermann, A. Godínez & F. Pifarré, 1990,. *Para comprender las culturas rurales de Bolivia*. La Paz: Ministerio de Educación y Cultura, CIPCA, UNICEF, 300p.

Albó X., T. Greaves & G. Sandoval, 1987. *Chukiyawu, la cara aymara de La Paz*, t.IV, Nuevos lazos con el campo. La Paz: CIPCA, 195p.

Allemand, S. (sous la direction de), 2007, *Comment je suis devenu géographe*, éditions Le Cavalier Bleu/harmonia mundi, 223 pages, Paris

Alonso W., 1964, *Location and land use*, Cambridge, Harvard University Press

Amin S., 1973, *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, 384 pages, éditions de minuit, collection « Grands documents », Paris

Amossy R., 2004, Dialoguer au cœur du conflit ? Lettres ouvertes franco-allemandes 1870/1914, *Mots. Les langages du politique*, n° 76, *Guerres et paix. Débats, combats, polémiques*, novembre 2004 [en ligne], mis en ligne le 21 avril 2008. URL : <http://mots.revues.org/index2013.html>

Antezana Urquieta F., 2006, *La Participation Populaire. Exclusion sociale et affirmation identitaire dans les Andes de Bolivie*, Thèse de doctorat d'études latino-américaine, mention sociologie, 277 pages, Université Toulouse le Mirail

Antheaume B., Arreghini L., 1995, Bénin et Togo, « espaces-couloirs » africains, in : *Mappemonde* 1/95, pp. 18 – 22,

André Y., Bailly A., Clary M., Ferras R., Guérin J.-P., 1990, *Modèles graphiques et représentations spatiales*, 217 pages, anthropos / RECLUS, Paris/Montpellier

Archondo R., 2009, Prólogo : Rumbo al Estado Intercultural, in : Rojas Ortuste G. coordinador, *¿Nación o naciones bolivianas ? Institucionalidad para nosotros mismos*, pp. 13 – 17, CIDES-UMSA, La Paz

Arias Y., 2004, Se nos critica diciendo que mientras se hacía la ley de Capitalización, nosotros estábamos divirtiéndonos con esta leycita que repartía migas al pueblo, in: *Voces críticas de la globalización. Una década de Participación popular. 14 entrevistas a cargo de Diego Ayo*, pp. 12-38, descentralización participación n°7, PIS-ildis, plural editores, La Paz

Arreghini L., 2011, De la République créole à l'État plurinational communautaire, in : Medeiros J., *Le Mondial des Nation. 30 chercheurs enquêtent sur l'identité nationale*, pp. 116-129, Choiseul éditions – RFI, Paris

Arreghini L., 2009, *Condiciones de la gobernanza y del mejoramiento de la gobernalidad en Bolivia*. In: Mazurek H, editor. *Gobernabilidad y gobernanza de los territorios en América Latina*. Lima: CESU, IFEA, IRD. p 199-215

Arreghini L., 2008, Estados multinacionales en crisis: los desafíos de lo político en la construcción y el control del Estado en Bolivia, *Revista de Humanidades y Ciencias Sociales*, 2008, 14 (1-2), p. 41-73, Santa Cruz de la Sierra

Arreghini L., Mazurek H., 2004, Territoire, risque et mondialisation. Quelques réflexions à partir du cas des pays andins, in : *Espaces tropicaux et risques : du local au global*, sous la direction de Gilbert David, IRD – Presses Universitaires d'Orléans

Arreghini L., Roux J.-C., et al., 2001, *Bolivia de los Andes a los Orientes. Disparidades espaciales y dinámicas socioeconómicas*, IRD, 141 p. mult., La Paz

Arreghini L., Gómez E. N., León V. J. B., Portais M., 1997, *Ecuador, Espacio y Sociedad. Atlas de la diversidad socioeconómica*, 123 pages, PUCE/ORSTOM/INEC/IPGH, Quito

Arreghini L., 1996, Modelos gráficos y cartografía estadística, in: Córdoba J. y Roux J.-C., *Actas de la primera reunión nacional de la geografía boliviana*, pp. 55 – 79, UMSA – ORSTOM, La Paz

- Arreghini L., 1995, La modélisation graphique dans la réalisation des atlas pour le développement, in : *Les atlas pour le développement en coopération*, actes de l'atelier des journées géographiques de l'ORSTOM, pp. 1-10, 11-12 septembre 1995, Montpellier
- Arreghini L., Waniez P., 1991, L'équipement des tribus kanak d'après l'inventaire de 1989, *Mappemonde 3/91*, pp. 10-15, Montpellier
- Auray J.-P., Bailly A., Derycke P.-H., Huriot J.-M., 1994, *Encyclopédie d'Économie Spatiale. Concepts – Comportements – Organisations*, 427 pages, economica, Paris
- Auriac F., Brunet R., 1986, *Espace, jeux et enjeux*, 343 pages, Fondation Diderot / Librairie Arthème Fayard, Nouvelle Encyclopédie des sciences et de techniques, Paris
- Aurillac F., 1983, *Système économique et espace : le vignoble languedocien*, 211 pages, Collection Geographia n° 3, economica, Paris
- Auriac F., Durand-Dastès F., 1981, Réflexions sur quelques développements récents de l'analyse de systèmes dans la géographie française, in : *Brouillons Dupont*, n° 7, pp. 71-80
- Aydalet P., 1980, *Dynamique spatiale et développement inégal*, Collection approfondissement de la connaissance économique, 352 pages, Economica, Paris
- Aydalet P., 1985, *Économie régionale et urbain*, 487 pages, Economica, Paris
- Ayo Saucedo D., 2004, *Voces críticas de la descentralización, una década de Participación Popular*, 14 entrevistas a cargo de Diego Ayo, 361 p., Plural editores, La Paz
- Ayo R., 2003, *Municipalismo, Participación Popular. Apuntes de un proceso*, Muela del Diablo ed., La Paz
- Baby-Collin V., Cortes G., Farret L., Guétat-Bernard H., 2009, *Migrants des Suds*, 503 pages, Objectifs Sud, IRD-PULM, Marseille-Montpellier
- Baby-Collin V., 1998, El Alto de La Paz, cité pauvre d'altitude au cœur de l'Amérique latine. in : *L'Espace géographique 2* : pp. 155-168, Belin, Paris – Montpellier
- Bachelard G., 2009, *Le nouvel esprit scientifique*, 183 pages, 7^{ième} édition, 1^{ière} édition en 1934, Quadriga/PUF, Paris
- Bachelard G., 2004, *La formation de l'esprit scientifique*, 306 pages, 1^{ère} édition en 1938, Bibliothèque des textes philosophiques, Vrin, Paris
- Bachelard G., 2001, *Épistémologie, textes choisis*, par D. Lecourt, 216 pages, 1^{ère} édition en 1971, PUF, Paris
- Badie B., 1995, *La fin des territoires*, 286 pages, Fayard, Paris
- Bailly A., Ferras R., Pumain D. (sous la direction de), 1992, *Encyclopédie de géographie*, 1167 pages, economica, Paris

Bailly A., Hussy C. , 1984, La réflexion systémique : ses limites en géographie, in : *Groupe Dupont, Géopoint 1984*, pp. I à VIII, Université d'Avignon

Bailly A., 1950, *Dictionnaire Grec-Français*, 2230 pages, Hachette, Paris, première édition : 1894

Bairoch P., 1999, Villes et développement économique dans une perspective historique, in : *Villes et croissance. Théories, modèles, perspectives*, pp. 9-48, Anthropos, Paris

Barnabas J. M., Antezana L. H., 1987, *Camba y Colla*, 243 p., editora Urquizo, La Paz

Bataillon C., Deler J.-P., Théry H., éd., 1991, *L'Amérique latine*, 480 pages, Collection Géographie Universelle, Hachette/Reclus, Paris-Montpellier

Baudouin A., 2003, Reclus colonialiste ? *Cybergeog*, *Revue européenne de géographie*, n°239, <http://www.cybergeog.eu/index4004.html>

Baulig H., 1959, Contingences et nécessités en Géographie humaine, *Annales Economie, Société, Civilisations*, vol. 14, n°2, pp. 320-324, Paris

Beaumont C. et Huriot J.-M., 1999, L'interaction agglomération-croissance en économie géographique, in: Bailly A. et Huriot J.-M., *Villes et croissance. Théories, modèles, perspectives*, pp. 133-168, Anthropos/economica, Paris

Beck U., 2007, La condition cosmopolite et le piège du nationalisme méthodologique, in : Wiewiorka M., *Les sciences sociales en mutation*, pp. 223-236, Éditions Sciences Humaines, Auxerre, diffusion PUF

Beck U., 2004, *¿Qué es la globalización? Fallecías del globalismo, respuestas a la globalización*, 221 páginas, Paidós Estado y Sociedad, Buenos Aires, Barcelona, México

Beck U., 2001, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, 521 pages, Champs/Flammarion, Paris

Benavides E., Mazurek H., 2006, *Territorio y Constituyente. Diálogos y reflexiones*, 224 p. CIAT – SEUR, La Paz

Benko G., Strohmayer U., eds, 2004 *Horizons géographiques*, 350 pages, coll. d'autre part, Éditions Bréal

Benko G., Lipietz A. (sous la direction de), 2000, *La richesse des régions. La Nouvelle Géographie socio-économique*, 564 pages, puf/économie en liberté, Paris

Benko G., Lipietz A., (eds), 1992, *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie industrielle*, 424 pages, Économies en liberté - PUF, Paris

Bennett R. J., Chorley R. J., 1978, *Environmental system, Philosophy, Analysis and Control*, 624 p., Princeton University Press

- Benoît M, Deffontaines J.-P., Lardon S., 2006, *Acteurs et territoires locaux : vers une géo-agronomie de l'aménagement*, 177 pages, Cemagref, Cirad, Ifremer, Inra
- Berdoulay V., 1995, *La formation de l'école française de géographie (1870-1914)*, 248 pages, première édition en 1995, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques n° 17, Paris
- (von) Bertalanffy L., 1993, *Théorie générale des systèmes*, 308 pages, Systémique Dunod, Paris, 1ière édition : 1968, General system theory, George Braziller, New-York
- Bertin J., 1967, *Sémiologie graphique*, Mouton/Gauthier-Villars, Paris
- Bertin J., 1975, *La Graphique et le traitement graphique de l'information*, Flammarion, Paris
- Besse J.-M., 2004, Le postmodernisme en géographie. Éléments pour un débat, *Espace géographique*, 2004/1, pp. 1-5, Paris
- Blanchard S., 2005, *Être colla à Santa Cruz. Identités et territoires des migrants andins à Santa Cruz*, Thèse de doctorat de géographie, 437 pages, Université de paris I Panthéon-Sorbonne,
- Boisier S., 2004. Desarrollo territorial y descentralización. El desarrollo en el lugar y en las manos de la gente. *EURE, Santiago de Chile* 30 (90): 27-40.
- Boisier S., 2005. Crónica de una muerte frustrada: el territorio en la globalización. *Politika. Revista de Ciencias Sociales* 1:2005: 11-26.
- Bonnefoy J.L., 2001, "Équipements élémentaires et pratiques spatiales" in *Atlas de France, Services et Commerces*, Saint-Julien T. (dir.), La Documentation Française-RECLUS, Vol.10
- Bonnefoy J. L., 2000, L'accessibilité des villes pour les commerces et les services, in M.Fl. Mattei, D. Pumain (Dir.), *Données urbaines n°3*, Coll. Villes, Anthropos, Paris, 327-337
- Bonnefoy J.L., 1996, Structure et fréquentation d'équipements, commerces et services en Languedoc-Roussillon, *Cybergéo, Revue Européenne de Géographie*
- Bonnefoy J.-L., 1995, Structure et fréquentation d'équipements, commerces et services en Languedoc-Roussillon, Aménagement et approche de pratiques du territoire au niveau communal, Thèse de doctorat de géographie, volume I 333 pages, volume II 82 pages, Université d'Aix-Marseille I
- Bonnefoy J. L., 1993, Fréquentation de commerces et services : approche de comportements communaux, *Mappemonde*, n° 4, RECLUS, Montpellier
- Bonnemaison J., 1986a, *L'arbre et la pirogue. Les fondements d'une identité. Territoire, histoire et société dans l'Archipel du Vanuatu (Mélanésie)*, Tome I, 540 pages, Collection Travaux et Documents, éditions de l'ORSTOM, Paris
- Bonnemaison J., 1986b, *Les Hommes-lieux. Les fondements d'une identité. Territoire, histoire et société dans l'Archipel du Vanuatu (Mélanésie)*, Tome II, 540 pages, Collection Travaux et Documents, éditions de l'ORSTOM, Paris

- Botero G., 2003, *Delle cause dela grandezza e magnificienza delle città*, Biblioteca Italiana, Roma, <http://www.bibliotecaitaliana.it/xtf/view?docId=bibit000780/bibit000780.xml>. Prima pubblicazione: 1598, Venezia
- Boudeville J.R., 1972, *Aménagement du territoire et polarisation*, Paris, Th Génin, Librairies techniques
- Boudon R., 2009, *La rationalité*, 127 pages, PUF – Que sais-je ? Paris
- Bourdieu P., 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, 243 pages, Fayard, Paris
- Bouveresse J., 1999, *Prodiges et vertiges de l'analogie. De l'abus des belles-lettres dans la pensée*, 158 pages, Éditions Raison d'Agir, Paris
- Bouveresse J., 1998, *Le philosophe et le réel. Entretiens avec Jean-Jacques Rosat*, 262 pages, Pluriel – Hachette Littératures, Paris
- Braudel F., 1994, *Le modèle italien*, 220 pages, Champs/Flammarion, Paris
- Braudel F., 1985, *La dynamique du capitalisme*, 120 pages, Champs/Flammarion, Paris
- Braudel F., 1979, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XV^e – XVIII^e. Le temps du monde*, 922 pages, Le livre de poche – références, Libraire Armand Colin, Paris
- Bridikhina E., 2007, *Theatrum Mundi. Entramados del poder en Charcas colonial*, IFEA – Plural, 384 p., Lima-La Paz
- Brocart M., 1993, À propos de chorèmes, Géographes Associés, *Revue de l'AFDG*, n° 13 2^{ème} semestre, pp.17-22, Paris
- Bruneau M., 2000, Pierre Gourou (1900-1999). Géographie et civilisations. *L'Homme, éditions EHESS, Revue française d'anthropologie*, n° 153, janvier-mars 200, Observer Nommer Classifier, pages 7 à 26, Paris
- Brunet R., 2001a, *Le déchiffrement du monde. Théorie et pratique de la géographie*, Mappemonde, 401 pages, Belin, Paris
- Brunet R., 2001b, *Le développement des territoires. Formes, lois, aménagement*, 93 pages, l'aube - intervention, Paris
- Brunet R., 1997, *Champs et contrechamps. Raisons de géographe*, Mappemonde, 319 pages, Belin, Paris
- Brunet R., 1987, *La carte mode d'emploi*, 269 pages, Fayard/Reclus, Paris
- Brunet R., 1986a, La carte-modèle et les chorèmes, *Mappemonde* 86/4, pp. 2-6, Reclus, Montpellier

Brunet R., 1986b, La géographie dite « sociale » : fonction et valeurs de la distinction, *L'espace géographique* n°2, pp. 127-130, Doin, Paris

Brunet R., 1980, La composition des modèles dans l'analyse spatiale, *L'Espace Géographique*, n° 4, pp. 253-265, Paris

Brunet R., Dollfus O., éd(s.), 2000, *Mondes nouveaux*, 480 pages, Collection Géographie Universelle, Belin, Paris-Montpellier. 1^{ère} édition 1990

Brunet R., Ferras R., Théry H., 1993, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, 518 pages, Reclus – La Documentation française, Paris

Brunet R., Grasland L., 1992, Recomposition u tissu industriel français, *Mappemonde* 2/92, pp. 40-43, Montpellier

Bunge W., 1971, *Fitzgerald : the geography of a revolution*, Schenkman publication company, Cambridge

Bunge W., 1966, *Theoretical geography, Lund study in geography*, 289 pages, première edition en 1962, Lund University

Cabanel P., 1997, *La question nationale au XIX^e siècle*, 121 pages, Repères/la Découverte, Paris

Camagni R., 2006, Compétitivité territoriale. À la recherche d'avantages absolus. In : *Reflets et perspectives de la vie économique*, pp. 95-115, De Boeck Université, 2006-1, tome XLV

Camagni R., 2002, Compétitivité territoriale, milieux locaux et apprentissage collectif : une contre-réflexion critique, *RERU*, n° 4, *La science régionale au tournant du siècle*, pp.553-578, Bordeaux

Camagni R., 1992, Organisation économique et réseau de villes, in : *Espace et dynamiques territoriales*, pages 25 à 52, Textes rassemblés et présentés par Pierre-Henri Derycke, Economica, Paris

Camagni R., Maillat R. (textes réunis par), 2006, *Milieux innovateurs*, 502 pages, economica/anthropos, Paris

Cambrezy L., De Maximy R. (éditeurs), 1995, *La cartographie en débat. Représenter ou convaincre*, 198 pages, Karthala – ORSTOM, Paris

Canguilhem G., 2009, *La connaissance de la vie*, 253 pages, Bibliothèques des textes philosophiques, Librairie philosophique J. Vrin, Paris. Première édition : 1965

Caravedo M. B., 1988. *Ciudad y región. Los límites del nuevo descentralismo*. Lima: Fundación M.J. Bustamente de la Fuente, 256p.

Capron G, Cortès G., Guétat-Bernard H, éd(s), 2005, *Lieux et liens de la mobilité. Ces autres territoires*, 344 pages, Collection Mappemonde, Belin, Paris

Carbonnier G., 2007, Comment conjurer la malédiction des ressources naturelles ? *Annuaire Suisse de l'économie du développement*, volume 26, n°2/2007 : Financer le développement par la mobilisation des ressources locales, pp. 83-98, Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement, Genève

Carrizo S. C., Ramousse D., 2010, Dinámicas y energéticas e integración regional en el noreste argentino y el sur boliviano, *Revista de geografía Norte Grande*, n° 45, 5/2010, pp. 51-62, Santiago

Castells M., 2002, *La galaxie internet*, 342 pages, Documents Fayard, Paris

Ceceña A. E., 2004, *La guerra por el agua y por la vida*, editorial Madres de la Plaza de Mayo, 192 p., Buenos Aires

Chareille P., Rodier X., Zadora-Rio E., « Analyse des transformations du maillage paroissial et communal en Touraine à l'aide d'un SIG », *Histoire & mesure*, vol. XIX – no3/4, 2004, p. 317-344

Chauprade A., 2003, *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire*, 960 pages, ellipses, Paris

Chevalier F., 1977, *L'Amérique Latine. De l'indépendance à nos jours*, puf, réédition 2003, La nouvelle Cléo/l'histoire et ses problèmes, Paris

Cheyran J.P., Deffontaines J.P., Lardon S., Théry H., 1990, Les chorèmes, un outil pour l'étude de l'activité agricole dans l'espace rural ?, *Mappemonde 4/90*, Montpellier. pp. 2-4

Clastres P., 1974, *La société contre l'État*, 187 pages, Collection « critique », Les éditions de minuit, Paris

Claval P., 2003, *Causalité et géographie*, 128 pages, L'Harmattan, Paris

Claval, P., 2001, *Épistémologie de la géographie*, 265 pages, Coll. Fac., Nathan Université, Paris

Claval P., 1998, *Histoire de la géographie française de 1870 à nos jours*, Collection réf. Nathan Université, 543 pages, Paris

Claval, P., 1977, Marxisme et géographie, *L'Espace Géographique*, vol. 6, pages 145-164, Paris

Claval, P., 1973, *Principes de géographie sociale*, Éditions M.-Th. Génin, Paris

Clayton D., 2007, Le passé colonial/impérial et l'approche postcoloniale de la géographie anglophone, in : *L'empire des géographes. Géographie, exploration, colonisation, XIX-XX^e siècle*, pages 219-234, chapitre 14, Belin, Paris

Cling J.-P., Rafazindrakoto M., Roubaud J.-F., 2002, *Nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Synthèse, DIAL/economia, Paris

Cling J.-P., Suarez A., 1991, Les implantations industrielles françaises dans les nouveaux pays industrialisés, *Économie et statistique*, n°244, Juin 1991. pp. 35-45, doi : 10.3406/estat.1991.5586

Cohen D., 2007, La mondialisation immatérielle, in : Wieviorka M., *Les sciences sociales en mutation*, pp. 129-135, Éditions Sciences Humaines, Auxerre, diffusion PUF

Collectif, collaboration GMLP-CODEPO-IRD, 2006, *Atlas del Municipio de La Paz. Una lectura sociodemográfica desde las Organizaciones Territoriales de Base*, 172 p., CODEPO, GMLP, IRD, La Paz

Collignon B., 2007, « Note sur les fondements des *postcolonial studies* », *EchoGéo*, Numéro 1 | 2007, mis en ligne le 06 mars 2008. URL : <http://echogeo.revues.org/index2089.html>.

Combes P.-P., Mayer T., Thisse J.-F., 2006, *Économie géographique. L'intégration des régions et des nations*, 397 pages, economica, Corpus Économie dirigé par Hubert Kempf, Paris.

Cortes G., 2006, L'accès aux ressources foncières, enjeu de l'émigration rurale andine, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 18 - n°2 | 2002, [En ligne], mis en ligne le 09 juin 2006. URL : <http://remi.revues.org/index1644.html>

Cortes G., 2004, *Partir para quedarse. Supervivencia y cambio en las sociedades campesinas andinas de Bolivia*, 474 pages, IRD – plural – IFEA, La Paz

Cortes G., 2002. Migrations et mobilités circulatoires dans les Andes boliviennes. La face cachée d'une ruralité en résistance. *Cahiers du Monde Hispanique et Luso-Brésilien* 79: 93-116.

Costa Arduz R., 2003, Que hacer en el meso en Bolivia, in : Quiroga Y., Requena C., *La descentralización que se viene. Propuestas para la (re)construcción del nivel estatal intermedio*, pp. 91 – 129, Descentralización-participación n°6, FES-ILDIS/plural, La Paz

Courlet C., 2001, *Territoires et régions. Les grands oubliés du développement économique*, Collection Pour Comprendre, 133 pages, L'Harmattan, Paris

Cronkleton P., Albornoz M.-A., 2009, *Acción colectiva y mercados alternativos para la castaña: Análisis comparativo de tres cooperativas en el norte amazónico de Bolivia*, 70 p., CIFOR – CEDLA, La Paz

Crozet M., Koenig P., 2002, État des lieux du commerce international. Le rôle des firmes multinationales dans le commerce international, in : *Mondialisation et commerce international*, Cahier français n°325, La Documentation Française, Paris

Dabdoub Arrien C., 2003, La autonomía y la autodeterminación de la « Nación Camba », in : Fernández Weisser Y., *Descentralización y Autonomía Regional*, pp. 51 – 103, Opiniones y Análisis, FUNDEMOS/Fundación Hanns Seidel, La Paz

Dabène O., 2000, Le Mercosur et la zone de libre-échange des Amériques: vers la convergence ? *Amérique Latine 2000*, G. Couffignal, La Documentation Française, pp. 11-36, Paris

Dabène O., 1997. *La région Amérique latine: interdépendance et changement politique*, Presses de Sciences Po, 378 pages, Paris

D'Aquino P., 2002a, *Accompagner une maîtrise ascendante des territoires. Prémisses d'une géographie de l'action territoriale*, 342 pages, Rapport présenté pour l'obtention d'une HDR en géographie science de l'aménagement, Université de Provence Aix-Marseille

D'Aquino P., 2002b, Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante, pp. 3 à 22, *l'Espace Géographique*, Belin, Paris

Dauphiné A., 2003a, *Les théories de la complexité chez les géographes*, 248 pages, anthropos, Paris

Dauphiné A., 2003b, Les réseaux urbains : un exemple d'application de la théorie des systèmes auto organisés critiques / Urban networks : a case study of the critical self-organized system theory. In: *Annales de Géographie*, t. 112, n°631. pp. 227-242.. doi : 10.3406/geo.2003.912

Dauphiné A., 2003c, *Risques et catastrophes. Observer, spatialiser, comprendre, gérer*. Paris: Armand Colin, 288p.

Dauphiné A., 1995, *Chaos, fractales et dynamiques en géographie*, 135 pages, GIP RECLUS, Montpellier

De la Fuente M. (editor), 2010a, *Descentralización, derechos humanos y ciudadanía*, La Paz: NCCR Norte Sur, JACS SAM, CESU-UMSS, IHEID y Plural. 319 p.

De la Fuente M., 2010b, Bolivia: ¿Rumbo a un nuevo modelo de desarrollo?", *Nueva Crónica y Buen Gobierno*, n° 66, 2da. quincena de julio de 2010, p. 9

De la Fuente M., 2008, La violence collective en Bolivie, in : Corten A., Côté A.-E., *La violence dans l'imaginaire latino-américain*, pp. 105-116, Khartala – Presse de l'Université du Québec

De la Fuente M., 2002, Del reino del neoliberalismo a la insurgencia de los indígenas y campesinos. La posibilidad de construir una nueva Bolivia, in: *Revista del OSAL*, CLACSO, Buenos Aires

De La Fuente M. (compilador), 2001, *Participación popular y desarrollo local. La situación de los municipios rurales de Cochabamba y Chuquisaca*, PROMEC - CEPLAG – CESU, 394 p., Cochabamba

De La Fuente M., 2000, *La "guerra" por el agua en Cochabamba. Crónica de una dolorosa victoria*, in: Documentos de reflexión académica, PROMEC, n° 15, Mayo, Cochabamba

- De la Fuente M., Hufty M. (editores), 2007, *Movimientos sociales y ciudadana*, Plural editores, IUED – CESU – UMSS – NCCR Norte – Sud, 214 p.
- De Las Casas B., 1821, *Breve relación de la destrucción de las Indias Occidentales*, 158 páginas, Juan F. Hurtel Ed., Sevilla, Londres, Filadelfia
- De Las Casas B., 1875, *Historia de las Indias*, Tomo V, 560 páginas, Imprenta de Miguel Ginesta, Madrid
- De Las Casas, B., 1908, Disputa o contraversia con Ginés de Sepúlveda acerca de la licitud de las conquistas de las Indias, *Revista de Derecho Internacional y Política Exterior*, 169 páginas, Madrid
- De Praetere C., 1991, Le phénomène insulaire à l'échelle du Globe : Tailles, hiérarchies et formes des îles océanes, pp. 126-134, *Espace Géographique*, Paris
- Del Castillo C., Mahy G., Winckel T., 2008, La quinoa en Bolivie : une culture de rente devenue culture de rente « bio-équitable », pp. 421-435, Le point sur :, *Biotechnol. Agron. Soc. Environ.* 2008 **12** (4)
- Deler J.P., 1991, La Bolivie, enclave sous influence, in Brunet R., *Géographie Universelle*, pp. 296-314, Belin-Reclus, Paris
- Deler J.P., 1989, L'organisation de l'espace bolivien, essai de modélisation, *Mappemonde* 86/4, pp. 38-42, Montpellier
- Deler J.-P., 1988, La cité-territoire, un chorotype colonial hispano-américain, *Mappemonde* 88/4, pp. 9-13, Montpellier
- Deler J.-P., 1976, L'évolution du système urbain et la formation de l'espace en Équateur, pp. 13-47, *Bulletin de l'IFEA*, V n° 3-4, Lima
- Deleuze G., Guattari F., 1980, *Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille plateaux*, 648 pages, éditions « Critiques », Paris
- Deleuze G., Guattari F., 1991, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, 206 pages, Les éditions de minuit, Paris
- Demélas M.-D., 1980, *Nationalisme sans nation ? La Bolivie au XIX^e et XX^e Siècles*, 227 pages, CNRS Centre National de Publication, Toulouse
- Derycke P.H. (éd.), 1992, *Espace et Dynamiques Territoriales*. Economica, Paris, 336 pages
- Derycke P.-H., 1994, Réseaux urbains, in : Auray J.-P., Bailly A., Derycke P.-H., Huriot J.-M., *Encyclopédie d'économie spatiale. Concepts, comportements, organisations*, Chapitre 43, pages 343 à 351, economica, Paris
- Derycke P.-H., 1995, L'organisation spatiale dans les villes, in : Bailly A., Ferras R., Pumain D., *Encyclopédie de la géographie*, chapitre 33, pages 643 à 666, economica, Paris

Di Meo G., 1991, *L'Homme, la société, l'espace*, Anthropos, Paris

Di Meo G., 1998, *Géographie sociale et territoire*, Nathan Université, 317 pages

Di Meo G., Buléon P. (sous la direction de), 2005, *L'espace social. Une lecture géographique des sociétés*, 304 pages, Les classiques du fonds, Armand Colin, Paris

Dollfus, O., 1990, Le Système Monde, in Brunet R., *Géographie Universelle*, pp. 273-529, Belin-Reclus, Paris

Dollfus, O., 1995, Géopolitique du Système Monde, in : Bailly A., Ferras R., Pumain D., *Encyclopédie de Géographie*, chapitre 34, pages 667 à 693, economica, Paris

Dollfus O., 2001, *La Mondialisation*, 167 pages, Presse de Sciences Po, Paris. 1^{ière} édition 1997.

Domenach H., 2008, Les grandes tendances démographiques et l'environnement : l'enjeu d'une planète viable, *Mondes en développement*, n°142, pp. 97-111

Domenach H., 2006, Entre sciences et doctrines : la relation environnement-population, *Nature Sciences et Sociétés*, n°14, pp. 174-178, NSS-Dialogues, EDP Sciences, DOI : 10.1051/nss:2006024

Domenach H., Celton D., Arze H., Hamelin P. (Eds. Sc.), 2007, *Movilidad y procesos migratorios en el espacio de frontera argentino-boliviana*, 274 pages + CD d'annexes, Editaos Copiar, Argentine

Domenach H., Picouet M. (Eds. Sc.), 2004, *Environnement et populations : la durabilité en question*, Éditions L'Harmattan, 226 pages, Paris

Domenach H., Picouet M., 2000, *Population et environnement*, Que sais-je ? n°3556, 128 pages, Presses Universitaires de France, Paris

Domenach H., Picouet M., 1987, Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration, *Population* n°3, pp. 469 -484

Domenach H., Picouet M., 1985, Problèmes de population : migration, emploi, environnement, *Bulletin d'écologie humaine*, Volume III n°2, pp. 19 à 37, Aix en Provence

Douzet F., 2003, Le patriotisme et le nationalisme américains, n° 109, 2003/2, *Hérodote* – La Découverte, pages 37 à 56, Paris

Dubos-Paillard E., Guermond Y., Langlois P., Analyse de l'évolution urbaine par automate cellulaire. Le modèle SpaCelle, *L'Espace Géographique*, pp. 357-378, 2003/4, tome 32, Belin, Paris

Dugrand R., 1963, *Villes et campagnes en Bas-Languedoc*, 638 pages, PUF, Paris

Dunia S. C., 2003. *Santa Cruz: Economía y poder 1952-1993*, Fundación PIEB, UAGRM, Cedure, 200p., La Paz

- Durand D., 2010, *La systémique*, 127 pages, Que sais-je ? PUF, Paris. 1^{ière} édition : 1973
- Durand M.-F., Lévy J. et Retailé D., 1993, *Le Monde. Espaces et Systèmes*, 597 pages, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques & Dalloz, Paris
- Durand-Dastès F., 1984, Systèmes et localisations : problèmes théoriques et formels, in : *Groupe Dupont, Géopoint 1984*, pp. 3 à 18, Université d'Avignon
- Durand-Dastès F., 1995, Les modèles en géographie, in : Bailly A., Ferras R., Pumain D., *Encyclopédie de la géographie*, chapitre 16, pages 343 à 666, economica, Paris
- Dureau F., Gouëset V., Mesclier E., 2006, *Géographies de l'Amérique latine*, 375 pages, Presses universitaires de Rennes
- Elleboode C., Bernard C., Boulnois R., 2009, *Cartographie du réseau écologique sur la Région Centre*, 60 pages, Conseil Régional du Centre, Biotopie, Orléans
- Épicure, 2006, *Lettres et maximes*, 88 pages, Librio, paris
- Fernández R. T., 2003, *FMI, Banco Mundial y Estado neocolonial, poder supranacional en Bolivia*, UMSS, PROFORTES, Plural Editores, 158p., La Paz
- Ferreira Justiniano R., 2006, *La influencia de Andrés Ibañez en el ideario autonomista de Santa Cruz*, 122 pp., Fondo editorial del Gobierno Municipal Autónomo, Santa Cruz de la Sierra
- Ferreira Justiniano R., 1994, *Las logias en Santa Cruz*, 122 pp., Fondo editorial del Gobierno Municipal Autónomo, Santa Cruz de la Sierra
- Ferrier J.-P., Hubert J.-P., Nicolas G. (Collectif Erato STENE), 2005, *Alter-géographies. Fiches disputable de géographie*, 281 pages, Presses Universitaires de Provence,
- FES-ILDIS, 2005. *Visiones indígenas de descentralización*. La Paz: Fundación Friedrich Ebert Stiftung, Instituto Latinoamericano de Investigaciones Sociales, 140p.
- Fichte J. G., 1992, *Discours à la nation allemande*, Éditions Imprimerie Nationale
- Foucault M., 1966, *Les mots et les choses*, 574 pages, Gallimard Paris
- François Moriconi-Ebrard, 2000, La loi de métropolisation et la notion de système urbain, *Colloque Géoponts*, pp. 65-75, Avignon
- Franqueville A., 2000, *La Bolivie, d'un pillage à l'autre*, 292 pages, IRD éditions – Presse Universitaire du Mirail, Paris, Toulouse
- Franqueville A., 1994, Les 500 ans et l'identité indienne en Bolivie, *Cahier des Sciences Humaines* 30(3): 475-495
- Franqueville A., 1990, Villes et réseau urbain de Bolivie, *Les Cahiers d'Outre Mer* 43-171: 273-288.

Frémont A., 2009, *La région, espace vécu*, 288 pages, première édition en 1976, collection Champs, Flammarion, Paris

Frémont A., Chevalier J., Héryn R., Renard J., 1984, *Géographie sociale*, Masson, 381 pages, Paris

García Línera A., 2003a, Autonomías indígenas, in: Fernández Weisser Y., *Descentralización y Autonomía Regional*, pp. 11 – 50, Opiniones y Análisis, FUNDEMOS/Fundación Hanns Seidel, La Paz

García Línera A., 2003b, Autonomías regionales indígenas y Estado multicultural, in: Quiroga Y., Requena C., *La descentralización que se viene. Propuestas para la (re)construcción del nivel estatal intermedio*, pp. 169 – 201, Descentralización-participación n°6, FES-ILDIS/plural, La Paz

García Línera A. (coordinador), Chávez León M, Costas Monje P., 2005, *Sociología de los movimientos sociales en Bolivia. Estructuras de movilización, repertorios culturales y acción política*, Diakonia/Oxfam, Plural editores, La Paz, primera edición en 2004

Garfías S., Mazurek H., et al., 2005, *El Alto, Desde una perspectiva poblacional*, 130 p., IRD, Gobierno Municipal de El Alto, CODEPO, La Paz

Gellner, 1989, *Nations et nationalismes*, 326 pages, Payot, Paris

George P., 1966, *Sociologie et Géographie*, 215 pages, PUF, Paris

Glacken C. J., 2007, *Histoire de la pensée géographique. IV – Culture et environnement au XVI^e Siècle*, 344 pages, FORMAT 60, CTHS, Paris

Glacken C. J., 2005, *Histoire de la pensée géographique. III – Les temps modernes (XV^e – XVII^e Siècle)*, 278 pages, FORMAT 54, CTHS, Paris

Glacken C. J., 2002, *Histoire de la pensée géographique. II – Conception du Monde au Moyen-Âge*, 319 pages, FORMAT 43, CTHS, Paris

Glacken C. J., 2000, *Histoire de la pensée géographique. I – L'Antiquité*, 297 pages, FORMAT 37, CTHS, Paris

Gobierno Departamental Autónomo de Santa Cruz, DIORTECU – PLUS, 2008, *Diagnóstico de la ocupación del territorio del Departamento de Santa Cruz*, 177 pp., proyecto Plan Departamental de Ordenamiento Territorial, CIAT Columbia, IRD, DIORTECU – PLUS, Santa Cruz de la Sierra

Gould P., Bailly A., (textes édités par) 1995, *Le pouvoir des cartes. Brian Harley et la cartographie*, 120 pages, Anthropos/economica, Paris

Gourou P., 1936, *Les paysans du delta du tonkinois. Étude de géographie humaine*, 666 pages, EFEO, Paris

- Grasland L., 2009, Le Salar d'Uyuni, *Mappemonde*, n°9, 4/2009, Ces lieux dont on parle, Avignon
- Groupe Dupont, 1984, *Géopoint 1984 : Systèmes et localisations*, 296 pages, ESPACE, Université d'Avignon
- Groupe Dupont, 1992, Modèles et modélisation en géographie. *Géopoint 92*, Université d'Avignon, 247 pages
- Guérin-Pace F., 1993, *Deux siècles de croissance urbaine. La population des villes françaises de 1831 à 1990*, 205 pages, collection villes, anthropos, Paris
- Guérin-Pace F. & Y. Guermond, 2006, Sentiment d'appartenance et territoires identitaires, *L'Espace Géographique* 2006/4 - 35: 298-308
- Guérin-Pace F. & Y. Guermond, 2006, Identité et rapport au territoire, *L'Espace Géographique* 2006/4 - 35: 289-290
- Guermond Y., 2006, L'identité territoriale: l'Ambigüité d'un concept géographique, *L'Espace Géographique* 2006/4- 35: 291-297
- Guermond Y. (dir), 2005a, *Modélisations en géographie, déterminismes et complexités*, 389 pages, Hermès-Lavoisier, Collection IGAT, Paris
- Guermond Y., 2005b, Où en est l'analyse des systèmes ? *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, 45, pp. 5-13
- Guermond Y., 1984, *L'analyse de système en géographie*, 324 pages, Presses Universitaires de Lyon
- Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E., *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, 186 pages, anthropos, Paris
- Hobsbawm E., 1992, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Gallimard, Paris
- Haggett P., 1973, *L'analyse spatiale en géographie humaine*, 390 pages, Collection U, Armand Colin, Paris
- Hancock C., 2001, Chapitre 3. La géographie postcoloniale. « L'empire contre-attaque ». Introduction, in : *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Textes rassemblés par J.-F. Staszak, B. Collignon, C. Chivallon, B. Debarbieux, I. Généau de Lamarlière et C. Hancock, pages 95 à 98 Mappemonde/Belin, Paris
- Harvey D., 1973, *Social justice and the city*, 336 pages, John Hopkins University, Baltimore
- Harvey D., 1969, *Explanation in geography*, 521 pages, Edward Arnold, London
- Helmer M., 1956, Potosí, un chapitre inédit de l'histoire d'Amérique (À propos d'une publication récente), in : *Bulletin Hispanique*, Tome 58, n°3, pages 344 à 352

Hérodote, revue de géographie et de géopolitique, n°76, 1^{er} trimestre 1995, *Les géographes, la science et l'illusion. Chorématique stop !*

Hersch J., 1981, *L'étonnement philosophique*, 462 pages, Folio essais, Paris

Hinojosa A. G., Comp., 2004, *Migraciones transnacionales. Visiones de Norte y Sudamérica*, CEPLAG-UMSS, Universidad de Tolosa, PIEB, CEF, Plural Ed., 348p., La Paz

Hoffmann S., Rozo B., Tapia L., Viaña, 2006, *Movimiento social, ciudadana y gestión de agua en Cochabamba*, 289 p., Muela del Diablo editores, AOS-IUED, La Paz

Horkheimer M., 1974, *Théorie traditionnelle et théorie critique*, 324 pages, Gallimard, Paris

Horkheimer M., Adorno T. W., 1974, *La dialectique de la raison*, 281 pages, Gallimard, Paris. 1^{ière} édition : 1944, Social Studies Association, Inc., New York

Hufty M., Auroi C., De la Fuente M., comp., 2005, *Gobernancia, gobernalidad y democratización, ¿A dónde va Bolivia ?*, 217 p., iuédgenève, NCCR north-south, Plural, La Paz

Isnard H., Racine J.-B., Reymond H., 1981, *Problématiques de la géographie*, Collection « Le géographe », PUF, Paris

Jacobs J.-M., 2001, Espace (post)coloniaux, in : *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Textes rassemblés par J.-F. Staszak, B. Collignon, C. Chivallon, B. Debarbieux, I. Généau de Lamarlière et C. Hancock, pages 99 à 115 Mappemonde/Belin, Paris

Jacoud G., Tournier E., 1998, *Les grands auteurs de l'économie*, 352 pages, initial Hatier, Paris

Jolivet R., Nicolas G., 1991, Chorèmes et Tégéos. *Revue de géographie du Québec*, décembre 1991, volume 35, n°96, pp. 535-564

Kant E., Mendelsohn M., 2006, *Qu'est-ce que les Lumières ?* 61 pages, Mille et une nuits n° 508, Paris

Kedourie E., 1993, *Nationalism*, Blackwell, Oxford. First edition in 1960,

Kogut B., 2001, Multinational corporations, in: *International Encyclopedia of the social and behavioral sciences*, Elsevier science, pp. 10197-10204

Köster G., 1993, *Santa Cruz de la Sierra. Desarrollo, estructura interna y funciones de una ciudad en los llanos tropicales*, 189+15 pp., Instituto de Ecología, La Paz, Convenio UMSA - Goettingen

Krugman P. R., 1998, *La mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre échange*, 219 pages, La Découverte, Paris

Kuhn T., 1983, *La structure des révolutions scientifiques*, Collection Champs, Flammarion, Paris

Lacoste Y., 2008, La géographie, la géopolitique et le raisonnement géographique, n° 130, 2008/3, *Hérodote* – La Découverte, pages 17 à 42, Paris

Lacoste Y., 1996, *Vive la Nation ! Le destin d'une idée géopolitique*, 338 pages, Fayard, Paris

Lacoste Y., 1976, *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, 190 pages, Maspero, réédition 1985, La Découverte, Paris

Lacours C., Puissant S., 1992, Géographie appliqué et science des territoires, in : Bailly A., Ferras R., Pumain D., *Encyclopédie de Géographie*, chapitre 54, pages 1001 à 1020, economica, Paris

Lajarge R., 2009, Pas de territorialisation sans action (et *vice versa* ?), in : Martin Vanier, éd., *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, pages 193 à 204, Presses Universitaires de Rennes

Landes D. S., 2000, *Richesse et pauvreté des nations. Pourquoi des riches ? Pourquoi des pauvres ?* 758 pages, Éditions Albin Michel, Paris. Première édition, 1998

Langlois P., 2010, *Simulation des systèmes complexes en géographie. Fondements théoriques et applications*, 332 pages, Hermès-Lavoisier, Collection IGAT, Paris

Lardon S., Capitaine M., 2008, Chorèmes et graphes, *Revue d'anthropologie des connaissances* 2008/2, n° 4, pp. 195-217

Laserna R, Gordillo J., Komadina J., 2006, *La trampa del rentismo*, 121 p., CIPE, La Paz

Lavaud, J.-P., 2006, Bolivie : vers l'anarchie segmentaire ? L'« ethnicisation » de la vie politique, in : *Hérodote* 2006/3 n° 123, La découverte, Paris

Lavaud J.-P., 1998, *El embrollo boliviano. Turbulencias sociales y desplazamientos políticos 1952-1982*, 416 p., IFEA-CESU-hisbol

Lazarus N. (sous la direction de), 2006, *Penser le postcolonial, une introduction critique*, 443 pages, éditions Amsterdam,

Le Berre M., 1995, Territoires, in Bailly A., Ferras R., Pumain D., *Encyclopédie de Géographie*, chapitre 31, pages 601 à 624, economica, Paris

Le Bot Y., 2007, Acteurs sociaux, acteurs culturels et migrants. Sociologie de l'Amérique latine et migrants, in : Wiewiorka M., *Les sciences sociales en mutation*, pp. 345-352, Éditions Sciences Humaines, Auxerre, diffusion PUF

Lecas G., 2006, Modélisation systémique : des outils pour les économistes, *Revue Innovation*, 2006/2, n° 24, pages 199 à 230, De Boeck Université

Lefèbvre H., 1974, *La production de l'espace*, 512 pages, anthropos, Paris

- Lefèbvre H., 1968, *Le droit à la ville*, 166 pages, collection points, éditions du seuil, Paris
- Lefort J., 2004, *L'aventure cartographique*, 319 pages, Belin, Pour la science, Bibliothèque scientifique, Paris
- Lema A. – M., Sandoval, Arenas C. – D., eds., 2003, Santa Cruz, *economía y poder : 1952 – 1993*, 199 pp., Fundación PIEB, La Paz
- Le Moigne J.-L., 2007, Nouvelles perspectives en sciences sociales in : *Revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, pp. 13-31, vol. 2, n° 2
- Le Moigne J.-L., 1994, *La théorie du système général. Théorie de la modélisation*, Collection Les classiques du réseau, Intelligence de la complexité, 338 pages, première édition : 1977.
- Le Moigne J.-L., 1984, Une localisation... Des méthodes de modélisation systémique, in : *Groupe Dupont, Géopoint 1984*, pp. 3 à 18, Université d'Avignon
- Levasseur S., 2002, Investissements directs à l'étranger et stratégies des entreprises multinationales, *Revue de l'OFCE*, 2002/5 n° 83 bis, pp. 103-152. DOI : 10.3917/reof.074.0103
- Lévi-Strauss C., 1952, *Race et histoire*, 127 pages, folio/essais, Paris
- Lévy J., 2007, Mondialisation et sciences sociales, un enjeu épistémologique, in : Wiewiorka M., *Les sciences sociales en mutation*, pp. 25-36, Éditions Sciences Humaines, Auxerre, diffusion PUF
- Lévy J., 1999, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, 399 pages, Mappemonde Belin, Paris
- Lévy J., Lussault M. (sous la direction de), 2003, *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, 1033 pages, Belin, Paris
- Lewis W. A., 1954, Economic Development with Unlimited Supplies of Labor, *The Manchester School of Economic and Social Studies*, 22, pages 139 à 191, Manchester
- Liauzu C., 2007, *Histoire de l'anticolonialisme en France, du XVI^e siècle à nos jours*, 303 pages, Armand Colin, Paris
- Liberman M., 2008, El cultivo de la quinua orgánica en Oruro y Potosí, in : *Revista Hábitat*, n° 75, pp. 18-24, Agosto de 2008
- Long A. A., Sedley D. N., 2001, *Les philosophes hellénistiques. I Pyrrhon – L'épicurisme*, 312 pages, Flammarion, Paris
- Liotard J.-F., 1979, *La condition postmoderne*, 109 pages, Les éditions de minuit, Paris
- Maby J., 2002, *Campagnes de recherche, approche systémique de l'espace rural*, Habilitation à diriger des recherches, 402 pages, UMR Espace Université d'Avignon

Mariátegui J.-C., 1996, *Siete ensayos de interpretación de la realidad peruana*, versión 1.0.3, <http://www.yachay.com.pe/especiales/7ensayos/index.htm>, primera edición en 1928, Empresa editora Amauta, Lima

Martinez Cue D., Chumacero M., 2009, *El sector informal laboral de Bolivia*. Empleo, ingreso, productividad y contribución al Producto Interno Bruto urbano

Mayorga F., Córdova E., 2008, *El movimiento antiglobalización en Bolivia*, CESU/UMSS, Plural editores, UNRISD, 237 pp., La paz

Mazurek H., 2010, *Gobernabilidad y desarrollo territorial. Desarrollo regional y planificación del territorio*. J. R. C. Rodríguez. Manizales: Universidad Autónoma de Mazurek H., 2003a, Desarrollo, territorio y ordenamiento: replantear la relación global-local. In: González Parra C, editor. Desarrollo local versus desarrollo global: buscando desarrollo sustentable en América rural en el tercer milenio. Santiago de Chile: 51 congreso de los Americanistas, Universidad de Chile. 25p

Mazurek H. (ed.) 2009a. *Gobernabilidad y gobernanza de los territorios en América Latina*, Lima: CESU, IFEA, IRD. 624p

Mazurek H., 2009b, Migraciones y dinámicas territoriales, in : *Salazar C. (ed.). Migraciones contemporáneas : contribución al debate*, pp. 11-33, CIDES-UMSA, La Paz

Mazurek H. 2009c, *Políticas públicas y dinámicas territoriales: la gobernabilidad en cuestión*. In: Mazurek H, editor. Gobernabilidad y gobernanza de los territorios en América Latina. Lima: CESU, IFEA, IRD. p 57-75

Mazurek H. 2009c, *Lo urbano: la cristalización de lo social y de lo espacial*. In: Wanderley F, coord. Estudios urbanos en encrucijada de la interdisciplinaridad. La Paz: CIDES – UMSA, Plural Editores. 27-56

Mazurek H. 2009e, *Migraciones y dinámicas territoriales*. In: Salazar C, editor. Migraciones contemporáneas Contribución al debate. La Paz: CIDES-UMSA, CAF. p 11-34

Mazurek H., 2008, Tres preconceptos sobre migración interna en Bolivia, pp. 203-227, *Revista de Humanidades y Ciencias Sociales*, Segunda época, volumen 14, números 1-2, Junio-Diciembre de 2008, Santa Cruz de la Sierra

Mazurek H., 2007, El ordenamiento territorial en los planes de desarrollo *Umbrales*, 16:85-106

Mazurek H., 2006a, *Redefinir el Territorio para definir una constitución*. I Encuentro Internacional sobre Territorialidad y Política: "Territorialidades, Autonomías y Ciudadanías" 9, 10 y 11 de diciembre, 2005. Cochabamba: GTZ - DFID - Ministerio de Participación Popular. p 23

Mazurek H, 2006b, *Espacio y Territorio. Instrumentos metodológicos de investigación social*. La Paz : PIEB, IRD. 206 p.

Mazurek H, Arreghini L., 2006c, Structuration des territoires et logiques divergentes de l'économie bolivienne, *Espaces et Sociétés*, 124-125:73-91

Mazurek H., 2003b, La cuestión institucional como factor de cambio. *ProCampo*, 91:31-33
Manizales. Cuadernos de clase n°02-02, 460-495p

Medeiros J. (dir.), 2011, *Le Mondial des Nations. 30 chercheurs enquêtent sur l'identité nationale*, 574 pages, Choiseul éditions – RFI, Paris

Mélançon S., 2005, *La guerre de l'eau à Cochabamba, Bolivie : un problème de géopolitique et de territorialité*, Mémoire de maîtrise en science géographique, 168 pages, Université de Laval, Québec

Merlin P., 1997, *Géographie humaine*, 576 pages, PUF-Fondamental, Paris

Michel C., Lardon S., 2001, L'accès aux espaces naturels : L'apport des chorèmes à la gestion des conflits d'usage, pp. 2-5, *Mappemonde 01/2*, Montpellier

Moindrot C., 1995, Les systèmes agraires, in : Bailly A., Ferras R., Pumain D., *Encyclopédie de Géographie*, chapitre 24, pages 445 à 470, economica, Paris

Moine A., 2006, Le territoire comme un système complexe: un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *L'Espace Géographique* 2(35): 115-132.

Moïsi D., 2008, *La géopolitique de l'émotion*, 267 pages, Flammarion, Paris

Montenot J. (sous la direction de), 2002, *Encyclopédie de la philosophie*, 1777 pages, La Pochothèque/Garzanti, Paris, (édition originale : Vattimo G., 1981, *Enciclopedia de la filosofia*, Garganzi editore)

Montesquieu, 1973, *Lettres persanes*, 463 pages, éditions Gallimard, Paris

Montesquieu, 1970, *de l'esprit des lois – les grands thèmes*, 373 pages, Idées – Gallimard, Paris

Moriconi-Ebrard F., 1993, *L'urbanisation du Monde depuis 1950*, 372 pages, Anthropos, Paris

Morin E., 2005, *Introduction à la pensée complexe*, 158 pages, points essais, Seuil, Paris

Morin E., 1994, *Sociologie*, première édition librairie Arthème Fayard 1984, 459 pages, Essais/Seuil, Paris

Morin E., Kern A.-B., 1993, *Terre-Patrie*, 216 pages, Seuil, Paris

Morin E., 1981, *Pour sortir du XX^e Siècle*, 380 pages, points/Seuil Fernand Nathan, Paris

Morin E., 1980, *La méthode. 2. La vie de la vie*, 470 pages, Points Essais/Éditions du Seuil, Paris

- Morin E., 1977, *La méthode. 1. La nature de la nature*, 399 pages, Points Essais/Éditions du Seuil, Paris
- Mucchielli J.-L., 1984, Investissements internationaux et dynamique des avantages comparatifs des nouveaux pays industrialisés. in : *Revue économique*, Volume 35, n°3, 1984, pp. 537-570
- Muñoz Elsner, D. et al., 2000, *Políticas públicas y agricultura campesina. Encuentros y desencuentros*, 292 p., iied – Plural, La Paz
- Némery J.-C., Wachter S. (Dirigé par), 1994, *Gouverner les territoires*, 206 pages, datar/éditions de l'aube, collection monde en cours, La Tour d'Aigues
- NGO-JICA, 2007, *Directorio de ONGs que trabajan en Bolivia*, 195 p., Agencia de Cooperación internacional del Japón, La Paz
- Núñez del Prado J., Pacheco Balanza D., 2001, *Visiones sobre desarrollo rural*, 249 p., FES-ILDIS, La Paz
- Oporto Castro H., 1998, *El difícil camino hacia la descentralización*, 98 p., Descentralización y participación n°2, FES-ILDIS, La Paz
- Orain O., 2001, Démarche systémique et géographie humaine, in : Robic M.-C. (eds), *Les causalités en géographie : déterminisme, possibilisme, approche systémique*, cours du CNED, Fascicule III, pp. 1-64, Vanves
- Ortiz M. J., 2008, Un proyecto de país: La estrategia socio-económica del desarrollo nacional 1971-1991. Treinta años después, in: Prado R. G., *José Ortiz Mercado*, Ensayos del Instituto de Investigaciones Económicas y sociales "José Ortiz Mercado", vol. 1, UAGRM, Santa Cruz de la Sierra
- Pailhé J., 2003, Références marxistes, empreintes marxiennes dans la géographie française, *Géocarrefour*, volume 68 1/2003, pp. 55-60
- Painter J., 2009, Territoire et réseau : une fausse dichotomie ?, in : Martin Vanier, éd., *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, pages 57 à 66, Presses Universitaires de Rennes
- Pascal B., (publié par Faugère P.), 1844, *Pensées, fragments et lettres*, Tome II, 430 pages, Andrieux éditeurs, Paris
- Paul K., Barbato R., 1985, The multinational corporations in the less developed countries : The economic development model versus the north-south model, *The Academy of Development Review*, vol. 10 n°1, Jan. 1985, pp. 8-14
- Pecqueur B., Peyrache-Gadeau V., 2010, Fondements interdisciplinaires et systémiques de l'approche territoriale. Introduction. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* 4: 613-623.
- Pélissier P., 1966, *Les paysans du Sénégal*, 939 pages, Imprimerie Fabrègue, Saint-Irieix

Peña Claros C. S., 2006, Being Cruceño in october 2003 : the challenge of identity, n° 20, *T'inkazos*, La Paz

Peña Hasbún P., ed., 2009, *La permanente construcción de lo cruceño. Un estudio sobre la identidad en Santa Cruz de la Sierra*, 181 pp., Fundación PIEB, primera edición : 2003

Perrier Bruslé L., 2005, *La dernière frontière, loin des Andes, trop près du Brésil. La frontière orientale et la construction du territoire en Bolivie*, 734 pages, thèse de doctorat de géographie, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Popper K., 1974, *La quête inachevée*, 350 pages, rééditions 1976, 1981, 1986, The Library of living philosophers In./Calman Levy Agora Presse pocket, Paris

Popper K., 1973, *La logique de la découverte scientifique*, Traduit de l'anglais, 5^{ème} édition, par N. Thyssen-Rutten et P. Devaux, Payot, Paris

Poupeau F., 2002, Et l'eau de La Paz fut privatisée, *Le Monde diplomatique*, mai 2002, pp. 28-29

Prada Alcoreza R., 2008, Análisis de la nueva Constitución Política del Estado . En: *Crítica y emancipación : Revista latinoamericana de Ciencias Sociales*. Año 1, no. 1 (jun. 2008-), CLACSO, Buenos Aires

Prada Alcoreza R., 1996, *Territorialidad*, Punto Cero editorial, La Paz

Prado Robles G., 2008, *Ensayos de historia económica*, Instituto de Investigaciones Económicas y sociales "José Ortiz Mercado", 223 p., UAGRM, Santa Cruz de la Sierra

Prado Salmón F., 1989, *Santa Cruz, Diagnóstico urbano*, 164 pp., Punto y Coma – El Horcón, Santa Cruz de la Sierra

Prado S. F. (coord.), Seleme A. S., Peña C., 2007, *Poder y elites en Santa Cruz. Tres visiones sobre un mismo tema*, 210 p., colección ciencias sociales 10, Cordaid, Cedure, editorial El país, Santa Cruz de la Sierra

Pumain D., 2003, Une approche de la complexité en géographie, in : *Géocarrefour*, Vol. 78/1, [En ligne], mis en ligne le 23 mai 2007. URL : <http://geocarrefour.revues.org/index75.html>

Pumain D., 1995, Les systèmes de villes, in : Bailly A., Ferras R., Pumain D., *Encyclopédie de la géographie*, chapitre 32, pages 623 à 641, economica, Paris

Pumain D., 1994a, Villes et agglomérations urbaines, in : Auray J.-P., Bailly A., Derycke P.-H., Huriot J.-M., *Encyclopédie d'économie spatiale. Concepts, comportements, organisations*, Chapitre 15, pages 111 à 125, economica, Paris

Pumain D., 1994b, Hiérarchie urbaine, in : Auray J.-P., Bailly A., Derycke P.-H., Huriot J.-M., *Encyclopédie d'économie spatiale. Concepts, comportements, organisations*, Chapitre 42, pages 333 à 341, economica, Paris

Pumain D., Gaudin J.-P., 2002, Systèmes de villes et pouvoir. L'analyse de Giovanni Botero à l'époque de la Renaissance, *Cybergeo : European journal of geography*, Épistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, article 227, mise en ligne le 14 novembre 2002, modifié le 02 mai 2007, URL : <http://cybergeo.revues.org/index1836.html>

Pumain D., Godard F., 1996, *Données urbaines*, 377 pages, Collection villes, anthropos, Paris

Pumain D., Sanders L., Saint-Julien T., 1989, *Ville et auto-organisation*, 190 pages, economica, Paris

Pumain D., L. Sanders, A. Bretagnolle, B. Glisse & H. Mathian, 2009, The future of urban systems: exploratory models. *Complexity perspectives in innovation and social change*. D. Lane, S. van der Leeuw, D. Pumain & G. West: Springer, 331-359p.

Quiroga Y., Requena C., 2003, *La descentralización que se viene. Propuestas para la (re)construcción del nivel estatal intermedio*, 478 páginas, Descentralización-participación n°6, FES-ILDIS/plural, La Paz

Racine J.-B., 1976, La géographie moderne dans la problématique des sciences sociales. Des paradigmes de la totalité aux paradigmes critiques, in : *Géopoint 76*, pp. 113-166, recueil « brouillons Dupont », Avignon

Raffestin C., Lévy B., 2005, Épistémologie de la géographie humaine, in : *Les concepts de la géographie humaine*, sous la direction de Antoine Bailly, pages 25 à 36, Armand Colin, Paris

Raison J.-P., 2009, Pierre Gourou, du pessimisme tropical à l'optimisme raisonnée, *Confins* [Online], Revue franco-brésilienne de géographie, 6/2009, posto online em 27 Junho 2009

Redjimi M., 2000, *De l'Empire à l'État démiurge. La recomposition du territoire algérien (1830 – 1990)* Thèse de doctorat de géographie Mutations Spatiales, 589 pages, Université Paul Valéry Montpellier III

Renan E., 1883, *Qu'est-ce qu'une nation ?* Discours à la Sorbonne, Encyclopédie de l'Agora, http://agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Nation--Quest-ce_quune_nation_par_Ernest_Renan

Revesz B., (ed), 1998, *Descentralización y gobernabilidad en tiempos de globalización*, CIPCA, IEP, 252p., Lima

Reynaud A., 1981, *Société, espace et justice. Inégalités régionales et justice socio-spatiale*, 263 pages, PUF, Paris

Reynaud A., 1995, Centre et périphérie, in Bailly A., Ferras R., Pumain D., *Encyclopédie de Géographie*, chapitre 30, pages 583 à 599, economica, Paris

Reynolds J.-F., Huber-Sanwald E., Herrick J.-E., 2008, La sustentabilidad de la producción de la quinua en el altiplano sur de Bolivia: Aplicación del Paradigma de Desarrollo de Zonas Secas, in : *Revista Hábitat*, n° 75, pp. 10-15, Agosto de 2008

Ricardo, D., 1817, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, édition électronique de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), d'après la traduction de Solano Constancio et Alcide Fonteyraud en 1847, citation DOI : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.reo.rid.pri>

Robic M.-C... 1995, *Épistémologie de la Géographie*, in Bailly A., Ferras R., Pumain D., *Encyclopédie de Géographie*, chapitre 3, pages 36 à 55, economica, Paris

Roca J.-L., 2001, *Economía y sociedad en el Oriente boliviano (Siglos XIX-XX)*, 678 p., Cotas, Santa Cruz

Roca J.-L., 1999, *Fisionomía del regionalismo en Bolivia*, Plural, La Paz

Rocheffort M., « Les notions de réseau urbain et d'armature urbaine », *Strates [En ligne]*, Hors-série |2002, mis en ligne le 02 mai 2005, Consulté le 15 octobre 2010. URL : <http://strates.revues.org/512>

Rocheffort R., 1961, *Le travail en Sicile, étude de géographie sociale*, 363 pages, PUF, Paris

Rojas Ortuste G., coordinateur, 2009, *¿Nación o naciones bolivianas ? Institucionalidad para nosotros mismos*, 240 pages, CIDES-UMSA, La Paz

Romero B. S., 2005, *En la bifurcación del camino. Análisis de las elecciones municipales de 2004*, 119 p., CNE de Bolivia, La Paz

Romero C. B., 2005, *El proceso constituyente boliviano. El hito de la cuarta marcha de tierras bajas*, CEJIS, 782 p., Santa Cruz

Rostow W. W., 1960, *The stages of economic growth*, Cambridge University Press

Roux J.-C., 2007, Le dilemme de l'exploitation des hydrocarbures : le nationalisme économique otage de la globalisation des ressources naturelles, in : Rolland D., Chassin J., *Pour Comprendre la Bolivie d'Evo Morales*, pp. 373-413, L'Harmattan, Paris

Roux J.-C., 2006a, Le gaz bolivien dans le piège de la mondialisation, in : Lombard J., Mezclier E., Velut S., *La mondialisation côté sud. Acteurs et territoires*, pp. 99-124, Éditions de l'IRD, Marseille

Roux J.-C., 2006b, *La question agraire en Bolivie, une déchirure entre mondialisation débridée et utopie millénariste*, L'Harmattan, 346 pages, Paris

Roux J.-C., Waniez P., Brunstlein V., Arreghini L., 1997, Parte IV : Estructuras, dinámicas espaciales y condiciones de vida de la población, pp. 195-272, in: *Atlas Nacional de Bolivia*, 272 p., Instituto Geográfico Militar, La Paz

Said E., 2005, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, 422 pages, Seuil – La couleur des idées, Paris. Première édition : 1978, Orientalism.

Said E., 2000, *Culture et impérialisme*, 555 pages, Fayard/Le Monde Diplomatique, Paris

Saignes T., 2007, *Historia del Pueblo chiriguano*, Combès I., compilación, introducción y nota, IRD – Embajada de Francia – Plural ed., 332 p., La Paz

Salem G., Marois C., Arreghini L., Waniez P., 1992, Lieux de vie, densités et zones à risques : l'analyse spatiale au service de la santé à Pikine (Sénégal), in : *Séminfor 5, statistique impliquée*, pp. 419-430, Collection Colloques et Séminaires, éditions de l'ORSTOM, Paris

Salem G., Arreghini L., 1991, Évaluations spatialisées rapides de la population des villes africaines: l'exemple de Pikine (Sénégal), *Population 4*, pp. 1000-1006, Paris.

Salem G., Waniez P., Arreghini L., Besnard C., Jeannée E., Lang T., 1989, Modélisation géographique de l'utilisation des services de santé dans les villes du Tiers-Monde : application aux recours thérapeutiques à Pikine (Sénégal), in : *Actes du Colloque géographie et socio-économie au Sud*, 23-26 janvier 1989, Paris

Saint-Exupéry A., 2000, *Le petit Prince*, 94 pages, 1^{ière} édition en 1943, Gallimard, Paris,

Sanders L., 1992, *Système de Villes et Synergétique*, 274 pages, anthropos, Paris

Sanguin A.-L., 1981, La géographie humaniste ou l'approche phénoménologique des lieux, des paysages et des espaces, *Annales de Géographie*, vol. 90, n° 501, pp. 560-587, Paris

Santos M., 1997. *La nature de l'espace*, 276 pages, L'Harmattan, Paris

Santos M., 1993, Temps-Monde et Espace-Monde. Relever le défi conceptuel, *Strates* [En ligne], 7 | 1993, mis en ligne le 20 décembre 2005. URL : <http://strates.revues.org/1109>

Santos M., 1988, Réflexions sur le rôle de la géographie dans la période technico-scientifique, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 32, n° 87, 1988, pp. 313-319

Santos M., 1972, Dimension temporelle et systèmes spatiaux dans les pays du Tiers-Monde, *revue Tiers-Monde*, tome 13 n°50, pp. 247-268

Savard M., 1992, Catégorisation précolombienne de Cuzco, Pérou, pp. 299-318, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n° 98

Sassen S., 2007, Émergence d'une multiplication d'assemblage de territoire, d'autorité et de droits, in : Wiewiorka M., *Les sciences sociales en mutation*, pp. 205-221, Éditions Sciences Humaines, Auxerre, diffusion PUF

Schumpeter J.-A., 1983, *Histoire de l'analyse économique. II – L'âge classique*, 499 pages, collection tel, Gallimard, Paris. Première parution : 1954, Georges Allen & Unwin

Scouart M., Lambin E. F., 2006, Approche systémique des causes de déforestation en Amazonie brésilienne : syndromes, synergies et rétroactions, *Espace Géographique*, 2006/3, pp. 241-254, Paris

Séchet R., Veschambre V., 2006, *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Presses Universitaires de Rennes, 397 pages, Rennes

- Segalini L., 2003, Histoire de l'expansion inca. Perspective critique et esquisse d'une proposition substitutive, pp. 83-94, *Journal de la société des américanistes*, Paris
- Simmel G., 1979, Digressions sur l'étranger, texte écrit en 1908, in : Park R., Burgess E., McKenzie R., Wirth L., *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, pp. 53 – 59. Première édition : Éditions du Champ Urbain CRU, 1979
- Singaravélou P. (sous la direction de), 2007, *L'empire des géographes. Géographie, exploration, colonisation, XIX-XX^e siècle*, 287 pages, Belin, Paris
- Sivignon M., 1995, Chorèmes : éléments pour un débat. *Hérodote n°76 1/95, Les géographes, la science et l'illusion*, Paris, pp. 93-132
- Smith A., 1776, *Recherche sur les causes et la nature de la richesse des nations*, édition électronique de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) d'après la traduction de Germain Garnier en 1881, citation DOI : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.sif.sma.rec6>
- Sokal A., Bricmont J., 1997, *Impostures intellectuelles*, 413 pages, Biblio essais, le livre de poche, éd. Odile Jacob, Paris
- Soler L., 2009, *Introduction à l'épistémologie*, 335 pages, Ellipses, collection Philosophie
- Tardieu A., 1867, *Géographie de Strabon*, Librairie Hachette, Paris
- Thede N., De la Fuente M., 2008, *Bolivie – Chronique d'un conflit annoncé*, in : Chronique des Amériques, septembre 2008, n°15, UQAM, RIQ, CEIM
- Thede N., De la Fuente M., 2007, *La Bolivie d'Evo Morales un an plus tard*, in : Chronique des Amériques, février 2007, n°4, UQAM, RIQ, CEIM
- Théry H., 1986, Chronochorèmes et paléochorèmes, la dimension temporelle dans la modélisation graphique, in : *Modèles graphiques et représentations spatiales*. Anthropos-Reclus, Montpellier-Paris
- Théry H., 1988, Modélisation graphique et analyse régionale. Une méthode et un exemple, in : *Cahier de géographie du Québec*, septembre 1988, volume 32 n°86, pp. 135-150
- Tocqueville A. de, 1963, *De la démocratie en Amérique*, 377 pages, Collection 10/18, Union Générale d'Éditions, Paris
- Touraine A., 2007, Sociologie sans société, in : Wiewiorka M., *Les sciences sociales en mutation*, pp. 25-36, Éditions Sciences Humaines, Auxerre, diffusion PUF
- Urioste Fernández de Córdova M., 2002, *Desarrollo rural con participación popular*, 300 pp., Fundación Tierra, La Paz
- Urioste Fernández de Córdova M., Barragan R., Colque G., 2007, *Los nietos de la reforma agraria*, 324 pp., CIPCA - Fundación Tierra, La Paz

- Van Beuningen C., 1979, Le marxisme et l'espace chez Paul Claval. Quelques réflexions critiques pour une géographie marxiste, *L'Espace Géographique* n°4, pp. 263-271, Doin, Paris
- Vanier M. (sous la direction de), 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, 228 pages, Presses Universitaires de Rennes
- Vargas M., 2004, *Estudio de migración interna en Bolivia*, 234 pp., Ministerio de Desarrollo Sostenible, Viceministerio de Planificación, CODEPO, La Paz
- Vargas R. (edición), 2008, *Participación política, Democracia y Movimientos Indígenas en Los Andes*, 181 pp., Serie coeditada, actes mémoires 2, IFEA, Fundación PIEB, Ambajada de Francia, La Paz
- Vargas R. G., sin fecha, *El largo camino de las autonomías indígenas*, INDICEP, Dirección departamental de autonomías del Ministerio de autonomías, La Paz
- Vassas A., Veira Pak M., Duprat J.-R., 2008, El auge de la quinua: cambios y perspectivas desde una visión social, in : *Revista Hábitat*, n° 75, pp. 31-37, Agosto de 2008
- Veltz P., 2002, *Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation*, 157 pages, éditions de l'aube
- Veltz P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, économie en liberté, 262 pages, PUF, ParisEN.REFLIST
- Vergas R. H., 1998, Bolivie: la participation populaire, une source de conflit. *Problèmes d'Amérique Latine* 28: 71-84.
- Vila de Prado R., 2008, *Naciones y Ciudadanos*, 197 pp., Ensayos del IEES-JOM n°2, UAGRM, Santa Cruz
- Villegas Quiroga C., 1998, Bolivie : le MNR et les réformes économiques, *Problèmes d'Amérique latine* n°28, janvier-mars 1998, pp. 48-55, Paris
- Virilio P., 1997, Fin de l'histoire ou fin de la géographie ? Un monde surexposé, *le Monde Diplomatique*, Août 1997
- Wachtel N., 1966, Structuralisme et histoire : à propos de l'organisation sociale de Cuzco, pp. 71-94, In : *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 21e année, N° 1
- Wagner P. (sous la direction de), 2002, *Les philosophes et la science*, 1124 pages, Folio Essais – éditions Gallimard, Paris
- Wallerstein, I., 2008, *L'universalisme européen. De la colonisation au droit d'ingérence*, 137 pages, Demopolis, Paris

Walliser B., 1977, *Systèmes et modèles. Introduction critique à l'analyse des systèmes*, 249 pages, Seuil, Paris

Weber M., 1964, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, 341 pages, Plon, Paris

Wieviorka M. (sous la direction de), 2007, *Les sciences sociales en mutation*, 624 pages, Éditions Sciences Humaines, Auxerre, diffusion PUF

Yampara S. H., 2001., *El ayllu y la territorialidad en los Andes*, La Paz: Ed. Qamán Pacha Cada, 208p., Universidad Pública de El Alto

Zajec O., septembre 2008, *La Chine affirme ses ambitions navales*, Le Monde Diplomatique

Zavaleta Mercado R., 1988, *Clases sociales y conocimiento*, 264 pp., editorial Los amigos del libro, La Paz - Cochabamba

Zavaleta Mercado R., 1989, *El Estado en América latina*, 203 pp., editorial Los amigos del libro, La Paz - Cochabamba

Zavaleta Mercado R., 2008, *Lo nacional-popular en Bolivia*, 212 pp., Plural editores, La Paz

Zelinsky W., 1971, The hypothesis of mobility transition, *Geographical Review*, volume 61/1971, pages 219 à 249,

Zytnicki C ., 2007, La géographie tropicale est-elle héritière de la géographie coloniale ? L'exemple de l'enseignement de la géographie coloniale à Bordeaux (1890-1948, in : *L'empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation XIX^e-XX^e siècle*. Sous la direction de Pierre Singaravélou, pages 202-211, Benin, Paris

Table des matières

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE: ARMATURE ACADEMIQUE	
1 CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE	7
1.1 HYPOTHÈSE 1 : L'ÉTAT MODIFIE SON SYSTÈME DE RELATIONS AFIN DE FAVORISER L'AUTONOMIE DES TERRITOIRES	11
1.2 HYPOTHÈSE 2 : LES TERRITOIRES SE CONSTRUISENT EN FONCTION DE CAPACITÉS ENDOGÈNES ET INFLUENCENT LA MODIFICATION DU SYSTÈME DE RELATIONS	12
1.2.1 <i>Permanence de l'économie duale</i>	12
1.2.2 <i>Importance des villes dans le développement territorial</i>	13
1.2.3 <i>Une triple dynamique territoriale : concentration, enracinement et turbulence</i>	14
1.3 HYPOTHÈSE 3 : LES ACTEURS DE LA SPHÈRE GLOBALE EXERCENT UNE CONTRAINTE DANS LE SENS DE LA FRACTURATION DES TERRITOIRES	14
1.4 UNE MÉTHODOLOGIE MULTI-ÉCHELLE POUR UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE	16
1.4.1 <i>Une approche systémique ?</i>	17
1.4.1.1 Systémique et géographie	17
1.4.1.2 Références philosophiques, épistémologiques et méthodologiques de l'approche systémique	27
1.4.1.3 Application	31
1.4.1.4 Ultime plaidoyer pour une modélisation systémique en géographie	36
1.4.2 <i>La chorématique</i>	36
1.4.2.1 Fondements d'une méthode de modélisation des organisations de l'espace géographique	37
1.4.2.2 Le socle de la chorématique : un monde clos ?	40
1.4.3 <i>Pratiques, outils, données</i>	48
1.4.3.1 Les outils	51
1.4.3.1.1 L'analyse spatiale des images issues des capteurs spatiaux	51
1.4.3.1.2 Les modèles statistiques	52
1.4.3.1.3 La cartographie	52
1.4.3.1.4 Les modèles spatiaux (mathématiques et iconiques)	53
1.4.3.2 Les données	54
CHAPITRE 2	55
POSITIONNEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE	55
2 CHAPITRE 2 : POSITIONNEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE	55
2.1 QU'EST-CE QUE LA GÉOGRAPHIE ?	55
2.1.1 <i>Une genèse et un cadre institutionnel</i>	55
2.1.2 <i>Un héritage passionnant et parfois lourd à assumer</i>	57
2.1.2.1 La géographie n'est pas coupable	58
2.1.2.2 L'héritage colonial ou changer le regard sur l'altérité	62
2.1.3 <i>Épistémè comme regard critique sur la discipline</i>	73
2.1.3.1 L'influence du contexte scientifique – Avatars épistémologiques d'une science ancienne	73
2.1.3.2 L'influence de la philosophie de la science	75
2.1.3.2.1 L'orientation néo-positiviste et l'objection poppérienne	75
2.1.3.2.2 Les thèses de Thomas Kuhn : logique et révolutions scientifiques	76
2.1.3.2.3 L'École de Francfort : Théorie critique de la domination et possibilités émancipatrices du savoir	77
2.1.3.2.4 Phénoménologie, existentialisme et humanisme	77
2.1.3.2.5 L'épistémologie « à la française »	78
2.1.3.2.6 Y a-t-il une spécificité des sciences humaines et sociales – et de la géographie – du point de vue épistémologique ?	80
2.1.3.3 De l'endogamie à l'exogamie : la marche vers l'interdisciplinarité	85
2.1.4 <i>Épistémè comme exercice d'introspection : la question de la place du social en géographie</i>	86
2.1.4.1 Des écoles aux courants : les conditions d'une liberté épistémique	86
2.1.4.2 Le social en géographie en théories et en pratiques : les associations et les clivages	88
2.2 MOTS ET SENS EN GÉOGRAPHIE	98

2.2.1	<i>Des mots et des sens : vocabulaire de l'espace</i>	98
2.2.2	<i>Des mots et du sens : comment peut-on être géographe ?</i>	101
2.3	CONCLUSION DU CHAPITRE	102
3	CHAPITRE 3 : ES ESPACES PÉRIPHÉRIQUES À L'ÈRE DE LA GLOBALISATION	105
3.1	QUELS CENTRES POUR LES PÉRIPHÉRIES DU MONDE ?	105
3.2	PÉRIPHÉRIES DANS UN SYSTÈME-MONDE	107
3.3	LES PAYS ANDINS DANS LE DÉBAT SUR LA MONDIALISATION, LE DÉVELOPPEMENT ET LE TERRITOIRE	112
3.3.1	<i>Le global et le local</i>	112
3.3.2	<i>Territoires périphériques et réseaux-monde</i>	113
3.3.3	<i>L'intégration régionale, enjeux politiques et économiques</i>	114
3.4	LES PÉRIPHÉRIES FACE À L'ORDRE ÉCONOMIQUE LIBÉRAL-IMPÉRIAL	115
3.5	CONCLUSION DU CHAPITRE 3	116
DEUXIÈME PARTIE : LES SYSTÈMES MATERIALISÉS		
4	CHAPITRE 4 : L'ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE DE LA BOLIVIE	117
4.1	DE LA PLANIFICATION À LA DÉCENTRALISATION : UN CHANGEMENT DE PARADIGME DANS L'ORGANISATION SPATIALE DE L'ÉTAT	118
4.2	LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION TERRITORIALE : LA PRODUCTION DE L'ÉTAT-NATION DANS SON ESPACE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE	124
4.2.1	<i>De l'État créole à l'État plurinational : Dimension politique de la nation</i>	125
4.2.1.1	La nation : un mot-dense dynamique	125
4.2.1.2	La crise de l'État-nation et son dépassement	133
4.2.1.2.1	La nature de la crise en Occident : Nation et modernité	133
4.2.1.2.2	Le cas des nations issues de la décolonisation	135
4.2.1.2.3	Les trois Empires postmodernes	137
4.2.1.3	L'État bolivien : genèse et particularité	139
4.2.1.3.1	Avatars de la construction d'un État créole	139
4.2.1.3.2	Nation et classe sociale en Bolivie	140
4.2.1.3.3	Les matrices politiques : mouvements sociaux corporatifs et territoriaux	142
4.2.1.3.4	Les conditions de l'émergence d'une force politique amérindienne	148
4.2.1.3.5	Le concept de nation aymara	149
4.2.1.3.6	La crise identitaire des créoles dans un État plurinational communautaire	156
4.2.1.4	Les États plurinationaux sont-ils viables ?	158
4.2.1.4.1	L'union fait la force	158
4.2.1.4.2	Prospective à partir d'un scénario de crise politique	159
4.3	LES FORMES DE LA CONSTRUCTION TERRITORIALE : PÉRIPIÉTIES DE L'ORGANISATION SPATIALE EN BOLIVIE	163
4.3.1	<i>Le maillage administratif est un long processus historique</i>	163
4.3.2	<i>Une organisation territoriale au service d'un État centralisateur</i>	166
4.3.3	<i>L'importance du niveau méso</i>	171
4.3.4	<i>La double révolution décentralisatrice et autonomiste</i>	180
4.3.5	<i>Nouvelle révolution territoriale : les Territoires Indigènes Originaires Paysans</i>	183
4.3.6	<i>Acteurs, territoire et pouvoir : nouveau jeu, nouvel équilibre, nouveaux enjeux</i>	186
4.4	LES STRUCTURES DE LA CONSTRUCTION TERRITORIALE	187
4.4.1	<i>La décentralisation, une idée ancienne</i>	187
4.4.2	<i>La décentralisation dans les pays andins</i>	189
4.4.3	<i>Consolider l'État : un enjeu pour la Bolivie</i>	191
4.5	CONCLUSION : PERMANENCE ET RÉVOLUTION DANS L'ORGANISATION SPATIALE DE L'ÉTAT	192
4.5.1	<i>Le jeu des acteurs pour le changement : système d'alliance et signaux</i>	193
4.5.2	<i>Décomposition structurale de l'organisation territoriale</i>	196
5	CHAPITRE 5 : LES ACTEURS LOCALISÉS ET EN MOUVEMENT : VILLES, TERRITOIRES, RÉSEAUX ET MOBILITÉ	197
5.1	LA VILLE	198
5.1.1	<i>La ville andine à l'épreuve des théories urbaines</i>	198

5.1.2	<i>La théorie urbaine est-elle universelle ?</i>	201
5.1.2.1	Modèle et théorie	201
5.1.2.2	Éléments de la théorie urbaine	205
5.1.3	<i>Urbanogenèse en Bolivie</i>	210
5.1.3.1	Analyser historiquement et géographiquement l'évolution d'un semis urbain	210
5.1.3.2	Villes précolombiennes, villes coloniales, villes de l'économie globalisée	212
5.1.3.3	Derniers développements : la transition de la ville minière vers la ville multiactive	216
5.1.4	<i>Croissance urbaine, hiérarchie et métropolisation</i>	218
5.1.4.1	Analyser la hiérarchie dans un système urbain	218
5.1.4.2	La Bolivie : combien de métropoles ?	238
5.1.4.3	Système et sous-systèmes urbains	243
5.1.4.3.1	Un sous-système urbain dans l'Orient bolivien	245
5.1.4.4	Relation entre hiérarchie démographique et hiérarchie des services	250
5.2	TERRITOIRE ET RÉSEAU	255
5.2.1	<i>Un territoire à se réapproprier</i>	255
5.2.1.1	Territoire : les domaines de définition et d'utilisation d'une notion polysémique	258
5.2.1.2	De la production de l'espace à la création de territoire : vers un nouveau paradigme ?	258
5.2.2	<i>Le réseau dans sa relation au territoire</i>	262
5.2.3	<i>Qu'est-ce qu'un territoire pour les économistes ? De quoi s'occupe l'économie des territoires ?</i>	265
5.2.4	<i>Territoire et mobilité</i>	269
5.3	MIGRATIONS ET MOBILITÉS : ACTEURS DE LA DYNAMIQUE DES VILLES ET DES TERRITOIRES	272
5.4	CONCLUSION – VILLES, TERRITOIRES ET MOBILITÉ : SYSTÈMES ET MODÈLES	275
5.4.1	<i>Le modèle villes et territoires : système et sous-systèmes</i>	275
5.4.2	<i>Les chorèmes : Mise en place des structures spatiales de la ville et des territoires en Bolivie</i>	278
6	CHAPITRE 6 : ESPACES ET TERRITOIRES DE L'ÉCONOMIE	281
6.1	EST-CE POSSIBLE, ET SOUHAITABLE, DE SORTIR D'UNE ÉCONOMIE DE RENTE ?	283
6.2	LES SOURCES DE L'ÉCONOMIE DUALE	292
6.2.1	<i>La ruralité andine entre identité et mobilité</i>	292
6.2.1.1	La terre et les territoires andins : existence et subsistance	292
6.2.1.2	Les territoires identitaires de l'économie	295
6.2.2	<i>Organiser la ruralité</i>	302
6.2.3	<i>Les espaces de l'économie extractive</i>	311
6.2.3.1	Le poids des activités d'extraction	312
6.2.3.2	L'espace volatil des industries extractives	316
6.2.3.3	Acteurs globaux	321
6.2.4	<i>Espaces et territoires de l'économie urbaine</i>	326
6.2.4.1	Liens et brèches socio-économiques dans l'agglomération La Paz et El Alto : une confrontation d'un modèle urbain global et d'un modèle urbain aymara	327
6.2.4.2	Diversité économique de Santa Cruz : le rôle des services dans le développement de l'agro-industrie	327
6.2.4.2.1	L'émergence d'une métropole économique	330
6.2.4.2.2	Des services pour qui et pourquoi ?	333
6.2.4.2.3	Les villes-relais	334
6.2.4.2.4	Desserte et accessibilité	335
6.3	CONCLUSION : LA DIFFICILE IMBRICATION DES ÉCONOMIES	344
6.3.1	<i>Les espaces et les territoires de l'économie : un descriptif</i>	344
6.3.2	<i>Les espaces et les territoires de l'économie : un système complexe</i>	346
6.3.3	<i>Les espaces et les territoires de l'économie : des structures spatiales</i>	349
TROISIEME PARTIE : ACTEURS ET FORMES : INTERACTIONS GEOGRAPHIQUES DANS LES PERIPHERIES DU MONDE		
7	CHAPITRE 7 : SYNTHÈSE : LES DYNAMIQUES TERRITORIALES ET LES AGENTS DU CHANGEMENT	355
7.1	APPORTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DE LA THÈSE	355
7.2	LES ACTEURS DE LA SPHÈRE GLOBALE : AGENTS DES TURBULENCES SPATIALES EN PROVENANCE DU CENTRE	356
7.2.1	<i>La périphérisation comme processus de restauration de la rentabilité du capital</i>	357

7.2.2	<i>Le capitalisme comme matrice du globalisme</i>	362
7.2.3	<i>Conséquences spatiales : produire et consommer de l'espace de production</i>	365
7.3	DANS LES TERRITOIRES, LES MOUVEMENTS SOCIAUX : LABORATOIRES DU CHANGEMENT DANS LA PÉRIPHÉRIE	367
7.3.1	<i>La classe dominante et ses alliances</i>	367
7.3.2	<i>Les basculements d'axe des mouvements sociaux : Syndical minier/Syndical paysan/Territorial indigène</i>	369
7.3.3	<i>Conséquences spatiales : l'enjeu de la maîtrise de la terre et du territoire</i>	373
7.4	L'ÉTAT : IMPACTS DES POLITIQUES PUBLIQUES SUR LES DYNAMIQUES TERRITORIALES	374
7.4.1	<i>La réforme agraire et la colonisation de l'Orient</i>	375
7.4.2	<i>Les grandes crises des années 80 et le virage néolibéral</i>	378
7.4.3	<i>L'abandon d'une grande ambition pour le territoire : le projet intégré Participation Populaire et Décentralisation – Loi INRA – Projet ETPA</i>	379
7.5	LE PARADIGME DE LA GOUVERNANCE LOCALE	385
7.5.1	<i>Gouvernance locale dans un réseau mondial</i>	386
7.5.2	<i>Qu'est-ce que la « participation » ?</i>	387
7.5.3	<i>Autonomie et décentralisation</i>	391
7.6	AVANCÉES MÉTHODOLOGIQUES	393
7.6.1	<i>Systémique et chorématique : systèmes et structures dans l'espace des sociétés</i>	394
7.6.2	<i>Rigueur et retour aux sources de la chorématique</i>	399
8	CONCLUSION GÉNÉRALE	401

Table des tableaux

TABLEAU 4.1. CANTONS LÉGAUX ET CANTON DE RECENSEMENT.....	167
TABLEAU 4.2. CRÉATIONS DE PROVINCES DEPUIS L'AVÈNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE.....	170
TABLEAU 4.3. MORPHOLOGIE SPATIALE DES DÉPARTEMENTS DE BOLIVIE.....	174
TABLEAU 4.4. POPULATION VIVANT DANS LE CHEF-LIEU DÉPARTEMENTAL ET LES MUNICIPES LIMITROPHES	176
TABLEAU 5.1. LA POPULATION BOLIVIENNE DANS SON ENVIRONNEMENT RÉGIONAL.....	212
TABLEAU 5.2 : CROISSANCE DU NOMBRE DE VILLES DANS LES DÉPARTEMENTS DE BOLIVIE.....	216
TABLEAU 5.3. MODÈLES DE DISTRIBUTION RANG/TAILLE EN FONCTION DE FACTEURS DE DÉFORMATION.....	224
TABLEAU 5.4. CROISSANCE DES VILLES DE BOLIVIE DE PLUS DE 20 000 HABITANTS.....	237
TABLEAU 5.5. INDICE DE PRIMATIE DANS LE MONDE : LES CAS DE MACROCÉPHALIE.....	240
TABLEAU 5.6 LE HAUT DE LA HIÉRARCHIE URBAINE.....	241
TABLEAU 6.1. EXPORTATION DU QUINOA EN VALEURS ET VOLUMES POUR L'ANNÉE 2009, VENTILÉE PAR PAYS	298
TABLEAU 6.2. ÉVOLUTION DANS LA TITULARISATION DES TERRES.....	306
TABLEAU 6.3. COMPOSITION DU PRODUIT RÉGIONAL BRUT DE SANTA CRUZ EN % PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	332
TABLEAU 7.1. APPORTS ET MANQUEMENTS DE LA RÉFORME AGRAIRE DE 1953.....	377

Table des figures

FIGURE 1.1 - DU GLOBAL AU LOCAL : UN SYSTÈME RELATIONNEL ET COMMUNICATIONNEL.....	10
FIGURE 1.2. UN SYSTÈME SPATIOGÉNÉTIQUE DANS LA PÉRIPHÉRIE DU MONDE.....	34
FIGURE 1.3. TABLEAU OU SOCLE DE LA CHORÉMATIQUE.....	41
FIGURE 1.4. PALÉOCHORÈMES ET CHRONOCHORÈMES DE L'ÉQUATEUR.....	45
FIGURE 1.5. GRILLE CHORÉMATIQUE DES GÉO-AGRONOMES.....	47
FIGURE 2.1 : CHAMPS DES ACTIVITÉS COGNITIVES ET INTELLECTUELLES.....	82
FIGURE 2.2 : FONDEMENTS DE LA VIE SOCIALE ET PRODUCTION DE L'ESPACE GÉOGRAPHIQUE.....	89
FIGURE 2.3 : INFLUENCE DES MATRICES CONCEPTUELLES SUR LES COURANTS DE LA GÉOGRAPHIE FRANÇAISE	90
FIGURE 2.4 : PÔLES ET TENSIONS DE LA DÉMARCHE SCIENTIFIQUE.....	97
FIGURE 4.1. SYSTÈME MATÉRIALISÉ EXPLORÉ DANS CE CHAPITRE : ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE	117
FIGURE 4.2 : MATRICE DE L'ÉTAT-NATION.....	131
FIGURE 4.3. ACTEURS DU CHANGEMENT SOCIAL : LES ORGANISATIONS SOCIALES.....	195

FIGURE 4.4. LES CHRONOCHORÈMES DE L'ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE	196
FIGURE 5.0. LE SYSTÈME MATÉRIALISÉ EXPLORÉ DANS CE CHAPITRE : SYSTÈME URBAIN.....	197
FIGURE 5.1. MODÈLE DE MODÉLISATION DE FRANÇOIS DURAND-DASTÈS.....	202
FIGURE 5.2. MODÈLE DE MODÈLES DE R. J. CHORLEY	203
FIGURES 5.3. VILLES ET TERRITOIRES : UNE INTERACTION ENTRE DEUX SOUS-SYSTÈMES COHÉRENTS	276
FIGURE 5.4. LES CHRONOCHORÈMES DU SEMIS URBAIN ET DES TERRITOIRES	279
FIGURE 6.0. SYSTÈME MATÉRIALISÉ EXPLORÉ DANS CE CHAPITRE :	281
TERRITOIRES DE L'ÉCONOMIE ET ÉCONOMIE TERRITORIALE	281
FIGURES 6.1. ESPACES ET TERRITOIRES DE L'ÉCONOMIE : UN SYSTÈME COMPLEXE	348
FIGURE 6.2. ESPACE ET TERRITOIRE DE L'ÉCONOMIE : UN MODÈLE STRUCTURAL	350
FIGURE 6.3. CHRONOCHORÈMES DES ESPACES ET TERRITOIRES DE L'ÉCONOMIE	351

Table des graphiques

GRAPHIQUE 5.1 : CROISSANCE DU NOMBRE DE VILLES DANS LES DÉPARTEMENTS DE BOLIVIE	218
GRAPHIQUE 5.2. LOI RANG/TAILLE DES VILLES DE BOLIVIE ENTRE 1900 ET 2001	220
GRAPHIQUE 5.3. ÉVOLUTION DU RANG DES VILLES DE BOLIVIE ENTRE 1900 ET 2001	235
GRAPHIQUE 5.4. ÉVOLUTION DU RANG DES VILLES DE BOLIVIE ENTRE 1992 ET 2001	236
GRAPHIQUE 6.1. RECETTES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE PAR POSTE EN BOLIVIE	289
GRAPHIQUE 6.2. CONTRIBUTIONS RELATIVES DES TAXES SUR LES ACTIVITÉS EXTRACTIVES.....	291
GRAPHIQUE 6.3. CONTRIBUTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ AU PIB DE LA BOLIVIE EN 1980 ET 2009	313
GRAPHIQUE 6.4. CONTRIBUTION DES MINES ET DES HYDROCARBURES AU PIB DE LA BOLIVIE ENTRE 1980 ET 2009	314
GRAPHIQUE 6.5. VALEUR RELATIVE DES EXPORTATIONS PAR POSTE EN 2010	315
GRAPHIQUE 6.6. VALEUR ABSOLUE DES EXPORTATIONS PAR POSTE ENTRE 1999 ET 2010 (EN US\$)	315
GRAPHIQUE 6.7. PROPORTION DE LA POPULATION OCCUPÉE QUI TRAVAILLE À SON PROPRE COMPTE	323
GRAPHIQUE 6.8. CONTRIBUTION DES DÉPARTEMENTS DE BOLIVIE AU PIB ENTRE 1988 ET 2009 EN %	333
GRAPHIQUE 6.9. RELATION RANG-TAILLE EN FONCTION DES SERVICES	336
GRAPHIQUE 7.1. INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS : NIVEAU GLOBAL ET PAR TYPES D'ÉCONOMIES	361

Table des cartes

CARTE 4.1. DENSITÉS HORS AGGLOMÉRATIONS URBAINES EN 1992.....	122
CARTES 4.2. POPULATIONS DE PARLER AYMARA	151
CARTES 4.3. POPULATIONS DE PARLER QUECHUA	152
CARTE 4.4. CARTE DE RÉFÉRENCE DES CANTONS DE BOLIVIE	169
CARTES 4.5. CAPITALES DÉPARTEMENTALES ET DENSITÉS DE POPULATION	177
CARTES 4.6. POPULATION DESSERVIE PAR LES CHEFS-LIEUX DÉPARTEMENTAUX	178
CARTE 4.7. CARTE DE RÉFÉRENCE DES MUNICIPES.....	182
CARTES 5.1. RÉSIDUS DE LA LOI RANG-TAILLE DES VILLES DE BOLIVIE EN 1900.....	225
CARTES 5.2. RÉSIDUS DE LA LOI RANG-TAILLE DES VILLES DE BOLIVIE EN 1950.....	226
CARTES 5.3. RÉSIDUS DE LA LOI RANG-TAILLE DES VILLES DE BOLIVIE EN 1976.....	227
CARTES 5.4. RÉSIDUS DE LA LOI RANG-TAILLE DES VILLES DE BOLIVIE EN 1992.....	228
CARTES 5.5. RÉSIDUS DE LA LOI RANG-TAILLE DES VILLES DE BOLIVIE EN 2001.....	229
CARTE 5.6. NIVEAUX DE LA HIÉRARCHIE DU SYSTÈME URBAIN EN 2010	230
CARTE 5.7. PROJETS DE COLONISATION DES POUVOIRS PUBLICS EN 1905.....	234
CARTE 5.8. ÉVOLUTION DU SYSTÈME URBAIN ENTRE 1976 ET 2001.....	244
CARTE 5.9. URBANOGENÈSE DANS LE DÉPARTEMENT DE SANTA CRUZ	248
CARTE 5.10. HIÉRARCHIE URBAINE SELON LA POPULATION	252
CARTE 5.11. HIÉRARCHIE URBAINE SELON LES SERVICES	253
CARTE 6.1. PROPRIÉTÉS TITULARISÉES EN 2009	307
CARTE 6.2. CONCESSIONS ET PROPRIÉTÉS MINIÈRES	319
CARTES 6.3. POPULATION ÉCONOMIQUEMENT ACTIVE À LA PAZ	328
CARTES 6.4. POPULATION ÉCONOMIQUEMENT ACTIVE À EL ALTO	329
CARTES 6.5. PEA TRAVAILLANT DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE À LA PAZ	330
CARTES 6.6. PEA TRAVAILLANT DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE À EL ALTO	331
CARTES 6.7. PEA TRAVAILLANT À SON PROPRE COMPTE À LA PAZ.....	324
CARTES 6.8. PEA TRAVAILLANT À SON PROPRE COMPTE À EL ALTO	325
CARTE 6.9. ACCÈS AUX SERVICES DE BASE DANS LE DÉPARTEMENT DE SANTA CRUZ	337
CARTE 6.9. ACCÈS AUX SERVICES DE BASE DANS LE DÉPARTEMENT DE SANTA CRUZ	338
CARTE 6.11. SERVICES DE SOINS DE SANTÉ DANS LE DÉPARTEMENT DE SANTA CRUZ. HÔPITAL DE NIVEAU 3	339
CARTE 6.12. SERVICES À LA PRODUCTION DANS LE DÉPARTEMENT DE SANTA CRUZ	340
CARTES 6.13. SERVICES PUBLICS DANS LE DÉPARTEMENT DE SANTA CRUZ	341
CARTES 6.14. SERVICES D'ÉDUCATION DANS LE DÉPARTEMENT DE SANTA CRUZ.....	342
CARTE 6.15. SERVICES DE SOINS DE SANTÉ DANS LE DÉPARTEMENT DE SANTA CRUZ.....	343

Annexe 1

Constitución política del Estado

Texto aprobado en el referendun constituyente de enero 2009

http://www.vicepresidencia.gob.bo/Portals/0/documentos/NUEVA_CONSTITUCION_POLITICA_DEL_ESTADO.pdf

Annexe 2

Ley de autonomías y de descentralización "Andrés Ibañez"

Ley promulgada el 19 de Julio por Evo Morales, Presidente de la República

http://www.gobernabilidad.org.bo/images/upload_slides/documentos/ley_marco_de_autonomias_y_descentralizacion_promulgada.pdf